



ESSAI

SUR LES

ANTIQUITÉS

DU DÉPARTEMENT

DU MORBIHAN,

PAR J. MAHÉ,

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE VANNES

ET MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'AGRICULTURE, BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE POITIERS.

Hujus civitatis (Venetorum) est longè amplissima auctoritas omnis oræ maritimæ regionum earum. (*Cæsar, de bell. Gall. lib. III.*)



VANNES,

GALLES AINÉ, IMPRIMEUR DU ROI.

1825.



A

Monsieur le Comte de Chazelles,

Maître des Requêtes, Préfet du département du Morbihan, Officier de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur, Gentil-Homme de la Chambre du Roi.

Monsieur le Comte,

Vous ne vous contentez pas de vous occuper avec zèle de ce qui peut être utile au département dont vous êtes le premier administrateur, vous étendez vos soins à ce qui peut lui faire honneur. De là, l'heureuse idée de faire tirer, par un

artiste habile, les dessins de ses principales antiquités, et d'orner vos appartemens de ces curieux ouvrages ; de là, l'invitation que vous m'avez faite de me livrer à quelques recherches touchant ces monumens qui sont, parmi nous, en plus grand nombre qu'en aucun lieu du monde, et qui, en ce moment, attirent l'attention des savans de la France, et même de l'Europe.

Pour faire remonter mon travail à sa source, c'est à vous que je dois le présenter, et je vous prie, en conséquence, Monsieur, de vouloir bien en agréer l'hommage.

Je suis avec respect,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Mahé, Chanoine.

PRÉFACE.

Dès que j'eus connoissance des monuments Celtiques disséminés sur notre territoire, je fus surpris que personne n'y fît attention, et plus surpris encore que les archéologues n'eussent pas daigné s'en occuper, eux qui recherchent avec une avide curiosité les moindres restes des antiquités Romaines, Grecques ou Égyptiennes.

Enfin, graces à l'impulsion donnée par la Société Royale des antiquaires de France, les ouvrages des vieux Gaulois commencent à inspirer de l'intérêt, et le public n'est pas fâché qu'on lui en parle.

Il est vrai que nos ancêtres ne nous ont laissé ni des chefs-d'œuvre de sculpture et d'architecture, comme les Grecs et les Romains, ni des temples gigantesques, ni des pyramides imposantes, comme les Égyptiens, et c'est ce qui fait que plusieurs demandent d'un ton méprisant à quoi bon s'occuper de pierres brutes et souvent brisées, qui, n'offrant aux yeux des curieux ni ornements, ni figures, ni emblèmes, ni inscriptions, ne peuvent servir ni à former le goût ni à rien expliquer, et qui elles-mêmes sont inexplicables.

J'avoue que l'étude de ce genre d'antiquités est d'une médiocre utilité, et je n'aurois jamais songé à écrire sur cet aride sujet, si je n'y avois été déterminé

par des personnes auxquelles j'ai cru ne devoir rien refuser. J'avoue encore plus volontiers qu'il seroit un peu ridicule d'imiter certains enthousiastes qui se pâment d'admiration à la vue d'un Dolmen, qui mettent le Mallus de Carnac au-dessus du temple d'Éphèse, et qui ne savent en parler qu'avec chaleur et en prodiguant toutes les richesses du style poétique.

Mais enfin ces monuments tels quels sont notre propriété et un héritage que nous tenons de nos illustres ancêtres; il en est plusieurs dont il est possible, par le secours de la philologie, de découvrir la nature et la destination; ils servent à faire entendre un grand nombre de passages des anciens auteurs que les traducteurs rendent très-imparfaitement; on peut en parler avec calme, et sans tomber dans le défaut d'une emphase pédantesque; ils sont souvent visités par des François qui habitent des départements très-éloignés de la Bretagne, et même par des Anglois, qui ne les considèrent ni sans plaisir ni sans étonnement.

Faut-il donc que nous soyons les seuls inattentifs? Faut-il que nous imitions la stupide indifférence des Turcs et des Arabes qui foulent d'un pied dédaigneux et qui brisent stupidement les belles antiquités d'Athènes et les nobles ruines de la Thébaïde? Est-il bien glorieux pour nous, quand les étrangers nous interrogent touchant nos Barrows et nos Peulvans, que nous soyons réduits à demeurer muets, ou à balbutier quelques réponses vagues et pleines d'ignorance, réponses bien propres à confirmer l'opinion désavantageuse qu'on a des Bas-Bretons, comme d'un peuple non civilisé et presque sauvage?

Nos monuments, malgré leur grossièreté, ne sont même pas sans intérêt pour la religion. Quand on ruina les temples des idolâtres d'Alexandrie, « On » découvrit, dit Fleury, les cruels mystères de Mithra; » on trouva dans les lieux secrets.... des têtes d'en- » fants coupées, avec les lèvres dorées comme à des » victimes, et des peintures qui représentoient diverses » morts inhumaines. Car ils égorgeoient des enfants, » particulièrement de petites filles, pour regarder dans » leurs entrailles. A la vue de ces horreurs les payens, » surpris et confus, se convertissoient en foule.... Il » (Théophile) réserva une seule idole, des plus » ridicules, on croit que c'étoit celle d'un singe, » afin, disoit-il, qu'à l'avenir les payens ne » puissent nier qu'ils ont adoré de tels Dieux. » (Hist. Eccl. tome IV, liv. XIX, art. 30.)

Plusieurs de nos antiquités sont elles-mêmes des restes du culte Druidique, si célèbre par ses cruautés. Ici est un Mallus, c'est-à-dire un sanctuaire, et même le plus remarquable qui existe; là est une pierre solaire; de tous côtés on trouve des Menhirs, devant lesquels se prosternoit un peuple aveuglé par la superstition, et des autels sur lesquels ruisseloit autrefois le sang humain.

On doit avouer que de tels objets sont, autant que les idoles d'Alexandrie, de nature à exciter dans les bons esprits de graves réflexions, à faire sentir de quel aveuglement et de quelle dépravation l'homme est capable, quand sa raison n'est pas éclairée par une lumière supérieure, et en quel triste état nous serions nous-

mêmes, si la main bienfaisante d'une religion lumineuse et humaine n'avoit déchiré le bandeau qui nous couvroit les yeux.

Il ne faut pas croire que j'aie décrit dans cet essai toutes les antiquités Gauloises du Morbihan. Les amateurs découvriront peu à peu celles que je ne connois pas encore, et pourront même rectifier les petites inexactitudes qui sans doute se trouvent dans les renseignemens que j'ai reçus touchant les monuments que je n'ai pas vus de mes propres yeux.

ESSAI
SUR
LES ANTIQUITÉS DU MORBIHAN.

PARTIE I.
Antiquités Celtiques.

ARTICLE. I.
Antiquités Celtiques en général.

ANTIQUITÉS HISTORIQUES.

LE golfe du Morbihan, dont le nom signifie en Breton *mer petite*, par opposition à l'océan, a communiqué ce nom au département dont Vennes est le chef-lieu.

Ce territoire est la principale portion de la république des Venètes, qui étoit la plus puissante de toute la côte par le nombre de ses vaisseaux, par l'habileté de ses matelots et par la possession de tous les ports de cette côte. L'histoire ancienne de ce pays, ainsi que du reste de la Gaule, est inconnue, et il ne nous en reste que quelques notions dont voici les principales.

Commerce des Venètes.

LES Venètes s'adonnoient beaucoup au commerce, et même « On prétend, dit Des Fontaines, qu'ils ont » été les plus anciens et les plus célèbres navigateurs

» du monde, sans excepter même les Phéniciens. » (*Hist. des Ducs de Bretagne, tome I, page 2.*)

« La cité des Venètes, dit César, étoit la plus » formidable de toute la côte par le grand nombre » des vaisseaux avec lesquels elle trafiquoit dans la » Grande-Bretagne, par l'habileté de ses matelots et » par la possession où elle étoit de tous les ports » de cette côte.... Au moyen de quoi elle rendoit » tributaires tous ceux qui y naviguoient. » (*Guerre des Gaules, liv. 3.*)

« Nul autre peuple Gaulois, dit M. Huet, n'é- » galoit la puissance que ceux de Vennes s'étoient » acquise sur la mer. » (*Hist. du com. et de la navig. des anciens, page 222.*)

Les Romains avoient coutume de donner la couleur de la mer aux vaisseaux qu'ils envoyoient à la découverte, aux voiles, aux cordages de ces bâtiments, et aux habits même de leurs mariniers. M. Huet croit qu'ils empruntèrent cet usage du peuple Venète. « Je ne doute pas, dit-il, que cette cou- » tume.... ne vînt des peuples de Vennes (1). Le » nom latin de cette couleur *Venetus*, qui est le » nom de ce peuple, marque son origine. Il est vrai » que quelques Grecs ont rapporté le nom de cette » couleur aux Venètes situés sur le golfe Adriatique; » mais c'est faute de savoir combien les peuples de » Vennes avoient eu de réputation et d'autorité dans » les affaires de la mer. » (*Ibid. p. 277.*)

M. Huet auroit pu ajouter que les Venètes de l'Adriatique avoient eux-mêmes tiré leurs usages des Venètes Armoricains, dont il est probable qu'ils étoient une colonie.

Voici un autre fait qui fait voir quelle étoit l'habileté et l'influence des Venètes dans les affaires du

(1) Cette coutume des Venètes les fit nommer Cyanites (de Κυάνεος bleu). Aujourd'hui leurs voiles sont rougeâtres.

commerce. Celui de Lyon étoit immense, et soixante nations s'y assembloient pour leur trafic. Or une ancienne inscription de Lyon fait mention de *Tauricius*, de Vennes, Intendant du commerce des Gaules, Patron des bateliers de la Saône et de la Loire, des voituriers et des peseurs.

Après cela on ne sera pas surpris d'entendre dire à Diodore de Sicile que les Venètes remplacèrent les Carthaginois dans le commerce de la mer Baltique, environ 116 ans avant notre ère.

Colonies des Venètes.

On sent qu'un peuple tout adonné à la marine, comme l'étoient les Venètes, dut établir diverses colonies, ainsi que les Phéniciens et les Carthaginois, également célèbres par leur commerce. Voici tout ce que l'on peut dire de ces anciennes émigrations.

1.° Tite-Live, qui rapporte à l'an 164 de la fondation de Rome l'établissement des Venètes sur les bords de l'Adriatique, ne nous apprend pas d'où ils y étoient venus ; mais Strabon a suppléé à son silence. « Je pense, dit-il, que de ces Venètes (de l'Armorique) sont venus ceux du même nom qui habitent aujourd'hui les bords de l'Adriatique : *Hos ego Venetos* (*Gallos*) *existimo Venetiarum ad Adriaticum sinum esse autores.* » (Lib. 4.)

L'Empereur Julien confirme ce témoignage, en disant que « Les Romains subjuguèrent tout le pays qui étoit habité par les Henètes (ou Venètes de l'Adriatique), par les Ligures et par un grand nombre d'*autres Gaulois.* » (*Orat.* 2.) Car on voit par ces paroles qu'il regardoit les Vénitiens comme Gaulois d'origine, d'où il s'ensuit qu'ils étoient Armoricains, puisque dans la Gaule aucun peuple, excepté celui du territoire Vennetois, ne portoit le nom de Venètes.

Ce qui ajoute encore du poids à ce sentiment, c'est la conformité dans la manière de vivre des anciens Venètes de Venise et des Gaulois. « Les Venètes, ou » Henètes (du golfe Adriatique), dit Strabon, sui- » voient les mêmes coutumes et la même manière de » vivre que les Gaulois. » (*Liv. 4.*)

Polybe en rend le même compte : « Les Venètes » (de l'Adriatique), dit-il, étoient semblables par » les mœurs, par les coutumes et par l'habillement, » *aux autres Gaulois.* » (*11.*)

L'historien de la langue Celtique dit que l'illustre famille Vénitienne de Badouer se disoit issue des Venètes Armoricains, et une inscription trouvée à Aquilée constate qu'ils furent les fondateurs de Venise.

« Cette origine (des Vénitiens), dit La Martinière, » est moins fabuleuse que celle que leur attribue Cor- » nelius Nepos et d'autres, qui les font descendre des » Henètes, peuple de l'Asie mineure. Ces Henètes » n'existoient point du temps de Strabon, et n'ont » peut-être jamais existé. Homère semble en parler » (*Iliad. B. 851*); mais Zenodote, cité par Strabon, » croyoit qu'au lieu de ἐξ Ενετῶν, il faut lire ἐξ Ενετης, qui » ne seroit simplement que le nom d'une ville, et » non d'un peuple. » (*Pelloutier, 1.re édition.*)

On peut donc regarder comme très-probable que les Vénitiens sont une colonie des Venètes de l'Armorique. Et on n'en sera pas étonné, si on considère que plusieurs peuples d'Italie, tels que les Boïens, les Senons, les Ligures, les Ombriens, étoient issus des Gaulois. « *Reliqui etiam Galli qui in Italiâ sunt,* » *ferè omnes ex transalpinis eò commigraverunt re-* « *gionibus, ut Boii, Senones.* » (Strabon). Car pourquoi les Venètes Armoricains n'auroient-ils pas, comme tant d'autres peuples de la Gaule, fait passer en Italie l'excédant de leur population? Néanmoins je n'ose pas avancer d'un ton décisif, avec Sanson,

que « La raison et le sens commun sont ouvertement » en faveur de nos *P. Veneti*, dont le nom est resté » tout entier en Italie, et montrent que l'autre opi- » nion n'est appuyée que sur des fables. »

2.° Il y a lieu de croire aussi qu'ils ont contribué à peupler la Bretagne insulaire, et voici sur quoi je fonde cette opinion.

César, Tacite, Cambden et une foule d'autres auteurs s'accordent à dire que les premiers habitants d'Albion furent des Gaulois. Aussi leur nom subsiste-t-il encore dans le nom de *pays de Galles* que porte la Cambrie; dans le nom de Gallic, qui est celui du dialecte Breton des montagnards Ecossois; dans celui de *Caledoniens*, que Dion-Cassius et Herodien donnent aux Ecossois septentrionaux, et qui paroît formé de Gall, et d'Edon, fleuve de l'Ecosse; de sorte que le nom de *Caledonien* signifieroit Gaulois de l'Edon, en Breton : Gallouët-Edon.

De plus le vénérable Bède, qui étoit Ecossois, nous apprend que les Armoricains furent du nombre de ces émigrations Gauloises qui colonisèrent Albion. « Les » Bretons, dit-il, qui ont donné LEUR NOM à cette » isle, en ont été les seuls habitants. Ils vinrent de » l'ARMORIQUE dans Albion, et s'emparèrent des par- » ties méridionales de cette isle. » C'est la tradition du pays. « *Imprimis hac insula BRITONES solùm,* » *à quibus NOMEN accepit, incolas habuit, qui de* » *tractu ARMORICANO, ut fertur, Britanniam ad-* » *vecti, austrates illius partes vindicârunt.* »

Que les Armoricains aient été les seuls qui aient peuplé Albion, ce seroit une assertion insoutenable, puisque César assure le contraire, et qu'il y avoit dans cette isle des Belges, des Atrébatiens, des Parisiens, etc., ce que Bède ne pouvoit pas ignorer. Il veut donc dire que dans le principe les Armoricains furent les seuls habitants d'Albion, et qu'ils donnèrent à ce pays

le nom de Bretagne, qui étoit celui de leur presqu'isle, fait trop peu connu, injustement contesté, et que je pourrois établir par une trentaine de preuves, si c'étoit ici le lieu de traiter cette matière.

Or comme les Venètes étoient les plus puissants et les plus habiles navigateurs de l'Armorique, et qu'au temps de César ils continuoient de faire un grand commerce avec la Grande-Bretagne, on ne peut guères douter qu'ils n'eussent été les principaux de ces Armoricains qui s'emparèrent les premiers de cette isle, et qui s'y établirent.

En effet, outre que le nom d'Albion, dérivé de *Alb* ou *Alp*, qui passe pour un ancien mot Breton, et qui signifie *blanc*, peut avoir été donné à l'Angleterre, parce qu'il est synonyme de *guen* (*blanc*), d'où s'est formé le nom *Guenet*, qui est celui de Vennes; le nom même de *Guenet* ou de *Guineth* étoit anciennement celui d'une partie du pays de Galles, le comté de Monmouth se nommoit Vénétie, en Breton Guent, et aujourd'hui encore on trouve à deux milles de Rochester le village de *Guenet-Town*, dont le nom signifie *village de Guenet*.

Combien d'autres noms propres de lieux ne trouve-t-on pas les mêmes sur la carte d'Angleterre et sur celle du Morbihan.

NOMS ANGLOIS.	NOMS DU MORBIHAN.
Ardeen........	C'est sans doute notre Erdeven, ou plutôt Ardeven.
Caërleir.......	Ce nom au pluriel est celui d'un village de l'Isle-d'Arz nommé Ker-Leiron. Le *Caër* des Anglois et notre *Ker* sont identiques.
Caërphili......	A Elven il y a un château de ce nom.
Caërven.......	Village de Crac'h.
Crac'h........	Voilà notre commune de Crac'h.

NOMS ANGLOIS.	NOMS DU MORBIHAN.
Elven.........	Nous avons une commune de ce nom.
Lanoë........	Commune voisine de Josselin.
Mersland.....	C'est peut-être le nom un peu altéré de notre commune de Melrand.
Penherf......	Notre commune de ce nom est connue.

Capitale des Venètes.

Si par capitale on entend une ville où réside un souverain, ne cherchons pas quelle étoit la capitale des Venètes, car ils étoient républicains. Il est vrai que parmi eux les affaires publiques étoient administrées par un sénat, qui devoit siéger quelque part. Mais, comme le génie de la liberté est ombrageux, qui sait si, pour empêcher tout lieu particulier d'acquérir trop d'éclat et de prépondérance, ils n'obligeoient pas ce corps administratif de siéger successivement dans toutes les villes de la cité.

Il est vrai encore que César parle de la cité des Venètes, et que ce mot de cité est regardé par plusieurs comme synonyme de ville. C'est une erreur. Au temps de César *civitas* désignoit un état, un territoire, un peuple indépendant, et ce ne fut que sur le déclin de l'empire qu'il signifia *ville*. « César, dit » Danet, sur le mot *civitas*, prend toujours *civitas* » pour le peuple même. » Et c'est ce qui est évident par ce passage, où il dit que la cité des Helvetiens étoit divisée en quatre cantons : « *Omnis civitas Hel-* » *vetia in quatuor pagos divisa est.* » (Lib. 1.) Cependant il est beaucoup plus probable, d'après César et les historiens postérieurs, que chaque peuple Gaulois avoit sa capitale; et comme Ptolomée nous apprend qu'au second siècle celle des Venètes se nommoit *Dariorigum*, il y a lieu de croire que Dariorig étoit aussi le chef-lieu de la Vénétie dès le temps de César.

Mais ici se présente une difficulté considérable, qui est de savoir où Dariorig étoit situé, et par malheur aucun ancien écrivain ne nous fournit de lumière pour nous décider avec certitude.

Caylus et plusieurs autres placent Dariorig à Loc-Maria-Ker, et voici les raisons dont on peut étayer leur opinion.

1.° Il existoit certainement autrefois une ville en cette commune, et on en voit encore les restes. Or quelle pouvoit être cette ville, sinon Dariorig? On ne peut en nommer aucune autre qui ait occupé ce lieu.

2.° On montre en ce territoire un lieu où César conféra avec les députés des Venètes, et un autre lieu où il fit cruellement mourir leurs sénateurs. Cette tradition donne lieu de croire que cette commune étoit le séjour du sénat, et par conséquent il ne faut pas chercher ailleurs le chef-lieu de la Vénétie.

3.° Si on y prend garde, on s'apercevra que ce territoire étoit la principale habitation d'un peuple puissant et un centre d'activité qui étendoit son influence sur les lieux circonvoisins. Car, outre les nombreux monuments celtiques qu'on y voit encore, et qui, par leur masse, sont plus imposants que ceux de Carnac même, on trouve à partir de ce point, et sur un rayon de plusieurs lieues, des monuments de même nature, en plus grand nombre, je pense, qu'en aucun autre lieu du globe dans un terrain de même étendue. Témoins Arzon, St.-Gildas, Sarzeau, l'Isle-longue, Gavrinis, l'Isle-aux-Moines, l'Isle-d'Arz, Carnac, Crac'h, Erdeven, Plouharnel, Quiberon, Plouhinec, etc.

4.° A Loc-Maria-Ker la mer est profonde, et l'anse de Port-Navalo, qui n'en est séparée que par le détroit, fournit un abri sûr aux vaisseaux, comme l'annonce le nom même de Port-Navalo, qui vient de *Portus navalis*.

Cette position étoit donc très-favorable pour le chef-

lieu d'un peuple commerçant, et beaucoup plus que celle de Vennes, ville trop éloignée de la mer et dont le port n'a jamais pu avoir beaucoup de profondeur.

Ces raisons, sans contredit, sont éblouissantes, mais cependant elles ne sont pas démonstratives.

En effet, 1.° quoique nous ne puissions pas nommer la ville qui existoit à Loc-Maria-Ker, on n'est pas en droit d'en inférer que ce devoit être Dariorig, car les noms des autres villes de l'antique Vénétie nous sont tous également inconnus.

2.° Les traditions de Loc-Maria-Ker peuvent être nées de l'opinion que Dariorig y étoit situé. Car combien ne pourroit-on pas citer de traditions et d'opinions populaires qui doivent leur origine ou à un préjugé déjà reçu, ou à un nom propre, ou à quelqu'autre cause semblable (1).

3.° Les nombreux monuments qui décorent Loc-Maria-Ker et ses environs prouvent très-bien que l'ancienne ville de cette commune étoit considérable et, si l'on veut, la plus puissante et la plus riche de la Vénétie. Mais la capitale de ce pays pouvoit être ailleurs, comme aujourd'hui Vennes est le chef-lieu du Morbihan quoique Lorient soit plus riche et plus populeux.

4.° J'avoue que la position de Loc-Maria-Ker convient parfaitement à une ville commerçante; mais est-il bien certain que la ville la plus commerçante des Venètes fût leur capitale? et ne voyons-nous pas que Lorient l'emporte sur Vennes par la profondeur de son port et par son commerce, quoique Vennes ait l'honneur d'être le chef-lieu du département?

---

(1) En voici quelques exemples :

1.° Les pierres de Carnac et le coffre de la chapelle de Bethléhem ont donné naissance à des histoires merveilleuses qu'on verra ci-après.

2.° Les bonnes gens ont cru long-temps que Saint Christophe étoit un géant qui porta Jesus-Christ sur ses épaules pour lui faire passer une rivière profonde. Et sur quoi cette fable étoit-elle fondée? Uniquement sur ce que χριστοφόρος, nom grec de St. Christophe, signifie Porte-Christ.

Après avoir atténué les raisons qui portent à croire que Dariorig étoit à Loc-Maria-Ker, écoutons ceux qui prétendent que cette ville est Vennes même.

1.° Vennes, disent-ils, pouvoit s'appeler autrefois *Vennes* et *Dariorig*. Car, comme le dit M. Huet, « Les doubles noms de ville ne sont pas sans exemples. » Ainsi Paris s'appelle aussi Lutèce. Mais, comme ces exemples sont assez rares, ils recourent à une autre raison plus capable de convaincre.

2.° Dariorig a pu perdre son ancien nom pour prendre celui de Vennes, et cette supposition n'est pas aussi hasardée qu'elle le paroît d'abord.

En effet, « Il arriva, dit Pelloutier (1), un chan-» gement considérable dans les Gaules à la fin du » quatrième siècle et au commencement du cinquième. » La plupart des villes (capitales) des Gaules perdi-» rent alors leur ancien nom, et prirent celui du peu-» ple dans le territoire duquel elles étoient situées. » (*Hist. des Celtes, tome II, page 122.*)

Pour confirmer cette assertion, citons quelques exemples de ces changemens de noms.

Andomaturum LINGONUM (Langres) devint LINGONES.
Agendicum SENONUM (Sens) devint SENONES.
Atuatuca TUNGRORUM (Tongres) devint TUNGRI.
Avaricum BITURIGUM (Bourges) devint BITURICÆ.
Augustoritum PICTONUM (Poitiers) devint PICTAVIUM.
Autricum CARNUTUM (Chartres) devint CARNUTUM.
Bratuspantium BELLOVACORUM (Beauvais) devint BELLOVACUM.
Cæsarodunum TURONUM (Tours) devint TURONES.
Condivincum NANNETUM (Nantes) devint NANNETES.
Condate RHEDONUM (Rennes) devint RHEDONES.
Juliomagus ANDEGAVORUM (Angers) devint ANDEGAVUM.
Lutetia PARISIORUM (Paris) devint PARISII.

(1) Voyez aussi d'Anville, notice de l'ancienne Gaule, *pages* 118 *et* 125.

L'annotateur de Pelloutier ajoute que *Dariorigum Venetorum* devint aussi alors *Venetiæ*, et je pense qu'il a raison. Car quand on considère qu'au second siècle, le chef-lieu de la Vénétie se nommoit *Dariorigum*, et qu'au cinquième siècle il s'appeloit déjà *Venetiæ*, on est bien porté à croire que l'ancien nom de *Dariorigum* fut alors métamorphosé comme les noms de tant d'autres villes, et qu'on y substitua celui de *Venetiæ*, qui est formé de *Veneti*.

3.° Vennes est depuis treize cents ans, c'est-à-dire depuis le cinquième siècle, en possession de la qualité de capitale des Venètes. Si donc on veut faire croire qu'elle ne l'étoit pas avant cette époque, et de temps immémorial, on doit exhiber des titres positifs et indubitables, et cependant on n'a à offrir au public que des probabilités.

4.° La table théodosienne indique une route qui conduisoit de Nantes à l'extrémité de la Bretagne, à peu près vers le lieu où est Brest. Or les premiers lieux marqués sur cette route sont *Duretie* et ensuite *Dartoritum*, sur quoi M. d'Anville observe : « La » table étant souvent peu correcte dans la manière » dont les noms de lieux y sont écrits, je suis per- » suadé qu'il convient de lire *Durerie* (1) au lieu de » *Duretie*, comme *il est vrai* que dans le nom de » *Dartoritum* il y a des lettres qui doivent être » remplacées par d'autres, puisque ce nom, connu » d'ailleurs, est *Dariorigum*. » (*Notice de l'ancienne Gaule, article Durerie, page 277.*)

Voilà donc une route de Nantes à Brest, qui passoit par Dariorig. Or je demande à tout homme qui a jeté les yeux sur une carte du Morbihan, si un grand chemin dirigé de Nantes à Brest a pu passer par Loc-Maria-Ker ?

Ces raisons me paroissent assez convaincantes, et

(1) Lieu sur la Vilaine, près de Rieux.

je pense que Vennes étoit le chef-lieu de la Vénétie dès le temps de César.

On dira peut-être que, selon cet historien, toutes les villes des Venètes étoient situées sur des promontoires que la mer environnoit deux fois chaque jour, ce qui n'a jamais pu arriver à Vennes. Mais César n'a pas écrit ce qu'on lui prête, et il dit seulement que *la plupart* des *oppida* de la Vénétie étoient placées sur des langues de terre que la mer changeoit en isles deux fois chaque jour : « *Erant ejusmodi* » ferè *situs oppidorum ut posita in extremis lin-* » *gulis, promontoriisque, etc.* »

A l'occasion de ces paroles, j'observe que depuis le siècle de César la mer a bien rongé, bien adouci les côtes de la Vénétie. Car, quoi qu'en dise D. Morice, on n'y voit plus ces presqu'isles assez spacieuses pour contenir des villes ou de vastes camps, et qui deviennent des isles à chaque marée. Quiberon même ne forme pas une exception; car loin d'être environné de la mer deux fois en vingt-quatre heures, il ne l'est que rarement.

Guerre des Venètes contre César.

La Gaule étoit déjà vaincue et tranquille, lorsque Crassus, qui étoit en quartier d'hiver dans l'Anjou, et qui manquoit de vivres, envoya Velanius et Silius en demander aux Venètes.

Ceux-ci retinrent les députés de Crassus et n'eurent pas de peine à engager dans une ligue commune les cités voisisines, qui ne portoient qu'en frémissant le joug des Romains, et même les habitans de la Grande-Bretagne, qui craignoient eux-mêmes pour leur liberté, sans compter les peuples de Lizieux, d'Avranches, du Perche, d'une partie du Brabant et de la Gueldre.

César ne parle que brièvement et vaguement des

villes de la Vénétie et des moyens qu'on employa pour les défendre. Il faut donc recueillir dans ses commentaires ce qu'il rapporte de la manière dont les autres Gaulois fortifioient leurs places et soutenoient les siéges. Par là nous apprendrons comment les Venètes se défendirent. Car ils ne le cédoient en rien aux autres Gaulois ni en industrie ni en science militaire.

1.° Au temps de César les Bretons insulaires n'avoient pas encore de villes ceintes de murailles. On ne les voit jamais se réfugier ni se défendre contre César que sur les montagnes et dans les forêts, dont ils fermoient les avenues avec des arbres coupés, et c'étoit à ces lieux ainsi retranchés qu'ils donnoient le nom de villes. (*César, liv. 5.*)

Il en étoit ainsi des Germains au temps de Tacite, et ils regardoient comme une lâcheté d'opposer à leurs ennemis des places régulièrement fortifiées.

2.° Mais long-temps avant César plusieurs peuples Celtes, tels que les Espagnols, les Thraces et d'autres, avoient été obligés d'élever des murailles pour sauver leur liberté. Les Gaulois notamment prirent ce parti pour arrêter les courses des Germains qui passoient souvent le Rhin, et pour résister aux Romains qui les pressoient vivement depuis qu'ils eurent une fois passé les Alpes.

3.° Les Gaulois donc avoient des châteaux forts, et César en parle souvent : « *Cunctis oppidis, castellis-*
» *que desertis.* » (Lib. 2.) — « Castellis*que com-*
» *pluribus eorum expugnatis.* » (Lib. 3.)

4.° Ils avoient de plus des places plus considérables que César nomme *Oppida*, et qui étoient très-fortes. Elles étoient placées ou sur des montagnes d'un accès difficile, ou en des lieux protégés par des rivières ou par des marais. Tels étoient les oppida d'*Uxellodunum*, de *Vesontio* (Besançon), d'*Avaricum* (Bourges), et autres.

Mais la plupart des *oppida* qui faisoient la force des Venètes étoient situées sur des langues de terre qui s'avançoient dans la mer, dont on ne pouvoit approcher par terre quand la mer étoit haute, et qu'il étoit dangereux d'aborder par mer, parce que, au temps du reflux, les vaisseaux demeuroient à sec et en danger d'être incendiés. D'ailleurs quand les Venètes se sentoient trop pressés dans une place, ils montoient sur leurs vaisseaux, et ils se réfugioient dans une autre *oppidum* voisine où il falloit les assiéger de nouveau.

5.° Les Gaulois ceignoient leurs *oppida* de bonnes murailles : « *Hunc* murus *circumdatus arcem efficit.* » (Lib. 1.)

« *Hi, ubi circumfusâ multitudine hominum totis* » mœnibus, *undiquè in* murum *lapides jaci capti* » *sunt*, murus *defensoribus nudatus est.* » (Lib. 2.)

« *Propter* muri *altitudinem.... expugnare non* » *potuit.* » (Lib. 2.)

« *Quem locum* duplici altissimo muro *munierant.* » (Lib. 2.)

6.° Pour se faire une idée précise de la force de ces murs et de l'artifice avec lequel ils étoient construits, il n'y a qu'à lire ce qu'en rapporte César.

Les Gaulois couchoient par terre, à deux pieds l'une de l'autre, de grosses poutres qui avoient quelquefois 40 pieds de longueur, et qui étoient unies les unes aux autres par des traverses; ils remplissoient de terre les intervalles de ces poutres, et par dehors elles étoient revêtues de grosses pierres. A ce lit de poutres, de terre et de pierres, ils ajoutoient une assise de pierres sur laquelle ils plaçoient un autre lit semblable au premier, et l'ouvrage étoit ainsi continué jusqu'à la hauteur convenable. Pour ce qui est de sa largeur, elle étoit quelquefois de 40 pieds.

Ces sortes de murs étoient très-avantageux et très-

commodes pour la défense des places ; car les pierres les mettoient à l'épreuve du feu, et les poutres du belier. « *Ab incendio lapis et ab ariete materia de-* » *fendit.* » (Lib. 7.)

Pour faciliter la défense de ces murs, les Gaulois y ajoutoient des tours. « *Totum murum ex omni parte* turribus *contabulaverant.* » (Lib. 7.)

7.° Comme ils étoient très-industrieux « *Ut est sum-* » *mæ genus solertiæ* », ils eurent bientôt appris des Romains la science militaire. Ils prévenoient l'effet des faux dont les ennemis se servoient, en les saisissant avec des lacets et en les tirant à eux avec des machines ; ils ruinoient leurs terrasses en poussant des mines par-dessous ; ils couvroient leurs tours de peaux fraîches pour les défendre du feu ; nuit et jour ils faisoient des sorties, tomboient sur les travailleurs, mettoient le feu aux machines et, pour l'enflammer de plus en plus, ils y lançoient de la poix et des boules de suif. A mesure que les Romains élevoient leurs terrasses et leurs tours, ils élevoient les leurs par le moyen des mâts qui y étoient attachés et sur lesquels ils établissoient de nouvelles galeries. Quand l'ennemi ouvroit une mine, ils l'éventoient et la rendoient inutile en la remplissant de grosses masses de pierre, de poix et de pieux pointus qui arrêtoient les mineurs.

Voilà comment les Gaulois se défendoient, voilà par conséquent comment se défendirent les Venètes. Nous ne connoissons ni les traits de bravoure par lesquels ils se signalèrent, ni le détail de leurs opérations militaires, et personne n'a plus de droit que nous de se plaindre de la trop concise narration de César.

Un habile antiquaire a mis récemment au jour un mémoire où il soutient que les *oppida* des Gaulois étoient simplement de vastes camps, fortifiés partie par la nature, partie par l'art, où ils se réfugioient dans les moments de danger avec leurs familles, leurs

biens et leurs troupeaux, mais où ils ne demeuroient pas en temps de paix.

L'Auteur de la dissertation prouve bien qu'ils avoient des *oppida* de cette espèce ; mais il semble qu'on ne peut refuser de leur donner aussi des villes habitées en tout temps, et néanmoins capables d'une vigoureuse défense. Bourges, par exemple, étoit une place très-grande et très-forte : « *Oppidum Avaricum... erat* » *maximum munitissimumque* », et elle soutint long-temps un siége où tout l'art de la tactique romaine fut mis en œuvre. Cependant je suis bien trompé si Bourges n'étoit pas une ville semblable aux nôtres. Vercingétorix et ses officiers délibéroient si on la brûleroit ou si on la défendroit. Les habitants du canton se jetèrent tous à ses pieds pour le conjurer de ne pas les obliger à brûler eux-mêmes une ville qui étoit une des plus belles de la Gaule, l'ornement et le soutien de leur cité. Ces paroles ne donnent-elles pas l'idée d'une véritable ville, et diroit-on d'un simple camp retranché qu'il est « *pulcherrimam propè totius* » *Galliæ* URBEM, *quæ et præsidio et* ORNAMEN- » TO *sit civitati?* ».

8.° Après la prise de plusieurs villes des Venètes, qu'ils avoient pourtant pris la précaution de fortifier, César, voyant sa peine inutile, et qu'il ne pouvoit ni les dompter ni empêcher leur retraite, prit le parti d'attendre la flotte dont il avoit fait construire une partie sur la Loire, et tiré l'autre du Poitou et de la Saintonge.

Quand elle fut arrivée il attaqua celle des Venètes qui étoit de deux cent vingt voiles.

Les vaisseaux de ces derniers étoient tous de bois de chêne, grands et élevés ; ils étoient à l'épreuve de l'éperon, tant ils étoient solides, et on ne pouvoit les attaquer facilement à cause de leur hauteur. Leurs voiles étoient formées de peaux cousues ensemble, et

au lieu de cables ils avoient des chaînes de fer, méthode à laquelle on commence à revenir en Angleterre et à Nantes.

Les galères romaines ne pouvoient rien contre un armement si formidable, et les Romains auroient été infailliblement vaincus sans une ruse dont ils s'avisèrent. Ils se servirent de faux tranchantes, emmanchées au bout de longues piques, et coupèrent les cordages des vaisseaux des Venètes, ce qui les mit dans l'impossibilité de manœuvrer, et les livra à la discrétion des ennemis.

C'est ainsi que les Venètes perdirent la liberté dont ils étoient si jaloux (1), et je ne sais s'ils en furent dédommagés par quelques degrés additionnels de civilisation, par la connoissance des arts et des belles lettres que Rome leur donna en échange; car le joug des Romains n'étoit pas toujours léger.

Il est probable que le mémorable combat qui décida du sort de la Vénétie se donna dans la baie de Quiberon; car les Romains n'auroient pas osé s'engager dans le Morbihan dont ils ne connoissoient ni les rochers ni les bas-fonds, et d'ailleurs il étoit facile aux Venètes de les arrêter au détroit de Port-Navalo, et même ils allèrent au-devant des Romains.

MONUMENTS.

Les Venètes ne nous ont pas laissé de livres, parce que les Gaulois n'en écrivoient point, de peur, dit César, de divulguer leurs mystères, et de peur aussi que les élèves ne négligeassent de cultiver leur mémoire. (*Guerre des Gaules, liv. 6.*) Mais nous avons sous les yeux un grand nombre de leurs mo-

(1) « (Veneti) reliquas civitates sollicitant, ut in ea libertate quam à » majoribus acceperant permanere, quàm Romanorum servitutem per- » ferre, mallent. » (*César, lib. 3.*)

numents sur lesquels il est d'autant plus convenable d'appeler l'attention du public, que peu de gens en connoissent la nature, la destination primitive, la multitude, la haute antiquité, et que la plupart du monde en ignore les noms et même l'existence.

Barrows. (Planche III, fig. 1.)

Les Barrows sont des monticules de pierres mêlées de terre, quelquefois de la hauteur d'une table, et quelquefois de 30 pieds ou plus d'élévation. On en voit un dans Arzon, deux dans Loc-Maria-Ker, un à Carnac et d'autres ailleurs, qui ont de grandes dimensions. Il en existe de plus petits dans la commune de Limerzel, dans l'Isle-aux-Moines et en d'autres lieux du Morbihan. On les nomme aussi *Tumulus*, *Buttes*, *Mottes*, *Montissels*, *Puyjolys*, *Moutes-tombes*, *Moutussels*, *Puyjouis*, *Combes*, *Combelles*, etc.

On fait diverses conjectures sur la destination de ces collines artificielles ; mais je ne crains pas d'assurer que ce sont des tombeaux, et je puis en fournir des preuves.

1.° Il y avoit près de la ville de Troie un de ces monuments qu'Homère décrit ainsi : « Devant la ville, » à quelque distance de ses murailles, il y a une col- « line assez étendue, d'une pente douce et facile de » tous côtés.... Les dieux l'appellent le tombeau de » l'agile Myrinne. »

Ἀθάνατοι δέ τε σῆμα πολυσκάρθμοιο Μυρίννης. (Iliade, liv. 2, vers 814.)

« Cette Myrinne, dit Madame Dacier, étoit une » Reine des Amazones. Au reste, on voit ici la cou- » tume d'enterrer les héros et les héroïnes au pied » des collines et des montagnes, OU PLUTOT, d'élever » tant de terre sur ces tombeaux, que dans la suite » des temps c'étoient des montagnes. » (*Remarques sur le 2.e liv. de l'Iliade, page 377.*)

2.° Ce tombeau de Myrinne peut exister encore, car M. le Chevalier, voyageant dans la Troade, découvrit un bon nombre de monuments de la même espèce. Voici ce qu'il dit d'un de ces monticules, pages 15 et 16 : « Je m'informai si les Turcs... avoient » coutume de désigner cette petite montagne par quel- » que nom particulier. J'appris qu'ils la regardoient » comme un tombeau des infidèles, et qu'ils lui a- » voient conservé le nom très-extraordinaire de Tépé, » le même que les anciens Egyptiens donnoient à leurs » tombeaux. »

3.° En 1787, M. de Choiseul-Gouffier fit fouiller le plus grand Barrow qui se trouve au cap de Sigée, et qui passe pour le tombeau d'Achille. Vers le centre on trouva deux grosses pierres appuyées l'une sur l'autre en angle par le haut et formant une espèce de tente, sous laquelle étoit une petite Minerve placée sur un char attelé de chevaux, et une urne remplie de CENDRES, de charbons et d'OS HUMAINS.

Si ce Barrow n'est pas un tombeau, il n'y en eut jamais.

4.° Sozomène raconte que Constantin, songeant à bâtir une nouvelle capitale de son empire, choisit d'abord pour son emplacement le voisinage de l'Hellespont, un peu au-dessus du tombeau d'Ajax, dans le lieu où l'on dit qu'étoit le camp des Grecs pendant le siége de Troie : « *Paulò supra Ajacis tumulum.* » (*Lib. 2, cap. 2.*)

Or ce tombeau d'Ajax étoit, ou plutôt est un Barrow; car il existe encore sous le nom de tombeau d'Ajax, quoiqu'il soit en ruine.

5.° Dans l'Enéïde on voit Enée élever un tombeau à Polydore, et ce tombeau est un véritable Barrow. « Nous fîmes les funérailles de Polydore, et nous » élevâmes un grand amas de terre sur son tombeau. » « *Ergò instauramus Polydoro funus, et* ingens » *Aggeritur tumulo* tellus. » (Lib. 3, vers 62.)

On ne doit pas s'étonner de voir citer Homère et Virgile pour expliquer des monuments celtiques. On verra ci-après que la Grèce et l'Italie étoient pleines de colonies du peuple Celte.

6.° Servius, commentateur de Virgile, a soin d'observer qu'on faisoit des amas de terre sur les ossements, et qu'un monticule de cette nature se nommoit *tumulus* (tombeau). « *Terræ congestio super ossa,* » tumulus *dicitur.* »

7.° La coutume d'élever des monticules de terre sur les cendres des hommes célèbres étoit très-commune parmi les anciens peuples. « On trouve, dit un auteur » moderne, fréquemment ces buttes tumulaires dans » les Etats-unis de l'Amérique et dans la Floride. Des » plateaux de la Scythie Asiatique jusqu'à l'océan, ce » mode de sépulture fut en usage. Il le fut dans l'Asie » mineure. Les royaumes du nord de l'Europe pré- » sentent un très-grand nombre de collines sépulcrales. » On en trouve le long du Danube, dans les an- » ciennes plaines de Mésie et de Thrace, en Grèce, » en Italie, en France, en Allemagne, dans les Isles- » Britanniques, dans toute l'Europe. Le Baron de » Tott en vit chez les Tatars Nogeais. Il y en a une » près le Port-Louis, dans la petite isle de St.-Michel. » Il y en a deux à Rhuis, appelées l'une le Grand- » mont, l'autre le Petit-mont. Il y en a deux près » de Loc-Maria-Ker, appelées l'une la butte de *Heleu,* » l'autre la butte de César. »

J'observe en passant que ce passage renferme deux légères méprises touchant les deux monticules factices de la presqu'isle de Rhuis. Celui que l'auteur appelle le Grand-mont se nomme *butte de Tumiac,* et est bien éloigné de la côte escarpée qui porte le nom de Grand-mont; l'autre, à la vérité, est assez proche de la côte nommée le Petit-mont; mais c'est un Galgal, et non un Barrow.

8.° Pourquoi chercher au loin des preuves quand nous en avons près de nous ? La butte dite *le Heleu*, qu'on voit en Loc-Maria-Ker, est évidemment une masse sépulcrale qui enveloppe les restes, je ne dis pas d'un individu, mais d'un très-grand nombre d'hommes, et peut-être d'une génération.

On a coupé un de ses flancs, et dans le plan vertical laissé à découvert on voit successivement des couches de terre glaise et des couches d'une matière noire, brûlée et mêlée de charbons, dont j'ai des échantillons.

Galgals.

1.° Les Galgals sont des monceaux énormes de cailloux, sans mélange de terre, sans liaison de ciment, et qui ont la forme conique et l'élévation des plus grands Barrows. (*Planche III, fig. 2.*)

Le mot Galgal paroît formé de l'hébreu (GL), par une réduplication assez commune en cette langue, et il signifie monceau.

M. le Chevalier trouva dans la Troade un monument de cette nature. « Je remarquai, dit-il, avec » étonnement que j'étois entouré de monticules sem- » blables à ceux que j'avois déjà trouvés dans d'au- » tres parties de la plaine (c'est-à-dire de Barrows). » L'un d'eux cependant me parut avoir quelque chose » de singulier dans sa structure. Je m'en approche, » et je vois qu'il n'est pas comme les autres un mon- » ticule couvert de gazon, mais un amas énorme de » cailloux jetés sans ordre les uns sur les autres. » (*Voyage dans la Troade*, *p. 167.*)

Il existe aussi dans l'isle de Malthe un Galgal qu'on nomme débris de la tour des géants, et qui diffère des autres en ce qu'il est composé de très-grosses pierres.

2.° Le plus ancien Galgal dont l'histoire fasse mention fut élevé par Jacob. Ce Patriarche revenant de

la Mésopotamie, fut poursuivi par Laban, qui avoit des intentions hostiles. L'oncle et le neveu ne tardèrent pas à se réconcilier, et se firent réciproquement des promesses ; après quoi Jacob « prit une pierre, » et l'ayant dressée comme un monument, il dit à » ses frères : apportez des pierres, et ils en amassè- » rent un monceau sur lequel ils mangèrent. *Qui » congregantes fecerunt tumulum comederuntque » super eum.* » (Genèse, ch. 31. v. 45 et 46.)

Cet amas de cailloux, fait à la hâte par un petit nombre de voyageurs, et qui ne pouvoit pas être fort élevé, devoit servir de témoin contre celle des deux parties qui manqueroit à ses engagements, et fut nommé *Gal-aad*, c'est-à-dire *monceau du témoignage.*

Galgals tombeaux.

1.° En d'autres occasions des Galgals ont été élevés pour servir de tombeaux. Après qu'Achan eut été lapidé, on amassa sur son corps un grand monceau de pierres. « *Congregaverunt super eum acervum » magnum lapidum, qui permanet usque in præ- » sentem diem.* » (Josué, 7. 26.)

2.° Quand le Roi de Haï fut descendu de la croix, on mit sur son cadavre un grand monceau de pierres. « *Congesto super eum magno acervo lapidum, qui » permanet usque in præsentem diem.* (Josué, 8. 29.)

3.° L'armée de David, victorieuse d'Absalon, prit le corps de ce jeune prince, le jeta dans une fosse et le couvrit d'un amas de pierres très-élevé. « *Com- » portaverunt super eum acervum lapidum MAG- » NUM NIMIS.* (Rois, liv. 2. ch. 18. v. 17.)

4.° Œdipe prenant son père Laïus et les deux esclaves qui le suivoient pour des voleurs, les tua, et ils furent ensevelis sous des amas de pierres.

5.° Enfin Virgile fit dans sa jeunesse l'épitaphe d'un

brigand dont le corps fut couvert par un Galgal.
« *Monte sub hoc lapidum tegitur Balista sepultus.*
» *Nocte, die, tutum carpe, viator, iter.* » (Vita Virg.)

Il paroît, par les cinq faits qui viennent d'être cités, que parmi les Hébreux, les Grecs et les Romains, les Galgals étoient des tombeaux déshonorants qu'on élevoit pour ceux qui avoient été ou qui auroient mérité d'être lapidés.

Il y a lieu de croire que les Galgals du Morbihan couvrent aussi les ossements ou les cendres de quelques anciens Venètes, et l'analogie ne permet guères d'en douter quand on les compare avec les Barrows, dont ils ne diffèrent qu'en ce que dans ceux-ci les cailloux sont mêlés avec des terres qui en forment la liaison, au lieu que dans les Galgals le spierres sont sans mélange.

Galgals sacrés.

Quoique les Galgals aient servi à illustrer les morts, à couvrir et à protéger leurs cendres, il est possible qu'ils aient aussi tenu au culte grossier de nos ancêtres, ce que j'infère de la coutume qu'avoient les Grecs et les Romains d'élever des monceaux de pierres sèches en l'honneur de leurs dieux, coutume qu'ils devoient probablement à la rusticité des Celtes.

1.° Homère semble parler d'un de ces Galgals sacrés quand il dit : « Comme je marchois au lieu où est » l'élévation consacrée à Mercure : Ὅθι Ἑρμαῖος λόφος ἐστίν. » (*Odys. liv. 16. v. 471.*) Car Suidas, expliquant le mot Ερμαιον, dit que c'est un monceau de pierres consacré à Mercure. « Ερμαιον, *acervus lapidum Mercurio* » *sacer.* »

2.° Herychius nous apprend qu'on donnoit le nom de *Hermes* (qui est le nom Grec de Mercure) à des amas de pierres qu'on faisoit le long des chemins. « *Her-* » *mas dicunt acervos lapidum qui in viis reperiuntur.* »

3.° On donnoit aussi à ces monceaux de cailloux le nom latin de *Mercurius*. « Un Mercure, dit Saint » Isidore de Séville, est un monceau de pierres. » *Mercurius, lapidum congeries.* »

4.° La Vulgate parle aussi de ces monticules factices, quand elle dit : « Comme celui qui jette une » pierre dans un monceau dédié à Mercure, etc. *Sicut* » *qui mittit lapidem in acervum Mercurii.* » (Prov. 26. v. 8.)

Ce que les Grecs et les Romains faisoient pour Mercure, les Gaulois pouvoient le pratiquer en l'honneur de quelqu'une de leurs divinités (1). Car pour Mercure et les autres dieux de Rome et de la Grèce, il n'y a pas d'apparence qu'ils les honorassent, ni même qu'ils les connussent dans les siècles antérieurs à la conquête de la Gaule par César, quoi qu'en disent les anciens historiens, qui, sur la moindre similitude, confondoient les dieux des nations étrangères avec ceux de Rome ou d'Athènes, ne croyant pas qu'on pût avoir un autre système religieux que celui de leur patrie.

Dolmens (Planche II, fig. 1.)

Les Dolmens sont des pierres longues et larges, qui sont placées horizontalement sur d'autres pierres verticales, comme des tables sur leurs colonnes. On les nomme aussi Pierres-levées, Pierres-levades, Tables du diable ou des fées, etc.

Ces monuments, très-communs dans le Morbihan, ont tiré leur nom de *taul* (en construction *daul*), qui en Breton signifie table, et de *mæn*, qui signifie pierre. Ainsi on devroit écrire *Daul-mæn ;* mais je me conforme à l'usage. « *Quem penes arbitrium est, et*

(1) Il se trouve aujourd'hui des gens qui veulent nous faire accroire que les Gaulois n'étoient pas polythéistes, parce qu'ils reconnoissoient un dieu suprême, comme si on ne pouvoit pas le reconnoître, ainsi que faisoient les Grecs et les Romains, et cependant rendre, comme eux, un culte de latrie à des divinités secondaires.

« *jus et norma loquendi.* » (Hor. art. poet. v. 72.)

1.° La tradition générale en France et en Angleterre est que ces tables sont des autels Druidiques, et tout favorise cette opinion.

2.° Il est certain que les Gaulois immoloient des victimes sur des autels; car Lucain parle d'autels dressés pour le culte de *Hesus*, de *Teutates* et de *Taranis*. (1). « *Teutates, horrensque feris* altaribus *Hesus*. »

Ailleurs il fait mention de ces mêmes autels où l'on pratiquoit de funestes sacrifices.

« .... *Barbara ritu*
» *Sacra Deûm, structæ sacris feralibus* aræ. »
(L. 3. v. 403.)

3.° Tacite, parlant de l'isle de Mone (2), où étoit le centre de la religion des Druides en Angleterre, dit: « On abattit les forêts où les gens du pays avoient » pratiqué jusqu'alors de cruelles superstitions, fai- » sant fumer le sang des captifs sur les *Autels* qui » y étoient dressés, et consultant la divinité par les » entrailles de ces victimes. » (*Ann. XIV. 29 et 30.*)

4.° Parmi nous se sont conservés des monuments celtiques de toutes espèces, des Barrows, des Galgals, des Menhirs, des Cromlechs, etc. Les autels seroient-ils les seuls qui auroient totalement disparu ?.. Et si quelques-uns ont échappé aux ravages du temps, où peut-on mieux les trouver que dans nos Dolmens, si semblables à des autels ?

5.° La forme brute et irrégulière de ces tables antiques et leur élévation, qui quelquefois n'est pas à

---

(1) *Teut* étoit le dieu suprême des Celtes. Ils le regardoient comme le père des hommes et des dieux inférieurs, de même que les Romains, descendants de ce peuple et conservateurs de ses opinions et de ses coutumes, regardoient leur Jupiter, dont Virgile dit qu'il est « *hominum* » *sator atque deorum*. » (Æneïd. lib. I. ver. 258.) C'est pour cela que les Celtes ajoutoient au nom de *Teut* celui de *Tat*, ou plutôt de *Tad* (père), comme les Latins ajoutoient à *Ju* ou *Jou*, nom propre de dieu parmi eux, celui de *pater*, qui, par corruption, se changea ensuite en *piter*.

(2) Aujourd'hui nommée *Anglesey*.

la portée de la main de l'homme, ne doivent pas nous détourner de l'opinion qui les regarde comme des autels. Car Moyse voulut qu'on dressât au Seigneur un autel où le fer n'auroit point passé : « *De lapi-* » *dibus quos ferrum non tetigit.* » (Deut. 27. v. 5.)

Arrien avoit vu des autels de pierres non dégrossies dans l'Asie mineure, non loin de la Galatie, pays qui avoit été en grande partie peuplé par les Celtes.

Et pourquoi les autels des Gaulois auroient-ils été taillés et polis, puisque presque tous leurs autres monuments sont grossiers et agrestes, et que les simulacres tels quels de leurs dieux étoient informes et sans art ?

« .... *Simulachraque mæsta deorum*
» *ARTE carent, cæsisque extant INFORMIA truncis.* »
(Lucain, liv. 3. v. 412.)

Quant à l'élévation de certains Dolmens, elle pouvoit avoir pour but de faciliter à tout le peuple la vue des sacrifices qu'on y faisoit, et on pouvoit y monter par des rampes en terre, comme on montoit par un plan incliné à l'autel des holocaustes du temple de Salomon, qui avoit quinze pieds de hauteur.

6.° Quelqu'un pourra objecter que plusieurs Dolmens se trouvent en des lieux écartés, incultes et peu convenables à des autels.

Mais cette difficulté se changera en preuve si on considère, d'après le témoignage de toute l'antiquité, que les Celtes pratiquoient leurs cérémonies religieuses en des lieux inhabités et non cultivés, et (pour en donner une preuve) que les autels Gaulois dont Lucain a parlé étoient dans une forêt obscure, sauvage et où tout inspiroit une espèce d'horreur.

« *Lucus erat longo nunquàm violatus ab ævo,*
» *Obscurum cingens connexis aera ramis.*
» *Hunc non ruricolæ Panes, nemorumque potentes*
» *Sylvani, Nymphæque tenent, sed barbara ritu*
» *Sacra Deûm, structæ sacris feralibus* aræ... »
(Lib. III. v. 399.)

Il ne faut donc pas s'étonner de voir aujourd'hui des autels Druidiques situés en des lieux écartés et incultes. Ils l'étoient tous autrefois ; et si quelques-uns sont près des habitations et sur des terres cultivées, c'est parce que depuis le temps des anciens Gaulois on a beaucoup bâti et beaucoup défriché.

7.° Une autre difficulté se tire des cendres qu'on a trouvées sous un Dolmen de Loc-Maria-Ker, et des ossements humains qu'on a rencontrés sous plusieurs autres monuments pareils en Angleterre. Car ces tristes débris de l'humanité semblent indiquer que les Dolmens sont des pierres sépulcrales plutôt que des autels.

Cette objection n'est pas aussi sérieuse qu'elle le paroît d'abord. Car il est possible que les Dolmens qui couvrent aujourd'hui des restes de corps humains fussent des autels, et qu'on y ait néanmoins déposé les cendres ou les ossements soit de la première personne qu'on y avoit immolée, soit de quelqu'autre homme qu'on vouloit honorer, ce qui ne seroit pas plus extraordinaire que de voir les premiers Chrétiens placer sous les autels les corps des Martyrs, ou de voir, dans les siècles suivans, inhumer tant de cadavres dans les églises.

Demi-Dolmens. (Planche IV, fig. 3.)

Les Demi-Dolmens sont des tables de pierre appuyées d'un côté sur deux colonnes, comme les Dolmens, et dont l'autre flanc porte immédiatement sur la terre. Ces monuments sont assez communs ; mais leur destination est inconnue.

Menhirs.

Le nom de Menhir est formé des mots Bretons *mæn* (pierre) et *hirr* (long), et signifie *pierre longue*. On

nomme ainsi des pierres implantées verticalement dans la terre, soit qu'elles soient petites, comme les bornes des champs, soit qu'elles élèvent leurs têtes à la hauteur de 20, de 30 et quelquefois de plus de 60 pieds. (*Planche III, fig. 3, et planche I, fig. 4.*)

On les nomme aussi Mæn-saôs (pierres levées) et Peulvans (piliers de pierre), nom composé de *peul* (pilier) et de *maen* (pierre), qui en construction se change en *vaen*, et par contraction en *væn* ou *vân*. On leur donne aussi les noms de pierres-fiches, de pierres-fichades, de hautes-bornes, etc.

La plupart de ces monuments peuvent être regardés comme des signaux élevés sur les dépouilles mortelles de personnages illustres, et il est facile d'en administrer des preuves.

Menhirs tombeaux.

1.° L'authenticité des poésies d'Ossian est aujourd'hui reconnue (1), et on peut citer ce Barde renommé en témoignage des coutumes de son siècle et de son pays. Or il parle constamment des Menhirs comme de pierres sépulcrales.

« .... Sous des arbres voisins
» Ils s'arrêtent tous deux. Regarde cette PIERRE...
» Sais-tu dans le tombeau qui dort en ce moment ?
» Sais-tu que ma main meurtrière,
» En immolant Dermide immola ton amant ? »
(*Mort d'Oscar.*)

2.° Grégoire de Rostrenen, dans son dictionnaire François-Celtique, raconte un fait curieux et décisif que voici : « Pilier, ou pierre longue et haute, élevée » dans les landes et sur les grands chemins par les » païens, nos ancêtres.... On en a abattu une près » de Castre, paroisse à quatre lieues de Quimper,

(1) Peu importe que toutes les pièces qui lui sont attribuées soient de lui, ou que quelques-unes d'entr'elles soient d'autres anciens Bardes.

» sous laquelle on trouva onze têtes de morts, dans
» un grand bassin, qui se changèrent en cendre dès
» qu'on y toucha. » (*Article pilier.*)

Ces onze crânes rappellent la coutume qu'avoient les anciens Gaulois de faire mourir avec un défunt les esclaves et les affranchis qu'il avoit aimés. (*César, liv. 6.*)

Les Grecs, en grande partie descendus des Celtes, faisoient aussi quelquefois mourir des hommes pour honorer les funérailles de quelque personnage distingué, d'où vient qu'Achille promit de décapiter, auprès du bûcher de Patrocle, douze fils des plus illustres Troyens.

« *Δώδεκα δὲ προπάροιθε πυρῆς ἀποδειροτομήσω*
» *Τρώων ἀγλαὰ τέκνα.* » (Iliad. liv. 23. vers 22.)

3.° Montfaucon rapporte qu'un ingénieur, chargé de faire des travaux sur une rivière en Normandie, aperçut deux pierres élevées verticalement, et qu'il les fit arracher pour s'en servir. A son grand étonnement, la terre en s'ouvrant sous la bêche et le hoyau laissa à découvert d'abord un squelette, et ensuite une file d'autres squelettes. Voilà donc des Peulvans qui étoient incontestablement des trophées de la mort.

4.° Homère, qui aime tant à décrire, parle des Menhirs comme de pierres sépulcrales. Voici le discours qu'il met dans la bouche d'Ulysse : « J'envoyai une
» partie de mes compagnons au palais de Circé pour
» m'apporter le corps d'Elpenor... Nous coupâmes
» du bois pour le bûcher que nous dressâmes sur
» un cap élevé qui avançoit dans la mer. Quand le
» corps fut brûlé, avec ses armes, nous enterrâmes
» ses cendres.... Nous lui élevâmes un tombeau
» (un Barrow), et nous y dressâmes une colonne
» (un Menhir). »

« *Τύμβον χεύαντες, καὶ ἐπὶ στήλην ἐρύσαντες.* » (Odys. liv. 12. vers 14.)

J'ai remarqué dans la presqu'isle de Rhuis et à l'Isle-d'Arz des Peulvans placés sur des pointes de

terre qui s'avancent dans la mer. C'est une conformité de plus entre les monuments de la Grèce et ceux des Gaulois, ce qui soit dit en passant.

5.° On élevoit aussi un grand nombre de Peulvans sur les terrains où s'étoient livrées de sanglantes batailles, comme le dit Olaüs Magnus : « Les Goths et » les Suédois avoient de toute antiquité la coutume » de dresser verticalement des pierres dans les plaines » ou sur les montagnes où s'étoient donnés de rudes » combats. *Gothorum ac Suenonum antiquissimus* » *mos erat ut, ubi acriores in campis seu monti-* » *bus instituissent et perfecissent pugnas, illic* » *ERECTOS lapides... collocare soliti sint.* » (De gent. septem. cap. 30.)

Quoique ces monuments servissent à conserver la mémoire de célèbres victoires, ils ne laissoient pas d'être des tombeaux, puisqu'on les élevoit dans les lieux mêmes où les guerriers étoient tombés en combattant et où ils étoient inhumés.

Menhirs Dieux.

Mais il y en avoit d'autres qui étoient les objets d'un culte religieux. Le Pelletier le soupçonnoit quand il a dit : « Nos ancêtres n'auroient-ils pas planté ces » pierres pour objet de quelque culte, ou cérémonie » religieuse, et en guise d'idoles ? » (*Dict. de la langue Bretonne, art. Peulvan.*)

Cet auteur s'est borné à émettre cette conjecture sans l'appuyer d'aucune preuve. Je vais tâcher de suppléer à son silence. 1.° Jacob, après la vision mystérieuse qu'il eut à Bethel, se leva « prit la pierre » qu'il avoit mise sous sa tête et l'érigea en monu- » ment, répandant de l'huile par-dessus, et donna » le nom de *Bethel* à la ville, qui auparavant s'ap- » peloit *Luza.* » (Genèse, 28. v. 18.)

Bethel en hébreu signifie maison de Dieu, c'est-à-dire, lieu où il réside et se manifeste ; et Jacob donna ce nom et à la ville de *Luza* et à la pierre même qui lui avoit servi de chevet. « *Lapis iste vo-* » *cabitur domus Dei.* » (Genèse, 28. v. 22.)

Ce monument, qui avoit un but religieux, sans être une idole, donna naissance au culte insensé des pierres brutes et arrosées d'huile.

2.° Les Hébreux avoient du penchant pour cette superstition, puisque Moyse le leur défend : « *Nec* » *insignem lapidem ponetis in terrâ vestrâ, ut* » *adoretis eum.* » (Lev. cap. 26. v. 1.)

3.° Dans Minutius Felix, Octave engage Minutius à ne pas souffrir que Cécile conserve plus long-temps l'habitude d'adorer des pierres frottées d'huile et ornées de couronnes. « *In lapides impingere... unctos* » *et coronatos.* »

4.° Arnobe parle aussi du culte religieux qu'il rendoit lui-même à ces sortes de pierres avant qu'il fût chrétien. « Aussitôt, dit-il, que j'apercevois quelque » pierre huilée, j'allois la baiser, comme si elle eût » renfermé quelque vertu divine, et je lui parlois. » *Si quando conspexeram lapidem.... ex olivi un-* » *guine sordidatum, tanquàm inesset vis præsens,* » *adulabar, affabar.* » (Lib. 1.)

5.° Saint Clément d'Alexandrie dit que les anciens adoroient toutes les pierres ointes. « πάντα λίθον λιπαρὸν « προσκυνοῦν. » (Strom. liv, 7.)

6.° Apulée, quoique païen, blâme la coutume superstitieuse qu'avoient les voyageurs de s'arrêter devant les pierres huilées pour leur rendre des honneurs religieux. « *Neque justiùs religiosam moram viatori* » *objecerit.... lapis unguine delibutus.* » (Flor. 1.)

Ce qu'il y a de singulier c'est que ces pierres huilées se nommoient *Béthules* ou *Baïtels*. Le nom de ces bizarres fétiches, si semblable à *Bethel*, ainsi que

leur onction, circonstances dont les Ethniques ne pouvoient rendre raison, nous ramènent à l'histoire de Jacob, qui en est l'explication, comme elle en a été l'origine.

7.° Les Celtes, et notamment les habitants de la Gaule, partageoient avec les Grecs et avec les Romains le culte des pierres, qui même continua bien des siècles après l'établissement du Christianisme.

Le second concile d'Arles, tenu vers 452, porta le canon suivant : « Si dans le territoire d'un Evêque, » des infidèles allument des flambeaux, ou vénèrent » des arbres, des fontaines ou des PIERRES, et qu'il » néglige d'abolir cet usage, il doit savoir qu'il est » coupable de sacrilége. » (*Can. 23, dans Labbe, tome 4, page 1013.*)

8.° Un concile de Tours, de 567, s'exprime de cette sorte : « Nous conjurons les Pasteurs de chasser » de l'église tous ceux qu'ils verront faire, devant » certaines PIERRES, des choses qui n'ont point de » rapport aux cérémonies de l'église, et ceux qui gar» dent les observances des Gentils. » (*Can. 22.*)

9.° Charlemagne essaya d'abolir cet abus par ses capitulaires : « A l'égard des arbres, dit-il, des » PIERRES et des fontaines où quelques insensés vont » allumer des chandelles et pratiquer d'autres supers» titions, nous ordonnons que cet abus soit aboli. » (*Cap. Liv. 10. titre 64.*)

10.° Il donna même ordre de détruire ces monuments qui étoient une occasion d'idolâtrie pour les ignorants. « Que celui, dit-il, qui, suffisamment averti » par la publication, ne feroit pas disparoître de son » champ les simulacres qui y sont dressés, ou qui » s'opposeroit à ceux qui auroient reçu l'ordre de les » détruire, soit traité comme sacrilége. » (*Cap. tome I, page 5*). (1)

(1) Le propriétaire peu fortuné de la maison natale de Jeanne, jaloux de préserver de la destruction cette précieuse antiquité, a récemment

11.° Parmi les règlements que fit Etgard, Roi d'Angleterre, en 967, on en trouve un qui défend le culte des pierres ; et, comme cette superstition continua de s'exercer, le Roi Canut renouvela, en ces termes, dans le onzième siècle, l'ordonnance de son prédécesseur : « Nous défendons le culte idolâtrique. Or » c'en est un que d'adorer des *pierres*, ou des ar- » bres, ou du bois. *Gentilis est adoratio sive quis* » *SAXA, arbores, lignave coluerit.* »

12.° Le même abus régnoit en Espagne, puisque le onzième et le douzième concile de Tolède avertissent que ceux qui rendent des honneurs religieux à des PIERRES sacrifient aux démons.

Terminons les citations et raisonnons. Puisque nos ancêtres avoient tant de vénération pour les blocs de pierre, on conviendra, je pense, qu'ils ne se contentoient pas de rendre des hommages à ceux que les mains de la nature avoient placés sous leurs yeux en quelques endroits, et que, pour leur commodité, ils en élevoient eux-mêmes en guise d'idoles, comme ils en dressoient sur les cendres des morts.

Parmi ces obélisques grossiers il est difficile de discerner ceux qui sont tumulaires de ceux qui ont été élevés comme des objets du culte public. Il semble qu'on peut rapporter à cette dernière classe ceux qui se distinguent par une masse imposante ou par une forme un peu dégrossie, et ceux qui ont près d'eux des Dolmens, c'est-à-dire des autels celtiques, ou des chapelles destinées au culte catholique. Car il est vraisemblable qu'on a élevé ces édifices pour détourner les nouveaux chrétiens, encore foibles, de la pensée d'honorer ces fétiches selon leur ancienne coutume.

---

rejeté les offres éblouissantes d'un étranger, et S. M. Louis XVIII a récompensé ce noble refus par la décoration de la légion d'honneur. Puisse cet exemple arrêter les bras des stupides destructeurs de nos monuments, qui ne sont plus, comme au temps de Charlemagne, des occasions de scandale public.

Pour ce qui est des Peulvans moins remarquables, ils ont pu eux-mêmes être adorés par un peuple stupide qui, au lieu de les regarder comme des cippes tumulaires, n'y voyoit que des pierres.

Roches-aux-Fées ou *Grottes-aux-Fées.*
(Planche II, fig. 2.)

1.° Dans les contrées où les monuments Celtiques se sont conservés on trouve des carrés longs formés par des pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierre en forme de toits. Ces maisonnettes rustiques sont quelquefois coupées au milieu par une roche, comme par un mur de refend. Ordinairement une large pierre ferme une de leurs extrémités, tandis que l'autre demeure ouverte et tournée vers l'orient. Mais on rencontre aussi des édifices de cette nature qui sont clos de tous les côtés, auquel cas les Anglois les nomment *Kist-vean*, mots qui signifient coffre de pierre.

2.° La Grèce offre un grand nombre de ces édifices champêtres. « J'aperçus, dit M. Fourmont.....
» une grotte de 16 pieds de long sur dix de large.
» Quatre pierres faisoient le devant, le derrière et
» les deux côtés; elle n'étoit couverte que d'une seule
» pierre : toutes étoient brutes et de couleur noire.
» Nous nous rappelâmes ce que nous avions vu à
» Larissa d'Argos, à Athènes, à Hermioné, à l'an-
» cienne Arsinoé de l'Argolide, à Tyrinthe, à My-
» cènes et dans beaucoup d'autres endroits de la Grèce,
» où nous avions vu beaucoup de ces bâtisses que
» Pausanias attribue à des géants. » (*Mém. de l'Acad. des inscrip. tome 15.*)

3.° Le Morbihan possède aussi des Roches-aux-Fées, et comme elles diffèrent si peu des Dolmens, que

quelquefois on leur en donne le nom, je pense qu'elles sont aussi des autels druidiques. Il est vrai que dans un de ces monuments, et à cinq pieds sous terre, on a trouvé deux squelettes (1). Mais, outre qu'en d'autres qui ont été fouillés on n'a rencontré ni cendres, ni ossements, ni aucune autre chose, j'ai déjà observé qu'on a aussi trouvé des cendres sous un Dolmen, quoique les Dolmens soient des autels.

Cromlechs ou *Cercles Druidiques.*

Qu'on se représente une circonférence de cercle sur laquelle on a planté en terre verticalement des pierres contiguës, et on aura l'idée d'un Cromlech ou d'un Chaudron du diable. (*Planche I, fig. 1.*)

Ce nom de Cromlech est composé de *croumm* ou *crom*, qui en Breton signifie *courbe*, et de *lech* qui signifie *lieu* et *pierre*; de sorte que Cromlech veut dire lieu courbe ou pierre courbe, c'est-à-dire circulaire. En Angleterre on donne ce nom à d'autres monuments. L'étymologie du nom est plus facile à trouver que la destination primitive de ces monuments. Je présume que leurs périmètres circonscrivent les lieux où gissent les misérables restes de quelques grands hommes de la république des anciens Venètes. Cette conjecture se changera en certitude lorsque quelque curieux antiquaire les interrogera la bêche à la main, et qu'il y trouvera, avec une joie mêlée de surprise, les cendres ou les ossements de quelques vieux Celtes.

« *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.* »
(Georgiques, liv. I. vers 497.)

Ce qui peut faire espérer qu'on fera cette découverte, c'est qu'Olaüs Magnus regarde les pierres dressées circulairement comme des sépultures de famille: « *Saxa...*

---

(1) Ces squelettes avoient plus de six pieds, ce qui confirme le témoignage des anciens sur la haute stature des Gaulois.

» *ordine.... sphærico familiarum designantia sepul-*
» *turas.* » (De Gent. sept.)

Alignements.

On trouve quelquefois des pierres verticales formant des lignes droites. Tantôt ces pierres sont séparées les unes des autres, et quelquefois elles se touchent comme des soldats dont on fait la revue.

A Carnac onze lignes fort longues sont disposées parallèlement.

A l'Isle-d'Arz il y avoit deux ou trois rangées de Peulvans contigus ; mais il y a quelques années qu'on les arracha et qu'on les brisa en ma présence, et à mon grand regret, pour en délivrer une terre nouvellement défrichée.

On remarque que ces sortes de lignes courent ordinairement de l'est à l'ouest et présentent leur flanc au midi, ce qui peut-être renferme quelque mystère. Cependant on a laissé subsister à l'Isle-d'Arz une suite de roches autrement orientée et très-irrégulière. (*Planche III, fig. 4.*)

Au lieu de hasarder sur ces alignements des conjectures incertaines, j'aime mieux avouer que je n'en connois pas la destination. Si on veut croire que ces lignes marquent de longues files de squelettes placés côte à côte, comme ceux qui furent découverts à Cocherel, je ne trouve rien à y opposer, mais je n'ose rien assurer.

Dans l'isle de Tinian, qui est une des isles Mariannes, on voit plusieurs files parallèles de pierres verticales comme à Carnac. (*Hist. gén. des voy. par Prevost, tome 41, page 478.*)

Enceintes sacrées ou *Téménes.*

(Planche IV, fig. 2, 5, 6, 7 et 8.)

C'étoit la coutume des Grecs de consacrer aux dieux certaines portions de terre et de les séparer des lieux

profanes par quelques clôtures, d'où vient qu'on les nomme τέμενη, *téménes*, nom qui manque à notre langue et qui dérive de τέμνω, pris dans le sens de *séparer*. Les poëtes parlent souvent de ces enceintes sacrées, et quelquefois ils y placent des autels, comme on voit dans ces vers d'Homère : « La riante Vénus » prend le chemin de Cypre, et se rend à Paphos » où elle a un *témène* et un autel sur lequel les » parfums exhalent une fumée odorante. »

Η δ'ἄρα Κύπρον ἵκανε φιλομμειδὴς Ἀφροδίτη
Ες Πάφον, ἔνθα δέ οἱ τέμενος, βωμός τε θυήεις. (Odys. liv. 8. v. 362.)

Le mot τέμενος se prend quelquefois pour temple ; mais c'est parce qu'il y avoit souvent des temples dans les téménes et qu'ils en faisoient partie.

On voit aussi dans le Morbihan un bon nombre d'enceintes que le vulgaire regarde comme des camps. Elles sont toutes closes par de gros sillons de terre quelquefois mêlée de cailloux, et hautes de quelques pieds. Mais auprès de Lanveoc'h, dans le Finistère, il s'en trouve une qui est fermée par des roches *juxtà* posées. Quelquefois ces enceintes sont des carrés longs, plus souvent des ellipses. A Mendon il y en a deux de forme circulaire, et au milieu d'une des deux subsiste encore un Dolmen, c'est-à-dire un autel.

Je pense que ces enclos étoient parmi les Venètes, comme parmi les Grecs et les Romains, des lieux destinés à l'exercice du culte des dieux ; de sorte qu'ils étoient en petit ce que l'enceinte de Carnac étoit en grand. Dans les jours solemnels, les principaux de la nation se réunissoient à Carnac ; et, le reste de l'année, les téménes servoient de temples aux habitants des lieux voisins. Le Mallus de Carnac étoit comme une cathédrale, les téménes étoient des chapelles cantonnales ou domestiques.

Lichavens. (Planche I, fig. 2.)

On trouve quelquefois deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau, ce qui offre la figure d'une entrée de porte. C'est à cette sorte de monument qu'on donne le nom de Lichaven ou Lechaven.

Dans la circonférence de la *danse des géants*, beau monument Celtique de l'Angleterre, il y a, je crois, des Lichavens.

M. le Grand-d'Aussi, dans un mémoire sur les anciennes sépultures, qui se trouve parmi les mémoires de l'Institut, an VII, dit, d'après Deslandes, qu'il y a des Lichavens dans le Morbihan. « Du côté d'Auray, » dit-il, dans une grande plaine, on trouve 150 ou » 180 pierres 3 à 3, dont deux sont enfoncées per- » pendiculairement dans la terre, et la troisième est mise » par-dessus de travers, ce qui forme une véritable » porte. Les gens du pays nomment ces pierres *Li-* » *chaven* ou *Lechaven.* »

J'ai fait des enquêtes pour découvrir cette plaine sans avoir pu y réussir.

Si les Lichavens ne sont pas des monuments tumulaires, ils ne peuvent être que des pierres sacrées; car sans doute nos ancêtres ne se donnoient pas la peine de transporter et d'élever de grosses masses sans un but sérieux. Mais il est difficile de se décider entre ces deux partis.

Quand on est en présence des monuments silencieux des peuples primitifs, monuments où l'on n'aperçoit rien, ni forme, ni emblème, ni inscription qui mette sur la voie de les expliquer, on éprouve une peine secrète, et on est tenté de leur dire : *parlez donc.* Mais pour obtenir une réponse il faut en venir à la fouille, et j'attends qu'on l'ait faite.

Roulers.

Ce nom Anglois se donne à de grosses pierres placées avec tant d'art en équilibre, qu'avec un doigt on peut les mettre en mouvement. On dit qu'il s'en trouve une dans les environs de Pontivy, mais je ne sais en quel lieu.

Plusieurs nations ont mis en usage des méthodes singulières pour s'assurer de la fidélité des femmes. Les Gaulois pouvoient donc en avoir aussi, eux qui, pour découvrir les crimes cachés, pratiquoient les épreuves du feu, de l'eau chaude, de l'eau froide et les duels judiciaires.

Il y a donc quelque apparence que les Roulers étoient des pierres probatoires, et que les femmes étoient réputées coupables quand elles ne pouvoient pas les bercer. Aussi dans la basse-Bretagne les appelle-t-on les pierres des *dogan*, c'est-à-dire, en termes honnêtes, pierres des maris infortunés. (*Voyez le dictionnaire du P. de Rostrenen, p. 176, col. 2.*)

Pierres percées.

On trouve en Angleterre et ailleurs des pierres verticales qui sont percées de part en part. Voici ce qu'en dit Strutt, dans son traité sur les mœurs et sur les usages des Anglo-Saxons, page 152 : « Ajoutez à » cela ces pierres immenses où il y a des trous, qu'on » trouve souvent dans le comté de Cornouailles et dans » d'autres parties du royaume, que Borlase... présume » avoir été élevées par ordre des Druides pour quel- » qu'usage de religion. En parlant de l'abolition d'un » certain usage, d'après un auteur Français : *Qu'on » ne fasse point passer le bétail par un arbre creux ;* » il ajoute que, dans la province de Cornouailles, les » hommes se glissoient au milieu de ces pierres creu- » sées pour se guérir des douleurs qu'ils ressentoient

» dans le dos et dans les membres. Borlase rapporte
» encore que les parents y faisoient aussi passer leurs
» enfants, dans certain temps de l'année, pour les
» empêcher d'être rachitiques; et cet auteur pense
» que ce sont de foibles restes de l'ancienne supers-
» tition druidique qui regardoit les grandes pierres
» comme sacrées.

Je ne connois aucun monument de cette espèce dans le Morbihan, ni même dans l'Armorique; mais il y a lieu de croire qu'il s'y en est trouvé autrefois; car dans le caveau de l'église aujourd'hui paroissiale de Kimperlé, j'ai vu une pierre verticale percée d'un trou circulaire. Ceux qui étoient affligés de la céphalalgie, c'est-à-dire d'un violent mal de tête, y passoient dévotement en invoquant saint Gurlow, après quoi ils laissoient auprès de la pierre une mèche de leurs cheveux. Je soupçonne que cette pratique s'exerce encore furtivement; mais si elle est abolie, il n'y a pas encore long-temps qu'elle a pris fin; car il y a peu d'années que je remarquai des brins de cheveux près de la merveilleuse pierre.

Il me paroît évident que cet usage est un reste de celui des Celtes. Car otez l'invocation de St. Gurlow, et toute la cérémonie est la même que celle de nos vieux ancêtres. Il est de plus probable que la pierre même est un monument des Venètes; que, pour faire tomber les superstitions qui s'y pratiquoient, on l'a transportée dans le caveau de l'église, et qu'on y a sagement annexé l'invocation d'un Saint, parce qu'on trouvoit trop d'obstacles à une réformation complète.

Voilà tout ce que je puis dire sur les monuments Celtiques qui s'élèvent au-dessus de la terre, et on voit que plusieurs d'entr'eux sont des tombeaux.

Les guerriers fameux étoient les principaux de ceux dont la sépulture étoit décorée par ces signes honorifiques; mais il est permis de croire que cette gloire

étoit partagée par des Druides, qui étoient les Prêtres des Gaulois; par des Bardes, que leurs vers et leurs chants avoient rendus célèbres; par des hommes ingénieux qui avoient inventé ou cultivé avec succès des arts utiles, et par ceux qui avoient rendu d'autres services signalés.

« *Quique sacerdotes casti, dum vita manebat,*
» *Quique pii vates, et Phœbo digna locuti,*
» *Inventas aut qui vitam excoluêre per artes,*
» *Quique suî memores alios fecêre merendo.* »
(Æneïd. lib. 6. v. 661.)

Tous ces grands hommes ont été comme nous, et ils ne sont plus : ils ont été célèbres, et on ne connoît plus leurs qualités, leurs services, ni même leurs noms. Quelle matière de réflexions!

Celtæ. (Planche IV, fig. 4. *a.*)

Avez-vous vu d'anciens instruments, ordinairement de pierre, figurés d'un côté en forme de hache, se renflant jusqu'au milieu et se terminant en pointe? Ce sont des *Celtæ* ou des *Pierres de tonnerre*. (Planche IV, fig. 4. *a*).

En fouillant la terre on en rencontre souvent dans le Morbihan. On en a trouvé à Aradon, au Bondon près de Vennes, à Erdeven, à Arzon, etc. Ces derniers étoient sous un rocher et disposés en cercle autour d'un centre commun. J'en ai vu un qui est d'une pierre plus précieuse que le marbre, et où la perfection du poli étoit unie à la vivacité des arêtes et à l'élégance de la forme.

A Caden on en a déterré un très-grand nombre qui étoient de cuivre, et plus récemment on en a trouvé à Crac'h qui étoient de fer.

La longueur des *Celtæ* varie depuis 18 lignes jusqu'à dix pouces, et plusieurs sont percés vers le bout pointu d'un trou cylindrique qui les traverse de part en part.

Entre les monuments Celtiques ceux-ci ne sont pas les plus faciles à expliquer.

1.° On les regarde communément comme des couteaux de sacrifice et même on leur en donne le nom. J'avoue que les couteaux de pierre étoient en usage parmi les anciens. Sephora s'en servit pour circoncire son fils (*Exod. 4. 25.*), et Josué pour circoncire les Hébreux à Galgal (*Josué, 5, 2.*); parce que, dit-on, la circoncision faite avec un instrument de pierre cause moins d'inflammation. Hérodote dit que les embaumeurs d'Egypte ouvroient les flancs des cadavres avec une pierre d'Ethiopie λίθῳ Αἰθιοπικῷ : Ovide, Juvénal, Catulle, Plutarque parlent des couteaux de pierre. Ils étoient aussi en usage parmi les Américains, et on dit qu'ils le sont encore à Maroc et à Calécut.

Mais si les *Celtæ* sont des couteaux de sacrifice, pourquoi n'y a-t-on pas ménagé un manche pour la commodité de la main? Pourquoi les uns sont-ils percés, tandis que d'autres ne le sont pas? Quel service pouvoit-on tirer d'instruments de 18 lignes de longueur? Puisque les Gaulois savoient mettre en œuvre les métaux, pourquoi presque tous les *Celtæ* sont-ils de pierre, et comment avec de tels outils pouvoit-on pointer ou trancher les chairs des animaux?

Tout ce que je puis répondre à ces questions si pressantes, c'est que la matière et la forme de ces instruments étoient commandées moins par la commodité que par des motifs mystiques et superstitieux; de sorte qu'après en avoir frappé les victimes par pure formalité, on leur donnoit la mort avec des instruments plus aigus. Les Druides pensoient que, pour conserver au gui de chêne ses merveilleuses propriétés, il falloit s'abstenir de le couper avec un instrument de fer. Pourquoi n'auroient-ils pas pu croire que les victimes devoient être frappées d'un couteau de pierre?

Que si quelques *Celtæ* sont percés, c'est que quelques Druides trouvoient plus commode d'avoir leurs couteaux pendus à leurs ceintures.

Il y a donc lieu de croire que les *Celtæ* ont servi à nos pères comme couteaux sacrés.

2.° D'autres antiquaires regardent ces instruments comme des haches d'armes avec lesquelles on se battoit corps à corps, et voici les raisons par lesquelles on peut rendre ce sentiment plausible.

Les habitants d'Otaïti, ceux de la nouvelle Hollande, ceux de la nouvelle Zélande et ceux de l'entrée du Prince-Guillaume se servent de haches de pierre pour tous les ouvrages qu'ils ont à exécuter, et probablement ils en font aussi usage à la guerre, puisqu'ils ne connoissent pas les métaux. Cela est certain au moins pour ceux des isles des Amis, qui combattent avec des pierres tranchantes adaptées à de longs manches de bois, et pour ceux de Nootska dont la hache d'armes est une pierre de huit pouces terminée en pointe ainsi que nos *Celtæ*.

Sur un bas-relief de Persepolis on voit des personnages qui tiennent en main ces instruments. Sur un autre bas-relief de Rome on remarque un Gaulois qui lève le bras pour frapper avec une arme de la même forme. Sa main est enveloppée de courroies qui peut-être, après avoir traversé le trou de l'instrument, passent entre les doigts et se lient autour de la main pour le retenir et l'empêcher d'en échapper.

Montfaucon conjecture qu'on faisoit entrer l'extrémité pointue de cette sorte de hache dans un maillet, où on l'assujétissoit au moyen d'une cheville qui passoit par le trou de la pierre; après quoi on ajoutoit un manche à ce maillet qui devenoit une hache de la même forme que les nôtres. (*Pl. IV, fig. 4. b.*)

On dit que, pour emmancher les leurs, les Américains employoient un autre moyen fort industrieux.

Ils ouvroient une jeune branche d'arbre, introduisoient la hache dans la fente et l'y laissoient. Lorsque la branche, en grossissant, avoit fortement serré et s'étoit comme incorporé ce corps étranger, ils la coupoient et ils avoient une hache très-solide.

Si à toutes ces raisons on ajoute la forme de ces instruments, qui est visiblement faite pour trancher, on aura peine à ne pas les regarder comme des instruments militaires quoiqu'ils aient aussi servi de couteaux sacrés.

Mais pourquoi trouve-t-on tant de *Celtæ* qui n'étant pas troués n'ont pu être assujétis ni dans la main par des courroies ni dans des appareils par des chevilles? Pourquoi les Gaulois, qui connoissoient l'usage du fer, matière susceptible d'un tranchant formidable, préféroient-ils l'usage des haches de pierre? A quoi pouvoient servir ces *Celtæ* de 18 lignes, plus propres à tuer des mouches qu'à donner la mort à des hommes?

Ces difficultés demeurent sans réponse; mais il y a mille vérités certaines, et même évidentes, qui sont enveloppées de nuages que la raison humaine ne sauroit dissiper. La règle est de s'en tenir à ce qui est clair, et de ne pas l'obscurcir par ce qui ne l'est point. Plût à Dieu que ce principe fût généralement senti! on ne verroit pas tant de pyrrhoniens traiter de problématiques des vérités indubitables et repousser la lumière à cause des ténèbres.

Langue Bretonne.

Quoique le Breton soit vulgaire ailleurs que dans le Morbihan, c'est dans un traité sur les antiquités de ce département qu'il convient de parler de cette langue, puisque Vennes est regardée comme la capitale de la Bretagne *bretonnante* (1).

(1) Terme usité dans la Bretagne.

De tous les monuments Celtiques, le Breton est, sans contredit, le plus ancien et le plus intéressant, puisqu'il répand de la lumière sur un grand nombre de vieux mots dont, sans cet idiome, l'origine demeureroit toujours inconnue, et qu'il a enrichi de nombreuses racines le Latin, le Grec, le François et presque toutes les langues vivantes de l'Europe.

Nature du Breton.

1.° Quoique cette langue renferme plusieurs mots d'une prononciation âpre et gutturale, qui sont un fléau pour les oreilles délicates, on peut assurer qu'elle vise à la douceur, et qu'elle donne autant de règles d'euphonie que tout autre idiome, sans en excepter le Grec.

Elle a neuf ou dix lettres, qu'on appelle mutes ou muables, qui se changent en d'autres lettres, sans aucune altération dans le sens, pour la mollesse de la prononciation, et ces métamorphoses se font à chaque instant. Quelques exemples en donneront une idée.

Tad signifie *père* et *ti* signifie *maison;* mais en construction, si on parle de la maison d'un homme, on dit *é dad, é di* (son père, sa maison), ce qui est plus doux que si on prononçoit *é tad, é ti.* Si on parle de la maison d'une femme ou de son père, on adoucit encore davantage, et on dit *é zi* (sa maison), *é zad* (son père.)

Les règles qui concernent ces métaplasmes sont difficiles à apprendre par les livres; mais telle est l'efficacité d'une aveugle routine, qu'on voit avec surprise les enfants les observer sans se tromper et sans y faire attention.

2.° Les noms substantifs et les adjectifs sont indéclinables dans le Breton comme dans le Français, et les différents rapports que les Grecs et les Latins ex-

4

primoient par les cas se rendent en Breton par des prépositions ou par la seule position des termes. Ainsi *domus Dei* (la maison de Dieu) se traduiroit en Breton par *ti Doué*, à la lettre *la maison Dieu*.

Les terminaisons plurielles des noms substantifs sont nombreuses, sans parler des variétés dialectiques et des noms hétéroclites; mais les adjectifs sont invariables et s'unissent, sans aucun changement de forme, avec les deux genres et avec les deux nombres, sauf quelques exceptions; car on dit *den bras* (homme gros), et *grec brasès* (femme grosse).

3.° *Beza* (être), *ober* (faire), et *devout* (avoir), sont trois verbes auxiliaires dont le dernier se conjugue de trois manières, et dont les deux premiers reçoivent quatre et même cinq conjugaisons.

Les verbes actifs se conjuguent de cinq manières et les passifs de quatre. Il résulte de cette multiplicité de changements des variétés surprenantes dont on a le choix, et qui donnent la facilité d'éviter le retour monotone des mêmes formes et les cacophonies.

4.° Le Breton de l'Armorique se divise en quatre principaux dialectes, qui sont ceux de Vennes, de Quimper, de Léon et de St.-Brieux. Si on vouloit faire attention aux plus légères variétés, on pourroit presque compter les dialectes par les communes.

Mais partout, et même dans le pays de Galles en Angleterre, le fond de la langue demeure invariable: les racines sont les mêmes, les noms, les verbes et la syntaxe suivent les mêmes règles, et toutes les différences se réduisent à un petit nombre de termes usités dans certains cantons et inconnus ou légèrement changés ailleurs, aux terminaisons de l'infinitif des verbes, à celles des noms et à la manière de prononcer les lettres U, H, Q, qui varient selon les cantons.

De tous ces dialectes celui de Vennes est le plus rude à cause de la multitude de ses sons gutturaux.

Cependant il y a des connoisseurs qui le préfèrent à tous les autres. « Celui de Vennes, dit Grégoire de » Rostrenen, quoique très-éloigné de tous les autres, » plus rude même qu'aucun autre à cause de l'abon- » dance de ses H, devroit passer pour le meilleur, » contre le sentiment des Bretons qui l'ignorent, par » la raison que les langues n'étant instituées que pour » faire connoître les pensées et les sentiments du cœur » des uns aux autres, plus les mots d'une langue qui » les font connoître sont courts, plus une langue, » ou même un dialecte, doit être estimé au-dessus » des autres. Or le dialecte de Vennes est le plus » court de tous sans contredit. » (*Préf. du dict. François-Celtique.*)

L'auteur du dictionnaire François-Breton du dialecte de Vennes ajoute que ce dialecte « est le moins » embarrassé et le plus énergique. » Mais cette question est aussi inutile que difficile à terminer, et je ne crois pas devoir m'y arrêter.

5.° L'idiome Breton n'est pas abondant, on peut même le regarder comme très-pauvre. « Les termes » d'art, de science, de commerce, de politique et » de la plupart des métiers lui sont inconnus. Ren- » fermée dans les campagnes, elle (cette langue) ne » met en œuvre que les termes de la maison rusti- » que et ceux qui servent à donner les notions les » plus communes de la vie civile. » (*Taillandier, préf. du dict. de la langue Bretonne.*)

Cette langue a même beaucoup perdu de sa pureté primitive, non par le changement de ses règles essentielles, mais par l'alliage d'une multitude de termes empruntés du François, et qui composent peut-être la moitié de son vocabulaire, surtout dans le voisinage des villes.

Antiquité du Breton.

Le Breton n'a pas l'avantage d'avoir été poli par les savants, comme le François, l'Italien, l'Espagnol, etc. ; mais en revanche il peut se glorifier d'une plus haute antiquité, et ce n'est pas sans raison que Taillandier a dit : « Cette langue, la plus ancienne peut-être » de celles que l'on parle aujourd'hui dans l'univers, » nous conduit à la connoissance de nos origines ; » elle nous fait remonter jusqu'aux premiers habitants » de la Gaule, et elle est elle-même le monument le » moins équivoque de l'antiquité de la nation Bre- » tonne. » (*Epître aux Etats de Bretagne.*)

On convient que le Celtique étoit une langue très-ancienne; on convient aussi qu'il étoit parlé par les Gaulois qui étoient les plus renommés des Celtes. Pour établir l'antiquité du Breton, il suffit donc d'établir son identité avec l'ancien idiome des Gaules, et c'est ce que je vais exécuter en recueillant dans les anciens écrivains divers mots qu'ils donnent comme Gaulois et qui se trouvent encore aujourd'hui dans le Breton.

All. — L'ancien scholiaste de Juvénal dit que *allo* signifioit *autre* dans le langage des Gaulois.

Or *all* conserve encore la même signification en Breton, et ne diffère d'*allo* que par une nuance dialectique.

Arar. — Pline dit que *penarar* est un mot Celtique. « *Penarar apud Celtas aratrum.* » *Pen-arar* signifie en Breton pointe de la charrue.

Armorique. — Nous apprenons de César que les Gaulois donnoient le nom d'Armoriques aux pays voisins de l'océan. « *Universis civitatibus quæ ocea-* » *num attingunt, quæque eorum consuetudine Ar-* » *moricæ appellantur.* » (Lib. 1.)

Aussi Pline dit que la Guienne s'appeloit autrefois Armorique. « *Aquitania Armorica ante dicta.* » (Lib. 4. cap. 17.)

Le nom Gaulois d'*Armorique* étoit donc un nom commun, et s'il est devenu propre de la petite Bretagne, c'est qu'étant presque toute baignée par la mer, elle méritoit, plus qu'aucune contrée Gauloise, de l'avoir pour nom propre.

Interrogez un enfant Breton et il vous dira que *ar mor* signifie littéralement *sur mer* (ad mare). De là vient que nous donnons le nom d'*Armor* à diverses maisons de campagne situées au bord de la mer : témoins l'*Armor* près de Vennes, l'*Armor* de l'Isle-aux-Moines, l'*Armor* de Plœmeur.

Bagaud. — On donna le nom de Bagaudes à des Gaulois qui se soulevèrent sous le règne de Dioclétien.

Bochart, dans sa géographie sacrée, et Houbigant, dans ses racines hébraïques, font venir ce nom de l'hébreu (BGD), qui signifie se révolter ; mais il est bien plus simple d'en chercher l'origine dans la langue des Gaules.

Or il paroît que dans cette langue le nom de *bagaudes* signifioit troupe confuse et sans ordre, puisque dans le Breton *bagad*, *bagod* et *bagawd* ont encore le même sens.

Barde. — On sait que les Bardes étoient les poëtes et les musiciens des Gaulois, ce qui a fait dire à Lucain : « *Plurima securi fudistis carmina, Bardi.* »

Et à Marcellin : « *Bardi fortia virorum illustrium* » *facta, heroïcis composita versibus, cum dulci-* » *bus lyræ modulis cantitârunt.* »

Le nom de *bombarde*, que porte un instrument champêtre très-commun parmi les Bretons, et qui signifie *son du Barde*, nous découvre un troisième mot de l'idiome Gaulois conservé dans le Breton. Ajoutez que dans le dialecte du pays de Galles, *bardd* signifie encore poëte, musicien.

Bec. — Suétone, parlant d'Antonius primus, dit qu'il naquit à Toulouse où on lui avoit donné le nom

de *beccus*, qui signifioit bec de coq, *gallinacei rostrum*, ce qui fait voir que *bec* est un terme de la langue des Gaules. « Bec, dit le Pelletier, est » un de ces anciens mots Celtiques ou Gaulois, re-» connu pour tel par les anciens et par les modernes. » Aussi, dans le sens de pointe, il s'est conservé dans bec d'Ambez, bec d'Allier, bec de Champeaux, bec d'Agout, bec du banc.

Bec se dit encore de toute extrémité pointue, et notamment du bec des oiseaux dans la langue Bretonne, d'où il est passé dans la Françoise.

Bétonic. — Pline nous apprend encore que les Gaulois donnoient à la bétoine le nom de *vétonic*. « *Vetonica herba quæ sic dicitur in Galliâ*. » (Lib. 25. cap. 8.)

Bétonic, et en construction *vétonic*, est encore le nom Breton de cette plante.

Betw. — Le même Pline, parlant du bouleau, dit que cet arbre Gaulois s'appelle dans la Gaule *betula*.

Dans le Breton de l'Armorique, le bouleau porte le nom de *bezw*; mais le dialecte Cambrien ou Gallois lui donne celui de *bedw* ou de *betw*, qui est le même que le *betula* de Pline.

Braguez. — Les Gaulois portoient des hauts-de-chausses auxquels ils donnoient un nom que les Romains rendoient par *braccæ*. « *Galli*, dit Diodore » de Sicile, *femoralia habent quæ* braccas *vocant*. » Aussi on donnoit à cette partie des Gaules qui est entre l'Italie et l'Espagne, sur la Méditerranée, le nom de *Gallia Braccata*.

Aujourd'hui encore *braguez* signifie *haut-de-chausse* en Breton. « Ce mot, dit le Pelletier, est très-ancien » et reconnu pour Gaulois. »

Brenn. — L'histoire parle de deux souverains Celtes qui se nommoient *Brennus*, et un des deux étoit Gaulois-Cisalpin.

En Breton *Brenn* signifie *Roi*.

Bro. — L'ancien scholiaste de Juvénal dit qu'on donna aux Allobroges le nom qu'ils portoient, à cause de leur transmigration d'un pays étranger, et parce que parmi les Gaulois *brogæ* signifioit pays, et que *allo* signifioit autre. « *Ideo dicti Allobrogæ, quoniam* » brogæ *Galli* agrum *dicunt,* allo *autem* aliud. » *Dicti igitur quia ex alio loco translati.* »

J'ai déja observé qu'en Breton *all* signifie *autre*, et j'ajoute ici que dans le dialecte Armoricain *bro* veut dire pays, et que dans le dialecte Gallois on emploie dans le même sens *brog,* qui est encore plus conforme à *brogæ.*

Bro doun. — Pline dit que dans la langue des Gaulois *broduna* signifie lieux profonds : « Broduna, *id est gallicè loca in vallibus posita.* » Prononcez *brodouna.*

On a vu plus haut qu'en Breton *bro* signifie pays, et j'ajoute ici que *doun* signifie profond.

Cai. — On cite dans les origines françoises un passage où il est dit que les Francs donnoient le nom de *kai* à des levées de terre qu'on faisoit pour contenir les rivières dans leurs lits : « *Franci kaios* » *vocant, quæ antiqua satis vox est.* »

Dans le dialecte du Morbihan, *cai* signifie ces levées de terre qui servent de clôture aux champs, et auxquelles les François donnent le nom de *haies,* nom qu'ils ont pris du Breton *cai* ou *kaë.*

Cant-troet. — Columelle observe que les Gaulois donnoient le nom de *candetum* à une mesure agraire de cent pieds. « *Galli* candetum *appellant... spa-* » *tium centum pedum.* » (Lib. VI. cap. 1.)

En Breton *cant troet* signifient cent pieds.

Il est vrai que *can-detum* diffère de *cant troet;* mais cette méprise ne doit pas surprendre dans un auteur qui écrit deux mots d'une langue étrangère après les avoir entendu prononcer peut-être peu distinctement.

D'ailleurs les mots durs tendent toujours à s'adoucir.
« *Aspera mutata est in lenem tempore longo*
» *Littera.* » (Ovid. fast. lib. V, v. 481.)

Cougoul. — Le *bardocucullus* étoit un habillement à capuchon, en usage dans la Gaule, comme le dit Martial : « *Gallia Santonico vestit te* bardocucullo. » (*Lib. 14, ep. 128.*) Et Domitius, dans ses notes sur ce poëte (*L. 1, ep. 54*), observe que ce mot est composé de *Bardus* (poëte, musicien) et de *cucullus* (capuchon), (peut-être parce que les bardes affectionnoient cette forme d'habillement). « *Factâ compositione ex* bardis, *qui poëtæ sunt Gallicani, et* cucullo. »

On trouve encore ces deux mots dans le Breton ; car *barz* (anciennement *bards*, et en Gallois *bardd*) signifie *musicien*, et *cougoul* signifie *capuchon*. Si on prononce *cucullus*, comme *coucoullous*, à la manière des Latins, on verra qu'il est le même mot que notre *cougoul*. Je dis *notre*, car cet habillement est encore en usage dans le Finistère et parmi nos matelots.

Derw ou *derv.* — Les Druides n'avoient rien de plus sacré que le gui de chêne : ils habitoient des forêts de chêne ; ils ne pratiquoient aucune cérémonie religieuse sans des branches de chêne, ce qui les fit nommer Druides, selon le témoignage de Pline : « *Ut* » *indè appellati... Druidæ videantur.* » (Lib. 16.)

Le mot *derw* ou *deru* signifie chêne, et, comme dit Pelloutier, il est inutile de chercher l'origine du mot Druide ailleurs que dans ce *derw* ou *deru*, qui appartient à la langue que les Gaulois parloient. (*Hist. des Celtes, tome VII, page 341.*)

Dour. — Il y a en France plusieurs noms de rivières formés du mot *dour*, tels que *Adour*, *Dordogne*, *Durance*. Le mot *dour* entre aussi dans la composition de plusieurs noms de villes Françoises situées sur des rivières, telles que *Dourdan*, *Duras*, *Duravel*, *Duretal* ; telles encore que les anciennes

villes de *Douremum*, *Duracium*, *Durdanum*, etc, sans parler de celles dont les noms finissent en *durum*, telles que *Velatodurum*, *Ernodurum*, etc.

On voit par ces exemples que dans l'ancien idiome Gaulois, le mot *dour* signifioit de l'eau. Je dis *dour* et non *dur*, car dans les mots latins où se trouve *dur*, il faut prononcer *dour*, comme faisoient les Latins.

Ce vieux mot n'est pas perdu, et si vous voulez ouvrir un dictionnaire Breton, vous verrez que *dour* signifie *eau*.

Dun. — Plutarque dit, d'après Clitophon, que dans l'idiome Celtique *dun* signifioit lieu élevé : « τῇ σφῶν » διαλέκτῳ.... καλοῦσι δοῦνον τὸν ἐξέχοντα. »

En Breton *tun* signifie colline, et dans la langue Allemande, reste altéré du Celtique, *dun* a conservé la même acception. En Breton même on dit *dun* dans l'état construit, par exemple devant l'article : *an dun*, la colline.

Glas. — La guède ou le pastel, plante qui donne une teinture bleue, se nommoit *glastum* parmi les Gaulois, au rapport de Pline : « *Simile plantagini* » glastum *in Galliâ vocatur.* » (Lib. 22.)

Les habitants de la Bretagne insulaire s'en servoient pour se tatouer en bleu, comme nous l'apprend César : « *Omnes Britanni se vitro* (1) *inficiunt, quod cæ-* » *ruleum efficit colorem.* » (Lib. 5.)

Il est remarquable qu'encore aujourd'hui le terme *glas* est le seul usité parmi les Bretons pour exprimer la couleur bleue.

Gloan. — Les Gaulois, dit Strabon, faisoient des saies épaisses de laine, auxquelles ils donnoient le nom de laines (ou de chlaines). « ἀφ' ἧς τοὺς δασεῖς σάγους » ἐξυφαίνουσι, οὓς λαίνας καλοῦσιν (d'autres lisent χλαίνας). » (Lib. 4.)

Le nom Breton de la laine est *gloan*, et, comme dit le Pelletier, « Dans la suite du discours, le G se

(1) Vitrum et *glastum* signifient également le pastel.

» perdant, on prononce *loan.* » A quoi, si on ajoute que dans *loan oa* forment une diphtongue, et que *loan* se prononce comme *loane,* il ne sera pas difficile d'apercevoir que le λαινα ου χλαινα (laine ou chlaine) de Strabon est le même terme que *gloan.*

Hirr. -- Sólin, parlant d'une haie longue, dit que les Gaulois l'appellent *gadir* : « *Quam Galli linguâ* » *suâ* gadir, *id est sepem longam nominârunt.* »

Au risque de déplaire aux étymologistes difficultueux, je pense que, dans *gadir, ga* dérive de *kaë* (haie), car les lettres *g* et *k,* qui sont du même organe, se permutent facilement. Pour ce qui est de *ir,* je ne doute pas qu'il ne vienne du Breton *hirr* (long). Le *d* qui est au milieu de *gadir* est une lettre euphonique qu'on a ajoutée entre *ga* et *ir* pour éviter le concours de deux voyelles. C'est ainsi qu'en françois nous prononçons et écrivons *m'a-t-on dit,* au lieu de *m'a on dit.*

Kerc'h. — Pline, parlant d'une certaine boisson dont l'avoine étoit le principal ingrédient, dit que dans la Gaule on l'appeloit *cervisia.* « *Ex iisdem* » *frugibus fiunt potus zithum in Ægypto....* cer- » visia *in Galliâ.* »

Demandez au premier venu des Bretons comment on appelle l'avoine en sa langue, et il répondra *kerc'h,* qui ressemble fort à *cervisia.*

Lançç ou *lançz.* -- Diodore regarde *lancea* comme un mot Gaulois, Varron le donne comme Espagnol, d'autres le croient Germain. On accorde ces auteurs en disant que *lançç* est un terme de la langue des Celtes qui s'étoient répandus dans la France, l'Espagne et la Germanie.

Or en Breton *lançç* ou *lançz* signifie encore la même arme que le mot latin *lancea* qui en a été tiré.

Lev. -- Hesychius dit que les Gaulois donnoient le nom de λευγη à une certaine mesure itinéraire, et

saint Isidore dit que ce λεύγη (leugê) étoit ce que nous appelons lieue. « *Mensuras viarum nos milliaria di-* » *cimus, Græci stadia, Galli* LEUCAS. » (Orig. lib. 15. cap. 16.)

Saint Jérôme confirme ce fait quand il dit : « *Nec* » *mirum si unaquæque gens certa viarum spatia* » *suis appellat nominibus, cum et latini mille* » *passus vocent et Galli* LEUCAS. » (In Joël, cap. 3.)

Il est donc certain que *leuc* est un terme de la langue Celtique, et qu'il signifioit une mesure itinéraire.

Eh bien ! ce terme a le même sens dans l'idiome Breton, et *lev* ou *lëu* y signifie *lieue*. Il est vrai que *lev* ou *lëu* a perdu le *c* final qui est dans *leuc;* mais *feu, jeu, lieu*, mots formés de *focus, jocus, locus*, n'ont-ils pas aussi perdu le leur ?

Ajoutez qu'au lieu de *leuca*, les Latins disoient aussi *leuva* : « La lieue Gauloise, dit d'Anville, est ap- « pelée *leuva*, aussi-bien que *leuca*. » (*Notice de l'ancienne Gaule, page 133*.)

Et dans un ancien traité d'arpentage on lit : « *Mil-* » *liarius et dimidius* (c'est la lieue Gauloise de 1500 » pas) *apud Gallos lewam facit*. »

Marc'h. -- Pausanias dit que le cheval se nommoit *marc* parmi les Celtes. « ἵππων τὸ ὄνομα ἴστω τις μάρκαν » ὄντα ὑπὸ τῶν Κελτῶν. » Il ajoute que chaque cavalier de l'armée de Brennus avoit à sa suite deux valets, chacun avec un cheval, et que cet assortiment de trois chevaux s'appeloit en langue Gauloise *trimarchisia*. « τοῦτο ὠνόμαζον τὸ σύνταγμα τριμαρκισίαν. »

De ce long mot *trimarcisian*, retranchez la queue *isian*, qui n'est qu'un crément, et vous aurez *trimarc*, mot composé de *tri* et de *marc*, dont le premier signifie *trois* en Breton et le second *cheval*.

Il est vrai qu'on écrit *marc'h ;* mais comme la lettre *h* ne sert qu'à modifier la lettre précédente par un son guttural ; et, comme, dit le Pelletier, « Elle n'est

» point une lettre proprement dite, n'étant ni voyelle » ni consonne, mais seulement l'aspiration caractéri- » sée », il faudroit être plus que pointilleux pour ne pas reconnoître le *marc* de Pausanias dans le *marc'h* des Bretons.

Marg. — Pline dit que les Bretons insulaires et les Gaulois avoient trouvé le moyen de fumer la terre par elle-même, et qu'ils donnoient à la matière dont ils se servent pour cela le nom de *marg* ; « *Alia* » *est ratio quam Britannia et Gallia invenere a-* » *lendi eam* (terram) *ipsâ, quod genus vocant* » *Margam.* » (Lib. 17.)

Or *Marg* et *Marga* signifient encore en Breton la marne dont on se sert comme d'un engrais.

Pemp delien. -- Un auteur ancien, parlant de la quinte-feuille ou plante à cinq feuilles, dit que les Gaulois la nomment *pempedulan* : « *Galli* pempe- » dulan *appellant.* »

En Breton *pemp* signifie *cinq*, et *delien* signifie *feuille*.

Penn. -- Selon Pline, ce furent les Gaulois qui donnèrent au sommet des Alpes le nom de *Penninum*. « *Penninum nomen jugo Alpium à Gallis inditum.* »

En Breton *pen* ou *penn* signifie tête, pointe, sommet, et c'est aussi de là que Pezron fait dériver le nom de l'*Appenin*.

Pétor rot. -- On lit dans Aulu-Gelle que *petoritum* étoit un char Gaulois à quatre roues, et que le mot *petoritum* étoit tiré de ces quatre roues, en témoignage de quoi il cite Festus. « *Petoritum Galli-* » *cum vehiculum esse, et nomen ejus ductum exis-* » *timat* (Festus) *à quatuor rotis.* » (Lib. 15. cap. 20.)

L'étymologie de cet auteur est parfaitement justifiée par l'idiome Breton, dans lequel *petor* signifie *quatre* (1), comme *rot* signifie *roue*.

(1) Pevar, peüar, péoar et petoar ont la même signification ; mais *petor* est plus conforme à l'Eolien πίτορες (petores).

Il est vrai que *rot* diffère de *rit*, par le métaplasme de la voyelle, comme le mot Breton *kern* (corne) diffère de *cornu*, quoiqu'ils soient certainement le même radical; mais cette variété dialectique n'étonnera pas les Bretons, accoutumés à voir bien d'autres métamorphoses.

Raden. -- Dioscoride observe que les Gaulois donnoient à la fougère le nom de *ratin* : « *Filicem* » *Galli* ratin *vocant*. » (Lib. 4. cap. 186.)

Regarder ce mot *ratin* comme le même que *raden*, qui en Breton est celui de la fougère, c'est une pensée qui trouvera peu de contradicteurs. Car *in* et *en* rendent à peu près le même son, et de plus le *T* et le *D*, comme lettres du même organe, se substituent aisément l'un à l'autre.

Red. -- Au rapport de Quintilien, *rheda*, qui signifie un char léger et rapide, étoit un mot Gaulois.

Comme, en Breton, *red* signifie *course*, *marche précipitée*, on voit avec quelle facilité *rheda* a pu sortir de cette racine.

Sahe. -- Les anciens auteurs donnent le nom de *sagum* à un habit que portoient les Gaulois. C'est ce qu'on voit dans Pline, dans Diodore de Sicile, et dans Virgile qui, décrivant des soldats Gaulois, dit : « *Virgatis lucent sagulis*. » (Enéïde, liv. 8. v. 660.)

Le nom même de cet habit avoit été pris dans l'idiome de la Gaule, comme le dit Varron : « *In his* (*nomi-* » *nibus*) *multa peregrina*, *ut* sagum, *Reno*, *Gallica*. »

Sahe où *saë* est encore le nom que les Bretons donnent à leur habit.

Tach. -- Nous apprenons d'Origène que les Gaulois donnoient le nom de *taxea* à des pointes de fer garnies de têtes. (*Liv. X. ch. 1.*)

Or en Breton *tach* signifie *clou*.

Taran. — Parmi les Gaulois le dieu du tonnerre

se nommoit *Taran*. Lucain en parle, et il dit que ses autels, comme ceux de Hésus et de la Diane taurique, fumoient de sang humain.

« *Teutates, horrensque feris altaribus Hesus,*
» *Et* Taranis *scythicæ non mitior ara Dianæ.* »

Aujourd'hui encore, parmi les Bretons, *taran* signifie *éclair de tonnerre*, et même *tonnerre*.

Tarv tri garan. -- On a trouvé en terre, dans le chœur de la cathédrale de Paris, des pierres où l'on distinguoit, outre d'autres figures, celle d'un taureau sur lequel étoient perchés trois oiseaux, avec cette inscription : *tarvos trigaranus*.

Dans *trigaranus*, *us* est une terminaison latine, car ce monument date du temps où les Romains étoient déjà maîtres de la Gaule. Dans *tarvos*, *os* est une autre terminaison latine substituée à *us*, ce qui ne doit pas surprendre, puisque sur une autre pierre du même monument on lit *volcanos* pour *vulcanus*. Retranchez donc les deux créments *us* et *os*, et il vous restera trois radicaux Bretons, *tri*, *tarv*, *garan*, qui signifient *taureau*, *trois*, *grues*, d'où je conclus qu'autrefois on parloit Breton à Paris. (*Montfaucon, tome 2. part. 2.*)

Terriben. -- Depuis long-temps on parloit du cri de guerre *terriben* qu'on attribuoit aux Gaulois, sans jamais en indiquer la source historique. Il étoit enfoui dans le lexique de Suidas, et j'en cite le passage sur la foi de celui qui l'a exhumé. Quand bien même ces paroles ne seroient que dans les notes, elles ne laisseroient pas d'être curieuses; car Kuster, qui n'avoit aucun intérêt de les supposer, a dû les tirer de quelque auteur ancien.

Suidas donc, parlant d'un Appien qui montroit aux Romains des Celtes nus, lui fait dire : « Voilà ceux » qui dans la mêlée vocifèrent le mot *terriben*, qui » font retentir leurs armes en les frappant, qui bran-

» lent de longues épées et qui secouent leurs cheve-
» lures. Préparez-vous à agir. *Hi sunt illi qui* terriben
» *vocem vobis in prœlio emittunt, et arma con-*
» *crepant, et enses longos vibrant, et comas jac-*
» *tant. Operi vos accingite.* »

Voilà donc deux mots de la langue Armoricaine trouvés dans la langue des Celtes; mais ces mots demandent quelques observations.

En Breton *terri* signifie *casser*, et *ben* (en construction) signifie *tête*. Cependant je ne crois pas que dans *terriben*, *terri* soit un infinitif, comme on paroît le croire, parce que en ce cas il faudroit écrire *terri pen*, et aussi parce qu'il est peu naturel qu'un soldat animé, qui exhorte son voisin à assommer un ennemi, lui crie *casser la tête*, au lieu de se servir de l'impératif *casse-lui la tête*.

Je pense donc que, dans *terriben*, il faut séparer l'*i* de *terr*, et écrire *terr i ben*, mots qui signifient littéralement *casse sa tête*.

Il est vrai que dans le Breton commun, c'est le mot *e*, et non le mot *i*, qui sert de pronom possessif; mais le changement d'un *e* en *i* est un petit jeu dialectique, et dans le dialecte de Vennes, il est très-ordinaire de transformer le possessif *e* en *i*.

Trébez. — Sulpice Sévère dit que *tripetia* signifioit un siége à trois pieds parmi les Gaulois. (*Voyez le Pelletier.*)

Dans l'Armorique, *trébez* ou *trepé*, et dans le dialecte Cambrien *tribet*, ont la même signification que *tripetia*.

Il y a quelques légères différences entre *tripetia*, *tribet* et *trébez*; mais les yeux d'un Breton n'y voient que trois formes dialectiques du même radical. La plus régulière est *tribet*, car c'est *tri*, et non *tré*, qui signifie trois; mais le primitif paroît être *tri-pez*. (trois pièces.)

Uc'hel. -- César dit que la forteresse Gauloise Uxellodunum étoit située sur une montagne haute et escarpée : « *In quo monte positum erat præruptum* » *undiquè oppidum Uxellodunum.* » (Lib. 8.)

Ce nom propre est composé de *uxell*, qui n'est pas différent du mot Breton *uc'hel* (haut), et de *dunum* qu'on ne doit pas distinguer du terme Breton *tun* (colline), qui en construction devient *dun.* « Les savants conviennent, dit M. d'Anville, que dans » la langue qu'ont parlée les Celtes, *uxellum* désigne » un lieu fort élevé ; et il ajoute ainsi dans le mot » *uxellodunum*, à l'idée que donne le terme de » *dunum.* » (*Notice de l'ancienne Gaule, p. 729.*)

Notez que dans ce nom d'Uxellodunum, comme dans taxea, le *ch* des Bretons est changé en *x.*

Je tire une autre preuve du grand nombre de termes de l'ancien Gaulois qui se sont conservés dans l'idiome actuel des François. « Si on y regarde de près, dit » Taillandier, l'on y retrouve (dans le François) quan» tité de mots Celtiques. C'est dans cette classe qu'il » faut ranger ceux dont l'origine n'est ni latine ni » tudesque (ajoutez ni grecque). Ces restes de la » langue Gauloise se sont encore mieux conservés » dans le jargon des provinces. Il n'en est pas un » seul dans le royaume où l'on ne retrouve un grand » nombre de mots Celtiques. » (*Préf. du dict. de la langue Bretonne.*)

On voit avec plaisir que ces racines, regardées avec raison comme Celtiques, font partie de la langue Bretonne, et qu'elles y ont conservé leur antique acception, tant parmi nous que parmi les Gallois, qui certes ne les ont pas tirées du François.

Ancienne étendue de la langue Bretonne.

Cette langue, resserrée aujourd'hui dans un cercle si étroit, étoit autrefois une des plus répandues de toutes les langues.

1.° Elle étoit parlée dans toute la Gaule. César, il est vrai, semble contredire cette assertion quand, après avoir divisé les Gaulois en trois principaux peuples, il ajoute qu'ils différoient tous par le langage, par les coutumes et par les lois : « *Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt.* » (Lib. 1. cap. 1.)

Mais cette diversité ne provenoit que de la variété des dialectes d'une langue commune, et je n'en parle pas en devinant : car Strabon dit nettement que les habitants de la Gaule Belgique et de la Celtique usoient d'une langue commune qui, à la vérité, n'étoit pas partout la même, mais qui n'offroit que de légères variétés. « *Eâdem non usquequaquè linguâ utuntur omnes, sed paululum variatâ.* » (Lib. 4.)

Pour ce qui est de l'Aquitaine, au commencement du cinquième siècle on y parloit encore le Breton, puisque dans le premier dialogue de Sul. Sévère, Posthumianus, Aquitain, dit à Gallus qu'il peut parler Celtique, et qu'on l'entendra. « *Vel Celticè loquaris.* »

2.° Le Breton étoit l'ancienne langue de la Grande-Bretagne.

Tacite voulant montrer que la Bretagne insulaire fut redevable de sa population à la Gaule, le prouve par la conformité, ou plutôt par l'identité du langage de l'une et de l'autre. « (*Britannorum et Gallorum sermo haud multùm diversus.*) » (Agricola. Cap. XI.)

La Grande-Bretagne fut peuplée par les Gaulois, et aux preuves que j'en ai données ailleurs, j'ajoute que les anciens géographes placent dans la Bretagne insulaire et dans la Gaule des peuplades du même nom, telles que *Atrebatii, Belgæ, Cœnomanenses, Parisii, Pictones*, et de plus plusieurs villes qui avoient aussi des noms Gaulois, telles que *Brigantinum, Condate, Lactodurum, Segodunum, Vernometum*, etc.

Les Irlandois étoient eux-mêmes Gaulois d'origine, puisque Diodore de Sicile les appelle les plus féroces des Gaulois. « *Ferocissimi Gallorum sunt.* » (Lib. 4.)

Or si les isles Britanniques furent peuplées par des colonies Gauloises, on doit convenir qu'elles y apportèrent leur langue, qui étoit le Breton.

On en voit une preuve indubitable dans un fait encore subsistant. Lorsque les Saxons conquirent la Grande-Bretagne, ceux de ses habitants qui échappèrent à l'épée de ces barbares se réfugièrent dans les montagnes et dans les marais du pays de Galles, et ils s'y sont conservés jusqu'à ce jour. Puis donc que leur langue est encore le Breton, il est visible qu'avant la conquête des Saxons elle étoit celle du reste de l'Angleterre.

3.° Les Galates de l'Asie mineure parloient autrefois le Breton. (1)

En effet ce peuple étoit une colonie Celtique, et on l'appeloit ou Gallo-Grecs ou Galates, nom qui est en Grec le nom des Gaulois, et même des Celtes en général. Aussi saint Jérôme observe-t-il que les Galates parloient presque la même langue que les habitants de Trèves, qui étoit une ville Gauloise : « *Pro-* » *priam linguam, eamdem penè habent quam Tre-* » *viri* » ; et ce témoignage a d'autant plus de poids, que saint Jérôme avoit habité Trèves et la Galatie.

4.° Le Breton a été jadis parlé dans la Perse. On le prouve par l'étonnante conformité que les savants ont remarquée entre le Persan et le Breton, ce qui vient sans doute de quelques colonies Celtiques qui abandonnèrent les environs de la mer Caspienne pour se jeter sur la Perse, comme dit Tertullien : « *Scythæ* » *exuberant in Persas.* » (de Pall. cap. 2.)

---

(1) On pourroit en dire autant de presque tous les peuples de l'Asie mineure. (*Strab. liv. VII et XII.* — *Hérod, liv. VII.*)

5.° Dans la Germanie on parloit une langue dont le fond étoit le Breton.

En effet les anciens donnent constamment les Germains pour un peuple Celte. Hérodote place les sources du Danube dans le pays des Celtes. (*Liv. 2. ch. 33.*) Arien appelle Celtes tous les peuples qui habitoient le long de ce fleuve jusqu'aux Quades et aux Marcomans. Dion rapporte que quelques Celtes, nommés Germains, s'étant emparés du pays qui est le long du Rhin, lui firent donner le nom de Germanie (*liv. 38.*), et que les peuples qui habitoient des deux côtés du Rhin portoient autrefois en commun le nom de Celtes. (*Liv. 39.*) Strabon dit des Gaulois et des Germains, qu'ils avoient le même tempérament, la même manière de vivre, et qu'ils se ressembloient presqu'en toutes choses. (*Liv. 4.*)

Ces faits sont confirmés par le grand nombre des racines qui sont encore communes à la langue Bretonne et à celle de l'Allemagne. Ceux qui sont curieux d'en connoître une partie peuvent consulter la liste qu'en ont faite Pezron, Pelloutier, Taillandier, et lire l'ancienne Germanie de Cluvier.

6.° Les Estions, qui sont les Prussiens d'aujourd'hui, parloient un dialecte du Breton. Car Tacite dit que leur langue approchoit de celle de la Grande-Bretagne. (*Germ. cap. 45.*) « *Lingua Britannicæ propior.* »

7.° Les Gothins, qui habitoient les frontières de la Pologne, usoient du dialecte des Gaulois et non du dialecte des Germains. Voyez la Germanie de Tacite, ch. 43. « *Gothinos Gallica... lingua... coarguit non* » *esse Germanos.* »

8.° Les Cimbres, qui sont les Danois d'aujourd'hui, donnoient à la mer du nord le nom de *Moremarusa* ou *mer morte*; au rapport de Pline. Si de ce mot vous retranchez l'*e* du milieu, qui n'est qu'euphonique, et la finale ou crément *sa*, vous aurez *mor-*

marü, qui signifie en Breton *mer morte*. Car *mor* signifie *mer*, et *marü* ou *marhüe* signifie *mort*. « On » trouve, dit M. d'Anville, la même signification de « ces termes dans les langues septentrionales » (*Geog. ancien. tome I, page 142.*)

Il y a donc lieu de croire que les Cimbres parloient l'idiome Celtique. D'ailleurs, selon Pline et Solin, la Scandinavie étoit renfermée sous le nom de la Germanie, laquelle, comme on l'a vu, étoit toute Celtique.

9.° Le Breton a été l'idiome d'une grande partie de l'Espagne.

Les anciens s'accordent à dire que ce pays reçut des colonies Celtiques. « *Ephorus*, dit Strabon, *in-* » *genti magnitudine facit Celticam, quòd illi* (Celtæ) » *pleraque ejus terræ quam nùnc Iberiam* (l'Espagne) » *vocamus loca, usque ad Gades* (Cadix) *tenue-* » *rint.* » (Lib. 4.)

Le même Strabon place des Gaulois dans une partie de l'Espagne. « *Galli occidua, usque ad Gades,* » *incolunt, secundùm Erastothenem.* » (Lib. 2.)

Ces témoignages suffisent pour établir que la langue des Celtes a dû être celle d'une vaste partie de l'Espagne, pour ne pas dire de toute l'Espagne.

10.° Le même idiome a été en usage dans une grande portion de l'Italie.

Tout le monde sait que les peuples qui habitoient l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la mer Adriatique et jusqu'à l'Apennin, étoient Gaulois, et que leur pays s'appeloit la Gaule *Porte-toge, Gallia togata*.

Les Ligures, anciens habitants du pays de Gènes, se glorifioient d'être descendus des Ambrons, peuple Celte.

Ils étoient reconnus pour Celtes, non-seulement par les noms de leurs villes, mais, comme dit Plutarque dans la vie de Marius, par leur cri de guerre, et, comme dit Strabon (liv. 2.), par leur manière de vivre et par leur *LANGUE*.

Les Ombriens, qui habitoient le long du Pô, dans l'Ombrie, dans une partie du pays de Venise et dans la Toscane, descendoient des Gaulois. « *Gallorum » veterum propaginem Umbros esse M. Antonius » asseverat* », dit Solin, ch. 8.

Un ancien scholiaste de Lycophron dit aussi qu'ils étoient Gaulois d'origine. Ομβροι γένος Γαλατῶν.

Les Venètes des environs de l'embouchure du Pô étoient, comme je l'ai prouvé précédemment, une colonie des Venètes de l'Armorique.

Pour les Romains, ils étoient un mélange des Ombriens, des Sabins descendus des Ombriens et des Grecs qui habitoient la Grande-Grèce (aujourd'hui le royaume de Naples), et qui eux-mêmes avoient une origine Celtique, du moins en partie. (*Voyez Denys d'Halicarnasse, liv. 11.*)

On voit que la langue Celtique ou Bretonne a dû être vulgaire dans une bonne partie de l'Italie (1), et on en peut inférer que le Latin a dû s'enrichir de ses dépouilles. C'est ce que je vais tâcher d'établir par la comparaison des deux langues.

Quand on les rapproche, on est d'abord frappé de la conformité de leurs racines; mais il faut observer que pendant la domination des Romains dans les Gaules, les Armoricains ont dû emprunter beaucoup de termes de la langue Latine, et que, depuis la formation de la langue Françoise, ils en ont pris beaucoup d'autres qui étoient eux-mêmes tirés du Latin; d'où il s'ensuit que tous les termes Latins conformes à des termes Bretons n'ont pas été empruntés du Celtique, à quoi Pezron n'a pas songé.

Il est difficile de discerner dans la langue Latine les mots qui ont une origine Celtique, quand les anciens ne fournissent aucune lumière pour faire ce

(1) On dit qu'on a récemment déterré dans le royaume de Naples une inscription Bretonne.

discernement. La règle que j'ai suivie, et qui pourtant peut tromper, quoique rarement, c'est de regarder comme Celtiques les termes qui sont encore usités et dans le Breton de l'Armorique et dans celui du pays de Galles, ou en Espagne ou en Allemagne. Il y a lieu de croire que plusieurs peuples ne se sont pas accordés à tirer les mêmes mots de la langue Romaine, et par conséquent que les termes qui se trouvent dans les idiomes de plusieurs nations Celtiques sont un vénérable reste de l'ancienne langue des Celtes.

Voici un tableau comparatif formé d'après ce principe, et qui fera voir combien Denys d'Halicarnasse a eu raison de dire : « Les Romains parlent une langue qui n'est ni entièrement barbare ni parfaitement Grecque. Elle est un mélange de Grec et de barbare (c'est-à-dire de Celtique.) » (*Lib. I, pag. 76.*)

A.

NOMS BRETONS.		NOMS LATINS.
Alan *ou* Anal	(haleine)	*anhelitus.*
Allwedé	(alouette)	*alauda.*

M. Empiricus donne ce nom comme une racine Gauloise : « *Avis galerita, quæ Gallicè Alauda dicitur.* » (Cap. 29.)

Angor	(ancre de vaisseau)	*anchora.*
Arar	(charrue)	{ *arare,* (labourer.)
Arc'h	(coffre)	*arca.*

Dans le mot Breton *arc'h*, la lettre *h* ne sonne pas comme dans le mot François *arche.*

Armm	(bras, épaule)	*armus.*
Asen	(âne)	*asinus.*
Askell	(aisselle, aile d'oiseau)	*ascella.*

B.

Barw	(barbe)	*barba.*
Berr	(court, bref)	*brevis.*

NOMS BRETONS.		NOMS LATINS.
Boc'h	(joue, mâchoire)	*bucca*, prononcez *bouccha*.

« *Bucca*, dit Danet, signifie le bas de la joue. »

Braguez	(braie, culotte)	*bracca*.

Braguez est certainement une racine Celtique, dit Cluvier. Les Espagnols disent *bragas*, les Italiens *brache*. Ce mot est en usage dans l'Irlande et dans toute l'Allemagne, d'où Cluvier conclut qu'il est Celtique. Diodore même le dit clairement : « *Galli femoralia habent, quæ braccas vo-* » *cant.* » (Lib. 5.) Et ailleurs : « *Bracca, vox Celtica.* »

Brum	(brume)	*bruma*.

« *Brum*, dit le Pelletier, paroît un terme Celtique que » les Romains ont emprunté et adopté. »

C.

Cabon	(chapon)	*capo*.
Calc'h	(chaux)	*calx*.
Cam	(boiteux, courbe)	*Camulus*, Surnom du boiteux Vulcain.
Can	(chant)	*cano*, Je chante.

« *Can*, dit le Pelletier, a toutes les apparences d'un terme » Celtique, d'où viendroit naturellement le Latin *cano*. »

Cann	(blanc)	*canus*.

« C'est ici un mot Celtique, dit le Pelletier. »

Canol	(canal)	*canalis*.
Cant	(cent)	*centum*.
Car	(parent, ami)	*carus*.
Carc'har	(prison)	*carcer*.
Carr	(charrette)	*carrus*.

« *Cæsar*, dit Bochart, *è Galliâ creditur hanc vocem in* » *Latium intulisse, quamvis ante Cæsarem etiam Varro et* » *Sisenus usurpaverint.* »

Caü et cav	(cave, lieu souterrain)	*cavea*.
Caul	(choux)	*caulis*.
Cist	(coffret)	*cista*.
Cop	(coupe)	*cuppa*.

De là vient que nous disons *un coup de vin*.

NOMS BRETONS.		NOMS LATINS.
Corf *ou* corph	(corps)	*corpus.*

« Il y a beaucoup d'apparence, dit le Pelletier, que » celui-là (le mot *corpus*), ne trouvant pas son origine » naturelle dans les autres langues, a été emprunté des » Celtes par les Romains. »

Cranc	(cancre *et* cancer)	*cancer.*
Croëz	(croix)	*crux.*

D.

Dant	(dent)	*dens, dentis.*

Jadis les Latins disoient *dents*, d'où vient le génitif *dentis.*

Dez, deiz, de, di	(jour)	*dies.*
Dou *ou* daou	(deux)	*duo.*

E.

Eol	(huile)	*oleum.*

F.

Fals	(faux)	*falsus.*
Fau	(fau, hêtre)	*fagus.*
Fav	(fève)	*faba.*
Fest	(festin)	*festum,* (Jour de fête et de festin.)
Fin	(fin)	*finis.*
Fisc	(fisc)	*fiscus.*
Flam	(flamme)	*flamma.*
Forc'h	(fourche)	*furca.*
Form *ou* furm	(forme)	*forma.*
Frita	(frire)	*frigere.*

G.

Gafr	(chèvre)	*capra.*
Glout	(Glouton)	*gluttus.*
Glut	(glu)	*gluten.*
Gwent, Et en constr. went	(vent)	*ventus.*

NOMS BRETONS		NOMS LATINS.
	H.	
Hach	(hache)	*ascia.*
	I.	
Ia	(oui)	*ita.*
Iouvanc	(jeune)	*juvencus.*
	K.	
Kern	(corne)	*cornu.*
Kistinen	(châtaigne)	*castanea.*
	L.	
Lamprez	(lamproie)	*lampetra.*
Lantern *ou* letern	(lanterne)	*laterna.*
Lec'h, log *ou* loc	(lieu)	*locus.*
Leu	(lion)	*leo.*
Lev	(lieue)	*leuca* ou *leuva.*
Lin	(lin)	*linum.*
	M.	
Mala	(moudre)	*molere.*
Mercç	(mercerie, marchandise)	*merx.*
Meren	(goûter, collation)	*merenda.*
Mîl	(mille)	*mille.*
Mor	(mer)	*mare.*

Il n'y a point d'apparence que *mare* soit pris d'ailleurs que de *mor.*

	N.	
Nav, naw et nao	(neuf)	*novem.*
Newez	(nouveau)	*novus.*
Nith	(nid)	*nidus.*
Nos	(nuit)	*nox.*
	O.	
Ober	(faire)	*operari.*
Oguet	(herse)	*occa.*

P.

Papa	(bouillie d'enfant)	*pappare*, (donner de la bouillie aux enfants.)
Pecg	(poix)	*pix*.
Pell	(loin)	*pellere*, (chasser, éloigner.)
Perdris	(perdrix)	*perdix*.
Pesk	(poisson)	*piscis*.

« Ce nom, dit le Pelletier, est commun, à quelques » différences près, à presque toutes les langues de l'Eu- » rope; mais on peut dire que toutes l'ont reçu des Celtes. »

Peul	(pieu)	*palus*.
Pic	(pointe , pic , pivert)	*picus*.

On sait que le *picus* ou pivert pique les arbres avec son bec. « *Pic*, dit le Pelletier, est originairement le même » mot d'où sont venus en Latin *picus*, tant pour un cer- » tain oiseau que pour le nom propre d'un homme dont » Virgile a dit *Picus equûm domitor*, apparemment parce » qu'il piquoit bien les chevaux qu'il montoit. De là viennent » aussi plusieurs mots François; et l'on peut en conclure » que c'est un ancien mot Celtique. Les Allemands disent » *picke* (pioche, hoyau), *piccke* (lance), et *picken* (bé- » queter, picoter). »

Pil	(écorce, peau)	*pellis*.
Pila	(piler)	*pila* (pilon).
Pir	(poire)	*pirum*.
Plank	(planche)	*planca*.
Planta	(planter)	*planto*.
Ploum	(plomb)	*plumbum*.

Les Latins prononçoient *ploumboum*.

Plum *ou* plun	(plume)	*pluma*.
Pobl	(peuple)	*populus*.
Ponner	(lourd)	*pondero*, Je pèse.
Pont	(pont)	*pons*. *pontis*.

Anciennement les Latins disoient *ponts*, d'où viennent les cas obliques *pontis*, *ponti*, etc.

NOMS BRETONS.		NOMS LATINS.
Post	(montant de porte)	*postis*.
Pouls	(bouillie)	*puls*.
Pris	(prix)	*pretium*.

R.

Râe	(raie, poisson)	*raya*.
Raesin *ou* resin	(raisin)	*racemus*.
Ros	(rose)	*rosa*.
Rôt	(roue)	*rota*.
Ruz *ou* ru	(rouge)	*ruber*.

S.

Sahe *ou* saë	(habit)	*sagum*.

« C'est, dit le Pelletier, un de ces anciens mots Cel-
» tiques que les auteurs Latins ont conservés. »

Sâon	(savon)	*sapo*.

Pline dit que le savon est une invention Gauloise. « *Prodest* » *et sapo : Gallorum hoc inventum.* » (Liv. 28.) Aussi Vossius regarde-t-il *sapo* comme formé d'une racine Gauloise. « *Sapo à Gallis acceptum, quorum olim lingua eadem* » *ac Germanica. Sanè Germanis dicitur sepe.* » (Pelletier.)

Scaf	(vase creux, esquif)	*scapha*.
Segal	(seigle)	*secale*.

Pline, seul auteur ancien qui parle du *secale*, en parle comme d'un grain particulier à la Gaule Cisalpine, ce qui prouve que *segal* est une racine Gauloise.

Spi	(espérance)	*spes*.
Stad	(état)	*status*.
Staen	(étain)	*stannum*.
Staul	(étable)	*stabulum*.
Ston	(étonnement)	*attonitus* (étonné), composé de *ad* et de *tonitus*.
Stoup	(étoupe)	*stupa*, (prononcez *stoupa*.)

NOMS BRETONS. NOMS LATINS.

T.

Tan	(feu	titan.
Ti	(maison	

On sait que les Latins et les Grecs donnoient au soleil le nom de *titan*, et aux étoiles l'épithète de *titania*.

« *Jam lassa Titan colla relevabat jugo.* » (Senèque. Agam. act. 3.)

« *Ipse caput medio Titan cùm ferret olympo.* » (Lucain, lib I. v. 540.)

« *Nullus adhuc mundo præbebat lumina Titan.* » (Ovide, met. lib I. vers. 10.)

« *Cùm tamen altus equis Titan radiantibus instat.* » (Her. 8. v. 105.)

« *Lucentemque globum Lunæ, Titaniàque astra.* » (Eneïd. lib. 6. vers. 725. Vide librum 4. v. 419.)

« Ἀφελῶς δ'ἔλαμψε Τιτάν. » (Anac. Ode 37.)

« En bon Breton, dit le Pelletier, *ti tan* signifient à
» la lettre *maison de feu*, d'où les anciens Celtes, et après
» eux les Latins, auroient pu donner au soleil le nom de
» *Ti-tan.* »

Tailhein	(tailler)	*taliare, intaliare.*
Tavarn	(taverne)	*taberna.*
Theym	(thym)	*tymum.*
Trong et trogeen	(tronc)	*truncus.*
Tour et tur	(tour)	*turris.*

U.

Unan	(un)	*unus.*
Venim	(vénin)	*venenum.*

On objectera peut-être contre cette liste étymologique que ce sont les Celtes qui ont emprunté ces termes de la langue Latine, plutôt que les Latins de la langue Celtique.

Peu m'importe, puisqu'il demeurera toujours prouvé que les Celtes étoient mêlés avec les Latins en Italie, et par conséquent qu'on y parloit Breton en plusieurs contrées, seul fait que je me propose d'établir en cet article.

Mais quand même quelques-uns des termes que j'ai donnés comme des radicaux Bretons auroient été puisés dans le langage du *Latium*, il en resteroit toujours un grand nombre qui sont visiblement des dépouilles de la langue des Celtes, surtout si on joint à la liste précédente celle que j'ai déjà donnée des mots Latins reconnus par les auteurs anciens comme Gaulois d'origine.

11.° Le Breton a été autrefois parlé dans la Grèce.

« Une grande partie de la Grèce, dit Strabon, » fut occupée par des peuples barbares, et particu- » lièrement par des Thraces et des Illyriens. » (liv. 7.) Aussi les anciens s'accordent-ils à dire que les fêtes, les mystères, les solemnités les plus célèbres des Grecs venoient originairement des Thraces.

Or Strabon nous apprend d'ailleurs que les Celtes étoient mêlés avec les Thraces et les Illyriens : « *Celtæ* » *Thracibus et Illyricis permixti.* » (lib. 7.)

« *Scordisci Galli permixti Illyricis et Thracibus.* »

Le plus ancien oracle de la Grèce fut celui de Dodone. On y consultoit le Dieu par l'entremise d'un chêne; car Homère raconte qu'Ulysse alla à Dodone pour consulter un chêne élevé et recevoir de lui la réponse de Jupiter.

« . . . . ὄφρα θεοῖο
» Ex δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλην επακούσῃ. » (Odys. liv. 14. v. 327.)

On reconnoît dans ce respect pour le chêne, et dans ces actes religieux exercés en plein air deux points du culte des Celtes. Aussi l'oracle de Dodone fut-il établi par des hommes venus de la Thrace.

Ce n'est donc pas un paradoxe d'avancer que dès la plus haute antiquité le Breton fut parlé dans la Grèce, ou pur ou mêlé avec l'idiome des autres habitants de la Thrace.

Ce sentiment est fortement confirmé par le grand nombre de termes que les Grecs ont empruntés des

Celtes, et dont voici une petite liste, où il faut noter que les mots Grecs ont le même sens que les mots Bretons qui y correspondent. Si le sens varie légèrement, la table l'indiquera.

NOMS BRETONS.		NOMS GRECS.
	A.	
Aël, aüel *ou* avel	(vent)	ἀέλλα (aella), vent de tempête.
Aër	(air)	ἀὴρ (aêr).
All	(autre)	ἄλλος (allos).
Ancoun et ancou	(agonie)	αγχόνη (anchonê), suffocation.
	B.	
Bac	(bac)	βάκη (bacê).
Bara	(pain)	βορὰ (bora), aliment.
Brec'h	(bras)	βράχιον (brachion).
Brenk	(ouïes de poisson)	βράγχια (brancia).
« Brenk a tout l'air Gaulois, dit le Pelletier. »		
Bron	(mammelle)	βρῦν (brun).
	C.	
Canab	(chanvre)	κάνναβις (cannabis).
Carn	(trompette)	κάρνον (carnon).
Caz *ou* cat	(chat)	κάττης (cattês).
Ci *ou* ki	(chien)	κύων (cuôn), *Ionicè* (ciôn).
Coar *ou* coër	(cire)	κηρὸς (cêros).
Cuhein	(cacher)	κεύθειν (keuthein).
Curun	(tonnerre)	κεραυνὸς (ceraunos).
	D.	
Dec	(dix)	δέκα (deca).
Derw *ou* derv	(chêne)	δρῦς (drûs).
Disc	(plat à manger)	δίσκος (discos).
Dor	(porte)	θύρα (thura).

Le *D* et le *T* sont des lettres du même organe et se permutent.

NOMS BRETONS.		NOMS GRECS.
	F.	
Foll	(fou, extravagant)	φαῦλος (phaulos), qui a l'esprit lourd et grossier.
Forn	(four)	φόρνος (phornos).
Fron	(narine)	φρονέω (phroneô), *sapio, intelligo.*

Nous disons d'un homme doué de prudence et de sagacité, qu'il a le nez bon. En latin on dit d'un stupide qui ne sent rien, qu'il a le nez bouché, *homo naris obesæ ;* et au contraire on dit d'un homme intelligent et pénétrant, qu'il a le nez mouché « *Emunctæ naris.* » (Hor. sat. 4. lib. 1.)

Voilà pourquoi φρονεω (*sapio*) vient de *fron* (nez). Mais si cette étymologie paroît forcée, il n'y a qu'à l'abandonner.

NOMS BRETONS.		NOMS GRECS.
	G.	
Garan	(grue, oiseau)	γέρανος (geranos).
Gen *ou* ghen	(joue)	γενύς (genus), mâchoire.
Glin	(genou)	κλίνω (clinô), je courbe.
Grac'h *ou* gwrac'h	(vieille)	γραῦς (graus).
Groin	(museau de porc)	γρυνίζω (grunnizô), grogner.
Gwin, et en construction *vin*	(vin)	οἶνος (oinos), *vinum*.
	H.	
Halen	(sel)	ἅλς (hals).
Hen	(vieux)	ἕνος (henes).
Huec'h	(six)	ἕξ (hex).

La terminaison *c'h* des Bretons se change en *x* par les Latins et par les Grecs. Voyez ci-devant *tach* et *uc'hel-dun*, qui sont rendus en latin par *taxea* et *uxellodunum*.

	I.	
Istr	(huître)	οστρεον (ostreon).
	L.	
Lamp	(lampe)	λαμπάς (lampas).
Lard	(gras)	λάρδος (lardos), lard.
Lenn *ou* lin	(étang)	λίμνη (limnê).
Lestr	(navire)	λῃστρίς (lêstris), petit vaisseau de pirate
Lin	(lin)	λίνον (linon).
	M.	
Mam	(mère)	μαμία (mamia).
Mantell	(manteau)	μάνδυς (mandus).
Mel	(miel)	μέλι (meli).
Melen	(jaune)	μήλινος (mêlinos).
Mespel	(nèfle)	μέσπιλον (mespilon).
Mesquein	(mêler)	μισγειν (misgein).

Noms Bretons.		Noms Grecs.
Milin	(meule)	μύλη (mulê).
Mis	(mois)	μεὶς (meis).
	N.	
Neein	(filer)	νέειν (neein).
	O.	
Oll	(tout)	ὅλος (holos).
	P.	
Paoür	(pauvre)	παῦρος (pauros), petit, chétif.
Pemp	(cinq)	πέμπε (pempé).
Pis	(pois)	πίσον (pison).
Plac'h	(jeune fille)	παλλακή (pallacê), *pellex, amica.*
Plega, pleguein	(plier)	πλέκειν (plecein).
Poûr	(porreau)	πόῤῥον (porron).
	R.	
Roc'h	(rocher)	ῥώξ (rox). (1)
Ru	(rue)	ῥύμη (rumê).
	S.	
Scub *ou* scuben	(balai)	σκύβαλον (scubalon), ordure.
Scudel	(écuelle)	σκυτάλα (scutala).
Spahein	(*castrare*)	σπάειν (spaein), *evello*, d'où vient σπάδων, Eunuchus.
Ster	(étoile)	ἀστὴρ (aster). Dans αστηρ l'*a* est prosthétique, comme *E* dans *esprit*, qui vient de *spiritus*.
	T.	
Tarv	(taureau)	ταῦρος (tauros).
Taul	(table)	ταύλη (taulê).
Teth	(mammelle)	τιτθὴ (titthê).
Termaën	(borne, limite)	τέρμων (termôn).

Termaën est composé de *ter* ou *tir* (terre), et de *maën* (pierre), et il signifie *pierre de terre*, pierre qui marque la limite d'une pièce de terre.

Tri	(trois)	τρεῖς (treis), trois. τρὶς (tris), trois fois.

(1) Voilà encore le *c'h* des Bretons changé en *x*.

Voilà comme on voit un assez bon nombre de termes que les Grecs ont empruntés des Celtes, et j'en ai omis beaucoup d'autres.

On dira peut-être que ce sont les Celtes qui ont dérobé ces mots aux Grecs.

Cette objection même établit mon assertion, qui est qu'on parloit Breton dans la Grèce, puisqu'il s'y trouvoit des Celtes qui ont enrichi leur langue aux dépens de celle d'Homère.

Mais on sera peu touché de la difficulté que j'ai proposée, si on considère que presque tous les mots dont ma liste se compose sont donnés comme des racines Celtiques par les savans qui les ont examinés en critique; qu'un très-grand nombre des mêmes mots sont usités parmi les Gallois ou les Allemands, comme ils sont usités dans l'Armorique, et que les Allemands et les Gallois, tout Celtes qu'ils sont d'origine, ne sont pas au moins tous descendus des Celtes de la Grèce.

11.° « Cluvier a prétendu, dit Taillandier, que les » nations qui peuplèrent l'Illyrie, l'Espagne, les Gau- » les, l'Allemagne et la Bretagne insulaire, étoient » des Celtes qui parloient tous la même langue. Il » est difficile de se refuser aux preuves de cet habile » critique; mais il auroit pu ajouter à ces pays où » s'introduisit la langue Celtique une partie de l'I- » talie, l'Irlande, l'Ecosse et les isles adjacentes. En » effet les mots Celtiques qu'on aperçoit encore dans » ces langues, après la révolution de tant de siècles, » décèlent une origine commune, et font connoître » que la plupart des idiomes de l'Europe sont au- » tant de branches qui sortent du Celtique comme de » leur tige. » (*Préf. du dict. de la langue Bretonne.*)

Si on veut des preuves multipliées de ces assertions, on peut consulter le dictionnaire Britanno-Germanique de Sulsmich. Je me bornerai à faire remarquer dans

6

une très-grande partie des contrées de l'Europe l'identité de plusieurs noms propres de lieux et de plusieurs parties communes qui entrent dans leur composition.

Ce sont *au* et *gau*, *brig*, *dun*, *dur*, *landt*, *mag*, *rich*, qui sont tous significatifs dans la langue Allemande, dialecte altéré du Celtique, et dont quelques-uns le sont aussi dans le Breton de l'Armorique.

Au (canton, prairie). — On trouve en Germanie *SetidAVA* (où le *v* consonne est mis pour l'*u* voyelle, comme on le faisoit anciennement). *RansiAVA*, *ChamAVI*, *NemAVIA*.

En Pannonie et dans le voisinage, on trouve *ThermidAVA*, *DocirAVA*, *PatridAVA*, *SandAVA*.

Dans la Russie, *MosgAU* (Moscovie), *KiiAU* (Kiovie).

Dans la Pologne, *LithAU* (Lituanie).

Brig, qui selon les dialectes se prononce *briga*, *briva* ou *bria*, signifie *pont*, *passage de rivière*.

En Angleterre on trouve *CamBRIDGE*.

Dans la Gaule, *LitavoBRIGA*, *NittoBRIGA*, etc.

En Germanie, *BandoBRIGA*, *ArtoBRIGA*.

En Espagne, *AraBRIGA*, *DeoBRIGA*.

En Italie, *LatoBRIGI*, *AreBRIGium*.

En Thrace, *BRIGES*, *MeneBRIA*, *SelyBRIA*, etc.

Dun, qui dans le Breton de l'Armorique s'écrit *tun* et en construction *dun*, signifie *colline*.

Dans la Bretagne insulaire on trouve *CamaloDUNum*.

Dans la Germanie, *CarroDUNum*, *GeroDUNum*, *IDUNum*, etc.

Dans la Thrace, en Pannonie, en Illyrie, *SingiDUN*, *CapeDUNum*, *NovioDUNum*, *NojoDUN*, *CarroDUNum*. Ce dernier nom se trouve tout entier dans la Germanie.

Dans les Gaules, *SegoDUNum*, *AndomaTUNum*, *ViroDUNum*, *NovioDUNum*, etc.

Dur, qui en Allemand signifie *porte*, *entrée*, est le même que le *dor* des Bretons, qui a aussi le même sens.

On trouve en Germanie *EboDURum*, *BragoDURum*, etc.

En Espagne, *OctoDURum*.

Dans les Gaules, *VelatoDURum*, *EpamanTURum*, *ErnoDURum*.

Landt, en Breton *lann*, signifie *territoire*, *pays*, *contrée*, et est de tous les mots Celtiques celui qui se montre le plus souvent dans les noms propres de lieux en Europe.

En Germanie on trouve *MedioLANium*, *MedosLANum*.

Dans la Bretagne insulaire, *LANcashire*, *LANcastre*, *LANdaff*, etc. — *IrLANDE*.

En Italie, *MedioLANum*.

Dans les Pays-bas, *la HolLANDE*, *la ZéLANDE*.

Au nord de l'Europe, *IsLANDE*, *GromLAND*, *JutLAND*, *FinLANDE*, *NortLAND*, *GothLAND*, *ŒLAND*, *HeiligeLAND*, *WesterLAND*, *ALAND*, *HaLAND*, etc.

Dans la Gaule, *MedioLANum*, *MedioLANium*, *LANDau*, *LANDrecie*, *LANDivi*, etc.

Dans l'Armorique notamment, *LANDTernok*, *LANNion*, *LANDivisiau*, *LANDTevenec*, *LAMbale* (pour *LANbale*), *LANDehen*, *LANDernau*, *LANDevan*, *LANguidic*, *LANDaul*, *LANTivi*.

Mag, habitation, ville.

En Germanie se trouvent *NocoMAGus*, *NovioMAGus*.

En Italie, *BodincoMAGus*, *RigoMAGus*, *OroMAGus*.

Dans la Gaule, *RotoMAGus*, *NovioMAGus*, *JulioMAGus*, etc.

Rich, riche, province, royaume.

En Germanie on trouve *Budo*RIG*um*, sur quoi il faut noter que dans le Breton *ric'h* ne se prononce pas comme *riche* en François, mais qu'il a son guttural qui approche de *ric* ou de *rig*.

Dans les Gaules, *Ant*RIC*um*, *Ario*RIC*a*, *Ava*RIC*um*, *Daria*RIG*um*, ancienne capitale des Venètes. Ce nom lui fut peut-être donné à cause de son riche commerce; car quoique *rich* ne soit plus usité dans l'Armorique, il y a lieu de croire qu'il l'étoit autrefois dans la langue des Gaulois, puisque la langue Françoise en a formé le mot *riche*.

A ces exemples je pourrois ajouter *man*, qui dans les langues du Nord signifie *homme*, et qui, selon Cluvier et selon les apparences, avoit la même acception dans l'ancien idiome des Gaules.

Ce mot entre dans la composition de plusieurs noms propres, tels que

Ger*man*i (hommes de guerre).

Nor*man*i (hommes du Nord).

Marco*man*i (hommes de cheval). J'ai déjà dit qu'en Breton *marc'h* signifie cheval.

Al-*mann* (multitude d'hommes).

Ceno*man*i (peuples de la Gaule.)

Malgré ce grand nombre de preuves, qui montrent combien la langue Bretonne ou Celtique a été autrefois étendue, un Morbihannois a soutenu récemment qu'elle n'a jamais été parlée en Europe que dans la partie de l'Armorique où elle est encore vulgaire et dans le pays de Galles; qu'elle y a été apportée par les Phéniciens, et qu'elle est un reste de l'idiome de ces Orientaux.

Voilà un système neuf, paradoxal, surprenant. Sans nier que le Breton soit une langue orientale, discutons les preuves qu'on nous administre de son identité avec le Phénicien.

1.° L'auteur demande « Où l'on peut trouver trois
» mots Celtes, pris dans les pays de l'ancienne Cel-
» tique, pour les comparer à trois mots Bas-Bretons,
» et en déduire une similitude. »

Réponse. Quelle étrange demande dans la bouche d'un Archéologue! Pour sentir combien elle est hasardée et irréfléchie, il suffit de relire le grand nombre de mots que j'ai cités, qui sont donnés pour Celtiques par les anciens et qui sont encore dans la bouche des Bretons. Je pourrois même en ajouter beaucoup d'autres, pris également dans le langage des anciens Celtes, et qui sont encore usités dans le dialecte Cambrien, quoiqu'ils ne le soient plus dans l'Armoricain.

2.° « Dans les évêchés de Nantes, de Rennes, de
» St.-Malo, de St.-Brieux, les noms de lieux ne
» commencent pas, ainsi que dans la Basse-Bretagne,
» par *ker*, *pen*, *tré*, *llan*.... Si vous étendez cette
» observation au Poitou, à l'Anjou, à la basse Nor-
» mandie, pays qui avoisinent la Bretagne, comment
» pourrez-vous croire qu'on y a jadis parlé la même
» langue? »

Réponse. 1.° La langue de St. Suliau, de St. Samson et de St. Magloire étoit le Breton, puisqu'ils naquirent dans le pays de Galles. Cependant le premier instruisoit les infidèles des environs d'Alet, et les deux autres remplissoient le même ministère dans le territoire de Dol. Voilà donc deux diocèses de la Bretagne où le Celtique étoit vulgaire, quoique les noms de lieux n'y commencent ni par *ker*, ni par *pen*, ni par *tré*, ni par *ll*.

2.° Les noms propres de lieux de chaque canton offrent des variétés qui ont eu pour principe ou le caprice ou quelque événement local dont le temps a effacé le souvenir. Qui pourra jamais nous dire pourquoi dans la Normandie, plutôt que dans le Languedoc, tant de noms de lieux se terminent par

ville, tels que Granville, Damville, etc.; pourquoi dans l'Auvergne, plutôt que dans le Poitou, tant de noms finissent en *ac*, tels que Marillac, Aurillac, etc.; pourquoi dans le diocèse de Rennes, plutôt que dans celui de Nantes, on affecte de terminer les noms en *ais*; pourquoi dans le Morbihan, plutôt que dans le reste de la Basse-Bretagne, la terminaison *ac* revient si souvent, comme dans l'Auvergne; car nous avons Missiriac, Glénac, Campénéac, Loudéac, Muzillac, Ruffiac, Peillac, Molac, Callac, Malensac, Kervignac, Lauzac, Sulniac, Carnac, Malguénac, Moréac, Ménéac, Neuillac, Priziac, Silfiac, Guillac, Radenac, Inzinzac, etc.

Nous ignorons de même pourquoi dans la Basse-Bretagne, plutôt qu'ailleurs, tant de noms commençent par *ker*, *tré*, *pen* (car pour *lan*, *llan*, *land* ou *landt*, on les trouve dans presque toute l'Europe); mais cette ignorance, qui n'est qu'un argument négatif, ne doit pas prévaloir sur cent preuves positives qui démontrent que le Breton se parloit autrefois ailleurs que dans l'Armorique.

3.° Pour établir l'identité du Breton et du Phénicien, l'auteur donne une liste de termes communs à ces deux langues.

Réponse. 1.° J'avoue que ces deux idiomes ont quelques racines communes, et qui ont pu passer de l'un à l'autre soit par des relations commerciales, soit par quelqu'autre cause inconnue. Mais une si foible ressemblance ne met pas en droit de regarder le Breton comme un ruisseau de la langue de Tyr, ou il faudra aller plus loin, et dire hautement qu'elle est la source du Grec et du Latin, auxquels elle ressemble autant ou plus qu'au Breton.

2.° Deux langues doivent être regardées comme étrangères l'une à l'égard de l'autre quand les formes de leurs déclinaisons et de leurs conjugaisons ne sont

point calquées sur le même type. Aussi les grammairiens philosophes ne regardent-ils pas la langue Françoise comme fille du Latin, quoiqu'elle ait quatre cents fois plus de radicaux communs avec la langue de Rome que le Breton avec la langue Punique.

Or les déclinaisons Bretonnes, et encore plus les conjugaisons, diffèrent essentiellement des Phéniciennes, autant que les Françoises diffèrent des Latines.

Pour ce qui est de la liste comparative des termes Bretons et des termes Phéniciens, elle n'est pas de nature à faire peur à un philologue. On n'y voit qu'une conformité physique, et même assez imparfaite, entre les éléments des deux idiomes et la conformité morale y manque si complètement que de tous les mots Phéniciens qu'elle renferme il y en a à peine un seul qui ait la même signification que le mot Breton qui y correspond. Ces sortes de bévues sont inévitables quand on entreprend de comparer deux langues sans entendre ni l'une ni l'autre.

4.° « Une Mistriss Logie, Dame Galloise, femme » du Consul Anglois résidant à Alger, passant près » du bazar (marché) de cette ville, entendit des » Maures de l'intérieur du pays parler un langage » qui lui sembla être le Gallois. Comme elle com- » prenoit très-bien ce qu'ils disoient, elle voulut s'as- » surer s'ils parloient véritablement sa langue. Elle » leur adressa la parole en Gallois, et se fit entendre » d'eux. » (*Archéologie Britannique, tome 16, publiée en 1808 par ordre de la société des antiquaires de Londres.*)

« Un Marchand de Tunis, qui savoit la langue des » Shiloës, vint à Dublin. Wallancey, invité à dé- » jeuner avec lui, sans le connoître, l'entendit *faci-* » *lement* converser dans la langue de son pays. Une » vieille servante du même pays, qui étoit avec le » marchand, conversoit aussi avec les Irlandois, mal-

» gré quelques différences dans l'accent et dans la
» manière de s'exprimer. » (*Wallancey, ancienne histoire d'Irlande.*)

L'auteur dont je refute l'opinion tire parti de ces deux faits : il observe que les Phéniciens établirent des colonies non-seulement à *Carthage*, mais aussi à *Tanger*; il conjecture que leur langue s'est conservée dans les environs de cette partie de l'Afrique, et, de ce qu'elle est entendue des Gallois et des Irlandois, il conclut qu'elle n'est pas différente du Breton.

Réponse. Les deux faits que l'auteur vient de citer sont propres à exciter la curiosité des antiquaires, et il est à croire que si quelque savant Breton se donnoit la peine de faire des recherches dans l'intérieur de l'Afrique, il nous apprendroit bien des choses curieuses.

Mais je tire du fait de la Mistriss Logie et de celui du marchand Tunisien une conclusion bien différente de celle de l'auteur. On peut défier le Breton le plus intelligent, s'il n'a pas appris l'idiome de Tyr, d'entendre, je ne dis pas une conversation en Phénicien, mais une seule phrase, une seule demi-phrase, deux mots consécutifs de ce vieux langage.

Puis donc qu'une Dame Galloise et un Irlandois ont compris, et même *facilement*, la langue des Maures et des Shiloës, il faut qu'elle soit Bretonne plutôt que Phénicienne, et ce raisonnement est à mes yeux une vraie démonstration.

Si on me demande comment le Celtique a pu s'établir en Afrique, j'ai deux réponses toutes prêtes.

J'ai prouvé ci-devant que l'Espagne étoit en très-grande partie, et jusqu'à Cadix, habitée par des Celtes. Qui les a empêchés de jeter quelques colonies dans les parties de l'Afrique qui sont voisines de l'Espagne, comme les Espagnols l'ont fait depuis ?

Diodore de Sicile raconte (*liv. 3*) que dans une

haute antiquité, un Prince Phrygien poussa ses conquêtes jusqu'à cette partie de l'Afrique qui est baignée par l'océan Atlantique, et qu'on a depuis nommée Mauritanie.

Or les Phrygiens étoient venus de la Thrace, qui étoit en partie peuplée par les Celtes. Voilà comment la langue Bretonne a pu s'établir parmi les Maures, voisins d'Alger, et parmi les Shiloës.

Étendue actuelle de la langue Bretonne dans le Morbihan.

1.° Jadis cette langue étoit vulgaire dans la Cornouaille, et il n'y a pas long-temps qu'elle s'y est éteinte. Aujourd'hui on ne la parle plus en Angleterre que dans le pays de Galles.

2.° Parmi les Armoricains on la parle dans le Finistère, dans une partie des Côtes-du-Nord et dans une partie du Morbihan.

Voici quelles sont, dans ce dernier département, les communes bretonnantes qui y forment les limites de la langue Celtique.

BILLIERS.
MUZILLAC. (Une partie y parle Breton et l'autre François.)
LAUZACH.
BERRIC.
SULNIAC (On y parle le Breton en certains cantons et le François ailleurs.)
ELVEN. (Le Breton y est presque éteint.)
MONTERBLANC.
S. JEAN-BREVELAY.
ST.-ALLOUESTRE. (Cette commune est mi-partie de Bretons et de François.
MORÉAC.
NAIZIN.
KERFOURNE.
GUELTAS.
NOYAL-PONTIVY.
SAINT-GÉRAND.
CROIXANVEC.

La langue Françoise gagne peu à peu du terrain et finira par envahir tout le domaine de l'idiome

Celtique, semblable à ces colons Européens qui, après s'être emparés de quelques côtes de l'Armorique, travaillent sans relâche à élargir leurs possessions, et en font peu à peu disparoître les anciens habitants. Le Breton durera encore plusieurs siècles; mais ce précieux reste d'antiquité sera enfin dévoré par le temps et ne laissera à la postérité qu'un souvenir confus.

Je ferai ici deux observations.

Les pertes qu'éprouve aujourd'hui la langue Bretonne sont une preuve de celles qu'elle a faites dans les siècles précédents, et rendent croyable qu'elle étoit jadis répandue dans toute la Gaule.

Les conquêtes du François ne se font remarquer que du côté oriental de l'Armorique, dans les communes limitrophes de la partie Françoise, ce qui prouve que la conservation du Celtique parmi nous est due à ce que notre province forme une sorte de presqu'isle qui ne communique que du côté de l'est avec le continent.

3.° Cependant la Bretagne n'est pas le seul pays de la France où le langage des Druides ait résisté au temps et aux révolutions, et c'est un fait reconnu aujourd'hui qu'on le parle encore dans une contrée arrosée par l'Adour.

4.° On dit même qu'il continue d'être vulgaire dans un petit canton du pays Vénitien. Si le dialecte qui y est en usage étoit celui du Morbihan, ce seroit une nouvelle preuve que l'état de Venise fut colonisé par les Venètes.

5.° Deux faits que j'ai cités plus haut ne laissent guère lieu de douter que le Breton ne soit vulgaire dans l'intérieur de l'Afrique. En voici un autre qui les confirme et qui n'est pas moins surprenant. Le capitaine Anglois A. Ball étoit en station devant Gorée, sur la côte d'Afrique, et avoit à bord de son bâtiment un grand nombre de soldats du pays de Galles.

Ceux-ci s'aperçurent que les nègres comprenoient leur langage, et ils entretinrent avec eux une conversation, peu suivie à la vérité, mais cependant intelligible. Le capitaine, curieux de vérifier le fait, invita quelques naturels du pays à venir à son bord, et choisit quelques soldats intelligents pour converser avec eux devant lui et devant tout l'équipage. La conférence étoit quelquefois suspendue par des termes étrangers aux interlocuteurs, mais ils se comprenoient réciproquement. Le capitaine Ball demanda à son sergent ce qu'il pensoit de ce prodige, et la réponse de celui-ci fut que la langue dont se servoient ces nègres n'étoit pas du pur Gallois, mais qu'elle avoit tant de ressemblance avec cet idiome, qu'il comprenoit mieux les naturels du pays qu'il ne comprenoit un homme du régiment, qui parloit Irlandois.

Cette relation, tirée du journal Anglois *Weekly-Register*, se trouve dans le lycée Armoricain de 1824, 16.e livraison, page 318.

Origine de la langue Bretonne.

Il en est des vieilles coutumes et des vieux idiomes comme du Nil, dont les anciens ne connoissoient pas les sources. « *Dubiâ surgens ab origine Nilus.* » Quand on entreprend de remonter à une haute antiquité, on est arrêté par une barrière de ténèbres qui ne permet que d'entrevoir les objets et qui désole la curiosité. Il faudra donc ici se contenter de probabilités, dans l'impossibilité où l'on est d'arriver à des résultats certains.

1.° L'historien Joseph regarde Gomer, fils aîné de Japhet, comme le père des Gaulois. « Ceux, dit-il, » que les Grecs nomment maintenant Galates (c'est » le nom Grec des Gaulois), et qu'on appelle aussi » Gomariens, descendent de Gomer. Τοὺς γὰρ νῦν ὑφ

» Ἑλλήνων Γαλάτας καλουμένους, Γομαρεῖς δὲ λεγομένους, Γόμαρος ἔκτισε, »
(Antiq. liv. 1. ch. 6.)

L'auteur du commentaire sur l'hexameron est d'accord avec Joseph. « Gamer, dit-il (c'est ainsi qu'il » nomme Gomer après les septante), est le père des » Gamariens que nous appelons maintenant Galates. » Γαμὲρ ὅστις Γαμαρεῖς, τοὺς νῦν Γαλάτας, συνέστησεν. »

Saint Jérôme confirme ces deux témoignages quand il dit : « Gomer est pris pour les Galates. *Sunt autem* » *Gomer Galatæ.* » (Trad. heb. in Gen.)

« On compte sept fils de Japhet, dit saint Isidore » de Séville : Gomer, d'où sont venus les Galates, » c'est-à-dire les Gaulois. *Gomer, ex quo Galatæ,* » *id est Galli.* » (Orig. lib. 9. cap. 2.)

« Les fils de Gomer, dit Joseph Ben-Gorion, sont » les François qui habitent la France, auprès de la » Seine. *Filii Gomer sunt Franci, qui habitant* » *in terrâ Franciæ, ad flumen Seina.* »

2.° Mais quelle fut la portion de la terre que Gomer eut pour héritage quand les descendants de Noé se dispersèrent ? C'est ici que commence la plus grande difficulté.

« Les fils de Japhet, dit Moyse, sont Gomer, Magog » et Madaï. » (*Gen. 10. v. 2.*) (1).

Or Madaï, de l'aveu de tout le monde, peupla la Médie, qui est vers le nord de la Perse.

« A l'égard des descendants de Magog, dit Calmet, » on peut fixer leur origine dans la grande Tartarie, » et ce sentiment est très-commun parmi les com- » mentateurs... C'est une tradition constante parmi » cette nation (des tartares) qu'ils viennent de Magog. »

Où pouvons-nous donc mieux placer les descendants de Gomer que dans le voisinage de ceux de ses deux frères, non loin de la mer Caspienne ?

---

(1) Les Scythes disoient que leur fondateur avoit eu trois fils (*Herod. liv. IV. ch. 6.*) — La même tradition avoit cours dans le Pont et parmi les Romains.

Ézéchiel ajoute du poids à cette conjecture lorsque, parlant de l'irruption de Gog, sorti de la terre de Magog, il lui donne pour auxiliaires « Gomer et toutes » ses troupes, la maison de Thogorma, les troupes des » parties septentrionales. » (*Ch. 38. v. 6.*) Car on voit qu'il place vers le nord Thogorma, troisième fils de Gomer, et Gomer lui-même.

3.° Mais les régions du nord sont d'une vaste étendue, et on voudroit savoir avec quelque précision quelle fut la contrée où les Gomériens s'établirent.

Pomponius Mela et Ptolomée placent les Comariens et les Chomariens, qui apparemment sont les mêmes que les Gomériens descendants de Gomer, au levant de la mer Caspienne, dans la Bactriane, dans la Sogdiane, et même au nord de cette mer.

Hérodote, parlant des Amyrgiens, voisins des pays dont je viens de parler, et qui pouvoient n'être qu'un démembrement des Gomériens, dit qu'ils portoient des braies, comme faisoient les Gaulois.

Hérodote donne aussi à ce peuple des armes toutes semblables à celles des Gaulois.

Alexandre passant par la Sogdiane y trouva un grand nombre de pierres placées de distance en distance et entrecoupées de grands arbres dont les troncs étoient chargés de lierre. « *Lapides crebris intervallis dis-* » *positi, arboresque proceræ, quarum stipites hedera* » *contexerat.* » (Q. Curtius, lib. 7. cap. 9.)

Rien de plus semblable aux Menhirs de Carnac que ces pierres Asiatiques, sans parler de ces vieux arbres qui pouvoient être un objet de culte pour les Scythes, comme les chênes pour nos Druides.

De plus on rencontre fréquemment dans la Scythie des collines tumulaires semblables à celles qu'on voit encore dans les Gaules et surtout dans le Morbihan.

Mais elles ne forment qu'une foible preuve, car on trouve partout des Barrows.

Si à ces faits on ajoute que les Celtes portoient anciennement le nom de Scythes, selon ces paroles de Strabon : « *Notæ versùs septentrionem gentes* » *uno prìùs nomine omnes* Scythæ *vel nomades* » *appellabantur, ac posteà temporis Celtæ....* » (Lib. I.), on aura quelque droit d'en inférer que la Tartarie a été le berceau des Gaulois (qui étoient Celtes), et par conséquent de la langue Celtique ou Bretonne.

Ces conjectures acquerroient plus de force si les voyageurs venoient à retrouver dans les contrées voisines de la mer Caspienne quelques restes de cet idiome, comme on en a trouvé en Afrique. Tout ce que j'en sais, c'est que dans la langue des Tartares, *marc'h* signifie cheval, comme dans le Breton.

Je m'arrête, et je n'entreprends pas de chercher en quel temps et par quelle suite d'événements les colonies Gomériennes pénétrèrent dans les Gaules. « Il faudroit pour cela, dit Taillandier, faire l'his- » toire des Celtes, suivre ces peuples dans leurs » différentes migrations... Toutes nos recherches à » cet égard seroient assez inutiles. Nous ne pourrions » que hasarder des conjectures plus propres à faire » montre d'une vaine érudition qu'à éclairer les es- » prits et à dissiper les doutes. (*Préf. du dict. de la langue Bretonne.*)

ARTICLE II.

Antiquités Celtiques du Morbihan en particulier.

ARRONDISSEMENT DE VENNES.

ARADON.

J'avois ouï parler des curiosités antiques de cette commune, et je me mis en route pour les visiter.

1.° Un peu au delà de la Chénaie, je trouvai dans un petit bois de pins un alignement de pierres verticales, mais de quelles pierres! La plus haute n'a pas deux pieds de hauteur, et je n'oserois pas les honorer du titre de monument Celtique, si je n'en avois pas vu d'autres encore plus petites qui faisoient partie d'un groupe d'antiquités Gauloises; si elles n'étoient pas dans le voisinage de trois monuments antiques, et si la ligne qu'elles forment n'étoit pas d'environ quatre-vingts pas, comme un autre alignement dont je parlerai bientôt.

2.° A une assez petite distance de ce lieu, et à l'est d'un autre bois de pins, je vis un bloc isolé au milieu d'un terrain inculte. Ses trois ou quatre pieds de hauteur ne me prévinrent pas en sa faveur, et j'hésitai long-temps à le regarder comme un Menhir. Mais je n'en doutai plus quand je m'aperçus qu'il est au milieu de plusieurs autres pierres qui dessinent sur le sol un cercle traversé par un diamètre, et que ces pierres mêmes portent sur une levée de terre qui, quoique peu sensible, n'échappe pas à des yeux attentifs.

Cette roche, bien que peu remarquable, protége

les cendres d'un ou de plusieurs hommes distingués dont Aradon pourroit se glorifier si leurs exploits étoient connus.

« Nos pères, il est vrai, nous donneroient des pleurs;
» Mais un secret orgueil viendroit enfler leurs cœurs.
» Ils diroient : Si nos fils dorment sous cette pierre,
» Leur nom seul de Morven doit illustrer la terre. »
(*Ossian Lathmon.*)

3.° De ce lieu j'aperçus vers le sud, sur un terrain élevé et stérile, une suite de pierres qui m'attira. C'est un second alignement d'environ quatre-vingts pas de longueur. Le bloc qui est à la tête de la ligne, et comme le chef de file, n'a, sur une longueur de huit pieds, que quatre pieds de haut, et il s'élève de beaucoup au-dessus des autres. Cependant il n'est pas douteux qu'elles n'aient été dressées par les Venètes.

4.° Je portai mes pas vers l'est, et je découvris avec plaisir un monument plus curieux. C'est un Cromlec'h couvert d'une pierre plate d'environ neuf pieds de longueur. Les blocs massifs qui forment la circonférence du cercle étoient autrefois continus, et l'entrée qu'on y voit aujourd'hui est due à la chute d'un des supports qui y est demeuré gissant.

Ce monument présente un aspect rude et agreste; car nos ancêtres, si soigneux d'élever de lourdes masses, étoient peu sensibles à l'agrément des formes. « *Rustica sedulitas gratior arte fuit.* » (Ovid. fast. l. 6.)

On le nomme en Breton *Er roc'h* (le rocher), et aucune tradition, aucune fable ne se lie à son existence. Il devoit être voisin de quelque construction, car ses environs sont parsemés de fragments de brique.

5.° Après avoir beaucoup marché j'arrivai au village de Truelin, où la tradition porte que saint Vincent Ferrier a logé, où l'on a conservé long-temps différents objets qui lui avoient appartenu, et où j'ai vu

dans une boîte une pierre qui, dit-on, lui avoit servi de chevet. Cependant cette pierre, qui n'a pas plus d'un pied de longueur, et qui a la forme d'un cône tronqué terminé en bahut, ne ressemble guère à un oreiller.

Non loin de ce village on me fit voir une suite de pierres qui servent aujourd'hui de clôture à un champ. Elles ont été élevées primitivement pour un autre usage, et je les regarde comme un alignement Gaulois, plus remarquable que les deux précédents par la hauteur et par l'épaisseur des blocs qui le composent.

6.° On me conduisit à la côte du Morbihan, et j'y vis à fleur de terre les naissances de deux larges murailles, composées en certains lieux de petites pierres fortement unies par du ciment, et en d'autres de ciment mêlé de quelques fragments de brique. Ces murs s'avançoient assez loin dans les terres où l'on remarque encore beaucoup de fractions de tuiles et même des tuiles presque entières. En suivant autant qu'on peut la direction de ces anciennes constructions, on croit voir qu'elles formoient un carré long dont la côte même étoit la base, et que cette base s'étendoit depuis les environs du village de Bourgerel jusqu'à Pen-boc'h (cap du bouc), ou plus loin.

Que dirons-nous de cette antiquité? Elle a trop d'étendue pour n'avoir été qu'un château et trop peu pour avoir été une ville. Plus j'y pense, plus je me persuade que ce sont les restes d'un de ces *oppida*, ou camps retranchés, dont parle César, et où les Venètes se défendirent contre lui.

Cet historien nous apprend que les lieux où les Gaulois se fortifioient étoient quelquefois entourés d'un double mur : « *Quem locum duplici altissimo muro* » *munierant* » (lib. 2.); il nous apprend que les *oppida* des Venètes étoient ceints de murailles, à la

hauteur desquelles il faisoit élever des terrasses avec un travail pénible, et que, quand les assiégés se sentoient trop pressés et incapables de résister, ils faisoient aborder un grand nombre de vaisseaux sur lesquels ils se sauvoient avec tout ce qu'ils possédoient, et se transportoient dans un autre *oppidum*. « *Si quandò,* » *magnitudine operis superati, extruso mari aggere* » *ac molibus, atque his fermè* mœnibus *adæquatis,* » *suis fortunis desperare cœperant, magno numero* » *navium appulso..., sua omnia deportabant, se-* » *que in proxima* oppida *recipiebant.* » (Lib. 3.)

Or l'enceinte qui nous occupe étoit environnée d'un double mur dont une partie subsiste encore, et il étoit très-facile d'en échapper sur des vaisseaux, puisque la mer, quand elle est haute, arrive jusqu'à sa base, qu'elle a même rongé par le bas, comme on le voit par un quartier de mur qui sort de terre horizontalement au haut de la côte, et qui y fait une saillie de quelques pieds.

Il est vrai que cette enceinte n'est pas dans une presqu'isle, et qu'elle n'a jamais pu être entourée par la mer; mais j'ai observé ailleurs, d'après César même, que tous les *oppida* des Venètes n'étoient pas situés sur des péninsules.

ARZON.

1.° J'ai vu dans cette commune une belle colline tumulaire, très-connue sous le nom de *Butte de Tumiac*, qu'on découvre de très-loin, qui se dessine sensiblement à l'horizon, et qui sert de miré aux navigateurs. Elle est, comme les autres monuments de ce genre, composée de terre mêlée de cailloux qui en sont comme les os et qui soutiennent cette masse conique (1).

---

(1) On dit, sans le croire, qu'une bonne-femme, qui en filant sa quenouille portoit de la terre dans son tablier, en laissa tomber une partie qui a formé ce *Tumulus*. Remarquez que le merveilleux s'unit ordinairement à nos antiquités.

La circonférence de sa base est de 350 à 400 pas, et de son sommet à cette circonférence j'ai compté environ 100 pas, ce qui suffit à un géomètre pour en déterminer la hauteur approximativement.

Du haut de ce monticule on jouit d'un coup d'œil magnifique. D'un côté les yeux se portent sur l'océan jusqu'au point où il semble se confondre avec le ciel, et l'on voit des vaisseaux parcourir en tous sens cette vaste étendue de mer. Du côté du nord on découvre tout le bassin du Morbihan et ses isles, qui, toutes nombreuses qu'elles sont, n'égalent pas cependant le nombre des jours de l'année, comme on a coutume de le dire par une forte hyperbole.

Ce monticule factice est sans doute le tombeau de quelque personnage distingué parmi les anciens Venètes. Tel étoit le monument sépulcral du Roi Dercennus dont Virgile parle ainsi : « Sur une montagne » voisine, le tombeau qui renfermoit les cendres de » Dercennus, ancien Roi de Laurente, formoit une » élévation de terres amoncelées. »

« .... *Fuit ingens monte sub alto*
» *Regis Dercenni terreno ex aggere bustum*
» *Antiqui Laurentis.* » (Enéïde, liv. 11. v. 849.)

Bustum, qui vient de *combustus*, signifie *bûcher*, et se dit aussi d'un tombeau qui renferme les cendres d'un bûcher où l'on a consumé un cadavre.

Quoique *Tumiac* soit incontestablement un monument Celtique, il est possible que les Romains, dans le temps où ils dominoient dans l'Armorique, aient nommé ce monticule la colline de Bacchus, *Tumulus Iacchi*, et que, par syncope, on ait formé de ces mots Latins le nom de *Tum-Iac*. On sait que les anciens donnoient quelquefois aux lieux élevés le nom de quelqu'un de leurs dieux, témoin le promontoire escarpé et voisin de Carthage, qu'on appe-

loit Hermée, parce qu'il étoit consacré à Mercure: « ἑρμαῖα, ἄκρα τραχεῖα, dit Strabon. » Témoin le monticule de Cérès dont Virgile dit :

« ... *Tumulum antiquæ Cereris, sedemque sacratam*
» *Venimus.* » (Æneïd. lib. 2. v. 742.)

Ce qui donne encore quelque couleur à cette conjecture, c'est que la presqu'isle de Rhuis est un pays de vignobles, et que *Iacchus* se dit de *Bacchus* et du vin. « Le peuplier, dit Virgile, est très-agréable » à Hercule et la vigne à *Iacchus* », c'est-à-dire à Bacchus.

« *Populus Alcidæ gratissima, vitis Iàccho.* » (Eclog. 7. v. 61.)

« Des bergers, dit le même poëte, trouvèrent un » jour Silène endormi. Il avoit, selon sa coutume, » les veines enflées du vin qu'il avoit bu la veille. »

« *Silenum pueri somno videre jacentem,*
» *Inflatum hesterno venas, ut semper, Iaccho.* »
(Eclog. 6.)

Tumulus Iacchi (*Tum-Iac*) ne seroit pas le seul nom Latin que les Romains auroient laissé dans Arzon. « L'ancien *Navale*, dit M. Deric, terme consacré » par les Romains, se reconnoît à l'entrée de ce » port (d'Arzon). On le nomme encore *Navalo.* » (*Hist. Eccl. de Bret. tome I, page 51.*)

C'est l'ancien *Vindana portus*, dit M. d'Anville.

2.° Le second monument qu'on remarque à Arzon est un beau Galgal, placé près d'un lieu nommé *le Petit-mont*. Il n'est composé que de cailloux, sans mélange d'aucune matière destinée à les unir. On le voit de fort loin, ainsi que *Tumiac*, aussi il doit avoir 30 pieds de haut.

3.° Au pied de ce Galgal, beau Dolmen dont la table a 13 pieds de longueur sur 12 de largeur. Auprès de ce Dolmen s'élèvent deux petits Menhirs.

4.° Dans un autre lieu, nommé Graniol, se trou-

vent deux Dolmens. La table du plus grand a 12 pieds de longueur, celle du second n'en a que sept.

Entre ces deux monuments, Menhir renversé, de la longueur de 15 pieds.

5.° Près du moulin de Penn-Castel, pierre gissante qui, dans la partie du milieu, est cylindrique et dont le diamètre s'amoindrit graduellement jusqu'à ses deux extrémités. Elle couvre de sa longueur un espace d'environ 17 pieds. Comme elle paroît avoir été travaillée, ainsi que la pierre solaire de Sarzeau, et qu'elle a la même longueur, elle pourroit bien être aussi une de ces pierres sacrées auxquelles nos ancêtres rendoient un culte insensé et superstitieux, ainsi qu'une autre pierre semblable de Saint-Gildas.

Arzon, St.-Gildas et Sarzeau sont trois communes contiguës, et dans chacune se trouve une pierre longue, dégrossie et gissante, ce qui fait croire qu'elles n'ont jamais été verticales.

6.° Parmi les isles voisines d'Arzon, il en est deux qui offrent des monuments Celtiques, quoiqu'elles soient inhabitées.

Dans la première, qui porte le nom d'Isle-longue, on voit un Galgal assez élevé. Ce n'est qu'un amas de cailloux, de forme conique, qui ne sont unis par aucune liaison de terre ni de ciment, et qui pourtant conservent leur position, peut-être depuis plus de deux mille ans.

On trouve des tombeaux de cette nature jusque dans le pays des Patagons. « On trouva, dit un » voyageur, sur une montagne des monceaux de » pierres qu'on eut la curiosité de rémuer, et sous » lesquels on vit des squelettes d'hommes. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, tome XXXIX, p. 165.*)

Dans la seconde isle se trouve un monument de même nature, qui a cela de singulier que son sommet présente une cavité de 4 ou 5 pieds, en forme

de cône renversé, comme le cratère d'un volcan.

Cette singularité me frappa. Je m'appliquai donc à en chercher la cause, et voilà ce que je me dis à moi-même : dans la terre que couvre ce Galgal il y a un caveau couvert d'une pierre placée horizontalement; cette pierre se sera brisée sous le poids de la colonne de cailloux qui la chargeoit. Toute cette colonne sera nécessairement descendue, ce qui a dû former une cavité au sommet du monument. C'est ainsi que dans une horloge de sable, quand le sable s'écoule par le bas, la partie supérieure de cette matière se creuse et présente une cavité en forme de cône renversé, ce qui arrive aussi dans le blé que contient la trémie d'un moulin.

J'étois assez content de mon explication; mais elle m'est devenue suspecte depuis que j'ai vu à Plougoumelen et à St.-Nolf des Barrows dont les sommets sont creux comme le Galgal d'Arzon. Car mon explication ne me paroît pas applicable à ces deux montissels.

Tout ce que je puis répondre pour la soutenir, c'est que ces deux *tumulus* ont peut-être été fouillés et que l'enlèvement des terres y a formé des fosses. Mais je suis plus porté à croire que toutes ces cavités sont aussi anciennes que les monuments mêmes, sans pouvoir toutefois en assigner la raison. Car la cavité du Barrow de St.-Nolf imite la forme carrée du monument, régularité qui ne peut être le résultat d'une fouille exécutée sans précaution.

7.° Assez près de ce Galgal on voit les ruines d'une ancienne chapelle dont le ciment est plein de coquilles d'huîtres mêlées de limaçons. Peut-être cette isle étoit-elle autrefois habitée par des solitaires qui nourrissoient des chèvres pour vivre de leur lait; car le nom de Gafrinis qu'elle porte est composé de *gafr* ou *gavr* (chèvre) et d'*inis* (isle), et signifie l'isle aux chèvres. Cette pensée ne paroîtra point improbable si on

considère qu'il y a eu jadis un couvent dans l'Isle-aux-Moines, qui est dans le voisinage, et que Saint-Gildas demeura long-temps en solitude dans l'isle de Hoüat.

Cependant il est possible que Gafrinis ait tiré son nom des chèvres qu'on y menoit paître autrefois, comme aujourd'hui on y laisse les vaches s'engraisser dans la belle saison. Si cela est, elle ressemble à une isle dont Homère dit : « Elle ne reçoit ni culture » ni semence : aucun homme ne l'habite ; mais elle » nourrit des chèvres bêlantes. » (*Odys. liv. IX, vers 123.*)

« Ἀλλ' ἥ γ' ἄσπαρτος καὶ ἀνήροτος ἤματα πάντα.
» Ἀνδρῶν χηρεύει, βόσκει δέ τε μηκάδας αἶγας. »

CADEN.

Cette commune, ou n'a jamais possédé de monuments Gaulois, ce que j'ai peine à croire, ou elle les a détruits, excepté toutefois un Puyjoli (un tumulus) à large base, et de la hauteur de cinq ou six pieds, qui se trouve près le Matz.

On l'a fouillé et on n'y a rien trouvé. Mais qui sait si la fouille a été assez profonde ? Qui sait s'il n'a pas été ouvert et dépouillé autrefois ? Il n'est pas douteux que ce ne soit un tombeau ; car dans tous les monuments de cette espèce on a trouvé des débris de l'humanité. Au reste il est possible que les Gaulois aient quelquefois élevé des cénotaphes quand ils ne trouvoient pas les corps des défunts.

Ce fut un monument de cette nature que le fils d'Anchise éleva sur les cendres de sa nourrice Caïete, près de la ville qu'on nomme aujourd'hui Gaïete. « Lorsque le pieux Enée, dit Virgile, eut célébré » les funérailles de sa nourrice, il lui éleva un tom- » beau de terres accumulées. »

« *At pius exequiis Æneas ritè solutis,*

» Aggere composito tumuli, *postquam alta quiêrunt*
» *Æquora, tendit iter velis.* » (Ænéïd. liv. 7. v. 5.)

Ce fut aussi un pareil monceau de terre que Sémiramis éleva sur le corps de Ninus.

ELVEN.

1.° A l'entrée de la forêt d'Elven ou de Coëbi, et près du grand chemin, on voit sept pierres dont trois sont encore debout et sur lesquelles étoit primitivement placée une pierre plate et presque circulaire d'environ 12 pieds de diamètre. Cette table ronde est encore soutenue d'un côté par un des trois piliers qui la portoient autrefois, et de l'autre côté elle touche la terre. C'étoit peut-être jadis un Cromlech.

2.° Le bois de Kerfili est maintenant en coupe, et dans la partie occidentale, qui est déjà exploitée, se trouve la plus belle Roche-aux-Fées que je connoisse. Elle a été très-maltraitée et il ne reste plus que deux des tables transversales qui en formoient le toit, encore sont-elles à demi renversées. Sur une longueur de vingt-quatre pas courent quatre rangs parallèles de supports dont plusieurs sont maintenant déplacés. Si les pierres de la couverture étoient assez longues pour porter sur les quatre colonnades, l'édifice avoit des bas-côtés; si au contraire, comme il paroît, les roches du toit n'ombrageoient que les deux colonnades intérieures, cette maisonnette étoit étoffée et embellie par un péristyle, ce qui est sans exemple dans le Morbihan. La planche III, fig. 8, représente le plan primitif de cet agréable monument, qui se nomme *Policans*, c'est-à-dire *Poulpiquants* ou *Poulpiquets*, et qui est digne de servir de palais à ce peuple de nains.

3.° Dans le quartier de Camarec subsiste une enceinte dont les parapets sont de terre et dont la forme est celle d'une ellipse allongée. Environ seize pas de longueur et huit de largeur sont des dimensions bien

peu remarquables, et je ne daignerois pas faire mention d'un monument si exigu, s'il ne servoit à expliquer des enceintes plus distinguées.

En effet ce petit ouvrage est-il un camp Romain ou un camp du moyen âge? Peut-il contenir une armée ou la moindre partie d'une armée? Ses parapets, hauts de deux ou trois pieds, auroient-ils suffi pour couvrir une poignée de militaires qui s'y seroient réfugiés? Je suis bien sûr que ceux qui voient des fortifications dans toutes nos enceintes n'auront pas le courage de faire une réponse affirmative. Qu'est-ce donc que cet enclos de boue, sinon un chétif Témène, un sanctuaire domestique, qui malgré sa petitesse est encore plus grand que plusieurs chapelles de nos vieux châteaux?

4.° Le parc de Trédion renferme une belle Roche-aux-Fées dont la table, avant qu'on en eût brisé une des extrémités, pouvoit avoir vingt-quatre pieds de longueur, et qui en a encore près de vingt-deux. Cet antique monument a beaucoup souffert de la main destructive du vandalisme, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit curieux et imposant.

5.° Le même parc renferme de plus un Menhir, encore vertical, auquel on donne par approximation dix ou douze pieds de hauteur. A ses côtés est couchée une autre pierre plus longue. C'est apparemment une autre fichade que le temps a renversée d'un coup de ce pied redoutable qui n'épargne pas plus les ouvrages grossiers que les palais et les forteresses des Rois.

« ...... *Æquo pulsat pede pauperum tabernas*
» *Regumque turres.* » (Hor. lib. 1. od. 4.)

6.° Dans un taillis du même canton on montre aux curieux deux autres pierres fiches dont l'une est haute d'environ cinq pieds et l'autre de dix. Elles se terminent par des faces ou plutôt par des têtes humaines, grossièrement façonnées, et sont connues dans le pays

sous les noms de *Babouin* et *Babouine*. Cette dernière, qui est la plus grande, est tombée la face contre terre.

Ces figures ne sont pas d'hier, puisque l'air les a en partie oblitérées; mais je ne sais à quelle époque elles remontent.

Il seroit peut-être difficile de prouver solidement que les Gaulois, au temps de leur liberté, faisoient des figures du corps humain. Il est vrai que César parle de certains simulacres d'un dieu Gaulois, et que Lucain fait aussi mention des simulacres pareils que recéloit un-bois voisin de Marseille. Mais, outre que la Provence étoit, avant la conquête de la Gaule, une province Romaine où les Gaulois mêlés avec les Romains avoient pu commencer à imiter les statues de leurs dieux; ces figures Marseilloises n'avoient pas les formes du corps humain, puisque Lucain observe qu'elles n'auroient pas inspiré tant de frayeur religieuse aux soldats de César, si elles avoient eu des formes ordinaires.

« ...... *Non vulgatis sacrata figuris*
» *Numina sic metuunt.* » (Lib. 3. vers. 415.)

Et peut-être en étoit-il de même des simulacres du dieu dont César dit : « *Hujus sunt plurima simu-* » *lacra.* » (Lib. 7.) Qui sait si ce n'étoient pas des pierres brutes, des troncs d'arbres ou d'autres objets naturels?

Néanmoins, comme les Gaulois savoient façonner avec élégance et polir des Celtæ de pierres très-dures, construire de bons vaisseaux, faire des étoffes tissues de diverses couleurs, travailler les métaux, et que du vivant même de César un Venète paroît avoir taillé la Vénus de Quinipili, il est assez probable qu'ils cultivoient aussi la statuaire, et par conséquent que *Babouin* et *Babouine* peuvent être antérieures à César et des sculptures Celtiques.

Paul Lucas prétend avoir vu dans l'Asie mineure

des pierres verticales terminées par des figures peu différentes des grotesques de Trédion, ce qui ne surprendra pas ceux qui savent combien il y avoit en cette terre de colonies des Celtes.

Dans l'histoire générale des voyages, par Prévost (tome 69, page 488), on lit que dans la Sibérie on trouve des roches verticales (qui sont de vrais Menhirs), au haut desquelles on a fagoté des figures humaines. Il est possible que les Celtes, partant des environs de la mer Caspienne, qu'on peut regarder comme le berceau de ce peuple immense, aient poussé quelques colonies jusques aux bords du Jénisei.

GRAND-CHAMP.

Les Gaulois ont érigé sur ce territoire un grand nombre de monuments assez curieux, dont voici la description.

1.° Au village de Larcuste on rencontre un Dolmen de treize pieds et presque ovale. Mais il a senti la pesanteur de la main du temps, et il ne porte plus que par un bout sur ses colonnes.

Auprès de ce vieux autel deux autres pierres, l'une de sept, l'autre de huit pieds, sont étendues sur l'herbe.

2.° A un demi-quart de lieue, au nord de Larcuste, les amateurs verront avec plaisir couché sur la terre un bloc moins remarquable par sa longueur, qui est seulement de douze pieds, que par le renflement d'une de ses extrémités, qui s'élève de six pieds (singularité qu'on a observée en trois autres pierres de Plouhinec, planche II, fig. 5), et par les excavations dont est couverte sa partie supérieure. Elles sont au nombre de seize ou dix-sept, et elles communiquent les unes avec les autres par des rigoles.

J'ai souvent vu sur des rochers qui ne devoient rien à la main de l'homme des ciselures, et même de petits canaux, qu'on doit regarder comme un travail

de la pluie qui a corrodé les parties les plus tendres de ces pierres.

« *Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo.* »

J'ignore si les cavités du bloc de Grand-Champ sont de ce nombre, car je ne les ai pas vues; mais supposé qu'elles soient artificielles, voici l'explication que je me hasarde à en donner, au risque de m'attirer le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est pas.

Il paroît donc qu'elles étoient destinées à recevoir des libations, et voici comment : Ulysse arrivé au séjour des morts pratiqua une cérémonie religieuse qu'il raconte ainsi lui-même : « Je creusai une fosse » d'une coudée en carré, autour de laquelle nous » fîmes les effusions qui nous étoient ordonnées, la » première de lait et de miel, la seconde de vin pur » et la troisième d'eau où nous avions détrempé de » la farine. J'adressai mes vœux aux ombres... (après » quoi) je pris les victimes et je les égorgeai sur la » fosse. Le sang coule à gros bouillons : les ombres » viennent de tous côtés du fond de l'Erèbe. L'épée » à la main je les écarte et j'empêche qu'elles n'ap» prochent avant que j'aie entendu la voix de Ti» résias. Enfin je vois arriver son ame. Il me recon» noît et me dit : éloignez-vous un peu, et détournez » cette épée, afin que je boive de ce sang... L'om» bre approche, boit de ce sang et prononce ses » oracles. » (*Odys. liv. XI.*)

Horace représente aussi la magicienne Canidie versant du sang dans une fosse pour attirer les mânes.

« .... *Cruor in fossam confusus, ut indè*
» *Manes eliceret, animas responsa daturas.* » (Sat. 8. lib. 1.)

Voilà des libations Celtiques, car puisque Ulysse étoit Grec et Canidie Romaine, on peut les regarder comme Celtes. Si donc on me permettoit de faire une

application de ces récits au sujet qui nous occupe, voici ce que je dirois :

Après avoir bouché avec de la cire les extrémités des petits canaux, le Druide répandoit dans les seize bassins de l'autel autant d'espèces de liqueurs, les unes pures, les autres mélangées, telles que de l'eau, du lait, de la bière, du cidre (1), du sang des animaux, du sang humain, et surtout du sang des malfaiteurs qui, selon nos ancêtres, étoit le plus agréable aux Dieux. (*Cæsar, de bel. Gal. lib. 6.*)

Cela fait, on récitoit les prières d'usage, qui devoient être un peu longues si elles égaloient celles d'Ulysse, car il dit qu'il pria beaucoup.

« *πολλὰ δὲ γουνοῦμην νεκύων ἀμενηνὰ καρηνα.* »

Alors les génies venoient humer les espèces de libations qui étoient à leur goût, et quand ils étoient rassasiés on débouchoit les rigoles pour laisser couler sur la terre les liqueurs qui étoient regardées comme des restes méprisés par les dieux.

Telles sont mes conjectures, que je regarde comme des rêves si les excavations de la pierre de Grand-Champ sont naturelles, mais qui ne manquent pas de probabilité si ces bassins sont artificiels. Or ils passent pour tels dans l'esprit des villageois qui les appellent les écuelles des Poulpiquets.

Dans un bois taillis de Trédion j'ai vu un rocher énorme, formé en dos d'âne, que la nature y a placé et qu'on nomme la pierre de Ménezy. Comme il est difficile d'y monter, parce qu'il est élevé, poli et d'une pente rapide, on y a fait une entaille et ménagé une capucine pour donner prise à la main. De plus, sur sa partie supérieure s'offrent deux bassins circulaires, trop réguliers pour n'être pas artificiels, et d'où l'eau s'écoule par une rigole. J'en conclus que, parmi les

(1) Les anciens Gaulois ne cultivoient pas la vigne.

bassinets et les conduits qui se voient sur les rochers, il s'en trouve quelques-uns qui sont l'ouvrage de l'homme.

C'est ce qui me semble prouvé encore plus clairement par deux Dolmens, sans supports, qui subsistent dans l'isle de Rugen, et dont j'ai reçu les dessins de celui même qui les a tirés sur les lieux. L'un présente deux bassinets avec leurs rigoles qui se correspondent fort bien ; l'autre offre dans son centre une seule cavité. D'un côté de ce creux partent quatre conduits qui se terminent à un des bords de la table ; de l'autre flanc du bassin partent aussi quatre rigoles qui aboutissent au bord opposé de la pierre, de telle sorte que chaque conduit a reçu les mêmes sinuosités que celui qu'il a en regard. Quiconque les verra avouera que le hasard ne produit pas des ouvrages si réguliers et que la main de l'homme est là. Aussi les savans de Rugen regardent ces pierres comme des autels et ces cavités comme destinées à recevoir le sang des victimes.

3.° De l'autel dont je viens de parler part une queue de quelques centaines de pas, formée de pierres, la plupart gissantes et jetées çà et là sans symétrie.

A la droite et à la gauche du même autel sont dispersées sans ordre plusieurs autres blocs de diverses grandeurs, qui lui servent de cortége et comme de balustrade.

4.° A une petite distance de ce lieu se présente une superbe pierre dont la longueur est de vingt-cinq pieds et la forme semblable à celle d'une châsse. Par une de ses extrémités elle est presque en contact avec une autre dont les dimensions sont à peu près les mêmes, et qui est placée dans la même direction, de sorte que l'axe de l'une est comme le prolongement de celui de l'autre.

Elles ont dans leur voisinage, à droite et à gauche,

diverses pierres, et surtout un groupe presque circulaire, qui pourtant n'est pas un cercle druidique ordinaire, parce que son aire, au lieu d'être vide, est parsemée de roches.

5.° Si vous portez vos pas un peu plus loin, vous rencontrerez un bloc de douze pieds étendu sur le sable. La proximité des deux masses précédentes lui fait perdre une partie de sa considération. C'est un nain placé près de deux géants. Il doit à quelque rude villageois le malheur d'être renversé.
« *Dirus arator detraxit.* » (Georg. lib. 4. v. 512.)

6.° Au bord du chemin des potiers, près la loge Bruc, deux pierres gissantes ont à peu près la forme de pourceaux. C'est du moins ce qu'a cru remarquer celui qui me les a fait connoître. « *Aut videt aut* » *vidisse putat.* »

7.° Près du village et du taillis de Loprehet, deux Dolmens sont encore dans un bon état de conservation. Ils étoient peut-être autrefois enclos dans la forêt qui est devenue un taillis; car les Druides aimoient à faire leurs cérémonies religieuses au milieu des bois.

8. A moins d'une demi-lieue de Loprehet, sur la route de Locminé à Sainte-Anne, et peut-être dans le Moustier de Locminé, deux fichades sont encore debout.

Les érudits du pays disent que ce sont les pierres à aiguiser de Gargantua.

ISLE-AUX-MOINES.

Auprès du village de Penn-hap, vers l'extrémité méridionale de cette isle, il existe un monument de nos bons aïeux.

1.° En 1819, temps où je le visitai, une file de petites tombelles bien conservées couroit de l'est à l'ouest, et sur la plus orientale de ces buttes, un Peulvan pyramidoit avec élégance.

Mais depuis ce temps on l'a abattu, et de plus

on a tranché les flancs opposés de tous les *tumulus* par une section vraiment conique ; de sorte qu'ils n'offrent plus qu'un aspect bizarre et des coupes hyperboliques. Une curiosité sans ménagement, l'ignorance, l'intérêt et le vandalisme ne finiront leurs ravages que quand ils ne trouveront plus rien à détruire.

Le Barrow, qui jadis étoit couronné d'un joli Menhir, est un tombeau parfaitement semblable à celui que le Celte Ulysse éleva près de la mer à Elpenor son compagnon de voyage. « Nous lui élevâmes, dit» il, un tombeau de terres amoncelées, et nous y » dressâmes une colonne. » (*Odys. liv. 12. v. 14.*)
« Τύμβον χεύαντες, και ἐπὶ στήλην ἐρύσαντες. »

Pausanias rapporte aussi que la manière d'inhumer, parmi les anciens Sicyoniens, étoit de couvrir le corps d'un monceau de terre et d'y élever des piliers. (*Corinth. liv. II.*)

2.° A cette rangée de *tumulus* est contigu un beau Dolmen double, dont la plus grande table a onze pieds et demi de longueur sur huit de largeur. Elle offre dans son milieu un enfoncement peu profond, sans doute pour recevoir le sang des victimes, et elle est un peu inclinée, comme plusieurs autres tables de cette espèce, pour faciliter l'écoulement de la liqueur. Aussi l'appelle-t-on l'*Autel du sacrifice*.

Il est probable que des créatures humaines y ont été immolées, et que leurs cendres sont renfermées dans les Barrows voisins.

3.° En creusant la terre, en cette commune, on a rencontré récemment des tombeaux formés de plusieurs pierres grossièrement rapprochées les unes des autres, et on en a tiré les petites antiquités suivantes.

1.° Outre des fragments de charbon, trois lames de silex assez mal taillées, toutes un peu courbes et dont la plus longue n'a que six pouces. On en a

trouvé deux semblables dans un tombeau de l'Anjou. (*Recherches historiques sur l'Anjou, par Bodin, tome I, page 10.*)

2.° Deux lames de cuivre rouge dont la plus longue a sept pouces, se termine en pointe et est aussi légèrement courbe. Elles sont enduites d'un vernis vert.

3.° Un anneau de fer, qui semble avoir été destiné à ceindre l'extrémité de la hampe d'une lance.

4.° Deux grains d'une pierre verte, que je crois du prase, qui sont percés comme des grains de chapelet, et qui probablement devoient entrer dans la composition d'un collier.

5.° Les deux jambes d'une figure placée sur un piédestal qui a la forme d'un cône tronqué. Le tout ensemble n'a que deux pouces de hauteur.

6.° Une autre figure en bas-relief dont la tête et les pieds sont brisés. Elle a les bras pendants, les doigts étendus et de même longueur, comme ceux d'une fourchette, et est revêtue d'une tunique qui descend à peine jusqu'aux genoux. Elle paroît avoir derrière elle un autre personnage dont les seules mains paroissent et dont les doigts sont excessivement longs.

Ce fragment, ainsi que le précédent, a deux pouces de hauteur. Ils sont l'un et l'autre d'une terre à peu près semblable à celle de la fayence, et du travail le plus grossier. Cependant si ces antiquailles remontent au delà du siècle de César, comme je le pense, c'est une preuve qu'avant la conquête de la Gaule les Venètes cultivoient la statuaire, quoiqu'avec peu de succès, et j'en trouve une preuve dans Ossian, qui dit qu'on reconnut Cathmor

« A son casque ombragé par un panache d'or,
» D'où l'*aigle* vers les cieux semble prendre l'essor. »
(*Bataille de Témora, ch. II.*)

Puisque les Ecossois savoient figurer des aigles, il est bien probable que les Armoricains ne l'ignoroient pas.

7.° La moitié d'un couvercle de vase, de terre cuite et enduite d'un vernis rouge.

8.° Enfin trois Celtæ (1). Un de silex, de la longueur de deux pouces; un second de jade, qui n'a que 21 lignes, et un autre, encore de jade, long de quatre pouces. Ces deux derniers sont très-polis et très-bien travaillés, quoique le jade l'emporte en dureté sur le porphyre, sur l'agate et sur le jaspe, et ne puisse se traiter qu'avec la poudre de diamant.

On ne sait où les Venètes alloient prendre cette sorte de pierre, ni quel procédé ils employoient pour la mettre en œuvre. Mais il est évident qu'ils la travailloient aussi-bien qu'on le feroit aujourd'hui; et si leurs Peulvans et leurs Dolmens sont presque tous si bruts, il faut ou qu'ils soient d'une très-haute antiquité, ou, s'ils sont postérieurs à l'époque où les Gaulois commencèrent à cultiver les arts, il faut que, par respect pour leurs ancêtres, ils aient continué à suivre les coutumes du vieux temps.

ISLE-D'ARZ.

Le nom d'*Arz* est celui de plusieurs lieux sur les côtes du Morbihan et de quelques lieux qui en sont éloignés, tels que *Arz*on, S*arz*eau, *Arz*, rivière qui a son embouchure dans le Morbihan, *Arz*, autre rivière qui se jette dans la Vilaine, *Arz*al, *Arz*ano, qui a été distrait de notre département, et peut-être Aradon, qui paroît un adoucissement d'*Arz*adon. Ce mot d'*Arz* n'est plus significatif en Breton, mais il a pu l'être autrefois, comme il l'est dans l'Hébreu, où il se dit de tous les arbres résineux, tels que le pin, arbre assez commun sur les côtes du Morbihan.

---

(1) Cette réunion d'un anneau de fer et d'instruments de cuivre avec des Celtæ et des lames de silex, fait voir que l'usage des pierres tranchantes tenoit à une autre cause qu'à l'ignorance des métaux ou de l'art de les mettre en œuvre.

Ce qui ajoute un petit grain de probabilité à cette conjecture, c'est que dans la langue Germanique, fille du Celtique, *hartz* signifie encore *résine*.

1.° J'ai vu, à l'extrémité méridionale de cette isle, deux ou trois alignemens de pierres contiguës qui ne devoient avoir que trois ou quatre pieds de hauteur. Il y a deux ans qu'on les arracha et qu'on les brisa sous mes yeux, pour en débarrasser le terrain qui avoit été nouvellement défriché, et qu'elles sembloient avoir prescrit après une possession...... qui peut dire de combien de siècles ?

2.° J'y ai aussi observé une ligne fort irrégulière de pierres dont la plus élevée ne passe pas trois pieds.

3.° Cette ligne a dans son voisinage un modeste Cromlech d'environ sept pieds de diamètre, dont les pierres n'ont pas plus de deux pieds et demi d'élévation. On a ménagé dans la circonférence un vide en guise de porte. Les monuments de cette espèce sont assez rares.

4.° A quelques pas de cette curieuse antiquité, un Dolmen isolé et deux autres Dolmens contigus, qu'on appelle la maison des Bolbiguéandets ou Poulpiquets, se défendent encore contre les attaques du temps ; mais leurs tables, qui n'ont pas plus de sept pieds de longueur, sont toutes à demi renversées.

5.° Sur le cap de Broël, au milieu des deux côtes opposées, on a laissé subsister un petit Menhir.

Deux de ces monuments peuvent être regardés comme les tombeaux de quelques riches navigateurs qui vivoient dans ces temps reculés où le commerce de la Vénétie étoit si florissant ; et, comme ils sont placés près des côtes, ils rappellent le tombeau qu'un homme de mer recommanda à Ulysse de lui élever. « Dressez-moi un « tombeau sur le bord de la mer, afin de conserver « à la postérité le souvenir de mon malheur. »

« Σῆμά τέ μοι χεῦαι πολιῆς ἐπὶ θινὶ θαλάσσης

» Ἀνδρὸς δυστήνοιο, καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι. » (Od. liv. 11. v. 75.)

6.° Je ne dois pas oublier de faire mention d'un Mont-joie qui subsiste encore au village de Gréavaud et qui est au centre de l'isle. Il a été échancré de trois côtés, et sa hauteur, qui n'est plus que d'environ onze pieds, a diminué par l'enlèvement des terres, et bientôt il aura existé.

Il est composé de terre mêlée de petites pierres, de quelques fragments de briques et d'ardoises, et surtout de cendres, ce qui a fait donner à ce Montissel le nom de *Luruec*, qui signifie abondant en cendres. Car, en cette commune, au lieu de *ludu* (cendre), on dit *luru*, et la terminaison *ec* désigne abondance.

Cette *butte* est coupée horizontalement par une couche de goêmon ou d'algue, dans laquelle sont disséminés des lepas, des pétoncles, des cames, des moules, des sabots communs, vulgairement bigorneaux, et surtout des huîtres, dont par conséquent les bancs sont très-anciens dans le Morbihan.

Observez que ces coquillages sont tous des comestibles, et que la coutume étoit de jeter des aliments dans les tombeaux.

Si les cendres de cette motte ne suffisoient pas pour prouver que c'en est un, je citerois Ovide, qui raconte qu'Orchame, Roi de Babylone, après avoir enterré sa fille Leucothoé toute vivante, éleva sur son corps un monceau conique de sable et de terre:

« ...... *Tumulumque super gravis addit arenæ.* »

Qu'elle fut suffoquée sous le poids de cette terre:

« *Nec tu jam poteras enectum pondere terræ*
» *Tollere, nympha, caput.* »

Et qu'Apollon la changea en l'arbre qui porte l'encens, et qui sortit par le sommet de la butte:

« ...... *Tumulumque cacumine rupit.* »

(Métamorph. liv. 4, vers 240, 243 et 255.)

Le temps a respecté jusqu'à nos jours des monuments funéraires de la même forme dans la Romanie. « On voit, dit Belon, auprès de Gallipoli, des sé-» pulcres antiques des Rois et des Empereurs de la » Thrace, faits comme une butte ronde, qui ressem-» blent à de petits monticules. »

L'usage des Barrows subsiste encore dans le Congo. « Les cimetières des païens, dit un voyageur, sont » ordinairement dans des campagnes ouvertes. On » place quelque chose sur le tombeau, suivant la » qualité du mort. Sur les uns, c'est un *GRAND* » *AMAS DE TERRE* capable de résister au temps. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, t. XVI, p. 516.*)

On trouve même des buttes tumulaires à la Chine. « Aux environs des faubourgs (d'Icheu), ils virent » un grand nombre de tombes composées de terre, » en forme de pyramides. » (*Hist. génér. des voy. par Prévost, tome XX, page 57.*)

« La grande Tartarie offre aussi en plusieurs en-» droits, vers les frontières de la Sibérie, *de petites* » *montagnes* sur lesquelles on trouve des squelettes » humains, accompagnés d'os de chevaux, de plusieurs » petits vases et de joyaux d'or et d'argent..... Les » Tartares païens n'enterrent point de mort sans » mettre dans le même tombeau son meilleur che-» val, et les meubles dont ils supposent qu'il aura » besoin dans l'autre monde. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, tome XXX, page 66.*)

On auroit lieu de s'étonner de voir des tombeaux si semblables en des lieux si éloignés les uns des autres, si on ne songeoit que des monuments si simples ont pu être inventés partout.

7.° La coiffure des femmes de l'Isle-d'Arz et de l'Isle-aux-Moines, qui, comme celles des autres villageoises, remonte à une haute antiquité, est la plus noble, la plus décente et la plus élégante qu'il y ait

dans les campagnes du Morbihan, et il est fâcheux qu'elle soit circonscrite dans ces deux isles. Car si en d'autres communes on porte des bavolets d'une forme supportable, il s'en trouve plusieurs, et notamment celui de Saint-Nolf, qui choquent les yeux par des configurations bizarres et sans goût.

8.° J'ai souvent vu des figures bleuâtres et indélébiles tracées sur la peau des marins de cette commune. Cet usage de se stigmatiser, assez commun ailleurs parmi les matelots, est assez visiblement un reste de celui des Celtes. Car la plupart des peuples qui en étoient descendus, tels que les Espagnols, les Thraces, les Illyriens, les Daces, les Bretons insulaires, et notamment les Ecossois, qu'on nommoit Pictes, c'est-à-dire peints, aimoient à se tatouer, ce qui a fait dire à Claudien : « *Nec falso nomine Picti* »

9.° Les anciennes opinions populaires règnent encore dans cette petite commune.

On y parle des Bolbiguéandets, et on leur donne pour habitation les rochers qui bordent les côtes de l'isle.

Pendant les nuits orageuses, on entend du côté de la mer une voix lamentable qui semble présager quelque naufrage.

L'*ancou* (qu'on nomme en ce pays l'*ankheu*) est un spectre avant-coureur de la mort, si ce n'est pas la mort en personne. On le voit quelquefois entrer dans les maisons où quelqu'un doit prochainement terminer sa vie. Un ouvrier que j'ai connu étoit tombé d'un toit qu'il réparoit. Comme on lui demandoit la cause de sa chute, il répondit : « Je n'ai fait aucune » imprudence, et il semble que c'est mon *ankheu* » qui m'a renversé. » Dans le Finistère on ne voit pas ce fantôme, mais il annonce son arrivée par le bruit de sa brouette, *cariquell an ancou.*

On a dans ce pays une foi robuste aux histoires

des revenants. Les apparitions et les intersignes y sont très-communs, et on en écoute le récit avec une attention et un plaisir infinis. On a vu une fois le diable parcourir l'isle avec fracas dans un charriot de feu qui alla s'abymer et s'éteindre dans l'étang du moulin. Une certaine nuit quelqu'un aperçut deux femmes venir d'une isle voisine, en marchant sur la mer. C'étoient deux sorcières. Les naufrages des maris sont souvent annoncés à leurs femmes par de l'eau qu'elles entendent tomber auprès de leurs lits. Un homme passa nuitamment par le cimetière pour abréger son chemin; il vit les portes de l'église ouvertes, la nef pleine de monde et un prédicateur en chaire. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête, et en arrivant chez lui il tomba en défaillance.

Comme le fond de ces opinions est répandu parmi un grand nombre de peuples, même infidèles, il paroît qu'elles n'ont pas pris leur source dans le Christianisme et qu'elles remontent à une époque qui se perd dans la plus haute antiquité.

Les campagnards ont conservé les vieilles croyances bien plus fidèlement que les gens de villes. Pour ceux-ci tous les prestiges sont dissipés et le monde est désenchanté. Les villageois sont obligés, comme les autres, de vivre par le corps au milieu des tristes réalités d'ici-bas; mais, par l'imagination, ils habitent un monde idéal et fantastique, et ils y trouvent des charmes. C'est une jouissance qu'il faut laisser à des gens qui en ont si peu d'autres.

10.° J'ai vu que dans cette commune les filles faisoient quelquefois les premières avances pour leur établissement, mais toujours par l'entremise de leurs parents. Comme cet usage extraordinaire existe aussi dans l'isle d'Ouessant et dans l'isle de Rugen, située dans la mer Baltique, et où plusieurs monuments attestent le séjour qu'y ont fait les Celtes, il y a lieu

de croire qu'il est Celtique, et que s'il s'est conservé dans ces trois isles, c'est dans leur isolement qu'il en faut chercher la cause.

LIMERZEL.

On parle avec éloge des Tombelles de cette commune. La principale, qui a environ douze pieds de hauteur, a la forme d'un cône tronqué, et est suivie de deux longues files parallèles et contiguës d'autres buttes moins élevées, à forme hémisphérique. En les fouillant on y a trouvé des cendres mêlées de fragments osseux, avec des charbons, répandus sur une couche de terre glaise qui étoit si dure, qu'elle paroissoit avoir été cuite; deux pierres semblables à des bornes, des fragments de têts et de verre, et une urne remplie d'ossements, ce qui achève de mettre hors de doute l'opinion que les monuments de cette espèce sont des tombeaux.

Près du bourg de Questembert, et non loin de Limerzel, Alain-le-Grand remporta sur les Normands une victoire signalée; mais les amoncellements de terre dont j'ai parlé ne peuvent renfermer les cendres des Bretons qui perdirent la vie en défendant leur patrie contre les barbares du nord, puisqu'au dixième siècle, époque où vivoit Alain, on avoit abandonné depuis long-temps la coutume de brûler les morts.

Les fragments de verre trouvés dans ces mamelons ne doivent pas empêcher de les regarder comme Celtiques; car l'art de composer le verre remonte à une haute antiquité.

On trouve dans la Sibérie des monuments assez semblables à ceux de Limerzel. « A la droite du » Wolga, dit un voyageur, on voit sur le bord de » ce fleuve environ trente petites collines, les unes » près des autres, qui ressemblent assez à d'anciens » tombeaux. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, tome LXIX, page 229.*)

« Il y a de ces tombeaux placés sur des élévations » de terre, qui forment de petites collines. » (*Ibid. tome LXXI, page 70.*)

« Ces tombeaux représentoient de petites collines » rondes faites de terre. » (*Ibid. tome LXXI, page 186.*)

MARZAN.

Au bord de la Vilaine, et sur une hauteur flanquée de rochers, se développe une enceinte de la forme d'une ellipse, qui paroît un peu aplatie d'un côté. Des levées de terre de quatre ou cinq pieds de hauteur en sont le périmètre, et elle est entourée d'un fossé.

Si on se donne la peine de comparer cet enclos à plusieurs autres de même nature, qui subsistent parmi nous, on verra que c'est un de ces Témènes où l'on se réunissoit pour honorer les dieux, et qui étoient placés sur divers points de la campagne, et souvent sur des lieux élevés, comme plusieurs de nos chapelles rustiques.

Le mot *tesca* ou *tesqua* signifie proprement des lieux déserts, comme on le voit par ces paroles d'Horace : « *Deserta et inhospita tesqua* » (lib. I, Epist. 14. v. 19.); et par ces paroles d'Attius (*in Philoctete*) : « *Tu quis es mortalium, qui in deserta » lemnia, et tesca te apportes loca ?* » Mais il paroît que ce mot *tesca* désigne aussi des enceintes sacrées formées en des lieux champêtres. Les *tesca* ou *tesqua*, dit le lexicographe Danet, sont de « certains lieux à la campagne, consacrés à quelque » divinité.... Ce sont proprement des lieux élevés, » couverts de bois et d'un accès difficile. » Et il n'est pas douteux que ces lieux consacrés ne fussent séparés des lieux profanes par un mur ou un parapet qui formoit des enclos et par conséquent des Témènes.

Varron dit aussi : « qu'il y ait à gauche un temple » et un *tescum....*, qu'il y ait à droite un temple » et un *tescum : Templum*, tescum*que esto in si-* » *nistrum... templum*, tescum*que esto in dextrum.* » Et il est visible que dans ces paroles *tescum* signifie un ouvrage de la main de l'homme, ouvrage qui ne peut être qu'un enclos environnant le temple.

Homère parle plus clairement : « Le dieu, dit-il, » arriva sur le Gargare, sommet du mont Ida, lieu » plein de sources et de bêtes sauvages, où il a un » Témène (une enceinte) et un autel d'où s'élève » la fumée des parfums. »

« Ἴδην δ' ἵκανεν πολυπίδακα, μητέρα θηρῶν,
» Γάργαρον, ἔνθα δέ οἱ τέμενος, βωμός τε θυήεις. »
(Iliade, liv. 8. vers 48.)

Voilà des enclos sacrés, placés en des lieux champêtres et sur des hauteurs, et je ne vois pas pourquoi l'enceinte de Marzan ne seroit pas un monument de la même espèce.

Mais on laissera les antiquaires disserter, et on continuera de la regarder comme un camp, malgré l'insuffisante étendue de ses dimensions.

MOLAC.

Sur la lande de Lanvaux, entre Molac et Saint-Maurice, je ne sais en laquelle de ces deux communes, sont disséminés un assez grand nombre de Peulvans. La plupart sont petits, puisque les plus signalés n'ont que quatre ou cinq pieds de hauteur, et ce qui fixe le plus les yeux, c'est un cercle druidique.

Le temps ne les a pas encore affaissés sous le poids de sa main de plomb, et ils demeureront tels qu'ils sont tandis que le sol qui les porte demeurera inculte ; mais si jamais on le défriche, et si le soc de la charrue vient à les frapper, ils tomberont comme tant d'autres qui étoient et qui ne sont plus.

NIVILLAC.

Encore un monument singulier. Quatre longs sillons de terre, parallèles, et placés à un quart de lieue l'un de l'autre, croissent graduellement en longueur depuis le premier jusqu'au dernier.

Ce sont, dit-on, des parapets destinés à arrêter les ennemis, et peu s'en faut qu'on ne les compare à la grande muraille de la Chine. Mais nos ancêtres étoient-ils donc assez stupides pour espérer d'arrêter leurs ennemis par des parapets qui n'ont que trois ou quatre pieds d'élévation et qu'il est si facile de tourner? Il vaut mieux avouer son ignorance que de hasarder des explications si invraisemblables, et c'est le parti que je prends.

PLAUDREN.

Si les villageois de cette commune connoissoient le prix que la société des antiquaires attache aux monuments dont ils sont possesseurs, ils en seroient bien glorieux.

1.° A une petite distance du grand chemin de Josselin, un orgueilleux Menhir arrête les passans et semble leur dire : approchez, mesurez-moi, et vous verrez que j'ai presque 20 pieds de hauteur.

Les bonnes gens l'appellent la quenouille de la femme de Gargantua. Disons plutôt que c'est une colonne honorifique élevée sur les cendres d'un homme illustre. Celui qui l'éleva disoit peut-être :

« Oui, dans ces mêmes lieux, les fils de l'avenir,
» Des antiques combats viendront s'entretenir :
» Cette pierre grisâtre, à leurs regards offerte,
» Par les siècles noircie et de mousse couverte,
» Leur dira qu'autrefois, etc. » (*Ossian*, *bataille de Témora.*)

Non loin de là, et près d'une chapelle, autre Menhir. Notez ce voisinage d'une chapelle : elle fut élevée pour faire oublier le culte de ces pierres.

2.° Dans la même commune, ou dans une commune limitrophe, Dolmen presque circulaire, d'environ sept pieds de diamètre. C'est peut-être un Cromlech.

3.° Un autre monument de même nature subsiste près du grand chemin, dans le voisinage de Cadoudal.

Dans Loqueltas, qui pour le civil relève de Plaudren, s'offrent quelques monuments qui méritent une mention honorable.

1.° Le premier est une table de fées, c'est-à-dire un Dolmen, qui a sept pieds et demi de longueur et cinq de largeur. Elle est soutenue par quatre piliers et située sur la lande dite Motenn-dervèn, au nord du bourg. Il faut croire que les fées se dédommageoient par l'habileté de leur cuisinier de la grossièreté de leur table.

2.° Dans les champs de Fesquet, deux fichades, hautes de cinq pieds et demi, sont debout à un jet de pierre l'une de l'autre. Comme elles ont la taille humaine, je suis surpris qu'on n'y ait pas vu deux hommes pétrifiés par quelque méchante fée.

3.° A Lanvaux, à peu près au nord du bourg de Loqueltas, s'élève de seize pieds au-dessus du sol une fichade qui est un peu penchée, et je pense que c'est à dessein, car plusieurs autres Peulvans s'écartent ainsi de la perpendiculaire.

Le peuple dit que ce Menhir est le fuseau de la femme de Gargantua, dont la quenouille est aussi sur la même lande, dans la même commune.

Je ne doute pas que la vénérable épouse du héros de Rabelais ne tournât un fuseau digne d'être conservé pour l'étonnement de la postérité. Cependant j'ose croire que cette antiquité est un cippe funéraire.

« On voit par toute l'antiquité, dit Calmet, la cou-
» tume d'ériger des colonnes sur les tombeaux. »
(*Bible, tome I, page 691.*)

4.° Entre le château de Coëtcandec et le village de Larcuste, un autel brut de la longueur de cinq ou six pieds rappelle aux passans le culte druidique, qui n'étoit pas moins brut.

5.° A un quart de lieue du même village de Larcuste, une pierre étendue sur la terre offre une cavité qui est, dit-on, l'ouvrage des Poulpiquets, sorte de nains dont la race est perdue, par malheur, comme celle des fées.

6.° Castel-Floch, qui se trouve entre l'hermitage, Kerfloch et le Bocol, est une enceinte à peu près carrée, fermée par une levée dont les flancs sont des plans inclinés et dont la base à 188 pieds. Comme cette levée est formée de terre, ainsi que nos Barrows, et comme, à Mendon, on voit de pareilles levées de terre, qui certainement sont Celtiques, on doit croire que Castel-Floch est lui-même un monument des Gaulois et que c'est un *Témène*. Il est accosté d'un vieux puits, qui peut-être en est une dépendance. En effet les anciens Islandois « sacrifioient des hommes
» à leurs idoles; ils les écrasoient sur un grand rocher
» ou les jetoient dans des puits profonds creusés ex-
» près à l'entrée des temples. Le rocher étoit au mi-
» lieu d'un cirque, suivant les fastes de l'Islande. »
(*Hist. gén. des voy. par Prévost, tome LXIX, page 144, édit. de 1768.*)

Ces puits où l'on précipitoit des victimes humaines, et qui étoient à l'entrée d'un cirque, c'est-à-dire à l'entrée d'une enceinte ou Témène, font présumer que le puits voisin de l'enclos ou Témène de Plaudren servoit au même usage. Et cette conjecture est d'autant plus probable, que les Islandois étoient Celtes comme les Gaulois, et que ceux-ci, qui sacrifioient

des hommes, tantôt en les brûlant, tantôt en les égorgeant sur des autels, tantôt en les perçant à coups de flèches, tantôt en les précipitant du haut d'un rocher, pouvoient bien aussi les précipiter dans des puits (1).

7.° Entre Kerdirenn et le Colého, une levade, qui a encore dix pieds de longueur, paroît en avoir perdu une partie; car elle est brisée par le milieu, et on voit encore les supports sur lesquels reposoit la partie qui manque à la table.

Le Dolmen est environné d'une ceinture de pierres couchées, en forme de fer à cheval, qu'on peut regarder comme une barrière qui ferme un lieu sacré où le Druide victimaire pouvoit seul entrer.

8.° A un jet de pierre plus loin vous trouverez, sur une levée de terre, les quatre supports d'une pierre-levée qui a été roulée au bas du tertre par des gens qui, dit-on, y cherchoient un trésor.

A trois pieds de cette levade subsistent encore quatre autres piliers qui sont honteux d'être devenus inutiles en perdant le noble fardeau d'une table sacrée. Saturne, c'est-à-dire le temps, l'a dévorée, comme il engloutit autrefois la pierre que Rhéa lui présenta.

« *Tempus edax rerum, tuque, invidiosa vetustas,*
» *Omnia destruitis, vitiataque dentibus ævi*
» *Paulatim lentâ consumitis omnia morte.* »
(Ovid. Métam. liv. 15. vers 234.)

9.° Au couchant du bourg de Plaudren, dans le champ de Poulbrenn, s'élève un Galgal qui n'a qu'environ dix pieds de hauteur, mais qui a été autrefois plus élevé. Car les cultivateurs qui ont besoin de

(1) A Priziac, au pied d'une montagne dite *Myne-Orven*, il y a une fosse de la profondeur de 50 ou 60 brasses, maçonnée comme un puits et surmontée d'une grande pierre carrée, creusée en forme d'auge, ayant de petites excavations à ses quatre angles. Je ne sais si c'est un ouvrage Gaulois.



pierres pour faire des haies appauvrissent peu à peu cet antique monceau. Le diamètre de sa base est de trente pas, et ce qu'il a de singulier c'est qu'il est tout composé de pierres très-blanches, quoiqu'on n'en trouve point de pareilles dans les environ (1).

Comme dans les cérémonies religieuses les Druides étoient revêtus de robes blanches (*Pline, lib. XVI, ch. 44*), il est possible que ces pierres blanches pèsent sur les cendres de quelque célèbre Druide.

Si cela est, il mérite qu'on lui dise :

« *Sit tibi terra levis, mollique tegeris arenâ,*
» *Ne tua non possint eruere ossa canes.* »
(Martial. lib. IX. ep. 30.)

La Vénétie fut autrefois un état distingué par ses richesses et par le génie de ses habitants, qui s'illustrèrent dans cette mémorable guerre que les Gaulois soutinrent pendant neuf ou dix ans contre l'ennemi de leur liberté. Que reste-t-il de cette antique gloire? Hélas! des monuments mutilés et des tombeaux qui eux-mêmes sont en ruine!

---

(1) Les bonnes gens disent qu'une femme alla les prendre à une lieue du champ où elles sont aujourd'hui, et qu'elle les porta dans son tablier. Ce fut aussi dans son tablier qu'une femme porta la butte de Tumiac. Une autre femme porta dans son tablier le Menhir de vingt-neuf pieds qu'on voit à une demi-lieue de Dol.

Si j'avançois que ce conte nous vient des Celtes, on en riroit : on diroit que je vois les Celtes partout, et on me compareroit à ce villageois qui apercevoit dans la lune le clocher de sa paroisse. Mais des railleries ne sont pas des raisons, et je prie les critiques d'observer le fait suivant. Dans l'isle de Rugen, où, comme je l'ai déjà dit, les Celtes ont laissé des vestiges incontestables de leur séjour, on raconte qu'il y existoit autrefois une géante ; qu'elle demanda en mariage un homme puissant de l'isle, conformément à la coutume qui y subsiste encore ; qu'outrée de son refus, elle entreprit certains travaux qui devoient lui être préjudiciables ; qu'elle portoit elle-même du sable dans son tablier, et qu'une partie de ce sable, qui vint à tomber, forma un Barrow que l'on voit encore.

Les railleurs ne nieront pas l'identité de cette fable et de celle qui a cours parmi nous. D'autre part, il n'est pas croyable que les Armoricains l'aient empruntée de l'isle Suédoise de Rugen ou l'y aient transportée. Que reste-t-il donc à dire, sinon que les habitans de Rugen et de l'Armorique l'ont reçue de ce grand peuple Celtique dont les uns et les autres tirent leur origine ?

« Troie, jadis si riche et si peuplée, et qui soutint un siége de dix ans.... ne montre plus aujourd'hui que de tristes débris, et au lieu de richesses, on n'y voit que les tombeaux de ses anciens héros. »

« .... *Magna fuit censuque, virisque,*
» *Perque* decem *potuit tantùm dare sanguinis annos;*
» *Nunc humilis veteres tantummodò Troja ruinas,*
» *Et pro divitiis tumulos ostendit avorum.* »

(Ovide, Métam. liv. 15. vers 422.)

PLEUCADEUC.

On trouve en ce territoire des Roches-aux-Fées, des Peulvans, des Dolmens d'une espèce particulière. En voici l'inventaire et la description.

1.° Sur la lande de Lanvaux, Menhir de forme ovale.

2.° A un quart de lieue plus loin, sur la même lande, une table de pierre de sept à huit pieds repose sur deux gros piliers.

3.° Ailleurs, autre monument dont voici la structure : sur une ligne d'environ douze pas, des pierres sont plantées en terre verticalement. D'autres pierres, aussi enfoncées dans la terre sur une ligne parallèle à la première, s'inclinent par leur partie supérieure et appuient leurs têtes sur les pierres verticales, ce qui forme une allée couverte, comme par un toit d'appentis. (*Planche I, fig. 3.*)

Cette forme singulière donne un monument d'une nature spéciale, et mériteroit un nom propre. Tout fait croire que c'est un tombeau. (*Voyez* Augan.)

4.° Sur un autre point, un Menhir se prolonge jusqu'à la hauteur de douze pieds. Ce monument est de la nature de celui dont un des héros d'Ossian parle en ces vers :

« Mais si le sort trompe mes vœux,
» S'il faut que ma valeur succombe,
» Auprès du torrent écumeux
» Souviens-toi d'élever ma tombe. »
(*Ossian, adieux d'Oscar et de Malvina.*)

5.° On est arrêté ailleurs par un autre monument d'une forme singulière. Il consiste en deux pierres de huit ou dix pieds de longueur, dont l'une est étendue sur l'autre, comme un livre placé sur un livre. Il existe un pareil monument en Saint Jean-Brevelay, et il est permis d'y voir un autel un peu différent des Dolmens.

6.° Sur divers points on rencontre des pierres gissantes, de forme à peu près circulaire et d'environ six pieds de diamètre; elles ressemblent à des meules de moulin, quoique plus grossièrement taillées.

On les regarde comme des autels druïdiques, et peut-être avec raison. Elles ont cela de commun avec les Dolmens, et avec la pierre double dont j'ai parlé plus haut, qu'elles offrent une surface plane, horizontale et commode pour des sacrifices.

« ...... *Facies non omnibus una,*
» *Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.* »
(Ovide, Mét. lib. 2. v. 13.)

On brise actuellement ces monuments pour la construction des écluses de Malestroit. Parmi MM. les Ingénieurs ne s'en trouvera-t-il pas un seul qui s'oppose à ce vandalisme?

7.° A une assez petite distance du presbytère, du côté de l'est, deux lignes parallèles d'environ vingt-deux pas de longueur, formées de pierres verticales de quatre pieds hors de terre, sont couvertes de tables énormes; et comme les deux extrémités en sont fermées par des pierres semblables à celles des côtés, ce monument est une de ces Roches-aux-Fées qu'on

9

nomme *Kist-vean* (coffres de pierre). Ce monument est en bon état de conservation.

8.° A six pas de cette belle antiquité, un bloc de dix-sept pieds est debout comme un factionnaire. Puisse-t-il défendre long-temps le monument qu'il avoisine contre les ravages des dévastateurs !

9.° A l'ouest, et non loin du même presbytère, est une pierre brute, haute de trois pieds et presque cubique. Sur sa surface on distingue très-bien sept cercles concentriques tels que les anciens représentoient les neuf cieux, et dans les intervalles des cercles plusieurs étoiles sont parsemées. Je suis trompé si ce monument n'est pas le tombeau de quelque Nostradamus, ou, si vous voulez, de quelque Copernic Gaulois. Car les Druides s'occupoient des astres et de leurs mouvements, et ils enseignoient l'astronomie à la jeunesse. « *Multa de sideribus atque eorum motu...* » *Disputant, et juventuti tradunt.* » (Cæsar, de bel. Gal. lib. VI.)

Ce Menhir, malgré sa petitesse, est remarquable en ce que de tous les monuments Celtiques du Morbihan il est le seul qui semble s'expliquer lui-même.

QUESTEMBERT.

Le village de Coët-bihan, dont le nom en Breton signifie *Petit-bois*, fait voir que jadis la langue Celtique étoit celle de ce canton.

Près de ce village existe un monument singulier dont on peut se faire une idée, en se représentant quatre Barrows dont les centres sont comme aux quatre angles d'un carré et dont les flancs se confondent.

Leur plus grande élévation est de quinze à vingt pieds, et un des quatre, qu'on a percé, a laissé apercevoir un mur qui a arrêté la fouille. (*Planche IV, fig. 1.*)

Ces monuments Celtiques sont ordinairement environnés d'un prestige surnaturel, et celui de Coëtbihan est appelé *le Château des Poulpiquans*. Il seroit à désirer que quelque amateur de nos antiquités fît des recherches sur ces êtres singuliers. En attendant je vais émettre une opinion qui me paroît vraisemblable : c'est que les dieux et les déesses champêtres des Grecs et des Romains ont été formés, sauf quelques embellissements, sur le type des Poulpiquets et des Boudiquets, ou fées de la mythologie Celtique.

En effet, 1.° Les Pans, les Satyres et les Faunes étoient couverts de poil, comme les boucs. — Pareillement les *Dus* des Gaulois, qui paroissent les mêmes que les Poulpiquets, étoient tout velus, au rapport de saint Isidore de Séville. « *Dusii pilosi.* ». (Orig. lib. VII. cap. ul.)

2.° Les dieux champêtres étoient des races luxurieuses.

« *Panes, et in venerem Satyrorum prona juventus.* »
(Ovid. fast. liv. I, vers 397.)

Or tels étoient aussi les *Dus* des Celtes. (*Voyez l'art. de St. Jean-Brevelay.*)

3.° Les Pans et les Satyres habitoient les campagnes. — Les Poulpiquets n'avoient pas d'autre demeure.

4.° Les *deæ fatuæ* des Romains, qui passent pour les mêmes que nos fées, étoient les épouses des Faunes et des Silvains (1). — Or il est probable que les Boudiquets, ou fées, étoient aussi les femmes des nains nommés Poulpiquets; car l'opinion commune dans le pays de Léon « est que les fées étoient de » petite taille, naines et pigmées », dit le Pelletier, article *Cor*. (2).

---

(1) Astruc., 3.e part. de l'hist. nat. du Languedoc.

(2) Les Gnomes des Cabalistes sont un peuple invisible qui habite dans la terre. Ils sont de petite stature et amis de l'homme. Les Gnomides, leurs épouses, sont aussi de petite taille, mais fort agréables, et leur habit est curieux.

Les Poulpiquets habitent également des cavernes, des creux de ro-

5.° Les Nymphes avoient pour palais les grottes, les fleuves, les fontaines.

« *Quæque colunt amnes, solaque rura deæ.* »
(Ovid. ubi suprà.)

Nos contes populaires représentent de même les *Groac'h* et les fées demeurant dans les étangs ou sortant du fond des puits.

6.° L'amusement ordinaire des dieux et des déesses des champs étoit l'exercice de la danse, comme on le voit souvent dans les poëtes. « Quand les Nymphes, dit » Callimaque, formeront autour de toi leurs danses. »
« Ηνίκα δ'αἱ Νύμφαι σε χορῷ ἔνι κυκλώσονται. » (Hym. V, v. 170.)

« Sur la verdure de ce lieu, dit Virgile, les Pans, » les Satyres et les jeunes Dryades ont formé des » chœurs de danse pour se divertir. »

« *Hîc etiam viridi ludentes Panes in herbâ,*
» *Et Satyri, Dryadesque choros egêre puellæ.* »
(In Culice, vers. 114.)

« Les grâces unies aux Nymphes, dit Horace, » frappent du pied la terre en cadence. »

« *Junctæque Nymphis gratiæ decentes*..
» *Alterno terram quatiunt pede.* » (Lib. I, od. 4.)

« Les Nayades, dit Ovide, invitèrent les dieux » champêtres à un festin qui fut assaisonné par le » plaisir de la danse. »

« (*Cùm*)..... *Rurisque deos ad festa vocassent,*
» *Immemores nostrî, festas duxêre choreas.* »
(Metam. lib. VIII, vers. 580.)

« On prétend, dit Ausone, que, durant les cha- » leurs du midi, et au bord de ces eaux qui sont leur

ches, des terriers. Ils sont petits et amis de l'homme. Les fées, leurs épouses, sont de fort belles dames et petites comme leurs maris. Qui ne voit que les traditions Celtiques ont donné naissance à cette partie de la théorie des Cabalistes? Ailleurs nous parlerons du reste.

» commun domaine, les Satyres et les Nayades se
» réunissent pour danser. »

« *Dicitur et medio quùm sol stetit igneus orbe,*
» *Ad commune fretum, Satyros, Vitreasque sorores*
» *Consortes celebrare choros.* » (In Mosellâ, v. 178.)

On voit que les dieux champêtres de la Grèce et de Rome avoient pour la danse un goût bien décidé. Or ce goût étoit partagé par les Poulpiquets de la mythologie Celtique.

Car les villageois disent que leurs ancêtres ont vu des nains tout noirs danser autour des Dolmens. (*De Rostrenen, art. fée.*)

Et non-seulement les Poulpiquets sont danseurs, ils forcent encore les gens de sauter avec eux, comme un pâtre du Finistère le raconta à M. de Cambri. « On les rencontre au clair de la lune, sautant au- » tour des pierres consacrées ou des monuments » druidiques; s'ils vous saisissent par la main, il » faut suivre leurs mouvements; ils vous laissent » exténués sur la place quand ils la quittent. » (*Voy. dans le Fin. tome III, p. 295.*)

Cette opinion règne aussi dans les campagnes du Morbihan.

Ces rapports sont singuliers; mais on n'en sera pas étonné si on songe que la Grèce et l'Italie étoient pleines de colonies Celtiques qui y purent répandre leurs fables, certainement plus anciennes que la mythologie Grecque et que la Romaine.

Une chapelle voisine du manoir des Poulpiquans (ou Poulpiquets, ou Corighets, ou Bolbiguéandets, etc.), porte à croire que jadis ce lieu fut un centre de superstitious Celtiques, et qu'on aura voulu les miner peu à peu, en élevant dans le voisinage un édifice consacré au culte chrétien. Cette méthode humaine et patiente de combattre les erreurs populaires

vaut mieux que celle de l'inquisition, qui ne fait que des hypocrites, qui laisse croire aux ennemis de la religion que sans la violence elle ne pourroit ni s'étendre ni se soutenir, et qui la rend odieuse en la rendant terrible.

SAINTE-AVÉE.

A Vennes on parle beaucoup d'un monument qui subsiste encore au midi de la chapelle de Mangoër-Lorian, et on s'en fait une idée très-fausse. Tâchons de l'expliquer, mais commençons par le décrire.

La principale figure est une sorte d'ellipse peu régulière. Dans cette enceinte on en voit une autre qu'on peut comparer à un cabinet pratiqué dans l'angle d'un appartement. Au dehors, trois portions de cercles concentriques étendent leurs bras vers l'ellipse, sans la toucher et sans s'unir les unes aux autres par leurs extrémités. (*Planche IV, fig. 7.*)

Les murs dont se compose ce monument sont des pierres brutes chargées et couvertes d'un revêtement de terre, et peuvent avoir en certains endroits six ou sept pieds d'élévation et ailleurs beaucoup moins. Ils ressemblent à ces restes de vieux châteaux qui forment des bosses et des sillons au-dessus du sol, et c'est peut-être pour cette raison qu'on lui donne le nom de *castel* (1), comme on le donne à un monument semblable qu'on voit en Plaudren.

On regarde cette antiquité comme un camp, et même comme un camp de Marc-Aurélien. On ajoute que l'armée ennemie de cet Empereur s'étoit établie sur une colline opposée, qu'elle vainquit les Romains, et qu'en commémoration de cette victoire elle fit bâtir la chapelle qui subsiste encore.

(1) Il est connu sous le nom de *Castel-Ker-neüé* (château du village neuf).

On pourroit donner une couleur de vraisemblance à ce sentiment, en citant les descriptions que fait Lucain de deux collines semblables à celles de Mangoër-Lorian et où il place des camps : « Non loin » de la ville (de Marseille), dit-il, est une colline » dont le sommet aplani forme un terrain spacieux. » Cette hauteur, où il est facile à César de se re- » trancher, lui présente un camp avantageux et sûr. » Du côté opposé à cette colline, et à la même hau- » teur, s'élève un fort... et dans l'intervalle sont des » champs cultivés. »

« *Haud procul à muris tumulus surgentis in altum*
» *Telluris, parvum, diffuso vertice, campum*
» *Explicat : hæc patiens longo munimine cingi*
» *Visa duci rupes, tutisque aptissima castris.* »
(Lib. III, v. 375.)

Le même poëte, dans le récit de la guerre d'Espagne, met le camp de Pompée sur une éminence et celui de César sur une autre éminence séparée de la première par un vallon.

« . . . . *Proxima rupes*
» *Signa tenet Magni : nec Cæsar colle minore*
» *Castra levat : medius dirimit tentoria gurges.* »
(Lib. IV, v. 5.)

Je voudrois pouvoir adopter l'opinion du public ; mais elle me paroît insoutenable sous tous les rapports. Car, outre que les épaulements des camps Romains étoient formés de simple gazon, et que ceux de Castel-Ker-neüé sont composés de pierres qui en sont les noyaux ; ce monument ne ressemble à un camp quelconque ni par ses formes qui sont bizarres, ni par son étendue qui est très-bornée. Quel camp en effet qu'une enceinte d'environ soixante pas de longueur ? Quel camp encore qu'un terrain qui, au lieu d'être horizontal, est convexe, penchant et inégal ! Ajoutez

que les trois demi-cercles qui environnent cet enclos ne pouvoient servir à rien dans un camp.

La chapelle voisine de ce monument porte, comme on le voit en de vieux titres, le nom de chapelle de Marc-Aurélien, ce qui a donné lieu de conclure que l'enceinte du voisinage est le camp d'un Empereur Romain. Mais il n'y eut jamais d'Empereur Romain du nom de Marc-Aurélien, et celui qui s'appeloit Aurélien avoit pour prénoms *Lucius-Domitius* et ne porta jamais celui de *Marcus*.

D'où vient donc, dira-t-on, le nom de Marc-Aurélien que porte cette chapelle? Je ne suis pas obligé d'assigner l'origine d'un nom propre, car on sait qu'il est impossible de rendre raison de la plupart des noms de ce genre. Mais, pour ne pas demeurer muet, je dirai que le fondateur de cette chapelle pouvoit porter les noms de *Marc* et d'*Aurélien*, qui sont ceux de deux Saints connus.

Pour ce qui est de la tradition qui porte que l'armée chrétienne qui vainquit l'Empereur Marc-Aurélien bâtit par reconnoissance la chapelle de ce nom, elle ne mérite que du mépris. Car qui ne sait qu'au temps de cet Empereur le christianisme n'étoit pas encore établi parmi nous? Il en est donc de cette tradition populaire comme de beaucoup d'autres : elle est née d'un nom, et ce nom est celui de la chapelle.

Mais si notre antiquité n'est pas un camp, qu'est-ce donc? D'abord je ne doute pas qu'elle ne soit un ouvrage des anciens Venètes. Sa simplicité rustique, ses formes irrégulières, la composition de ses parapets, semblable à celle des Barrows, et sa figure qui est la même que celle de plusieurs autres ouvrages Celtiques du Morbihan, ne me permettent pas d'hésiter un moment.

La seule opinion qui me paroisse vraisemblable est que ce monument est un Témène, une enceinte sa-

crée où l'on pratiquoit quelque cérémonie religieuse. Il est situé sur le plateau d'une éminence qui domine sur de profondes vallées et d'où les yeux embrassent un immense horizon. Or on sait que les anciens aimoient à honorer leurs dieux sur des points culminants qui sembloient les approcher du ciel. Car, pour ne rien dire des *Bamoth*, ou hauts lieux des Hébreux, Homère parle du sommet du Gargare où il place un Témène, Virgile fait mention du mont de Cérès où il y avoit un temple de cette déesse.

« *Est urbe egressis tumulus, templumque vetustum*
« *Desertæ Cereris*. . . . » (Æneïd. lib. II, v. 713.)

Sénèque nous apprend que dans l'isle d'Eubée il y avoit un promontoire élevé au-dessus des nues et sur lequel on avoit établi un temple de Jupiter.

« *Hîc rupe celsâ, nulla quam nubes ferit,*
» *Annosa fulgent templa Cenæi Jovis.* »
(Hercul. Ætæn. act. III, vers. 782.)

Et nous avons, à Mendon, à Groix et ailleurs, des lieux élevés qui conservent des restes bien reconnoissables du culte druidique.

Sur le flanc de la hauteur de Castel-Ker-neüé on m'a montré une grotte dans laquelle il y a une barrique d'argent. Si quelqu'un veut improviser sa fortune, il ne tient qu'à lui d'y pénétrer ; mais l'aventure sera périlleuse, car il y trouvera le diable couché sur son trésor. Ce conte est digne de servir de pendant à celui du camp de Marc-Aurélien.

SAINT-DOLAY.

1.° On m'a parlé d'un singulier monument qu'on voit non loin du village du Clio. Il consiste en trois fossés parallèles longs d'environ cent pas, distants les uns des autres d'environ quarante et profonds d'en-

viron dix pieds. Ils filent de l'est à l'ouest, ils sont flanqués, sur leurs deux côtés, de parapets hauts d'environ trois pieds, et ces flancs sont coupés par des ouvertures en guise de portes. Dans les intervalles des tranchées on a trouvé plusieurs fois des ossements et des cendres.

Ces ouvrages sont de nature à mettre les antiquaires à la torture : car les cendres et les ossements qu'on y a déterrés ne suffisent pas pour les faire regarder comme un lieu de sépulture. A quoi serviroient dans un cimetière des fossés et des parapets? Il n'est pas possible aussi d'y voir un camp, conformément à l'opinion populaire. Quelle sureté pourroit-on trouver dans les intervalles des tranchées qui sont ouverts par les deux extrémités?

Ces fossés, profonds de dix pieds et bordés de sillons de terre, font assez voir que ce monument est Celtique; mais j'en abandonne l'explication à qui osera l'entreprendre.

2.° A un quart de lieue du Clio on rencontre une autre douve toute semblable aux précédentes; mais elle est seule, et c'est une démonstration que ces travaux ne sont pas des retranchements militaires.

3.° A une portée de fusil de cette tranchée, trois fosses circulaires, profondes d'environ dix pieds et d'environ douze pas de diamètre, sont disposées en triangle, et on y a exhumé des ossements. Si ce sont des fosses sépulcrales, il faut avouer qu'elles sont d'un genre bien extraordinaire.

SAINT-GILDAS.

Je visitai les monuments de cette commune avec un jeune homme un peu Celtomane, et nommé Adolphe, qui désiroit de connoître nos antiquités. La première que nous trouvâmes nous attrista. C'étoit un allignement de pierres contiguës qui venoit d'être dé-

truit, et nous n'en vîmes que les débris. Malheur aux monuments qui se trouvent sur des terres cultivées! Tôt ou tard ils auront le même sort.

Près du village de Lerguevenn on nous montra un bloc de dix ou douze pieds qui, au milieu, a une forme cylindrique, et qui va s'amenuisant jusqu'à ses deux extrémités, ce qui l'a fait nommer *la môche de beurre*. Il est couché dans un fossé qui lui sert de tombeau.

Plus loin nous aperçûmes, assez près du chemin, deux pierres verticales qui peuvent avoir dix pieds de hauteur. — Qu'est-ce que cela, me dit mon compagnon? — Ce sont, lui répondis-je, deux Menhirs, deux pierres sépulcrales. — Quoi, dit-il, des tombeaux en plein champ! — Eh oui, répondis-je, rien n'étoit plus commun parmi nos ancêtres, et même dans la Grèce et dans l'Italie. Un Romain désignoit dans son testament le lieu de ses terres où il vouloit être inhumé, et on y dressoit un cippe avec une inscription qui portoit qu'un espace de tant de pieds en longueur, et de tant en largeur, étoit soustrait aux héritiers.

« *Mille pedes in fronte, trecentos cippus in agrum*
» *Hic dabat, hæredes monumentum ne sequeretur.* »
(Horace, liv. I, satyr. 8.)

Est-il possible, dit mon amateur, que deux Venètes reposent depuis tant de siècles sous ces deux pierres?... — Oui, répondis-je, et quelques coups de bèche mettroient leurs cendres à découvert.

Adolphe, après avoir long-temps rêvé, me dit: je vois les monuments que nos ancêtres érigeoient aux grands hommes, mais où envoyoient-ils leurs ames? — N'en riez pas, répondis-je, ils les embarquoient pour les isles Britanniques. Les pêcheurs et les autres habitans des côtes de la Gaule qui sont en

face de l'Angleterre, étoient chargés d'y passer les ames et étoient pour cela exempts de tribut. Au milieu de la nuit, quand ils entendoient heurter leurs portes, ils se levoient, dit Procope, ils trouvoient à la côte des bateaux qui n'étoient pas les leurs, où ils ne voyoient personne, et qui pourtant étoient si chargés que l'eau en touchoit presque les bords supérieurs. « *Naves* » *sentiunt tot vectoribus onustas, ut ad summam* » *usque tabulam immersæ, suprà aquam vix digito* » *extent.* » Une heure leur suffisoit pour arriver à la grande Bretagne, quoique, quand ils naviguoient dans leurs propres bateaux, ils pussent à peine faire ce trajet dans l'espace d'une nuit. « *Vix eò traji-* » *ciant noctis unius spatio.* » Ce qui fait voir que le point du départ étoit sur les côtes de l'Armorique. (*Procope, Goth. liv. 4. ch. 20.*)

— Voilà qui est étrange, dit mon jeune homme. Pourquoi nos ancêtres, au lieu de laisser les ames dans quelque canton de leur pays, les envoyoient-ils parmi les brouillards d'Albion ? — Je soupçonne, répondis-je, qu'il se trouvoit parmi eux des gens qui partageoient votre délicatesse, et qu'il y avoit aussi un séjour pour les morts dans la petite Bretagne. « A l'extrémité de la Gaule, dit Claudien, et sur » un rivage battu par l'océan (voilà le Finistère bien » désigné), il est un lieu où l'on dit qu'Ulysse, » en faisant des libations de sang, attira le peuple » des mânes. On y entend les voix gémissantes des » ombres qui volent avec un léger bruissement. Les » habitans du lieu y voient des fantômes pâles qui » sont les simulacres des défunts. »

« *Est locus, extremum quà pandit Gallia littus,*
» *Oceani prætentus aquis, ubi fertur Ulysses,*
» *Sanguine libato, populum movisse silentum.*
» *Illic umbrarum tenui stridore volantum*

» *Flebilis auditur questus : simulacra coloni*
» *Pallida, defunctasque vident migrare figuras.* »
(Claudian. in Ruffin. lib. I, vers. 123.)

Maintenant si vous voulez savoir précisément quel est le lieu du Finistère dont parle Claudien, souvenez-vous qu'en face de la fameuse isle de Sein il en est un qui a conservé jusqu'à ce jour le nom de baie des Trépassés.

Je sais qu'on donne au nom de cette baie une origine plus simple, fondée sur ce que dans le voisinage on rencontre des rochers fameux par mille naufrages et qu'Horace appelleroit *infames scopulos*. Je sais cela. Mais si à l'occasion de tant de malheurs arrivés dans le passage du Raz, l'anse voisine a acquis le nom de *baie des Trépassés*, pourquoi n'auroit-elle pas pu devenir aussi le séjour des trépassés? Etoit-il bien difficile à l'imagination de passer, comme il arrive souvent, du nom à la réalité ? Pour moi je crois sans peine que le fait arriva, quand je songe que la célèbre isle de Sein, qui touche la passe du Raz, étoit jadis habitée par neuf enchanteresses; qu'elle étoit regardée comme un lieu de féerie, comme le théâtre de toutes sortes de merveilles; qu'aujourd'hui même la croyance des ames errantes y subsiste encore, et qu'on croit y entendre la nuit les cris et les lamentations des noyés.

Mais, dit Adolphe, cette baie des Trépassés, lieu de tristesse et de gémissements, ressemble plutôt à un purgatoire qu'à un paradis. — Il est vrai, répondis-je; mais Homère peint à peu près des mêmes couleurs le lieu où il place les mânes de ses héros, et il fait dire, sans façon, à Achille qu'il préféreroit d'être sur la terre le valet d'un fermier à l'honneur d'être le roi des ombres. (*Odys. liv. XI.*)

Quelle dureté, dit le sensible Adolphe, de ne réserver aux défunts qu'un si triste séjour!... Mais nous sommes encore plus durs que nos ancêtres, nous

qui damnons tous ceux qui meurent hors de l'église, précisément parce qu'ils n'ont pas connu une religion dont ils n'ont jamais ouï parler. — Cette accusation, répondis-je, pour être très-commune, n'en est pas moins une pure calomnie. Les Catholiques n'ont jamais ni cru ni enseigné que Dieu fasse un crime aux infidèles de n'avoir pas professé le christianisme quand ils ne l'ont pas connu. Mais ils croient qu'ils ne sont pas sauvés, parce que leurs péchés demeurent sans rémission. Qu'y a-t-il de si dur dans une telle croyance?

Pour en revenir à la baie des Trépassés, je vous ai dit qu'on la regardoit comme un séjour des morts; mais je n'ai pas ajouté que ce fût un élysée. Une autre fois je vous exposerai plus amplement ce qui concerne le paradis des Celtes.

Après une longue marche sur une terre nue, qui pourtant, selon d'anciens titres, étoit jadis couverte de bois, nous arrivâmes à Sarzeau, car notre dessein étoit d'aller visiter Sucinio. Comme nous étions au premier jour de mai, nous vîmes des branches d'arbres fichées aux portes, des couronnes et des tortis de fleurs suspendus au-dessus des rues où l'on devoit danser. Les questions d'Adolphe recommencèrent, et il voulut connoître l'origine de cette joyeuse coutume. Je lui répondis ainsi, malgré ma lassitude : Au mois de mai les Romains célébroient une fête semblable. « On ceint son front, dit Ovide, de couronnes tis-
» sues, et les tables splendides sont persemées de
» roses. Le convive enivré, les cheveux entourés de
» guirlandes tressées avec le jonc, *danse*, et dans
» sa cadence imprudente ne suit d'autre maître que
» le vin. »

« *Tempora sutilibus cinguntur tota coronis*
» *Et latet injectâ splendida mensa rosâ.*
» *Ebrius incinctis philyrâ conviva capillis*
» Saltat, *et imprudens utitur arte meri.* »
(Fast. lib. 5. vers. 335.)

Ces réjouissances se pratiquoient aussi parmi les Grecs, et Flore elle-même le dit au poëte en ces termes : « Autrefois j'étois Chloris (1), maintenant » on m'appelle Flore. C'est ainsi que mon nom, tiré » du grec, a été corrompu dans l'idiome latin. »

« *Chloris eram quæ Flora vocòr. Corrupta latino*
» *Nominis est nostri littera Græca sono.* »
(Ibid. vers. 195.)

A votre compte, dit Adolphe, c'est aux Romains que nous devons les réjouissances du mois de mai. — Je n'ose pas, répondis-je, le nier décidément, car nous avons conservé quelques pratiques de l'idolâtrie Romaine. Par exemple, en tirant les tranches du gâteau des Rois, le peuple dit : *Phœbe Domine*, mots latins qui sont une invocation au *Seigneur Phébus* (Apollon). Néanmoins je crois plus probable que les Grecs, les Romains et nous, avons tiré l'usage des danses et des festons du mois de mai d'un peuple plus ancien, auquel nous devons tant d'autres choses ; je veux dire des Celtes, parmi lesquels les réjouissances printanières étoient l'expression simple de la joie qu'inspire la renaissance de la nature, ou une fête religieuse en l'honneur de quelque génie ; car et *Chloris* et *Flore* leur étoient aussi inconnues qu'aux Taupinamboux. Je n'émets qu'une conjecture, mais elle se changeroit pour moi en certitude si je savois que les mêmes divertissements fussent aussi en usage parmi les Ecossois et les peuples Celtiques du nord, sur lesquels le joug Romain ne pesa jamais, et qui n'en ont emprunté aucune de leurs coutumes.

SAINT-NOLF.

Deux Montissels singuliers vont nous occuper en cet article.

---

(1) De χλωρὸς, *verd*, couleur du printemps.

1.° A un petit quart de lieue du bourg, près du moulin à foulon, j'ai vu, sur une éminence, un Barrow, entouré de douves, qui peut avoir trente-cinq ou quarante pieds de hauteur, et dont la pente est plus brusque et plus verticale que celle des autres *tumulus*. On l'a échancré d'un côté pour agrandir un champ, et dans le flanc coupé, qui en laisse apercevoir la composition, on voit des couches de terre et de pierres. On y a aussi trouvé des fragments de charbons et de mâchefer, et les pierres annoncent, par leur couleur souvent rousse, qu'elles ont éprouvé l'activité du feu.

On dit qu'autrefois ce monticule servait de palais aux Poulpiquets qui y pratiquoient des terriers, comme les lapins. Ce petit peuple rendoit service aux autres habitans du canton : car, quand ils avoient perdu quelque chose, ils venoient, au commencement de la nuit, à la garenne des nains, et ils disoient : « Poulpiquets, » j'ai perdu tel objet. » Cette prière étoit exaucée, et le lendemain matin on trouvoit à sa porte ce qu'on avoit perdu. On voit avec plaisir que les traditions de la mythologie Celtique sont demeurées liées aux monuments Celtiques.

Ce montissel est accompagné d'un sillon de terre en demi-lune qui, du fossé dont il est entouré en dehors, semble avoir quinze pieds d'élévation. Entre la concavité de ce demi-cercle, qui est de deux cents pas, et le *tumulus*, se trouve un espace qui peut avoir servi, comme les Témènes, au culte des dieux. (*Planche IV, fig. 8.*)

Cet ensemble passe pour une fortification dans l'esprit de ceux qui n'ont pas étudié nos antiquités. On le nomme même dans le pays *er fordeu*, mots visiblement formés des mots françois *les forts*. Mais les gens habiles ne seront pas dupes de cette opinion invraisemblable et ne balanceront pas à le regarder comme un ouvrage Gaulois.

Le *tumulus* dont je parle est certainement un tombeau Celtique, et je ne doute pas que Virgile n'eût en vue un monument de cette espèce lorsque, décrivant les funérailles de Misenne, il dit :

« Le pieux Énée éleva sur ses cendres un tom-
» beau d'une masse colossale et y fit déposer ses armes,
» sa rame et sa trompette. »

« *At pius Æneas* ingenti mole *sepulcrum*
» *Imponit, suaque arma viro, remumque, tubamque.* »
(Enéïde, liv. VI, vers 232.)

Homère, décrivant les funérailles du rameur Elpenor, dit qu'on lui éleva un tombeau de terres amoncelées (τύμβον χεύαντες), et qu'on dressa verticalement sa rame sur la crête de ce Barrow. (*Odys.* liv. XII, vers 15.)

« Πήξαμεν ἀκροτάτῳ τύμβῳ εὐῆρες ἐρετμόν. »

On voit bien que Virgile avoit cet endroit d'Homère sous les yeux quand il peignoit le tombeau de Misenne, et que ce monument à énormes dimensions, sur lequel la rame de ce personnage fut placée, étoit une haute colline tumulaire, comme le tombeau d'Elpenor, sur lequel on ficha aussi sa rame.

Desfontaines n'a pas compris le sens des vers de Virgile, car voici comment il les a rendus : « Énée
» fit élever à son ami un superbe tombeau, sur le-
» quel on voyoit en relief une trompette et une rame,
» armes du mort. » Traduction infidèle où il y a trois bévues en deux lignes.

Les termes *ingenti mole*, qui donnent l'idée d'une espèce de montagne, disparoissent dans cette version, et sont très-mal remplacés par *un superbe tombeau.* Il n'est pas permis de substituer ainsi le genre à l'espèce, et des expressions vagues à des termes précis qui peignent un objet d'une nature particulière.

Les armes, la rame et la trompette de Misenne ne furent point figurées en relief sur son tombeau,

comme s'il avoit été couvert d'une table de marbre, elles y furent réellement déposées. Car la coutume des anciens, quand ils ne brûloient pas avec les morts les objets qui leur avoient appartenu, étoit de les enterrer avec eux ou d'en orner leurs tombeaux.

Ecoutons d'abord Ossian. « Nous étendîmes l'aimable » couple dans son lit de terre. Nous plaçâmes à côté » de Dermid sa lance redoutable et son arc. Près de » Graïna repose la flèche qui lui perça le sein. Fingal » coucha sa lance *sur leur tombeau.* » (Poëme de Dermid.)

Et ailleurs : « L'autre (bouclier), avec le fer d'une » lance, fut enfoui dans la terre. On ne déposa pas » les armes des héros dans leur demeure, sans chanter » leurs louanges. » (*Poëme de Fenan et Norma.*)

Ézéchiel, parlant de certains guerriers célèbres, dit qu'ils sont descendus dans le tombeau avec leurs armes et que leurs têtes reposent sur leurs épées: « *Descenderunt ad infernum cum armis suis, et* » *posuerunt gladios suos sub capitibus suis.* » (Ch. 32. vers 27.) Et Servius, expliquant ce vers de Virgile : « *Arma quibus lætatus habe tua* » (Ænéïde, liv. X, vers 227), dit que c'étoit la coutume de mettre en terre avec les morts les choses qu'ils avoient aimées durant leur vie. « *Moris enim fuerat ut cum* » *his rebus homines sepelirentur quas dilexerant vivi.* » Un traducteur de Virgile devroit lire son commentateur.

La troisième bévue de Desfontaines est de regarder la rame et la trompette de Misenne comme les armes, c'est-à-dire comme les insignes de ce héros. Mais, outre que Virgile distingue visiblement ces armes de la trompette et de la rame, puisqu'il les sépare par polysyndéton, c'est-à-dire par la répétition de la conjonction *que* à chaque terme : « *Sua*que *arma viro, remum*que, *tubam*que » ; Misenne n'étoit pas seulement rameur et trompette, il étoit aussi guerrier, et même compagnon d'Hector.

« *Hectoris hic magni fuerat comes, Hectora circum*
» *Et lituo pugnas insignis obibat et* hastâ. »
(Enéïde, liv. VI, v. 166.)

Ainsi ses armes durent, encore plus que sa rame et sa trompette, l'accompagner dans sa dernière demeure.

Cette discussion critique paroîtra peut-être un hors-d'œuvre à quelques lecteurs; mais les fleurs ne naissent jamais sur les rochers qui sont l'objet de mes recherches, et pour en déguiser un peu l'insupportable sécheresse, je n'ai pas trouvé d'autre secret que de faire quelques digressions, et de citer beaucoup de vers qui servent toujours d'ornements et souvent de preuves. Je sens néanmoins que, malgré mes efforts, cet essai ne peut manquer de produire cet ennui qui naît de l'uniformité. Au moins personne n'en sentira autant en le lisant que j'en ai éprouvé en le composant.

2.° A deux portées de fusil de l'auberge de Kerboular et vers l'orient, presqu'au bord du grand chemin, est un autre *tumulus*, qui d'un côté paroît avoir vingt pieds de haut et qui offre quelques singularités. Car sa forme est celle d'une pyramide carrée dont les angles sont rabattus et arrondis. De plus son sommet, qui est tronqué, présente une cavité semblable au cratère d'une montagne volcanique. J'en ai parlé ailleurs.

SARZEAU.

Voici quelques-unes des antiquités de cette commune, car il en existe d'autres sur lesquelles je n'ai reçu que des renseignements vagues.

1.° A une petite distance de la ville de Sarzeau, vers le sud-ouest, on trouve une pierre célèbre de la longueur de dix-sept pieds. Elle est étendue sur la terre, et on voit à ses côtés quelques autres pierres très-petites enfoncées dans la terre verticalement. Il ne paroît pas qu'elles lui aient jamais servi de support,

et il est douteux qu'elle ait été elle-même jadis dressée perpendiculairement ; car il semble qu'elle auroit dû se briser en tombant, et que si elle avoit été destinée à être debout, on n'auroit pas planté d'autres pierres le long de ses flancs, comme une garde d'honneur. Elle paroît avoir été dégrossie, et elle a la forme d'un cylindre qui va s'amoindrissant jusqu'à une de ses deux extrémités.

On l'appelle en Breton *Meinmiaul;* mais ce nom est altéré, et pour éviter toute cacographie, il faut écrire *Mein-héaul*, qui signifie *pierre du soleil*, nom qu'on lui donne en François.

Il est très-probable qu'elle étoit consacrée au soleil, car les Gaulois adoroient cet astre sous le nom de Belin ou Belen. « Ils donnent au soleil, dit » Hérodien, le nom de Belin, par quoi ils entendent » Apollon. *Belin vocant illum, Apollinem inter-* » *pretantes.* » (Lib. VIII.)

Si les Gaulois entendoient Apollon par Belin, ce n'a pu être qu'après la conquête des Gaules par César; car avant cette époque ils n'honoroient et peut-être ne connoissoient aucun des dieux de Rome. Mais il demeure prouvé par les paroles d'Hérodien que les Gaulois donnoient au soleil le nom de Belin, et qu'ils le regardoient comme un dieu.

On l'adoroit à Bayeux, comme on le voit dans ces vers d'Ausone : « Né à Bayeux, de la race des Drui- » des, vous tirez votre origine du temple de Belen. »
« *In Bajocassis stirpe Druidarum satus,*
» *Beleni sacratum ducis è templo genus.* »
(Prof. n.° 4.)

On l'adoroit probablement près du mont Saint-Michel en Normandie ; car le nom *tombelaine*, que portoit un montissel voisin, qui n'existe plus, paroît avoir été formé de *tumulus Beleni*, *monticule de Belen*, comme *Tumiac* a pu se former de *tumulus Iacci*.

Enfin on l'adoroit dans l'Armorique, comme le prouvent évidemment ces autres vers d'Ausone : « Je ne passerai pas sous silence le vieillard Phœbi- » tius, gardien du temple de Belen....., né du sang » des Druides de la nation Armoricaine. »

« *Nec reticebo senem*
» *Nomine Phœbitium*,
» *Qui Beleni æditaus*.....,
» *Stirpe satus Druidum*
» *Gentis Armoricæ, etc.* » (Prof. n.° 10.)

Aussi le mont St.-Michel de Carnac portoit, dit-on, jadis le nom de *Mont-Belen*.

Ces autorités, jointes au nom de *Mein-héaul* que porte la pierre de Sarzeau, donnent lieu de croire qu'elle est une pierre solaire (1).

2.° Deric rapporte vaguement qu'à une demi-lieue de la presqu'isle de Rhuis (j'ignore si c'est dans la commune de Sarzeau) il existe un autre monument Celtique qu'il décrit ainsi : « Il est formé de trois » pierres de douze à quinze pieds en carré, qui sont » supportées horizontalement par d'autres verticales qui » leur servent d'appui. La surface de ces trois pierres

(1) Un Morbihannais vient d'écrire que l'unique dieu des anciens Armoricains étoit Bel, c'est-à-dire le soleil, la lune et les étoiles, et que cette divinité nous étoit venue de l'Asie.

Toutes ces assertions sont avancées sans preuve, et elles sont toutes fausses. Il est faux que les Armoricains reconnussent un Dieu unique. Quoiqu'ils reconnussent un Dieu suprême, comme le dit St. Augustin, ils étoient panthéistes comme les autres Celtes. Il est faux qu'ils adorassent une divinité nommée *Bel*, à moins qu'on ne confonde *Bel* avec *Belen* ; ce qu'on auroit tort de faire, puisque *Bel* est un mot Hébreu qui signifie *Seigneur*, et que *Belen* vient du mot Breton *Melen*, qui signifie *jaune, blond* ; sur quoi on peut consulter le Pelletier sur le mot *Melen*. Il est faux que par *Bel* on puisse entendre la lune et les étoiles. Les adorateurs de *Bel*, c'est-à-dire du soleil, l'ont toujours distingué des autres astres. Enfin il est faux que le culte de *Bel* nous soit venu de l'Asie, c'est-à-dire de la Phénicie, comme il est faux que la langue Bretonne en soit venue.

Mais, dit l'auteur, le mot Breton *Belec*, qui signifie Prêtre, vient de *Bel*, et il renvoie à le Pelletier.

J'ouvre le dictionnaire de cet habile écrivain, et je vois qu'il fait dériver *Belec* de *Belc'h lin*, parce que les Druides étoient revêtus de robes de lin, et qu'il ne dit pas un mot du dieu *Bel*.

» est plane, et elles sont assises sur la même ligne,
» les unes auprès des autres. » (*Tome III, pag.* 360.)

3.° Près du village de Brillac, Dolmen brisé et affaissé par le milieu, et néanmoins soutenu encore par ses trois colonnes.

4.° Près du ci-devant couvent de Bernon, un Dolmen de dix ou douze pieds fatigue de son poids quelques pierres qui lui servent de piliers.

SULNIAC.

1.° Dans le cimetière de St. Jean-Gourvello on a laissé subsister deux pierres fiches de dix ou onze pieds de haut. Et ces deux tombeaux d'infidèles s'élèvent fièrement au-dessus des humbles éminences de terre qui couvrent les Chrétiens.

Au lieu de briser par autorité cette antique pierre d'achoppement et de scandale, au risque de révolter et d'irriter le peuple ignorant qui la vénéroit comme un dieu, nos ancêtres jugèrent sagement qu'il étoit convenable d'élever une église à ses côtés pour faire diversion à ce faux culte. Ils savoient que l'esprit apostolique ne permet pas d'employer la violence pour propager une religion qui demande une intime conviction de l'esprit.

2.° Dans la même commune, une autre haute-borne, de même taille que les précédentes, attiroit l'attention d'un amateur. Il la fit abattre l'an dernier et n'y trouva que des cendres mêlées de charbons. Désormais les curieux peuvent s'abstenir de renverser ces monuments pour les fouiller. Car ils peuvent être assurés qu'ils n'y trouveront que quelques couches de cendre et quelques objets de nulle valeur et de nul intérêt. Faut-il pour si peu de chose troubler le repos des morts ?

« . . . . *Parce sepultis,*
» *Parce pias scelerare manus.* (Enéïd. liv. III.)

Les anciens, dit l'Empereur Julien, regardèrent toujours comme une sorte de sacrilége de déplacer les pierres sépulcrales, d'en fouiller les terres, et même d'en arracher les gazons. « *Lapidem hinc movere, terram sollicitare, et cespitem vellere, proximum sacrilegio majores semper habuerunt.* » (In L. pergit. 5. cod. de sepulcro violato.) Les Empereurs chrétiens défendirent plusieurs fois de détruire les tombeaux, même ceux des infidèles, même ceux qui étoient sur des propriétés particulières. (*Baronius, tome III, pages 539 et 640.*)

THEIX.

Si les habitans de cette commune veulent prouver que leur territoire étoit peuplé au temps des vieux Gaulois, qu'ils conservent les antiquités dont je vais parler.

1.° Au bord du chemin de Sarzeau on remarque une roche courbaire haute d'environ cinq pieds et un peu penchée.

2.° Au nord de l'étang de Bonervaux, et au midi de la maison dite *de Salarun*, paroît de loin un Peulvan de cinq pieds et demi et qui est un peu plat. Il a été piqué comme nos pierres de taille et façonné régulièrement depuis sa base jusqu'à sa partie supérieure qui se termine en demi-cercle.

Près de ce bloc vous en verrez un autre qui n'a pas eu le bonheur de se conserver sur pied et qui a été travaillé comme le précédent, avec cette différence qu'on lui a donné la figure d'un ovoïde allongé.

Il n'y a que des Celtes qu'on puisse soupçonner d'avoir érigé ces monuments sur ce local inculte et marécageux, et c'est une preuve qu'il ne faut pas donner une rigoureuse généralité au principe qui exclut du nombre des monuments Celtiques ceux qui ne sont pas entièrement bruts.

Il faut distinguer plusieurs époques dans l'histoire des Celtes; car ils n'ont pas toujours été dans le même

état d'incivilisation. Que dans les premiers temps, et même pendant plusieurs siècles, ils aient imprimé sur leurs ouvrages un caractère de grossièreté, c'est de quoi l'on ne peut douter, et c'étoit un résultat inévitable de leur ignorance. Mais quand ils commencèrent à sortir de la barbarie, il semble qu'ils durent naturellement adoucir un peu les formes de leurs nouveaux monuments, et on avouera que pour tailler des pierres grossières il n'est pas nécessaire d'avoir fait de grands progrès dans les arts. D'ailleurs leurs *Celtæ* ne sont-ils pas bien taillés, et souvent ne sont-ils pas aussi polis que nos plus beaux marbres?

3.° Sur un autre point de Theix, et sur une hauteur, s'élève un Menhir qui peut avoir dix pieds, et qui est le plus distingué de cette commune.

VENNES.

Le nom de Vennes vient de *Guennet,* et par conséquent on doit, comme jadis, écrire *Vennes,* et non *Vannes,* pour la conservation de l'étymologie. Le nom latin *Veneti* a été pris par les Romains du même mot *Guennet,* qui étoit anciennement le nom de la république des Venètes, que César appelle *Venetiæ.* (L. 3.)

Cette origine ne peut paroître singulière qu'à ceux à qui le Breton est inconnu; car rien de plus commun en cette langue que le métaplasme du G en V et du V en G; et pour en donner quelques exemples, les mots *vinum* (vin), *virgo* (vierge), *verus* (vrai), *dies veneris* (vendredi), sont en Breton *Guïn, Guerc'h, Guir, Di-Guëner.* Le nom propre *Willelmus* (Guillaume) est en Breton *Guïllerm*, et le nom de St. *Guigner* a été changé en *Vigner* dans celui de la commune de *Plu-Vigner.*

Il n'est donc pas surprenant que *Veneti* se soit formé de *Guennet,* et cette transformation est d'autant moins bizarre que, parmi les Bretons, *Guennet,* en construction, se change en *Wennet.*

Le mot *Guenned*, dit G. de Rostrenen, est composé de *Güenn* (blanc) et de *Ed* (blé), et comme le pays de Vennes abonde en froment, il est possible qu'on en ait pris occasion de donner le nom de *Guenned* à sa capitale.

J'oppose à cette opinion qu'on doit écrire *Guennet* au lieu de *Guenned*, et cette réponse en est une réfutation suffisante.

Dira-t-on que les anciens Venètes tirèrent le nom de blancs de la blancheur de leur peau ? Ce seroit se payer d'une très-méchante raison. Car la blancheur étoit une qualité que presque tous les Gaulois partageoient avec les Venètes.

« *Galli pene omnes sunt candidi.* » (Am. Marcel. 15.)
« *Galli corpore albo.* » (Diod. 5.)
« (*Gallorum*) . . . . *Lactea colla*
» *Auro innectuntur.* » (Æneïd. lib. VIII, v. 660.)
« (*Galli*) *colla viri radiabant lactea torque.* »
(Sil. Ital. lib. IV, vers. 154)
« *Gallos candida cutis distinguit.* » (Isid. Orig. 19.)

« Si nous nous frottions de blanc, nous serions » naturalisés Gaulois. » (*Pétrone*, *satyr.* 2.)

Comme donc on ne sait pourquoi trois mers ont été nommées *Mer rouge*, *Mer noire* et *Mer blanche*, on ignore et on ignorera toujours pourquoi les Venètes reçurent le nom de *blancs*.

C'est un sentiment très-répandu que Vennes étoit jadis à Loc-Maria-Ker, mais ce sentiment a besoin d'explication.

Si on veut seulement dire que Dariorig, capitale de la Vénétie au temps de Ptolomée, étoit située dans cette commune, et qu'après la ruine de cette capitale on en transféra le titre à la ville de Vennes, déjà existante, et que peut-être même on lui donna alors le nom de *Vennes*, convenable au chef-lieu des Venètes ; je ne m'y oppose pas, quoique je sois

beaucoup plus porté à croire que Vennes a toujours été le chef-lieu de la Vénétie.

Mais si on prétend que la construction de cette ville est postérieure à la chute de Dariorig, je demanderai les preuves de cette assertion, et je ne crois pas qu'on puisse en administrer aucune.

Il vaut donc mieux avouer que l'époque de la naissance de Vennes est inconnue, comme celle de l'origine de la plupart des autres cités, et cette obscurité, qui permet de placer le berceau de cette ville dans une plus haute antiquité, est un titre honorable dont je ne veux pas la dépouiller.

PRESQU'ISLE DE CONLO.

Bien des gens ont parcouru en tous sens cette aride presqu'isle et ne soupçonnent pas qu'il s'y trouve encore des monuments Gaulois. Il s'en trouve pourtant, et en voici la description. (*Planche IV, fig. 5.*)

Après avoir passé la chaussée, on ne tarde pas à rencontrer des élévations de terre qui frappent peu les yeux. Il faut s'arrêter là et on verra ce qui suit :

Un carré long, dont la base a près de 70 pas et la hauteur 50, court de l'est à l'ouest.

Les parapets qui le forment n'ont guère plus de deux pieds et demi de hauteur et ont été tirés au cordeau, en quoi ils diffèrent des haies de nos champs dont les côtés ne sont jamais alignés.

Ce carré est coupé dans toute sa longueur par un sillon parallèle à la base, mais qui ne passe point par le milieu de la figure, irrégularité qui accuse des mains Celtiques. Ce sillon porte une pierre verticale qui ressemble bien à une petite fichade.

Enfin ce carré est fermé du côté de l'ouest, mais au levant il se prolonge jusqu'à la côte qui en fait la clôture.

L'isle d'Ouessant renferme un monument presqu'en tout semblable.

Sa forme qui est visiblement Celtique, la terre et les cailloux qui entrent dans sa composition, comme dans celle des Barrows, tout annonce un ouvrage des anciens Venètes et un véritable Témène. Mais il paroît si chétif et si misérable que personne ne sera tenté de le regarder comme un camp, ce qui suffit pour montrer combien on se trompe en regardant les autres enceintes comme des ouvrages militaires.

Ceux qui aiment à se repaître de conjectures dénuées de preuves croiront, s'ils le veulent, que les habitans de Vennes s'y rendoient, certains jours de l'année, pour y rendre leurs hommages, non à Neptune qu'ils ne connoissoient pas; mais à la mer qui étoit une de leurs divinités.

Il ne faut pas s'étonner de trouver un enclos sacré dans un lieu aride, plein de landes et de ronces. C'étoient des terrains incultes, écartés et sauvages que les Celtes choisissoient pour l'exercice de leurs pratiques religieuses; et, comme dit le concile d'Auxerre, ils aimoient à acquitter leurs vœux parmi les épines. « *Inter sentes votâ exsolvere.* »

2.° A l'extrémité méridionale de la presqu'isle, on voit un amas de bosses et de sillons qui se croisent et se confondent de telle sorte qu'ils forment un tout indéfinissable, dont il est difficile de tracer le plan, et encore plus de déviner l'usage. Peut-être étoit-ce autrefois un monument régulier qui a été fouillé, bouleversé et déformé par des curieux; mais ses ruines ne permettent pas d'en soupçonner la forme.

« *Pulvere vix textæ poterunt monstrare ruinæ.* »
(Lucain, liv. VII, vers 393.)

Ce qui paroît certain, c'est qu'il est Gaulois, et sa composition, qui est de terre mêlée de même moellon, et aussi la longueur et la largeur de ses côtés, qui sont les mêmes que celles du Témène précédent, n'en laisseront aucun doute aux connoisseurs.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL.

AUGAN.

1.° Sur une hauteur de cette commune j'ai vu un alignement de pierres plates, enfoncées en terre verticalement, auprès desquelles est une autre ligne de pierres semblables dont un bout est caché dans le sol, et dont l'autre bout s'incline pour aller toucher les pierres verticales. Elles sont toutes de la nature des pierres de cette commune et des communes environnantes, c'est-à-dire schisteuses, et elles n'ont pas hors de terre plus de trois ou quatre pieds d'élévation. (*Planche I, fig. 3.*)

J'ai parlé d'un monument semblable qu'on voit en Pleucadeuc. Je ne sais s'il en existe d'autres dans le Morbihan.

2.° On voit à Augan quatre pierres plantées en terre comme dans les quatre angles d'un carré, et qui inclinent révérencieusement leurs têtes les unes vers les autres, ou plutôt vers le héros dont elles foulent les cendres.

3.° Cette commune possède aussi des Cist-Veans qui ressemblent à ceux dont j'ai parlé à l'article de Pleucadeuc, par leur situation sur des hauteurs, par leur longueur de vingt-deux pas et par leur direction du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Le mieux conservé de tous est celui qui est dans le voisinage de Bois-du-loup.

C'est dans ce village qu'arriva une fameuse aventure de filerie que tout le monde connoît, et j'ai souri en y voyant le puits qui engloutit les galicelles des *gars de Campénéac*. Voyez à quoi tient la cé-

lébrité. La proximité d'une belle et curieuse antiquité Celtique n'a jamais fait parler de Bois-du-loup, même à Augan, où j'ai demeuré assez long-temps, sans en avoir ouï dire un mot; et une espièglerie ridicule a porté au loin le nom de ce petit village, et même, dit-on, jusqu'aux oreilles de Louis XIV.

BIGNAN.

Cette commune renferme quatre sortes d'antiquités.

1.° Deux pierres fiches hautes de quelques dix pieds.

2.° Un autel druidique assez petit.

3.° Une demi-lune formée par des parapets de terre et entourée d'une douve. Du fond de ce fossé les parapets semblent avoir quinze pieds d'élévation, et leur contour est d'environ un quart de lieue.

Ce monument ressemble trop à l'*Er fordeu* de Saint-Nolf pour n'être pas lui-même un ouvrage Celtique; mais quelle en est la nature ?

A ne considérer que sa vaste capacité, on pourroit le regarder comme un poste de défense; mais comme il est ouvert du côté qui forme le diamètre du demi-cercle, il ne paroît pas possible de le transformer en camp. Or s'il n'est pas un camp, que peut-il être, sinon une espèce de Témène ?

4.° Enfin un Mont-joie auquel on donne vingt pieds de hauteur, par approximation; ce qui prouve que ce canton produisit autrefois un grand homme dont les cendres sont couvertes de cet amas de terre.

Le Morbihannois qui a transformé *Belen*, dieu Gaulois, en *Bel*, dieu Phénicien, prétend que les Barrows sont des temples, en preuve de quoi il cite le IV.e livre des Rois, chap. XXI, vers 3, où il est dit que Manassé rebatit les hauts-lieux qui avoient été détruits, qu'il releva les autels de Baal, qu'il fit planter des bois, etc. : ce qui semble prouver que les hauts-lieux étoient des Barrows et des temples.

Mais il se trompe. Les hauts-lieux étoient des montagnes naturelles, comme il paroît par ces paroles du III.ᵉ livre des Rois, ch. XIV, vers 23, où l'écrivain sacré reproche aux habitans leurs fréquents retours à l'idolâtrie : « Ils se dressèrent des autels, se firent » des statues et *des bois profanes sur toutes les col-* » *lines élevées* et sous tous les arbres touffus. » Certes ces collines élevées étoient des collines naturelles, comme ces arbres touffus étoient de vrais arbres ; et des collines sur lesquelles on pouvoit planter des forêts n'étoient pas des Barrows. Quand donc l'historien sacré dit que Manassé rebatit les hauts-lieux, cela veut dire qu'il changea des collines naturelles en temples profanes, en y relevant les autels de Baal et en y plantant des bois de futaie, comme on en plantoit autour des autels profanes.

L'écrivain Morbihannois ajoute que « Les anciens » Grecs appeloient ces sortes de temples *Dracontia,* » parce qu'ils étoient construits à l'intérieur sous la » forme de serpent. »

J'ai vu les entrailles de deux Barrows du Morbihan, et je n'y ai rien trouvé qui eût la forme d'un serpent. Ainsi quand même les tombelles des anciens Grecs auroient été des *Dracontia*, les nôtres ne le sont certainement pas.

Il en est de même de celles des anciens Grecs. M. Choiseul-Gouffier a fouillé le Barrow d'Achille, et M. Chevalier a donné le plan de l'intérieur de celui d'Ajax, et dans l'un ni dans l'autre ils n'ont rien remarqué qui eût la moindre ressemblance avec la forme d'un dragon.

D'ailleurs j'ai prouvé et je prouverai encore par un grand nombre d'auteurs, et même par d'anciens Grecs, que leurs Barrows sont des tombeaux. Quand on aura cité autant de passages pour établir que ce sont des *Dracontia*, nous tâcherons de le croire.

En attendant écoutons Virgile. Il raconte que le berger Lycidas, voyant de loin un Barrow qui perçoit le ciel à l'horizon, dit : « Voilà le tombeau de » Bianor qui commence à paroître. »

« . . . . *Sepulcrum*
» *Incipit apparere Bianoris.* » (Eclog. IX, v. 59.)

Il est vrai, comme le dit Strutt, page 206, que les anciens Danois élevoient sur des rochers des châteaux environnés de murs qui formoient différents circuits et que pour cette raison on nommoit serpents ou dragons (1). Mais je ne vois aucune ressemblance entre ces fortifications Danoises et les Montissels du Morbihan.

On fait contre l'antiquité des Barrows une objection qui paroît d'abord sérieuse, et qui pourtant ne l'est pas.

Si ces monticules, dit-on, remontoient à une époque aussi reculée qu'on le prétend, il y a long-temps qu'ils seroient aplanis par l'action des pluies qui en détrempent la terre et qui l'entraînent dans les lieux bas.

Il est vrai qu'il y a des montagnes qui s'abaissent encore, et ce sont celles qui présentent des aspérités et dont la pente est rapide (ce qui prouve que le monde n'est pas éternel, comme quelques philosophes l'ont rêvé). Mais le temps vient où les montagnes, à force d'être élaborées et façonnées par les pluies, acquièrent une pente douce, et alors elles demeurent stationnaires, alors le temps ne peut plus rien sur elles. La raison en est que, quand elles forment un angle assez aigu avec l'horizon, il s'établit une exacte compensation entre ce qu'elles perdent par l'entraînement moins considérable des terres et ce qu'elles gagnent

(1) On renfermoit dans ces forts les femmes et les filles de distinction pour les mettre en sûreté, ce qui a donné lieu aux Romanciers de parler si souvent de belles Princesses gardées en des châteaux par des dragons et délivrées par des Chevaliers aussi braves que galants.

par le *detritus* de la végétation qui, en se décomposant, forme de nouvelles terres. (*Voyez les lettres sur la terre et sur l'homme, par M. De Luc.*)

Et certes on ne peut pas nier que nos Barrows n'aient au moins plusieurs siècles d'antiquité. Cependant on ne voit pas qu'ils s'en ressentent. Car la couche de terre dont ils sont revêtus subsiste toujours et laisse à peine apercevoir quelques-uns des cailloux qui entrent dans leur composition. J'en conclus que la main de l'homme est le seul agent destructeur qu'ils aient à craindre, et qu'ils peuvent subsister depuis le temps des anciens Venètes, eux qui pourroient subsister éternellement sans perdre un pouce de leur hauteur.

4.° Auprès du village du Clésio est un sillon de terre, un peu courbe, qui peut avoir huit pieds de haut et près de huit cents pas de longueur. Le temps, qui a ruiné tant de monuments magnifiques, semble avoir oublié de renverser cet inexplicable ouvrage de boue :

« *Non ætas hæc carpsit edax, monimentaque rerum*
» *Putria destituit.* » (Lucain, lib. 7. v. 397.)

CARO.

Le jeune homme qui m'accompagnoit quelquefois dans mes voyages en avoit fait un, et en passant par Caro il y avoit découvert quelques antiquités. Il vint aussitôt m'en faire son rapport, avec l'empressement d'un enfant qui a trouvé un nid de fauvettes.

1.° Il paroît, me dit-il, que ce territoire a été autrefois honoré par le séjour des Fées, car j'y ai vu, près du Lobo, un cabinet rustique qui passe pour le palais de ces dames, c'est-à-dire une Roche-aux-fées. Ce petit château a quarante pieds de longueur, sur six ou sept de largeur. Mais des pierres transversales

qui le couvroient, il n'en reste plus qu'une, et il a perdu plusieurs des roches qui en composoient les murailles. Le bloc qui forme une de ses extrémités est appuyé en dehors par un autre qui lui sert de jambage. On trouve en Angleterre des monuments Celtiques qui ont de pareils contreforts. C'est sans doute à la vigilance des Fées que nous sommes redevables de la conservation de ce monument.

— Elles auroient bien dû aussi, répondis-je, apprendre aux habitans de ce canton le secret de défricher leurs landes. Mais continuez votre narration.

2.° Sur le chemin de Caro à Ploërmel, dit-il, près des moulins de la Haute-touche, je ne sais en quelle commune, j'ai remarqué aussi deux pierres fiches, et voilà à quoi se sont bornées mes découvertes. — Puisque vous faites honneur aux Fées de la longue durée de leur petit palais, répondis-je, permettez-moi de regarder les esprits aériens comme les conservateurs de ces deux Peulvans. Car nos ancêtres mettoient sous leur garde spéciale les monuments élevés à la gloire des héros, comme nous l'apprenons du Barde Ossian. « Elevez cette pierre » grisâtre, fille du rocher.... O pierre! parle aux » années qui s'avancent... Que la mousse des temps » t'enveloppe; que les esprits des morts te défen- » dent; que jamais une main ennemie... » (*Poëme de Colmul.*) — Mais, dit le curieux Adolphe, qu'entendez-vous par ces esprits aériens? — Puisque nous sommes à loisir, répondis-je, je vais vous l'apprendre; car c'est une partie curieuse de nos antiquités. L'opinion de nos ancêtres étoit que les ames, dégagées des liens du corps, se répandoient dans l'air; qu'elles peuploient les forêts; qu'elles apparoissoient aux vivans pour les consoler, pour les encourager, pour les secourir, pour leur révéler des choses cachées. Elles erroient surtout dans les bois et près du lac

Légo. Si elles étoient criminelles, elles y demeuroient toujours ; si au contraire elles s'étoient signalées par la valeur et par des vertus, elles sortoient de ce triste séjour. Mais il falloit préalablement que le Barde eût chanté leur hymne funèbre. Alors elles s'envoloient dans les palais flottants des nuages. Là elles se montroient quelquefois au milieu des éclairs; elles faisoient gronder le tonnerre, excitoient les tempêtes, soulevoient les flots de la mer, et ensuite faisoient à leur gré renaître le calme et la sérénité. Là, revêtues de légères robes de vapeurs, elles reposoient sur des trônes fantastiques d'or, ou armées d'arcs de neige, elles poursuivoient des chevreuils de météores ou des sangliers de brouillards. De là elles observoient ce qui se passoit ici-bas, et veilloient sur les monuments funèbres des héros. — La mythologie des Grecs et des Romains, dit mon jeune disciple, n'offre pas d'images plus gracieuses, plus nobles et plus magnifiques, et je suis surpris qu'ils ne s'en soient pas emparés pour l'ornement de leur système religieux. — Ils l'ont fait, répondis-je, et de même que les mineurs reconnoissent au premier coup d'œil, pour des dépouilles marines, les coquillages qu'ils trouvent empâtés dans des couches d'argille ; de même, quand on y prend garde, on démêle sans peine les fragments de la croyance des Celtes qui sont disséminés dans celle de la Grèce et de l'Italie. — Ah ! dit Adolphe, que vous me feriez de plaisir si vous vouliez me le prouver par quelques exemples. — J'y consens, répondis-je. En voici quelques-uns.

1.° Les Romains croyoient que les ames des morts devenoient des ombres, ou fantômes aériens, qui apparoissoient aux vivans ; et tous les ans on faisoit à Rome une fête pour les apaiser et pour les chasser. Or rien de plus commun dans Ossian que les apparitions de ces esprits :

« Au bout de l'horizon lointain,
» Sur la bruyère desséchée,
» Un fantôme apparoît à mon œil incertain.
» Il gémit, sa tête est penchée;
» Le nord détache les liens
» De son épaisse chevelure,
» Et le brouillard qui lui sert de ceinture
» Découvre en voltigeant ses flancs aériens. »
(*Olgar et Sulmina, dans Ossian.*)

2.° L'ombre de Créuse apparut à son époux Énée sous une forme gigantesque :
« *Infelix simulacrum, atque ipsius umbra Creüsæ*
» *Visa mihi ante oculos*, *et* notâ major imago. »
(Æneïd. lib. II, vers. 772.)

Dans le voisinage du palais d'Atrée étoit une sombre et lugubre forêt, toute semblable à la forêt Celtique que décrit Lucain (liv. III), et pendant la nuit on y voyoit errer des ombres effrayantes et d'une stature plus qu'humaine et monstrueuse.
« .... *Errat antiquis vetus*
» *Emissa bustis turba, et insultant loco*
» Majora notis *monstra* ....
» .... *Sæpè simulatris domus*
» *Attonita* magnis. » (Senec. thyest. act. IV, v. 672.)

C'est aussi sous cette forme que les esprits se montroient quelquefois à nos ancêtres.
« De l'abîme s'élève une sombre vapeur;
» Elle a pris d'un vieillard le vêtement trompeur;
» Déjà de tous ses traits l'œil démêle la forme,
» Bientôt c'est *un géant*, c'est *un fantôme énorme*. »
(*Ossian, Elmor.*)

3.° L'ombre d'Anchise se fit voir à son fils Énée qui reposoit dans son lit.
« *Et nox atra polum bigis subvecta tenebat :*
» *Visa dehinc cœlo facies delapsa parentis.* »
(Æneïd. lib. V, vers. 721.)

C'est ainsi que les esprits de l'air se manifestoient souvent, parmi les Celtes, à leurs parents et à leurs amis.

« C'étoit la voix d'Oscar... *Dans un songe*
» Son ombre vient me consoler.
» Je lui parlois. . . . . » (*Ossian, Evelina.*)

4.° Énée voulut embrasser son père, qui s'évanouit comme de la fumée.

« *Dixerat, et tenues fugit ceu fumus in auras.*
» *Æneas : Quò deindè ruis? quò proripis? Inquit.*
» *Quem fugis? aut quis te nostris complexibus arcet?* »
(Æneïd. lib. V, vers. 740.)

Ossian voyant l'ombre d'Oscar, dit :

« Ah! s'il m'étoit permis de l'embrasser encore?...
» Mais il s'enfuit. Le vent chasse son corps trompeur :
» Dans le désert éclairé par l'aurore,
» Telle s'évanouit une humide vapeur. »
(*Ossian, Olgar et Sulmina.*)

5.° Hector apparut en songe à Énée, *le corps couvert de poussière, de sang et de blessures.*

« *In somnis ecce ante oculos mœstissimus Hector*
» *Visus adesse mihi, largosque effundere fletus,*
» *Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento*
» *Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes...*
» *Vulneraque illa gerens quæ circum plurima muros*
» *Accepit patrios.* » (Æneïd. lib. II, vers. 270.)

On trouve les mêmes images dans Ossian :

« Un fantôme à ses yeux se présente soudain,
» Le fer qui l'a percé brille encor dans son sein. »
(*Bataille de Témora, chant VI.*)
« Le fantôme se montre à son œil éperdu :
» *Il est couvert de sang. . . .* » (Ibid. ch. IV.)

6.° Les Romains distinguoient deux sortes d'esprits aériens. Les uns avoient été bons et ne nuisoient à personne. On les nommoit Lémures, et Horace s'égayoit sur leur compte.

« *Nocturnos Lemures, portentaque thessala rides.* »
(Ep. lib. II, ep. 2.)

Mais les ames de ceux qui avoient commis des crimes portoient le nom de Larves et étoient redoutables.

Les Celtes reconnoissoient aussi deux sortes d'esprits aériens. Les uns étoient secourables, et Ossian en parle sans cesse. Les autres étoient méchants, et il falloit s'en défendre, comme on le voit par le combat de Fingal et du fantôme de Loda :

« Et, du milieu d'un nuage entr'ouvert,
» Fond à grand bruit un fantôme homicide,
» De feux, de sang et de terreur couvert.
» Un glaive ardent arme sa main livide...
Fingal, sans s'effrayer, lui dit :
« Pourquoi t'offrir sous ta forme hideuse ?
» Te flattois-tu d'intimider mon cœur ?
» Que peut, dis-moi, ta lance nébuleuse,
» Ton arc de neige et ton glaive imposteur ?
» L'ombre, à ces mots, penchant sa tête informe,
» Contre Fingal pousse une lance énorme... »

(*Ossian, combat de Fingal et du fantôme de Loda.*)

7.° Selon le système mythologique des Romains, les grands criminels étoient, comme on sait, tourmentés dans le tartare et même éternellement.

« .... *Sedet, æternùmque sedebit*
» *Infelix Theseus.* » (Æneïd. lib. VI, v. 617.)

Mais ceux dont les crimes étoient moins énormes étoient retenus sur les bords du Cocyte et du Styx qui, se repliant neuf fois sur lui-même, les tenoit pour toujours emprisonnés.

« ..... *Tristique palus inamabilis undâ*
» *Alligat, et novies Styx interfusa coërcet.* »
(Ibid. vers. 438.)

Je trouve dans Ossian le même fonds de doctrine et presque les mêmes images.

« Le lâche seul vieillit au milieu de ses bois,
» Et quand la mort descend sur sa tête blanchie,
» Son ombre du Légo ne peut être affranchie :
» Elle erre tristement sur les flots paresseux,
» Et ne monte JAMAIS au séjour nébuleux.
(*Bataille de Témora, chant III.*)

8.° Aucune ombre, quelle qu'elle fût, n'étoit reçue dans la barque de Caron pour passer le Cocyte, si son corps n'avoit pas reçu les honneurs de la sépulture.

« *Hæc omnis, quam cernis, inops* inhumataque *turba est :*
» *Portitor ille Charon : hi quos vehit unda,* sepulti.
» *Nec ripas datur horrendas, nec rauca fluenta*
» *Transportare priùs quàm sedibus ossa quiêrunt.* »
(Æneïd. lib. VI, vers. 325.)

Ouvrons les poésies d'Ossian, et nous allons voir que, selon les Celtes, toutes les ames erroient sur les bords du Légo, marais bourbeux et malsain de l'Irlande, jusqu'à ce que les Bardes eussent chanté leur hymne funèbre et honorifique.

« Des forêts du Légo, de ses ombres dormantes,
» S'élèvent tout à coup mille vapeurs fumantes....
» C'est là que le guerrier, dont *la harpe propice*
» *N'a point encor chanté l'hymne consolatrice,*
» Choisit l'épais brouillard qui doit ceindre ses flancs.
» Là mon frère, emporté par les rapides vents,
» A déjà revêtu sa mobile ceinture.
» L'aimable et beau fantôme, errant à l'aventure,
» Cède aux jeux du zéphir et mêle quelquefois
» Ses douloureux soupirs au murmure des bois. »
(*Bataille de Témora, ch. V.*)

9.° Achille, accablé de chagrin et de lassitude s'endort. L'ombre de Patrocle lui apparoît et lui dit :

« *Tu dors, Achille, et tu m'as oublié. Ce n'est*
» *pas un ami vivant que tu négliges, c'est un ami*
» *mort. Enterre-moi sans aucune remise*, et les
» portes des champs fortunés s'ouvriront pour moi;
» car jusqu'ici les ames; les ombres légères des morts,
» me repoussent et m'empêchent de passer le fleuve
» pour me mêler avec elles »

« Θάπτε με ὅττι τάχιστα, πύλας Ἀΐδαο περήσω. » (Iliad. liv. XXIII, v. 71.)

Si on ne savoit pas qu'Ossian étoit étranger à la littérature Grecque, on croiroit qu'il avoit lu ce passage d'Homère. L'ombre d'Olgar se présente au Barde Ecossois pour le prier de chanter son hymne funèbre, et lui dit :

« *Il dort, le chantre de la gloire,*
» *Il dort, et ses amis, au tombeau descendus,*
» *Attendent qu'Ossian consacre leur mémoire....*
» Et ses accords sont suspendus!
» Aux rochers de Loclin la mort vient me surprendre.
» Tu le sais trop, hélas! l'étranger orgueilleux,
» Sans connoître mon nom, foule à ses pieds ma cendre.
» *Olgar n'ira-t-il point rejoindre ses aïeux?* »
(Olgar et Sulmina.)

10.° Mais les points où la conformité du système religieux des Grecs et des Romains avec celui des Celtes paroît plus frappante, ce sont les diverses occupations auxquelles se livrent les ames dans leur dernier séjour.

« Autour de cette ombre (d'Hercule), dit Homère,
» on entendoit des cris aigus de morts qui fuyoient
» devant elle, comme des oiseaux devant le chasseur...
» *Son arc toujours tendu, et la flèche appuyée sur*
» *la corde*, il jetoit de terribles regards comme prêt
» à tirer. »

« Γυμνὸν τόξον ἔχων καὶ ἐπὶ νευρῆφιν ὀϊστόν,
» Δεινὸν παπταίνων, αἰεὶ βαλέοντι ἐοικώς. » (Odyss. liv. XI, v. 606.)

Ossian nous représente de même les guerriers maniant les armes dans les plaines du ciel.

« Au sommet de l'Arven s'épaissit un nuage
» Dont les flancs argentés s'élèvent jusqu'aux cieux :
» Là flotte sur les vents le palais de l'orage ;
» Là réside Fingal et ses braves aïeux.
» Mon père, enveloppé de vapeurs éclatantes,
» *Du glaive aérien arme son foible bras :*
» Les ombres des héros, autour de lui flottantes,
» Se rappellent encor leurs antiques combats. »
(*Dern. hymne d'Ossian.*)

Passons aux Latins, et nous trouverons les mêmes conceptions fabuleuses. « Enée, dit Virgile, est é-
» tonné de voir autour d'eux (des héros) *des armes,*
» *des javelots, des lances,* des chars vides, des che-
» vaux paissant dans la prairie. Ces guerriers con-
» servoient encore le goût qu'ils avoient eu sur la
» terre pour les armes, pour les chars, pour les
» chevaux. »

« . . . . *Quæ gratia currûm*
» Armorumque *fuit vivis, quæ cura nitentes*
» *Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.* »
(Æneïd. lib. VI, v. 653.)

La mythologie d'Odin, qui renferme des débris de celle des Celtes, nous offre également, dans le *Valhalla,* des images militaires, des guerriers se rangeant en bataille, se taillant en pièces et renaissant pour s'égorger de nouveau.

11.° Voici un autre spectacle. « Etant dans le séjour
» des morts, dit Ulysse, j'aperçus le grand Orion qui
» poursuivoit dans cette vaste prairie les bêtes qu'il
» avoit tuées sur les montagnes. »

« Τὸν δὲ μετ' Ὠρίωνα πελώριον εἰσενόησα
» Θῆρας ὁμοῦ εἰλεῦντα κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα
» Τοὺς αὐτὸς κατέπεφνεν ἐν οἰοπόλοισιν ὄρεσσι. »
(Odyss. liv. XI, vers 571.)

Même exercice dans le paradis des Celtes.

« Belliqueux habitans du nuage léger,
» A la clarté du météore,
» Leurs traits aériens y poursuivent encore
» Le chevreuil fantastique et le daim mensonger. »
(*Ossian, guerre d'Inistona.*)

12.° Enée vit aux champs élysées Orphée (Barde de la Thrace), revêtu d'une longue robe : « Il y » marie sa voix avec les sept cordes de sa lyre, qu'il » pince tantôt avec ses doigts, tantôt avec un dé d'ivoire. »

« *Necnon Threïcius longâ cum veste sacerdos*
» *Obloquitur numeris septem discrimina vocum:*
» *Jamque eadem digitis, jam pectine pulsat eburno.* »
(Æneïd. lib. VI, vers. 645.)

Ossian n'a pas oublié d'accorder le même divertissement aux habitans du palais aérien.

« Il écoute d'Ullin la voix mélancolique.
» Le vieux Barde, au milieu des héros assemblés,
» Presse encor sous ses doigts la harpe fantastique,
» Et module les chants des siècles écoulés. »
(*Dernier hymne d'Ossian.*)

Je terminai là mon long parallèle, et je demandai à mon auditeur ce qu'il en pensoit. — Je crois, dit-il, fermement que tant de conformité, et même dans les petits accessoires, entre des fables qui ne viennent pas naturellement dans l'esprit humain, ne peut pas être fortuite, et que l'une des deux psychologies a été calquée sur l'autre. — Dites plutôt, répondis-je, que les Grecs et les Romains avoient conservé par tradition, comme les Ecossois, le système des Celtes, leurs ancêtres. Les branches sorties d'un tronc commun sont nourries de sa sève et en portent les fruits.

Mais, dit mon jeune ami, il se présente à mon esprit une difficulté qui me paroît sérieuse. Vous

m'avez appris autrefois que, selon les Gaulois, les ames, séparées de leurs corps, s'embarquoient pour arriver aux isles Britanniques. Comment pouvoient-elles résider dans ces isles et dans le palais mobile des nuages? — Votre difficulté, répondis-je, est déjà éclaircie par ce que je vous ai dit. Les ames en sortant de leurs corps étoient transportées immédiatement dans les isles Britanniques ou, si vous le voulez, dans la baie des Trépassés. Celles qui étoient souillées de crimes, ou qui s'étoient déshonorées par leur lâcheté, y demeuroient éternellement. Les autres y séjournoient jusqu'à ce que les Bardes eussent chanté leur hymne funèbre, en mariant leurs voix aux sons de la harpe; et, quand on leur avoit rendu ce dernier devoir, elles étoient reçues dans les nues. C'est ainsi que tout se concilie dans le système Celtique. — Après avoir un peu rêvé, Adolphe s'écria : est-il possible que des Venètes aient adopté de pareilles rêveries! Des hommes qui respiroient le même air et fouloient le même sol que nous!... — N'en doutez pas, répondis-je. César dit que ceux des Gaulois qui vouloient connoître à fond la religion et les autres institutions Celtiques, faisoient un voyage dans la Bretagne insulaire pour s'en instruire. « *Et nunc qui* » *diligentiùs eam rem cognoscere volunt, plerum-* » *que illò (in Britanniam) discendi causâ profi-* » *ciscuntur.* » (1). (De bel. Gal. lib. VI.) Et Tacite confirme ce témoignage en disant que « On recon- » noît le culte des Gaulois dans les superstitions dont

(1) Cambry prétend que la Bretagne dont César parle en ce passage est notre Armorique, qui a porté le nom de Bretagne avant Albion. Je voudrois, pour l'honneur de notre province, que cette opinion, jadis avancée par Antoine Gosselin, eût quelque vraisemblance; mais le passage même de César suffit pour la ruiner. Car la Bretagne dont il rapporte que les Gaulois y alloient étudier est un pays situé hors de la Gaule, comme on le voit dans ces paroles : « *Disciplina Druidum in* Britanniâ » *reperta, atque* indè in Galliam *translata esse existimatur, et nunc* » *qui diligentiùs eam rem cognoscere volunt, plurumque illùc dis-* » *cendi causâ proficiscuntur.* » (Voyez Bochart, tome III, colonne 1197.)

» les Bretons (insulaires) sont entêtés. *Eorum (Gal-
» lorum) sacra deprehendas, superstitionum per-
» suasione.* » (Agricol. n.° XI.) — Mais comment se fait-il, dit Adolphe, que les Gaulois, les Bretons, et même les Grecs et les Romains, plus éclairés qu'eux, aient cru sérieusement tant de contes, et qu'aujourd'hui il seroit impossible de les faire croire au plus ignorant des villageois? — Dès leur enfance, répondis-je, on leur a appris qu'ils sont destinés à être heureux par la possession de l'être souverain. Une si sublime espérance agrandit leurs idées, leur fait connoître la noblesse de leur nature; et si, après cela, on vouloit leur faire accroire qu'ils passeront l'éternité dans les nuages à manier des armes fantastiques, à chanter, à pincer des harpes de vapeurs, ou à poursuivre des daims de brouillards; ils sentiroient sur-le-champ le ridicule et l'impertinence de ces fables puériles. Le christianisme, mon cher ami, a fortifié, a épuré la raison des peuples. Les philosophes mêmes lui sont plus redevables qu'ils ne pensent; et ceux d'entr'eux qui le combattent avec tant de chaleur ressemblent à des enfans ingrats et colériques qui mordent le sein de leurs nourrices.

GUER.

On dit que cette commune possède plusieurs antiquités Gauloises. La seule que j'y connoisse est un Peulvan de douze pieds, qui est voisin de la Voltaie.

Cette roche foule les restes d'un ou de plusieurs personnages des siècles anciens. Car Ossian nous apprend que souvent une seule pierre servoit à plusieurs dont les cendres étoient confondues dans la même tombe.

« Hélas! j'avois trois fils : leur consolante voix
» Ne réjouit plus mon oreille;
» Sous la pierre insensible ils reposent tous trois. »
(*Guerre d'Inistona.*)

LA CHAPELLE.

1.° Sur la lande de St.-Méen sont répandus huit ou dix Peulvans, quelquefois groupés, quelquefois isolés. Leur stature n'est pas avantageuse, car elle ne surpasse pas celle de l'homme. Cependant ils animent un peu le terrain vague qui les porte et en rompent la triste uniformité, comme ces rares palmiers que le voyageur ennuyé rencontre sur la surface sablonneuse d'un Oasis.

2.° Mais voici un monument unique en son genre. Une pierre plate et schisteuse, longue d'environ 20 pieds et large de huit ou dix, paroît affleurer le sol. Mais approchez-vous-en et vous verrez qu'elle porte sur de nombreux supports de pierre dont la tête se montre à peine hors de terre.

Sous cette vaste table règne un caveau que l'on peut parcourir en se tenant courbé. On y descend par une ouverture latérale qui ressemble au soupirail d'une cave.

Il semble que cette entrée étoit autrefois fermée par une porte : car dans les supports qui en sont les montants on aperçoit encore des cavités qui semblent destinées à recevoir des gonds.

Cet édifice, qui seroit mieux placé dans ces tristes régions dont les habitans passent une partie de l'année en des demeures souterraines, se nomme, je ne sais pourquoi, *la maison trouvée*.

Ne pouvant former aucune conjecture plausible sur l'usage de cette antiquité Gauloise, je suis obligé de m'en tenir à l'opinion du peuple, qui la regarde comme l'habitation des fées de la commune. En effet les Boudiguets, qui, comme on l'a vu ci-devant, étoient *de petite taille, naines et pigmées*, ainsi que les Poulpiquets, devoient y trouver un logement propor-

tionné à leur taille. Mais une cave étroite et obscure, quel logement pour des dames qui, d'un coup de baguette, pouvoient produire des palais magnifiques!

3.° Quelqu'un m'a dit avoir vu un Dolmen en cette commune, et je le crois sans peine. Le grand nombre des monuments de cette espèce qui subsistent parmi nous, malgré les ravages de tant de siècles, atteste le goût que nos ancêtres avoient pour le culte de leurs dieux et doit étonner les indifférents de nos jours. Mais l'irréligion est une espèce de marasme qui ne fut jamais le partage que des hordes totalement abruties par l'ignorance, ou de peuples très-civilisés en qui une philosophie pointilleuse et paradoxale a paralysé le gros bon sens, égaré la raison et émoussé le sentiment moral.

4.° Un autre monument plus considérable, et qui peut-être tenoit lui-même à la religion de nos pères, est une Roche-aux-Fées, couverte de trois grosses pierres, et qui doit avoir vingt pieds ou plus de longueur, et qui a une chapelle dans son voisinage.

Autrefois la proximité des reliques de St. Babylas rendit muet l'Apollon de Daphné, et plus anciennement la présence de l'Arche renversa Dagon la face contre terre.

La piété des Chrétiens qui s'assembloient jadis en cette chapelle et les instructions qu'on y faisoit ont pu faire tomber par degrés en désuétude le culte Celtique que probablement on exerçoit en ce lieu.

MÉNÉAC.

1.° Si vous visitez cette commune vous aurez le plaisir de voir, non loin du château de Blouan, un Peulvan d'environ vingt pieds de hauteur.

Nous qui ne faisons que paroître sur la terre, nous mesurons notre vie par des années. Ce monument

mesure sa durée par des siècles. Contemporain de César, et probablement plus ancien, il a été témoin de la conquête de la Gaule et a vu s'opérer successivement les révolutions qui sont arrivées dans les mœurs, dans les coutumes, dans les sciences, dans les gouvernements, et il est toujours le même. Hélas! faut-il que l'homme dure moins qu'une pierre!

2.° N'oubliez pas de visiter deux autres Menhirs qui se trouvent à un petit quart de lieue du bourg, vers le couchant. Ils se font peu remarquer par leur hauteur qui n'est que d'environ dix pieds; mais ils offrent une singularité qui est qu'ils sont contigus, de sorte que de loin on croiroit voir un homme qui donne le bras à sa femme. Et c'est peut-être un *Bisomus* (un tombeau pour deux corps); car il étoit ordinaire d'inhumer dans le même tombeau les époux et même les amans.

« A ses côtés, sans voix, sans haleine, elle tombe...
» Je les pleurai tous deux et j'élevai leur TOMBE. »
(*Ossian, Uthal.*

MONTENEUF.

1.° Sur une lande de ce territoire, du côté de St.-Malo de Beignon, sept ou huit Peulvans, d'environ douze pieds de haut, frappent de loin les yeux des voyageurs.

2.° Mais ce qui est plus remarquable, c'est un nombre surprenant de Buttes tumulaires qui se suivent dans la même direction. Leur élévation n'est que d'environ quatre pieds; mais il seroit difficile de trouver ailleurs un nombre égal de pareils monticules, ce qui les rend dignes d'une mention honorable et d'une attention spéciale.

On en a fouillé un dans lequel on a trouvé des cendres, ce qui ne laisse pas lieu de douter que ce ne soient des tombeaux.

Il est très-vraisemblable qu'il s'est donné quelque bataille en ce lieu uni et découvert, et que ces Montissels renferment les restes des malheureux qui y perdirent la vie.

« Un jour le laboureur, dans ces mêmes sillons,
» Où dorment les débris de tant de bataillons,
» Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
» Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
» Entendra retentir les casques des héros,
» Et d'un œil effrayé contemplera leurs os.

» *Scilicet et tempus veniet, cùm finibus illis*
» *Agricola, incurvo terram molitus aratro,*
» *Exesa inveniet scabrâ rubigine pila :*
» *Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,*
» *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.* »
(Georg. lib. I, vers. 493.)

MONTERRIN.

Sur la lande de la Chapelle, en Monterrin, vous trouverez un *Cist-véan* que des mains ennemies ont beaucoup maltraité. On en voit quelques autres semblables en des communes peu éloignées que je ne puis indiquer. Ces monuments, comme ceux de Pleucadeuc et d'Augan, ont cela de commun, sauf quelques légères différences, que leur longueur est de vingt-deux pas, leur hauteur de quatre pieds, leur largeur de deux pieds et demi; qu'ils sont placés sur des hauteurs et dans la direction du nord-nord-ouest au sud-sud-est.

Celui de Monterrin, dont il s'agit maintenant, a cela de particulier que son intérieur est coupé en deux parties inégales par une pierre verticale, ce qui forme vers le nord-nord-ouest un cabinet de trois ou quatre pieds de longueur.

Un écrivain qui s'occupe de nos antiquités, par-

lant des Roches-aux-Fées qui sont partagées en deux par une espèce de mur de refend, conjecture qu'on renfermoit d'un côté les hommes qui devoient être sacrifiés et les animaux de l'autre, et qu'on les en tiroit successivement quand le moment fatal arrivoit pour eux. Ce système est bien imaginé, mais le monument de Monterrin semble le ruiner. Car, outre qu'un cabinet de trois ou quatre pieds de longueur, et encore plus étroit que long, n'est guères propre à contenir des victimes; le Cist-véan est si bien formé de tous côtés, qu'on ne peut y rien introduire ni en rien tirer.

PLOERMEL.

Si vous portez vos pas à Haut-Bezon, n'oubliez pas de visiter un monument qui s'y trouve. Si, comme on le dit, c'est une Roche-aux-Fées, il est d'autant plus curieux, que les antiquités de cette espèce ne sont pas les plus communes.

PLUHERLIN. (Planche V.)

Dans la Provence il y a un lieu, nommé *la Crau*, qui est si couvert de pierres, qu'à peine peut-on y découvrir le sol. Pour expliquer cette singularité, on dit qu'Hercule, ayant épuisé ses flèches dans un combat contre Albion et Bérion, tous deux géants et chefs des Liguriens, invoqua Jupiter qui fit pleuvoir une grêle de pierres sur ses ennemis, ce qui a fait nommer ce lieu *le Champ-Herculien* (1). Pomp. Mela II, ch. 5.)

---

(1) Faisons ici une digression pour prévenir l'ennui qui peut naître de la monotonie de nos recherches Celtiques.

Ceux qui ont du tact doivent entrevoir que cette pluie extraordinaire pourroit bien avoir été empruntée de l'histoire sainte. En effet une bonne partie de la mythologie des Grecs et des Romains n'est qu'une altération et un travestissement grossier des faits célèbres de la Bible, et j'en vais donner une preuve en rapprochant quelques traits de la vie du fils d'Alcmène avec quelques faits de celles de Samson, de Jonas et de Josué.

Dans Pluherlin on voit, comme à la Crau, une plaine parsemée, non de cailloux, mais d'énormes blocs de pierre ; de sorte que, si on vouloit y donner une origine mythologique, on pourroit dire que les géants y combattirent contre les dieux, et que ceux-ci firent pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de rochers proportionnés à la stature de ces fiers enfans de la terre.

Cette plaine, qu'on nomme lande de Haut-Brambien,

SAMSON. — 1.° On avouera sans peine que la force d'Hercule ressemble bien à la force prodigieuse de Samson.

2.° Un des travaux d'Hercule fut d'avoir tué le lion de Némée, et on sait que Samson mit en pièces un lion à Thamnatha.

3.° Une source d'eau jaillit de la terre pour désaltérer Hercule. — Ce fait se trouve dans la vie de Samson.

4.° Hercule n'étoit pas un modèle de continence. — Samson aima aussi plusieurs femmes, qui pourtant pouvoient être ses épouses légitimes, quoique l'Ecriture sainte n'en avertisse pas.

5.° Hercule fila aux pieds d'Omphale. — Voilà bien Samson aux genoux de Dalila.

6.° Hercule devint esclave chez Eurysthée son ennemi. — Samson tomba entre les mains des Philistins, ses ennemis, qui l'employèrent au travail des esclaves, à tourner la meule.

7.° Hercule se donna la mort. — Samson fit de même.

8.° Hercule éleva deux colonnes que personne n'a jamais vues. — Samson ébranla les deux colonnes du temple des Philistins, et voilà les colonnes d'Hercule trouvées.

JONAS. — 9.° Hercule se jeta dans la mer, fut englouti par le chien marin Triton, et demeura, sans mourir, trois jours et trois nuits dans ses entrailles. — Il faudroit être bien contentieux pour ne pas reconnoître Jonas à des traits si frappants.

JOSUÉ. — 10.° Hercule vainqueur des trois géants, Antée, Albion et Bérion, paroît être Josué vainqueur d'Og et des autres géants qui habitoient la Palestine.

11.° Hercule triompha du fleuve Achéloüs, et Josué triompha du Jourdain, qu'il passa à pieds secs avec tous les Hébreux.

12.° Le soleil s'arrêta pour la conception d'Hercule. — Il s'arrêta aussi pour Josué.

13.° Hercule se nommoit ἀπομυΐος (émoucheur), parce qu'on lui attribuoit du pouvoir sur les mouches et qu'on l'invoquoit pour être délivré de ces insectes incommodes. — Ce trait rappelle les mouches piquantes que Dieu envoya devant Josué pour chasser les Chananéens.

14.° Hercule, au milieu d'un combat contre des géants, invoqua Jupiter qui fit pleuvoir sur ses ennemis une grêle de pierres. — N'est-ce

peut avoir une demi-lieue en tous sens, et le nombre des masses de pierres dont elle est chargée surpasse peut-être le nombre de deux mille; de sorte qu'on peut la regarder presque comme un second Carnac, mais avec quelques différences.

A Carnac les Peulvans sont sur pied; ils sont alignés, séparés par des entre-colonnements égaux, et ils forment des lignes parallèles.

Mais à Haut-Brambien, presque toutes les pierres sont gissantes, et on ne voit dans leur position qu'irrégularité et désordre, excepté en certains endroits où l'on croit apercevoir des alignements qui courent par fois du nord au sud, et plus souvent du nord-est au sud-est, excepté aussi en un lieu qui offre l'apparence d'un Cromlech renversé.

Les plus hautes fichades de Carnac ont à peine vingt pieds de hauteur, et le nombre de celles-là

---

pas là cette pluie de pierres qui écrasa les Amorrhéens dont la taille égaloit celle des cèdres, et qui étoient forts comme des chênes. (*Amos, ch. 2. v. 9.*)

Il ne faut pas s'étonner de voir les actions de plusieurs personnages historiques accumulées ainsi sur la tête d'Hercule. Car Tacite lui-même paroît avouer qu'on étoit convenu de lier le nom de ce héros à tout ce qui s'étoit jamais fait d'extraordinaire. « *Seu quidquid ubique magni-» ficum est, in claritatem ejus referre consensimus.* » (Germ. cap. 34.)

Dupuis, dans son origine des cultes, regarde l'histoire d'Hercule comme une fable solaire; car sa manie est de rapporter au soleil et aux étoiles les diverses opinions des peuples et même l'histoire, comme si jadis le genre humain n'eût été composé que d'astronomes et n'eût été occupé que du zodiaque et du lever héliaque des constellations. Il peut se trouver quelque chose de vrai dans son système, parce que la mythologie est un mélange confus de traits historiques, de fables populaires, d'inventions poétiques et d'allégories physiques. Mais l'origine que je viens de donner à l'histoire d'Hercule est simple, frappante et préférable à celle qu'on tire de je ne sais quelles spéculations astronomiques.

On dira peut-être que les rapprochements de l'histoire d'Hercule avec celles de personnages Bibliques ne sont que des jeux, des bluettes d'esprit et d'heureux hasards. Soit, si on le veut. Mais qu'on apprenne donc par cet exemple à se défier des rapprochements, surtout quand ils sont amenés à force de machines, quand ils sont grotesques jusqu'à faire sourire de pitié, comme le sont trop souvent ceux qui sont l'unique base du système de Dupuis, et surtout encore quand ils mènent au pyrrhonisme historique et à l'athéisme.

n'est pas considérable. Les autres sont d'une taille moyenne, et plusieurs sont aussi petites que les bornes des champs.

Au contraire à Haut-Brambien peu de blocs ont moins de douze pieds : leur longueur commune est de douze à dix-huit pieds; plusieurs en ont vingt ou vingt-quatre, et on en voit un qui couvre au moins trente pieds de terrain de sa longueur et dix de sa largeur.

La plus grande partie de ces masses portent l'empreinte de la main de l'homme, et ont été légèrement dégrossies, car leur forme ordinaire est celle d'un cône grossièrement taillé.

Ces pierres sont d'un très-beau granit, et la colline sur laquelle elles reposent est aussi granitique; mais elle n'est pas de la même composition que les pierres. Dans celles-ci les trois parties constitutives du granit se rencontrent dans les proportions ordinaires, au lieu que, dans la colline, le quartz domine à tel point, qu'à peine y peut-on trouver le mica et le feld-spath. D'ailleurs le terrain des environs de Rochefort, ville dont Haut-Brambien n'est éloigné que de trois quarts de lieue, est presque partout schisteux; ce qui mène à croire que les roches qui couvrent cette plaine y ont été transportées d'assez loin, observation bien propre à augmenter l'étonnement.

Explication du plan de Haut-Brambien.

A d e. Trois hauteurs qui ont cela de particulier qu'elles sont plus chargées de pierres que le reste de la plaine, et que les blocs y sont entassés pêle-mêle et dans le plus grand désordre.

d. C'est sur ce mamelon que les pierres sont en plus grand nombre. Il y en a plusieurs que le ciseau a touchées, et une surtout qui a la forme de deux cylindres concentriques et qui ressemble à un gond de porte ou à une carafe.

b. On voit en ce lieu, sur d'énormes blocs, des espèces d'étoiles dont les rayons sont courbes (*Planche II, fig. 3.*); mais le temps, en les corrodant, les a rendues presque frustes. Quelques pierres ont été creusées vers leurs extrémités, et ces excavations se prolongent par des rigoles, peut-être pour l'écoulement des libations qu'elles étoient destinées à recevoir.

c. Pierre qui a au moins trente pieds de longueur. — Sur les Dunes, près de Poitiers, on en voit une qui est seule et qui, d'une de ses extrémités, que la terre supporte, jusqu'à l'autre, qu'elle appuie sur un support, n'a que dix-huit pieds, et cependant elle est connue dans toute la France sous le nom de *pierre levée*. A Haut-Brambien, en voilà une de trente pieds, placée au milieu de deux mille autres dignes de fixer l'attention, et cependant cet antique phénomène n'est pas connu, même dans le Morbihan. Quand sortirons-nous de notre stupide indifférence? Quand ouvrirons-nous les yeux pour voir nos richesses archéologiques? Quand saurons-nous, comme les autres, nous faire honneur de nos avantages?

A F G H. Lieux où se trouvent des pierres verticales. Elles sont marquées par des astérisques.

I. Pierres gissantes qui affectent une forme circulaire, et qui paroissent avoir formé un Cromlech.

KK. Ruisseau d'Arz qui se perd dans la Vilaine, et qu'il ne faut pas confondre avec un autre ruisseau du même nom qui tombe dans le Morbihan.

Ce nom d'Arz est antique. Voyez ce qu'on en dit à l'article Isle-d'Arz.

Le lit du ruisseau de Brambien est lui-même coupé par de grosses pierres, de sorte que l'eau est obligée de les tourner pour trouver une issue, et fuit avec peine et en tremblottant.

« . . . . *Obliquo laborat*
» *Lympha fugax trepidare rivo*. » (Hor. liv. 2. ode 3.)

Observations.

J'ai décrit le matériel du spectacle que présente Brambien ; mais telle est notre ignorance sur l'histoire, sur les coutumes et sur la religion des anciens Venètes, qu'il n'y a pas d'Archéologue capable de donner une solution satisfaisante des difficultés qu'il fait naître.

1.° La première est de savoir si les pierres qui sont aujourd'hui couchées ont été primitivement verticales, comme celles de Carnac.

Je pense que celles qui présentent la forme d'un Cromlech ont été autrefois debout. J'en dis autant de celles qui obstruent le lit du ruisseau. Car pourquoi y auroit-on placé de grosses masses pour le barrer et pour gêner le cours de l'eau ?

Pour ce qui est de la plupart des autres blocs, ils ont apparemment été dès le principe tels qu'on les voit aujourd'hui, à moins qu'ils n'aient été renversés par un mouvement convulsif de la terre. Car les hommes n'auroient pu en abattre un si grand nombre sans un travail long, pénible et coûteux. Or qui croira qu'on se soit donné tant de peines sans aucun avantage et pour le seul plaisir de détruire ?

2.° La seconde difficulté est de savoir pourquoi les Venètes ont réuni dans un même lieu tant de masses énormes, dont le transport a dû coûter tant de sueurs, tant de dépenses et tant d'années de travail (1). S'étoit-il donné à Brambien une bataille dont on vouloit conserver le glorieux souvenir ? Cette plaine étoit-elle consacrée au culte druidique ? Etoit-ce un Mallus, comme les pierres de Carnac ? C'est ce qui me paroît plus vraisemblable. Que les Celtes aient quelquefois marqué des champs de bataille par quelques pierres,

(1) Le peuple dit que Gargantua, sentant des graviers dans ses souliers, les secoua, et que ces graviers sont les pierres qui nous étonnent.

je suis loin de le nier ; mais que, pour éterniser le souvenir d'un fait aussi vulgaire que l'est une victoire, ils aient mis à fin une entreprise digne d'un peuple de géants, franchement je ne puis le croire. Jamais l'orgueil national n'a porté ni les Grecs ni les Romains à élever des monuments si prodigieux ; et Bonaparté, après tant de batailles gagnées, n'a consacré à sa gloire qu'une colonne, qui encore n'est pas monolithe.

Mais la religion donne à l'homme un ressort étonnant ; elle inspire une patience à toute épreuve ; elle aime le grandiose et l'extraordinaire, et c'est à elle seule que je puis attribuer les merveilles de Brambien. J'en trouve même une preuve dans la multitude de pierres dont cette lande est couverte. Car, dit le savant Pelloutier, « (les Celtes) portoient dans les lieux » où ils avoient coutume de tenir leurs assemblées » religieuses un grand nombre de grosses pierres. Ils » prenoient cette précaution, non-seulement pour a- » vertir les passants qu'il y avoit là un *Mallus*, un » sanctuaire, mais encore pour empêcher que la char- » rue n'y passât. » (*Hist. des Celtes, tome V, p.* 151.)

PLUMELEC.

Cette commune renferme des curiosités très-remarquables.

1.° Je ne m'arrêterai ni à deux petits Dolmens, voisins du bourg, ni à un autre Autel semblable, placé sur une lande très-élevée, ni à trois pierres, longues de quinze ou vingt pieds, couchées sur le sol parallèlement les unes aux autres, assez près de ce Dolmen, ni d'une espèce de fer à cheval formé de petites pierres. Ces objets sont peu de chose en comparaison de ce qu'on va voir.

2.° Non loin du village de Trévansan se trouve le monument le plus vaste, le plus compliqué et le

plus bizarre du Morbihan. Il se compose de sillons de terre, qui de l'intérieur paroissent avoir trois ou quatre pieds de hauteur, et sont flanqués de fossés qui, en certains endroits, peuvent avoir quinze pieds de profondeur et partout ailleurs beaucoup moins. (*Voyez la planche II, fig. 6.*)

Explication de la Planche.

aaab. Ellipse dont le grand diamètre *ab* a environ 400 pas de longueur et même un peu plus.

cc. Deux carrés longs dont les grands côtés ont environ quarante pieds.

bd. Ligne qui a plus de 330 pieds.

dE. Ligne qui a plus de 300 pieds.

qq. Largeur d'environ 480 pieds.

ii. Couloir long d'environ 660 pieds, où les fossés sont internes.

rr. Ligne qui a plus de 900 pieds.

pp. Ligne longue d'environ un quart de lieue.

o. Demi-lune.

n et *s.* Lieux où l'on remarque plusieurs Tombelles rasées à un pied ou un demi-pied de terre et qui ont à peu près six pas de diamètre. Je les appelle Tombelles; mais ce sont peut-être d'anciens Galgals, car leurs bases sont encore couvertes de pierres.

u. Lieu où l'on voit une enceinte isolée.

Nota. Cette vaste enceinte n'a que deux entrées, l'une par le couloir *ii* et l'autre au point *x*; encore n'est-il pas bien sûr que cette dernière soit ancienne.

Tel est ce singulier monument dont j'ose à peine hasarder l'explication.

On dit à l'ordinaire que c'est un ancien camp. Mais je demande à ceux qui ont étudié la castramétation si, dans les livres qui traitent de l'art militaire, il est fait mention d'un camp qui eût quelque ressemblance avec celui-ci. Il est vrai qu'il est composé,

comme les camps des siècles anciens, de parapets de terre et de fossés. Mais je voudrois savoir à quoi pouvoient servir dans un camp deux petits carrés dans une grande ellipse, le couloir *ii*, ainsi que les deux lignes *pp*, *rr*, qui sont divergentes et qui se perdent dans l'éloignement. Je voudrois de plus apprendre pourquoi les fossés d'un camp ont presque partout si peu de profondeur, et pourquoi les parapets sont si peu élevés qu'ils ne peuvent cacher un homme qui se tient debout. On dira que le temps a abaissé les parapets et comblé les fossés, mais on le dira sans preuve. Car je connois plusieurs autres enceintes anciennes que le temps a respectées, et dans Plumelec il s'en trouve une dont les murs, qui sont aussi de terre, paroissent avoir trente pieds de hauteur quand on les voit du fond de la douve méridionale.

Si j'avance, comme je le conjecture, que cet ouvrage est un Témène, on ne manquera pas de me demander aussi à quoi pouvoient servir les pièces qui le composent. Mais comme la destination d'un camp n'est pas un mystère, chacun peut juger que ce mélange de lignes droites et de lignes courbes, ces lignes qui se coupent, qui s'écartent et qui se rapprochent, ne ressemblent pas plus à un camp qu'à une ville. Et au contraire, comme nous connoissons très-peu la religion des Gaulois et les cérémonies qui en faisoient partie ; il m'est permis de supposer que cette complication de formes étoit commandée par la liturgie Celtique, sans que je sois obligé d'assigner les motifs de tant de singularités.

Mais rapprochons de ce monument quelques autres antiquités du Morbihan pour en tirer quelque lumière et pour donner de l'appui à ma conjecture.

1.° Le Témène de Groix et celui de Sainte-Avée offrent des accessoires dont l'usage nous est inconnu.

Pourquoi donc les formes inexplicables de l'enceinte de Plumelec nous empêcheroient-elles de la regarder comme un Témène ?

2.° Dans l'intérieur du Témène elliptique de Sainte-Avée on a formé une autre petite enceinte. Voilà une conformité frappante avec l'enceinte de Plumelec, dans laquelle deux petites enceintes sont aussi renfermées.

3.° Les deux Témènes de Neuillac sont entourés de fossés. L'enceinte de Plumelec en est aussi environnée.

4.° L'enceinte de Plumelec est sur une hauteur, comme les Témènes de Neuillac, de Groix, de Nivillac, de Mendon, de Sainte-Avée, etc.

5.° Il est bon d'observer de plus que le lieu *m* (*fig. 6*) est une prairie basse qui se nomme *la marre du sang*. Car ce nom sinistre peut être une commémoration du sang humain qui y a été versé par des mains fanatiques.

Ceux qui ne jugent du passé que par le présent regarderont peut-être comme chimérique ce que j'ai souvent occasion d'avancer touchant les Témènes de l'antiquité. Qu'ils fassent un voyage dans la Sibérie, et ils verront que cette espèce de sanctuaire y est encore en usage. « Près de ce lieu, dit un Voyageur, » étoit un espace carré et formé d'une espèce de pa- » lissade, vers lequel ils (Tschuwasches) se tour- » noient en faisant leurs prières.... On nous raconta » que c'étoit une espèce de *sanctuaire* ou de *lieu* » *sacré*.... Le Jumasse (ou sorcier) détermine la » nature du sacrifice que le Tschuwasche doit faire. » Quand c'est un mouton..., ils l'amènent à l'endroit » que j'ai décrit, l'égorgent, en farcissent l'estomac » et en mangent autant qu'ils veulent. » (*Hist. gén. des Voy. par Prévost, tome LXIX, page 243.*)

Voilà, comme on voit, une enceinte en plein air,

qui est un sanctuaire, un lieu de prières et de sacrifices. Or qu'est-ce qu'un tel enclos, si ce n'est un Témène ?

Si cet exemple ne suffit pas pour opérer la conviction, en voici un autre du même genre.

« Près de leur village (des Tatares Théleut), dans » une place qu'ils nomment *Taulga*, est un carré » où sont quatre poteaux.... C'est là qu'ils célèbrent » tous les ans, une ou plusieurs fois, la cérémonie » suivante : ils tuent un cheval, lui ôtent la peau et » mangent la chair près du Taulga. Ils empaillent » ensuite la peau et mettent le cheval empaillé sur » des bâtons qui traversent les quatre poteaux. A » côté du Taulga sont d'autres pièces où sont atta- » chées des peaux de lièvres et d'hermines.... Leur » Taulga est pour eux un *lieu sacré*, puisque les » peaux qu'ils y mettent sont une *offrande qu'ils* » *font à leur dieu.* » (Ibid. page 424.)

Voilà un second Témène en activité de service. Doutera-t-on encore que ces sanctuaires découverts et rustiques fussent en usage parmi les peuples anciens ?

Telles sont les raisons qui me font conjecturer que le monument de Trévausan est une enceinte sacrée. Si elles ne sont pas peremptoires, j'ose croire qu'on n'y en opposera pas de meilleures.

Si cependant on s'obstine à voir un ouvrage militaire où je ne reconnois qu'un grossier sanctuaire, je ne contesterai pas beaucoup. Mais on doit au moins avouer que ce n'est pas un camp du moyen âge; car les nombreuses Tombelles qui en sont les accessoires accusent assez visiblement la main des anciens Venètes.

Pour faire croire que c'est un camp moderne on raconte l'historiette suivante : Une bataille s'étoit donnée près de ce lieu. Le parti victorieux, qui étoit

campé dans l'enceinte qui subsiste encore, fit bâtir, par une pieuse reconnoissance, le couvent de Loc-Maria qui en est voisin.

Mais on a vu ci-devant qu'on débite le même conte pour expliquer l'origine de la chapelle de Marc-Aurélien, qui est dans le voisinage du Témène de Ste.-Avée.

3.° Sur une lande peu éloignée de l'antiquité dont je viens de parler, j'ai visité un Dolmen assez singulier. Le bloc horizontal qui en fait la table, et qui est long de dix pieds, est posé transversalement sur trois supports qui s'inclinent par le haut les uns vers les autres, sans cependant se toucher. Trois autres roches moins inclinées leur servent de suite, et ont peut-être été autrefois couvertes d'une seconde table qui aujourd'hui ne s'y voit plus. L'ensemble de ce monument, qui est long de vingt-deux pieds, ressemble plus à une Roche-aux-Fées qu'à un Dolmen. Car, comme je l'ai dit, la table est placée transversalement sur ses colonnes, et celles-ci forment deux lignes parallèles comme dans les Roches-aux-Fées. (*Voyez la planche II, fig. 7.*) Elle représente le monument plutôt comme il devoit être primitivement que comme il est aujourd'hui. Car il a souffert des injures du temps.

4.° Non loin du village de Cadoudal, j'ai vu une enceinte dont voici la description.

Elle est dessinée, à l'ordinaire, par des murs de terre et présente la figure d'un trapèze dont la base a environ 760 pieds et dont la surface renferme deux hectares soixante-douze ares. On y a ménagé deux entrées dont la plus grande peut avoir soixante pieds; mais au lieu de couper les côtés du trapèze par le milieu, elles sont placées vers les angles, irrégularité qui peut avoir été commandée par celle de l'emplacement.

Cet enclos est environné d'un fossé dont la pro-

fondeur, sans y comprendre la hauteur du parapet; est d'environ douze pieds; mais il y a des endroits où, du fond de la douve, le mur paroît avoir vingt-cinq ou trente pieds de hauteur.

Comme cette enceinte est assez spacieuse pour contenir un assez grand corps de troupes, je penche à la regarder comme un véritable camp; mais un camp antique, un de ces *oppida* dont César parle si souvent. Et voici ce qui me le fait croire : au nord du pont de Pont-sal est une profonde vallée qui sépare deux hauteurs considérables; sur l'une des deux est placé un petit Barrow, et sur l'autre s'élève un second monument Celtique en regard du premier.

Or la hauteur sur laquelle repose l'enceinte de Cadoudal est séparée par une profonde vallée d'une autre hauteur, sur laquelle on voit encore un beau monument Celtique en regard de cette enceinte. Il semble donc qu'on ne peut, si on ne veut pas pointiller, se refuser à y voir un ouvrage des anciens Venètes.

5.° En face du camp dont je viens de parler se trouve, sur un point très-élevé et dans un taillis, une Tombelle de cinq ou six pieds d'élévation et dont la base peut avoir soixante pieds de circonférence. Sur ce mamelon s'élève une espèce de Cromlech couvert d'une table d'environ quatorze pieds de longueur. Ses supports sont au nombre de cinq et tracent un pentagone. C'est une forme que je n'ai remarquée dans aucun autre monument. Mais voici d'autres singularités : les cinq colonnes laissent entr'elles un espace vide d'environ un pied, et cet intervalle est fermé par deux pierres plates placées verticalement, l'une en dedans, l'autre en dehors de l'enceinte intérieure, ce qui forme quatre petits cabinets. En dehors, et vis-à-vis de ces chambrettes, il y avoit autrefois des pierres gissantes qui les touchoient et les couvroient

en partie, et on en voit encore quelques-unes. Ce monument a une entrée par laquelle on peut y pénétrer ; et deux pierres longues, couchées parallèlement, l'une à la droite, l'autre à la gauche de la porte, forment une galerie qui achève de donner à cette construction une régularité que je n'ai remarquée dans aucun monument Celtique. (*Voyez-en le plan, sans la table, planche III, fig. 7.*)

Ce monument se nomme *Autel de Milhourdis*, nom qui signifie, dit-on, *égorger* (je ne sais en quelle langue) ; et il est en effet probable qu'on y a brûlé des victimes, car la table semble offrir l'empreinte du feu ; ce qui ne doit pas surprendre, puisque j'ai vu des pierres tirées d'un Barrow sur lesquelles la flamme avoit laissé des traces incontestables.

RÉGUINI.

On parle d'une Pierre fiche, encore verticale, qui se voit en cette commune. Elle est arrondie comme une tonne et renflée dans son milieu ; mais elle va s'effilant jusqu'à ses deux extrémités. Je connois plusieurs blocs Gaulois qui présentent cette forme.

On dit qu'autrefois elle étoit indécente, et que pour cette raison on l'a piquée et adoucie ; mais je pense que c'est un conte populaire. Car je pourrois citer un bon nombre de pierres Celtiques qui sont aussi polies que celle-là et qui apparemment n'ont pas été toutes indécentes.

Elle a vu St. Claire, Evêque de Nantes, mourir dans le troisième siècle en cette commune, et alors même elle étoit déjà antique. Mais, sans respect pour son âge, quelque rustre ignorant la renversera peut-être bientôt et se glorifiera de ce bel exploit.

RUFFIAC.

1.° Un Peulvan, qui a au moins douze pieds, existe encore en cette commune, tel qu'il étoit quand il fut dressé par les antiques Venètes. Il est dans un champ auquel il a donné le nom de Roche piquée.

Nous voyons ces sortes de monuments avec indifférence, parce qu'ils ne réveillent en nous aucun souvenir intéressant. Mais il n'en étoit pas ainsi de nos pères. « Levez vos têtes, pierres grisâtres, disoit » un barde célèbre, levez vos têtes, et dites-nous » de qui vous conservez la mémoire. Pourquoi vous » enfoncez-vous dans votre mousse, oubliant les héros » que vous abritez. Eh bien! moi je ne vous ou» blierai pas, compagnons de ma jeunesse. Votre re» nommée vivra dans mes chants lorsqu'on ne la lira » plus sur ces pierres mousseuses. »

(*Ossian, suppl. tome III. Cathluina.*)

2.° Il n'y a pas long-temps qu'un autre Menhir étoit encore debout près du Presbytère; mais on l'a renversé pour s'emparer du trésor qu'il étoit censé couvrir.

Cette opinion de divers peuples, touchant les richesses renfermées dans les tombeaux, paroît avoir quelque fondement. Les Russes bouleversent les Barrows de la Sibérie dans l'espérance d'y faire quelque profit; et en effet ils y trouvent différents bijoux qui sont quelquefois d'un métal précieux.

Joseph raconte que le Grand-Prêtre Hircan ouvrit le tombeau de David, et qu'il en tira mille talents qu'il donna à Antiochus le pieux, afin qu'il levât le siége de Jérusalem, et que plusieurs années après, Hérode-le-Grand en tira encore de très-grosses sommes.

(*Ant. liv. 7. ch. dernier.*)

Mais jamais je n'ai ouï dire que dans nos *Tumulus*, ou sous nos fichades, on ait trouvé autre chose que des cendres et quelques bagatelles sans valeur.

SAINT-GRAVÉ.

Dans le taillis de Cancoët (1) est cachée une table que plusieurs supports, contigus les uns aux autres, me font regarder comme une Roche-aux-Fées. Il paroît qu'elle étoit autrefois accostée d'un autre monument dont on voit encore quelques pierres près d'une de ses extrémités.

Elle n'est éloignée de la lande de Haut-Brambien que d'un quart de lieue, et elle peut en être regardée comme une annexe, vu que l'intervalle qui les sépare est parsemé de pierres Celtiques qui en forment la liaison.

Dans ce pays on regarde ce monument comme l'ouvrage des sorciers, et je n'en suis pas surpris; car le voisinage des étonnantes antiquités de Haut-Brambien est bien propre à en rehausser l'idée, et il est d'ailleurs ordinaire d'attribuer ces sortes de monuments à une puissance supérieure à la force commune des hommes. Aussi Jean-le-Grand, Archevêque d'Upsal, parlant des énormes rochers qu'on voit entassés les uns sur les autres dans le nord de l'Europe, les regarde comme les travaux des géants; et son frère, Olaüs-Magnus, confirme son opinion par ces paroles : « *Quòd si quis* » *vi giganteâ.... patratum ambigat, eò accedat,* » *miraque majorem ad stuporem usque videat,* » *quàm scriptura aliqua polliceatur vel præstet.* » (Ol. Mag. gent. sept. hist. breviar. lib. 22, cap. 20.)

On dit que M. de La Hire, chaque fois qu'il passoit auprès d'un moulin à vent, tiroit son chapeau pour saluer l'inventeur d'une machine en même temps si simple et si utile. Je connois aussi un amateur des antiquités Celtiques qui, en abordant les pierres de Carnac, commença par les baiser avec tendresse, et

---

(1) Mot Breton qui prouve que jadis le Celtique étoit la langue de Saint-Gravé.

qui seroit homme à ôter son chapeau à l'aspect de la roche de Saint-Gravé. C'est là, je l'avoue, un enthousiasme un peu ridicule; mais au moins il est paisible et innocent. Par malheur il est des enthousiasmes d'un genre bien différent, et qui sont les fléaux de l'état et de l'église.

S. JEAN-BREVELAY.

Nous voici dans une commune riche en curiosités Gauloises, et qui paroît avoir été un point distingué au temps des Venètes.

I.° Au village de Kerjagu subsiste encore une table de fées de la longueur de quinze pieds. C'étoit, dit-on, autrefois la demeure des Poulpiquets. Arrêtons-nous un moment sur ces marmousets.

1.° Ce n'est pas seulement parmi nous qu'on en parle. Ils sont célèbres jusque dans la Sibérie, quoique sous un autre nom. « En passant par tant de » forêts, dit un voyageur, les ouvriers entretenoient » souvent les Académiciens des *Lieschis* dont elles » étoient toutes remplies. Ils dépeignoient ces *Lieschis* » comme des sauvages, tout couverts de poil, dont » la taille se mettoit à la mesure de tous les objets » auprès desquels ils se trouvoient. Dans les forêts, » par exemple, ils devenoient aussi hauts que les ar- » bres; dans le blé, ils n'étoient qu'à la hauteur du » blé; dans l'herbe, ils se réduisoient à celle de » l'herbe. Ils ne faisoient point de mal aux hommes, » disoient-ils; ils ne faisoient que leur rire au nez » et les chatouiller. » (*Hist. génér. des voy. par Prévost, tome LXIX, page 226.*)

« En passant par le village de *Ladaika* je remar- » quai une croix de bois. Je demandai ce qu'elle » signifioit. On me dit que l'endroit n'étoit pas sûr, » que la forêt étoit infectée de *Lieschis*. On ajouta

» que quantité d'enfans du village, qui étoient allés
» jouer, s'étoient égarés; que quelques-uns avoient
» été tout-à-fait perdus, les *Lieschis* les ayant em-
» menés dans le fond du bois; et que d'autres n'é-
» toient revenus qu'au bout de huit ou quinze jours.
» C'étoit donc pour être délivré de ces démons fo-
» restiers qu'on avoit, depuis un an, dressé cette
» croix. » (*Ibid. page 496.*)

On avouera, je pense, que ces *Lieschis*, habitant des lieux champêtres, tout couverts de poil, apparoissant sous différentes formes, ne faisant pas de mal aux hommes et affectionnant les enfans, ressemblent trop à nos Poulpiquets pour en être distingués.

2.° Bien plus, ces nabots étoient connus des Gaulois et de plusieurs autres peuples sous le nom de *Dus*, comme on le va voir.

On assure, dit St. Augustin, que certains génies, auxquels les Gaulois donnent le nom de *Dus*, ont une affection désordonnée pour les femmes. « *Affir-
» mant Sylvanos et Faunos.... improbos extitisse
» mulieribus et earum appetisse et peregisse con-
» cubitum, et quosdam dæmones quos* Dusios *Galli
» nuncupant, hanc assiduè immunditiam et ten-
» tare et efficere.* » (De civit. Dei. lib. XV. cap. 23.)

Ces génies devoient être noirs, car *Dus* paroît être le même terme que *du* qui, en Breton, signifie *noir*. Or les Poulpiquets Armoricains ont aussi cette couleur. Car, dit Grég. de Rostrenen, « Ils (les villageois)
» ajoutent que leurs ancêtres ont vu auprès de ces
» lieux (où il y a des Dolmens) beaucoup de petits
» nains tout noirs danser. » (*Dict. Fr. Celt. art.* Fée.)

On trouve la même opinion dans l'Ecossois Ossian :

« .... Au pied de cette roche
» S'élève leur tombeau, du chasseur respecté :
» Un *noir* fantôme en interdit l'approche. » (*Carthon.*)

Il me semble que voilà l'identité des *Dus* et des

Poulpiquets assez bien prouvée; mais ce n'est pas tout.

3.° Ces marmousets figuroient aussi dans l'ancienne mythologie de plusieurs peuples du nord, des Danois, des Suédois et des Islandois. Ils croyoient que c'étoient des spectres, habitant des montagnes et des lieux écartés, qui se montroient, sous la forme de nains ou de géants, aux femmes et aux enfans (en quoi ils ressemblent fort aux Lieschis et aux Poulpiquets); et pour comble de ressemblance, ils donnoient à ces spectres le nom de *Duss*.

4.° Il paroît même que, dans notre Armorique, le nom de *Dus* n'est pas tout-à-fait inusité. Dans les cantons voisins de Morlaix on parle beaucoup de certains fantômes, amis de l'homme à tel point qu'ils exécutent quelquefois tout l'ouvrage d'une maison, qui apparoissent sous différentes formes et dont la taille croît comme celle des *Lieschis*. Les Léonois donnent le nom de *Teus* à cette espèce de Poulpiquets. Or il me semble que *Teus* n'est que le mot *Dus* un peu altéré. « Notre *Teus*, dit le Pelletier, » est le même que l'ancien Gaulois, que Saint Au- » gustin a latinisé *Dusius* : car il y a toute apparence » que c'est de ces esprits aériens qu'il parle au livre » XV, ch. 23, de la cité de Dieu. » (*Le Pelletier, art.* Teus.)

Quand on considère la célébrité dont le petit peuple des Poulpiquets a joui dans le monde, on n'est pas étonné que le souvenir en soit demeuré profondément gravé dans la mémoire des villageois. Laissons-les faire passer à leur postérité une tradition qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, tradition qui est pour les savans un livre vivant où ils lisent les anciennes croyances, et pour les hommes simples qui en sont dépositaires une matière d'agréables entretiens.

Un Athénien, dont l'esprit étoit aliéné, s'imaginoit que tous les vaisseaux qui entroient dans le Pirée

étoient à lui. Des médecins réussirent à lui rendre la raison ; mais il leur sut mauvais gré de l'avoir délivré d'une illusion qui faisoit le bonheur de sa vie. Ah! mes amis, dit-il, vous m'avez causé la mort!

Si jamais la philosophie s'introduit parmi les habitans de nos campagnes, ils rougiront de s'occuper des Poulpiquets et de tant d'autres fantômes parmi lesquels erre leur imagination ; mais leur conversation, dans les soirées d'hiver, deviendra languissante et privée du charme qu'y répand le merveilleux : on aura tari la source de leurs plaisirs, et ils pourront dire à leurs docteurs, ainsi que le fou d'Athènes : « *Pol, me occidistis, amici.* »

Mais il est temps de revenir aux monuments de Saint-Jean-Brevelay.

II.° Auprès du village de Souirant, deux hautes-bornes, placées dans un champ, élèvent encore leurs têtes mousseuses.

III.° Voici quelque chose de plus remarquable : sur l'interminable lande de Lanvaux qui traverse cette commune, non loin de la chapelle de Kerdrauguen (circonstance à remarquer), on compte plus de 120 pierres de différentes longueurs, dispersées sans ordre, les unes verticales, les autres gissantes, et qui couvrent deux lieux où le terrain s'élève au-dessus du reste de la lande. Voici celles qui se distinguent dans la foule.

1.° Bloc gissant de vingt-trois pieds. Il porte un autre bloc fort long, qui le coupe à angles droits.

2.° Autre bloc considérable. Il porte une autre pierre longue qui le coupe obliquement.

3.° Deux pierres longues dont l'une couvre l'autre ; de telle sorte que leurs axes, au lieu de se couper, sont dans la même direction. Notez ces trois arrangements.

4.° Pierre ovale. Elle est voisine d'une autre masse

qui, en se courbant, semble vouloir l'environner de sa concavité.

5.° Plusieurs pierres qui se terminent par un renflement en forme de tête, et qui, à l'endroit du col, offrent, au lieu de collier, une moulure concave, semblable à la gorge d'une poulie.

Quel pouvoit être l'usage de ces gorges?... A Mériadec j'ai vu, sur une pierre assez petite, une cavité telle quelle de cette espèce, et les bonnes gens disent que M. de Keriolet y attacha le diable, et que la corde a laissé ses traces sur la roche. Les explications du peuple sont joyeuses et pittoresques; c'est dommage qu'elles soient ridicules. Si cependant quelqu'un veut croire que plusieurs démons ont été liés aux pierres de Lanvaux, je ne m'y opposerai point. Pour moi, j'aime mieux avouer mon ignorance. « Je suis comme un docteur. Hélas! je ne sais rien. »

6.° Six ou sept pierres dont la surface est parsemée d'excavations, accompagnées de petites rigoles, comme le bloc dont j'ai parlé à l'art. *Grand-Champ*.

Les deux plus grandes ont quinze pieds de long, et une de ces deux n'a qu'une excavation, mais qui est très-grande; de sorte que la pierre ressemble à une auge. Un Menhir, qui n'est ni vertical ni renversé, s'incline et s'appuie sur un des flancs de cette cuve.

Cette auge porteroit à croire que les excavations des autres pierres sont artificielles, et elle pouvoit servir à l'horrible usage dont je parlerai sous la rubrique de Branderion; c'est-à-dire à recevoir le sang des nombreuses victimes du fanatisme de nos pères.

Malgré ces abominations, trop bien constatées, certains écrivains, après avoir rassasié le Christianisme de mépris et d'outrages, s'extasient devant la *religion des Druides, seule sublime, seule fondée sur la nature*. (Cambry, voy. dans le Fin. tome II, p. 28.)

Messieurs les Celtomanes, entendons-nous, je vous

prie, et dites clairement, dites-nous sans déclamer, en quoi consiste cette sublimité, objet exclusif de votre admiration.

Les Druides, dites-vous, reconnoissoient un Dieu suprême et l'immortalité de l'ame. (*Ibid.*)

Réponse. — D'accord ; mais auriez-vous oublié que le Christianisme propose le même Dieu à notre adoration, et même sans associer à son culte une foule de divinités secondaires ? Regardez-vous les Chrétiens comme des matérialistes ?

Les Druides, dites-vous encore, « avoient des chants » majestueux qui conduisoient nos pères à la victoire, » des hymnes sublimes chantés au milieu des combats... » La poésie a dû s'anéantir dans la Bretagne par les » Prêtres qui vouloient détruire les traces de la *su-* » *blime religion* des Druides. » (*Cambry, voy. dans le Fin. tome I, page 184.*)

Réponse. — Vous faut-il des odes martiales, comme celles de Tyrtée, ou des chants énergiques et majestueux, comme ceux des bardes ? Ce n'est pas l'affaire de la religion : composez-en vous-mêmes, si vous le pouvez, et les Prêtres catholiques feront chorus avec vous.

Mais, ajoutez-vous, le Christianisme est environné d'abus. Fanatisme, superstitions, faux miracles, ultramontanisme, *calomnies dévotes*, pratiques bizarres, prétentions exagérées, voilà des objets qui ne sont pas sublimes.

Réponse. — J'en gémis comme vous, Messieurs, et peut-être plus sincèrement que vous. Mais le druidisme étoit-il tellement épuré que vous n'y trouviez rien à redire ? Etoient-ce donc de petits abus que la magie, le culte des créatures et les libations de sang humain ?.... *Le Christianisme fourmille d'abus.* Eh bien ! prenez en main et agitez avec sagesse le tamis de la critique ; rejetez le son et nour-

rissez-vous de la pure farine : rendez à l'homme ce qui est à l'homme, je veux dire les abus ; et rendez à Dieu ce qui est à Dieu, je veux dire le fonds de la religion qui, en conscience, est plus sublime que votre druidisme.

SAINT-LÉRY.

Deux buttes tumulaires, voisines l'une de l'autre, et hautes d'environ 15 pieds, décorent cette commune.

Ce genre de monument est celui dont les anciens parlent le plus souvent. Je l'ai déjà prouvé par beaucoup de passages, et en voici encore un nouveau que me fournit Virgile.

Un berger, endormi au milieu des champs, étoit en danger d'être mordu par un serpent qui s'avançoit vers lui. Un moucheron, qui piqua le dormeur, le réveilla et fut aussitôt écrasé en punition de la douleur qu'il avoit causée. Mais quand le berger vit le serpent, et qu'il connut de quel malheur l'insecte l'avoit préservé, il fut touché de repentir, et il éleva à son bienfaiteur un tombeau conique en accumulant des terres.

« . . . . (*Tumulum*) *hunc et in orbem*
» *Destinat, ac ferri capulum repetivit in usum*
» *Gramineam ut viridi foderet de cespite terram*...(1)
» *Congestum cumulavit opus, atque aggere multo*
» *Telluris tumulus formatum crevit in orbem.* »
(In culice, vers 390.)

Les habitans de Saint-Léry voient avec indifférence les deux antiques tombeaux qu'ils ont sous les yeux ; cependant ceux dont les cendres y sont déposées sont peut-être ceux qui défrichèrent les terres dont la commune jouit aujourd'hui.

---

(1) César dit aussi : « *Gladiis cespitem circumcidere.* (De bell. Gall. lib. V.)

SAINT-MAURICE.

Les curieux peuvent voir en ce territoire un beau Cromlech de quinze à vingt pieds de diamètre, et qui, comme d'autres monuments de ce genre, est couvert d'une large pierre. Les roches verticales qui forment les murs de cette enceinte circulaire ont environ huit pieds de hauteur, et on y a ménagé, comme dans le Cromlech de l'Isle-d'Arz, un vide qui permet de pénétrer dans l'intérieur. Aussi dit-on qu'un Hermite y a fait sa demeure.

SAINT-SAMSON.

Près du village de la Vieille-ville, il est un massif de pierres long de dix pieds, large de cinq, et qui n'a plus que trois ou quatre pieds de haut, parce que ceux qui ont besoin de pierres vont lui en dérober. C'est un Galgal; mais ce qui le caractérise, c'est sa forme, qui est un carré long, au lieu que les autres Galgals sont tous de forme conique. On le nomme la Roche-Michard.

Il est probable que c'est la dernière demeure d'un ancien Venète. « Les Tartares Mongol ont l'usage de » brûler leurs morts et d'enterrer leurs cendres dans » quelque lieu élevé où ils forment un amas de pierres. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, t. XXIV, p. 386.*)

Il n'est donc pas surprenant de trouver la même coutume parmi les Celtes, qui étoient sortis de la Scythie et qui ont porté long-temps le nom de Scythes.

Dans un autre lieu de cette commune s'offre une excavation ovale, faite dans la terre par la main de l'homme, et dans laquelle est couchée, comme dans un berceau, une pierre de cinq pieds et demi. Elle est près du village de Bois-dugas, et je ne doute pas qu'elle ne soit une pierre sépulcrale.

TRÉHORENTEUC.

Dans une tournée que je fis en cette commune, j'étois accompagné de mon fidèle Achate, avec qui j'avois déjà voyagé. Nous y trouvâmes un assez grand nombre de monuments, mais pas un ne se recommande ni par une masse ni par une hauteur imposante. Ce qu'ils ont de singulier, c'est qu'ils sont la plupart dressés sur des levées de terre, et qu'on a quelquefois affecté, dans le choix des pierres, un assortiment de couleurs qu'on ne voit pas ailleurs. Entrons dans le détail.

1.° Sur la crête d'une montagne assez haute, nous remarquâmes trois plateaux de terre, peu éloignés les uns des autres. Ils ont la forme de cônes tronqués, une hauteur d'environ trois pieds et un diamètre de douze. Sur l'un des trois s'élève un petit Peulvan, et dans les deux autres on voit les places de ceux qui en ont été arrachés.

— Mon amateur, qui est curieux, voulut savoir quelle est la nature de ces mamelons. Je lui répondis : ce sont trois tombeaux. Vous qui lisez Homère, ne vous souvenez-vous plus qu'Ulysse éleva sur les restes d'Elpenor un monceau conique de terre, et qu'il n'oublia pas d'y ficher un Menhir? N'avez-vous pas lu dans Ossian : « Une pierre grise et un mon- » ticule de gazon indiquent maintenant la demeure » de Crimora. » (*Suppl. tome I, Dargo.*)

En effet la hauteur où nous étions se nomme la butte des tombes.

2.° Après quelques centaines de pas nous nous trouvâmes près d'une sorte de plate-bande, haute d'environ 2 pieds, et nous y comptâmes 12 pierres.

Comme ce monument est appelé *le jardin des tombes*, et qu'il ne diffère des tombeaux précédents

que par sa forme de carré long ; nous convînmes que ses douze roches sont les cippes mortuaires de douze personnages distingués.

3.° Un peu plus loin est une estrade d'une élévation peu sensible, et qui n'a que huit pieds de longueur. Au milieu de quatre pierres blanches on y a planté une cinquième pierre qui est jaune et encore verticale.

La curiosité de mon compagnon se réveilla, et je lui dis : vous voyez encore un tombeau, car Ossian parle quelquefois de quatre pierres placées aux quatre angles des lieux où dormoient les héros.

« Quatre pierres, sans art et de mousse couvertes,
» Attristent de leur deuil mes collines désertes.
» Là repose à jamais le plus grand des guerriers. »
(*Bataille de Témora, chant I.*)

4.° — J'aperçois encore un tombeau, dit mon jeune homme. Il parloit d'un cône tronqué qui n'a que six pieds de diamètre, et qui supporte un Peulvan roux, une pierre jaune et les fragments d'un troisième bloc. Ces trois pierres paroissent avoir été placées en triangle et me rappellent ce que dit Ossian :

« Arbre alors verdoyant, trois pierres, filles du » ruisseau, élevoient sous tes branches leurs têtes » couronnées de jonc. Nous les chargeâmes d'apprendre à l'avenir en quel lieu nous déposâmes le » puissant Curach. » (*Suppl. tome III, Colmul.*)

5.° Un peu plus loin nous vîmes un Menhir jaune, qui a conservé sa situation perpendiculaire, et une pierre blanche. Il paroît que plusieurs autres masses ont été enlevées de ce lieu.

« . . . . *Multa vetustas*
» *Destruit, et saxo longa senecta nocet.* »
(Ovid. fast. lib. V, vers. 131.)

6.° Nous formâmes soixante-dix pas et nous rencontrâmes quatre pierres blanches, au milieu desquelles

on en a placé une cinquième. Un peu au delà se trouve un groupe pareil de pierres blanches et couchées comme les précédentes.

— Quoi! dit mon compagnon, des tombeaux! et toujours des tombeaux! Je crois que nous errons dans un vaste cimetière. — J'ai, répondis-je, la même pensée que vous, et il me paroît que nous foulons les cendres de plusieurs générations.

7.° Des alignements de roches, hautes de quatre ou cinq pieds, nous invitèrent à les aborder. Elles sont au nombre de cinquante-cinq, les unes verticales, d'autres renversées, et elles dessinent un trapèze long de soixante-dix pieds et large de quinze, au milieu duquel on voit encore quelques pierres et les places de plusieurs autres qui en ont été enlevées.

Tous les anciens sont muets sur les monuments de cette espèce, et il n'y a qu'Ossian qui nous fournisse quelque lumière. « Au centre de l'ombrage (de ces » chênes) est une enceinte de pierres. Des fantômes » en cheveux blancs, grossièrement formés de va- » peurs ténébreuses, soupirent à l'entour. Les en- » fans de l'homme foible les entendent, et ils évitent » cette place auguste. » Ce lieu, disent-ils, est fré- » quenté par les ombres. « Mais vos voix n'effraient » pas le Barde, pâles esprits de la nuit errant au- » tour de VOS PIERRES vénérables. J'éprouvai, quand » vous fûtes vivants, la force de votre bras. » (*Supp. tome II, Dargo.*)

Voilà qui est clair. Les enceintes de pierres étoient consacrées aux ames des défunts : les Celtes s'imaginoient qu'ils erroient autour de ces monuments, qui sans doute étoient leurs tombeaux, opinion que les Romains empruntèrent de ce vieux peuple.

Mais les Celtes pratiquoient-ils quelques cérémonies dans ces lieux consacrés? Oui, et ces cérémonies étoient magiques, comme le Barde Ecossois nous

l'apprend encore : « Nous entendîmes les fils de Loda
» appeler trois fois les esprits qu'ils révèrent avec
» terreur. Nous entendîmes leurs cris (des esprits)
» se prolonger autour de leur enceinte de pierre.
» Roulez, disoient-ils (les fils de Loda), vapeurs
» de Lano, qui répandez la mort, roulez vos co-
» lonnes, d'un rouge sombre, sur la colline des
» ennemis, etc. Les amis de Dargo (les esprits des
» défunts) les entendirent, comme ils passoient sur l'aile
» bruyante des vents, vêtus de météores; ils vinrent et
» brillèrent par intervalles. » (*Suppl. t. 3, Colmul.*)

8.° Non loin de cette bizarre et magique enceinte s'élève d'un demi-pied un cône tronqué, timbré de trois Menhirs, deux blancs et un rouge, disposés en triangle. J'ai déjà cité Ossian au sujet des Menhirs et des estrades qui les portent, et je veux le citer encore. « Des tertres verdoyants, des pierres mous-
» seuses qui lèvent d'espace en espace leurs têtes gri-
» sâtres, voilà tout ce qui reste de leur mémoire. »
(*Suppl. tome I, Gaul.*) Voilà des Menhirs sur des tertres.

Voilà maintenant des Menhirs au nombre mystérieux
« de trois. Comhal étoit près de cette roche, où mainte-
» nant les cerfs broutent sur sa tombe, qu'en dépit de
» la mousse des ans distinguent encore trois pierres gri-
» sâtres et un chêne dépouillé. » (*Suppl. t. I, Dargo.*)

9.° Bientôt nous rencontrâmes une estrade élevée de trois pieds et longue de soixante-dix. Elle nous arrêta peu, parce qu'elle ne nous offrit que deux pierres assez petites, restes d'un plus grand nombre qui en ont été arrachées. Je suis convaincu que si on la fouilloit on y trouveroit des cendres.

10.° Le dernier monument que nous considérâmes fut une plate-forme haute d'un pied, large de 25 pieds et longue de 120. Le flanc occidental de ce carré long a conservé des pierres, et les autres côtés

conservent aussi quelques-unes de celles qui devoient autrefois l'enclore.

Dans la Sibérie on trouve aussi des estrades, en carrés longs, environnées de grosses pierres, et qui sont des tombeaux. « Ces tombeaux, dit un voya-» geur, avoient la forme d'un carré long, et ils étoient » environnés de grosses pierres. A l'extrémité du côté » oriental il y avoit une pierre énorme... Il n'y avoit » sous cette pierre que deux pouces de terre, et cette » terre couvroit des ossements humains... Nous fîmes » creuser la terre jusqu'à son lit naturel, et rien ne » nous dédommagea de cette peine. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, tome LXX, page 104.*)

Quand il ne nous resta plus rien à voir, mon amateur me dit qu'il étoit assez satisfait de sa tournée, et qu'il en rédigeroit une relation pour la montrer à ses amis.

Ne manquez pas, lui dis-je, d'y prendre un ton solennel, de faire sonner bien haut l'importance des curiosités que nous avons découvertes; et quand vous n'aurez plus rien à dire, parlez du soleil se levant avec majesté ou se couchant dans des nuages enflammés. Il est vrai que cette manière n'est celle ni des Montfaucons ni des Caylus; mais c'étoient des esprits lourds qui n'avoient que du bon sens, avec de l'érudition, et qui étoient dépourvus d'imagination et de chaleur. Si aujourd'hui on se modeloit sur leur simplicité, on paroîtroit ramper.

— Vous avez beau plaisanter, me dit mon jeune homme.

« Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

Le malade imaginaire dit, avec une foi robuste: « *de bonne manne est bonne.* » Et moi je dis: *de bonne prose poétique est bonne.* — Oui, oui, répondis-je, bonne comme de la manne.

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY.

BAUD.

1.° Après les pierres de Carnac, l'antique de Quinipily est celui dont on parle le plus souvent parmi nous. C'est une statue de Vénus victorieuse qui fut érigée 49 ans avant la naissance de Jésus-Christ, sous les Consuls Claudius et Lucius Cornelius Lentulus.

Elle est monolithe, a six pieds et demi de hauteur, et a été taillée par une main peu habile. Elle porte une espèce de coiffure (1) dont les deux ailes pendent par derrière, et qui descend sur le front en forme de bandeau, bandeau sur lequel on lit le mot *lit* ou *Lit*.

Le cou porte une espèce d'étole qui descend sur les cuisses, et c'est le seul vêtement de la Déesse; ses bras sont recourbés au-dessous du sein et ses doigts déployés.

On l'appelle vulgairement *Groueg-houarn* (femme de fer), à cause de la couleur ferrugineuse de la pierre qui en fait la matière.

Sur la face antérieure du piédestal on lit cette inscription :

C. CÆSAR GALLIA TOTA
SUBACTA DICTATORIS
NOMINE INDE CAPTO
BRITANNIAM TRANSGRESSUS
NON SE IPSUM TANTUM
SED PATRIAM VICTOR CORONAVIT.

(1) Quoique cette coiffure ait quelque ressemblance avec celle d'Isis, on ne doit pas en inférer que cette déesse soit une Isis, puisque dans le tombeau d'Achille, qui est au cap de Sigée, on a trouvé une minerve affublée d'une énorme coiffure Isiaque.

« C. César, après avoir dompté toute la Gaule,
» après en avoir pris le titre de Dictateur, après
» avoir passé dans la Bretagne, non-seulement se
» couronna lui-même par ses victoires, mais il cou-
» ronna la patrie avec lui. »

Sur le côté du piédestal qui est à la droite de la Déesse, on lit :

VENERI VICTRICI.
VOTA C. I. C.

« Caius Julius César (l'a élevée) en exécution d'un
» vœu à Vénus victorieuse. »

Sur la face du piédestal qui est à la gauche de la Déesse, on lit :

VENUS ARMORICORUM
ORACULUM.
DUCE JULIO C.
C. CLAUDIO MARCELLO
ET L. CORNELIO
LENTULO COSS
AB V. C. DCCV.

« Vénus, oracle des Armoricains, sous le gouver-
» nement de Jules C., sous le consulat de C. Claudius
» Marcellus et de L. Cornelius Lentulus, l'an de
» Rome 705. »

Au bas de cette statue on voit une pierre creusée en forme d'auge, dont la longueur, hors d'œuvre, est de six pieds et demi et quelques lignes. Il y a des gens qui la regardent comme la niche de la statue; mais d'autres, qui en ont pris les mesures avec précision, prétendent que la Déesse, avec la plinthe sur laquelle reposent ses pieds, a trop de hauteur pour y pouvoir entrer.

Cette statue se voyoit encore au dix-septième siècle au bas de la hauteur de Castenec, près de la rivière de Blavet, dans un lieu de la commune de Bieuzy nommé Couarde, et la pierre creuse, qui s'y trouvoit aussi, étoit, comme aujourd'hui, séparée de la statue.

Entr'autres superstitions que le peuple pratiquoit devant cette effigie, les femmes, après leurs couches, venoient se laver dans l'auge qui l'avoisinoit.

Le Comte Pierre de Lannion, pour seconder les désirs de l'Evêque de Vennes, F. D'Argouges, et malgré la résistance que la superstition lui opposa, fit enlever la Déesse, avec son auge, et les fit transporter en son château de Quinipily, en 1696, et les plaça au lieu où on les voit aujourd'hui.

L'auteur qui a transformé la langue Bretonne en langue Phénicienne a, par un second coup de sa magique baguette, métamorphosé cette Vénus en Isis. Mais les inscriptions qui l'accompagnent s'élèvent contre ce système singulier, qui d'ailleurs est dénué de preuves.

Il a beau dire que ces inscriptions paroissent modernes. Quand elles le seroient, tout homme sensé jugera qu'on a copié des inscriptions plus anciennes, que la main destructive du temps avoit maltraitées et oblitérées; car il est tout-à-fait incroyable qu'on ait osé, sans aucun intérêt, courir les risques d'être convaincu d'imposture, en exposant aux yeux du public, comme antiques, des inscriptions de pure invention dont il n'auroit jamais ouï parler. Assurément ce n'est pas ainsi qu'on invente.

Il est plus difficile de découvrir par qui ce monument fut érigé. Quand on considère que César vivoit encore l'an 705 de la fondation de Rome, et qu'il semble parler lui-même dans l'inscription VENERI VICTRICI VOTA C. J. C., qui signifie *Veneri victrici vota* (exsolvit) *Caius Julius Cæsar;* on peut être

tenté de le lui attribuer à lui-même. Mais, outre qu'on a pu le faire parler dans cette inscription, comme on fait souvent parler les morts en des épitaphes dont ils ne sont pas les auteurs, et que, par une fiction qui n'a rien de fort extraordinaire, on a pu lui prêter un ouvrage exécuté comme en son nom ; il est difficile de croire qu'il eût eu le front de faire graver lui-même cette autre inscription fastueuse où il est loué sans détour et sans mesure :

C. CÆSAR GALLIA TOTA
SUBACTA DICTATORIS
NOMINE INDE CAPTO
NON SE IPSUM TANTUM
SED PATRIAM VICTOR CORONAVIT.

D'ailleurs si César avoit entrepris d'ériger un monument en son honneur, au lieu de le faire exécuter par un artiste ignorant et maladroit, il auroit emprunté le ciseau d'un statuaire de sa nation. Il est vrai que les Romains n'ont jamais égalé les Grecs dans l'art de la sculpture, comme Virgile l'avoue quand il dit :

« *Excudent alii spirantia molliùs æra :*
» *Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus.* »
(Æneïd. lib. VI, vers. 847.)

Mais le dernier de leurs sculpteurs auroit fait un ouvrage moins grossier, moins brut que la statue de Quinipily.

Cette même raison doit aussi empêcher de l'attribuer aux Consuls dont les noms y sont gravés.

Il faut donc s'en tenir à l'opinion commune, qui est que ce monument fut l'ouvrage des Venètes, parmi lesquels les beaux-arts étoient encore dans l'enfance, et qui voulurent flatter César en attribuant ses victoires à Vénus dont il avoit la sotte prétention d'être descendu. Ce genre de flagornerie étoit un moyen sûr

de plaire à Auguste, neveu du divin Jules et qui avoit les mêmes prétentions que lui. Aussi ce poëte exalte ce célèbre Jules comme fils d'une déesse, quand il met dans la bouche d'Anchise, amant de Vénus et souche de la famille des Jules, ces paroles adressées à Jules César :

« *Tuque prior, tu parce,* genus qui ducis Olympo :
» *Projice tela manu, SANGUIS MEUS.* »
(Lib. VI, vers. 834.)

Je ne reconnois pas la fierté des Venètes dans cette basse adulation, et je rougis de les voir baiser la main qui les avoit vaincus, pillés, enchaînés, égorgés. Mais tel est l'effet de l'esclavage : il dégrade le caractère et inspire des sentiments serviles.

Le nom de Vénus victorieuse, que porte la déesse de Quinipily, n'étoit pas au temps de César un titre nouveau. Pline rapporte qu'à la dédicace d'un temple de Vénus victorieuse, on fit combattre vingt éléphans dans le cirque. « *In dedicatione templi Veneris » VICTRICIS pugnavere in circo elephantes viginti.* » (Lib. VIII, cap. 7.)

Au temps même où vivoit César, Pompée, selon le rapport de Plutarque, songea qu'il ornoit de dépouilles le temple de Vénus victorieuse : « κοσμεῖν ἱερὰ » Ἀφροδίτης νικηφόρου πολλοῖς λαφύροις. » (Vie de Pompée.)

Avant ces deux auteurs, Sophocle avoit dit : « Vénus est douée d'une grande force et remporte toujours des victoires. Μέγα τι σθένος ἁ Κύπρις, ἐκφέρεται νίκας ἀεί. » (In trachiniis, vers. 501.)

Jusqu'à présent personne n'a trouvé la signification du mot *iit* ou *lit* qu'on lit sur le front de cette Vénus, et je n'ose hasarder aucune conjecture sur cette inscription énigmatique ; mais ce qui me paroît certain, c'est que de toutes les figures sculptées qui subsistent en France, pour ne pas dire dans l'univers, et qui sont l'ouvrage des Celtes, ce monument est un des plus anciens et peut-être le plus ancien.

Après avoir fait connoître la Déesse de Quinipily, il faut aussi dire un mot de l'auge qui l'accompagne, sans quoi l'explication du monument paroîtroit incomplète.

On suppose, sans songer à le prouver, que la pierre creuse qui est voisine de la statue, comme elle l'étoit à Bieuzy, est un attribut, un caractère, un accessoire inséparable de la Déesse. Cependant il est possible que cette espèce de baignoire servît à diverses sortes de purifications superstitieuses qui n'avoient aucun rapport à la *Groueg-houarn ;* car *Castenec*, comme plusieurs autres hauts-lieux du Morbihan, paroît avoir été anciennement un lieu célèbre de dévotion et de pélerinage; et trois chapelles, peu éloignées les unes des autres, et dont on voit encore les restes, témoignent assez qu'il y avoit beaucoup d'abus à déraciner en ce lieu.

Si on veut absolument que la pierre creuse soit un appendice de l'idole, et même qu'elle soit un tombeau ; rien n'empêche de dire que c'est le cercueil d'Adonis, déchiré par un sanglier, renfermé dans un tombeau et pleuré par Vénus. « Tout le monde, » dit Calmet, sait l'histoire d'Adonis et la manière » de son culte. On le représentoit comme un mort » dans le CERCUEIL ; on le pleuroit, on se lamen- » toit, on portoit dans ses fêtes des figures obscènes. » Après ces pleurs et ces lamentations, on disoit qu'il » étoit ressuscité ; on faisoit la réjouissance de son » retour à la vie, et on en célébroit la fête dans » toutes sortes de dissolutions. Ces cérémonies étoient » si décriées, même par les païens, que les honnêtes » gens en avoient honte, et qu'on n'osoit en révéler » les infâmes mystères. Elles étoient cependant si » communes, qu'on les pratiquoit presque partout. » (*Sur Ezéch. ch. VIII, v. 14.* Ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.)

Il est donc possible que les Vénètes, voulant élever une statue de Vénus pour flatter César, l'aient représentée dans ses rapports avec Adonis, dont les fêtes étoient si communes parmi les Romains et en même temps si agréables à la cupidité.

On dira qu'une scène funèbre s'accorde mal avec un triomphe, et que Vénus pleurant repousse l'idée et le nom de *Vénus victorieuse*. Mais ceux qui ont élevé l'*ex voto* de Quinipily n'ont pas eu dessein de figurer Vénus actuellement victorieuse et comme assise sur un char de triomphe ; ils se proposoient de lui ériger un monument, par reconnoissance, pour les victoires qu'elle avoit, pendant neuf ou dix ans, accordées à César. Or, pour remplir ce but, il suffisoit de représenter cette Déesse dans un état quelconque ; et j'ai déjà observé que la coutume et les passions réclamoient *Vénus* en rapport avec *Adonis*.

Voilà assez de discours sur la *Groueg-houarn*. Passons à un autre monument.

2.° Près de la chapelle de Saint-Adrien s'offrent aux yeux deux pierres fiches, d'environ quinze pieds de hauteur et assez voisines l'une de l'autre. Croyez qu'autrefois elles étoient un objet de vénération pour les villageois.

« *Jam tum relligio pavidos terrebat agrestes*
» *Dira loci : jam tum sylvam*, saxum*que tremebant*.
(Æneïd. lib. VIII, vers. 349.)

Croyez aussi qu'anciennement on bâtit une chapelle dans leur voisinage, pour attirer à un culte raisonnable les partisans des superstitions insensées de nos ancêtres.

BIEUZY.

1.° Sur le bord du Blavet, un Peulvan d'environ douze pieds d'élévation, et large de sept ou huit, semble contempler la rivière et regarder l'eau couler.

Comme la bravoure étoit la première qualité aux yeux des Gaulois, la plupart des tombeaux que leurs mains élevèrent furent consacrés à la gloire des guerriers. Celui qui dort sous la roche de Bieuzy fut peut-être tué en ce lieu-là même, et il me semble l'entendre dire, avant de fermer les yeux :

« ... Il faut tôt ou tard que le brave succombe :
» Adieu... Dis à Morven quel fut mon triste sort,
» Et que ta main d'albâtre élève ici ma tombe ;
» Ici..., près du torrent où j'ai trouvé la mort. »
(*Ossian, mort de Gaul.*)

Je suppose que cette levade est une pierre sépulcrale, parce que presque tous les monuments de ce genre sont des tombeaux. Cependant il peut s'en trouver quelques-uns qui auroient été dressés en mémoire de quelqu'événement politique, tel qu'un traité de paix. « O pierre ! s'écrie Ossian, parle aux années » qui s'avancent. Dis-leur, dis aux enfans qui te » contempleront qu'en ce lieu nous terminâmes la » guerre. Signe de paix, que la mousse des années » t'enveloppe ; que les ombres des morts te défen- » dent ; que jamais une main ennemie ne t'approche. » (*Suppl. tome III, Colmul.*) Mais Ossian fait rarement mention des Peulvans de cette espèce, lui qui parle sans cesse des Peulvans tumulaires.

2.° On dit qu'il se trouve à Bieuzy plusieurs Dolmens, et la Vénus de Quinipily y étoit autrefois, sur la hauteur de Castenec. On dit encore que cette élévation est couronnée de sept monticules, et probablement ce sont sept Barrows : car il y a des preuves que ce lieu étoit renommé parmi les anciens Venètes.

GOURIN.

1.° Sur une grande lande de ce territoire, deux Peulvans sont debout comme les obélisques de l'Egypte. Le plus grand, dont la taille est de près de dix-neuf pieds, s'appelle *er Mæn-hir* (la pierre longue), et le plus petit, qui est éloigné de son confrère d'une portée de fusil, et qui n'a qu'environ dix pieds de haut, se nomme *er Mæn-berr* (la pierre courte).

Ces deux pierres sépulcrales élèvent encore leurs têtes; mais c'est le sort de tous les ouvrages de l'homme de ne subsister qu'un temps, et c'est ce qui faisoit gémir Ossian. « O pierre grise! disoit ce
» vieux poëte, de concert avec le chant des Bardes,
» préserveras-tu mon nom de l'oubli? Non.... Tu
» viendras, comme moi, sur le déclin de ton âge,
» et tu tomberas avec moi sur l'humble lit de terre
» où repose le voyageur fatigué. L'étranger s'appuiera
» sur sa lance et demandera *quelle est cette place?*
» Mais les fils de l'homme foible ne le sauront point.
» Lumière du chant, peux-tu dire à l'étranger où
» fut élevé le tombeau?.... Non: ton âge, ainsi
» que le mien, est avancé; le brouillard des années
» a voilé tes rayons. » (*Suppl. tome II, Duthona.*)

2.° Non loin du *Mæn-berr* on rencontre un Dolmen dont la table est de neuf pieds et demi de longueur, sur une largeur de sept.

A ses côtés on voit deux pierres verticales qui paroissent avoir supporté jadis une table dont il ne reste plus rien.

Faut-il s'étonner que les hommes périssent, quand on voit les pierres les plus dures succomber sous les coups du temps?

« *Miramur periisse homines: monimenta fatiscunt:*
» *Mors etiam saxis, nominibusque venit.* »
(Propert.)

3.° Près du vieux château de Mengionnet, un autre autel druidique, assez élevé pour qu'un homme puisse passer dessous, a résisté aux injures des dévastateurs et à la dent corrosive du temps, qui n'a pas encore réussi à les entamer.

4.° Quand les vaches sont malades, il est très-ordinaire à Gourin de s'adresser à des charmeurs qui entreprennent de les guérir par je ne sais quelles paroles, et quelqu'un, qui se dit bien instruit des faits, a essayé de me faire croire qu'ils y réussissent. Cette pratique et cent autres semblables sont un reste des superstitions de nos ancêtres; car il étoient très-adonnés à la magie, qui même étoit liée à leur religion.

GUERNE.

On montre en cette commune un Peulvan d'environ douze pieds, que le génie exterminateur n'a pas encore renversé; mais il le sera tôt ou tard.

« . . . . *Mortalia facta peribunt.* »

Toi qui reposes sous ce rocher sauvage, tu brillas peut-être autrefois par de grands talents, par des richesses ou par des dignités considérables. Que sont devenus tous ces biens? Que te reste-t-il aujourd'hui? Hélas! une pierre brute, quelques pieds de terre, et rien de plus.

« O toi qui fus si grand! en deux pas je mesure
» L'espace étroit que tu remplis.
» Un arbre qui n'a plus qu'une feuille tremblante,
» Au bord de ce ruisseau quatre pierres sans art,
» Un gazon qui frémit sur sa tige mourante,
» Indiquent au chasseur le tombeau de Morar. »
(*Ossian, chant d'Ullin, dans les chants de Selma.*)

Ce passage d'Ossian nous apprend qu'on plaçoit les Peulvans sous des arbres déjà touffus, ou qu'on plan-

toit des arbres auprès des Peulvans pour qu'ils couvrissent ces tombeaux rustiques d'une ombre protectrice et majestueuse, et plusieurs autres passages le confirment. « J'élevai sa tombe, dit le chantre des » héros de Morven, sur le rivage de l'isle. Deux » pierres grisâtres y sont à demi enfoncées. Non loin » d'elles un if déploie son noir feuillage. Une source » murmurante jaillit au-dessus d'un rocher couvert » de lierre, et baigne le pied de l'arbre de deuil. » Là sommeille l'aimable Roscana. Là le matelot, » quand il arrête son navire dans une nuit orageuse, » voit son ombre charmante vêtue du plus blanc des » brouillards. Tu es aimable, dit-il, ô Roscana! le » nuage dont ta robe est formée est plus beau que » mes voiles. » (*Ossian, suppl. t. 3, Colmul*). (1)

Ailleurs le même poëte dit encore : « Un if dé- » ploie à côté (du tombeau) ses branches d'un verd » sombre. » (*Suppl. tome I, Dermid.*)

Remarquez ces ifs qui ombrageoient les tombeaux des anciens Ecossois, jetez ensuite les yeux sur les ifs séculaires qui étendent sur nos cimetières leurs rameaux mélancoliques, et jugez si, de génération en génération, l'usage des Celtes n'est pas arrivé jusqu'à nous.

On en peut dire autant de plusieurs opinions singulières répandues dans le peuple. Il est convaincu, par exemple, que les hurlements plaintifs et prolongés des chiens sont un sinistre pronostic qui annonce la mort prochaine de quelque personne du voisinage. Eh bien! les Celtes le croyoient aussi, et c'est le Celte Ossian qui nous l'apprend : Ulan-Forno a reçu une blessure mortelle; mais sa mère l'ignore et compte le voir re-

(1) On plaçoit souvent les tombeaux au bord de la mer, afin que les navigateurs, les voyant de loin, racontassent les exploits de ceux qui y étoient déposés. Je parlerai ailleurs de ces tombeaux maritimes, dont plusieurs subsistent encore dans le Morbihan.

venir couvert de gloire. « Elle s'interrompt pour
» essuyer les larmes de joie qui mouillent ses yeux...
» Le bouclier rend un son plus foible : la couleur
» de sa bosse est ternie. Le visage de la mère pâlit
» de crainte. Le *dogue* grisâtre *hurle* en dehors. Est-
» ce un *gémissement*, ou voit-il venir Ulan-Forno?
» Le vieux Barde sort pour s'en éclaircir... Il voit
» un rang de nuages porté par les vents au-dessus
» des mers... Il reconnoît que les héros de sa patrie
» sont tombés... Il voit Ulan-Forno marcher à leur
» tête (dans les nuages). » (*Suppl. tome 2, Dargo.*)

Ailleurs, décrivant les présages d'un événement qui devoit causer la mort à plusieurs héros, un autre Barde dit : « Quelques-uns de nous observèrent qu'elles
» (les étoiles) étoient d'une couleur sanglante et eu-
» rent peur de ce signe. Les *dogues* grisâtres pous-
» soient de fréquents *hurlements*, et nous apercevions
» les ombres de nos pères.... Mais leur maintien pa-
» roissoit triste. » (*Ossian, suppl. t. 3, Cathlava.*)

Plus on réfléchit, plus on observe de conformité entre les usages et les opinions de nos ancêtres et les nôtres, et nous sommes encore beaucoup plus Celtes qu'on ne s'imagine.

GUISCRIFF.

I.° Adolphe, ce jeune Celtomane dont j'ai déjà parlé ailleurs, me suivit en cette commune où j'avois quelques antiquités curieuses à visiter. Pour ne pas nous fourvoyer, nous prîmes pour guide un Bas-Breton qui connoît les localités et qui étoit en pointe de vin. Mon jeune homme regardoit de tous ses yeux cet étrange personnage, ses longs cheveux, ses larges braies, ses habits crasseux et le casse-tête qu'il avoit en main. Puis, se tournant vers moi, il me dit : est-ce de cette sorte que les Celtes étoient faits? — A peu près, répondis-je. D'abord ils portoient de longs che-

veux, et c'est un point sur lequel les anciens sont d'accord. 1.° Homère donne aux Thraces et aux Grecs l'épithète de chevelus : « Θρήϊκες ἀκρόκομοι. » (Iliad. IV, vers 533.) « καρηκομόωντας Ἀχαιούς » (Iliad. II, vers 11.)

2.° Ovide nous apprend que les anciens Romains ne coupoient pas leurs cheveux.

« *Hoc apud* intonsos *nomen habebat avos.* »
(Fast. lib. II, vers. 30.)

3.° Lucain représente les anciens Gaulois de la Ligurie avec de longs cheveux flottants.

« . . . . . . *Quondam per colla decora*
» *Crinibus effusis.* » (Lib. I, vers. 442.)

4.° César donne aux Bretons insulaires une longue chevelure. « *Capillo sunt promisso.* » (Lib. V.)

5.° Enfin le nom de chevelue (*Gallia comata*), que portoit la Gaule conquise par César, fait assez voir que les ciseaux n'y profanoient pas la chevelure de ses habitans.

— Je suis satisfait de vos preuves, dit mon compagnon ; mais les Celtes portoient-ils aussi ces larges braies ? — Oui, répondis-je, et Martial, parlant de l'ampleur d'un certain objet, dit qu'il est aussi large que les vieilles braies d'un pauvre Breton, tel que celui qui marche devant nous.

« . . . . *Tam laxa est*. . . . . .
» *Quam veteres braccæ Britonis pauperis.* » (Lib. XI.)

— Si les Gaulois, dit mon Archéophile, étoient aussi malpropres que notre Bas-Breton, il leur ressemble de tout point. — Sur l'article de la propreté, répondis-je, les villageois Morbihannois ont dégénéré de leurs ancêtres. « Tous les Gaulois, dit Ammien Mar-
» cellin, sont très-soigneux de la propreté du corps et
» des habits. Vous ne trouverez parmi eux ni homme
» ni femme, même d'entre les plus pauvres, qui aient
» des habits sales et déchirés. » (Liv. XV, ch. 12.)

Par sa courte taille, par sa maigreur et par ses cheveux noirs, cet homme diffère encore beaucoup de nos ancêtres; car,

1.° Les anciens Gaulois se distinguoient par une haute stature, de sorte que les plus grands des Romains paroissoient petits auprès d'eux.

« *Galli corpore procero.* » (Diod. lib. V.)
« *Galli celsioris staturæ.* » (Am. Marcel. lib. XV.)
« *Gallorum corpora procera.* » (Strab. lib. IV.)

2.° Les Gaulois avoient le corps gras et les chairs molles.

« *Galli corpore humoris pleno.* » (Diod. lib. V.)
« *Corpora Gallorum carnibus porosis, humoris* » *plena.* » (App. Celt.)
« *Mollia ac fluida corpora Gallorum.* » (L. XXXIV.)

Ce qui pourtant ne les empêchoit pas d'être pleins de force.

« *Galli gelu duratis artubus et labore continuo.* » (Justin. XLIV.)

3.° Enfin les Gaulois, et par conséquent les Venètes, avoient les cheveux blonds.

« Aurea cæsaries *ollis, atque* aurea vestis (id est barba.) » (Æneïd. lib. VIII, vers. 659.)

« *Indè truces* flavo *comitantur vertice Galli.* » (Claud. in Ruff. lib. II, v. 110.)

« *Solvuntur* fulvi *longâ statione Rutheni.* » (Lucan. lib. I, vers. 402.)

Ces *Rutheni* étoient les habitans du Rouergue.

Voilà en quoi ce Bas-Breton diffère des anciens Venètes. Mais il a avec eux deux conformités, outre celles que j'ai déjà observées. Vous voyez qu'il porte une épaisse ceinture de cuir, conformément à une coutume que j'ai vue plus commune autrefois; vous voyez aussi qu'il est échauffé par le vin. Eh bien! les Scythes, les Illyriens, les Espagnols et les Gaulois

ceignoient aussi leurs reins. (*Strab. lib. IV*, 199.) Et l'ivrognerie étoit si enracinée parmi nos ancêtres, que ce fut la douceur du vin qui, au rapport de Tite-Live et de Plutarque, les porta à passer les Alpes pour s'établir en Italie, et qu'un Gaulois étoit capable de donner un esclave pour une cruche de cette liqueur. (*Diod. V.*) Admirez la fidélité des Morbihannois à observer les coutumes de leurs pères.

—Vous oubliez, me dit Adolphe, de parler de ce bâton à grosse tête que porte notre Bas-Breton. -- Cette arme, répondis-je, étoit en usage parmi les Ambrons, les Teutons, les Ombriens, tous peuples d'origine Celtique; les Massagètes, nation sortie de la Scythie, ainsi que les Celtes, tirèrent le nom qu'ils portoient de cette espèce de massue; les Aragonois, sortis de la même souche que les Gaulois, et probablement des Gaulois mêmes, portent partout avec eux cette sorte de masse d'armes, et c'étoit sans doute de cet instrument que frappoient les Gaulois qui, dans la mêlée, crioient : *Terr i benn.*

Nos Bas-Bretons, qui sont comme inséparables de ce terrible casse-tête, et qui le manient avec beaucoup d'adresse, font voir que les innovations s'introduisent difficilement parmi eux, et que le caractère Celtique y est comme indélébile.

II.° En conversant ainsi sur les anciens usages pendant une heure de marche, nous arrivâmes au pied d'un Peulvan de neuf ou dix pieds de haut, et peu après nous en découvrîmes un autre qui en a onze. Mon jeune homme, qui est un peu enthousiaste, me dit : « Je touche de mes deux mains une pierre qui » est individuellement la même que les Venètes ont » touchée deux mille ans avant moi. Il me semble » qu'elle anéantit la distance des siècles; il me semble qu'elle me rapproche de mes héroïques ancêtres, » et je trouve des charmes dans cette illusion. »

Notre conducteur, qui ne comprenoit rien à cette effusion d'un Celtomane, nous dit : avancez, Messieurs, et vous en verrez une plus grande. En effet elle a 14 pieds de long ; mais elle est renversée. C'est dommage, dit mon Adolphe ; car il en est d'un Menhir comme d'un arbre : quand il est tombé, il ne se relève plus. C'est, répondis-je, un malheur inévitable et que les Celtes déploroient avant de mourir. « Cathula, » disoit un guerrier à son vainqueur, élève ma tombe » sur cette verte éminence : place à ma tête cette » pierre grise. Mais le fils des âges futurs ne la » connoîtra pas. Il l'emploiera à construire un pont » sur quelque ruisseau. Un vieux Barde, ne la voyant » plus à son ancienne place, dira : *Qu'est devenue* » *la pierre de celui qui fut vaincu par Cathula* ? » Ainsi mon nom demeurera dans l'oubli. » (*Ossian, suppl. tome I, Cathula.*)

III.° Bientôt nous nous trouvâmes sur la crête d'une haute montagne qu'on nomme *Myne-bibon*, c'est-à-dire *montagne de Bibon* (car dans un dialecte du Breton, *myne* signifie *montagne*). Là nous vîmes une masse de pierre qui a 220 pas de circuit et dont le sommet est un plateau horizontal. Nous y remarquâmes un grand nombre d'excavations dont chacune se prolonge par un canal qui a la même profondeur que le bassin et se termine au bord du plateau.

Que penser de ces bassins, me dit Adolphe ? Sont-ils l'ouvrage de la main de l'homme ? — Il y a, répondis-je, des raisons d'en douter (1). Mais s'ils étoient artificiels, j'en donnerois la même explication

(1) Sur le cap de Penn-hareng, à Piriac, il y a un rocher parsemé de bassins dont chacun a sa rigole, et que d'habiles gens s'obstinent à regarder comme artificiels, malgré ce qu'en a dit le Lycée Armoricain. Les uns lui donnent le nom romantique d'*Almanzor ;* mais le peuple le nomme *la Pipe*, nom qui pourroit être le même que celui de Bibon. De plus en Breton *pip* et *pib* signifient *canal, rigole*. Je laisse au lecteur à juger si ces rapports sont fortuits.

que des cavités de la roche de Grand-Champ ; et même je pourrois la fortifier par d'autres passages des anciens. -- Citez-les-moi, dit mon curieux ami ; s'ils ne sont pas applicables aux cavités que nous avons sous les yeux, ils me feront au moins connoître les pratiques de l'antiquité. -- Eh bien, répondis-je, puisque vous le voulez, écoutez.

1.° Ovide rapporte que les jours consacrés aux fêtes des défunts, on leur servoit des aliments dont on supposoit que leurs ames, ou plutôt leurs mânes, venoient se repaître.

« *Nunc animæ tenues et corpora functa sepulcris*
» *Errant, nunc posito* pascitur *umbra cibo.* »
(Fast. lib. II, vers. 565.)

Vous voyez donc que, si les excavations de cette roche sont l'ouvrage des Venètes, ils ont pu y servir, comme sur une vaste table, des libations aux génies. -- J'entends cela, dit Adolphe ; mais je ne sais pourquoi vous mettez de la différence entre les ames et les mânes des défunts. -- Ce sont, répondis-je, deux choses que les anciens distinguoient quand ils vouloient parler exactement, mais qu'ils confondent souvent. L'ame de l'homme, selon eux, est son intelligence, ses mânes sont un corps délié dont son ame est revêtue. Aussi Ulysse, faisant le rapport de ce qu'il avoit vu dans le séjour des morts, dit : « J'aperçus » le grand Hercule, c'est-à-dire son image, car pour » lui, il est avec les dieux. »

« Τὸν δὲ μέτ' εἰσενόησα βίην ἡρακληείην,
» Εἴδωλον, αὐτὸς δὲ μετ' ἀθανάτοισι θεοῖσι. » (Odys. liv. XI, v. 600.)

Lucrèce énonce formellement cette antique croyance. Ennius, dit-il, reconnoît un enfer qui n'est peuplé ni d'ames ni de corps, mais où descendent je ne sais quels simulacres d'une merveilleuse pâleur.

« *Quò neque permanent animæ, neque corpora nostra,*
» *Sed quædam simulacra modis pallentia miris.* »
(Lib. I, vers. 123.)

Mais laissons ces absurdités et revenons à notre objet.

2.° Ovide nous apprend encore que le jour de la fête des Caristies, c'étoit la coutume des Romains d'offrir des mets aux dieux Lares, non-seulement pour les honorer, mais encore pour les régaler.

« *Et libate dapes, ut grati munus honoris*
» Nutriat *incinctos missa patella Lares.* »
(Ibid. v. 633.)

3.° Lucien se raillant de la sotte crédulité de ses contemporains, représente les dieux au haut du ciel « se courbant pour regarder s'ils ne verront pas monter quelque part la fumée d'un sacrifice, afin de venir humer la graisse et boire le sang, autour des autels, comme des mouches. » (*Des sacrifices.*)

Ces coutumes venoient probablement des Celtes, pères communs des Grecs et des Latins, et je suis tenté d'y rapporter celle qui subsiste dans le Finistère, de faire des libations de lait sur les tombeaux des parents, celle d'y faire le premier novembre des crêpes pour les morts, ainsi que celle dont j'ai ouï parler à quelques Morbihannois, de laisser, la nuit de la Commémoration des trépassés, un peu de feu découvert sur le foyer pour les ames de la famille, qui viennent s'y chauffer, et de faire des crêpes pour les régaler.

— Mais, dit Adolphe, je ne puis comprendre comment tant de peuples ont pu croire que les génies humoient les libations, dont il étoit visible que la quantité ne diminuoit pas. — Voici, répondis-je, comment ils pouvoient accorder leur croyance avec le témoignage de leurs yeux. Les ignorans ont toujours cru, comme ils croient encore, que les goûts résident dans les aliments, quoiqu'ils ne soient, selon la bonne philosophie, que des sensations de nos ames. Les anciens pouvoient donc supposer que les génies, au lieu de se remplir de la substance grossière des li-

bations, se contentoient d'en extraire les saveurs, comme les abeilles sucent ce qu'il y a de plus délié dans le suc des fleurs. Car ces idées péripatéticiennes pouvoient régner parmi les Gaulois, comme elles ont encore cours parmi les Indiens.

On les trouve aussi presque les mêmes dans le Japon; car Kæmfer, décrivant la fête du retour des ames, dit : « Les morts ont leurs couverts comme les vi-» vans.... Et on ne doute pas qu'elles ne sucent la » plus pure substance de tous les mets qu'on leur » présente. » (*Hist. gén. des Voy. par Prévost, tome XL, page 300.*)

Après avoir tout vu, tout examiné et tout dit, nous songeâmes à faire retraite. Mais avant de prendre congé de notre conducteur, nous lui demandâmes pourquoi il étoit timbré d'un chapeau neuf, tandis que tous ses vêtements s'accusoient eux-mêmes de vétusté. Il nous apprit, avec l'air d'un homme content de lui-même, que la veille il avoit figuré comme champion dans une lutte publique, en je ne sais quelle commune, et que son chapeau étoit le prix qu'il y avoit remporté. Nous félicitâmes notre athlète et nous partîmes.

En chemin, Adolphe me demanda si les combats de la lutte sont en usage parmi nous, et si le Morbihan est devenu une Elide. Il l'a été de tout temps, répondis-je, ainsi que toute la Basse-Bretagne. Scaliger, dans une pièce de vers qu'il composa sur les Armoricains, les appelle une race d'hommes intrépides et habiles dans l'art des lutteurs Grecs.

« *Impavidum genus, Argivæ gens docta palestræ.* »

Dans un voyage que le Connétable de Richemont, devenu Duc de Bretagne, fit à Tours, à la prière du Roi Charles VII, il se fit suivre d'une nombreuse escorte. « Il fit venir, dit Taillandier, jusqu'à des » lutteurs de Basse-Bretagne pour les mener à Tours

» et en donner le divertissement à la cour de France.
» Il paroît que les lutteurs étoient fort à la mode
» en Bretagne et qu'ils amusoient les Ducs. Presque
» tous les comptes des trésoriers sont chargés de
» sommes données à ces lutteurs. » (*Hist. de Bret. tome II, page 63.*)

Enfin à l'entrevue de François I et de Henri VIII, au champ du Drap-d'or, on donna un spectacle de lutte entre des François et des Anglois, et ces derniers remportèrent le prix. Mais les écrivains du temps disent que les François n'auroient pas essuyé la honte d'une défaite si des lutteurs Bretons avoient été de la partie, tant la force et l'habileté des lutteurs Armoricains étoient renommées.

— Quelle est donc, dit Adolphe, l'origine de cette coutume? — Cette coutume, répondis-je, me paroît toute Celtique; car Diodore de Sicile nous apprend qu'elle étoit très-répandue parmi les anciens Gaulois. Et si nous l'avons mieux conservée que les François, les Anglois et les Grecs, il faut en chercher la cause dans notre isolement, auquel nous devons tant d'autres antiquités. Cependant, comme le temps finit par triompher de tout, les luttes sont beaucoup plus rares aujourd'hui qu'elles ne l'étoient jadis.

LANGONNET.

Deux Menhirs, d'environ dix-huit pieds de hauteur, font honneur à cette commune.

Les habitans doivent les conserver par égard pour les morts : car tout porte à croire que ce sont deux colonnes sépulcrales, et Homère nous représente le lâche Pâris se cachant derrière *une pierre* semblable, *dressée sur le tombeau de l'ancien Sénateur Ilus*, au milieu des champs.

« Στήλῃ κεκλιμένος, ἀνδροκμήτῳ ἐπὶ τύμβῳ,
» Ἴλου Δαρδανίδαο, παλαιοῦ δημογέροντος. » (Iliade, liv. XI, v. 371.)

MELRAN.

Les Druides ont autrefois exercé leur culte dans cette commune, car on y voit encore un de leurs autels, c'est-à-dire une levade.

Si quelqu'un, comparant la régularité et l'élégance de nos autels modernes avec la rudesse sauvage de nos Dolmens, a peine à croire que ces antiques tables soient de vrais autels; je le prie de considérer que nos ancêtres ne devoient pas être d'un goût plus délicat que les Romains, et que cependant ces derniers sacrifioient sur une levade semblable aux nôtres, non-seulement dans le temps de leur barbarie, mais sous le règne d'Auguste, époque la plus brillante de leur civilisation.

C'est en effet ce qu'on lit avec autant de plaisir que de surprise dans Ovide, qui en parle comme témoin oculaire, et qui semble ne rien laisser à désirer.

Il y a, dit-il, dans la contrée des Falisques (peu éloignée de Rome) une ancienne forêt que rendent très-sombre des arbres touffus et serrés. A la voir, on croit aisément qu'un Dieu y réside.

« *Stat vetus et densâ prænubilus arbore lucus.*
» *Aspice; concedas numen inesse loco.* »
(Amor. lib. 3. Eleg. 13. vers 10.)

Le poëte décrit ensuite un sacrifice qu'on y offrit, non à quelque divinité secondaire et champêtre de la classe des Sylvains ou des Nymphes, mais à la sœur de Jupiter et à la reine des dieux.

« *Casta sacerdotes Junoni festa parabant.* »

Parmi les victimes il y avoit des genisses blanches comme la neige; les chemins étoient couverts de tapis; les jeunes filles qui portoient les choses saintes sur leurs têtes faisoient briller l'or et les pierreries sur

leurs chaussures et sur leurs chevelures ; le son des instruments se mêloit aux applaudissements de la multitude.

Vous croiriez que l'autel d'un sacrifice si pompeux devoit être lui-même d'une magnificence extraordinaire ; cependant c'étoit une table rustique et sans art, élevée dans ce bois à une époque qui se perdoit dans l'antiquité.

« *Accipit ara preces, votivaque thura piorum*
» *Ara per* antiquas *facta* sine arte *manus.* »

C'est-à-dire, cet autel étoit un autel druidique et l'ouvrage des vieux Celtes de l'Italie.

Ce qui achève la conviction, c'est la comparaison du récit d'Ovide avec la description que fait Lucain d'une forêt Gauloise, voisine de Marseille.

« Non loin de la ville, dit-il, étoit un bois sacré,
» et depuis long-temps inviolable, dont les branches
» entrelacées écartoient les rayons du jour.

» *Lucus erat longo nunquàm violatus ab ævo,*
» *Obscurum cingens connexis aëra ramis.* »
(Lib. III, vers. 399.)

« Les peuples ne se permettoient pas d'approcher
» de ce bois, même pour y exercer leur culte ; mais
» ils l'avoient cédé aux dieux :

» *Non illum cultu populi propiore frequentant ;*
» *Sed cessere deis.* » (Vers. 422.)

Outre des simulacres de dieux, lugubres, informes et sans art...., « *Simulacraque mœsta deorum*
» Arte carent, *cæsisque extant* informia *truncis* » ; on voyoit dans ce bois sacré des autels qui ne devoient pas être plus soigneusement travaillés que les dieux mêmes.

« .... *Barbara ritu*
» *Sacra deûm, structæ sacris feralibus aræ.* »
(Vers. 402.)

Lucain vient de décrire des objets situés dans la Gaule, et par conséquent Celtiques. J'en conclus qu'Ovide parle des mêmes objets, puisque sa relation est toute semblable à celle de Lucain. En effet dans l'un et l'autre poëte on voit un bois obscur et touffu, un bois antique, un bois sacré, un bois habité par les dieux et (ce qui est l'article principal) des autels bruts, raboteux et sans art, *facta sine arte : arte carent*. Ainsi la rudesse de nos Dolmens n'est pas une raison de douter que ce soient des autels druidiques. Je l'ai déjà observé, mais il n'est pas inutile de le répéter : car le monde est plein de gens qui ne jugent des usages de l'antiquité que d'après les coutumes modernes.

MORÉAC.

1.° Auprès de la chapelle de Saint-Jean, un Peulvan d'environ six pieds a, jusqu'à présent, résisté aux efforts du temps qui détruit tout ; mais les siècles ont fait tomber dans l'oubli le nom du héros dont il couvre les cendres, et, avant de mourir, il pouvoit dire comme Conar : « On ne parlera pas de ma » gloire... L'étranger rencontre une pierre noire... ; » elle est couverte d'une herbe épaisse qu'il écarte » avec la pointe de sa lance. Il aperçoit le tombeau » qui se détruit. *Quel est*, dit-il, *celui qui repose* » *dans cette étroite demeure ?* L'enfant de la vallée » lui répond : *Nous ne le connoissons point ; aucun* » *chant n'a conservé son nom.* (Suppl. d'Ossian, tome II, Duthona.)

Le voisinage d'une chapelle mérite d'être remarqué et donne lieu de croire que ce Menhir a été l'objet d'une vénération ridicule.

2.° Sur un autre point de Moréac on voit un sillon de terre, haut d'environ six pieds, long d'environ quatre-vingt-dix pas, et qui forme une ligne droite.

Ni Ossian, ni aucun autre ancien ne nous apprennent rien sur la nature de cette espèce de monument, et cet ouvrage de boue est aussi difficile à expliquer que les pyramides de l'Egypte et que les hiéroglyphes.

NEUILLAC.

Deux enceintes remarquables vont se présenter ici pour réveiller le lecteur et piquer sa curiosité.

1.° Qu'on se représente une ellipse régulière dont le grand diamètre est de quatre-vingt-dix pas et le petit est sous-double de cette mesure, c'est-à-dire de quarante-cinq pas; une ellipse dont le périmètre, formé d'une levée de terre mêlée de cailloux, de la hauteur de cinq pieds, est entouré d'un fossé, dont la plus grande profondeur est de quinze pieds, et on aura une idée nette du monument qui est sur la lande de Quatrevent.

Ceux en qui la vue des enclos de cette espèce réveille des pensées de fortifications croiront avoir ici de grands avantages. Voilà, diront-ils, un poste où il étoit difficile d'être forcé et d'où l'on pouvoit découvrir les marches de l'ennemi : voilà un parapet de gazon, entouré de fossés, et rien ne ressemble mieux à des camps décrits par Lucain. « De cette » position (du camp), dit ce poëte, on voit de vastes » campagnes se développer sous les yeux, qui peu» vent à peine en atteindre les extrémités :

» *Explicat hinc tellus campos effusa patentes,*
» *Vix oculo prendente modum.* » (Lib. IV, v. 19.)

« Le soldat se dérobe aux périls de la nuit, en » creusant un petit fossé et en élevant à la hâte un » parapet de terre qui lui permettra de dormir en » sureté dans sa tente.

» *Effugit exiguo nocturna pericula vallo.*

» *Et subitus rapti munimine cespitis agger*
» *Præbet securos intrà tentoria somnos.* »
(Lib. II, vers. 16.)

Voilà ce qu'on peut alléguer de plus spécieux en faveur de l'opinion qui transforme cet enclos en camp; mais ces apparences sont suspectes et je n'en suis pas ébloui. Que sur des hauteurs les anciens aient établi des camps à parapets de gazon et entourés de fossés, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais sur des positions également élevées, ils ont aussi exécuté d'autres travaux d'un extérieur à peu près semblable, quoique d'une nature bien différente, témoin Mendon, témoin Groix, témoin Mangoër-lorian, témoin surtout Saint-Nolf, où l'on voit sur une éminence un Barrow et une demi-lune, tous deux de terres entassées, tous deux entourés de douves, et qu'on ne peut raisonnablement regarder comme un camp.

Dans l'enceinte de Quatrevent, renfermez les charriots, les bagages, les chevaux de trait, les machines de guerre, que sans doute on ne laissoit pas hors des lignes, à la disposition de l'ennemi; dressez-y des tentes, ménagez-y des espaces vides pour la circulation, et jugez si dans un espace si resserré vous trouverez place pour beaucoup de combattans.

De plus je ne crois pas qu'on ait jamais vu un camp qui n'eût aucune ouverture pour l'entrée et la sortie commode des soldats. Cependant l'enclos de Quatrevent n'en a aucune; car les deux brèches qu'on y voit aujourd'hui sont récentes, et en vain on y en chercheroit d'anciennes.

Ces observations suffisent, ce me semble, pour écarter toute idée de camp, et ne laissent subsister que celle d'un Témène, et même d'un des plus remarquables que nous ayons.

Mais quels Témènes que les nôtres! Quand je les compare à ceux des anciens, peu s'en faut que je ne

rougisse de la grossièreté Gauloise. Ceux des Romains (et sans doute des Grecs), dont les parapets étoient quelquefois circulaires, comme on le voit dans un tableau d'Herculanum, flattoient la vue par des alignements de beaux arbres qui donnoient un ombrage majestueux, et ils renfermoient souvent de jolis temples, ouverts de toutes parts, avec des galeries et des portiques. Quelle différence entre ces lieux charmants et nos enceintes de boue, placées sur des landes pelées, arides et pierreuses!

Auprès de l'enclos de Quatrevent est la chapelle de Carmès. Il est probable qu'on l'y a élevée, comme une contre-batterie, pour ruiner peu à peu les superstitions qu'on pratiquoit dans ce Témène.

2.° Sur la lande de Kervère, à un quart de lieue de Pontivy, et sur une hauteur, subsiste encore un monument de même nature. Sa forme est celle d'un parallélogramme, dont les deux petits côtés se prolongent à droite et à gauche; et, au milieu de chacun de ces deux mêmes côtés, on a ménagé une entrée qui paroît aussi ancienne que le monument, lequel est formé de sillons de terre mêlée de blocages, hauts de cinq pieds et environnés de douves, dont la profondeur peut être de 15 pieds. (*Planche IV, fig. 2.*)

J'espère qu'au moins ici on ne refusera pas de reconnoître un Témène; car il seroit par trop ridicule de voir un camp dans une enceinte qui n'a que quarante-cinq pas de longueur et quinze de large.

Les temples de cette espèce étoient très-communs parmi les anciens, qui même y entretenoient un feu perpétuel. « On les bâtissoit sur des hauteurs, dit » Calmet : c'étoient de grands enclos découverts où » l'on adoroit le soleil. Hérodote et Strabon en par- » lent, et les Guèbres, ou les adorateurs du feu » dans les Indes et dans la Perse, ont encore au- » jourd'hui de ces pyrées. Strabon dit que, de son

» temps, on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces
» temples. » (*Dict. de la Bible, art. Chamanim.*)

Les Hébreux eux-mêmes, quand ils se laissoient entraîner dans les pratiques du paganisme, par l'exemple des nations, faisoient des enceintes de cette espèce, qu'ils embellissoient par des bosquets; et Moyse, qui le prévoyoit, leur avoit annoncé que le Seigneur détruiroit leurs hauts-lieux et leurs *Chamanim* (Lev. 26. v. 30.), c'est-à-dire leurs enceintes. Car, comme dit encore Calmet, « La plupart des savans croient que » ces *Chamanim* étoient de grands enclos découverts. »

Je ne sais si les Gaulois entretenoient dans leurs enceintes un feu perpétuel, comme d'autres peuples Celtes; mais je ne puis douter qu'elles ne soient des temples, comme les *Chamanim* des Hébreux et comme les Téménes des Grecs et des Romains.

J'ai oublié de parler d'une fichade, haute de trois pieds, qui est encore debout à l'une des extrémités du fossé septentrional de Kervère, et d'une seconde pierre placée à l'autre bout du même fossé. Celle-ci est gissante; mais il paroît qu'elle a été jadis verticale et qu'elle servoit de pendant à la première. Elles achèvent d'imprimer à l'enceinte dont elles sont un accessoire, un caractère Celtique bien reconnoissable pour les antiquaires, et sont une assez bonne preuve que l'enclos voisin n'est pas un ouvrage de défense.

J'ai parlé ailleurs de plusieurs Téménes découverts dans la Sibérie par des Voyageurs modernes. En voici encore un qui fut trouvé en 1740 par M. de Lisle, et dont il parle en ces termes: « Nous trouvâmes » dans la première de leurs habitations (des *Tschu-* » *waschis*) un lieu consacré à leurs idoles. Il étoit » environné de planches et renfermoit plusieurs chênes » d'où pendoient les dépouilles de quelques animaux » ou des peaux de différentes bêtes. J'y remarquai

» une grande table oblongue, avec un foyer ou une
» espèce d'autel, près duquel ils tuent les animaux
» qu'ils immolent à leurs dieux et s'enivrent. » (*Hist.
gén. des voy. par Prévost, tome LXXII, p. 199.*)

J'ai avancé ailleurs que les Celtes des environs de la mer Caspienne pourroient avoir jeté quelques colonies dans la Sibérie, et ce n'est pas tout-à-fait sans apparence. Car, outre plusieurs sortes de monuments de nature Celtique qu'on y remarque, on trouve parmi les peuples de ces contrées sauvages une opinion singulière qui étoit très-répandue parmi les Celtes, et selon laquelle il falloit mourir de mort violente pour être reçu immédiatement après le décès dans le paradis. « Strahlenberg leur demanda (aux
» Ostiacks) où ils croyoient que leurs ames alloient
» après la mort, et ils lui répondirent que ceux qui
» mouroient d'une mort violente, ou en faisant la
» guerre aux ours, alloient droit au ciel; mais que
» ceux qui mouroient dans leur lit, ou d'une mort
» naturelle, étoient obligés de servir long-temps
» sous terre près d'un dieu sévère et dur. » (*Ibid.
tome LXXII, page 77.*)

NOYAL-PONTIVY.

Si le lecteur aime le merveilleux, il va être satisfait.

1.° A un quart de lieue de Pontivy, un Peulvan, large de cinq ou six pieds, s'élève d'environ quinze au-dessus de la terre, et s'amoindrit dans sa partie inférieure, comme plusieurs autres Menhirs. Les campagnards débitent sur ce monument des choses curieuses par leur extravagance.

Ne pouvant comprendre comment on a pu élever une si lourde masse, ils prétendent que dans le principe elle étoit petite; mais que peu à peu elle a pris de l'accroissement comme les arbres, explication

qui lève bien des difficultés et dont les savans ne se sont jamais avisés.

2.° Ils disent que la nuit de la veille de Noël elle va boire à la rivière de Blavet, comme en divers lieux de France on dit que les Menhirs, à certaines époques de l'année, tournent sur eux-mêmes au point de minuit.

Je ne puis ni découvrir ni même entrevoir l'origine de cette ridicule tradition, à moins qu'elle ne soit un reste de la mythologie des Celtes. Je m'explique.

Procope, parlant des Thulites, dit qu'ils honoroient plusieurs génies aériens, terrestres, marins, et d'autres plus petits qui, selon eux, habitoient dans les fontaines et dans les fleuves, et qu'ils leur offroient des sacrifices. « *Thulitæ complures deos ac genios colunt, aereos, terrestres, marinos, et alia minora dæmonia, quæ in aquis fontium et fluminum versari dicuntur : Mactant assiduè victimas, iisque litant. Præstantissima victima apud illos homo est.* » (Goth. lib. II.)

Thulé, que Virgile regardoit comme l'extrémité de la terre, *ultima Thule*, n'est pas l'Islande, comme plusieurs l'ont cru, puisqu'il n'y a pas d'apparence que cette isle, si reculée, fût connue des anciens; mais il est très-probable que c'est la principale des isles de Schetland, comme le pensent d'Anville, Gosselin et d'autres géographes. Car, outre qu'elle est au nord des Orcades et à l'extrémité des régions septentrionales, que les anciens pouvoient connoître, elle a porté long-temps le nom de Thylé-Jussel.

Or les Thulites étoient Celtes, comme les autres habitans des isles Britanniques; d'où je conclus que les Celtes supposoient des génies unis aux différentes parties de la nature, telles que les fleuves et les fontaines.

La conclusion seroit la même, quand même l'isle de Thulé seroit l'Islande, parce qu'il y a des preuves que les Islandois étoient Celtes d'origine.

Arnobe lui-même s'accuse d'avoir cru, avant d'être chrétien, que le bois, les pierres, les os étoient des dieux, ou que les dieux habitoient en des objets semblables : « *Ipsos Divos credebam ligna, lapides,* » *ossa, aut in hujusmodi rerum habitare materiâ.* » (Lib. I.)

Il est temps d'arriver à la conclusion et la voici. Puisque les Celtes rendoient des honneurs divins à des arbres, à des fontaines, etc., parce qu'ils les croyoient animés et divinisés par des génies; on ne peut douter qu'ils ne regardassent aussi les pierres comme étroitement unies à ces dieux secondaires, puisque, comme je l'ai prouvé ailleurs, elles étoient en grande vénération parmi eux. D'après ce principe bizarre ils pouvoient croire que les roches, mises en mouvement par les esprits qui les rendoient vivantes, alloient quelquefois s'abreuver dans les rivières, comme on le dit du Peulvan de Noyal-Pontivy. Il ne faut pas s'étonner de ces ridicules opinions d'un peuple ignorant, puisque, de l'aveu de Cicéron, il n'y a sorte d'extravagance qui n'ait été avancée, même par quelque philosophe. « *Nihil est tam absurdum quod* » *non dicatur ab aliquo philosophorum.* »

Voici quelques passages qui semblent confirmer ce que je viens de dire : Lucain, décrivant une forêt Celtique, représente les ifs se courbant et se redressant eux-mêmes, ce qu'il avance d'après l'opinion des Celtes, qu'il connoissoit parfaitement, étant né parmi eux.

« *Et procumbentes iterum consurgere taxos.* »
(Lib. III, vers. 419.)

Le mouvement spontané qu'ils accordoient aux ar-

bres, ils pouvoient bien le reconnoître dans les pierres. Mais voici un fait plus décisif.

Strabon rapporte, d'après un auteur plus ancien, que « Au promontoire sacré (aujourd'hui cap de » Saint-Vincent), on voit en plusieurs endroits trois » ou quatre grosses pierres; que les gens qui vont » visiter ce lieu tournent ces pierres (*c'est une con-* » *jecture de l'historien*), et font croire aux autres » qu'elles ont changé de place d'elles-mêmes. » (*Liv.3.*)

Vous voyez que les Celtes regardoient les pierres sacrées comme automates, et que les idées de nos campagnards sont de très-anciennes traditions.

3.° Les habitans de cette commune disent que sous leur pierre ambulante il y a un trésor caché, et que, pour y mettre la main, il n'y auroit qu'à profiter du moment où elle va se rafraîchir dans le Blavet. S'ils croyoient sérieusement ce qu'ils racontent; avec quelle vigilance ils la guetteroient pour saisir le précieux dépôt qu'elle couvre et qu'elle protége!

4.° Une autre opinion répandue parmi eux, et même ailleurs, c'est que la nuit de la veille de Noël les animaux parlent (1); et voici un fait qu'on cite en preuve de la vérité de ce prodige : Un laboureur ivre s'endormit la nuit de la veille de Noël dans son étable, auprès des deux animaux qu'il atteloit à sa charrue. Il entendit un d'entr'eux dire à son compagnon : *que ferons-nous demain?* L'autre répondit: *nous traînerons notre maître en terre.* Non, non, dit le paysan piqué, vous ne l'y traînerez point; et il prit sa hache pour frapper l'insolent animal. Mais il arriva, on ne sait comment, qu'au lieu de faire tomber ses coups sur la bête, il se fit à lui-même

(1) Don qui sans doute leur est accordé en considération du bœuf et de l'âne que le peuple, les noëls et les peintres placent dans l'étable de Bethléem, où ils réchauffèrent l'enfant Jésus.

une blessure mortelle ; de sorte que le lendemain il fut traîné au cimetière par ses propres bœufs, selon la prophétie.

Ainsi tous les ans, et la même nuit, arrive à Noyal-Pontivy la double merveille d'une pierre qui marche, comme les trépieds de Vulcain, et le prodige effroyable des animaux parlant, comme les chevaux d'Achille.

« . . . . *Pecudesque locutæ,*
» *Infandum!* » (Georg. lib. I, v. 477.)

PLUMELIAU.

Dans le canton de St.-Nicolas-des-eaux, quelqu'un a rencontré un Dolmen solitaire, masqué par des halliers ou par un bois taillis. Je ne le crois pas d'une grandeur remarquable ; mais il n'en est pas moins vrai que c'est une table sacrée.

Si quelqu'un, malgré les preuves que j'en ai données ci-devant, doute encore qu'il y eût anciennement des autels dans les campagnes et à découvert, je le prie de parcourir, dans Sénèque, le quatrième acte de la tragédie de Thyeste.

Le poëte commence par décrire une forêt voisine du palais d'Atrée, et toute semblable à celles des Druides. On n'y voyoit, dit-il, aucun de ces arbres qui réjouissent la vue ou qu'on a coutume de cultiver.

« . . . . *Nulla quâ lætos solet*
» *Præbere ramos arbor, aut ferro coli.* »

Elle étoit composée d'ifs, de cyprès et de chênes noirâtres.

« *Sed taxus et cupressus, et nigrâ ilice*
» *Obscura nutat sylva.* »

Dans un réduit ombragé couloit lentement une triste fontaine, joignant un marais, dont les eaux noires et croupissantes ressembloient à celles du Styx.

« *Fons stat sub umbrâ tristis, et nigrâ piger*
» *Hæret palude. Talis ut diræ Stygis*
» *Deformis unda.* »

La nuit on y entendoit gémir des divinités funestes.

« *Hîc nocte totâ gemere ferales deos*
» *fama est.* »

On y recevoit d'un dieu, et avec grand bruit, des oracles certains.

« *Responsa dantur certa, cum ingenti sono....*
» *Vocem deo solvente.* » (1)

Après cette belle description, que j'abrége beaucoup, Sénèque ajoute que dans ce bois il y avoit des autels qui furent ornés, sans doute de branches d'arbres, comme ceux dont parle Enée (*Enéide, liv. III, vers 24.*), et que l'impitoyable Atrée y sacrifia de sa propre main les trois fils de son frère Thyeste.

« *Ornantur aræ.... Tantalus prima hostia est, etc.* »

Voilà donc, même parmi les Grecs, et dans un bois sauvage, des autels qui, pour être en harmonie avec le local, devoient être bruts et sauvages eux-mêmes; des autels sans temple et à découvert, des autels sur lesquels on faisoit couler le sang humain, enfin des autels entièrement semblables à nos Dolmens.

On dira que ce sont là des inventions poétiques, et on dira vrai; mais tout le monde sait que les poëtes décrivent les objets et font agir chacun de leurs personnages conformément aux usages de son siècle et de son pays.

---

(1) Comparez la description de cette effrayante forêt avec celle que les vieux romanciers font de la forêt de Brocéliande, aujourd'hui de Paimpont, et vous serez surpris de leur conformité. Dans l'une et l'autre forêt couloit une fontaine, dans l'une et l'autre on entendoit la nuit des gémissements et des mugissements affreux; tous les arbres paroissoient en feu, sans se consumer; on y découvroit des fantômes lugubres et épouvantables. (*4.e Chant de la table ronde.*)

ARRONDISSEMENT DE LORIENT.

BELLE-ISLE.

Je demandai un jour à une personne qui connoît cette isle, si elle y avoit vu quelques antiquités Gauloises; elle me répondit qu'elle en avoit vu, et voici ce qu'elle me raconta.

1.° Entre le moulin de Gouich et Loc-Maria, j'ai vu une grande masse de pierre qui a été soumise au calcul et qui pèse, dit-on, cinquante mille livres.

2.° A l'est du moulin de Gouêtre, autre bloc de seize pieds et de couleur bleue.

3.° A l'ouest du même moulin, pierre haute de onze pieds.

4.° Au sud-ouest de Runello, autre bloc de 15 pieds.

5.° Au midi de Parlavan, trois pierres qui n'ont qu'environ huit pieds de haut.

J'oubliai de demander à mon narrateur si les monuments qu'il appeloit pierres sont des Menhirs ou des Dolmens; s'ils sont renversés ou dans leur intégrité primitive. Il continua ainsi :

6.° Dans Sauzon on appelle *piliers des landes* deux magnifiques Peulvans, qui sont des géants en comparaison des autres, car ils n'ont pas moins de vingt pieds de haut.

7.° Depuis peu, ajouta-t-il, on a renversé et brisé deux autres Peulvans qui étoient voisins du Palais, et qu'on appeloit *Jean* et *Jeanne*. Voilà les antiquités que j'ai vues à Belle-isle, et personne n'a pu me dire pourquoi les Venètes se donnoient la peine d'élever de si lourds obélisques.

— En échange de vos renseignements, répondis-je, je vous apprends que ce sont des tombeaux. Les anciens Ecossois, qui étoient Celtes, comme les Gaulois, marquoient par des pierres verticales les lieux où ils déposoient les cendres de ceux qu'ils vouloient honorer.

« . . . . Près de cette onde claire,
» Dit encor le vieillard, et sous le chêne épais
» Dans son asile étroit, ton aïeul dort en paix.
» Guide mes pas. A peine il en touche la pierre, etc. »
(*Ossian, mort d'Hidallan.*)

BELZ.

J'étois dans le voisinage de cette commune, et, curieux d'en voir les antiquités, je partis avec le jeune homme qui m'avoit déja suivi à St.-Gildas. Une noce de campagne, dont nous fûmes témoins, fit tomber la conversation sur les cérémonies des repas champêtres. — Remarquez, dit mon compagnon, que chaque convive boit à quelqu'un en particulier, et qu'il lui destine la coupe, Cet usage est-il ancien ? — Il étoit, répondis-je, commun parmi les Grecs et parmi les Romains, qui probablement l'avoient, comme nous, emprunté des Celtes ; car les Celtes avoient cette coutume, ce qui fait dire à Ossian : « La lueur d'un » chêne embrasé éclairoit leurs visages, et la coupe » passoit de main en main *avec sa liqueur réjouis-* » *sante.* » (Suppl. tome I, Gaul.)

« Que le festin commence et que l'inépuisable co- » quille se transmette à la ronde. » (*Sup. t. I, Cathula.*)

Cicéron rapporte que Théramène, après avoir bu du poison, par l'ordre des trente tyrans, en jeta le reste et dit en riant : *je bois à Critias* (qui avoit été le plus acharné contre lui). Car, ajoute Cicéron, les

Grecs, dans leurs festins, avoient coutume de nommer celui à qui ils destinoient la coupe. « *Propino* » *Critiæ... Græci enim in conviviis solent nomi-* » *nare cui poculum tradituri sint.* » (Tuscul, lib. I.)

Voilà pour les Grecs; passons aux Romains. Martial, pour piquer un homme qui avoit la bouche puante, lui dit : « Hermus, vous n'offrez votre coupe » à personne; mais c'est par bonté d'ame plutôt que » par orgueil.

» *Quod nulli calicem tuum propinas,*
» *Humanè facis, Herme, non superbè.* »
(Lib. II, ep. 15.)

— J'ai vu, dit mon compagnon de voyage, des gens qui, non-seulement offroient le verre à d'autres, mais qui leur donnoient leur reste à boire. Que dites-vous de cette coutume?

— Je lui répondis : cette coutume, qui subsiste en Flandre, en Hollande et ailleurs, comme parmi nous, n'est qu'une légère modification de la première et est également ancienne. C'étoit un signe d'amitié d'accepter le reste d'un autre, et un signe d'indifférence de le refuser. « Je boirai, dit Ovide, » ce que vous me présenterez, et même du côté que » vos lèvres auront touché; mais si un tel vous offre » des mets qu'il aura goûtés le premier, ne man- » quez pas de les rejeter.

» *Quæ tu reddideris, ego primus pocula sumam,*
» *Et quâ tu biberis, hâc ego parte bibam.*
» *Si tibi fortè dabit quæ prægustaverit ipse,*
» *Rejice libatos illius ore cibos.* » (Am. l. 1. el. 4.)

Vous voyez que dans le siècle le plus poli, les Romains offroient à leurs amis, non-seulement le reste de leur boisson, mais aussi les restes de leurs mets. Ces citations doivent vous suffire; mais puisque je suis en train d'en faire, en voici encore une.

Virgile, prêtant aux Carthaginois les usages de sa nation, dit que Didon, après avoir rempli sa coupe de vin, y trempa légèrement ses lèvres:

« *Primaque, libato, summo tenus attigit ore.* »

et qu'ensuite elle la présenta à Bitias qui se hâta de l'épuiser.

« . . . . *Ille impiger hausit*
» *Spumantem pateram, et pleno se proluit ore.* »
(Æneïd. lib. I, vers. 741.)

Après la bataille d'Auray, Jean IV voulant donner à Chandos une preuve de sa reconnoissance, lui dit : « Messire Jehan, cette grande avanture m'est » advenue par votre grand sens et prouesse. Si, vous » prie, buvez à mon hanap (1). En même temps il » lui donna sa coupe et un flacon de vin dont il » venoit de boire. » (*Hist. de Bretagne, par D. Morice, tome I, page 312.*)

Postérieurement à cette époque, le Roi de France, voulant réconcilier le Duc de Bretagne, Jean IV, avec le Connétable de Clisson, fit boire selon l'ancienne coutume, qui est un signe très-énergique d'union. « Le » Roi, dit Desfontaines, après avoir bu, donna sa » coupe pleine de vin au Duc, et le pria de boire » et de donner le reste au Connétable. Le Duc but » et Clisson but après lui. » (*Histoire des Ducs de Bretagne, tome I, page 300.*)

La délicatesse moderne a fait tomber cet usage (2), excepté en Angleterre où il subsiste encore; mais on en conserve encore une image, même dans les villes;

(1) *Hanap* est un vieux mot qui signifie *coupe*, et qui vient du mot Breton *anap*, dont la signification est la même.

(2) Les progrès de la civilisation et l'esprit du Christianisme ont aussi aboli l'usage barbare qu'avoient nos ancêtres de boire en des crânes humains garnis d'or.

« *At Celtæ vacui capitis circumdare gaudent*
» *Ossa (nefas) auro, et mensis ea pocula servant.* »
(Silius Itali. lib. XIII, vers. 482.)

16

car les convives en choquant leurs verres semblent les identifier et n'en faire qu'un seul, dont chacun boit ensuite une partie.

1.° En conversant ainsi, nous arrivâmes au pied d'un Peulvan qui peut avoir douze pieds de hauteur, et peu après nous en vîmes un autre de même taille. A cette vue de ce dernier l'imagination de mon jeune homme s'exalta, et il dit d'un ton d'enthousiaste : — « Roche antique, si tu pèses sur les restes d'un » bon citoyen, puisse-t-il ne pas sentir ton poids.

» *Mollia nec rigidus cespes tegat ossa, nec illi*
» *, terra, gravis fueris, non fuit ille tibi.* »
(Mart. lib. V, ep. 35.)

« Mais si tu ombrages les cendres d'un Druide » fanatique et sanguinaire, que chaque passant te la- » pide et te maudisse.

» .... *Scabris hoc bustum cædito saxis*
» *Mistaque cum saxis adjice verba mala.* »
(Propert. lib. IV, el. 5.)

— Je ris de cette boutade et je louai mon Celtomane de ce qu'il prenoit si bien le ton chaud et animé du jour.

2.° Nous nous mîmes ensuite à la recherche d'un Dolmen dont j'avois ouï parler, et enfin nous découvrîmes ce que nous cherchions.

Mais je fus agréablement surpris de trouver, outre ce Dolmen, une jolie Roche-aux-Fées, ouverte à l'une de ses extrémités et fermée à l'autre. Ce monument me fit plaisir, et il excita en moi une douce rêverie, avec je ne sais quel sentiment indéfinissable, comme font tous nos monuments quand je les vois de près et que je les palpe. (*Planche II, fig. 2.*)

Une petite bergère étoit assise à l'ombre de cet édifice, et je lui dis : « Ma fille, qui est-ce qui a » construit cette maisonnette ? » Elle me répondit

naïvement : « Personne. Ces rochers ont toujours » été là comme vous les voyez. » Cette réponse me fit sourire, et je pensai à ces singuliers philosophes qui jouissent des biens de la nature sans remonter à son auteur, et qui disent froidement : « Le monde » a toujours été tel qu'il est. » Oui, ils le disent de ce monde, et pour cause ; mais je suis assuré que s'ils voyoient une Roche-aux-Fées, ils ne seroient pas du sentiment de la bergère.

3.° En nous avançant vers Auray, je remarquai de loin un Barrow d'environ dix pieds de hauteur, et je demandai à mon compagnon ce qu'il en pensoit. — C'est apparemment, dit-il, une levée qu'on a faite pour découvrir les marches des ennemis. — Il est possible, répondis-je, qu'on s'en soit servi pour de semblables observations ; mais primitivement elle fut destinée à un autre usage, et c'est le tombeau d'un Venète. M. Chevalier a vu dans la Troade un monticule semblable, mais plus élevé, sur lequel Homère raconte que Polites étoit en sentinelle pour observer les mouvements des Grecs. Or ce poëte dit que cette masse étoit le tombeau du vieillard Aisyètes.

« Τύμβῳ ἐπ' ἀκροτάτῳ Αἰσυήταο γέροντος. » (Iliad. liv. II, v. 793.)

Si on veut aussi faire attention à ce que Virgile rapporte du tombeau d'Anchise, on verra que c'étoit une tombelle semblable à celle de Belz. Enée se préparoit à y offrir un sacrifice anniversaire, lorsqu'un serpent, sortant du fond de ce monument, en fit paisiblement le tour.

« *Dixerat hæc : adytis cùm lubricus anguis ab imis*
» *Septem ingens gyros, septena volumina traxit ;*
» *Amplexus placidè tumulum.* »

Après quoi il goûta les liqueurs et les mets préparés pour le sacrifice, et rentra dans le fond du tombeau ; ce qui suppose qu'il étoit de terre et que le serpent avoit pu s'y pratiquer une demeure.

« *Libavitque dapes, rursusque innoxius imo*
» *Successit tumulo.* » (Æneïd. lib. I. v. 84.)

Mon jeune homme fut enchanté de mes citations, et je le quittai, le laissant plus enjoué que jamais de l'érudition Celtique, qui pourtant est bien sèche.

BRANDERION.

En revenant d'Hennebont à Vennès, j'ai vu, à la droite et à vingt pas du grand chemin, un Dolmen de médiocre grandeur.

On frémit quand, en voyant ce funeste monument, on songe que les ministres d'un culte impitoyable y ont percé le sein de leurs semblables et de leurs compatriotes; qu'ils y ont froidement regardé la manière dont couloit leur sang, et qu'ils ont curieusement fouillé dans leurs entrailles, encore palpitantes, pour en tirer de vains présages. Car c'est ce qui se pratiquoit dans les Gaules, comme dans les isles Britanniques, où nos ancêtres alloient étudier la religion druidique. Ecoutons ce que dit Tacite sur les sacrifices de la Grande-Bretagne. Lorsque le général Romain Suetonius Paulinus se présenta en ennemi devant l'isle de Mone (aujourd'hui Anglesey) : « Le rivage étoit » bordé par l'armée ennemie qui présentoit une forêt » d'armes et de soldats, au milieu desquels ne cessoient » de courir des femmes, telles qu'on peint les furies, » dans un appareil funèbre, les cheveux épars, des » torches dans les mains; et, tout autour, des Druides, » les mains levées vers le ciel, vomissoient des impré- » cations barbares. La nouveauté du spectacle saisit » d'effroi nos soldats. Mais bientôt.... ils marchent » en avant, enfoncent les barbares.... On détruisit » tous les bois consacrés à leurs horribles supersti- » tions; car ils se faisoient un devoir d'arroser les » autels du sang des captifs, et de consulter les dieux » dans les entrailles humaines. » (*Ann. lib. 14. n.° 30.*)

Ce qui augmente l'étonnement et l'horreur, c'est que les femmes dont parle Tacite n'étoient pas seulement spectatrices de ces infâmes cruautés, mais qu'étouffant la sensibilité de leur sexe, elles manioient elles-mêmes les couteaux sacrés, et faisoient, comme les Druides, la fonction de victimaires (1). C'est ce que nous apprenons d'un passage de Strabon qui, parlant des Cimbres, peuple Celte qui habitoit le Jutland, s'exprime en ces termes : « Ils avoient dans leur » armée des Prophétesses qui étoient toutes grises, » habillées de blanc, couvertes d'une saie de toile » attachée par le haut avec des boucles. Elles por- » toient autour des reins une ceinture de cuivre et » marchoient les pieds nus. Elles couroient, l'épée » au poing, au-devant des prisonniers que l'on ame- » noit au camp, et après s'en être rendues maîtresses, » elles les menoient à la cuve d'airain, qui pouvoit » contenir vingt seaux. Il y avoit sur la cuve un banc » où la Prophétesse montoit, et où, après avoir tiré » à elle les prisonniers l'un après l'autre, elle leur » coupoit la gorge et fondoit ses prédictions sur la » manière dont le sang couloit dans le vaisseau. D'au- » tres disséquoient les cadavres des prisonniers qu'on » venoit d'égorger ; et, après avoir examiné leurs en- » trailles, elles en tiroient des présages qui annon- » çoient la victoire. » (*Strabon, VII. 194.*)

Ces pratiques sont effroyables sans doute ; mais il faut avouer, à la honte de la raison humaine, qu'elles furent communes à presque tous les anciens peuples, sans en excepter les plus civilisés, tels que les Egyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs et les Romains (2) ; et que dans les derniers siècles, on les a retrouvées parmi certains nègres, parmi les

(1) On les nommoit Dryades, nom qu'il faudroit prononcer comme Druadés, puisque nous prononçons Druides et non *Dryides*.

(2) *In ista toto mundo consenserè.* (Pline, liv. XXX, ch. 1.)

peuples de l'Amérique, même parmi les Péruviens et les Mexicains, qui étoient moins sauvages, et plus récemment encore dans l'isle d'Otaïti.

Il y a loin de ces religions barbares à celle de la Bible, qui nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent, et qui notamment traite de crimes énormes les sacrifices inhumains des Polythéistes. « Vous ne rendrez point de » semblable culte au Seigneur votre Dieu ; car elles » (les nations) ont fait pour (honorer) leurs divi- » nités toutes les abominations que le Seigneur a en » horreur, en leur offrant (en sacrifice) leurs fils » et leurs filles, et les brûlant dans le feu. » (*Deutéronome, ch. 12. v. 31.*)

Il est vrai qu'on reproche aux chrétiens des actions non moins sanguinaires, que je ne veux ni nier ni excuser. Mais on devroit avoir la bonne foi de convenir que la religion des Gaulois et celles des autres ethniques permettoient de rougir du sang humain les autels des dieux, et même qu'elles transformoient ce sacrilége en œuvre méritoire, au lieu que les crimes des chrétiens sont sévèrement défendus par leur loi; d'où il est aisé de conclure que leurs forfaits doivent être attribués uniquement à l'ignorance de certains siècles ou aux passions humaines, et qu'il y auroit aussi peu d'équité à en rendre le Christianisme responsable, qu'il seroit injuste d'imputer à l'art poétique les méchants vers de Chapelain, à la logique les paralogismes de tel ou tel raisonneur, et aux mathématiques les faux calculs de quelques mathématiciens.

BRECH.

Entre le pont de Brech et le moulin à vent le plus voisin, vous pouvez voir un Peulvan qui est encore debout et qui a de quinze à vingt pieds de hauteur.

Les archéologues du canton disent qu'une bonne femme l'éleva avec sa quenouille. Cette vieille étoit sans doute une Groach ou une Fée.

Disons plutôt qu'il fut élevé sur les cendres d'un guerrier, ou de quelqu'autre personnage illustre, qui aura peut-être dit en mourant, à un fils ou à un ami :

« . . . . Prends pitié de ma gloire,
» Et qu'elle m'accompagne au delà du trépas :
» *Eleve* mon tombeau sur la roche escarpée. »
(*Ossian, Minona.*)

Il ne reste plus de ces antiques colonnes que la partie matérielle, qui paroît aujourd'hui méprisable, et elles sont totalement dépouillées du pouvoir moral et de l'espèce de prestige qui faisoient jadis leur principal mérite. Tandis que la tradition et les hymnes des Bardes conservoient les noms des héros dont elles marquoient les restes, elles sembloient exhaler, comme un parfum, l'odeur de leurs exploits et être environnées d'une atmosphère de gloire qui commandoit le respect. Aussi les leçons de vertu qu'on donnoit ou les reproches qu'on faisoit en présence de ces cippes vénérés avoient-ils une énergie toute particulière. Voici un trait qui mérite d'être cité.

Hidallan a été chassé de l'armée de Fingal pour une imposture qui a eu des suites funestes, et il revient, couvert de honte, au palais de son père Lamor. Celui-ci, croyant que son fils a fui du combat, lui dit : « Ah! tes ancêtres ne venoient pas se reposer
» sur les bords du Balva tandis qu'on combattoit.
» Ne vois-tu pas cette *tombe* que mes yeux ne dis-
» tinguent plus ? C'est là que repose le vaillant Ger-
» malon, qui jamais ne prit la fuite devant l'ennemi.
» Il me semble qu'il me dit : Viens, mon fils, guerrier
» comblé de gloire, viens à *la tombe* de ton père...
» Ah! Germalon, comment puis-je être comblé de
» gloire ? mon fils a fui devant l'ennemi.

» Roi des rives du Balva, dit Hidallan, en pous-
» sant un profond soupir, je ne connus jamais la
» crainte.... C'est Fingal qui m'a privé de l'honneur
» de combattre à ses côtés : retourne, m'a-t-il dit,
» retourne dans tes plaines, va te dessécher sur les
» bords de tes torrents....

» Quoi, répondit le vieillard, j'entendrai les pas
» d'Hidallan dans ce lieu solitaire; il reposera sur
» les bords de mes torrents, tandis que des milliers
» de héros se signalent dans les combats!... Ombre
» du vaillant Germalon, guide, guide Lamor vers
» sa dernière demeure.... Mon ame est accablée de
» tristesse, mon fils a perdu sa gloire.... Mon fils,
» va dans mon palais; les armes de nos ancêtres y
» sont suspendues. Apporte l'épée de Germalon, ton
» aïeul; il la conquit sur l'ennemi.

» Hidallan part, rapporte l'épée avec son éclatant
» baudrier, et la donne à son père. La main errante
» du vieillard en cherche la pointe, la sent et s'y
» arrête. — Mon fils, conduis-moi à *la tombe* de
» Germalon : elle s'élève auprès de cet arbre au trem-
» blant feuillage... C'est là que je veux me reposer.

» Hidallan conduit le vieillard à *la tombe*. A peine
» sont-ils auprès que Lamor perce le flanc de son fils...
» Ils dorment tous deux dans le même tombeau...
» A midi les fantômes errent à l'entour. Le silence
» règne à l'entour, et les hommes craignent d'appro-
» cher de ce lieu funeste. » (*Ossian, guerre de Caros.*)

Ce n'est pas sans raison que le vieillard parle de la pierre sépulcrale de Germalon, qu'il la montre de loin à son fils, et qu'il s'en approche avec lui. Il sent que la vue de ce signe, qui réveille une foule de souvenirs accablants, doublera la force de ses discours, qui par eux-mêmes sont déjà très-énergiques.

BUBRY.

Près du village du Vieux Saint-Yves, un Barrow porte sa tête trente pieds au-dessus du terrain. Un chêne, qui s'élève sur son sommet, lui donne de loin l'apparence d'un grand pot à fleurs et rappelle ces vers de Virgile :

« . . . . *Fuit ingens monte sub alto*
» *Regis Dercenni terreno ex aggere bustum*
» *Antiqui Laurentis, opacâque ilice tectum.* »
(Æneïd. lib. XI, vers. 849.)

Les Arabes démolissent peu à peu les beaux monuments de l'Egypte pour y trouver de l'or. L'*auri sacra fames* est de tous les pays, et les Arabes de Bubry ont percé leur Barrow pour tirer de l'or d'une masse où il n'y a que des cendres.

Enée, remarquant un monticule semblable, sur lequel s'élevoient des cornouillers et des myrtes, voulut en arracher quelques-uns pour parer un autel de leur feuillage. Le sang qui en jaillit et une voix qui sortit en gémissant du fond de la terre, lui apprirent que sous ce tertre gissoit le corps d'un de ses concitoyens.

« *Fortè fuit juxtà tumulus, quo cornea summo*
» *Virgulta et densis hastilibus horrida myrtus...*
» ... *Quæ prima solo, ruptis radicibus, arbos*
» *Vellitur, huic atro liquuntur sanguine guttæ....*
» (*Eloquar an sileam?*) *gemitus lacrymabilis imo*
» *Auditur tumulo, et vox reddita fertur ad aures :*
» *Quid miserum, Ænea, laceras? Jam parce sepulto:*
» *Parce pias scelerare manus : non me tibi Troja*
» *Externum tulit : haud cruor hic de stipite manat.* »
(Æneïd. lib. III, vers. 22, etc.)

Quand les Romains avoient à faire une fortification

dans un vallon, ils y élevoient, dit-on, un monticule de terre, qui représentoit le capitole, pour y placer le palais du commandant, afin qu'il pût prendre vue sur tout le pays environnant. Mais ceux qui ont vu nos Barrows ne sont pas tentés de les regarder comme des monts capitolins; car, outre que ceux qui ont été ouverts ont présenté des cendres, caractère certain de monuments tumulaires, et que ceux qui n'ont pas été fouillés ont une parfaite ressemblance avec les premiers; le sommet du plus grand a si peu de latitude, que, loin de pouvoir servir de base à un palais, il offriroit à peine assez d'espace pour la tente d'un général.

CAMORS.

1.° Dans la forêt de ce territoire se trouve un Menhir de cinq ou six pieds de haut. Si elle existe depuis le règne des Druides, il n'est pas étonnant qu'on y rencontre un de leurs monuments; car on sait qu'ils avoient un goût décidé pour les forêts et qu'ils aimoient à en faire leur séjour.

2.° Entre le village de Langrois et celui de Kerpenn-ru (1), on remarque un groupe de trois ou quatre autres Peulvans.

C'étoient, dit-on, des traîneurs qui alloient joindre les soldats devant lesquels St. Corneille fuyoit à Carnac. Les uns et les autres eurent le même sort et furent métamorphosés en pierres, comme Niobé, dont Ovide décrit ainsi le malheur. (*Métam. liv. VI.*)

« . . . . *Lumina mœstis*
» *Stant immota genis : nihil est in imagine vivi.*
» *Ipsa quoque interiùs cum duro lingua palato*
» *Congelat, et venæ desistunt posse moveri.*
» *Nec flecti cervix, nec brachia reddere gestus,*
» *Nec pes ire potest. Intrà quoque viscera saxum est.* »

(1) Ce nom signifie *village de la tête* ou *de la pointe-rouge*.

3.° On voit de loin, près du village de Tallen, un beau Barrow de trente ou quarante pieds de hauteur. Le sommet en a été bouleversé par des hommes avides qui espéroient y trouver un trésor. Les insensés ne savoient pas que c'est un tombeau. Tel fut celui qu'on éleva à Polynice après avoir brûlé son corps.

« ..... ὃ δὴ λέλειπτο συγκατῄθομεν.
» Καὶ τύμβον ὀρθόκρανον οἰκείας χθονὸς
» Χώσαντες, *etc.* » (Sophocle, Antig. vers 1320.)

« Nous brûlâmes ses restes, et accumulant des terres » qui lui avoient appartenu, nous lui en fîmes un » tombeau à crête élevée. »

Ce qui est plus étonnant, c'est que dans le Pérou on trouve une infinité de tombeaux semblables près des villes et des bourgades, dans les plaines, sur les collines et sur les plus hautes montagnes.

« Leur usage (des anciens Péruviens) n'étoit pas » d'enterrer les corps. Après les avoir portés dans » l'endroit où ils devoient reposer, ils les entouroient » d'un amas de pierres et de briques dont ils bâtis- » soient une sorte de mausolée, et les amis jetoient » par-dessus une si grande quantité de terre qu'ils » en formoient une colline artificielle, à laquelle ils » donnoient le nom de *Guague*.... Leur hauteur or- » dinaire est de huit à dix toises (48 ou 60 pieds)... » Il s'en trouve néanmoins de beaucoup plus grandes, » surtout dans le district de *Cayambé*, dont toutes » les plaines en offrent un très-grand nombre..... » (Près du palais de *Latacunga*) on voit, au milieu » de la plaine, une colline... haute de vingt-cinq à » trente toises (150 ou 180 pieds). Elle a toute la » rondeur d'un pain de sucre, avec tant d'égalité dans » toutes ses faces qu'elle paroît faite de main d'hom- » mes; d'autant plus que le bas de sa pente forme » de tous côtés le même angle avec le terrain qui » la porte. On ne doute point que ce ne soit le

» tombeau de quelque Indien d'une haute distinction. » (*Hist. génér. des Voy. par Prévost, tome LII, pages 197, 198, 209.*)

« Les *Guagues* ne contiennent ordinairement que » le squelette d'un mort, les vases de terre qui lui » servoient à boire, quelques haches de cuivre, des » miroirs de pierre d'Inca, et d'autres meubles qui » n'ont de curieux que leur antiquité. » (*Ibid. p. 199.*)

Ces effets, qui se trouvent dans les Guagues, démontrent qu'on a raison de les regarder comme des tombeaux, et nous offrent une conformité de plus des coutumes Péruviennes avec celles de nos ancêtres qui enterroient avec les morts ce qui leur avoit appartenu.

CARNAC.

Cette commune, devenue justement célèbre depuis quelque temps par le grand nombre d'antiquités Celtiques qu'elle offre aux curieux, peut en avoir tiré son nom; car dans l'idiome Irlandois, qui est un dialecte, quoique altéré, du Celtique, *Carn* signifie *Pierre levée, Menhir*, et dans notre Breton il signifie encore monceau de pierres. Or de *Carn* (Menhir) a pu se former l'adjectif possessif *Carnec* qui signifie *possédant des Menhirs*, et de *Carnec*, par une légère altération, on a pu faire *Carnac*. Mais cette étymologie est douteuse, car dans le Morbihan plusieurs autres noms de lieux se terminent de même en *ac*.

I.° Le monument le plus élevé de cette commune est une colline tumulaire, nommée le Mont Saint-Michel, parce qu'on a bâti sur son sommet une chapelle de Saint Michel, pour une raison qu'on verra ci-après.

On a déjà vu que les monuments de cette espèce sont des tombeaux. En voici de nouvelles preuves.

1.° Homère décrit ainsi le tombeau qu'Achille éleva

pour son ami Patrocle : « Ils déposent cette urne
» (pleine des cendres du mort) dans la tente d'A-
» chille et la couvrent d'un voile précieux ; ils mar-
» quent ensuite l'enceinte circulaire de son tombeau
» (τορνώσαντο δὲ σῆμα) ; ils en jettent les fondements autour
» du bûcher et ils y élèvent un monceau de terre. »

« .... ὀστέα λευκὰ
» Ἄλλεγον ἐς χρυσέην φιάλην, καὶ δίπλακα δημόν.
» Ἐν κλισίῃσι δὲ θέντες, ἑανῷ λιτὶ κάλυψαν.
» Τορνώσαντο δὲ σῆμα, θεμείλιά τε προβάλοντο
» Ἀμφὶ πυρὴν εἶθαρ δὲ χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν. »
(Iliade, liv. XXIII, vers 252.)

Voilà un tombeau formé d'un monceau de terre, à base circulaire, et par conséquent de forme conique. Rien de plus semblable à nos Barrows.

2.° Le tombeau dressé pour Achille lui-même, sur le promontoire de Sigée, est de la même nature ; car Euripide dit que l'ombre de ce héros apparut sur la sommité et le point culminant de ce monument, ce qui prouve qu'il se terminoit en pointe, comme nos Montissels.

« Ἦλθ' ὑπὲρ ἄκρας τύμβου κορυφῆς
» Φάντασμ' Ἀχιλλέως. » (Hécube, acte I.)

Sénèque le décrit de la même manière. « (Pour
» immoler Polyxène, dit-il,) Pyrrhus atteignit la
» crête de cette haute montagne (c'est le nom qu'il
» donne au *tumulus*), et il s'arrêta sur le point le
» plus élevé du tombeau de son père (Achille).
» .... *Ardui*
» *Sublime montis tetigit, atque altè edito*
» *Juvenis paterni vertice in busti stetit.* »
(Troas, actu V, vers. 1149.)

II.° Les Dolmens sont la seconde sorte d'antiquités Gauloises que le temps a oublié de détruire à Carnac. Je ne crois pas qu'ils y soient en grand nombre.

III.° Mais ce qui fait la gloire de cette commune,

ce sont ces longues files de Peulvans, auxquels on ne peut comparer aucun monument Celtique, et dont « la masse indestructible a fatigué le temps. » (*Delille, Jardins.*) Je ne puis en donner une idée plus nette qu'en copiant la description qu'en a faite M. de la Sauvagère : « Les pierres de Carnach, dit-il, (*pourquoi » ne pas écrire Carnac?*) sont plantées et alignées, » comme des rangées d'arbres, sur onze lignes pa- » rallèles qui forment des intervalles, comme des rues » tirées au cordeau, dont la première, en comptant » par la plus prochaine du bourg de Carnach, a six » toises de largeur, la seconde cinq toises trois pieds, » la troisième six toises, la quatrième six toises deux » pieds, la cinquième cinq toises, la sixième cinq » toises, la septième trois toises trois pieds, la hui- » tième trois toises quatre pieds, la neuvième quatre » toises et la dixième deux toises... Ces pierres sont » plantées à dix-huit, vingt et vingt-cinq pieds les » unes des autres ; il y en a beaucoup qui ne sont » pas plus grosses que des bornes ordinaires ; mais » en revanche il s'en voit qui sont d'une grosseur » énorme et hautes de seize, dix-huit et vingt pieds. » On ne peut les considérer sans en être étonné. » J'en ai cubé qui doivent peser plus de quatre-vingts » milliers ; il est inconcevable de quelles machines on » a pu se servir pour les mettre debout ; et, ce qui » est encore extrêmement singulier, c'est qu'elles » sont presque toutes plantées de façon que la plus » grande grosseur est en haut et la moindre en bas, » de sorte qu'il y en a plusieurs qui sont portées » comme sur un pivot. Elles sont brutes, telles qu'on » les a tirées de la terre : l'on a affecté, pour celles » qui sont plates, ou qui ont quelques côtés aplatis, » de les retourner suivant les alignements et de leur » faire faire parement aux rues..... L'on voit dans » tous les environs beaucoup d'autres grosses pierres

» plantées seules çà et là dans les campagnes, quel-
» quefois même il y en a plusieurs près les unes des
» autres ; elles se remarquent jusqu'en la presqu'isle
» de Quiberon et dans les isles de Belle-Isle et de
» Groais. » (*Recueil d'antiquités, page 255.*)

Ces onze lignes de Menhirs ne sont pas continues, et elles sont interrompues par quelques espaces vides, après lesquels elles continuent de se prolonger, quoique ce ne soit pas exactement dans la direction des précédentes.

On dit même que le nombre des lignes n'est pas constamment de onze, mais qu'il est plus souvent de dix et dans un endroit de quatorze. C'est ce que m'a assuré un académicien Anglois qui venoit de les visiter, mais de quoi je ne m'aperçus pas quand je les vis.

Plusieurs pierres de ces rangées sont renversées, d'autres ont disparu tout-à-fait : on dit même qu'on en a enlevé une pour l'ornement de la porte septentrionale de l'église, où l'on voit une espèce de couronnement monolithe qui a dû avoir été tiré d'un bloc d'un très-gros diamètre.

C'est, dit-on, une tradition que tous les ans, dans le mois de juin, on ajoutoit quelque chose à ces alignements, et que la veille du jour destiné à ce travail toutes les pierres étoient illuminées à grands frais.

Nature des alignements de Carnac.

On a fait beaucoup de systèmes sur la destination primitive de ce monument.

I.° Les habitans de la commune disent que Saint Corneille, patron de la paroisse, se voyant poursuivi par des soldats, fut arrêté dans sa fuite par la mer, et que n'ayant plus aucun moyen humain de leur échapper, il les changea en pierres. Cette métamorphose, qui vaut celles d'Ovide, pourra bien ne pas

satisfaire les antiquaires ; mais je la préfère aux systèmes suivants, parce que, sans être plus incroyable, elle a l'avantage d'être plus jolie et plus riante.

II.° M. de la Sauvagère a cru que César fit élever les pierres de Carnac pour appuyer les tentes de ses soldats, de peur qu'elles ne fussent enlevées par les vents impétueux qui se font sentir sur les côtes. Mais, outre qu'un grand nombre de ces pierres sont trop petites pour appuyer quoi que ce soit, outre qu'elles ont toutes les apparences d'un monument Celtique, outre que les communes voisines sont couvertes d'antiquités qui sont visiblement l'ouvrage des anciens Venètes, César auroit eu moins de peine à construire une ville pour loger ses troupes qu'à tirer des carrières, à transporter et à élever tant de blocs énormes.

III.° Dans un mémoire sur les anciennes sépultures, un membre de l'Institut a avancé que Carnac étoit le cimetière des Venètes, et que les alignements de cette commune sont des pierres sépulcrales et rien de plus. Pure conjecture, conjecture sans vraisemblance. Car d'où vient que le cimetière des Venètes se trouve si éloigné de Vennes ? Et si le chef-lieu des Venètes étoit à Loc-Maria-Ker, d'où vient qu'ils choisirent pour enterrer leurs morts un lieu encore si distant de leur capitale, un lieu qui en est séparé par un bras de mer ? Enfin d'où venoit ce grand nombre d'hommes illustres parmi les Venètes ? Car on n'élevoit pas avec peine des tombeaux à des hommes vulgaires.

IV.° Un autre a écrit depuis peu que les Venètes, vaincus par César, élevèrent les pierres de Carnac à la suite de la victoire qu'il remporta sur eux au lieu même où nous les voyons aujourd'hui, et pour honorer les braves Venètes qui y avoient perdu la vie. Système aussi chimérique que cette victoire remportée à Carnac, dont on ne trouve pas le moindre vestige

dans l'histoire ; système incroyable, qui suppose qu'un peuple, pour éterniser la mémoire de sa défaite, a fait plus d'efforts, a entrepris plus de travaux que les autres n'en exécutent pour conserver le souvenir des plus éclatants triomphes.

L'auteur de ce système y a renoncé et a fait connoître au public que les pierres de Carnac sont les colonnes d'Hercule, fait qui nous seroit fort honorable, s'il n'étoit pas le *non plus ultrà* de la singularité.

L'auteur l'avoue aujourd'hui, et sa troisième opinion est que la projection des lignes de Carnac représente, par ses sinuosités, un immense serpent, qui est l'image de la course oblique du soleil dans l'écliptique (1). Un système si paradoxal demanderoit des preuves vigoureuses. Pesons celles de cet écrivain.

1.° Les alignements de Carnac offrent des sinuosités comme un serpent. — Cela peut être ; mais on peut en trouver la cause dans le peu de soin que les Celtes prenoient de régulariser leurs ouvrages, ou dans les inégalités du terrain.

2.° Pausanias apprit qu'une réunion de pierres brutes, placées sur la route de Thèbes à Glissante, s'appeloit *la tête du serpent.* — Cadmus, fondateur de Thèbes, tua un serpent qui avoit dévoré quelques-uns de ses compagnons, et fut lui-même changé en serpent, selon la fable qui étoit l'opinion populaire. Il n'est donc pas étonnant que le serpent paroisse dans les noms propres des environs de Thèbes. Voir là le serpent zodiacal, c'est faire flèche de tout bois.

3.° Le culte du serpent étoit très-répandu parmi les anciens peuples. — Je l'avoue ; mais ce culte ne se bornoit pas au soleil serpentant dans le zodiaque, il s'étendoit aux serpents vivants. Inférer de cette an-

(1) Ces variations rappellent ces vers de Voltaire :

« (De sentiment) il a changé trois fois
» En peu de temps, pour faire un meilleur choix. »

dienne superstition que le monument de Carnac est la figure de la marche tortueuse du soleil, c'est faire tomber une conclusion des nues.

Si l'auteur de l'archéologie Armoricaine veut que ses recherches soient goûtées du public, il doit, avant d'écrire, se tracer un plan régulier ; se bien garder de jeter pêle-mêle dans ce cadre des idées décousues ou des citations inutiles ; distinguer les preuves solides de certaines lueurs trompeuses qui ne flattent que l'imagination ; rejeter avec courage les rapprochements qui paroissent bizarres ou forcés ; réprimer le penchant qu'il a pour les paradoxes; bien se convaincre qu'un style vague n'apprend rien, que le remplissage ennuie, qu'il n'y a pas de bon livre sans la précision, qui s'exprime nettement, et sans la concision, qui ne dit rien de trop. En parlant ainsi, je n'ai pas intention de blesser cet écrivain. Il est de son intérêt de connoître les défauts qu'on lui reproche, afin qu'il s'applique à les éviter.

« . . . . *Hæ nugæ seria ducent*
» *In mala derisum semel, exceptumque sinistre.* »
(Horat. art. poet. v. 451.)

V.° La seule opinion qui me paroisse probable, c'est que les alignements de Carnac sont un temple druidique, comme l'ont pensé Pelloutier, Déric et de Latour-d'Auvergne.

1.° En effet on peut prouver par ce que les anciens écrivains disent de plusieurs nations Celtiques d'origine, ou mêlées avec les Celtes, qu'elles n'avoient pas comme nous des temples couverts, et qu'elles faisoient leurs cérémonies religieuses en plein air.

Tacite dit que les Germains ne renfermoient pas les dieux dans l'enceinte des murailles. « *Nec cohi-* » *bere parietibus deos.* » (Germ. cap. 9.)

2.° Au rapport de Cicéron, les Perses pensoient

qu'il ne faut pas emprisonner les dieux entre des murs, et que le monde est leur temple et leur demeure. « *Quorum hic mundus templum esset ac* » *domus.* » (De legib. lib. 2.)

3.° Les temples où les Thraces honoroient un dieu que les Romains confondoient avec leur Mars, n'étoient autre chose que des forêts.

« *Hîc steriles delubra notat Mavortia sylvas,*
» *Horrescitque tuens.* » (Statius, theb. lib. 7. v. 40.)

4.° Les anciens habitans de l'Italie sacrifioient sur le mont Soracte. « *In hoc monte cum aliquando Dii* » *Patri sacrificaretur, etc.* » C'est la remarque de Servius sur ce vers :

« *Summe Deûm, sancti custos Soractis Apollo.* »
(Æneïde, liv. XI, vers 785.)

5.° « Les peuples de la Grande-Bretagne offroient » leurs sacrifices dans les forêts. » C'est ce que rapporte Dion. (*Liv. III, ch. 16.*)

6.° Enfin, pour en venir aux Gaulois, Pline dit de leurs Druides qu' « Ils choisissent des bocages de » chênes pour y pratiquer leurs cérémonies religieuses. » (*Livre XVI, ch. 44.*)

7.° On ne voit pas de forêt à Carnac, parce que le voisinage de la mer empêche les arbres d'y prospérer ; mais les alignements y sont placés sur un terrain inculte, et c'est une autre raison de les regarder comme un sanctuaire : car les Celtes ne faisoient point passer la charrue dans les terres qu'ils avoient en vénération.

Les Thraces, peuple Celte, laissoient séparés des lieux vulgaires et n'ensemençoient pas le chemin par lequel Xerxès avoit conduit son armée, parce qu'ils le respectoient. « *Viam quâ Xerxes duxit exercitum Thraces neque confundunt, neque serunt,* » *sed ad mea usque tempora venerantur.* » (Hérodote, liv. VII.)

Justin, parlant des habitans de la Galice, dont le nom atteste qu'ils sont descendus des Gaulois, dit que sur les confins de ce pays il y a une montagne sacrée qu'on ne croit pas pouvoir, sans crime, ouvrir avec la charrue. « *Sacer mons est quem ferro violari* » *nefas habetur.* » (Lib. 44. cap. 3.)

8.° J'ajoute avec Déric : « Il n'a rien moins fallu » qu'un motif aussi puissant que celui de la religion » pour faire surmonter les obstacles de toute espèce » qui s'opposoient au transport et à l'arrangement de » tant de pierres. »

9.° Aussi, comme le dit M. de Latour-d'Auvergne : « Une tradition constante parmi les Bretons est que » la contrée de Carnac... étoit principalement con- » sacrée au culte que les prêtres Gaulois rendoient à » leurs divinités. » (*Orig. Gaul. p. 22, en note.*)

10.° J'ai observé que les alignements de Carnac sont coupés par des espaces vides où il ne se trouve pas de pierres. Cherchons-en la raison, ce que personne ne s'est encore avisé de faire.

Les Druides non-seulement desservoient les sanctuaires, mais y faisoient leur demeure et y tenoient des colléges.

« Ils enseignent, dit P. Mela, beaucoup de choses » à la noblesse qu'ils instruisent secrètement en des » cavernes et en des forêts écartées. » (*Liv. 3, ch. 2.*)

« Vous habitez de hautes forêts, dit Lucain aux » Druides, et en des lieux écartés.

» . . . . *Nemora alta, remotis*
» *Incolitis lucis.* » (Lib. I, vers. 453.)

Puis donc que le monument de Carnac est un sanctuaire, comme l'étoient les forêts Gauloises, il y a lieu de croire que les intervalles vides, qui coupent les lignes des pierres, renfermoient des files de maisons où les Druides habitoient avec leurs familles

et leurs nombreux élèves, et où les principaux de la nation qui se rendoient au sanctuaire aux jours de grandes solennités trouvoient des logements préparés.

Culte des pierres de Carnac.

Bien plus, les pierres de l'enceinte de Carnac pouvoient elles-mêmes être les objets du culte de nos aveugles ancêtres.

1.° Pausanias rapporte que les anciens Grecs, Celtes d'origine, ou très-mêlés avec les Celtes, rendoient des honneurs divins à des pierres blanches : « Τιμὰς θεῶν » εἶχον ἀργοὶ λίθοι. » (7.)

2.° En Phrygie, sur le mont Ida, la terre est honorée sous l'image d'une pierre placée au pied d'un pin.

« *Relligiosa silex, densis quam pinus opacat*
» *Frondibus.* » (Claud. de raptu Pros. lib. I. v. 201.)

3.° Il y a, dit un concile de Nantes, du septième siècle, en des lieux sauvages et couverts de bois, des pierres auxquelles le peuple rend des hommages (*lapides quos in ruinosis locis et silvestribus venerantur*). Il s'oblige par vœu à leur offrir des dons et n'est que trop fidèle à les y apporter (*vota vovent et deferunt*). Il faut les enlever toutes jusqu'à leurs bases qui sont enfoncées dans la terre. (*Labbe, tome IX, page 474.*)

Voilà, comme on voit, des pierres toutes semblables à celles de Carnac. Pourquoi donc celles-ci n'auroient-elles pas, comme les autres, participé aux honneurs divins ?

4.° Voici une preuve analogique qui donne à mon opinion une force additionnelle très-considérable : il est certain que les Celtes se prosternoient stupidement, non-seulement devant des arbres isolés, mais encore devant ceux des forêts qui leur servoient de temples.

J'ai déjà cité les vers où Lucain décrit une forêt druidique et ses autels barbares. Eh bien! les arbres mêmes de ces bois funestes avoient part aux honneurs des sacrifices, puisqu'ils étoient arrosés de sang humain. « *Omnis et humanis lustrata cruoribus arbor.* »

Claudien, dans le panégyrique de Stilicon, loue son héros de ce qu'il a établi la sureté dans la forêt de Hercinie; de sorte qu'on peut impunément porter la hache sur ces bois si terribles par les cruelles superstitions qu'on y pratiquoit de toute antiquité, et sur ces grands chênes que les barbares honoroient comme des divinités.

« . . . . *Lucosque vetustâ*
» *Relligione truces, et robora numinis instar*
» *Barbarici nostræ feriant impunè secures.* »
(Lib. I, vers. 229.)

Germanicus, visitant le lieu où Varus avoit été défait par les Germains, vit dans les bois voisins les autels où ils avoient immolé les tribuns, et des têtes d'hommes clouées aux troncs des arbres, auxquels ces sacrifices avoient été offerts. « *Truncis arborum an-* » *tefixa ora.* » (Tacite, annal. lib. I, cap. 61.)

Raisonnons maintenant d'après ces faits. Les forêts étoient les sanctuaires ordinaires des Celtes, et cependant ils rendoient un culte religieux aux arbres mêmes de ces forêts. Ainsi, quoique l'enceinte des pierres de Carnac soit un temple, il est très-vraisemblable que nos ancêtres vénéroient les pierres mêmes qui le composent, eux qui certainement rendoient un culte aux pierres isolées.

5.° On se tromperoit si on croyoit que ce culte s'adressoit uniquement aux génies et que les pierres n'y participoient point. L'opinion générale des païens étoit que les génies, auxquels ils donnoient le nom de dieux, venoient s'unir à leurs images qui, par

cette union, devenoient leurs corps. Porphyre enseigne que les dieux habitent dans leurs statues : Jamblique avoit fait un ouvrage pour prouver que les idoles étoient remplies d'une substance divine : Proclus dit formellement que les statues attirent à elles les démons ou génies et en contiennent tout l'esprit : Hermès, cité par saint Augustin, dit que les simulacres visibles et palpables sont comme les corps des dieux : « *Ille visibilia et contrectabilia simulacra, velut » corpora deorum asserit, inesse autem his quos» dam spiritus invitatos, qui valeant aliquid, sive » ad nocendum, sive ad desideria eorum nonnulla » complenda, à quibus eis divini honores..... de» feruntur.* » (De civ. Dei, lib. VIII, cap. 23.)

Une conséquence de ce système étoit que les images des dieux étoient elles-mêmes des dieux. Aussi Stilpon, accusé d'avoir osé dire que la Minerve de Phidias n'étoit pas un dieu, ne put se justifier qu'en disant, avec escobarderie : « J'ai bien nié que cette statue » soit un dieu ; mais je n'ai pas nié qu'elle soit une » déesse. » (*Voyez Diogène Laërce, dans la vie de Stilpon, et Bayle, art.* Stilpon.)

Une autre conséquence étoit que l'image de chaque dieu partageoit avec lui le culte qu'on lui rendoit. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire l'histoire de Bel, dans le Prophète Daniel.

« Les Babyloniens avoient une idole nommée Bel, » à laquelle on sacrifioit tous les jours.... quarante » brebis... Le Roi honoroit aussi cette idole, et il » alloit tous les jours l'adorer. Mais Daniel adoroit » son Dieu, et le Roi lui dit : pourquoi n'adorez- » vous point Bel? Daniel répondit au Roi : parce » que je n'adore point les idoles qui sont faites par » la main des hommes, mais le Dieu vivant.... Le » Roi dit à Daniel : croyez-vous que Bel ne soit pas

» un dieu vivant? Ne voyez-vous pas combien il mange
» et combien il boit chaque jour? » (*Daniel, ch. 14.*)

On voit par ce récit que les Babyloniens regardoient la statue de Bel comme vivante, comme ne formant qu'une seule personne avec le dieu qui l'animoit, et que leurs adorations se portoient sur ce composé.

Il en étoit ainsi de nos ancêtres. Ils rendoient leurs hommages, non aux images des dieux faits par la main des hommes, car ils les détestoient et les détruisoient partout où ils en trouvoient, ainsi que les temples, mais aux différentes parties de la nature, auxquelles ils croyoient que les génies étoient étroitement unis.

Hommes sacrifiés à Carnac.

Les Celtes, comme les autres peuples, avoient la barbare coutume d'immoler des victimes humaines à leurs divinités, et les preuves en sont nombreuses.

1.° « Les Gaulois, dit César, ... ne font pas difficulté d'immoler des hommes..., et pour cela ils
» se servent des Druides. *Pro victimis homines im-*
» *molant..., administrisque ad ea sacrificia Drui-*
» *dibus utuntur.* » (De bello Gall. lib. VI.)

2.° « Quand les Gaulois sont effrayés, dit Cicéron,
» ils croient devoir apaiser les dieux par des victimes
» humaines, et ils profanent par leur sang les temples
» et les autels (*humanis hostiis eorum aras ac tem-*
» *pla funestant*). Qui est-ce qui ignore qu'ils ont
» conservé jusqu'aujourd'hui cette monstrueuse bar-
» barie? » (*Orat. pro fonteio.*)

Cicéron avoit raison de détester une telle inhumanité; mais il auroit dû songer que les Romains la pratiquoient eux-mêmes, et qu'anciennement elle étoit encore plus commune. Car, dit Denys d'Halicarnase: « On dit que les anciens habitans (d'Italie) avoient

» coutume d'immoler des victimes humaines à Satur-
» ne, comme on fait aujourd'hui parmi les Gaulois. »
(*Liv. I, ch. 4.*) (1).

3.° Lucain, parlant d'une forêt sacrée des Druides, dit que tous les arbres en étoient arrosés de sang humain.
« *Omnis et humanis lustrata cruoribus arbos.* »
(Lib. III, vers. 399.)

Il nous apprend ailleurs que les dieux auxquels on offroit ces horribles sacrifices étoient *Teutates, Hesus* et *Taranis*.

« *Et quibus immitis placatur sanguine diro*
» *Teutates, horrensque feris altaribus Hesus,*
» *Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ.* »
(Lib. I, vers. 444.)

A ces témoignages on pourroit ajouter ceux de Pline, de Pomponius-Mela, de Suétone, de Plutarque, de Strabon, de Lactance, de Tertullien, de Minutius-Felix, de saint Augustin; mais les preuves que j'ai données sont plus que suffisantes pour mettre hors de doute la barbarie du culte de nos pères.

---

(1) Un Armoricain a récemment avancé que les Gaulois n'immoloient point d'hommes à leurs divinités, et que les Druides qui abandonnoient le culte de leurs ancêtres pour devenir prêtres des dieux de Rome ont été seuls coupables de cette inhumanité. Je suis fâché de contredire un homme instruit et estimable; mais, il faut le dire, son opinion est un paradoxe et donne le démenti à toute l'antiquité.

Lorsque la religion des Romains s'introduisit dans la Gaule, les sacrifices humains étoient ou abolis ou devenus très-rares parmi eux, et ils étoient même sévèrement défendus par les Empereurs. Quel motif les Druides apostats pouvoient-ils donc avoir d'offrir à leurs nouveaux dieux des sacrifices dont ils auroient eu horreur auparavant? Ajoutez qu'avant la conquête de la Gaule, les Druides n'avoient non plus aucun intérêt d'abjurer le culte de *Teutates* et de *Hesus* pour embrasser celui des dieux Romains qu'on n'adoroit pas dans la Gaule.

Aujourd'hui on veut faire une nouvelle histoire ancienne et l'établir sur des conjectures, sur des convenances, sur des probabilités, comme si, en se creusant le cerveau, on pouvoit deviner les faits. Etrange méthode dont on ne sent pas assez le danger. Pour réfuter ceux qui n'opposent à de nombreux témoignages que des raisonnements abstraits, il suffit de leur dire, avec M. Duvoisin, Evêque de Nantes : « Quand » l'histoire parle, la métaphysique doit se taire. »

La conclusion que j'en tire est affligeante, mais elle est inévitable. Les pierres de Carnac ont souvent été témoins des sacrifices inhumains des Druides, souvent elles ont été rougies du sang de nos semblables.

Les Empereurs Romains firent de vains efforts pour abolir ces horribles cruautés ; elles recommençoient toujours, et leur entière extirpation est un des nombreux bienfaits dont l'humanité est redevable au Christianisme. (Les Gaulois), dit Eusèbe, « ne cessèrent » d'immoler des hommes que sous l'Empereur Adrien, » lorsque la doctrine de Jésus-Christ commença à » éclairer les esprits. » (*Prep. Ev. liv. IV, ch. 15.*)

L'enceinte de Carnac étoit un lieu d'assemblée.

Les pierres de Carnac ne formoient pas seulement une enceinte sacrée destinée aux cérémonies religieuses, on devoit aussi y convoquer les assemblées politiques.

1.° « Les Druides, dit César, s'assembloient tous » les ans dans un lieu consacré, sur les confins du » pays Chartrain. *Ii, certo anni tempore, in finibus* » *Carnutum..... Considunt in loco* consecrato. » (De bello Gall. lib. VI, cap. 13.)

2.° Il en étoit de même des Semnonois, peuple Celte de l'Allemagne. « A un temps fixe, dit Tacite, » ils s'assemblent par députés dans une forêt consa- » crée par les augures (*mieux* par la religion) (1) » de leurs pères et par une antique frayeur. »

3.° « Lorsqu'il s'agissoit de délibérer de la paix ou » de la guerre, et des autres affaires qui intéressoient » le bien commun de la nation, tous les cantons » d'un même peuple se réunissoient, par leurs dé- » putés, dans le sanctuaire le plus renommé du pays. » (*Pelloutier, tome VII, page 123.*)

---

(1) Tacite altère le vers de Virgile, qui porte *Relligione patrum.*

4.° « C'est dans les principaux sanctuaires, dit Déric,
» que se tenoient les assemblées générales de chaque
» peuple (Gaulois) : quelquefois même plusieurs na-
» tions y étoient convoquées pour délibérer sur le
» bien commun. Le temple du pays Chartrain servit
» souvent à ces sortes de diètes. » (*Hist. Eccl. de Bret. tome IV, page 532.*)

Il y a donc tout lieu de croire que l'enceinte des Peulvans de Carnac servoit aux assemblées politiques des anciens Venètes, pour ne pas dire de tous les Armoricains, et par conséquent que la célèbre résolution de secouer le joug des Romains, et de former une ligue contre César, fut prise à l'ombre de ces pierres.

5.° Dans la coutume qu'avoient les Venètes de s'assembler à Carnac, pour délibérer sur les affaires d'état, je trouve une nouvelle preuve qu'on y a souvent immolé des hommes.

« Les Gaulois, dit un historien, pratiquent quel-
» que chose d'extraordinaire et d'incroyable quand
» il s'agit de délibérer sur des affaires extrêmement
» importantes. On immole alors un homme, que le
» devin frappe d'une épée au-dessus du diaphragme,
» pour juger de l'avenir, tant par la manière dont
» la victime tombe à terre que par la palpitation de
» ses membres. Il observe de quelle manière le sang
» coule. Les Gaulois ajoutent aveuglément foi à cette
» superstition qui est ancienne parmi eux. » (*Diodore de Sicile, liv. V.*)

Tacite, après avoir raconté que les Semnonois s'assembloient dans leur sanctuaire, ajoute : « Ils ou-
» vrent, par l'immolation publique d'un homme, les
» horribles cérémonies de cette superstition barbare.
» *Coëunt, cæsoque publicè homine, celebrant bar-*
» *bari ritûs horrenda primordia.* » (Germ. cap. 39.)

6.° Je finirai cet article par un fait singulier. Il y a dans la Thébaïde une longue allée de sphinxs dans un lieu nommé Karnak. Cette conformité de nature et de nom entre une antiquité Egyptienne et un monument Armoricain fera croire à quelqu'un que les Bretons sont une colonie Egyptienne. Pour moi, qui me défie des rapprochements isolés, et qui n'aime pas à bâtir un système sur la pointe d'une aiguille, je crois que cette conformité est une rencontre fortuite.

CLÉGUER.

1.° Autrefois un Prophète rompit par sa parole un autel profane et en dispersa les cendres. (*3. Rois. ch. 13.*) Près de St.-Nicolas, en Cléguer, on voit les parties séparées d'un Dolmen de sept ou huit pieds, et s'il servit aux sacrifices exécrables qu'on offroit jadis à *Teutates*, à *Hesus* et à *Taranis*, il a plus mérité d'être divisé que l'autel de Jéroboam, sur lequel au moins n'avoit coulé que le sang des animaux.

2.° Près du village de Locunolé subsiste encore un Cromlech dont les parois ont peu de hauteur et dont le diamètre n'est que d'environ sept pieds.

Ossian parle quelquefois de cette espèce de monument et voici ce qu'il en dit : Lamdarg envoie Ferchios consulter, sur un fait caché, un Druide en qui il suppose des connoissances surnaturelles. « Va, dit-il, » Ferchios, va trouver dans son rocher le vénérable » Allad : sa demeure est dans un cercle de pierres. » Il saura nous apprendre en quel lieu est Gelchossa... » Ferchios part et se penche près de l'oreille du » vieillard. « Allad, lui dit-il, habitant solitaire du » rocher, parle. » (*Poëme de Fingal, ch. V.*)

Ailleurs il fait encore mention, en ces termes, des enceintes circulaires : « Le Roi... adressoit alors ses vœux » à la pierre du pouvoir, au milieu du cercle de

» Brunco... » Le combat dura trois jours ; le quatrième, Grumal fut vaincu et enchaîné.

« Le vainqueur le fit placer... dans l'horrible cercle » de Brunco, où l'on dit que les fantômes poussoient » des hurlemens affreux autour de la pierre redoutable. » (*Poëme de Fingal, chant VI.*)

On voit qu'au centre du cercle de Brunco s'élevoit une pierre, à laquelle on adressoit des vœux, comme à un dieu, et que le Druide Allad s'y tenoit pour la consulter, probablement par des opérations magiques, ce qui attiroit les fantômes en ce lieu et le rendoit terrible. Ces cercles druidiques ont peut-être donné naissance à l'opinion des poëtes qui représentent les magiciens traçant des cercles et s'y tenant pendant leurs noires cérémonies.

« On trouve en Suède, près d'Upsal, dit M. Bodin, » de grosses pierres, au nombre de douze, rangées » en cercle et une élevée au milieu. De pareils mo» numents se voient en divers endroits de l'Europe » et même en Asie. Dans son voyage de Perse, » Chardin nous apprend qu'il y en a un près de » Tauris... L'Anjou possédoit encore, vers le milieu » du dix-huitième siècle, une réunion de pierres » disposées comme celles dont parlent ces auteurs. » (*Rech. hist. sur l'Anjou..., tome I, page 526.*)

Ces faits curieux peuvent expliquer les cercles de Mendon ainsi que le cercle druidique de Grand-Champ, dans lesquels on voit des roches qui sont peut-être des *pierres du pouvoir*, et le grand Cromlech de St.-Maurice, dans lequel, dit-on, demeuroit jadis un hermite, qui apparemment étoit un Druide, tel que le vieillard Allad. Je conjecture qu'on faisoit aussi des opérations magiques dans les autres Cromlechs où l'on peut entrer et dans les enceintes que j'appelle Témènes.

CRACH.

Dans un village nommé Kerven-Tangui, et à une demi-lieue d'Auray, on voit un beau Dolmen dont la table a vingt-deux pieds de longueur, sur quatre de largeur, et est supportée par trois piliers, ou plutôt par deux piliers, car le troisième ne touche pas la table. C'est une bizarrerie très-fréquente dans les Dolmens et dont la raison est sans doute l'irrégularité des tables.

Le nom de Kerven peut avoir été tiré de ce monument, car en Breton *kèr-væn* signifie *village à pierre*. On retrouve en Angleterre un lieu du même nom, nom qui dut y être porté lorsque les Armoricains colonisèrent Albion. Voyez quelle est l'antiquité du village de Kerven et de son monument!

A quatre cents pas de cette antiquité s'élève un Peulvan d'environ sept pieds, près duquel on a trouvé récemment en terre un grand nombre de *Celtæ*. Ils étoient percés d'outre en outre d'un trou cylindrique, comme le sont plusieurs autres; mais ce qui les distinguoit des autres monuments de ce genre, c'est qu'ils étoient de fer. Par malheur ce métal étoit si profondément oxydé qu'il se décomposoit au soleil et encore plus au feu de la forge, de sorte qu'il n'en reste plus rien.

A une demi-lieue de ce Menhir on remarque, isolée sur une lande, une autre pierre verticale qui n'a pas plus de cinq pieds d'élévation, et sur laquelle on a gravé une ligne perpendiculaire coupée par des arcs de cercle dont les cornes regardent le ciel. (*Planche III, fig. 5.*)

Il est probable que ces glyphes sont aussi anciens que le monument, car j'en ai remarqué de presque semblables à la base d'un pilier de Dolmen à Loc-Maria-Ker. Ce sont des portions d'ellipse ou de parabole. (*Planche III, fig. 6.*)

La portion de ces dernières figures qui est enfoncée dans la terre est bien conservée, au lieu que leur partie supérieure, qui se montre hors de terre, est à demi effacée par l'action de l'air.

Certes une main moderne n'aura pas déchaussé cette pierre pour y graver ces ornements.

ERDEVEN (1).

Cette commune mérite une attention particulière, car comme elle est un prolongement du territoire de Carnac, elle participe abondamment à ses richesses Celtiques.

1.° Près du village nommé le Manné, à un quart de lieue du bourg, du côté de l'est, on voit un Dolmen de dix pieds de longueur, sur une largeur de six, supporté par trois piliers. Ce qu'il a de particulier, c'est que parallèlement à sa table supérieure il se trouve une autre pierre plate et grande qui en fait le pavé.

2.° A une petite demi-lieue et au sud-est du bourg, cinq Dolmens s'offrent aux yeux. Le premier a dix-huit pieds de circonférence, le second en a dix-neuf et le troisième en a vingt. Pour les deux autres, ils en ont chacun vingt-huit. Ils sont supportés les uns par quatre, les autres par cinq ou six piliers. Il paroît que les habitans de ce lieu étoient très-dévots.

3.° Près de la chapelle de St.-Sauveur (observez cette chapelle), à trois quarts de lieue nord-est du bourg, se trouvent deux Barrows dont l'un peut avoir six et l'autre sept pieds de hauteur. Chacun de ces monticules porte un demi-Dolmen dont la table, soutenue d'un côté par deux pierres verticales hautes

(1) Je crois que le nom primitif de cette commune est *Ardeven* et qu'on a changé l'*A* initial en *E*, de même que dans Plo-Armel qui est devenu Plo-Ermel. *Ardeven* est le même nom que *Ardven* qui revient souvent dans les poésies d'Ossian.



de trois pieds, appuie son autre flanc sur la terre où il s'enfonce, de sorte qu'au lieu d'être horizontale, cette table forme un angle avec l'horizon. Dans cet angle, des pierres entassées les unes sur les autres servent aussi à appuyer la table inclinée.

C'est de monuments de cette espèce que parle Ossian quand il dit : « Habitant solitaire du rocher,
» promène tes regards sur cette vaste bruyère : tu
» vois ces tombeaux couverts d'épaisses touffes de
» gazon (*voilà des Tumulus*), tu vois leurs pierres
» revêtues de mousse ; tu les vois, mais les yeux d'Os-
» sian sont fermés à la lumière. » (*Bataille de Lora.*)

Et encore ailleurs : « Elève ma tombe, ô Crimora !
» Quelques pierres grisâtres et un léger monceau de
» terre conserveront ma mémoire. » (*Carrietura.*)

4.° A un quart de lieue du bourg, auprès du village de Kerserho, plusieurs pierres énormes sont couchées sur la terre, excepté deux qui sont encore soutenues par trois supports. Elles ne couvrent pas de leur étendue neuf arpents, comme ce Tityus dont Virgile dit :

« . . . . *Per tota novem cui jugera corpus*
» *Porrigitur* » (Ænéïde, liv. VI, vers 596.);

mais une de ces roches est longue de seize pieds, une seconde a dix-neuf pieds de longueur et dix de largeur. Plusieurs autres ont à peu près les mêmes dimensions, et il y en a une qui a vingt pieds de long.

Les villageois disent que ce furent des Corrighets, c'est-à-dire des Poulpiquets, qui transportèrent ces lourdes masses pour essayer leurs forces.

5.° Près de cet ouvrage des nains, dix Peulvans de huit ou neuf pieds d'élévation regardent de haut en bas beaucoup d'autres de leurs confrères qui ont à peu près les mêmes dimensions, mais qui sont dans un état d'humiliation et tristement étendus sur le sol, comme des arbres déracinés par une tempête.

6.° Dans un champ voisin, treize Menhirs d'environ treize pieds de haut sont fiers d'avoir résisté à la faux du temps, en en voyant non loin d'eux environ soixante autres qui ont mordu la poussière.

Les mânes des anciens héros d'Erdeven doivent bien murmurer en voyant ainsi renversés leurs mausolées, seul bien qui leur reste sur la terre.

« Dormez en paix sous la roche sauvage,
» Jeunes (guerriers) dignes d'un meilleur sort. »
(*Ossian, Armin et Galvina.*)

Virgile raconte que dans le combat d'Enée contre Turnus, ce dernier aperçut gissante sur la terre une pierre antique et si grosse que douze hommes des plus forts de son temps auroient eu peine à porter, et que Turnus l'éleva et la lança contre Enée.

« . . . . *Saxum circumspicit ingens :*
» *Saxum antiquum, ingens, campo quod fortè jacebat....*
» *Vix illud lecti bis sex cervice subirent,*
» *Qualia nunc hominum producit corpora tellus.* »
(Æneïd. lib. XII, vers. 896.)

Virgile croit que cette roche avoit été jadis la borne d'un champ :

« *Limes agro positùs litem ut discerneret arvis.* »

Mais comme on ne s'avise guères de choisir des masses si lourdes et si peu maniables pour marquer les limites variables des champs; il est probable que c'étoit un Menhir renversé qui avoit frappé quelque part les yeux du poëte et qu'il avoit pris pour borne, faute de connoître la nature de cette espèce de monument. Cette méprise d'un homme qui joignoit au génie poétique une érudition étendue et variée, peut consoler tant de gens, habiles d'ailleurs, et qui ne savent pas juger plus doctement que lui des monuments Celtiques.

7.° A quelques jets de pierre de ce lieu, du côté de Carnac, on rencontre une longue estrade couverte d'antiquités. On y compte environ soixante Menhirs, plus petits que les précédents, qui conservent la situation verticale, et une infinité d'autres qui mesurent le terrain. Figurez-vous un champ de bataille parsemé de cadavres, et vous aurez une idée du spectacle qu'ils présentent.

Ces pierres ont été primitivement debout, puisqu'on dit qu'elles formoient l'avant-garde de l'armée qui poursuivoit saint Corneille. Si c'est le Saint qui les a renversées, je n'ai rien à dire ; mais si elles l'ont été par des mains profanes, je ne puis leur pardonner cet horrible abatis. Car puisqu'elles étoient des hommes pétrifiés, elles étoient destinées à élever noblement la tête vers le ciel et à regarder les astres.

« *Os homini sublime dedit, cœlumque tueri*
» *Jussit, et erectos ad sydera tollere vultus.* »
(Ovide, Métam. liv. I.)

8.° Au midi et à un quart de lieue du bourg s'élèvent deux Peulvans que de loin on prendroit pour deux géants. Le premier n'a que quatorze pieds, c'est-à-dire à peu près la taille de Goliath ; mais le second, qui en a dix-sept, auroit fait trembler ce redoutable Philistin. Habitans d'Erdeven, je vous demande grâce pour ces deux rochers qui ne peuvent plus nuire à personne. Ils étoient coupables sans doute, s'ils poursuivoient saint Corneille ; mais n'ont-ils pas été assez punis, et faut-il étendre la vengeance au delà du trépas ?

9.° Sur le chemin d'Etel on rencontre quatre ou cinq Dolmens.

10.° Près du village de Kercadio on voit avec peine un *tumulus* qui s'élève de dix pieds au-dessus de sa très-large base et qui est à demi ruiné.

11.° Près du village de Saint-Germain, un autre *tumulus* de 8 pieds de hauteur a conservé son intégrité.

Héros qui dors sous cette masse de terre, console-toi; elle subsiste encore pour conserver ta gloire et faire penser à toi.

« *Et nunc servat honos sedem tuus, ossaque* (signat.) »
(Æneïd. lib. VII, vers. 3.)

Il seroit trop long de décrire en détail les autres monuments d'Erdeven, car cette commune en est couverte; mais voici une petite singularité : on vient de déplacer un des Dolmens inclinés dont j'ai parlé au n.° 3, et on y a remarqué trois mortaises oblongues et peu profondes, placées en ligne droite. (*Planche II, fig. 5.*) Depuis on a trouvé trois cavités pareilles sur un Peulvan de la même commune. Je ne puis deviner ce que signifient ces glyphes et j'en abandonne l'explication.

« .... (aux) Daciers, aux Saumaises,
» Gens hérissés de savantes fadaises. »

Si M. Volney avoit vu ces ruines séculaires, il se seroit encore écrié *ex abrupto :* « Je vous salue, » ruines solitaires... C'est vous que j'invoque, c'est » à vous que j'adresse ma prière. Oui, tandis que » votre aspect repousse d'un secret effroi les yeux du » vulgaire, mon cœur trouve à vous contempler le » charme des sentiments profonds, etc. »

Pour moi, qui n'aime ni le ton emphatique, ni l'enthousiasme factice, ni les invocations adressées aux pierres, je me contente de décrire nos ruines avec simplicité, et de les expliquer quand je le puis, le tout sans *profonds sentiments* et sans *grandes pensées*.

GROIX.

Je ne crois pas que toutes les isles voisines du continent en aient fait autrefois partie; mais la chaîne

de rochers qui règne depuis la pointe de Spernec (1), dans la commune de Groix, jusqu'à la pointe de Gavre (2), qui est en regard sur le continent, les bancs qu'on rencontre sur cette ligne, ainsi que le peu de profondeur de la mer, donnent lieu de croire que cette isle a été, à une époque inconnue, séparée de la terre ferme par l'impétuosité des flots, comme plusieurs anciens disent que la Sicile l'a été de l'Italie.

« *Hæc loca vi quondam et vastâ convulsa ruinâ*
» *Dissiluisse ferunt; cùm protinus utraque tellus*
» *Una foret, venit medio vi pontus, et undis*
» *Hesperium Siculo latus abscidit, arvaque et urbes*
» *Littore diductas angusto interluit æstu.* »
(Æneïd. liv. III, vers 415.)

« *Curio Sicanias transcendere jussus in urbes,*
» *Quà mare tellurem subitis aut obruit undis,*
» *Aut scidit, et medias fecit sibi littora terras.* »
(Lucain, liv. III, vers 59.)

« . . . . *Trinacria quondam*
» *Italiæ pars una fuit. Sed pontus et æstus*
» *Mutavere situm. Rupit confinia Nereus*
» *Victor, et abscissos interluit æquore montes*
» *Parvaque cognatas prohibent discrimina terras.* »
(Claud. de raptu Proserp. lib. I, v. 140.)

Mais quoi qu'il en soit et de Groix et de la Sicile, je passe aux antiquités Celtiques qui sont de mon sujet.

Il paroît que les Celtes avoient un goût particulier pour les isles, et qu'ils aimoient à y exercer leur culte, témoin cette isle consacrée à Herte (à la terre), dont Tacite parle dans les mœurs des Germains, n.° 40, et où elle avoit un bois sacré, *castum nemus;* témoin l'isle de Mone (aujourd'hui Anglesey); témoin

(1) En Breton, pointe pleine d'épines.
(2) En Breton, pointe de la chèvre.

l'isle de Man et celle d'Iona (1), toutes deux plus reculées vers le nord; témoin l'isle de Rugen; témoin l'isle de Heiligeland ou l'Isle-Sainte, qui est à l'embouchure de l'Elbe; témoin l'isle de Sein où neuf Druidesses qui l'habitoient avoient le pouvoir d'exciter des tempêtes, de soulever la mer par des paroles magiques, *carminibus*, de se transformer en bêtes, de guérir les maux incurables et d'annoncer l'avenir (*P. Mela, liv. III, 6.*); témoin enfin notre presqu'isle de Conlo où se voit encore une enceinte sacrée (2).

On peut croire que l'isle de Groix (sans parler des autres isles Vénétiques) étoit aussi une isle sainte. L'analogie porte à cette opinion, et les nombreux monuments qu'elle renferme prouvent que loin d'être négligée, elle étoit très-peuplée.

1.° Près du bourg de cette commune on voit une pierre antique, maintenant gissante, et qui a pu être Dolmen ou Peulvan. Elle a près de douze pieds.

2.° Près du moulin de Kergatuarn, un Dolmen, renversé par la main du temps ou de quelque barbare ministre de ses ravages, est remarquable par une stature plus avantageuse, car le pied peut s'y promener presque dix-huit fois. A ses côtés sont éparses cinq pierres, dont quatre lui servoient probablement autrefois de supports; car la cinquième, qui a plus de sept pieds, est trop élevée pour avoir servi de colonne, et pouvoit être un de ces Peulvans qui avoisinent quelquefois les Dolmens.

3.° Au sud de Kermario, un beau Menhir, qui est encore sur pied, s'élance dans l'air à la hauteur de dix-huit pieds.

---

(1) Jadis nommée *Innis-Druinach*, où se retirèrent les restes des Druides de la Bretagne insulaire et où ils demeurèrent jusqu'au sixième siècle, temps où saint Colomban y bâtit un monastère.

(2) Je ne parle pas de l'isle des Samnites, habitée par des femmes qui y desservoient seules un certain temple; car je crois, avec M. d'Anville, que cette isle et ces Druidesses sont l'isle même de Sein et ses neuf Sènes.

4.° Sur divers points de l'isle on trouve des demi-Dolmens en assez grand nombre, m'a-t-on dit.

On les regarde comme des autels druidiques, et il est bon d'observer cette tradition si répandue qui fait connoître la destination de nos Dolmens. Mais il n'y a pas d'apparence que les demi-Dolmens soient des autels; car s'ils sont, comme les Dolmens, supportés par des pierres verticales, ce n'est que d'un côté, car l'autre porte immédiatement sur le sol. Or on sent qu'il est impossible de sacrifier et même de se tenir debout sur des tables ainsi inclinées.

5.° Sur un promontoire qui s'avance en pointe dans la mer se dessine une enceinte qui va nous arrêter un moment. Une ligne légèrement courbe et formée par des turcies ou élévations de terre, s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds et sert de base à une espèce de demi-ellipse peu régulière. Parallèlement à cette ligne règne un autre sillon beaucoup moins élevé et qui ne la touche en aucun point. (*Planche IV, fig. 6.*)

Ce monument, à peu près semblable à celui de Ker-neüé, qui est en face de Mangoër-lorian, par le matériel de sa composition, par sa forme et par sa position sur une hauteur, passe aussi pour un ouvrage militaire, et s'il étoit sur le continent, il auroit l'honneur d'être le camp de quelqu'Empereur Romain. Mais, outre l'inutilité du sillon parallèle, qu'on peut franchir à pieds joints; outre qu'il n'est pas facile de comprendre à quoi pouvoit servir un camp de 80 pas de longueur, sur environ 60 de largeur, à moins qu'il n'ait été élevé pour une armée de Poulpiquets; il est visible que si on avoit eu dessein de fortifier cette position, c'eût été une maladresse de former une enceinte complète qui offre beaucoup de points à défendre (parce qu'on peut en faire le tour), et qu'il eût été plus facile, comme plus avantageux, de creuser

d'un rivage à l'autre un fossé flanqué d'un épaulement ; car les côtés du promontoire sont suffisamment protégés par la mer qui les baigne, par une ceinture de rochers énormes et par leur élévation prodigieuse.

On peut donc sans crainte assurer que ce monument n'est pas un camp, comme on le dit, et il est probable que c'est un Témène, une enceinte destinée au culte druidique. Il seroit en effet difficile de trouver dans le Morbihan une position plus majestueuse, plus propre à émouvoir l'ame et à exalter les sentiments religieux.

Cette position de l'enceinte de Groix sur une hauteur est une circonstance qui confirme l'opinion qu'elle étoit un lieu saint parmi les anciens Venètes ; car déjà j'ai observé que les Celtes plaçoient leurs sanctuaires en des forêts, ou sur des sommités, quand le local leur en fournissoit, et en voici une nouvelle preuve.

Malgré les fables qu'on a débitées sur Orphée, on peut assurer qu'il naquit en Thrace, au milieu des Celtes ; qu'il étoit philosophe, poëte, musicien, devin, magicien et même sacrificateur, comme Virgile l'a observé.

« *Necnon Threïcius longâ cum veste sacerdos.* »
(Ænéïde, liv. VI, v. 645.)

Après avoir perfectionné ses connoissances en différents voyages et communiqué aux Grecs une partie des superstitions de son pays, il entreprit aussi de civiliser ses concitoyens et de leur enseigner la religion, fonction à laquelle sa qualité de Barde, et même de Druide, le rendoit très-propre. Au lieu de donner à un peuple ignorant et grossier des leçons arides, il les renfermoit, comme les autres Druides, en des hymnes qu'il chantoit en s'accompagnant de sa lyre, ou plutôt de la harpe qui étoit l'instrument chéri des Celtes. C'étoient les forêts et les hauts-lieux qu'il choisissoit pour les théâtres de ses exercices, ce qui fit

croire dans les siècles postérieurs que les bêtes féroces et les arbres le suivoient, et ce qui a fait dire à Virgile que le Rhodope et l'Ismare, deux montagnes de la Thrace, admiroient la douceur de sa mélodie. « . . . . . *Rhodope miratur et Ismarus Orphea.* » (Eclog. VI, vers. 30.)

Or pourquoi Orphée choisissoit-il les forêts et les montagnes pour y instruire les Thraces sur la religion, si ce n'est parce que c'étoient les lieux ordinaires de leurs rassemblements, de leurs sanctuaires et de leurs sacrifices? C'en est la véritable raison. Aussi Apollonius de Rhode représente-t-il Orphée présidant à un sacrifice offert avec des cérémonies toutes Celtiques, sur une éminence rude et sauvage. « ἐπ' ὀκρυόεντι κολωνῷ » (Arg. Liv. I, vers. 1120.)

La petitesse de ces Téménes ne doit pas nous étonner. Voulez-vous en voir de bien plus angustiés? Allez à Ste.-Avée, et montez sur le mamelon qui porte la chapelle de Saint-Michel. Là vous remarquerez, au midi de la chapelle, quelques sillons droits de la longueur d'environ 50 pas et composés, à l'ordinaire, de terre et de pierres mêlées. Vous remarquerez aussi, joignant ces turcies, deux carrés dont l'un peut être long de dix pieds et l'autre n'est guères plus spacieux. On sent bien que le peuple ne pouvoit pas tenir en des espaces si resserrés, et qu'un seul Druide s'y plaçoit pour quelqu'opération religieuse, et peut-être pour y évoquer les esprits des morts, comme dans les cercles druidiques. Il faut même que ces superstitions aient subsisté long-temps après l'établissement du Christianisme, puisqu'on a élevé une chapelle sur un point qui n'est éloigné que d'un quart de lieue de la chapelle de Mangoër-lorian.

Des gens, subjugués par le préjugé vulgaire, regardent comme des ouvrages militaires ces petites antiquités de Sainte-Avée. Si cela est, il faut que ce

lieu ait été le théâtre de la Batrachomyomachie, et que des deux carrés l'un soit le camp des grenouilles et l'autre celui des rats.

Les Téménes sont la seule espèce de temples qu'on puisse trouver parmi des peuples barbares qui n'ont pas assez de connoissances pour en construire en maçonnerie et pour les couvrir. En voici un qu'on vit en 1595 dans l'isle Christine, qui fait partie des terres australes. « Nous vîmes, près de la bourgade, une » espèce de temple ou sanctuaire, formé d'une en- » ceinte de palissades, où étoient quelques figures » de bois, mal travaillées, auxquelles les insulaires » présentent pour offrandes diverses choses comes- » tibles. Nos gens y prirent un cochon et venoient » pour emporter le reste, lorsque les naturels les » arrêtèrent, en leur faisant signe de n'y pas tou- » cher, et que c'étoit un lieu respectable. » (*Hist. gén. des voy. par Prévost, t. LXVIII, p. 188.*)

Dans l'isle de Paques, Roggeveen trouva un autre monument de même nature, dont il parle en ces termes : « Autour de ces idoles, de vingt à trente » pas à la ronde, il y avoit un parquet (ou enceinte) » fait de pierres blanches. » (*Ibid. page 353.*)

Les Téménes de ces deux isles étoient clos, l'un par des pierres, l'autre par des pieux, et celui de l'isle de Groix est ceint d'une muraille de terre. Mais ces différences ne sont pas essentielles, et ces trois monuments ne laissent pas d'être de même nature.

HOUAT ET HÉDIK (1).

Comme *houad* en Breton signifie canard, il est possible que l'isle de Houat ait tiré son nom des canards sauvages qui doivent y abonder en hiver; car

(1) Ces ilots relèvent de Belle-Isle.

les oiseaux maritimes ont coutume de s'abattre sur les isles et sur les rochers qui s'élèvent au milieu des flots, ce qui fait dire à Virgile, décrivant une roche de cette espèce, que les plongeons s'y reposent avec beaucoup de plaisir.

« . . . . *Immotâque attollitur undâ*
» *Campus et apricis statio gratissima mergis.* »
(Æneïd liv. V, vers. 127.)

Il paroît que Houat est l'îlot auquel les Romains donnoient le nom de *Siata*. « Dans l'itinéraire, dit » M. d'Anville, *Siata* vient après *Vendilis* (Belle-Isle). Ainsi *Siata* ne peut être que Houat. » (*Notice de l'ancienne Gaule.*)

J'ai lu que, dans l'islè de Houat et dans celle de *Hédik* (ou plutôt de *Houadik*), on voit des pierres Celtiques, les unes groupées, les autres isolées, et je le crois sans peine, vu l'affection que nos ancêtres avoient pour les isles. Mais je n'ai pu obtenir aucun document précis sur le nombre, les dimensions, la nature de ces antiquités, parce qu'il est difficile de rencontrer les habitans de ces isles écartées, auxquels on peut appliquer ces vers :

« Non loin de l'Armorique plage,
» Il est une isle, affreux rivage,
» Dont les habitans malheureux....
» Inconnus au reste du monde,
» Semblent ne connoître que l'onde,
» Et n'être connus que des cieux. » (*Gresset.*)

Comme j'ai vu des Galgals fort élevés en des isles désertes, il est possible que *Houat* et *Houadik* fussent sans habitans lorsqu'on y éleva les monuments qui y subsistent. Il semble même qu'ils étoient inhabités dans le sixième siècle, lorsque saint Gildas s'y retira. « Il » s'arrêta, dit M. Baillet, sur les côtes de Bretagne, » en France, résolu de se retirer absolument de *tout*

» *commerce humain* dans quelque *lieu désert et in-*
» *connu.* Il se cacha d'abord dans une petite isle
» appelée Horath. » C'est l'isle de Houat, dont depuis long-temps le nom latin est *Horata*, qui paroît formé de Houat.

Des monuments Celtiques placés en des isles désertes et éloignées du continent sont sans doute bien surprenants ; mais Cambry cite des faits plus curieux et plus piquants encore. Ecoutons-le.

« Les anciens marins disent avoir vu au large,
» entre le Guilvinec et Pennmarck, des pierres drui-
» diques (1), à quinze ou vingt pieds de profondeur
» sous l'eau, tellement vénérées, qu'on disoit la
» Messe dans un bateau, au-dessus d'elles, une fois
» chaque année. » (*Voy. dans le Finistère, tome III, page 56.*)

« Les isles de Glenans, dit-il encore, furent ha-
» bitées jadis (2). Des marins attestent avoir vu, à
» une demi-lieue dans l'ouest de l'Isle-aux-Moutons,
» un mur, une grande voûte, faite de main d'hom-
» me, à vingt-six pieds de profondeur sous l'eau.
» On ne les aperçoit que dans les plus grands calmes.
» Dans l'étang de l'isle du Lok, ils ont vu des pierres
» druidiques. » (*Ibid. page 74.*)

Si Cambry s'étoit contenté de citer ces faits, on s'en seroit amusé, sans beaucoup s'y arrêter; mais il part de là pour se jeter dans une de ces déclamations irréligieuses, si communes dans son ouvrage, et qui appelle un examen critique. » A quelle anti-
» quité incommensurable (3) ces monuments de la
» Bretagne ne transportent-ils pas notre imagination ?

(1) Si ces pierres sont des Dolmens on peut les appeler Druidiques; mais si ce sont des Peulvans, il faut les nommer Celtiques : car d'autres que les Druides pouvoient les élever, comme on le voit vingt fois dans Ossian.

(2) Les pierres Celtiques dont on va parler ne le prouvent nullement.

(3) Il falloit dire incalculable.

» Ils précèdent les plus grandes révolutions du globe ;
» on se souvient des déluges de Deucalion et d'O-
» gyges (1), et l'époque des immenses révolutions
» de nos rivages disparoît dans la nuit des temps ;
» elles sont comme témoins de l'éternelle durée de
» notre globe. »

Dans cette pompeuse tirade, Cambry imite la logique peu sévère de plusieurs géologues modernes qui, à la vue de quelques coquillages fossiles, ou de quelques couches dont ils ne peuvent expliquer la formation, se hâtent de donner à nos continents une antiquité effroyable. C'est aujourd'hui une mode, un ton de philosophie.

Mais je demande à Cambry s'il s'est bien assuré des faits qu'il nous rapporte ? S'il n'est pas facile de prendre pour des monuments Celtiques des rochers naturels cachés sous l'eau à vingt pieds de profondeur, et si des marins sont assez bons connoisseurs et observateurs assez attentifs pour n'avoir pas pu prendre le change ?

Je suppose, s'il le veut, que ces pierres sous-marines et celles de l'étang du Lok soient de vrais monuments, ouvrages des mains de l'homme, qu'en pourra-t-il

(1) Cet écrivain, qui se souvient du déluge d'Ogyges et de celui de Deucalion, a oublié celui de Noé, dont le souvenir s'étoit conservé dans le Latium, dans la Chaldée, dans l'Assyrie, et subsiste encore dans la Tartarie, aux Indes, à la Chine, au Japon, au Mexique, au Pérou, parmi presque toutes les nations, et qui est le véritable type de ceux que les Grecs ont supposé être arrivés parmi eux. Pour s'en assurer on n'a qu'à lire Ovide (*Métam. liv. I.*), Lucien (sur la déesse de Syrie), Plutarque (dans la question de savoir si les animaux terrestres l'emportent en intelligence sur les aquatiques), et on verra : 1.° que le déluge de Deucalion fut un châtiment de la perversité des hommes ; 2.° que les eaux tombèrent du ciel et sortirent des entrailles de la terre : 3.° que Deucalion fut sauvé avec ses enfans et leurs femmes, parce qu'il étoit le plus juste des hommes ; 4.° qu'ils échappèrent à l'inondation dans une barque où les animaux entrèrent spontanément deux à deux ; 5.° qu'elle s'arrêta sur une haute montagne ; 6.° que Deucalion en fit sortir une colombe, et qu'ensuite il dressa des autels et adora les dieux.

Voilà les circonstances du déluge de Deucalion, toutes rapportées par des auteurs païens. Elles sont telles qu'en les lisant on croit lire Moyse même, et qu'il faudroit se boucher les yeux pour ne pas voir l'identité de ce cataclysme et de celui de Noé.

inférer contre la nouveauté du monde ? Un affaissement de la terre, événement qui n'est pas rare, a pu produire un étang dans un lieu où il y avoit des Menhirs et les y laisser subsister : une invasion de la mer a pu inonder les Peulvans et les terres qui sont aujourd'hui sous ses flots, comme, de l'aveu même de Cambry, elle a englouti le territoire voisin de Douarnenez et la ville d'Is, dont les marins voient aussi les restes au fond de l'océan. (*Tome II, page 294.*) Et ces désastres ont pu arriver à une époque d'une médiocre antiquité, sans qu'on en ait conservé le souvenir, parce que les Gaulois n'écrivoient pas l'histoire. Que deviennent donc l'antiquité *incommensurable* et l'*éternelle durée* de notre globe ? Que penser du jugement de Cambry ?

LOC-MARIA-KER.

Des pans de murailles hors de terre, des murs au niveau du sol, les restes d'une tourelle, des fragments de brique dispersés de tous côtés dans les champs, des haies composées de ciment décomposé plutôt que de terre, une figure d'or représentant une divinité Romaine, tirée par des pêcheurs de la mer voisine, et un cirque dont les murs ont été démolis de notre temps, mais dont on distingue encore la forme, confirment la tradition que le bourg de Loc-Maria-Ker a été autrefois une ville. M. de Caylus croit que c'étoit le Dariorig de Ptolomée, ce qui me paroît faux. Voyez la carte de d'Anville, dans la notice de l'ancienne Gaule.

La commune contient une trentaine de monuments Celtiques dont plusieurs sont très-remarquables.

1.° Je mets de ce nombre deux collines tumulaires dont l'une se nomme la butte de Héleu et l'autre la butte de César. Elles sont formées de terre et de

cailloux, comme les autres Barrows, et peuvent avoir trente ou quarante pieds d'élévation. Celle de César contient environ 3400 pieds cubes.

Le nom de butte de César n'est pas une raison pour attribuer ce monticule au conquérant des Gaules; car, outre qu'il y a en France vingt monuments faussement attribués à César, comme on le voit dans les mémoires de l'académie des inscriptions; il avoit autre chose à faire qu'à élever des Barrows, et la butte qui porte son nom ressemble trop aux collines Celtiques, et est environnée d'un trop grand nombre de monuments Celtiques, pour être attribuée à d'autres mains qu'à celles de nos ancêtres.

Déric croit que César construisit ces ouvrages pour battre la ville qui étoit à Loc-Maria-Ker, ce qui ne viendra jamais dans l'esprit de ceux qui les verront; car, outre qu'ils sont, comme je l'ai dit, trop semblables aux Barrows pour ne pas être de vrais Barrows, ils n'ont pas la forme des terrasses militaires, et le plateau de leur sommet a trop peu de latitude pour avoir pu contenir des machines et des combattans.

Ainsi tenons pour certain que les buttes de *Héleu* et de *César* sont deux vastes tombeaux.

Virgile nous apprend que les monticules de cette espèce sont des monuments funéraires; car il dit que les Latins, rendant les derniers devoirs à ceux des leurs qui avoient perdu la vie dans une bataille, élevèrent une masse de terre sur leurs os à demi brûlés.

« *Mœrentes altum cinerem et confusa ruebant* (1)
» *Ossa focis, tepidoque onerabant aggere terræ.* »
(Æneïde, liv. XI, vers 211.)

Au reste, nous n'avons pas besoin de Virgile pour être assurés que la butte de Héleu est un vrai tombeau, puisqu'on y voit des cendres et des fragments de charbon.

---

(1) *Ruebant* pour *eruebant*, le simple pour le composé.

2.° Les autres monuments de cette commune sont des Menhirs. On y remarque surtout un Peulvan de 63 ou 64 pieds de longueur, et probablement un des plus grands qu'il y ait en Europe; car les pierres les plus élevées de Carnac, ces pierres aujourd'hui si renommées, ont à peine hors de terre le tiers de cette élévation.

Cet obélisque monolithe est aujourd'hui brisé en quatre fragments, et comme il n'a pu se rompre qu'en tombant, on peut regarder comme certain qu'il a été autrefois debout.

Mais comment ces fragments ont-ils pu prendre la disposition où nous les voyons? C'est une question que les spectateurs ont coutume de faire, et on ne peut y trouver de réponse raisonnable qu'en attribuant à un coup de foudre la chute de ce superbe Menhir.

Un ingénieur, qui a cubé cette roche, en porte le poids à plus de quatre cents mille livres (calcul que je ne puis garantir). Mais de quels moyens se servirent nos aïeux pour élever une telle masse?

On conçoit à peu près comment ils pouvoient asseoir sur leurs supports les très-énormes Dolmens qu'on voit dans cette commune. Ils n'avoient qu'à construire à la hauteur de ces colonnes, qui n'ont guères que quatre pieds d'élévation, une forte maçonnerie en forme de long plan incliné, et après avoir enveloppé les tables d'un maillot cylindrique de poutres fortement liées, ils n'avoient qu'à les rouler comme des tonneaux sur cette rampe; elles venoient, par ce mouvement, se placer sur les piliers qu'on leur avoit préparés, après quoi il ne restoit plus qu'à débarrasser la table des poutres qui l'enveloppoient et à démolir la maçonnerie auxiliaire.

Mais, encore une fois, comment des hommes à qui les ressources de la mécanique moderne devoient être inconnues ont-ils pu élever et maîtriser un bloc

de plus de 63 pieds de longueur et d'un diamètre proportionné? C'est vraiment un problème difficile (1).

On sait que les Egyptiens élevoient des aiguilles monolithes de plus de cent pieds de longueur. Mais si ce peuple, qui étoit très-civilisé et très-habile, avoit des moyens mécaniques ignorés des Venètes, ses succès ne lèvent pas ma difficulté ; si au contraire il n'avoit pas de machines plus ingénieuses et plus puissantes que nos pères, ses prodigieux travaux laissent encore subsister mon embarras et en font naître un plus grand (2).

Ce Peulvan, qui se distingue des autres et par ses vastes dimensions et par sa forme qui paroît avoir été un peu dégrossie, et qui a un autel Celtique à quelques pas de lui, peut, comme je l'ai dit ailleurs, être un monument religieux ou plutôt une divinité.

Les autres Menhirs, moins remarquables, de cette commune sont les tombeaux de quelques illustres citoyens.

3.° Pour ce qui est des Dolmens de Loc-Maria-Ker, dont plusieurs sont gigantesques, ce sont des autels (3) ; mais ils ont aussi servi de tombeaux, car sous un de ces monuments on a trouvé des couches de cendre, un petit couteau de sacrifice et, si je ne me trompe, des lépas, coquillages coniques qui abondent sur les rochers du Morbihan, et tous objets qu'il faut bien remarquer.

(1) Des antiquaires ont cru le résoudre, en disant que les Druides connoissoient l'art de composer des pierres en liant du sable par le mélange d'un *gluten*, dont par malheur le secret est perdu. Cette opinion peut servir de pendant à celle des villageois de Noyal-Pontivy qui croient que leur fichade est sortie de la terre comme un végétal, dont par un autre malheur la nature a laissé perdre la graine.

(2) L'obélisque du Vatican ne l'emporte que de quinze pieds sur celui de Loc-Maria-Ker, ce qui ajoute peu à sa pesanteur, parce qu'un obélisque va toujours s'amenuisant jusqu'à son sommet. Cependant Fontana, pour l'élever, employa pendant un an huit ou neuf cents hommes, avec soixante-dix chevaux, et dépensa cent vingt mille francs.

(3) Tout gigantesques qu'ils sont, ils n'égalent pas celui d'Hummeling, dans le diocèse de Munster. Il est si vaste, qu'au rapport de Montfaucon, il peut mettre cent moutons à l'abri de la pluie.

Car les Celtes brûloient souvent avec les morts et jetoient dans leurs bûchers non-seulement ce qui leur avoit appartenu : « *Sua cuique arma, quorumdam » igni et equus adjicitur* » (Tacite, Ger. ch. 27.), mais encore beaucoup d'autres objets.

C'est ce qui fut pratiqué dans les funérailles de quelques-uns des compagnons d'Enée. On accumula dans leur bûcher, avec leurs armes, des taureaux, des pourceaux et d'autres animaux qu'on avoit immolés.

« *Conjiciunt igni* galeas, ensesque *decoros*.....
» *Multa boum circù mactantur corpora morti :*
» *Setigerosque sues, raptasque ex omnibus agris*
» *In flammam jugulant pecudes.* »
(Ænéïde, liv. XI, vers 194.)

On jeta aussi dans ce bûcher des aliments et des liqueurs.

« .... *Congesta cremantur*
» *Thurea dona,* dapes, *fuso crateres olivo.*
(Ænéïde, liv. VI, vers 224.)

Ces aliments, ces animaux, ces armes, qu'on avoit coutume de brûler avec les morts, expliquent parfaitement ces cendres, ces coquillages (sorte d'aliment), ce couteau de sacrifice (sorte d'armes, quel qu'en fût l'usage) trouvés sous les pierres celtiques de Loc-Maria-Ker.

« Il y avoit dans l'Anjou un petit Dolmen nommé » *la Pierre couverte*. Avant de le détruire, le pro- » priétaire fit creuser dessous, et l'on trouva à quatre » pieds de profondeur, avec une vingtaine de têtes » humaines, deux espèces de poignards en silex. » (*Bodin, rech. hist. sur l'Anjou, tome I, p. 10.*)

On a aussi trouvé des couteaux de silex, sous des levades, dans l'isle de Rugen qui, par ses antiquités, attire les curieux du nord, comme Carnac fait parmi nous.

Ainsi ailleurs que dans le Morbihan les Dolmens ont servi de tombeaux.

Une singularité remarquable, c'est que sous la table de celui de Loc-Maria-Ker, un ἰθύφαλλος à grandes dimensions est gravé à la pointe du marteau.

LORIENT.

Malgré la petitesse de l'isle de Saint-Michel, isle qui gît dans la baie de Lorient, les Venètes ne l'ont pas négligée, et ils y ont établi un Montissel pour conserver le souvenir de quelqu'un de leurs héros. Car des tombeaux si gigantesques n'étoient pas pour des hommes d'un mérite vulgaire.

Il paroît que ce genre de sépulture étoit aussi pratiqué parmi les Hébreux. Expliquant ces paroles du 4.ᵉ livre des Rois (ch. 23. v. 17) : « *Quis est titulus ille quem video?* Quelle est cette éminence » que je vois? » Calmet s'exprime ainsi : « le terme » de l'original vient d'une racine qui signifie *aride.* » Je croirois donc que *Zion*, en cet endroit, marque » un amas de terre qu'on avoit mise sur le tombeau » de l'homme de Dieu. Tout le monde dit qu'autrefois » c'étoit la coutume d'amasser des terres sur les tombeaux, » et l'on en a vu d'aussi grands que des montagnes. »

Cependant il ne faut pas confondre les Barrows des Hébreux avec leurs hauts-lieux, si toutefois ils avoient des Barrows (1).

Ils étoient au moins en usage parmi les anciens Mexicains, et plusieurs de ces antiquités se sont conservées jusqu'à notre temps. « Quantité de petits » monts, dont elles (les pyramides) sont environnées, » paroissent avoir été les tombeaux des Seigneurs » Mexicains. Le chemin qui conduit à ces monu- » ments conserve encore le nom de Micaotli, qui » signifie le chemin des morts. » (*Hist. génér. des voy. par Prévost, tome XLIV, page 25.*)

---

(1) Dans le Pachalic d'Alep Volney en a vu plusieurs qui ont près de cent pieds de hauteur. (*Voyage en Syrie, tome II, page 59.*)

Outre les Barrows qui abondent en Europe, nous en avons trouvé dans l'Asie, dans l'Afrique et dans l'Amérique du sud. En voici pareillement dans l'Amérique septentrionale, et certes ceux-là ne sont ni des *monts Capitolins* ni des *Dracontia*. Ainsi les quatre parties du monde s'élèvent contre ceux qui semblent ne pas les regarder comme des lieux de sépulture.

MENDON.

1.° Au sommet de la montagne dite le Clech, ou *Mané er hloh* (montagne de la cloche), s'offre un monument plus compliqué que les autres antiquités Gauloises et dont voici la description. Une pierre longue de près de quatorze pieds, et large de neuf, appuie à l'ouest un de ses côtés sur la terre et est supportée de l'autre par deux colonnes brutes, hautes de trois pieds. En face et à l'est de ce demi-Dolmen, un fer à cheval, de vingt-sept pieds de longueur, est marqué sur le terrain par des pierres verticales qui n'ont guères qu'un pied de hauteur. Le long du flanc gauche de ce fer à cheval court une ligne droite, longue de vingt-deux pieds et formée par d'autres pierres verticales, aussi d'environ un pied de hauteur. Quatre pierres, longues de six pieds et couchées à terre à cinq pieds l'une de l'autre, s'appuient sur la ligne droite dont je viens de parler. Voici un dessin qui aidera à concevoir la singulière disposition de ce monument. (*Planche IV, fig. 3.*) Il est inscrit dans un cercle formé par une levée de terre qui a quatre-vingt-deux pas de circonférence, et auroit besoin d'un Œdipe pour être déchiffré, car la principale pierre ne peut pas être un autel.

2.° Sur la même montagne, à trois cents pas du monument dont je viens de parler, on voit deux autres demi-Dolmens qui ont la même forme et les mêmes

dimensions que le précédent. L'un est incliné vers le nord et l'autre vers le sud, et tous deux sont entourés d'une enceinte circulaire de terres levées qui a cent cinquante pas de circonférence. Entre ces deux demi-Dolmens se trouve un Dolmen complet dont la table a huit pieds de long. Cette enceinte et ce Dolmen rappellent les Témènes où les Grecs plaçoient des autels, comme on le voit en ce vers d'Apollonius de Rhode : « Dans un bois obscur, ils firent un Témène, » et ils y placèrent un autel sous l'ombre des arbres. »

« Ἄλσει ἐνὶ σκιερῷ τέμενος σκιόεντά τε βωμὸν
» Ποίεον...... » (Argon. lib. IV, vers. 1715.)

A côté de cet autel gît tristement sur le gazon une pierre moins longue. Elle a sans doute été autrefois verticale ; mais le temps l'a frappée de sa faux qu'un jour il promènera aussi sur les antiquités voisines. Ne seroit-ce pas une ancienne *pierre du pouvoir ?*

Citons ici quelques passages d'Ossian, et nous en tirerons quelque lumière : « Au milieu de ces habi-
» tans solitaires des rochers on voyoit un enfant de
» Loda, dont la voix évoquoit du haut des airs les
» ombres formidables. Il demeuroit sur une colline
» de Loclin (*la Scandinavie*), dans l'épaisseur d'un
» bois.... Près de sa demeure s'élevoient cinq roches
» escarpées... Il élevoit sa voix puissante. Les esprits
» l'entendoient ; ils voloient à ses ordres et chan-
» geoient à son gré le sort des batailles. » (*Cathlin.*)

« Là s'élèvent trois pierres couronnées de mousse :
» le nuage enflammé de Loda s'abaisse et roule à
» l'entour. Au haut du nuage se montre un esprit
» formidable : il paroît à demi formé d'ombre et de
» fumée. D'intervalle en intervalle il mêle sa voix
» au rugissement du torrent. Près de là, prosternés
» sous un chêne antique, Starno et Swaran reçoi-
» vent ses paroles. » (*Cathloda.*)

Ossian dit ailleurs que ces merveilles s'opéroient et que ces oracles se rendoient en des Cromlechs.

« Près de là sont deux enceintes et la pierre du
» pouvoir, où les esprits descendent pendant la nuit
» au milieu des éclairs. C'est là que les vieillards
» appellent les fantômes de la nuit et implorent leur
» assistance. » (*Sulmalla.*)

Ces rochers en des Cromlechs, cette pierre du pouvoir et ces deux enceintes qui, comme on l'a vu ailleurs, étoient circulaires, ressemblent tellement aux deux cercles et aux pierres de Mendon, qu'on ne peut se refuser à les regarder comme des ouvrages de même nature, malgré quelque différence. Puis donc que les Scandinaves et les Écossois invoquoient, et même évoquoient en ces sortes de lieux les esprits de leurs ancêtres, auxquels ils attribuoient beaucoup de pouvoir, et qui, si on en croit Ossian, s'y rendoient sensibles par des éclairs, par des hurlements, par des voix articulées et par des apparitions de figures fantastiques; il y a lieu de croire que, dans les cercles de Mendon, les Venètès pratiquoient aussi d'horribles cérémonies et, pour trancher le mot, qu'ils y exerçoient la nécromancie.

Le peuple n'a pas une idée si noire de ce lieu. Il appelle les pierres qui s'y trouvent les rochers des Hoséguéannets ou Guerrionets, qui sont les mêmes que les Poulpiquets, et il prétend qu'à des époques fixes ils viennent y célébrer leurs mystères, ce qui prouveroit que la race de ces nabots n'est pas éteinte, comme je le croyois.

PLŒMEL.

La seule antiquité Celtique que je connoisse en cette commune est un assez beau Dolmen, semblable à celui de Crach, et qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue.

Entre la table d'un Dolmen et la terre il y a un

espace vide où les enfans qui gardent les troupeaux se réfugient quelquefois, pour se mettre à l'abri, dans les temps de pluie.

C'est une conformité de plus que ces monuments ont avec les autels grossiers qui étoient disséminés autrefois dans les campagnes de l'Italie, comme on le voit par ces paroles que Calpurnius met dans la bouche d'un berger : « Ou je me tiendrai tapi parmi » des joncs aigus, ou je me *cacherai*, comme je » l'ai fait souvent, sous un autel voisin. »

« *Ipse procul stabo, vel acutâ carice tectus,*
» *Vel propiùs latitans vicinâ, ut sæpè, sub arâ.* »
(Ecly. III, vers 94.)

Ce passage curieux fait voir qu'il y avoit des Dolmens, et par conséquent des Celtes, dans la Sicile, et que les Dolmens sont des autels.

PLŒMEUR.

Les communes littorales du Morbihan sont couvertes de monuments des anciens Venètes, ce qui n'est pas surprenant, puisque leur immense commerce devoit rendre les côtes riches et populeuses.

A Plœmeur donc, 1.° près du village de Kerroch, un Peulvan, haut de cinq pieds, se console de sa petite taille par l'avantage qu'il a d'être encore debout. C'est peut-être cette roche qui a donné son nom au village voisin; car ker-roch signifie *village du rocher*.

2.° Dans le village de Cruguellec réside un autre Menhir haut de six pieds, et plus de vingt siècles qui pèsent sur sa tête n'ont pas encore pu l'affaisser.

3.° Si l'élévation des cippes funéraires étoit graduée sur les mérites, on ne doit pas se faire une haute idée des deux personnages dont les deux blocs précédents marquent les sépultures. Mais auprès du corps-

de-garde du fort dit *le Tallut*, vous trouverez une fichade plus distinguée, car elle a ses treize pieds de hauteur bien comptés. Elle voit à ses côtés, couché sur l'herbe, son frère cadet qui n'a que 12 pieds, et je la suppose affligée de son malheur : « *Mœren-* » *tem.... fraternâ morte.* »

4.° Entre la presse de Courégan et le village de Kerbistoret, le roi des Menhirs de la commune se glorifie de sa taille de seize pieds et du bonheur qu'il a d'être encore vertical. Mais qu'il considère un de ses confrères, long de douze pieds, que les dévastateurs ont renversé près de lui. Dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, quiconque est debout doit craindre de tomber.

5.° Entre Ker-roch et le Penher, trois colonnes, hautes de trois pieds, soutiennent une table longue de huit ou neuf pieds.

Il est si ordinaire de voir des autels Celtiques supportés par trois colonnes, au lieu de quatre, que je soupçonne quelque mystère dans cette affectation. Les Romains croyoient que le nombre impair (c'est-à-dire, à ce qu'on croit, le nombre de trois) étoit agréable à Dieu. « *Numero Deus impare gaudet.* » (Virgile.) Aussi la foudre de Jupiter avoit trois pointes, ainsi que le trident de Neptune; Cerbère avoit trois têtes; les Parques, les Furies et les Grâces étoient au nombre de trois; Diane avoit trois visages :

« *Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.* »
(Ænéïde, liv. IV, vers 511.)

Les Prêtresses rendoient leurs oracles sur des siéges à trois pieds, et dans les antiquités de Montfaucon on voit un grand nombre *de petits autels à trois supports*.

Les Celtes, dont les autels reposent si souvent sur trois colonnes, regardoient-ils aussi le nombre de trois comme parfait et sacré, et seroit-ce d'eux que les Romains auroient appris à le vénérer ?

Pour moi, quoique Celte et un peu Celtomane, j'ai plus d'horreur que de respect pour le Dolmen de Plœmeur, malgré ses trois pieds ; et quand je me représente de malheureuses victimes, nues, les mains garrottées, la pâleur sur le front, traînées pour être égorgées sur cet autel, ou plutôt sur cette *table du diable* (car c'est un des noms qu'on donne aux Dolmens), je frissonne et je désire voir un Achille accourir pour les délivrer et crier en arrivant :

« Une juste fureur s'empare de mon ame...
» Si de sang et de morts le ciel est affamé,
» Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé.
» A mon aveugle (*ardeur*) tout sera légitime,
» Le Prêtre deviendra la première victime.
» Le bûcher, par mes mains détruit et renversé,
» Dans le sang des bourreaux nagera dispersé. »
(*Racine*, *Iphig. acte V, scène 2.*)

6.° A un quart de lieue du bourg est le plus beau monument de la commune. C'est une tombelle dont la base a trois cents pieds de circuit et qui a vingt-cinq pieds de hauteur. Du haut de ce monticule on découvre toute la côte : l'isle de *Groix*, la pointe de *Quiberon*, la baie de *Poul-du* (qui signifie la fosse ou la mare noire), outre plusieurs autres lieux, et elle mériteroit un nom moins prosaïque que celui de *Motte à Madame*.

Comme les habitans de la commune ignorent, dit-on, la nature de cette antique butte, je les renvoie à M. de Saint-Foix qui parle en ces termes : « Avant que la nation (des Francs) eût embrassé le » Christianisme, elle choisissoit pour enterrer ses rois » et ses généraux quelque camp fameux par une vic- » toire. On élevoit sur les sépulcres, avec des pierres, » du sable et du gazon, des espèces de monticules » de la hauteur de trente ou quarante pieds. On voit

» encore plusieurs de ces tombes en France et dans
» le pays de Liège. » (*Essai sur Paris, tome I.*)

Les traducteurs, par ignorance des coutumes anciennes, rendent vaguement et sans précision les passages où les poëtes Grecs et les Romains parlent de cette espèce de monument. J'ai déjà relevé ailleurs les bévues de Desfontaines, voici un autre exemple de pareille négligence. Oreste se croyant près d'être immolé à la Diane Taurique, dit à son ami Pylade :

« Ὅταν δ' ἐς Ἑλλάδ', ἵππιον τ' Ἄργος μόλῃς,
» Πρὸς δεξιᾶς σε τῆσδ' ἐπισκήπτω τάδε,
» Τύμβον τε χῶσον, κἀπίθες μνημεῖα μοι. »
(Euripide, Iphig. en Tauride, acte III, vers 245.)

On traduit ainsi ces vers : « Quand vous reverrez » la Grèce et Argos, célèbre par ses chevaux, je » vous en conjure, par cette main droite, faites » pour moi ce que je vais vous dire : *construisez-* » *moi un tombeau*, et placez-y un *signe* qui con- » serve mon souvenir. » Cette version n'apprend pas au lecteur quelle sorte de tombeau Pylade devoit façonner ; il falloit donc traduire : « *élevez-moi un* » *tombeau de terres amoncelées* » (car c'est le sens de χῶσον) (1), et on auroit su qu'Oreste désiroit pour tombeau un Barrow surmonté d'un Menhir. Mais les traducteurs qui n'ont que de la littérature savent-ils ce que c'est qu'un Barrow ; ont-ils l'idée d'un Menhir ?

Tous les Barrows dont j'ai parlé jusqu'ici sont d'antiques tombeaux ; mais voici un passage qui prouve que ce mode de sépulture est encore en usage parmi les naturels de la Guiane Françoise. Quand un homme a terminé ses jours « On le pose tout debout dans » un trou profond, creusé en forme de puits ; on » met à côté de lui ses armes, les objets auxquels

(1) Voyez-en la preuve dans Euripide, cité à l'article de Camors.

» il étoit le plus attaché, des ustensiles de ménage
» et même des vivres, dans la persuasion qu'il aura
» besoin de toutes ces choses dans l'autre monde.
» On remplit de terre les vides et la fosse, et dessus
» *on élève une butte* qui devient une espèce de
» mausolée. » (*Hist. du 18 fructidor, par M. de la Rue, tome II, page 533.*)

Ce fait est curieux, et il achève de démontrer que les Montissels des siècles précédents sont réellement des mamelons tumulaires.

PLOUGOUMELEN.

1.° A mi-chemin de Pont-sal au bourg de cette commune j'ai vu un Dolmen peu distingué par sa longueur, qui n'est que de huit pieds; mais qui a cela de singulier que quatre de ses colonnes sont inclinées vers le nord, tandis que les autres sont verticales. Est-ce caprice ? est-ce mystère ? Je l'ignore. Mais je sais qu'à Plumelec on voit une autre levade dont les deux uniques supports sont inclinés l'un vers l'autre.

On ne doit pas supposer que les montants ont cédé sous le poids qu'ils supportent; car dans les environs de Saumur on voit une superbe Roche-aux-Fées dont tous les supports, et même celui de l'extrémité, sont inclinés en dedans du monument, quoique ces colonnes ainsi penchées soient trop énormes pour avoir plié sous la pesanteur du toit.

2.° Au nord du pont de Pont-sal est une vallée profonde où la mer vient se mêler aux eaux d'un petit ruisseau. Au couchant de cette vallée, sur une hauteur et au bord d'un précipice, s'élève un monument assez singulier. D'un côté il ressemble parfaitement à un Barrow de douze ou quinze pieds de hauteur; mais au côté opposé il s'allonge et s'aplatit

en forme de plan incliné, de sorte néanmoins que le milieu de ce plan offre une cavité. On voit en Angleterre les restes d'un pareil monument.

On l'appelle camp de César, quoiqu'il ne ressemble pas plus à un camp qu'à un moulin, et cet exemple fait voir quel cas on doit faire de cette dénomination commune à tant de monuments.

3.° En regard de ce monticule artificiel, et à l'orient de la vallée, le camp de Pompée subsiste encore au milieu d'un taillis et sur le penchant de la colline. Ce prétendu camp est lui-même un autre Barrow tronqué, mais qui diffère des autres monuments de cette espèce en ce que son sommet, au lieu d'offrir une esplanade, est creusé en forme de cratère, de sorte qu'on croit voir une petite montagne volcanique.

Ces variétés de nos monuments sont désespérantes pour ceux qui veulent en trouver les raisons. Pour ne pas perdre son temps, il vaut peut-être mieux ne pas les chercher; car c'est une partie de la sagesse que de consentir à ignorer beaucoup de choses. « *Nescire multa magna pars sapientiæ.* »

4.° Je ne dois pas oublier la pierre du serment, qu'on voit dans le bourg de Plougoumelen. Elle a la forme d'un cône tronqué et environ cinq pieds de hauteur; elle a été jadis verticale, mais elle est renversée maintenant et de temps immémorial. A son sommet elle offre une cavité en forme de carré long. L'opinion générale de la commune est que ce cippe, aussi-bien qu'un autre presqu'en tout semblable, qui est couché dans le fossé d'un champ, étoit autrefois un objet sacré devant lequel on prêtoit serment. Que les temps sont changés, disoit ces jours derniers, et d'un ton énergique, un octogénaire du lieu! Nos pères étoient bien plus sages que nous : ils n'avoient besoin ni de procureurs, ni de notaires, ni de ce

papier timbré qu'on nous vend si cher. Quand ils vouloient contracter, les deux parties se rendoient simplement près de cette pierre, et mettant chacune la main dans cette cavité que vous voyez, elles juroient d'être fidèles à leurs promesses; et ces engagements étoient aussi ponctuellement observés que ceux de notre temps, qui sont consignés sur du papier timbré, munis du sceau du notariat et parafés de la main d'un notaire (1).

Quelqu'un pourra croire que cette pierre creuse est un autel et que sa cavité étoit destinée à recevoir des libations. Mais, outre que sa forme est celle d'un Peulvan plutôt que d'un Dolmen, son bassin n'a, pour l'écoulement des liqueurs, aucune de ces rigoles qu'on remarque sur d'autres pierres cavées dont j'ai parlé ailleurs, et même sur plusieurs autels Romains dont un archéologue moderne parle ainsi: « Quelques autels antiques sont creusés en dessus et » percés de côté, pour recueillir et laisser écouler » ensuite les libations. On en voit cinq pareils sur » les vases Etrusques de la bibliothèque du Vatican. » Le P. Montfaucon, qui a fait dessiner deux sem» blables autels, d'après des vases antiques, a pris » le trou latéral et le fluide qui s'échappe par cette » ouverture pour des bandelettes et d'autres orne» ments; mais il a été repris par Winkelman, qui » a fait dessiner un de ces vases du Vatican dans ses » monumenti antichi inediti, n.° 181. » (*Encycl. méthod. dict. d'antiq. page 377.*)

(1) En effet le parjure étoit aux yeux des Celtes un crime énorme et avilissant. « On éleva sa tombe (de Manos), dit Ossian; mais que » pouvoient dire les Bardes? Manos étoit un parjure. Quand on lui » demandoit ce qu'étoient devenues ses promesses : « *hélas*, disoit-il, » *je les ai laissées où je les ai faites.* » Manos, tu étois vaillant, » mais ton ame étoit perfide. » (*Suppl. tome II, Manos.*)

Les Celtes étoient grossiers, mais droits et sincères. Leurs descendans sont fiers de leur civilisation; mais ils se font un jeu de violer leurs serments. O Bretons! soyez civilisés; mais conservez votre antique droiture, et souvenez-vous de ce dicton célèbre : *Jamais Breton ne fit trahison.*

La tradition de Plougoumelen, quoique singulière et topique, ne doit pas être méprisée. Les deux pierres creuses qui y subsistent ont pu servir à y perpétuer le souvenir de leur destination primitive, souvenir qui s'est perdu ailleurs, parce qu'ailleurs on a détruit les cippes de ce genre pour abolir des serments superstitieux.

Une autre tradition de certaines communes porte que jadis les parties contractantes se rendoient devant un arbre; qu'elles y faisoient un trou et qu'elles le bouchoient ensuite, après y avoir déposé leurs engagements réciproques. Cette forme de serment et la précédente semblent se rattacher l'une au culte des pierres, l'autre au culte des arbres, et il est difficile de croire que des campagnards les aient imaginées.

PLOUHARNEL.

1.° Les ravageurs d'antiquités ont épargné une table aux Fées qu'on voit en cette commune, près du village de Gautière. Elle peut avoir douze pieds de longueur, et une autre table, plus petite et moins élevée, est contiguë à un de ses flancs. Peut-être sacrifioit-on au Dieu suprême sur le grand autel et aux divinités inférieures sur le petit.

Plouharnel et l'Isle-aux-Moines sont les seuls lieux où je connoisse deux Dolmens ainsi accolés.

2.° Cette levade de Gautière doit être bien chétive au prix d'une autre que possède le village de Kerconen ou de Courconno. On lui donne au moins vingt pieds de longueur, avec douze ou quinze de largeur, et elle est couchée sur environ douze colonnes hautes de six pieds. Cet assemblage forme une grotte où l'on peut loger trois charretées de lande: les habitans s'y placent en été pour broyer le chanvre, et les jours de foires on en fait un cabaret.

3.° On m'a aussi parlé d'un Dolmen, d'environ huit pieds, qu'on place auprès du pont de Rohu.

Tous ces monuments sont rudes et sauvages; mais dans les campagnes des environs de Rome il y avoit des autels qui n'étoient pas plus magnifiques. Je l'ai déjà prouvé par Ovide, et je vais le prouver par Martial. « Je vous recommande, dit ce poëte, les » deux pins, honneur d'un bois sauvage, ainsi que » les chênes consacrés aux Faunes et les *autels de* » *Jupiter* et du velu Sylvain, construits par la main » *peu habile d'un villageois.* »

« *Has tibi gemellas, barbari decus luci,*
» *Commendo pinus, ilicesque Faunorum,*
» *Et* semidoctâ villici manu *structas*
» Tonantis aras, *horridique Sylvani.* » (Lib. X, ep. 92.)

Si donc vous entendez quelque mauvais plaisant s'égayer sur nos Dolmens, fermez-lui la bouche en lui citant ces autels de Jupiter, qui probablement ne valoient pas celui de Kerconen.

PLOUHINEC.

Si le nombre des hommes distingués d'un territoire étoit jadis en raison des monuments qui le distinguent aujourd'hui, celui de Plouhinec n'étoit pas le plus mal partagé.

1.° Si vous voulez voir des *Tumulus* de huit ou dix pieds de hauteur, vous en trouverez un près du village de Kervelué, un second près du village de Bonalo et un autre à Magoire. C'est près d'un pareil monument que la sensible Malvina déploroit jadis la perte de ses compagnes qui y reposoient : « Les filles » de Morven ne sont plus..... Je les cherche pen- » dant le jour; mais je ne saurois trouver aucune » trace de leurs pas : je ne rencontre que leur tom- » beau de gazon, chargé de ses pierres mousseuses. » (*Ossian, suppl. tome III, incendie de Tura.*)

2.° Ailleurs on rencontre trois ou quatre lignes parallèles de pierres verticales, hautes d'environ quatre pieds.

Hors de ces alignements s'élèvent trois Menhirs hauts de huit ou dix pieds. A Carnac j'ai remarqué aussi quelques fichades isolées et voisines des onze lignes qui font l'ornement de cette commune. La raison de cette bizarrerie ne sera jamais connue.

Près des alignements de Plouhinec se trouvent aussi, pour désespérer la curiosité des antiquaires, trois pierres gissantes qui, à une de leurs extrémités, se redressent; de sorte qu'elles ressemblent au pied d'un homme, s'il étoit coupé au-dessus des malléoles. (*Voyez la planche II, fig. 5.*) Si, ce que j'ignore, elles sont parsemées de cavités, comme une pareille pierre dont j'ai parlé ailleurs, ce seroit une preuve que ces bassins sont artificiels.

3.° Sur un autre point, trois ou quatre fiches d'environ dix pieds pyramident agréablement. Ailleurs un Peulvan d'environ douzé pieds paroît affligé de son isolement, quoiqu'il ait ébréché la faux du temps. Ailleurs encore trois ou quatre monuments de la même espèce, et hauts d'environ sept pieds, en regardent un autre qui peut en avoir quatorze; mais auquel ils ne portent pas envie, parce qu'il rampe honteusement dans la poussière. Ce malheureux a été renversé parce qu'il élevoit fièrement la tête au-dessus des autres.

« *Sæpiùs ventis agitatur ingens*
» *Pinus, et celsæ graviore casu*
» *Decidunt turres, feriuntque summos*
» *Fulmina montes.* » (Horat. od. 10. lib. 2.)

Un de ses frères, encore plus grand que lui, puisque sa taille est de dix-neuf pieds, a eu le même sort et gît dans les champs de Keroé.

Ces sortes de monuments attiroient les Bardes qu'ils faisoient entrer en verve, et qui y chantoient les hymnes funèbres des héros : « J'entends le murmure du ruis-
» seau, dit le chantre aveugle de Morven ; j'entends
» le bruit de sa chute le long du rocher. Conduis-
» moi, fils de la jeunesse, vers ce chêne qui déploie
» ses branches sur le courant. Au pied de ce chêne,
» trois pierres grisâtres lèvent leurs têtes parmi la
» verdure desséchée et vont au-devant des feuilles
» qui tombent. Là sommeillent les amis d'Ossian. Ils
» n'entendent pas le murmure du ruisseau ; ils ne
» prennent pas garde au frémissement du feuillage.
» En approchant du lieu de leur repos, nous ne
» devons pas craindre de les troubler. » (*Ossian, suppl. tome III, Cathuina.*)

4.° Plouhinec renferme encore trois Dolmens d'une grandeur moyenne. Le premier est dans les champs de Keroé ; le second, qui est à demi renversé, et dont la table a six pieds de longueur et autant de largeur, est situé près de l'étang de Kersine ; le troisième se voit au Mané.

Ces autels dispersés dans les campagnes étoient des points de rassemblements religieux pour les villages voisins.

7.° Au Mané, les curieux peuvent aussi voir un Cromlech, ou chaudron du diable, qui n'a que six ou sept pieds de diamètre, et dont l'entrée est précédée d'une galerie. (*Planche I, fig. 5.*)

Si les Gaulois avoient eu la coutume d'enterrer leurs morts comme nous le faisons, une enceinte si étroite auroit été insuffisante, même pour une famille ; mais on sait qu'ils brûloient les cadavres, et une enceinte de six ou sept pieds de diamètre est assez spacieuse pour contenir beaucoup de cendres.

Je parle d'après l'opinion d'Olaüs Magnus qui croit que les cercles druidiques sont des enfeus. Mais il

faut avouer qu'un auteur si moderne ne peut donner qu'un foible poids à cette opinion qui n'aura de consistance que quand des fouilles, faites dans les Cromlechs, y auront rencontré des cendres. Ces monuments, quand ils sont découverts, ont dû servir à des opérations superstitieuses. Ossian l'a dit, et comme ancien, il mérite créance.

« .... *Pro magnâ teste vetustas*
» *Creditur. Acceptam parce movere fidem.* »
(Ovid. fast. lib. IV, vers. 203.)

PLUMERGAT.

1.° Cette commune possède, près du village de Linmir, un Menhir de dix ou douze pieds de haut. Les habitans disent que c'est la pierre à aiguiser des bons faucheurs d'autrefois, ce qui nous apprend qu'alors, proportion gardée, la taille des hommes devoit être de trois cents pieds.

Les Turcs qui sont venus de la Scythie, comme les Celtes, élèvent des Peulvans sur les tombes de quelques personnes. « Les gens de moyen étage, dit » Cantémir, ont leur fosse ornée de deux pierres » placées debout, l'une aux pieds, l'autre à la tête. » (*Hist. de l'emp. Othoman, liv. I, note* e e.)

Ce fait confirme l'opinion commune, qui est que les Menhirs sont des pierres sépulcrales, et bien des gens préféreront cette opinion à celle des antiquaires de Plumergat.

2.° Si vous avez quelque désir de vous enrichir promptement, sans risque et sans travail, transportez-vous auprès du village de Bois-juste : vous y trouverez un Menhir renversé, long d'environ huit pieds. C'est là qu'il faut pratiquer une fouille, et vous y trouverez, dit-on, un trésor.

PLUNERET.

Voulez-vous voir un Dolmen d'une conservation parfaite, un Dolmen long de quatorze pieds et large de onze, un Dolmen élégant et comme suspendu en l'air à quatre pieds du sol, sur quatre montants terminés en pointe? Allez à Pluneret et vous le trouverez au nord de l'église, après un quart d'heure de marche. On lui donne le nom vulgaire de *mæn-gorroët* (pierre-levée); mais il en mérite un plus noble, et il est digne de servir de centre aux danses des Fées et des Gauriguets.

Un voyageur, qui venoit de visiter ce monument, avoit peine à croire que ce soit un vieil autel. Un autel en plein air, me disoit-il! cela est-il croyable? Songez donc, lui répondis-je, que depuis le commencement du monde jusqu'à l'érection du tabernacle mosaïque, il n'y avoit point de temples couverts; que depuis l'érection de ce tabernacle, et même depuis la construction du temple de Salomon, le seul autel sur lequel on brûlât les victimes étoit dans un parvis, c'est-à-dire dans une cour en face du temple.

Parmi les Troyens, les Grecs et les Romains, nous trouvons le même usage. Le palais de Priam renfermoit un grand autel; mais il étoit dans un lieu découvert.

« *Ædibus in mediis*, nudoque sub ætheris axe,
» *Ingens* ara *fuit, juxtaque veterrima laurus.* »
(Æneïd. lib. II, vers. 512.)

Télémaque va trouver Nestor, et il le trouve offrant un sacrifice au bord de la mer.

« ...... Τοὶ δ' ἐπὶ θινὶ θαλάσσης ἱερὰ ῥέζον » (Odys. liv. III, v. 6.)

Avant qu'on eût bâti le Capitole, le mont Capitolin étoit consacré à Saturne, et on y avoit élevé un autel, comme le dit Denys d'Halicarnasse, ch. 4.

Je ne sais quelle impression ces raisons firent sur l'incrédule voyageur ; mais elles ont dû le convaincre que des autels *sub dio* n'ont rien de surprenant.

QUIBERON.

Ce territoire est trop voisin de Loc-Maria-Ker pour ne pas renfermer des antiquités Gauloises.

1.° Près du village de Kerosten on peut voir un Peulvan d'environ dix pieds de hauteur. Il faut laisser subsister cet antique monument par considération pour l'homme distingué qu'il presse de tout son poids. Les Grecs, en partie issus des Celtes, élevoient de pareilles colonnes sur les tombeaux, et Homère dit qu'après la mort d'Achille, ses chevaux demeurèrent immobiles de douleur, comme une colonne dressée sur le tombeau d'un homme ou d'une femme.

« Ἀλλ' ὥστε στήλη μένει ἔμπεδον, ἥτ' ἐπὶ τύμβῳ
» Ἀνέρος ἑστήκει τεθνηότος, ἠὲ γυναικός. » *etc.* (Iliad. lib. 17, v. 434.)

Ce passage nous apprend que les femmes avoient aussi part à l'honneur de ces monuments, en quoi Homère est d'accord avec Ossian et même avec la Bible ; car Moyse raconte que Jacob éleva une pierre verticale sur le tombeau de Rachel, son épouse : « *Erexitque Jacob titulum super sepulcrum ejus.* » (Gen. cap. 35. v. 20.) Le terme hébreux MTSBE, que la Vulgate a coutume de traduire par *titulus*, signifie proprement *une chose fixe et qui s'élève*, et ne peut avoir ici d'autre signification que celle d'une pierre brute enfoncée en terre, puisque Jacob voyageoit quand il dressa ce simple monument. Aussi les Septante l'appellent-ils une colonne, στήλην.

Les Hébreux ne se contentoient pas de marquer par des pierres les lieux des sépultures, ils en élevoient aussi, comme les Celtes, pour conserver le

souvenir de quelques événements mémorables. Après le renouvellement de l'alliance du peuple avec le Seigneur, « Josué prit une très-grande pierre qu'il mit » sous un chêne qui étoit dans le sanctuaire, et il » dit : cette pierre que vous voyez servira de témoi- » gnage. » (*Josué, ch. XXIV, v. 26.*) (Après le passage du Jourdain), « Le Seigneur dit à Josué : » choisissez douze hommes, un de chaque tribu, et » commandez-leur d'emporter du milieu du lit du » Jourdain douze pierres très-dures que vous mettrez » dans le camp, au lieu où vous dresserez vos tentes » cette nuit. » Josué dit donc au peuple : « Avancez » au milieu du Jourdain, et que chacun emporte de » là une pierre.... Afin qu'elles servent de signe et » de monument parmi vous, et à l'avenir quand vos » enfans vous demanderont : que veulent dire ces » pierres? vous leur répondrez : les eaux du Jourdain » se sont séchées... C'est pourquoi ces pierres ont été » mises en ce lieu. » (*Josué, ch. IV, v. 1.*)

Un bon nombre des grands événements de l'ancienne histoire des Hébreux, tels que la mort des premiers-nés, le passage de la mer Rouge, la punition de Dathan, le choix fait d'Aaron pour le sacerdoce, le miracle de la manne et autres, étoient signalés par des monuments de quelqu'espèce, et ces monuments, qui sembloient identifiés avec les faits et en perpétuer en quelque sorte l'existence, avoient une merveilleuse efficacité pour en rendre le souvenir toujours présent, toujours vif, et la conviction sensible, ferme et populaire. C'est ce que le petit monument de Mi-voie a opéré parmi nous au sujet de la bataille des Trente.

2.° Un Menhir de dix ou douze pieds, qui mesure la terre près de Kernidanvel, un autre, long d'environ seize pieds, qui est aussi gissant près de Roquenaud, neuf ou dix autres Peulvans, longs d'en-

viron douze pieds, qui déplorent leur chute, non loin de Saint-Pierre, nous montrent qu'il est bon de se tenir loin des hommes.

3.° A une petite lieue du bourg de Quiberon, entre Kerbournec et Saint-Pierre, on remarque deux enceintes formées par des pierres dont les unes sont de la taille des bornes de nos champs et d'autres encore plus petites.

La première enceinte, bornée au levant par la baie de Quiberon, a la forme d'un trapèze qui approche de la figure du cercle, parce que les angles en sont rabattus. Au milieu de son aire sont implantées quatre pierres, comme aux quatre angles d'un carré, et vers un des coins du trapèze, il s'en trouve une cinquième hors du rang, comme je l'ai remarqué plus d'une fois dans les monuments de nos aïeux.

Cette première enceinte entre presque jusqu'au centre d'une autre, laquelle forme un demi-cercle autour de l'angle du trapèze qui la pénètre. Dans l'aire de cet enclos se présente un groupe de pierres sans ordre, excepté que vers le centre elles paroissent dessiner une sorte d'ellipse. Je ne m'arrête pas à quelques autres pierres qui forment deux lignes droites, les unes en dedans de l'enclos et d'autres en dehors; mais j'observe qu'au couchant du demi-cercle on a placé consécutivement six pierres beaucoup plus grosses que les autres, et qu'une septième, également grosse, s'élève hors de rang sur un autre point.

L'espace circonscrit par ces petites pierres a dû servir à quelques réunions d'hommes; mais comme il est évident qu'il n'a pu protéger des militaires, il demeure prouvé qu'il y a des enceintes Gauloises qui ne sont pas des camps, ce qui confirme l'opinion de ceux qui les regardent comme des *lieux sacrés*.

« C'eût été une profanation..., dit un antiquaire,

» de labourer le champ où les cérémonies (religieuses)
» avoient été célébrées ; et, pour empêcher qu'il ne
» fût souillé par quelqu'usage profane, on le couvroit
» de pierres d'un énorme volume. Voilà quelle est
» l'origine de ces amas de pierres dont on découvre
» encore les restes dans quelques endroits de la France,
» de l'Angleterre et de l'Allemagne. » (*Encycl. méth. dict. d'antiquités, art.* Celtes, *page 702.*)

Dans les principaux sanctuaires d'une contrée on établissoit ces *pierres d'un énorme volume,* telles qu'on en voit à Carnac et à Phuherlin ; mais on sent que dans les temples moins importants on devoit se contenter de placer des roches d'une moindre grosseur.

4.° Au couchant de Mannemeur, les quatre montants d'un Dolmen sont encore debout et regardent avec douleur la table dont on les a séparés et qu'on a transportée quarante pas plus loin, quoiqu'elle soit une masse considérable.

5.° A une portée de fusil du même village, un beau Peulvan a eu le bonheur de résister au temps qui détruit tous ses ouvrages, comme Saturne dévoroit ses propres enfans. Ce monument est une pierre plate, pointue par le haut, et qui doit avoir quinze ou seize pieds hors de terre. Elle est placée dans un lieu bas et peu avantageux.

6.° Au sud-est de la presqu'isle de Quiberon, à l'entrée de la baie et assez près du rivage, un géant lève fièrement la tête. C'est un obélisque Celtique large de cinq ou six pieds, épais de trois ou quatre et haut au moins de vingt pieds.

On ne s'éloignera pas de la vraisemblance en regardant ce Menhir comme le tombeau d'un riche commerçant de l'antique Vénétie. Les Celtes aimoient à placer les tombeaux des hommes distingués sur le rivage de la mer, afin que les navigateurs les aper-

çussent de loin et célébrassent la gloire de ceux dont ces monuments couvroient les tristes restes. On en trouve des preuves dans Homère, des exemples dans les tombeaux d'Achille et d'Ajax, et une démonstration dans Ossian.

« Le pilote indique cette tombe aux matelots en » passant sur les vagues, et raconte l'histoire dou- » loureuse de ceux qu'elle renferme. Leurs yeux se » mouillent de pleurs. Ne pouvant reconnoître l'en- » droit, ils se contentent de gémir et voguent à la » terre des étrangers. » (*Poëme de Dermid, dans le suppl. tome I.*)

RIANTEC.

Près du village de Kerprehet, un Dolmen, long de sept ou huit pieds, a eu le bonheur d'échapper aux ravages qui en ont fait tomber tant d'autres plus dignes d'être conservés. Il n'est porté que sur deux montants, et c'est une singularité qui le distingue de tous les monuments de cette espèce qui me soient connus.

Je ne doute pas que les autels Celtiques ne fussent aussi communs en Écosse qu'en Angleterre et parmi nous. Cependant Ossian n'en parle jamais, et ce silence fait voir combien l'argument négatif a peu de force et avec combien de précaution il faut en faire usage.

Observez ici, en passant, que toutes les communes littorales du Morbihan, depuis Plœmeur jusqu'à Sarzeau, offrent un cordon non interrompu d'antiquités Celtiques. Peut-être même cette ligne se prolonge-t-elle jusqu'à Pénestin; mais faute de renseignements je ne puis l'assurer.

Conclusion de la première Partie.

Je viens de décrire tous les monuments des anciens Venètes qui sont venus à ma connoissance. Mais je sais avec certitude que le Morbihan en possède beaucoup d'autres, ce qu'on n'aura pas de peine à croire si on observe que sur les deux cent vingt-six communes de ce département, je n'en ai exploré que soixante-quatorze et quelquefois incomplètement.

Bien des gens sont étonnés de trouver tant d'ouvrages Gaulois parmi nous et si peu dans l'intérieur de la France. La raison en est que Charlemagne les fit détruire dans les provinces soumises à sa domination *immédiate*, et que son ordonnance ne fut pas exécutée dans la Bretagne, où son autorité fut toujours chancelante et troublée par des guerres.

Il est vrai qu'un concile de Nantes fit un canon pour faire disparoître nos pierres antiques qui étoient pour les simples les objets d'un culte superstitieux; mais ce canon, qui paroît avoir été assez bien exécuté dans les diocèses de Nantes et de Rennes, ne le fut ni dans celui de Vennes ni dans quelques autres. Si nous devons la conservation de nos Peulvans à l'extrême attachement de nos ancêtres à leurs ridicules fétiches et à leurs autels, c'est une preuve que l'obstination n'est pas un vice nouveau parmi les Bas-Bretons. Si nos Evêques négligèrent de mettre à exécution le canon Nantois, c'est une faute que les archéologues n'ont pas de peine à leur pardonner.

Fin de la première Partie.

II.e PARTIE.

Antiquités non Celtiques.

Pour donner quelque satisfaction à ceux qui n'ont aucun goût pour les monuments Gaulois, et qui font le plus grand nombre, je vais leur exposer des antiquités d'un autre genre, sans néanmoins m'y arrêter aussi long-temps. J'y mêlerai même quelques antiquités qui sont probablement Celtiques, et que je n'ai pas eu occasion de placer ailleurs.

ARTICLE I.

Antiquités non Celtiques en général.

§. I.

Antiquités Ecclésiastiques.

Il est probable que le Christianisme ne s'établit point chez les Venètes avant le troisième siècle. Alors saint Gatien, l'un des sept missionnaires envoyés pour annoncer la foi dans la Gaule, se fixa à Tours dans la dernière moitié du siècle précédent, et on croit que de ce centre partirent les ouvriers évangéliques qui éclairèrent les Armoricains, dont Tours, pour cette raison, est devenu la Métropole.

Saint Clair, Evêque de Nantes, peut être regardé comme un de nos Apôtres, puisqu'il mourut à Réguiny. Cependant le Christianisme ne s'étendit dans la Vénétie que graduellement, puisque dans le cinquième siècle, saint Mélaine trouva encore dans la ville de Vennes des païens à éclairer.

§. II.

AUTRES ANTIQUITÉS.

Voies Romaines.

La recherche des voies Romaines dont, après tant de siècles, on retrouve un si grand nombre sur le territoire de la France, pourrait répandre du jour sur l'ancienne géographie et servir à fixer très-précisément la position de plusieurs villes nommées dans la table de Peutinger et dans les itinéraires.

Deux de ces voies, partant du territoire de Nantes, aboutissent à la Vilaine et serpentent dans le Morbihan. C'est à l'une ou à l'autre qu'il faut rapporter ce que dit la table Théodosienne d'une route qui de Nantes arrivoit à Duretie sur la Vilaine, et de là à *Dartoritum* que M. d'Anville identifie avec *Dariorigum*, ce qui ne doit pas surprendre, attendu qu'un grand nombre des noms de cette table sont défigurés (1). (*Notice de l'anc. Gaule, p. 277, 278.*)

1.° La première de ces deux voies tombe sur la Vilaine, en face du village de la Noie qui est dans Arzal. Elle passe à quelques centaines de pas du bourg de cette commune ; elle traverse une vaste lande, arrive à l'auberge de la Corne-du-Cerf, et après quel-

---

(1) « Y ayant à peine de dix noms un qui soit correctement escrit en » ladite table (Théodosienne ou de Peutinger.) » (*Bergier, page 335.*)

ques sinuosités, commandées par des vallons voisins de Muzillac, elle s'avance au nord-est de Bourg-Paul et paroît se diriger vers Surzur. Il y a des indices qu'elle coupoit la presqu'isle de Rhuis sur sa longueur, peut-être pour arriver à *Vindana-portus* que M. d'Anville place à Port-Navalo, d'où l'on pouvoit communiquer avec la ville qui existoit à Loc-Maria-Ker.

La profondeur du détroit qui sépare ces deux points, le mouvement rapide qui entraîne la mer pendant six heures dans le Morbihan et pendant six autres heures hors du Morbihan, ainsi que l'agitation extraordinaire qu'elle reçoit souvent de la fureur des vents, ont dû écarter, en tous les siècles, la pensée d'y jeter un pont ; et quand même on auroit réussi à l'y construire, la mer, aussi fière que l'Araxe (1), en auroit bientôt dispersé les débris avec indignation. D'ailleurs l'état de la mer qui est tantôt haute, tantôt basse, la rapidité du courant qui devient furieux quand il est favorisé par un vent violent, rendroient très-difficile, souvent même dangereux ou impossible, le passage en chalands des armées, des chevaux, des voitures particulières, des charriots militaires et des machines de guerre qui parcouroient sans cesse les grands chemins de l'empire.

Ces considérations amènent sans effort ces conséquences : que si la voie Romaine, arrivant d'Arzal en face de la presqu'isle de Rhuis, en parcouroit l'axe pour atteindre Port-Navalo, elle expiroit sur ce point (2) ; que cette route est différente de celle

(1) « Pontem indignatus Araxes. » (*Æneïd. lib. VIII, vers. 728.*)

(2) C'est en effet à des ports que se terminoient souvent les grands chemins de l'empire : « Les uns, dit Bergier, sont d'une longueur démesurée, traversant toutes les Gaules...., ou qui se terminent à des » ports. » (*Histoire des grands chemins de l'empire, liv. IV, n.° 3.*)
Cependant un chemin, qui n'étoit pas la continuation du précédent, pouvoit partir de Loc-Maria-Ker et couper la rivière d'Auray pour arriver à Vennes. On en traitera ailleurs.

dont la table Théodosienne dit qu'elle se terminoit à Géso-Brivate, après avoir traversé Dariorig; enfin que cette dernière ville n'avoit pas sa position à Loc-Maria-Ker, comme tant de gens l'ont cru.

Supposons maintenant que le chemin consulaire qui part d'Arzal n'entrât point dans la presqu'isle de Rhuis, qu'il prît sa direction vers le lieu où est Vennes, et qu'il filât jusqu'à Géso-Brivate; nous aurons une preuve encore plus forte que Dariorig n'étoit pas à Loc-Maria-Ker, puisque, selon la table Théodosienne, cette voie passoit par Dariorig.

2.° La seconde voie prétoriale qui entre dans le Morbihan aboutit à la Vilaine, en face des ruines du château de Rieux. On la reconnoît, au nord-ouest du bourg de cette commune, au village de la Lande; de là on la suit facilement à travers les broussailles connues sous le nom de *Forêt de Rieux*, au nord et à un quart de lieue du bourg d'Allaire. Elle passe ensuite au village du Petit-Porée et finit par se réunir à la route actuelle de Redon à Vennes, de sorte néanmoins qu'on croit la reconnoître encore près de l'auberge de Kerboular.

Il est bien probable que cette route est celle dont il est fait mention dans la table Théodosienne et qui passoit par Dariorig. M. de Robien, qui devoit avoir vu la direction de cette voie avant qu'elle eût été bouleversée pour la confection du nouveau grand chemin, assure qu'elle arrivoit presqu'à Vennes. « Ce chemin, dit-il, est un ouvrage des Romains;...
» Il est situé dans des landes très-élevées, sur une
» chaîne de hauteurs qui s'étend presque jusqu'à
» *Vennes*... Il est connu dans le pays sous le nom
» de *la Chaussée*. » (*Ouv. manuscrit sur la Bret.*)

C'est aussi le sentiment de M. d'Anville. « L'an-
» cienne voie de Nantes à Vennes, dit-il, tendoit
« vers Rieux et ne passoit point par la Roche-

» Bernard, comme aujourd'hui. *Un ancien chemin,*
» *qui paroît un ouvrage des Romains,* dans la lon-
» gueur de plusieurs lieues actuelles, *indique* cette
» route. » (*Notice de l'anc. Gaule, page 277.*)

Le passage de la Vilaine étoit facile à Rieux; car des titres du 13.ᵉ siècle, recueillis par D. Morice (*Pr. tome I, page 1058.*), prouvent qu'autrefois il y avoit un pont en cet endroit, et on assure qu'à marée basse on y voit encore de nombreux pilotis. Il n'en est pas de même du point de la Vilaine où aboutissoit l'autre voie Romaine dont j'ai parlé. Il n'y a ni témoignage historique ni ruines subsistantes qui annoncent qu'il y eût anciennement un pont en ce lieu, ce qui porte à croire que la voie de Rieux étoit la principale, celle qui étoit destinée aux armées, aux chevaux et aux voitures, celle dont la table Théodosienne a dû parler de préférence à l'autre, celle qui unissoit Nantes à l'extrémité occidentale de l'Armorique, et par conséquent celle qui traversoit *Dariorigum.*

Ce qui achève d'en convaincre, c'est qu'on reconnoît le prolongement d'une voie Romaine dans la direction de Vennes au couchant de la Bretagne. Sur une lande du chemin de Ste.-Anne, avant d'arriver à une maison nommée *Fontaine de beurre,* on trouve un exhaussement du sol qui ressemble à une ancienne route. Suivez-le, et vous verrez que la maison de *Fontaine de beurre* est bâtie sur la voie même. A l'entrée du bourg de Mériadec on voit, au bord du chemin et dans un mur de jardin, une pierre de granit, verticale et taillée, d'environ trois pieds et demi de hauteur et qui paroît être une de ces colonnes milliaires qui étoient dressées de mille en mille pas géométriques sur les voies Romaines (1). Enfin

(1) Cependant elle ne présente aucune inscription, au moins dans sa partie visible.

en arrivant à Ste.-Anne, et près de *la Maison-neuve*, on retrouve une autre portion de la route antique dont on a déjà observé des fragments, et même elle continue de courir au nord de Ste.-Anne, où elle est encore pavée et où elle prend le nom de *grand chemin de Pluvigner*.

On dira peut-être que ces vieux chemins sont plutôt des ouvrages des Ducs de Bretagne que des Romains, auxquels on les attribue; mais il est facile de dissiper ce doute.

Des tracasseries féodales, des constructions de forteresses, des guerres, des pillages, des ligues, des alliances avantageuses, des chasses et des tournois, voilà à peu près, sauf un petit nombre d'exceptions, les seuls objets qui parussent importants à nos anciens Souverains et qui occupoient tous leurs moments. Pour ce qui est de l'agriculture, de la législation et de l'industrie, du commerce et de la navigation, des sciences et des arts, de l'instruction et du soulagement de leurs sujets et des autres branches d'utilité publique, il paroît par l'histoire qu'ils n'y songeoient guères; et, pour en venir aux grands chemins, je ne sache pas qu'ils en aient confectionné un seul, assez satisfaits de ceux qui existoient depuis la domination des Romains.

D'ailleurs les voies militaires des Romains offrent des caractères particuliers auxquels il est facile de les reconnoître, et que je vais exposer brièvement d'après le savant ouvrage de Bergier. Je ne m'arrêterai pas aux terrasses solides qu'on formoit dans les lieux marécageux pour les affermir, ou en des lieux bas pour les exhausser au niveau des collines, et même quelquefois sur des terrains unis, au-dessus desquels elles s'élèvent quelquefois de vingt pieds. Ces chaussées n'étoient que les bases des chemins. On va voir quelle en étoit la composition par le récit que Bergier va faire des fouilles qu'il y avoit pratiquées.

« Ayant, dit-il, fait fouir jusqu'à neuf pieds de
» profondeur, parut la terre ferme, sur laquelle ledit
» chemin est assis. Et fut trouvé sur icelle un ciment
» de chaux et d'arène de l'espesseur d'un poulce seu-
» lement, qui est aussi blanc que s'il venoit d'être
» faict. Sur ce ciment étoient assises pour première
» couche des pierres larges et plattes, couchées les
» unes sur les autres, de l'espesseur de dix poulces
» et jointes ensemble avec un ciment qui rend cette
» couche de tel alliage et fermeté, qu'il est bien dif-
» ficile d'en avoir des pièces. »

Les Romains donnoient à cette couche le nom de *statumen*.

« Vient après la seconde couche, composée de
» pierres qui tiennent plus de la figure cubique,
» ronde ou ovale, que de la plate et dilatée. Les
» moindres sont comme pour emplir la paulme de
» la main.... Elles sont (*si bien cimentées*) d'un
» alliage si fort et si tenant que les manœuvres sont
» bien empêschés d'en tirer autant en une heure qu'ils
» en pourroient porter sur leurs espaules. Cette couche
» ne s'élève sur la première que de huit poulces. »

Les Romains la nommoient *rudus*.

« Après se trouve, pour troisième couche, un ci-
» ment d'un pied d'espez, de certaine matière atta-
» chante et mollace... qu'on peut massiver à coups
» de batte, comme on la massivoit aux ouvrages
» des grands chemins, la meslant avec de la chaulx. »

Cette couche s'appeloit *nucleus*.

« Que si, nous colligeons en un l'espesseur des
» matières intérieures dudit chemin, nous trouverons
» qu'elles avoient ensemble deux pieds six poulces,
» à laquelle quantité ajoutant l'espesseur de la der-
» nière couche, qui n'est que de six poulces, l'œu-
» vre entier se trouvera de trois pieds d'espesseur et
» non plus. »

Telle étoit la première voie Romaine que Bergier eut la curiosité de considérer en détail, et les autres dont il parle offrent à peu près la même composition.

Pour ce qui est de la dernière couche, nommée *summa crusta*, sur laquelle rouloient les charriots, elle présente des variétés. Ordinairement elle étoit formée, comme nos grands chemins actuels, de pierrailles, mais de pierrailles fortement liées avec du ciment et affermie à coups de batte. Assez souvent elle se composoit de pierres plus grosses, rapprochées, comme dans les pavés de nos villes. Quelquefois c'étoit un assemblage de longues et larges pierres taillées au marteau et au ciseau, comme les pavés de nos églises, ou (ce qui passe toute imagination) de grands carreaux de marbre, comme le dit le poëte Stace :
« *Ingenti plaga marmorata dorso.* »

Je viens de donner une légère idée des grands chemins qui traversoient en tous sens la vaste étendue de l'empire Romain, chemins dont vingt-cinq ou trente avoient seize ou dix-huit cents lieues de longueur, et dont un grand nombre subsistent encore en partie en Angleterre, dans la Belgique, en Italie, dans la Gaule et ailleurs : et je ne suis pas surpris que le peuple, frappé de l'immensité de ces ouvrages, les attribue à des géants, à la magie ou au diable.

On avouera, je pense, que les Ducs de Bretagne n'ont jamais possédé assez de richesses ni pu disposer d'un assez grand nombre de bras pour exécuter des travaux si prodigieux, puisqu'aucun Souverain, depuis la chute de l'empire Romain, n'a osé en entreprendre de pareils.

Cependant les antiques voies qui entrent dans le Morbihan par Arzal et par Rieux, excepté qu'elles ne sont recouvertes ni de marbre ni de grands carreaux de granit taillés, « Offrent tous les caractères » auxquels on reconnoît les voies Romaines », comme

me l'a écrit un habile correspondant de la société académique de Nantes, qui les a vues et considérées avec les yeux d'un antiquaire.

Il m'a paru nécessaire d'entrer dans ces détails pour affermir les conclusions que j'ai déduites de la direction de ces chemins, et notamment pour fixer la position de Dariorig.

J'ajouterai en finissant que l'auteur de ces belles routes de la Gaule fut Agrippa, gendre de César Auguste. « Comme en la distribution que son beau-» père fit des ouvrages des grands chemins, ceux de » la Gaule luy fussent escheus; il mit à bon escient » la main à l'œuvre, et ne cessa qu'il n'eût rempli » les Gaules d'un bout à l'autre de chemins si bien » faicts et si fermement étoffés, que nous les voyons » encore entiers en maints endroits de la France et » des Pays-Bas, malgré le froissement continuel du » charroy de quinze à seize siècles. » (*Bergier.*)

Antiquité du Breton prouvée par l'histoire.

Quand on jette un coup d'œil sur l'histoire de la Gaule, on voit que les diverses parties en ont été successivement conquises par différents peuples qui s'y sont jetés comme en masse et qui ont fini par s'y établir. « Les Bourguignons, dit d'Argentré, se saisirent » les premiers de leur part, qu'encore ils tiennent; » les Goths après, puis les Wandales, et les Fran-» çois empiétèrent les autres. » Il auroit pu y ajouter les Normands auxquels fut livrée la Neustrie.

Il faut cependant en excepter la Bretagne où aucune nation conquérante ne s'est portée pour en faire son séjour. « Les Bretons cependant demeurèrent assis » en leur place soubs leur Roy et police en leur » nom et tiltre de Bretons Gaulois, spectateurs des » jeux de leurs voisins. »

De ce fait indubitable on peut tirer cette induction, que la langue actuelle de la Basse-Bretagne est celle-là même que parloient les Gaulois ; car pourquoi auroit-elle disparu, puisqu'aucune autre n'est venue s'y joindre et l'altérer par son mélange ?

Il est vrai que les Romains ont possédé notre presqu'isle pendant plus de quatre siècles, comme le reste de la Gaule ; mais les Gouverneurs et les garnisons qu'ils y envoyoient ne pouvoient en abolir le dialecte, et s'ils l'avoient aboli, ils y auroient substitué leur propre langue, dont pourtant le génie diffère essentiellement de celui du Breton.

J'avoue encore que Clovis usurpa l'Armorique, et que pendant quarante-sept ans elle parut être une province Françoise ; mais il n'y envoya pas une colonie de Francs, et après sa mort la Basse-Bretagne fut constamment gouvernée par des Princes Bretons, tels que Hoël, Judual, Canao, Maclian, un autre Judual, Théodoric, Guerech, etc., quoiqu'avec une certaine dépendance de la couronne de France.

Je ne dis rien de la conquête de l'Armorique par Charlemagne, car cette seconde domination des François fut trop courte et trop disputée pour avoir opéré des changements dans notre langage. Ainsi d'Argentré a eu raison de dire : « La nation de Bretaigne n'a » reçu aucune altération de Seigneurie, mixtion ou » domination, et a continué jusqu'à présent la mesme » de père en fils et de génération en génération... » Il s'ensuit qu'étant la mesme nation, c'est la mesme » langue. »

Cet historien, après avoir exposé les raisons de ceux qui ne sont pas de son sentiment, dit avec colère : « Tout cela est subject à une prise d'ellebore. » Ce procédé acrimonieux étoit commun de son temps, et les discussions les plus indifférentes dégénéroient en

guerres ouvertes entre les écrivains. Cependant il est ridicule de prendre feu sur des questions de pure critique et qui ne touchent à aucun intérêt qu'à celui de la curiosité ou de la vanité nationale, et c'est ce qui fait dire à un célèbre auteur : « Relever des choses » basses ou petites;... s'échauffer sur l'ordre des mots » Attiques... et sur de semblables disputes de nul » usage ;... déchirer outrageusement ceux qui ne sont » pas de notre sentiment... sur l'étymologie d'un mot, » comme s'il s'agissoit de la religion et de l'état;... » s'intéresser pour la réputation d'un ancien philo- » sophe, comme si on étoit son proche parent, c'est » proprement ce qu'on peut appeler pédanterie. » (*Art de penser, premier discours.*)

L'amour de la paix nous fait même un devoir de conserver du sang-froid et des formes polies dans les controverses politiques ou religieuses, qui ont coutume d'animer le plus les hommes; et ceux qui y mêlent l'aigreur et les injures, les accusations infamantes et la calomnie, font preuve d'ignorance ou au moins de faux zèle et de rusticité, pour ne rien dire de plus.

Je n'enverrai donc pas, comme d'Argentré, à Anticyre ceux qui s'obstinent à regarder comme deux langues différentes le Breton et le Celtique; mais je dirai que leurs raisons me paroissent très-foibles et qu'elles viennent mourir sur mon esprit, comme le trait du vieux Priam sur le bouclier de Pyrrhus :

« .... *Telumque imbelle sine ictu*
» *Conjecit, rauco quod protinus œre repulsum*
» *Et summo clypei nequicquam umbone pependit.* »
(Ænéïde, lib. II, vers 544.)

Noms propres de lieux.

1.° On trouve dans le Morbihan, comme dans le reste de la Basse-Bretagne, un grand nombre de communes dont les noms commencent par *plé, plo, ploe, plou, plu.* Ces mots, qui sont tous synonymes, et dont peut-être le terme latin *plebs* s'est formé, signifient la population d'un canton champêtre partagé en villages et en maisons isolées, et, par extension, il se prend pour le territoire même.

En suivant cette donnée on peut réussir à trouver la signification de plusieurs noms propres de lieux, comme on le va voir par quelques exemples.

Plescob est visiblement composé de *Ple-Escob,* qui signifie le peuple ou le territoire de l'Evêque, de quoi on ne doutera pas si on observe qu'avant la révolution la maison de campagne des Evêques étoit à Kerango, dans cette commune.

Plumelec renferme *Plu* et le nom de saint *Melec.*

Pleucadeuc est formé de *Pleu* et de *Cadeuc.* Or Cadeuc n'est pas différent de Cado, car le nom latin de ce Saint Breton est *Cadodus* ou *Cadocus*, qui ressemble beaucoup à *Cadeuc.*

Plaudren. Les deux mots composant ce nom sont *Plo* et *Audren,* desquels par contraction, ou synalephe, s'est formé *Plaudren.* Ainsi Audren, Roi de Bretagne, a donné son nom à cette commune, qui pouvoit faire partie de ses domaines, comme Erech a laissé le sien au château d'*Erech,* et comme, dans les Côtes-du-Nord, Fracan a communiqué le sien au lieu appelé *Ploufragan.*

Pluvigner. En décomposant ce nom on y trouve *Plu* et *Vigner.* Or *Vigner* est le même que *Guigner,* nom d'un Saint Breton fort connu; car dans le Cel-

tique le V et le G se permutent, comme je l'ai observé ailleurs. « Peut-être, dit Lobineau, fût-ce là (à Plu-
» vigner) qu'il (saint Guigner) se retira la première
» fois. » (*Vie de saint Guigner.*)

2.° Ce que je viens de dire des mots *plé, plo*, etc., est aussi applicable aux mots *lan, land*, qui signifient territoire. Ainsi *Lan-guidic* étoit la terre de quelque haut et puissant Seigneur nommé *Guidic*, et *Land-Evan* rappelle le nom d'*Even* qui étoit Evêque de Vennes dans le 12.e siècle. Car il est probable que l'habitude de prononcer *en* comme *an* a transformé *Even* en *Evan*, comme *Vennes* en *Vannes*. Il est inutile de donner un plus grand nombre d'exemples.

3.° *Ker*, qui commence tant de noms propres de lieux, signifie *village*. Ainsi Ker-caër, nom d'un village voisin de Vennes, veut dire *beau village*. Ker-luherne, nom d'un village de Plœren, veut dire *village du renard*. Ker-Ilis, nom du bourg de l'Isle-d'Arz, veut dire *village où est l'église*.

Carantoër (formé de *Caër an toër*) signifie *village du couvreur*. (Voyez le Pelletier, art. *To.*)

Ce nom prouve qu'autrefois on parloit Breton à Carantoër.

4.° Loc, lok ou log signifie *lieu, habitation*, et entre dans la composition de plusieurs noms propres, tels que Loc-Maria (lieu de Marie), Loc-miné, ou plutôt Loc-menech (lieu des moines), Loc-Maria-Ker, Locoal, Locqueltas, Locmalo, Locunolé, Locuan, Locoïarn, Locrenan (aujourd'hui Port-Louis.)

5.° *Pen* ou *penn* signifie extrémité, pointe. Concluez que *Pen-menech*, nom d'un lieu de la commune de Groix, signifie *pointe des moines*; car *menech* veut dire *moines*, et St. Guthiern ainsi que St. Gildas vécurent en solitaires dans cette isle où St. Guénhaël bâtit aussi un monastère.

Concluez que le *Pen-boch* d'Aradon signifie *cap du bouc*, comme *Pen-march*, cap du cheval.

Concluez que *Pen-vin*, formé de *guin* (vin) par le métaplasme ordinaire du G en V, signifie *la pointe du vin*, parce qu'elle est dans le pays vignoble de Sarzeau.

Concluez que *Pen-erf*, formé de *erw*, signifie *la pointe du sillon*.

Concluez enfin que *Pen-etin* ou *Pen-estin*, formé de *pen-er-stœn*, signifie *la pointe de l'étain*. En effet on trouve dans ce terrain du minerai de ce métal, et on en exploite la mine (1).

6.° *Ic*, *ik* et *ig* sont les terminaisons des diminutifs Bretons. Ainsi le nom de *Rohik*, qui est celui d'une chapelle peu éloignée de Vennes, signifie *le petit roch*, par opposition à une autre chapelle du même Saint qui est dans l'église paroissiale de Saint-Patern.

Ainsi l'isle de *Bouëdik*, qui est dans le Morbihan, est *la petite-Bouëd*, par opposition à une autre isle plus grande et peu éloignée, qui se nomme simplement *Bouëd*.

Ainsi *Ilur* et *Ilurik*, autres isles du Morbihan, sont la grande et la petite *Ilur*.

Dans l'océan, au midi de Loc-Maria-Ker, l'isle de *Hoïiat*, ou *des Canards*, s'élève au-dessus des flots. Plus loin est une isle *plus petite* nommée vulgairement *Hœdic*. Anciennement on l'appeloit *Houadik* ou *Houadig*, comme on le voit dans les vieux livres,

(1) Dans le département de la Loire-inférieure on trouve des noms de lieux maritimes dont les noms commencent par *penn* ou *pen*, tels que *Penne-bé* (cap du tombeau); *Pain-château* (qui paroît n'être qu'une mauvaise traduction de *Penn-castel*); *Paim-bœuf*, substitué à *Pen-ochen* (cap du bœuf), ancien nom de ce lieu. Ces noms Celtiques donnent lieu de croire que jadis le Breton étoit la langue du pays Nantois. La preuve seroit plus forte si on pouvoit prouver que les noms de caps qui commencent par pointe, tels que *Pointe de Piriac*, *Pointe de Lasteily*, *Pointe du Croisic*, *Pointe de St.-Gildas*, *Pointe de la Gardel*, sont aussi des traductions de noms plus anciens commençant par *penn*.

et c'est un nom qu'il faudroit restituer sur les cartes, car il signifie la petite *Hoüat*, au lieu que *Hœdik* ne signifie rien.

MM. les Géographes, faute de connoître la langue Celtique, sont en possession de dénaturer les noms propres de lieux de la Bretagne. Mais ce qui est étonnant, c'est la méprise de le Pelletier qui, à l'article *eit*, regarde le nom de *Hedic* comme véritable, et qui donne une étymologie imaginaire à ce nom imaginaire. Ces origines hasardées ne sont pas rares dans son dictionnaire, d'ailleurs plein d'érudition.

COUTUMES DIVERSES.

Fontaines à niches.

Dans le Morbihan, comme ailleurs, on trouve beaucoup de fontaines qui portent les noms de quelques Saints, ou dans lesquelles on a pratiqué des niches pour y placer quelques images religieuses. Telle est, dans le voisinage de Vennes, la fontaine de St.-Pierre; telle est aussi celle du bourg de Theix. Arrêtons-nous un peu pour rechercher l'origine de cet usage.

Les Celtes reconnoissoient un Dieu suprême, principe de toutes choses; mais ils rendoient un culte religieux à des génies ou à des dieux secondaires qui, selon eux, s'unissoient aux différents objets de la nature et les divinisoient par cette incorporation (1). Au nombre de ces objets étoient les rivières, la mer, les lacs et les fontaines.

---

(1) C'est cette doctrine des Celtes qui donna naissance parmi les Romains à l'art frivole des augures. De la supposition que des génies sont unis aux oiseaux, il n'y a qu'un pas à faire pour regarder leurs divers mouvements comme des avertissements divins.

C'est aussi à la même cause qu'il faut rapporter les épreuves par l'eau et par le feu, qui ont subsisté si long-temps parmi nous. Les Celtes croyoient que les intelligences unies à ces deux éléments ne man-

I. Les Troyens, originaires de la Thrace et par conséquent Celtes, mettoient le Xanthe au nombre de leurs dieux, comme on le voit par ces paroles qu'Achille leur adresse dans l'Iliade : « Ce fleuve si » rapide et si clair, auquel vous sacrifiez tant de » taureaux et dans les gouffres duquel vous jetez tant » de chevaux vivants, ne vous sera pas d'un grand » secours. »

« Οὐδ' ὑμῖν ποταμός περ ἐΰῤῥοος, ἀργυροδίνης
» Ἀρκέσει, ᾧ δὴ δηθὰ πολεῖς ἱερεύετε ταύρους
» ζωοὺς δ' ἐν δίνῃσι καθίετε μώνυχας ἵππους. »
(Iliade, liv. XXI, vers 130.)

II. Le Troyen Enée vit en songe le dieu du Tibre sortir de ce fleuve pour venir calmer ses inquiétudes.

« *Huic Deus ipse loci, fluvio Tyberinus amœno,*
» *Populeas inter senior se attollere frondes*
» *Visus : eum tenuis glauco velabat amictu*
» *Carbasus, et crines umbrosa tegebat arundo.* »
(Æneïd. lib. VIII, vers. 31.)

Enée, à son réveil, fit une prière bien fervente à ce dieu et *au fleuve même* qu'il sanctifioit par son union avec ses eaux.

« *Tuque, ô Tybri* tuo, *genitor* cum flumine sancto,
» *Accipite Æneam, et tandem arcete periclis.* »
(Ibid. vers. 72.)

III. Horace qui, de son aveu, ne rendoit aux dieux que de rares et foibles hommages (« *Parcus deorum* » *cultor et infrequens.* » Od. lib. I.), avoit quelquefois la dévotion de faire aux fontaines des libations et des sacrifices. « Fontaine de Blandusie, dit-il, plus » claire que le cristal, tu mérites des libations de vin

---

quoient pas de découvrir la vérité, et les Chrétiens qui continuoient leurs pratiques attribuoient à Dieu cette découverte.

Je ne sais même si la théologie Celtique n'est pas la source d'où est sortie la doctrine des Cabalistes, selon laquelle l'air et les eaux sont peuplés par les Silphes et par les Ondins, comme la terre et le feu le sont par les Gnomes et par les Salamandres.

» pur. Demain je te ferai l'offrande d'un chevreau
» couronné de fleurs... Il teindra de son sang ver-
» meil ta fraîche liqueur. »

« *O fons Blandusiæ splendidior vitro,*
» *Dulci digne mero, non sine floribus*
» *Cras donaberis hædo.....*
» .... *gelidos inficiet tibi*
» *Rubro sanguine rivos.* » (Ode. lib. III.)

IV. Maxime de Tyr dit que les Phrygiens, venus de la Thrace, comme les Troyens, et Celtes comme eux, honoroient le Marsyas et le Méandre : « *Phryges* » *fluvios duos Marsiam colunt et Mæandrum.* » (Dissert. 38.) Et les honneurs qu'ils leur rendoient étoient des honneurs divins, puisqu'ils leur immoloient des animaux dont ils jetoient ensuite les cuisses dans les sources de ces fleuves : « *Femora victimæ* » *in fontes injiciunt, celebrantes nomen fluvii cui* » *victimas immolârunt.* » (Lib. I.)

V. Agathias dit, parlant des Celtes en général : « Ils adorent les arbres et les eaux courantes des » fleuves et leur immolent des chevaux. « *Arbores* » *quasdam colunt et fluminum lapsus, atque his* » *equos immolant.* » (Lib. I.)

VI. Dans le huitième siècle, les Germains sacrifioient encore aux fontaines : « (*Germani*) *alii lignis et* » *fontibus clanculo, alii autem apertè sacrificant.* » (Villibald, in vitâ sancti Bonifa.)

VII. Ausone dit qu'auprès de Bordeaux, la fontaine Divona (dont le nom est Celtique *) étoit adorée comme une divinité :

« *Salve fons ignote ortu, sacer, alme, perennis....*
» *Salve urbis* GENIUS, *medico potabilis haustu,*
» *Divona, Celtarum linguâ, fons addite divis.* »
(Burdigatâ, vers. 29.)

* Dans le Breton du pays de Galles, *diw* signifie Dieu, et *wonan* signifie fontaine, et voilà le Celtique parlé à Bordeaux.

VIII. Procope rapporte que les Francs, devenus Chrétiens, mais toujours attachés à leurs anciennes superstitions, immolèrent au Pô les femmes et les enfans des Goths, et jetèrent leurs corps dans ce fleuve, comme des prémices. « *Gothorum liberos et » uxores immolârunt, eorumque corpora in fluvium » tanquàm primitias projecerunt, barbari enim » isti, Christiani effecti, multos priscæ supersti- » tionis ritus observant, humanas hostias... im- » molantes.* » (Goth. lib. II.)

IX. Grégoire de Tours raconte que les campagnards du Gévaudan rendoient des honneurs divins à un certain lac, et qu'ils jetoient dans ses eaux, en forme d'offrandes, du linge, des toisons, du fromage, de la cire, du pain et mille autres choses. « *Multitudo » rusticorum, quasi libamina lacui illi exhibens, » linteamina projiciebat... lanæ vellera..., formas » casei, ac ceræ vel panis, diversasque species.* » (De Glor. Conf. cap. 2.) (1)

Pour détourner le peuple de ces pratiques superstitieuses, l'Evêque s'avisa de faire bâtir une église sur le bord du lac, et il dit à ceux qui l'honoroient : « Mes enfans, il n'y a rien de divin dans ce lac : ne » souillez pas vos ames par ces vaines cérémonies; » mais reconnoissez plutôt le vrai Dieu. « *Filioli,... » nulla est religio in stagno : nolite maculare ani- » mas vestras in his ritibus, sed potiùs cognoscite » Deum.* »

Cette pieuse adresse eut un plein succès, et les campagnards, au lieu d'honorer le lac, allèrent adorer Dieu dans l'église qui en étoit voisine.

Les autres pasteurs usèrent d'un moyen semblable pour absorber le culte des fontaines dans le Christia-

---

(1) L'or que Cépion fit tirer d'un lac de Toulouse y avoit été jeté par les Gaulois comme offrande. (*Voyez Strabon. IV.*)

nisme ; car ils les consacrèrent à Dieu sous l'invocation de quelques Saints ; ils leur en donnèrent les noms et y placèrent leurs images, afin que les Chrétiens foibles et grossiers qui y viendroient, frappés par ces noms et par ces effigies, s'accoutumassent à adresser leurs prières à Dieu et à ses Saints, au lieu d'honorer les fontaines mêmes, comme ils avoient eu coutume de faire. Voilà pourquoi on voit dans les maçonneries de tant de fontaines des niches et de petites statues de Saints qui ont donné leurs noms à ces sources.

Si ce que je viens de dire ne paroît pas croyable, je puis le confirmer par d'autres exemples qui montrent qu'on a usé d'adresse avec la superstition, et que même on a capitulé avec elle en conservant certains usages qu'il étoit impossible d'abolir, mais en les dirigeant vers un but louable, comme on a fait à l'égard du culte des fontaines.

Les Romains, au jour des Palilies, c'est-à-dire de la fête de Palès, allumoient des feux au travers desquels ils passoient en sautant pour se purifier :

« *Moxque per ardentes stipulæ crepitantis acervos*
» *Trajicias celeri strenua membra pede.* »
(Ovide, fast. lib. IV, v. 781.)

Ce joyeux usage, qui paroît être venu des Celtes, subsiste encore parmi plusieurs peuples qui en sont descendus ; mais on l'a transféré à la veille de la fête de St. Jean-Baptiste, parce que l'évangile dit de lui : « *In nativitate ejus multi gaudebunt.* » Et aussi parce que la fête de ce Saint est voisine du solstice d'été, époque où nos ancêtres allumoient des feux à l'honneur du soleil.

Le jour des Lupercales les Romains allumoient des cierges purificatoires qu'il auroit plutôt fallu éteindre pour cacher les désordres qui accompagnoient cette fête de Pan. Pour y mettre fin il a fallu transiger :

on a bien voulu conserver la cérémonie des cierges allumés, mais on l'a unie à la fête de la Purification de la Sainte Vierge, où l'on chante les paroles de Siméon : « *Lumen ad revelationem gentium.* »

C'est pour faire tomber une autre superstition que l'Eglise a placé les fêtes de saint Bacque et de saint Denys au commencement d'octobre. A cette époque les païens faisoient des réjouissances pleines d'idolâtrie en l'honneur de ce faux dieu, comme on le voit par le canon 62 du sixième concile de Constantinople : « Qu'en foulant le raisin dans les pressoirs, ils n'in» voquent pas le nom de l'exécrable Bacchus. *Nec » execrandi Bacchi nomen, uvam in torcularibus » exprimentes, invocent.* »

Au milieu du dernier siècle les vignerons des environs de Paris plaçoient dans les pressoirs une statue de Bacchus assis sur un tonneau, et ceux qui y entroient étoient obligés de faire une génuflexion devant cette figure. Peut-être même cet usage subsiste-t-il encore. Je le répète, c'est pour faire tomber ces superstitions qu'on a placé au temps des vendanges la fête de saint Bacque, dont le nom vient de Bacchus, et celle de saint Denys dont le nom Grec Διόνυσος (dionysos) est celui du même dieu.

Cette observation suffit pour faire apprécier l'opinion burlesque de Dupuis, qui accuse les Chrétiens d'avoir transformé en deux saints imaginaires les deux noms de Bacchus. Tel est l'homme que de jeunes dupes admirent comme un érudit du premier ordre.

X. Puisque nous en sommes sur l'article des fontaines, parlons de certaines dévotions singulières qu'on y pratique.

Dans quelques paroisses la coutume s'est conservée jusqu'à notre temps d'aller, certains jours, processionnellement à une fontaine avec la statue d'un Saint et de la plonger dans l'eau. Plus cet usage est bizarre,

plus il est probable qu'on l'a établi pour anéantir quelqu'ancienne superstition, et voici, je crois, quelle en a été l'origine.

La coutume des idolâtres en plusieurs pays étoit de laver chaque année leur divinité.

1.° Tous les ans les femmes d'Argos alloient au temple de Minerve prendre sa statue, et elles la conduisoient en pompe au fleuve Inachus, afin de l'y nettoyer, et c'est sur cette cérémonie que roule la seconde hymne de Callimaque, qui commence par ces mots : « Ministres des bains de Pallas, sortez toutes ;
» j'entends hennir les cavales sacrées et la déesse paroît:
» Ὅσσαι λωτρόχοοι τᾶς Παλλάδος ἔξιτε πᾶσαι, etc. »

2.° Les Romains pratiquoient la même cérémonie à l'égard de la mère des dieux : « Il est, dit Ovide,
» un endroit où l'Almon se précipite dans le Tibre...
» Là un prêtre à cheveux blancs, couvert d'une robe
» de pourpre, lave dans les eaux de l'Almon la déesse
» et les objets consacrés à son culte. »

« *Est locus in Tyberim quà lubricus influit Almo...*
» *Illic purpureâ canus cum veste sacerdos*
» *Almonis dominam, sacraque lavit aquis.* »
(Ovid. fast. lib. IV, vers. 337.)

Lucain confirme ce fait quand il dit : « Ils retirent
» Cybèle de l'Almon après l'y avoir lavée. »
« *Et lotam parvo revocant Almone Cybellem.* »
(Lib. I, vers. 600.)

Enfin saint Augustin fait mention de cette cérémonie, pendant laquelle, dit-il, on proféroit de si étranges obscénités, que les spectateurs devoient se retirer confus. « (*Multitudo*) *debuit abire confusa.* » (Cité de Dieu, liv. II, ch. 3.)

3.° On croira sans peine que les Grecs et les Romains avoient tiré ce singulier rit des Celtes, leurs ancêtres, si on se rappelle qu'au rapport de Tacite

plusieurs peuples de la Germanie, à savoir, les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Variniens, les Endoses, les Suardones et les Nuithrones pratiquoient le même cérémonial. Ils adoroient tous une certaine divinité que Tacite nomme Herthe, et qui au fonds étoit la même que la Cybèle dont Ovide vient de nous parler, c'est-à-dire la terre : « *In commune* » *Herthum, id est terram matrem, colunt.* » Après avoir promené parmi ces peuples cette divinité (qui probablement étoit une pierre, comme la Cybèle de Pessinunte en Phrygie, pays habité par des Celtes venus de la Thrace), « le prêtre, dit l'historien, la » ramène dans son temple, et aussitôt on lave dans » un lac écarté le charriot, le voile et, si vous voulez » les croire, jusqu'à la divinité elle-même. » (*Germ. n.° 40.*)

Il est donc très-probable que les Gaulois, comme Celtes, baignoient aussi quelqu'une de leurs divinités, et que pour faire oublier cette coutume idolâtrique, les anciens Evêques, par condescendance pour la foiblesse des peuples attachés à leurs anciennes rubriques, consentirent qu'on plongeât dans une fontaine l'image du patron de chaque paroisse ou de quelqu'autre Saint.

XI. Voici encore une autre coutume aussi bizarre que la précédente et qui en est une dépendance. On voit souvent les gens de nos campagnes boire avec dévotion l'eau des fontaines consacrées à quelques Saints, y laver leurs mains et leurs visages, et la faire couler bien avant dans leurs manches en élevant leurs bras. Voici quelle a pu être l'origine de cette pratique.

1.° Au mois d'avril, mois consacré à Vénus, les femmes Romaines dépouilloient la déesse de ses riches vêtements et la lavoient toute entière, dit Ovide :

« *Aurea marmoreo redimicula solvite collo,*
» *Demite divitias : tota lavanda dea est....*

Après cette cérémonie les femmes devoient se laver elles-mêmes sous des myrtes verdoyants.

« *Vos quoque sub viridi myrto jubet illa lavari.* »
(Fast. lib. IV, vers. 135.)

2.° Je pense qu'après l'immersion de leurs dieux, les Gaulois se plongeoient eux-mêmes dans l'eau, comme les dames Romaines; car M. Bayeux rapporte une coutume qui s'est conservée dans une certaine ville de France, et qui me paroît être une continuation de cette superstition de nos ancêtres. « Au » pied, dit-il, d'un amphithéâtre de gazon, où sont » entassés spectateurs et pèlerins, est une fontaine » claire et fraîche. On commence par y baigner la » Sainte à laquelle elle est consacrée, puis aussitôt » hommes et femmes, vieillards et enfans de s'y pré- » cipiter, la plupart dans la nudité de la nature. »

Telle aura été probablement la dévotion de tous les anciens Gaulois, et ce sera pour mettre fin à ce scandale public que les pasteurs chrétiens auront substitué au bain de tout le corps les ablutions décentes du visage, des mains et des bras.

On voit que ces coutumes, dont les demi-savans font aujourd'hui des railleries amères, ont eu une origine avouée par la raison. Ces Messieurs crient à tue-tête contre la superstition, et ils crient encore contre les moyens doux et adroits qu'on a mis en œuvre pour l'user et l'éteindre peu à peu. C'est ressembler au grondeur de la comédie, qui ne veut la porte ni ouverte ni fermée.

XII. Je finirai ce qui regarde les eaux par un fait peu connu. Marius, dans sa chronique, et Grégoire de Tours racontent que dans le sixième siècle l'étang d'une isle voisine de Vennes se changea en sang, et que durant plusieurs jours on vit une grande multitude d'oiseaux de proie s'en rassasier. D. Morice

rapporte aussi des faits semblables arrivés en 1161 dans le diocèse de Dol. « Cette famine, dit-il, fut » précédée d'une pluie de sang, et on y vit des » ruisseaux de sang couler d'une fontaine. » (*Hist. de Bret. page 105.*)

Peut-être seroit-il à propos de suspendre son jugement sur la possibilité de ces phénomènes. Car si Bichat a pu, sans aucun mélange de matière étrangère et par un procédé fort simple, changer en un clin d'œil la couleur du sang dans un animal vivant; pourquoi la nature ne pourroit-elle point, par quelqu'opération inconnue, je ne dis pas changer des eaux en sang, mais donner la couleur du sang à celles du ciel ou de la terre?

Il n'y a pas encore trente ans que les pluies de pierres étoient regardées comme chimériques, et que les anciens historiens qui en parlent passoient pour des hommes simples et crédules. Des faits notoires et récents ont enfin triomphé de l'incrédulité des physiciens, et il n'en est pas un aujourd'hui qui conteste la réalité des aérolithes. Mais cette leçon est perdue, et le monde est toujours plein de gens qui regardent comme chimériques tous les faits extraordinaires qu'ils n'ont pas vus, et qui prennent leurs yeux pour la règle de leurs jugements. « *Quibus ratio judicandi* » *est consuetudo cernendi.* »

Je n'opposerai donc pas à Grégoire de Tours l'impossibilité incertaine du fait qu'il rapporte; mais j'observerai que je ne connois dans le voisinage de Vennes aucune isle où il y ait un étang, et que cet historien, très-croyable touchant les événements qu'il a vus, ne l'est guères touchant ceux qu'il rapporte sur le témoignage d'autrui.

Arbres à niches.

On voit quelquefois, dans les campagnes et dans les jardins, des arbres où, en taillant et rapprochant les branches, on a formé des niches de verdure, dans lesquelles on a placé des croix ou des images de quelques Saints. Cet usage n'est pas borné au Morbihan. Notre-Dame du chêne, dans l'Anjou, et Notre-Dame du chêne près d'Orthe, dans le Maine, sont des lieux renommés de pélerinage. En cette dernière contrée, dit un historien, « on voit dans divers carrefours les » plus beaux chênes champêtres décorés de figures » de Saints. On y voit, dans cinq ou six hameaux, » des chapelles de chênes, des pieds entiers de cet » arbre enchâssés dans le mur, à côté de l'autel. » Telle est entr'autres cette fameuse chapelle de Notre-» Dame du chêne, près la forge d'Orthe, dont la » célébrité attire journellement, de cinq à six lieues » à la ronde, un très-grand concours de monde. » (*Hist. du Maine, tome I, page 17.*)

L'origine de cet usage n'est pas difficile à trouver, et je vais l'exposer. Les Celtes nos ancêtres, qui adoroient tous les objets naturels, n'en exceptoient pas les arbres qu'ils supposoient animés par des intelligences.

1.° Saint Martin, voulant extirper un pin qui étoit en vénération parmi les gentils du diocèse de Tours, leur représenta qu'il n'y avoit rien de divin dans ce tronc « *nihil esse religionis in stipite* », et qu'il le falloit couper. Ceux-ci y consentirent à condition qu'il recevroit sur sa tête ce gros tronc, quand il tomberoit, ce que le Saint ne refusa pas de faire.

2.° St. Germain d'Auxerre, encore mondain, scandalisoit les fidèles, parce qu'en suspendant les têtes des animaux qu'il avoit tués à la chasse à un arbre qui étoit au milieu de la ville, il paroissoit lui rendre le même honneur que les partisans de la religion Gauloise.

3.° Saint Grégoire-le-Grand, écrivant à Brunehaut, l'exhorte à empêcher ses sujets de rendre un culte religieux aux arbres et de leur faire un sacrifice sacrilége des têtes des animaux. « *Ut cultores arborum* » *non existant, de animalium capitibus sacrificia* » *sacrilega non exhibeant.* » (Lib. VII, indict. I, epist. V.)

Ce culte superstitieux étoit tellement enraciné dans les esprits, que les Gentils n'y renonçoient pas en embrassant le Christianisme, et ceux dont St. Grégoire parle à Brunehaut étoient des chrétiens. « *Pervenit* » *ad nos quòd multi christianorum et ad ecclesias* » *occurrant, et, quod dici nefas est, à culturis* » *dæmonum non abscedant.* »

Les pasteurs ne voulant pas aigrir et révolter ces pauvres gens, en faisant abattre despotiquement les troncs qui recevoient leurs hommages (1), usèrent

(1) Je dis *aigrir* et *révolter*, car l'effet ordinaire des voies de fait est de soulever l'orgueil humain et de remplir les cœurs de haine, au lieu de les gagner. Gédéon, par l'ordre de Dieu, renversa l'autel de Baal et coupa par le pied le bois qui entouroit cet autel. Or voyez quel fut le résultat de cette expédition nocturne. Les habitans du lieu s'assemblèrent tumultuairement et dirent au père de Gédéon : « Faites venir » ici votre fils, afin qu'il meure, parce qu'il a détruit l'autel de Baal » et qu'il en a coupé le bois. » (*Jug. ch. 7.*)

Abdias, Evêque Persan, abattit un des temples où l'on adoroit le feu. Ce zèle indiscret tourna-t-il à l'avantage de la religion? Au contraire. Le Roi fit renverser toutes les églises des chrétiens et suscita contr'eux une cruelle persécution qui fut continuée par ses successeurs et qui duroit encore trente ans après. (*Fleury, hist. eccl. tome V, art. 26.*)

Tenons-nous-en donc à ce principe reconnu par toute l'antiquité ecclésiastique : qu'il faut insinuer la foi par la persuasion, au lieu de l'extorquer : « *Fides suadenda est, non extorquenda* » (Clemens III, Papa.); qu'il ne faut pas employer la violence pour amener à la foi ceux qui y sont opposés : « *Ad fidem nullus cogendus est invitus* » (S. August. lib. II, cont. epist. Pelili. cap. 83.) : que les seuls moyens apostoliques d'établir le Christianisme sont la douceur, la bénignité, les avertissements, la persuasion, et que les menaces et la terreur sont plus propres à en éloigner qu'à y attirer : « *Eos qui à religione Chris-* » *tianâ discordant, mansuetudine, benignitate, admonendo, sua-* » *dendo, ad unitatem fidei necesse est congregari, ne quos dulcedo* » *prædicationis.... ad credendum invitare poterat, minis et terroribus* » *repellantur.* » (S. Grég. Papa, lib. I, ind. IX, epist. 34.)

Il n'est pas inutile de rappeler cette antique théologie à certains *zelanti* qui, par leur dureté et par divers moyens *acerbes*, font tomber sur la religion un odieux qu'elle ne mérite pas.

d'une louable adresse, et ils y firent placer des images vénérées pour accoutumer les chrétiens grossiers à avoir recours à Dieu par l'intercession des Saints et à ne plus regarder les arbres que comme des accessoires et de simples niches.

JEUX DIVERS.

Jeu de la Quasimodo.

Il existe de temps immémorial, dans plusieurs lieux du Morbihan, une coutume singulière qui, à ce que je crois, est inconnue hors de la Bretagne. Le dimanche de la Quasimodo, après les vêpres, les jeunes gens des deux sexes de chaque quartier rassemblent le plus qu'ils peuvent de vieux pots qui sont hors d'état de servir; puis, se rangeant en cercle à une certaine distance les uns des autres, ils se jettent un pot de mains en mains et le font circuler aussi long-temps qu'il se peut. Mais le moment vient où quelqu'un le brise en le laissant échapper, et il faut voir alors par quels éclats de rire il est puni de sa maladresse. Un second pot succède au premier, et le jeu dure tandis qu'il y a des vases disponibles.

Les coutumes les plus minutieuses, les plus ridicules, ne sont pas toujours celles dont l'origine soit la plus facile à trouver, et ni l'histoire ni la tradition ne jettent aucune lumière sur celle-ci.

Cambry, qui nous apprend que cet usage donne aussi dans le Finistère un aliment à la grosse gaîté du peuple, essaie d'en assigner l'origine. « On cher-» cheroit, dit-il, en vain chez nos aïeux la trace de » ce jeu bizarre qui me paroît dériver d'une coutume » des Juifs, obligés, je crois, de renouveler chaque » année les vases dont ils s'étoient servis. » (*Voyage dans le Finistère, tome II, page 31.*)

Il n'y a ni vérité dans le principe de cet auteur ni justesse dans l'application qu'il en fait. Les Juifs n'avoient pas la coutume qu'il leur attribue, et les joueurs de *Pâques closes*, qui se font un jeu de briser des vases inutiles, ne songent nullement à renouveler toute leur poterie.

Dans ma jeunesse, temps où l'esprit saisit avec ardeur les explications *bien trouvées*, je pensois que cet usage pouvoit avoir pris naissance dans les siècles où les chrétiens, comme pétris dès leur enfance avec la religion, la laissoient percer dans leur langage, dans leurs actions et jusque dans leurs divertissements. Je me disois qu'ils avoient voulu représenter, par la destruction des *vieux ustensiles*, la destruction du *vieil homme*, qui s'opère ou doit s'opérer à Pâques, et qu'ils avoient aussi songé à donner une grossière image de ce que le Seigneur dit dans un pseaume à Jesus-Christ au jour de sa Résurrection : « Demandez-moi, » et je vous donnerai les nations pour héritage; vous » les gouvernerez avec un sceptre de fer et (*celles* » *qui seront rebelles*) vous les briserez comme un » vase d'argile : *Tanquàm vas figuli confringes eos*. »

Voilà ce que je me disois, et je m'en applaudissois presque comme d'une découverte; mais l'austère raison a soufflé sur ces bluettes de mon esprit, et je sens maintenant que ces idées mystiques, qui seroient applicables à un usage subsistant parmi des cénobites contemplatifs, ne sont guères recevables pour l'explication d'une coutume populaire, parce que les pensées subtiles n'ont pas de prise sur la multitude, et que quand elle est frappée et remuée, c'est toujours par des objets sensibles et grossiers.

Autres jeux.

1.° Dans un certain temps de l'année (car chaque espèce de jeu a son époque) les enfans de Vennes prennent des cercles de barrique, et après y avoir suspendu des lames de fer-blanc, ou des grelots, quand ils sont assez heureux pour s'en procurer, ils les font rouler devant eux en les frappant avec une baguette.

Ce jeu, comme le noble jeu de l'oie et comme beaucoup d'autres, étoit commun parmi les anciens. Euripide fait dire à un de ses personnages : « Voici » des enfans qui viennent de jouer au *trochus* » (c'est-à-dire au cerceau).

« Ἀλλ' οἵδε παῖδες ἐκ τρόχων πεπαυμένοι
» Στείχουσι. » (Medée, Prol. vers 46.)

Horace regarde ce divertissement comme un exercice des enfans Grecs. « L'enfant de qualité, dit-il, » ne sauroit se tenir sur un cheval ; il craint la fatigue de la chasse ; il n'est savant qu'à faire rouler » *le cercle des Grecs* ou à jouer aux jeux de hasard » défendus par les lois. »

« .... *Nescit equo rudis*
» *Hærere ingenuus puer*,
» *Venarique timet, ludere doctior,*
» *Seu Græco jubeas* trocho,
» *Seu malis vetitâ legibus aleâ.* » (Lib. 3. od. 24.)

Ce passage nous apprend que les Romains avoient adopté le jeu du *trochus*, et le poëte en parle ailleurs comme d'un divertissement commun à Rome. « Celui » qui est novice dans l'exercice de la balle, du palet » ou *du cercle*, se tient en repos de peur d'être la » risée des spectateurs. »

« *Indoctusque pilæ, discive,* trochi*que quiescit.* » (Art. poet. vers. 380.)

Martial fait aussi mention de ce jeu enfantin :
« . . . . . *Celer arguto qui sonat ære* trochus. »
(Lib. XI, ep. 22.) *Voyez aussi le livre XIV, ep. 168 et 169.*)

2.° Nous voyons les enfans bâtir des châteaux de cartes, traîner de petits charriots auxquels ils attellent quelquefois de petits animaux, jouer à pair ou impair, à croix ou pile et même aux dés, s'affourcher sur des bâtons et galoper comme s'ils étoient à cheval, ou orner des poupées. Tous ces amusements sont anciens, et les vieux livres en font mention. En voici d'abord quatre en deux vers d'Horace :

« *Ædificare casas, plostello adjungere mures,*
» *Ludere par impar, equitare in arundine longâ.* »
(Lib. II, Sat. 3, vers. 246.)

Les enfans Grecs chevauchoient aussi sur des bâtons. Valère Maxime raconte qu'Alcibiade surprit un jour Socrate jouant ainsi avec des enfans : « *Cum* » *interpositâ arundine cruribus suis, cum parvulis* » *filiolis ludens ab Alcibiade visus est.* » (Lib. VIII, cap. 3.) Plutarque rapporte qu'Agésilas s'amusoit de la même manière avec ses enfans : « *μικροῖς* » *τοῖς παιδίοις κάλαμον ἐπιβεβηκὼς, ὥσπερ ἵππον, οἴκοι συνέπαιζεν.* » (Apoph. lacon.)

Varron et plusieurs autres parlent des poupées, Térence fait mention des dés. Pour ce qui est des pièces de monnoies qu'on jetoit en l'air, comme elles portoient d'un côté la tête de Janus ou de Mercure, et de l'autre une proue de navire, les enfans disoient en les lançant *tête ou navire, capita aut naviam ;* au lieu que nous disons *croix ou pile,* parce que les pièces d'argent de la seconde race de nos Rois étoient marquées sur une face d'une croix et sur l'autre de colonnes appelées alors *piles.*

3.° Je ne dois pas oublier le célèbre jeu de Colin-Maillard, que les Latins, qui l'avoient emprunté des

Grecs, nommoient, je ne sais pourquoi, le jeu de la *mouche d'airain*. Voici comment Pollux décrit la manière dont on le jouoit : « Les enfans bandent les » yeux de l'un d'entr'eux, et celui-ci, se tournant » de côté et d'autre, dit : je vais à la chasse de la » mouche d'airain, « *Æneam venabor muscam.* » » Les autres lui répondent : tu la chasseras et tu ne » ne la prendras pas, « *Venaberis sed non capies.* » » Alors ils le frappent avec des cordes jusqu'à ce » qu'il n'ait saisi quelqu'un d'entr'eux, « *Funiculis* » *ipsum cædunt, usque dum aliquem arripuerit.* » (X. 7.)

Ovide ou l'auteur, quel qu'il soit, du poëme *de Nuce*, rapporte que les enfans de son temps plaçoient des noix dans un vase creux ou dans un trou fait en terre, que, s'éloignant ensuite, ils jetoient une noix vers ce creux, et que celui qui réussissoit à l'y faire entrer gagnoit tout ce qu'il renfermoit.

« *Vas quoque sæpè cavum, spatio distante, locatur,*
» *In quod missa levi nux cadat una manu.* »

Ce jeu, sauf quelques différences, est encore, comme on sait, très-commun parmi nous.

5.° Il n'est pas jusqu'aux marionnettes qui ne soient du vieux temps. Les Grecs les nommoient νευρόσπαστα, ce qui signifie (figures) *tirées* (mises en action) *par des cordelettes*, et on en a trouvé parmi les antiquités d'Herculanum ou de Pompéii.

6.° Que des enfans jouent, on le pardonne à la foiblesse de leur âge; que des personnes oisives et à tête vide, après avoir épuisé la chronique scandaleuse, bâillent, s'engourdissent sous la main narcotique de l'ennui, et que pour se tenir éveillées elles appellent à leur secours Hector et Rachel, Pallas et le Roi David (1); je n'en suis pas surpris, ce sont de grands

(1) Figures du jeu des cartes.

enfans. Mais que des hommes qui ne manquent ni de gravité ni de lumières, et qui pourroient trouver ou dans la lecture ou dans la conversation de personnes choisies un délassement qui réuniroit l'instruction et la dignité, se livrent au jeu, qu'ils s'y plaisent, qu'ils s'y attachent, c'est ce qui m'a toujours causé de l'étonnement. Cependant le monde est plein, et l'a toujours été, d'hommes de ce caractère; de sorte qu'au rapport d'un historien, Q. M. Scévola lui-même dérogeoit jusqu'au point de jouer à la paume, aux dames et échecs. « *Scævola... pilâ lusisse traditur...* » *alveo quoque et calculis vacasse interdum dicitur.* » (Val. Maxime, liv. VIII, ch. 8, n.° 2.)

Dans un voyage qu'Horace fit avec Virgile et Mécène, ce dernier alla jouer à la paume, tandis que les deux poëtes allèrent faire la méridienne, ce qui valoit beaucoup mieux.

« *Lusum it Mæcenas, dormitum ego, Virgiliusque*
» *Namque pilâ lippis inimicum et ludere crudis.* »
(Horace, liv. I, satyr. 5.)

Ces passages nous apprennent que la paume, les dames et les échecs nous sont venus des anciens, et il en est de même des autres jeux, excepté un petit nombre, tels que celui de la boule, dont on ne trouve aucune mention dans l'antiquité, et celui des cartes qui, comme on sait, fut inventé sous le règne de notre Charles VI.

Aguilanneuf.

Il n'y a pas long-temps que, la veille du premier jour de l'an, les jeunes gens des campagnes, réunis par pelotons, alloient de maison en maison, criant *Aguilanneuf,* sans oublier de demander leurs étrennes. Je n'ai pas d'opinion fixe sur l'origine de cet usage, et je me contenterai de faire quelques observations sur les sentiments des autres.

1.° Le gui est une plante parasite qui croît sur divers arbres et qui a une couleur jaunâtre, ce qui fait que Virgile y compare le rameau d'or :

« *Quale solet sylvis brumali frigore viscum*
» *Fronde virere novâ, quod non sua seminat arbos,*
» *Et croceo fœtu teretes circumdare truncos :*
» *Talis erat species auri, etc.* »
(Ænéïd. lib. VI, vers. 205.)

Par suite du respect que les Druides professoient pour le chêne, ils faisoient un cas particulier du gui qui croît sur cet arbre.

« Ils regardent, dit Pline, le gui qui croît sur le » chêne comme un présent du ciel... Il est fort rare, » et quand on l'a trouvé, on va le cueillir avec beau- » coup de dévotion. On choisit *surtout* pour cette cé- » rémonie le sixième jour de la lune, jour auquel » les Gaulois placent le commencement du mois, des » années et des siècles.... Après avoir préparé sous » l'arbre tout ce qui est nécessaire pour un sacrifice » et pour un festin, on fait approcher deux taureaux » blancs... En même temps un sacrificateur, habillé » de blanc, monte sur l'arbre, coupe le gui avec » une faucille d'or et le reçoit dans une saie blanche. » Les Gaulois prétendent que le gui de chêne, pris » en fusion, donne la fécondité aux femmes et est » un antidote contre toutes sortes de poisons. » (*Liv. XVI, chap. 44.*)

Voilà les faits dans lesquels on croit trouver l'origine de l'*Aguilanneuf*. Les Druides, dit-on, crioient ou faisoient crier *Au gui lan neuf* (*l'an nouveau*) pour inviter le peuple à la cérémonie de la cueillette du gui : « *Ad viscum, viscum Druidæ clamare solebant.* » Et ce cri s'est perpétué jusqu'à nous.

Cette opinion est éblouissante, et je ne suis pas surpris qu'elle soit presque générale. Néanmoins le

cri *Aguilanneuf*, interprété dans le sens d'*Au gui lan neuf*, offre des termes tout françois, et on avouera que les Druides ne parloient pas notre langue. On ne manquera pas de repliquer que l'*Aguilanneuf* est une traduction des paroles Bretonnes dont se servoient les Druides; mais les formules et les cris populaires passent d'une langue dans une autre sans traduction, et on en conserve les mots primitifs, même quand on a cessé de les comprendre, en preuve de quoi je puis citer le *Phœbe Domine*, le *Kyrie, eleïson*, l'*Amen* et l'*Alleluia*, que le peuple prononce sans se défier que ce sont des termes Latins, Grecs ou Hébreux. D'ailleurs si les François crient *Aguilanneuf*, les Espagnols crient *Aguinaldo* et les Bretons *Hoguilannec, Gui la né*. Qui peut comprendre comment il se fait que la formule Bretonne des Druides ait été traduite par les mêmes, ou presque les mêmes termes, parmi des peuples qui parlent des langues différentes? D'ailleurs on suppose sans preuve que les Druides cueilloient le gui au commencement de l'année, comme notre *Aguilanneuf* est fixé à cette époque. Pline nous apprend que les Gaulois coupoient cette plante parasite *surtout* (et non toujours) au sixième jour d'une lunaison; mais cette lunaison devoit-elle être la première de l'année? C'est sur quoi il ne s'explique pas.

Telles sont mes difficultés, et à moins que quelqu'un ne dissipe ces nuages, je ne pourrai souscrire à l'opinion commune. Passons à une autre pour voir si nous y trouverons plus de solidité.

2.° Dans le pays de Léon les jeunes garçons de la campagne vont, le dernier jour de l'an, de village en village, et après avoir chanté quelques cantiques en l'honneur du Sauveur né de la Vierge, et crié trois fois assez haut *Eghinat*, ils demandent leurs étrennes. De plus à Morlaix, le dernier jour de l'an, les bourgeois font une espèce de bacchanale, chantent

des chansons et crient à gorge déployée, répétant en guise de refrain les mots Bretons *Eghin an eit, le blé germe*, à la lettre, *le germe dans le blé*. « Ils » font apparemment, dit le Pelletier, allusion à ces » paroles prophétiques, chantées tous les jours de » l'Avent et qui sont accomplies à la nativité de J. C.: » *Aperiatur terra et germinet Salvatorem* (*que la » terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur*). Voilà, » si je ne me trompe, l'origine de notre terme vul» gaire *Aguilanneuf*. » (Art. Eghinat.)

Mais si le refrain *Eghin an eit* avoit rapport à la naissance de Jesus-Christ, ce seroit à Noël qu'il faudroit le crier, plutôt qu'au dernier jour de l'an. Si *Eghin an eit* sont les termes primitifs, il est surprenant que, défigurés partout, ils se soient conservés purs parmi les seuls bourgeois de Morlaix et parmi les enfans de Léon. D'ailleurs l'opinion de le Pelletier suppose que le peuple a été assez frappé des paroles *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*, pour en prendre occasion d'établir une cérémonie singulière. Or c'est une hypothèse peu probable, tant parce que les choses abstraites glissent sur l'imagination de la multitude sans y laisser de vestiges, que parce que les paroles des Prophètes lui sont tout-à-fait inconnues, et dans les pays Bretons encore plus qu'ailleurs, et même parmi les bourgeois.

Il me paroît donc probable que le cri *Eghin an eit*, loin d'avoir produit celui d'*Aguilanneuf*, en est une altération qui a un sens tel quel en Breton, soit par hasard, soit parce qu'on y a un peu aidé.

Soule.

Le jeu de la soule, autrement de la pelotte ou de l'éteuf, se fait avec un ballon de cuir rempli de son. On le jette d'abord en lair et ensuite les joueurs se le disputent, se l'arrachent, de sorte que la vic-

toire demeure à celui qui parvient à le porter sur une autre commune que celle où se fait le jeu ou (en quelques lieux) à celui qui peut le faire entrer dans une maison. Comme presque partout c'étoient les Seigneurs de paroisse qui étoient les agonothètes de cet exercice, il est tombé avec les droits seigneuriaux, ou du moins il est devenu très-rare.

Des érudits (1) prétendent que le jeu de la soule est un reste du culte solaire. Ce ballon, disent-ils, par sa figure sphérique, représentoit le soleil. On le jetoit en l'air, comme pour le faire toucher à cet astre, et quand il tomboit on se le disputoit comme un objet sacré. Ils trouvent même une preuve de leur opinion dans le mot soule qu'ils prétendent dérivé du Celtique *sul* (soleil).

Il est possible que les anciens jetassent la soule en l'air, comme pour toucher le soleil, car cette pratique ressemble fort à une autre manière très-ancienne d'honorer cet astre. On étendoit la main vers lui, puis la reportant vers sa bouche, on la baisoit avec dévotion, comme si on avoit baisé le soleil lui-même. Cet usage étoit déjà établi au temps de Job qui s'applaudit de ne l'avoir pas suivi. « Si j'ai regardé, dit-il, » le soleil dans son grand éclat.... si mon cœur a » ressenti alors une secrète joie, et si j'ai porté ma » main à ma bouche pour la baiser, ce qui est une » grande iniquité et un renoncement au Dieu très- » haut. » (*Ch. 31, v. 26.*)

Pline rapporte qu'en adorant les dieux, les Romains portoient la main droite à leur bouche pour la baiser, après quoi ils faisoient un tour à droite, au lieu que les Gaulois regardoient comme plus religieux de se tourner à gauche. « *In adorando dexteram ad os-* » *culum referimus, totumque corpus circumagimus,*

(1) Pezron, G. de Rostrenen, art. soleil.

» *quod in lævam fecisse Galli religiosiùs credunt.* »
(Lib. XXVIII, cap. 2.)

Ce passage nous apprend que l'usage de baiser sa main, en signe d'adoration, étoit établi parmi les Gaulois comme parmi les Romains. Ainsi il se peut que l'exercice de la soule, qui en diffère peu, nous soit venu de l'antiquité Celtique et que ce fut primitivement un acte de religion.

On croit trouver l'origine du mot *soule* dans le mot *sul*. G. de Rostrenen (art. soleil) avance hardiment que *sul* est un mot Breton qui signifie *soleil*, et même qu'on le prononçoit comme *soul*, d'où il est aisé de dériver le nom *soule*. Mais ce sont des assertions sans preuve. D'autre part M. de Latour-d'Auvergne, qui fait de violents efforts pour prouver que les noms des sept jours de la semaine sont tous Bretons, croit que *di-sul*, nom que les Bretons donnent au dimanche, signifie en Celtique *jour du soleil*. Mais ses raisonnements forcés ne peuvent m'en convaincre, et je crois fermement que les noms des sept jours de la semaine nous ont été communiqués par les Romains.

Il est donc plus naturel de voir l'origine du mot *soule* dans le latin *sol*, et de dériver le nom de *sol* de *héaul* qui en Celtique signifie soleil. En effet c'est une règle reçue parmi les étymologistes, et que Vossius prouve très-bien dans son savant ouvrage *étymologicon linguæ Latinæ*, que les aspirations initiales se changent en *s* dans les mots étrangers adoptés par les Romains, et c'est ainsi que ἅλς (hals) sel, ἕξ (hex) six, ἑπτά (hepta) sept, sont devenus en Latin *sal*, *sex*, *septem*.

Le mot *héaul* a donc pu se changer dans les bouches Romaines en *sol*, comme l'observe le Pelletier (art. *éaul*), en devenant d'abord *seaul* et ensuite *sol*. De ce mot *sol* les Gaulois ont pu former le mot

soule et le donner à un exercice déjà usité parmi eux, comme une pratique du culte solaire.

Voilà bien des frais pour transformer le jeu de la soule en œuvre de religion ; mais, pour dire franchement ce que je pense, je crains bien que toute cette érudition ne soit perdue et que l'exercice de la soule ne fût parmi les anciens, comme parmi nous, un jeu pur et simple et cette partie de la sphéristique que les Grecs nommoient ἁρπαστὸν et les Romains *harpastum*, mot qui signifie une chose qu'on se dispute, qu'on s'arrache ; car dans ce jeu des Grecs et des Romains, ils se disputoient et s'arrachoient une sphère bourrée, semblable à notre soule, et Martial mêle cette espèce de combat avec d'autres jeux sphéristiques qui n'avoient nullement trait à la religion, tels que la paume vulgaire, le *pila paganica* et le *follis*, et avec d'autres jeux.

« *Non pila, non follis, non te paganica thermis,*
» *Præparat, aut nudi stipitis ictus hebes,*
» *Vara nec injecto ceromate brachia tendis,*
» *Non* harpasta *vagus pulverulenta rapis.* »
(Lib. VII, ep. 31.)

Martial, parlant d'un certain amusement qui demandoit des efforts trop violents, observe judicieusement que c'est une folie de se livrer à un exercice inutile et pernicieux, et que la culture de la terre exerceroit le corps avec plus de dignité et d'avantage.

« *Quid pereunt stulto fortes altere lacerti ?*
» *Exercet melius vinea fossa viros.* »
(Lib. XIV, ep. 49.)

J'en dis autant du jeu de la soule qui ne peut se pratiquer sans des agitations forcées et souvent suivies d'accidents graves.

Œufs de Pâques.

Autrefois l'usage des œufs étoit interdit pendant le carême, et même on peut dire qu'il l'est encore, puisque tous les ans on renouvelle la permission d'en manger, excepté les quatre derniers jours de la semaine sainte. Néanmoins comme les poules continuoient de fournir leur produit ordinaire, il arrivoit qu'à Pâques ceux qui avoient des basses-cours bien peuplées de volaille se trouvoient surchargés d'œufs, jusqu'à éprouver l'embarras de la richesse. Qu'en faire ? On ne pouvoit ni les garder sans les exposer à se corrompre, puisqu'ils étoient pondus depuis long-temps ; ni en trouver le prompt débit, parce que les marchés en étoient encombrés ; ni les consommer en peu de temps sans éprouver le dégoût de la satiété ; et, pour tout dire, après une longue abstinence, on étoit plus disposé à manger des poules que des omelettes. Le seul parti qui restât étoit de se faire honneur de ses œufs en les distribuant avec générosité à ceux qui n'en avoient pas, et c'est en effet le parti qu'on prenoit. Il est même probable qu'on avoit soin de teindre tant ceux qu'on exposoit en vente, pour les rendre plus attrayants et plus marchands, que ceux dont on faisoit des largesses, pour rendre les dons plus solennels et pour en rehausser le prix par la beauté de la couleur.

La coutume de faire ces présents d'œufs est tombée avec l'interdiction d'en user pendant la quarantaine, excepté peut-être en des villages écartés où les vieilles rubriques subsistent plus long-temps. Mais ces œufs rouges qu'on voit chez les marchandes dans la semaine de Pâques, sont mis en vente par suite de l'ancien usage, et si vous en doutez, interrogez ces marchandes, et elles vous diront que ces œufs enluminés sont les œufs de Pâques.

Cérémonie des Villageois dans leurs marchés.

En vendant et en achetant, les paysans ont coutume de se frapper dans les mains, ce qui doit un peu surprendre les étrangers. Cet usage étoit commun parmi les Perses. « Je connois, dit Xénophon, les » serments qu'on a faits en unissant les mains. » Οἶδα μὲν ὅρκους γεγεννημένους, καὶ δεξίας δεδομένας » (Anab. lib. II.) « Cette manière de pactiser, dit Diodore, est » la plus inviolable parmi les Perses. Η πίστις αὕτη βε- » βαιοτάτη παρὰ τοῖς Πέρσαις. » (Bibli. lib. XVIII.)

Les Iduméens et les Hébreux avoient la même coutume, comme on le voit par le texte Hébreu de Job, dont le sens est : « Oh! qui est-ce qui pourroit » me toucher dans la main? (*pour me donner une* » *assurance*) (Ch. XVII, vers 3.) », et par les Proverbes de Salomon, où il est parlé de ceux qui s'engagent en se touchant dans la main (*qui defigunt manus suas*). (Cap. XXII, vers. 26). Aussi le mot Breton *toca*, qui signifie se frapper réciproquement les mains, est le même que l'Hébreu *TQA* qui a le même sens.

Cette coutume Orientale nous a été transmise par les Celtes, originaires de l'Asie, et ce que j'ai dit des Perses, peuple qui étoit une branche du grand arbre Celtique, prouve assez que les Celtes se frappoient les mains en traitant les uns avec les autres.

Aliments des Villageois.

Les cultivateurs de la Bretagne, ou au moins d'une grande partie de cette contrée, et notamment ceux du Morbihan, dédaignent les aliments légers qui, disent-ils, ne les fortifient pas et qui fondent trop vîte en des estomacs dévorants. Aussi font-ils usage habituellement de bouillie bien massive de sarrasin

qu'ils mangent avec du caillé, tantôt chaude, tantôt froide, et tel est aussi le régime alimentaire des campagnards dans le haut pays d'Auvergne.

Cet usage remonte à des siècles bien éloignés et étoit répandu parmi divers peuples. Valère Maxime, traitant des mœurs anciennes des Romains, dit: « Les plus grands hommes ne rougissoient pas de » prendre leur repas en public, parce que leur so» briété étoit si rigide qu'ils mangeoient plus souvent » de *la bouillie* que du pain. *Erant adeo conti» nentiæ attenti, ut frequentior apud eos* pultis *usus » quam panis esset.* » (Lib. III, cap. 5, n.° 5.) St. Jérôme, versant le ridicule sur l'hérésiarque Pélage, le représente comme un stupide appesanti par la bouillie Ecossoise. « *Stolidissimus et Scotorum* pul» tibus *prægravatus.* » (Præfat. in lib. I, in Jer.) *

Si quelqu'un, considérant que l'usage de ce mets grossier étoit commun parmi les Romains et parmi les Bretons insulaires; qu'il l'étoit aussi probablement parmi les anciens Gaulois dont les coutumes ont pu, mieux qu'ailleurs, se conserver sur les montagnes de l'Auvergne et dans le territoire isolé de l'Armorique; que le mot Grec πόλτος (poltos), qui signifie bouillie, est le même que *pouls*, qui en Breton a la même signification; enfin que tous ces peuples ont une origine Celtique; si quelqu'un, dis-je, faisant toutes ces observations, en inféroit qu'ils étoient pultophages, parce qu'ils étoient Celtes, je n'oserois peut-être lui applaudir tout haut, mais je l'approuverois tout bas.

Lits des Villageois.

Les lits des gens de nos villages ont une forme bizarre qui ordinairement surprend les étrangers.

* Pélage étoit natif de la Grande-Bretagne, et *Pelagius*, son nom Latin, n'est que la traduction de *Morgan*, son nom primitif, qui en Breton signifie né sur la mer, né dans un pays maritime.

Représentez-vous un coffre dont un des flancs, qui est en treillis et coupé en deux panneaux perpendiculairement, roule dans une coulisse; songez que ce coffre est guindé sur quatre hautes colonnes, de sorte que pour y monter on a besoin d'un véritable coffre qui y est contigu; ajoutez que cette couchette n'a ni rideaux ni impériale, et vous aurez une idée du lit d'un paysan Bas-Breton.

On voit par les marbres antiques que les lits des Romains avoient la même forme. Point de ciel, point de rideaux, un dossier dressé au chevet, s'étendant sur un des flancs et s'élevant au-dessus des pieds, exhaussement notable au-dessus du plancher, nécessité de gradins pour escalader la couche, voilà ce qui constituoit le lit d'un Romain.

Des formes si étranges n'ont pas été inventées aux bords du Tibre et sur les rivages de l'Armorique (la rencontre seroit trop surprenante), et il y a lieu de croire que les Romains et les Bas-Bretons les ont reçues de leurs ancêtres communs.

Braies des Villageois.

Sur les monuments qui nous restent des Grecs, tous les barbares, et notamment les Troyens, les Phrygiens et les habitans de la Tauride, qui étoient Celtes, portent des chausses plissées, en quoi ils sont d'accord avec les témoignages des anciens auteurs. En effet Ovide nous apprend que les Perses avoient aussi la même mode que les barbares précités. « Les Grecs » de cette contrée (la Scythie Pontique) portent, » dit-il, la braie Persique. »

« *Hos quoque qui geniti Graïâ creduntur ab urbe,*
» *Pro patrio cultu Persica bracca tegit.* »
(Trist. lib. V, eleg. X, v. 33.)

Or il y a cent preuves que les Perses étoient un peuple Celte.

Ovide donne aussi le même habillement aux Gètes, peuple Scythe, au milieu duquel il résidoit. « Je suis, » dit-il, environné de Gètes, nation Scythique qui » porte des braies. »

« *Vulgus adest Scythicum, braccataque turba Getarum.* » (Trist. lib. IV, eleg. VI, v. 47.)

Ailleurs il ajoute que ces braies étoient amples et larges, circonstance qu'il faut observer : « Ils se » défendent à peine du froid par des peaux et de » larges chausses. »

« *Pellibus et* laxis *arcent malè frigora braccis.* » (Trist. lib. V, eleg. VII, v. 49.)

J'ai cité ailleurs Martial qui donne aux Bretons de l'isle de la Grande-Bretagne des braies qui n'avoient pas moins d'ampleur.

« ...... *Tam laxa est......*
» *Quam veteres braccæ Britonis pauperis.* »
(Lib. XI, epig. 22.)

Enfin les Turcs, que la Scythie a vomis sur la Grèce, portent, comme on sait, de longues et larges culottes.

D'après ces autorités on peut regarder comme un fait certain que la mode, aujourd'hui si commune, de faire usage du haut-de-chausses nous est venue des Celto-Scythes. Mais ceux qui en ont le mieux conservé les formes antiques, ce sont, sans parler des Turcs, les villageois de la Basse-Bretagne. Aussi quand je vois leurs braies larges et plissées, je crois avoir devant les yeux un vieux monument, et je me dis : ainsi étoient drapés ces fiers Gaulois qui faisoient trembler les Romains.

Bavolets des Villageoises.

Le costume de nos campagnes a plus de fixité que celui des villes, et pour ne parler que de la coiffure

des villageoises, elle n'est pas comme celle des Dames, desquelles Ovide a dit : que chaque jour voit naître et mourir les ornements de leurs têtes.

« *Adjicit ornatus proxima quæque dies.*
» *Et neglecta decet multas coma. Sæpè jacere*
» *Hesternam credas ; illa repexa modo est.* »
(Art. am. lib. III, v. 152.)

Il est très-probable que le type commun et primitif des bavolets de nos paysannes remonte à une haute antiquité ; car en 1547 on découvrit dans la Zélande, sur un fond que la mer laissa à découvert, un grand nombre d'objets curieux, des vases, des urnes, des médailles d'un goût Romain. On y trouva aussi des statues de Jupiter et de Neptune, et surtout quantité de reliefs d'une déesse inconnue, nommée *Nehalennia* ; déesse qui portoit une coiffure assez semblable à celle de plusieurs de nos femmes de campagne, et dont on a, dit-on, déterré une image à Nîmes. (*Planche IV, fig. 9.*) Il est sûr au moins qu'elle étoit honorée en Angleterre et dans un autre lieu, puisqu'on y a trouvé des inscriptions qui offrent son nom.

Cette déesse n'entroit ni dans la mythologie des Romains ni dans celle des anciens Gaulois qui ne reconnoissoient pas de dieux à figure humaine, et son origine, postérieure à la conquête de la Gaule par les Romains, a dû précéder l'établissement du Christianisme en Hollande, en Angleterre et parmi les Gaulois.

Or puisqu'à cette époque on donna à cette déesse de nouvelle date le bavolet qu'on voit dans ses images, il est bien probable qu'il étoit déjà en usage parmi les femmes, ce qui le fait remonter sans peine au temps des vieux Gaulois. Ainsi les Druidesses devoient être coiffées à peu près comme nos villageoises ; mais, pour l'honneur de leur goût, il faut leur donner le bavolet de l'Isle-d'Arz.

OPINIONS POPULAIRES.

Origine de nos Eglises.

J'entendis un jour la conversation de deux femmes du peuple, dont l'une disoit à l'autre que la Cathédrale de Vennes a été bâtie par les Anglois. Vingt autres fois j'ai entendu leur attribuer la construction d'un grand nombre de nos églises. Une tradition si répandue a certainement un fondement historique, et elle n'a pu naître que d'un fait notoire et propre à frapper les masses populaires; mais il n'est pas aisé de l'assigner.

Pendant les guerres que Carausius et ensuite Allectus suscitèrent dans la Grande-Bretagne, à la fin du troisième siècle, plusieurs familles quittèrent ce pays, et l'Empereur Constance les plaça dans le territoire des Curiosites (aujourd'hui *Côtes-du-Nord*) et dans celui des Venètes.

Les jeunes gens des isles Britanniques, que Maxime enrôla sous ses drapeaux, reçurent de lui dans l'Armorique, après ses victoires, des fonds considérables dont les Empereurs Théodose et Honorius leur confirmèrent la possession.

Pendant les ravages des Scots et des Pictes, une partie de la population insulaire reflua sur l'Armorique pour échapper à l'épée de ces barbares.

Au commencement du cinquième siècle, le tyran Constantin fit entrer dans sa révolte et entraîna dans la Gaule la jeunesse Britannique, qui finit par s'établir dans la petite Bretagne, qu'un si grand nombre de leurs compatriotes avoient déjà adoptée pour leur patrie.

Peu de temps après, les incursions des Pictes et des Scots, et encore plus les conquêtes des Saxons, forcèrent une immense quantité d'insulaires de chercher un asyle parmi nous.

Ces fréquentes émigrations augmentèrent notablement la population de l'Armorique, de sorte que le nombre des réfugiés égaloit et surpassoit peut-être celui de ses anciens habitans.

Or on sent que ces nombreuses colonies furent obligées, non-seulement de défricher des terres pour subsister et de se bâtir des maisons pour se mettre à l'abri, mais aussi de construire un grand nombre d'églises pour l'exercice de leur religion, qui étoit la même que celle des Armoricains.

Voilà les faits réels, notoires, qu'on peut regarder, à ce que je crois, comme l'origine de cette opinion populaire qui, quelquefois à tort, quelquefois avec raison, fait honneur aux Anglois de la fondation d'un grand nombre de nos églises.

Gabino ou *Gobelin*.

Dans un traité sur les antiquités d'un pays, les opinions populaires ne doivent pas être négligées, quelque ridicules qu'elles soient, parce que souvent elles remontent à des siècles très-éloignés de nous. C'est ce qui me détermine à rapporter ce qu'on dit du célèbre *Gabino* ou *Gobelin*, qu'on nomme aussi *Teuz* et *Bugul-nos* (enfant de la nuit.)

C'est un spectre qui se fait voir la nuit, sous les formes de divers animaux, tantôt dans un chemin, tantôt sur un pont. Si on passe sans l'irriter, il ne fait aucun mal ; mais si quelqu'un l'insulte ou le frappe, il rend les coups avec usure ou vous jette son homme dans la rivière.

Quand il apparoît sous la forme d'un mouton, on le prend pour un animal égaré, et on essaie de le rapporter au troupeau ; mais il est si lourd qu'on est obligé de le mettre bas. Alors le malin follet manifeste son contentement par des éclats de rire.

Ne cherchez pas dans la nature la cause du cauchemar ; il n'en a pas d'autre que Gabino qui vient se placer sur l'estomac et qui l'oppresse. Alors on l'appelle le *peson* ou le *foulon* (le fouleur).

Quelquefois il prend en affection les serviteurs ou les chevaux d'une maison ; il fait une partie de l'ouvrage des uns, étrille très-bien les autres ou tresse artistement les crins de leurs queues et de leurs crinières.

Ceux qui veulent délivrer leurs maisons des visites de cet étrange personnage n'ont qu'à remplir de son ou de graine de mil un vase quelconque et le mettre en équilibre dans un lieu où le follet doit passer. Il ne manque pas de renverser la jatte, et comme il n'a pas le temps de recueillir le mil ou le son qu'il a dispersé, avant l'arrivée du jour, temps où il doit se retirer, il n'ose plus revenir, et la maison est purgée.

Voilà les opinions qui règnent dans le Morbihan, ou plutôt dans la Bretagne. Voyons si nous ne pourrions pas en trouver le fonds dans d'autres pays.

1.° Georges Agricola, dans son traité de *animantibus subterraneis*, dit que les Allemands et les Grecs donnent le nom de *Cobale* à un certain démon doux et imitateur des actions de l'homme. « *Sunt* (*dæmo-*
» *nes*) *mites, quos Germanorum alii, ut etiam*
» *Græci vocant Cobalos, quod hominum sunt imi-*
» *tatores.* »

Les anciens Grecs parloient beaucoup d'un certain fantôme qu'ils nommoient *Empuse*, parce qu'il sembloit n'avoir qu'un pied et qui, comme le dit Aristophane, paroissoit sous toutes sortes de figures. « C'est, dit-il, un monstre horrible qui prend toutes
» sortes de formes, tantôt bœuf, tantôt mulet, en-
» suite belle-femme... C'est une Empuse. »

« Θηρίον μέγα,
« ...... δεινὸν, παντοδαπὸν γοῦν γίνεται.

» Τοτὲ μὲν βοῦς, νυνὶ δ' ὀρεὺς, τοτὲ δ' αὖ γυνὴ
» Ὡραιοτάτη τις..........
» Ἔμπουσα τοίνυν γ'ἐστί. » (Grenouilles, acte I, scène 6.)

Ce spectre, comme on voit, ne diffère des *Cobales* que par le nom.

Bullet, au mot *Cablinnod*, dit que ce terme signifie *lutin*, *esprit follet*, dans la langue des Gallois. Sur le mot *Gobylin*, il dit qu'en Breton il signifie aussi *esprit follet*, *esprit familier*, et que *Gobelin* est usité en Normandie, de toute antiquité, dans la signification d'esprit follet. Orderic, moine du douzième siècle, parlant du démon que St. Taurin, évêque d'Evreux, dans le troisième ou quatrième siècle, chassa du temple de Diane, et qui ne laissa pas de continuer son séjour dans la même ville, ajoute qu'il y demeuroit encore de son temps et que le peuple le nommoit Gobelin : « *Hunc vulgus Gobelinum appellat.* »

Si on ne veut pas pointiller, on conviendra que les mots *Cobale*, *Cablinnod*, *Gobylin*, *Gobelin*, *Gabino*, qui tous se ressemblent par le matériel et qui tous signifient *esprit follet*, sont tous dérivés d'une racine primitive qui a subi quelques variations, suivant les localités.

Si on en croit La Monnoye, les Normands, venus du nord, en apportèrent avec eux le mot *Kobolt* (lutin), d'où s'est formé le diminutif Gobelin.

J'en conclus que notre démon Gabino est connu dans la Normandie, dans le pays de Galles, dans l'Allemagne, dans le fond du nord et dans la Grèce.

2.° Agricola, parlant des Cobales de la Germanie, dit qu'ils rient comme s'ils étoient pleins de joie. « *Quasi lætitiâ gestientes rident.* » Tel est aussi le caractère de notre Gabino.

3.° Le même auteur raconte que les Cobales jettent quelquefois des gravois aux mineurs Allemands, mais qu'ils les blessent très-rarement, ce qui n'arrive que

quand on les a irrités par des railleries ou par des injures : « *Nec lædunt unquàm, nisi priùs ipsi cachinno fuerint aut maledicto lacessiti.* » — A ces traits on reconnoît le Gabino du Morbihan.

4.° Agricola observe que les Cobales diffèrent peu d'une sorte de démons qui font une partie de l'ouvrage de certaines maisons et qui prennent soin des chevaux : « *Cum quotidiè partem laboris domi perficiant et curent jumenta.* »

Vous voyez que les Gabinos ont les mêmes habitudes en Allemagne et parmi nous.

5.° J'ai observé que Gabino est obligé de se retirer des maisons avant le point du jour. Or il paroît que les Romains en disoient autant des fantômes nocturnes ; car Anchise, après être apparu à Enée, lui dit :

« *Jamque vale : torquet medios nox humida cursus*
» *Et me sævus equis Oriens afflavit anhelis.* »
(Æneïd. lib. V, vers. 738.)

Ce que Desfontaines traduit ainsi : « Adieu, mon fils, » la nuit aura bientôt achevé sa course. Je sens déjà » l'haleine des chevaux du soleil : elle m'oblige de » disparoître. »

Properce s'explique plus clairement par la bouche d'une ombre qu'il fait ainsi parler : « Nous errons » durant la nuit ; c'est elle qui nous rend la liberté... » Les lois nous obligent, quand la lumière paroît, » de retourner aux marais du Lethé. »

« *Nocte vagæ ferimur, nox clausas liberat umbras...*
» *Luce jubent leges Lethæa ad stagna reverti.* »
(Lib. IV, eleg. 7, vers. 89.)

Les anciens Ecossois avoient la même opinion des spectres de la nuit : « Ils brilloient, dit Ossian, » comme un fantôme que le voyageur rencontre dans » une bruyère ténébreuse. Les paroles des spectres » sont obscures, et l'ombre informe disparoît aux » premiers rayons du jour. » (*Témora, ch. II.*)

Je viens d'exposer des contes qui, je l'avoue, sont bien puérils. Cependant, parce qu'ils sont très-répandus dans l'Europe, ils inspirent un certain intérêt; et comme les Bretons ne les ont empruntés ni des Grecs, ni des Allemands, ni des Calédoniens, et que ces peuples ne sont pas venus les prendre chez nous; il s'en suit qu'eux et nous nous les avons reçus d'un peuple primitif dont nous sommes les descendans, et que ces fables faisoient partie de la mythologie des Celtes.

Enrouement causé par le loup.

Le peuple dit que celui qui a vu un loup, ou qui en a été vu avant de l'apercevoir, contracte une extinction de voix ou au moins un enrouement. Cette croyance est très-ancienne. Elle se trouve parmi les Mille et une fables dont Pline a parsemé son histoire naturelle. Avant Pline, Virgile en avoit fait mention dans sa neuvième éclogue, où Mœris dit que sa voix est éteinte, parce que le loup l'a vu le premier.

« . . . . *Vox quoque Mœrim*
» *Jam fugit ipsa : lupi Mœrim vidêre priores.* »
(vers 53.)

Térence, plus ancien que Virgile, emploie l'expression proverbiale *lupus in fabulâ*, en parlant de celui qui, en arrivant brusquement, fait tomber la conversation, comme un loup, dont la vue fait perdre la voix. Enfin Théocrite, qui vivoit avant Térence, fait dire à un de ses bergers : « Ne parleras-tu pas ?
» As-tu vu le loup ? Οὐ φθεγξῇ; λύκον εἶδες. »

Cette opinion, répandue en tant de pays peuplés par les Celtes, a bien l'air d'être Celtique; mais j'ajoute avec un auteur facétieux : « Je ne sçay pas si
» vous m'en croyez, mais il n'est pas damné qui ne
» le croit. »

Loup-garou.

L'histoire précédente appelle naturellement celle du loup-garou, animal connu dans toute l'Europe, dont tout le monde connoît les allures nocturnes et le goût pour la chair humaine.

Le mot *garou* n'a aucun sens dans la langue Françoise; mais dans le dialecte Breton du Morbihan *bley-garv* ou *bley-garo*, qui est le nom du *garou*, signifie loup âpre et cruel, ce qui fait voir que *garou* est un nom Celtique. Ce n'est pas que les François soient venus le prendre chez nous, et que nous puissions nous glorifier d'avoir enrichi leur langue du beau nom de *garou;* mais il est probable qu'il faisoit partie de la langue des Celtes, lorsqu'elle étoit vulgaire dans toute la France, et qu'il a toujours continué d'y être employé par le peuple. Je soupçonne même quelque chose de plus, et je prie le lecteur de me suivre.

L'opinion de ceux qui pensent que, par des opérations magiques, l'homme peut être dépouillé de sa forme naturelle et métamorphosé en bête, n'est pas, comme on pourroit le croire, une erreur moderne.

1.° Elle régnoit parmi les anciens Grecs, témoin Homère qui raconte que les compagnons d'Ulysse furent transformés en pourceaux par la magicienne Circé, et qu'elle auroit pu également les changer en lions *ou en loups.*

« Η σῦς, ἠὲ λύκους ποιήσεται, ἠὲ λέοντας. » (Odys. liv. X, v. 433.)

2.° Cette opinion régnoit parmi les Latins, témoin Virgile qui rapporte qu'en approchant du palais de Circé on entendoit les voix de différents animaux, jadis hommes, parmi lesquelles on distinguoit les hurlements des loups.

« ...... *Ac formæ magnorum ululare luporum.* »
(Æneïd. lib. VII, v. 18.)

Ailleurs le même poëte fait une mention plus spéciale du loup-garou, et il fait dire à une magicienne qu'elle a souvent vu Mœris transporter les moissons d'un champ dans un autre, par la vertu magique de certaines herbes, se transformer lui-même en loup et prendre le chemin des forêts.

« *His ego sæpè lupum fieri et se condere sylvis*
» *Mœrin...* (*vidi*).... » (Ecl. VIII, v. 97.)

3.° La même croyance étoit établie parmi les Scythes, du milieu desquels sont sortis les Celtes, nommés pour cette raison Celto-Scythes. Car Hérodote rapporte, d'après le récit des Scythes mêmes et des Grecs établis dans la Scythie, que les Neures, peuple de cette contrée, se changoient en loups une fois tous les ans, et que quelques jours après ils reprenoient leur forme naturelle : « λέγονται ὡς, ἔτεος ἑκάστου ἅπαξ, τῶν » Νευρῶν ἕκαστος λύκος γίνεται ἡμέρας ὀλίγας, καὶ αὖτις ὀπίσω ἐς τὠυτὸ » κατίσταται. » (Liv. IV, ch. 105.)

4.° Les anciens Armoricains étoient renommés par le pouvoir qu'ils attribuoient à leurs Prêtresses de prendre les formes de toutes sortes de bêtes. « L'isle » de Sein, dit Pomponius Mela (*de situ orbis, lib.* » *III, cap. 6.*) située sur la côte des Osismiens (1), » est célèbre par l'oracle d'une divinité Gauloise (2). » Les Prêtresses de cette divinité.... sont au nombre » de neuf. Les Gaulois les nomment Sènes; ils croient

---

(1) Le territoire des Osismiens renfermoit celui des *Corisopiti* ou de Kimper. Voyez d'Anville, notice de l'ancienne Gaule.

(2) Il y a lieu de croire que cette divinité étoit la terre, qui étoit aussi honorée par les Germains, selon Tacite, dans une isle qu'on croit être celle de Heilige-Lande (ou l'Isle-Sainte), située non loin de l'embouchure de l'Elbe. Il étoit naturel que des femmes fussent Prêtresses de la terre; car les Celtes, sans donner différents sexes à leurs dieux, appeloient la terre épouse du ciel, et ils communiquèrent ce langage à plusieurs peuples, et notamment aux Romains, ce qui fait dire à Virgile :

« .... *Fœcundis imbribus æther*
» *Conjugis in gremium lætæ descendit, et omnes*
» *Magnus alit, magno commixtus corpore, fœtus.* »
(Georg. lib. II, vers. 325.)

» qu'animées d'un esprit particulier, elles peuvent,
» par leurs charmes, exciter des tempêtes dans l'air
» et dans la mer, prendre les formes de toutes sortes
» d'animaux (*seque in quæ velint animalia vertere*),
» guérir les maladies les plus invétérées, connoître et
» annoncer l'avenir, mais seulement aux navigateurs
» qui se mettent en mer pour les consulter. »

Si on en croit Forcatulus (*de Gall. imp.*), l'enchanteur Merlin auroit hérité du merveilleux pouvoir des Sènes; car cet auteur prétend qu'il naquit dans l'isle de Sein, et qu'il rendit de grands services au Roi Arthur, instituteur des chevaliers de la table ronde, tantôt sous la forme d'un nain, tantôt sous la forme d'un varlet, tantôt sous celle d'*un cerf;* et les annales Angloises rapportent qu'il donna au Roi Uterius les traits de Gorloïde, Duc de Cornouaille, pour l'exécution d'une entreprise criminelle. (*Delrio, disq. magi. lib. II, page 187.*)

On voit par ces faits que les Celtes admettoient dans les magiciens et dans les magiciennes le pouvoir de dépouiller les hommes de leur forme naturelle et de leur en donner une autre.

Cette Circé, qui exerça ce pouvoir sur les compagnons d'Ulysse, étoit elle-même une femme Celte et de la même profession que les neuf filles de l'isle de Sein, comme on est forcé de le reconnoître quand on réunit les caractères qui la distinguent.

1.° Elle étoit née dans la Colchide qui faisoit partie de la Scythie.

2.° Elle vint s'établir dans une isle, comme les Sènes de l'Armorique :

« *Ææaque insula Circes.* » (Æn. lib. III, v. 386.)

3.° Elle faisoit sa demeure au fond d'un bois sacré et isolé :

« *Dives inaccessos ubi solis filia lucos*
» *Assiduo resonat cantu* (*Circe*). » (Æneïd. lib. VII, vers. 11.)

C'étoit ainsi que les Druides et les Dryades vivoient dans les bois ; c'étoit ainsi que la Prêtresse Germaine Veleda résidoit dans une tour élevée, d'où elle ne donnoit ses réponses que par un intermédiaire. (*Tacite, hist. liv. IV, n.° 65.*)

4.° Circé annonça l'avenir à Ulysse (*Odys. liv. XII, vers 140.*), comme l'oracle ou les vierges de Sein.

5.° Elle lui donna un bon vent pour son retour.

« Ἴκμενον οὖρον ἵει πλησίστιον, ἐσθλὸν ἑταῖρον » (Ibid. vers. 149.)

C'étoit ainsi que les Prêtresses du mont St.-Michel, et probablement celles de l'isle de Sein, disposoient des vents en faveur des navigateurs.

6.° Enfin Circé étoit Prêtresse elle-même, et Apoll. de Rhodes la représente offrant un sacrifice pour l'expiation d'un meurtre. (*Arg. liv. IV, v. 702, etc.*)

Les faits que je viens d'exposer peuvent, à ce qu'il me semble, nous mener à l'origine de la fable des lycanthropes ou loups-garous ; car puisqu'elle est répandue encore aujourd'hui parmi les peuples descendus des Celtes, et puisqu'il est prouvé qu'elle avoit cours parmi les anciens Celtes ; n'est-il pas raisonnable de croire qu'elle naquit au sein de ce peuple qui a laissé en Europe tant d'autres vestiges de ses monuments, de sa langue, de sa religion, de ses coutumes et de ses opinions ?

Chants populaires du Morbihan.

Dans le Morbihan, comme ailleurs, le peuple est en possession d'un grand nombre de petits airs qui l'amusent pendant ses travaux, et qui sont l'expression de sa gaieté dans les moments rares où il oublie ses peines.

Les grandes compositions des anciens musiciens sont aujourd'hui ou surannées, ou peu connues, ou tout-à-fait oubliées; mais nos chants populaires, dont la mélodie franche et facile saisit toutes les imaginations et se grave sans effort dans la mémoire, se perpétuent sans le secours artificiel de la séméiotechnie, passent d'âge en âge par la seule tradition et conservent toujours la fraîcheur de la nouveauté.

J'ignore quelle fut l'époque qui les vit naître; mais on peut assurer qu'ils ont traversé bien des siècles, et quoiqu'ils ne soient pas tous d'une haute antiquité, on peut croire, sans absurdité, que quelques-uns d'entr'eux remontent au temps des anciens Venètes, et qu'ils furent le produit de la verve féconde des bardes, qui les exécutoient peut-être sur un certain instrument champêtre dont le son, un peu aigre, les répète encore aujourd'hui, instrument qui porte encore leur nom, instrument enfin qu'on nomme bombarde, puisqu'il faut l'appeler par son nom (1).

Il seroit à désirer qu'on fît dans chaque département un recueil des principaux airs qui composent le répertoire du peuple, et une collection de ces recueils partiels ne seroit pas sans intérêt ni pour le philosophe qui aimeroit à comparer le génie musical de sa contrée avec celui des autres, ni pour le musicien dont l'oreille, quoique superbe et dédaigneuse, y trouveroit quelquefois, avec une mélodie chaude et coulante, une piquante originalité qui la flatteroit en la surprenant.

Je vais mettre sous les yeux des amateurs quelques-uns de ces airs naïfs et joyeux qu'on entend journellement dans les villes et dans les campagnes du

(1) Cet instrument accompagne la cornemuse et sert à en préciser les intonations un peu confuses. Cette cornemuse, qu'en Breton on nomme *Binviou*, *Binvigeou* ou *Biniou* (voyez *Benbec* dans le Pelletier), est elle-même fort ancienne, et saint Jérôme en parle comme d'un instrument usité dans les temps reculés.



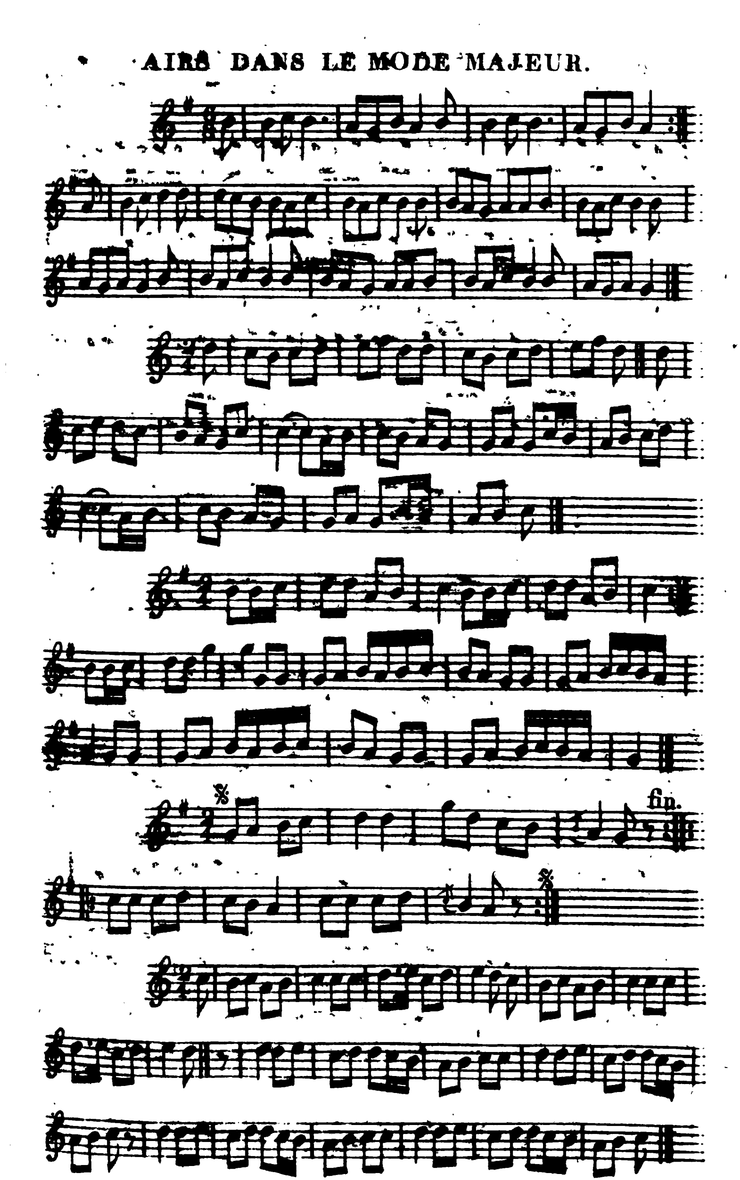
Morbihan, pour ne pas dire de la Bretagne. Ils sont tous très-courts, tous d'une extrême simplicité, et le plus mince musicien peut les exécuter à livre ouvert, quoiqu'ils exigent presque tous un mouvement vif et animé.

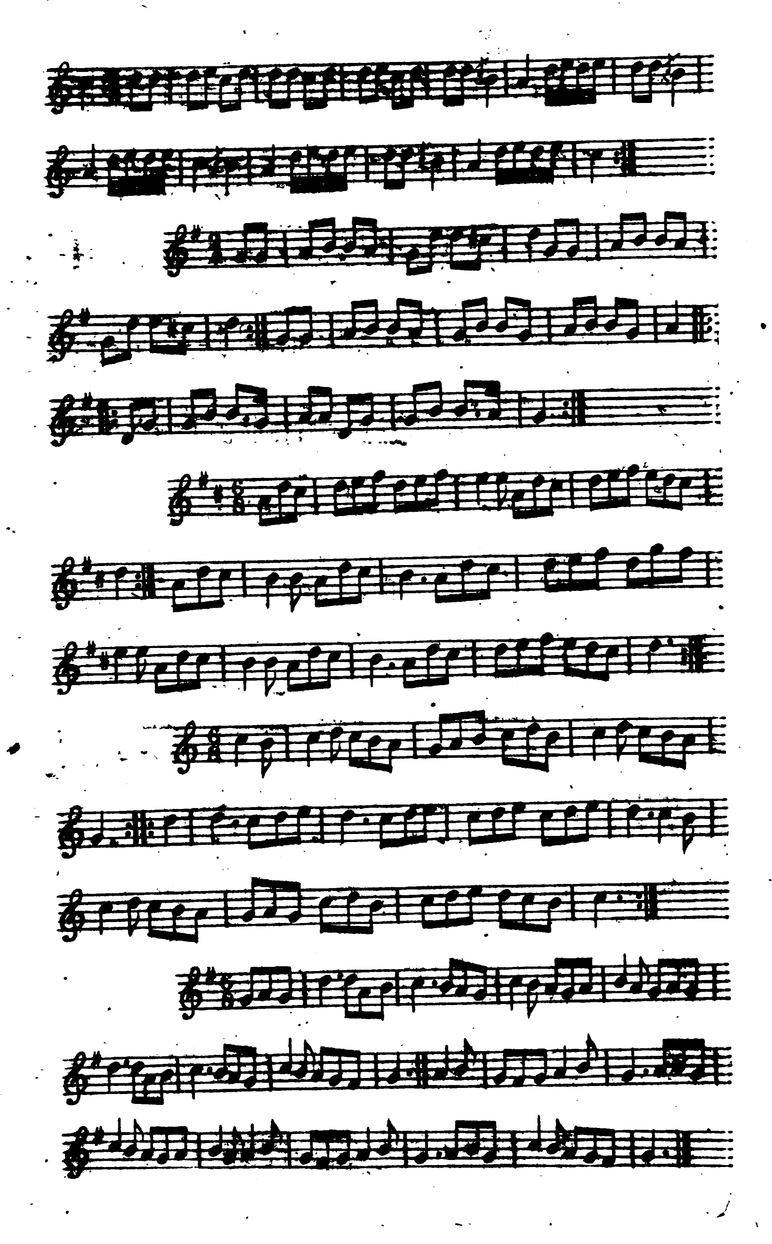
Amphions modernes, tout simples qu'ils sont, ne les méprisez pas, et daignez au moins les fredonner une fois. On les chantera encore lorsqu'on aura oublié vos symphonies chargées d'une harmonie confuse; ils sont vénérables par leur antiquité, et ils sont de la nature de ceux que la syringe du dieu Pan répétoit, dit-on, autrefois, et par lesquels il charmoit les nymphes et les forêts.
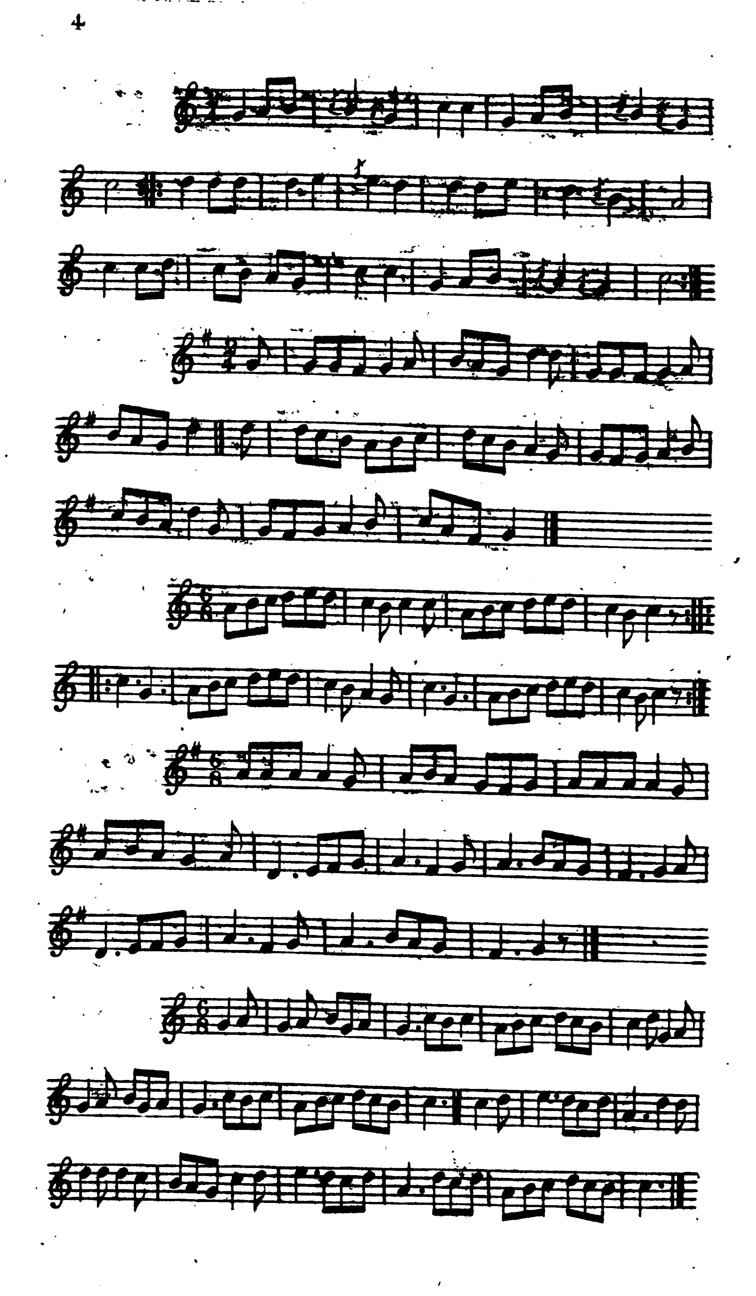
« *Mecum unà in sylvis imitabere Pana canendo...*
» *Nec te pœniteat calamo trivisse labellum.* »
(Virg. eclog. II.)



AIRS DANS LE MODE MAJEUR.
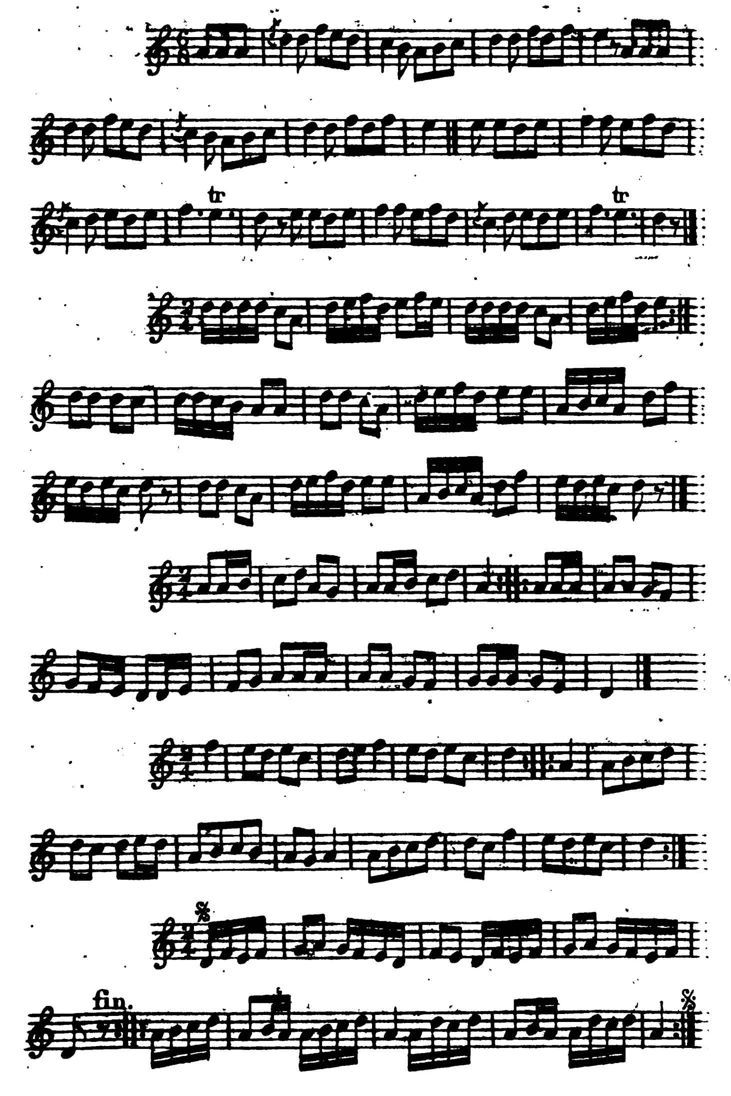


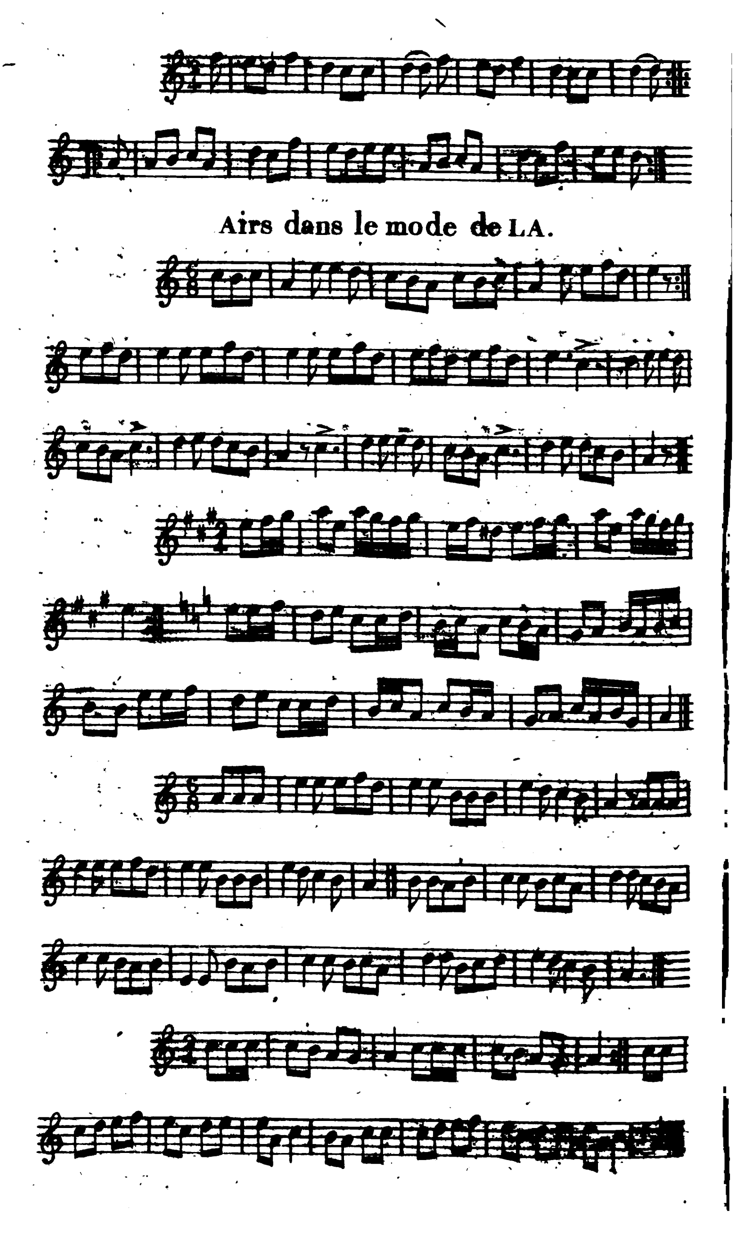


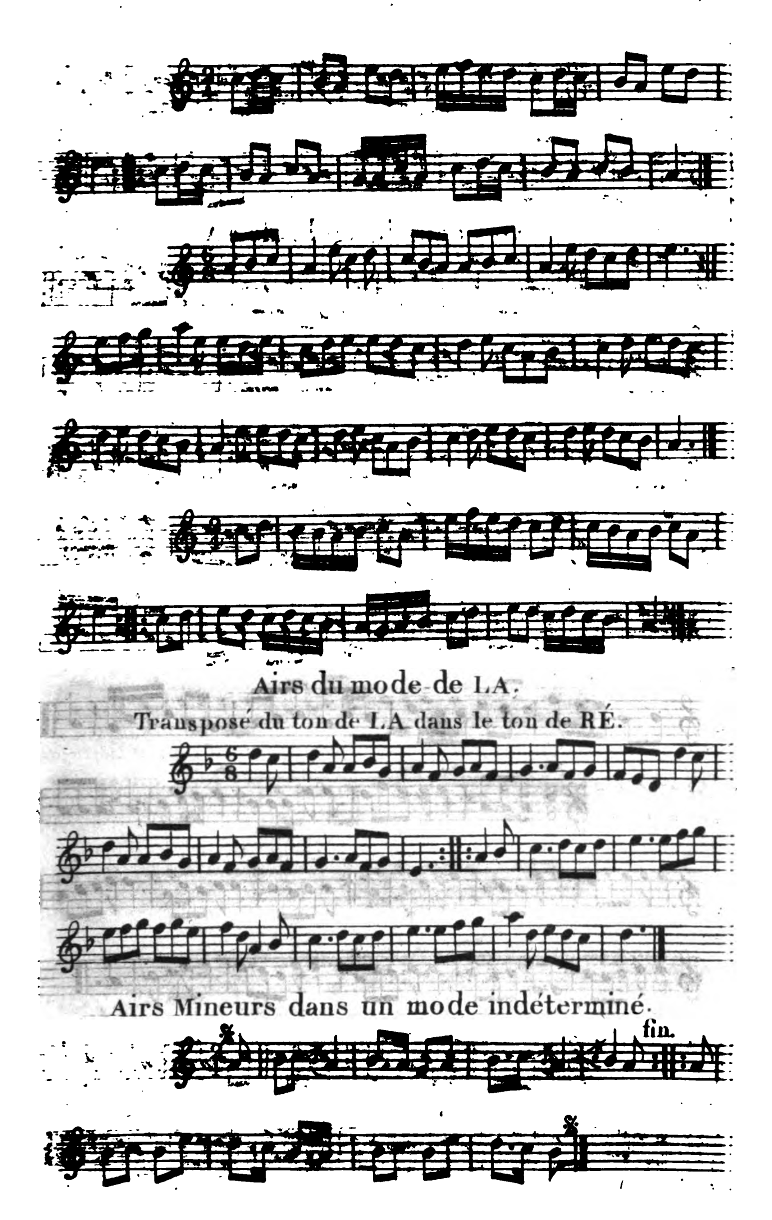


AIRS MINEURS SANS NOTE SENSIBLE.

Airs dans le mode de RÉ.




Airs dans le mode de LA.


Airs du mode de LA.
Transposé du ton de LA dans le ton de RÉ.
Airs Mineurs dans un mode indéterminé.
fin.

Observations sur les airs précédents.

Les chants du mode majeur que je viens d'exposer aux yeux des curieux n'offrent aucun caractère particulier ; mais les airs mineurs m'invitent à faire quelques observations, dont la première roulera sur la sous-tonique et la seconde sur les différents modes.

Sous-tonique.

La plupart des musiciens modernes, plus occupés de la pratique que de la partie raisonnée et philosophique de leur art, sont convaincus que la sensible est aussi nécessaire dans le mode mineur que dans le majeur, et quiconque oseroit les contredire sur ce point passeroit dans leur esprit pour un homme à paradoxes ou pour un ignorant. Cependant s'ils veulent bien peser avec attention les raisons qu'on va leur exposer, peut-être concevront-ils quelque doute sur une opinion qui est moins parmi eux une doctrine raisonnée qu'un préjugé adopté avec confiance sur la parole de leurs maîtres, entretenu par l'autorité du grand nombre et fortifié par le plaisir.

1.° Je demande d'abord quelle est l'origine de la sensible du mode mineur, et par quel principe naturel on peut en établir la nécessité ? Malgré sa simplicité, cette question est embarrassante, et comme jusqu'à présent personne n'y a répondu, et même que plus on y réfléchit, moins on se sent capable de résoudre ce problème, voilà les musiciens à la gêne, pour ne pas dire désarçonnés ; car, selon les règles du raisonnement, c'est à celui qui avance une proposition à en administrer la preuve, et il est vaincu s'il reste muet.

2.° Je vais plus loin, et j'ose soutenir que la nature même s'élève contre le système moderne. En effet avec

la gamme *ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut*, on en peut former sept qui sont les suivantes :

Si * *Ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut.*
Re, mi, fa, sol, la, si, ut, re.
Mi, fa, sol, la, si, ut, re, mi.
Mi * *Fa, sol, la, si, ut, re, mi, fa.*
Sol, la, si, ut, re, mi, fa, sol.
La, si, ut, re, mi, fa, sol, la.
Si, ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Dans ces sept échelles, où les sept notes de la gamme sont prises successivement pour toniques, et qui sont les seules échelles diatoniques qu'il soit possible de former, j'en vois deux qui ont des sensibles, savoir : celle d'*ut*, dont la sous-tonique est *si* *, et celle de *fa*, dont la sous-tonique est *mi*. *

Pour ce qui est des cinq autres, parmi lesquelles (soit dit en passant) se trouve l'échelle mineure dont les théoriciens ont tant de peine à trouver l'origine, la sous-tonique s'y trouve à un ton plein de la tonique.

Maintenant c'est aux musiciens à nous apprendre de quel droit ils ont altéré cet intervalle naturel, en élevant la sous-tonique d'un semi-ton. Je suis pressant, et je demande une réponse solide et intelligible.

3.° L'introduction de la sensible dans le mode mineur, loin d'être fondée sur la nature, en a étrangement dénaturé la gamme par de violentes entorses, comme on le va voir.

Dès que, dans l'échelle mineure *la, si, ut, re, mi, fa, sol, la*, on a élevé le *sol* d'un semi-ton, de cette sorte :

La, si, ut, re, mi, fa, ✱ *sol, la,*

on s'est vu obligé d'élever aussi le *fa*, sans quoi on auroit eu dans la gamme un hiatus, un intervalle de

tierce, et elle auroit cessé d'être diatonique. Mais pour éviter cet inconvénient on est tombé dans un autre qui n'est pas moindre : car on a introduit dans l'échelle une fusée de quatre tons pleins, *ut, re, mi, ✱ fa, ✱ sol;* c'est-à-dire une quinte-superflue, progression plus sauvage et plus baroque que le triton lui-même, qui au moins n'est composé que de trois tons. Aussi il n'est personne qui ne sente combien l'échelle ascendante

La, si, ut, re, mi, ✱ fa, ✱ sol, la

est difficile à gravir, et combien il faut être sur ses gardes, combien même il faut se roidir contre l'impression de la nature pour en parcourir les tons avec justesse.

4.° La gamme mineure est usitée dans le plain-chant, et cependant la sensible ne s'y montre jamais, excepté dans un très-petit nombre de pièces composées par des modernes prévenus; et quand, dans les autres morceaux de chant, des organistes, des serpentistes ou des chantres font résonner cette sensible, ils agissent contre les règles, et au lieu de faire preuve de bon goût, ils font voir que leurs connaissances théoriques sont bien courtes.

Ceux qui sont peu touchés de cet exemple doivent songer que le chant de l'église, malgré la simplicité où on le tient à dessein (1), est fondé sur une théorie

---

(1) Le chant ecclésiastique n'est pas destiné à flatter les oreilles. On s'en sert comme d'un moyen très-propre à arrêter l'esprit sur les paroles, afin que le cœur ait le temps d'entrer dans les sentiments pieux qu'elles inspirent. A sa grave lenteur et à sa nudité, substituez les mouvements vifs, les brillantes intonations et les afféteries de la musique, vous vous emparerez de l'ouïe; mais vous étoufferez les paroles; l'esprit ne concevra aucune pensée, le cœur ne pourra éprouver aucun sentiment, et vous donnerez un spectacle profane où la piété, au lieu du secours qu'elle a le droit d'attendre, trouvera une distraction importune et presque un scandale.

Rousseau, malgré son philosophisme, avoit un sentiment plus vrai des convenances que bien des hommes qui se disent religieux.

Le plain-chant, dit-il, est « de beaucoup préférable, pour l'usage » auquel il est destiné, à ces musiques théâtrales ou maussades et plates

savante, et qu'il est un précieux reste de la musique des Grecs qui, en fait de beaux-arts, ne sont pas gens à mépriser.

5.° Sur tous les points de la France, le peuple exécute une infinité de cantiques et de chansons dont les airs sont mineurs et où la sensible ne se fait pas entendre. Personne ne s'aperçoit de l'absence de ce semi-ton, et les musiciens eux-mêmes les chantent sans en être choqués.

6.° Cette sensible, loin d'avoir été toujours usitée, comme on le suppose, est une innovation dont la date est assez récente. « Il paroît, dit un musicien » moderne et très-judicieux, d'après un assez grand » nombre de chansons du moyen âge qui sont par- » venues jusqu'à nous, et dont quelques-unes mêmes » sont encore aujourd'hui des airs populaires, que les » chants vulgaires rentroient dans les modes ecclésias- » tiques. » (*Dict. hist. des mus. introd. p. 36.*)

Or, comme je l'ai déjà observé, les modes mineurs du plain-chant n'ont point de sensible.

Ecoutons maintenant ce que les praticiens de notre temps opposent à ces raisons.

La sensible, disent-ils, produit un effet très-agréable dans le mode mineur, et l'oreille ne peut en tolérer la suppression.

Réponse. — Je l'ai cru autrefois moi-même, entraîné, comme les autres, par le préjugé vulgaire;

» qu'on y substitue en quelques églises, sans gravité, sans goût, sans » convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose ainsi profaner. » (*Dict. de mus. art. plain-chant.*)

Dans le chant de l'église, dit-il encore, « on ne doit point recher- » cher l'imitation, comme dans la musique théâtrale : les chants sacrés » ne doivent pas représenter le tumulte des passions humaines, mais » seulement la majesté de celui à qui ils s'adressent et l'égalité d'ame » de ceux qui les prononcent. Quoi que puissent dire les paroles, toute » autre expression dans le chant est un contre-sens. Il faut n'avoir, » je ne dis pas aucune piété, mais je dis aucun goût pour préférer dans » les églises la musique au plain-chant. » (*Ibid. art. motet.*)

Il y a des siècles que les sages parlent ainsi; mais la sagesse est-elle écoutée?

mais je suis désabusé, et je sens que le besoin de la sensible, allégué par les musiciens, est un besoin factice et un pur effet de l'habitude; et il faut bien en convenir, puisque ceux dont la pratique de la musique n'a pas préoccupé l'oreille n'éprouvent pas ce prétendu besoin, et puisque les musiciens mêmes, que l'habitude du plain-chant a familiarisés avec l'absence de la sensible, n'en sont nullement choqués, et que, pour tout dire, ils trouvent les chants mineurs plus fermes et plus coulants quand l'altération de la sous-tonique ne vient pas en embarrasser la marche.

J'avoue néanmoins que la corde sensible s'y fait quelquefois entendre agréablement, et je trouve bon qu'on la fasse résonner dans les morceaux tristes et langoureux, auquel cas on pourroit en justifier l'emploi, en le regardant comme un changement fugitif de modulation et comme un passage momentané dans le mode majeur. Mais ce qui me paroît un abus, c'est l'usage qu'on en fait dans tous les chants mineurs, sans exception; et, ce que je crois une erreur, c'est de la regarder comme partie essentielle du mode mineur.

Parmi les airs mineurs que j'ai mis sous les yeux du lecteur, il n'y en a pas un seul où l'on trouve cette note prétentieuse et minaudière, et c'est seulement pour justifier les anciens musiciens qui les ont composés et le peuple qui les chante, que j'ai fait les observations précédentes; car je n'ai ni la prétention ni le fol espoir de réformer la musique moderne.

Modes de nos chants populaires.

La plupart des Terpandres modernes, surtout dans la France où la théorie de la musique est très-peu cultivée, sont convaincus que cet art n'a pour tout domaine que deux modes, et qu'il ne peut en avoir

d'autres. C'est un préjugé qu'il est facile de dissiper.

1.° Pour écarter de moi tout soupçon de singularité, je commence par citer les paroles d'un moderne qui parle de la musique en homme intelligent. (La musique, dit-il), « ne contient que deux modes,...
» le majeur... et le mineur, du moins selon les no-
» tions qui sont aujourd'hui universellement reçues,
» malgré qu'à mon avis elles manquent d'exactitude
» et de justesse. Quoi qu'il en soit, cette tonalité
» est tout-à-fait moderne, et l'on peut assurer qu'il
» n'y a guères que cent à cent cinquante ans... que
» ce système a entièrement prévalu, au point de de-
» venir exclusif, au point de donner lieu à la ques-
» tion si les peuples modernes de l'Europe peuvent
» sentir une autre tonalité, et si toute autre tonalité
» n'est pas plutôt pour eux un système de modula-
» tion, c'est-à-dire d'enchaînement des modes, qu'un
» système de modes proprement dit. » (*Dict. hist.*
» *des musiciens, introd. page 37.*)

On voit que cet auteur reconnoît d'autres tonalités, ou d'autres modes proprement dits, que le majeur et le mineur de la musique moderne; mais quels sont ces modes ?

2.° Ce sont les sept gammes que j'ai données dans l'article précédent; car pourquoi ne seroient-elles pas autant de modes, puisqu'elles diffèrent autant les unes des autres, que le mode majeur diffère du mode mineur ? Aussi Ptolémée admet-il toutes ces échelles pour autant de modes distincts, comme le dit Rousseau, qui lui-même reconnoît ces sept modes. (*Art. modes.*)

3.° On dira que la mélodie est impraticable dans ces gammes, excepté dans la gamme majeure et dans la mineure. Préjugé des praticiens, et rien de plus. Les Grecs savoient tirer parti de ces différentes séries de notes : elles sont encore usitées dans le plain-chant, où elles répandent une agréable variété. Ainsi

quand un musicien hardi et homme de génie saura s'en emparer et les mettre en œuvre, il reculera les bornes de notre système musical et y fera une prodigieuse révolution.

« Loin, dit Rousseau, qu'on doive porter notre » musique dans le plain-chant, je suis persuadé qu'on » gagneroit à transporter le plain-chant dans notre » musique. » (*Art. plain-chant.*)

L'entreprise a déjà même été tentée; car en 1751, M. Blainville s'essaya dans un mode qu'il appela mixte, dont la gamme est

Mi, fa, sol, la, si, ut, re...

Gamme qui est justement celle du troisième ton du plain-chant et une des deux que les Grecs nommoient *Barypycnes*, et Rousseau dit à ce sujet :

« Quelqu'objection qu'on puisse faire contre le mode » mixte, dont on rejette plutôt le nom que la pra» tique, cela n'empêchera pas que la manière dont » l'auteur l'établit et le traite ne le fasse connoître » pour un homme d'esprit et pour un musicien très» versé dans les principes de son art. »

4.° L'opinion vulgaire, qui resserre la musique dans les bornes étroites de deux modes, est même démentie par la musique moderne où, si on vouloit ouvrir les yeux, on découvriroit trois gammes usitées et par conséquent trois modes bien distincts.

En effet, outre son échelle majeure, son mode mineur a deux gammes, l'une pour monter et l'autre pour descendre.

La gamme ascendante, dégagée de la note sensible, qu'il faut laisser à l'écart comme étrangère au mode et comme artificielle, est

Re, mi, fa, sol, la, si, ut, re,

et la gamme descendante est

La, si, ut, re, mi, fa, sol, la.

Puisque ces deux séries ne se ressemblent pas et

que dans l'une la sixte est majeure, tandis que dans l'autre elle est mineure, il faut bien convenir qu'elles constituent deux modes proprement dits; car les modes résultent de la position différente des semi-tons dans l'échelle musicale.

On voit que notre mode mineur, qu'on croyoit simple, est réellement double, et qu'il se compose de deux échelles mineures qui ne diffèrent que par la sixte, mais qui cependant diffèrent l'une de l'autre. Si quelqu'un est étonné de cette accolade de deux modes dans un même chant, je le prie de considérer que dans la musique moderne on passe souvent du mode majeur dans le mode mineur, et que dans le plain-chant il n'est aucun ton où deux des sept modes ne soient souvent entrelacés, soit pour varier la mélodie, selon que les paroles l'exigent, soit pour éviter certaines intonations qui seroient dures dans un mode et qui sont douces dans le mode collatéral (1).

Arrivons enfin à nos airs populaires du genre mineur. On n'y remarque jamais cette union ou cette espèce de mariage de deux gammes mineures. Les uns roulent, du commencement à la fin, dans la gamme

Re, mi, fa, sol, la, si, ut, re,

et les autres parcourent uniquement les degrés de l'échelle

La, si, ut, re, mi, fa, sol, la.

Ainsi les premiers sont dans le mode de *re* sans *ut* dièse, comme les autres appartiennent au mode de *la*, aussi sans *sol* dièse.

Il est vrai que quand on veut les transposer, on

---

(1) Dans ce qu'on appelle le premier et le second ton du plain-chant, le mode de *la* est auxiliaire de celui de *re*.

Dans le troisième et dans le quatrième ton, le mode de *mi* a pour collatéral le mode de *si*.

Dans le cinquième et dans le sixième ton, on passe habituellement du mode d'*ut* dans celui de *fa*.

Le septième et le huitième ton marchent ordinairement seuls. Cependant quelquefois ils s'associent le mode de *la*.

est obligé d'armer la clef de bémols ou de dièses ; mais on sait qu'une gamme transposée ne diffère pas essentiellement de la gamme primitive, et qu'on ne distingue l'une de l'autre que par le plus ou le moins d'élévation des tons.

Outre ces deux modes usités dans nos chants vulgaires, j'ai parlé de certains airs qui sont dans un mode mineur indéterminé, non que je le regarde comme un mode particulier, mais parce que la sixte ne s'y fait pas entendre et que cette corde est la seule qui distingue le mode mineur de *re* du mode mineur de *la*, de sorte que si on brillantoit ces petits airs par des variations où la sixte résonnât une seule fois, on reconnoîtroit aussitôt à quel mode ils appartiennent.

Usage de nos chants populaires.

Plusieurs des airs que j'ai notés servent à marquer la mesure dans une danse vulgaire où les danseurs tournent circulairement, se tenant par les mains (et cette danse s'appelle *ronde*), ou entrelaçant leurs bras, auquel cas la danse se nomme *bal*.

C'est une remarque curieuse qu'Homère décrit la ronde telle qu'elle se pratique parmi nous. « Les dan-
» seurs, dit-il, *unissant leurs mains*, se meuvent
» *en rond* avec justesse et avec légèreté, de sorte que
» le mouvement de cette troupe ressemble à celui de
» la roue qu'un potier fait tourner pour l'essayer. »

« Οἱ δ' ὅτε μὲν θρέξασκον ἐπισταμένοισι πόδεσσι
» Ῥεῖα μάλ', ὡς ὅτε τις τροχὸν ἄρμενον ἐν παλάμῃσι
» Ἑζόμενος κεραμεὺς πειρήσεται, αἴ κε θέῃσι. » (Iliad. l. 18. v. 598.)

Callimaque nous représente aussi les Amazones dansant une ronde autour de l'autel de Diane (1), sur

(2) Callimaque confond cette divinité avec Diane, mais dans le fonds c'étoit la terre ; car, pour me borner à une seule raison, lui-même l'appelle *Oupis*, nom qui est manifestement le même que celui d'*Opis*,

les rivages d'Ephèse. « C'est à toi, dit-il, ô déesse !
» que jadis, aux rivages d'Ephèse, les Amazones éri-
» gèrent une statue sous un hêtre. Là, tandis qu'Hippo
» t'offroit un sacrifice, ces femmes.... formèrent en
» rond un large chœur de danse autour de ton autel... »

« .... κύκλῳ
» Στησάμεναι χορὸν εὐρύν. » (Hymne V.)

Les Grecs, comme on l'a vu ailleurs, étoient en grande partie descendus des Celtes. Les Amazones elles-mêmes étoient, comme les Celtes, sorties du milieu des Scythes. (*Martial, liv. IX, epig. 102, de Domitiano.*)

Il y a donc lieu de croire que nos danses rondes nous sont venues des Celtes, et il ne faut pas s'étonner de les voir, après tant de siècles, subsister parmi nous, puisque, au rapport des voyageurs, la ronde décrite par Homère est encore en usage parmi les Grecs (1).

Ces faits donnent du poids à la conjecture, assez probable par elle-même, que quelques-uns de nos chants populaires pourroient bien avoir été composés par les bardes et être arrivés jusqu'à nous par tradition, comme l'espèce de danse dont ils sont les régulateurs. C'est peut-être une douce illusion ; mais pourquoi ne me seroit-il pas permis de m'en repaître, puisqu'on croit communément que le chant de l'hymne des vêpres de saint Jean-Baptiste a été composé par Sapho ?

Quoique la danse n'entre ici que comme un objet d'antiquité, je déclare, pour ne scandaliser personne, que je regarde cet exercice comme très-dangereux,

---

qui désignoit la terre parmi les Celtes, et que celui d'*Ops*, sous lequel elle étoit connue parmi les Italiens.

(1) Cette danse est aussi en usage parmi des nations sauvages ; mais il n'en est pas moins vrai que nous l'avons reçue des Celtes qui sont nos ancêtres.

et que je suis de l'avis d'Ovide, qui certes n'étoit pas rigoriste, et qui pourtant, après avoir dit que les danseuses sont à craindre par les grâces de leurs gestes, par les mouvements cadencés de leurs bras et par les molles inflexions de leurs flancs, ajoute : « Sans parler de moi, qui suis sensible à tout, faites » entrer un Hippolyte dans un chœur de danse, et » il en sortira avec le cœur du dieu de Lampsaque. »

« *Illa placet gestu, numerosaque brachia ducit,*
» *Et tenerum molli torquet ab arte latus.*
» *Ut taceam de me, qui causâ ducor ab omni,*
» *Illic Hippolytum pone, Priapus erit.* »

(Eleg. lib. II, eleg. 4, vers. 29, etc. — Voyez aussi son *Artis am.*, lib. III, vers. 349, etc., et *Remedi. amor.* vers. 753, etc.)



ARTICLE II.

Antiquités non Celtiques en particulier.

ARRONDISSEMENT DE VENNES.

ELVEN.

1.° La tour, ou plutôt les deux tours d'Elven, restes vénérables du château de Largoët, sont d'antiques fortifications qui méritent d'être visitées. Elles sont placées au milieu d'un taillis ceint de murs, qui jadis pouvoit être un bois de haute futaie, et elles se présenteroient avec plus d'avantage si, au lieu d'être encaissées au fond d'une vallée marécageuse, elles étoient assises sur un point élevé. Mais on avoit besoin d'eau pour remplir les fossés, et ce n'est pas sur les hauteurs qu'on en trouve.

Ces deux tours étoient protégées par un avant-mur, dont on voit encore des restes, et accompagnées de divers bâtiments qui, dit-on, servoient de logement au Gouverneur, et qui ne sont pas tout-à-fait détruits.

2.° La plus petite de ces tours, qui a la forme d'un cylindre aplati d'un côté, peut avoir cent dix pieds de hauteur, sur quatre-vingt-quinze pieds de circonférence et est surmontée d'un donjon. Elle n'a qu'un escalier qui est en limaçon, comme les escaliers du moyen âge, et si elle n'est pas plus ancienne que la grande tour, elle a au moins plus souffert des injures du temps.

3.° La tour principale, qui est octogone (1) et à sept ou huit étages, est dans un tel état de conservation qu'elle est capable de braver encore bien des siècles. On y monte par deux escaliers en vis, dont l'un est assez étroit et l'autre si large que trois ou quatre personnes pourroient y passer de front.

Deux cent vingt pieds d'élévation, sur une circonférence égale, construction en belles pierres de taille, créneaux, meurtrières, herses, pont-levis, four, latrines, fenêtres grillées, douves profondes, rien ne manquoit à cette tour pour en faire une forteresse respectable.

On dit même qu'il s'y trouve une citerne, un moulin à vent et un souterrain. Je n'ai pas remarqué la citerne : le moulin ne peut exister que sur le donjon dont j'ai eu la prudence de ne pas franchir la dangereuse montée, et l'entrée du souterrain peut être obstruée par des décombres. Les chemins couverts de cette nature étoient assez communs autrefois, parce qu'ils avoient le double avantage de faciliter l'entrée des vivres pendant les siéges et la sortie des garnisons lorsqu'une longue défense paroissoit impossible.

Il y a des gens qui, pour avoir souvent entendu des contes populaires touchant les souterrains, refusent de croire ce qu'on dit de celui d'Elven. Tâchons de les en convaincre.

Il s'en trouve un dans le château du Plessis, situé dans la commune de St.-Dolay. Le déplacement d'une marche de l'escalier donne entrée dans un vaste appartement voûté, et de là on pénètre dans un chemin couvert qui court sous le jardin et jusqu'à son extrémité.

En 1815 on découvrit dans les ruines du château de Rochefort (dans le Morbihan) une vaste crypte.

---

(1) M. Keratry la fait carrée, ce qui est aussi vrai que le reste de son roman. « *Mutat quadrata rotundis.* » Il lui donne aussi le nom de tour d'*Helvin*, quoique celui d'*Elven* soit connu par l'histoire de Bretagne.

Environ à cinq cents pas de l'entrée, on trouva une salle voûtée, une table de pierre entourée de bancs de la même matière et quatre guérites aux quatre angles de la chambre. Les décombres ne permirent pas de s'enfoncer davantage dans ces ténèbres. Ces deux faits, qui m'ont été racontés par des témoins oculaires, rendent croyable ce qu'on rapporte du souterrain du château d'Elven. Mais voici des preuves plus incontestables.

J'ai appris d'un Ecclésiastique avancé en âge que, dans sa jeunesse, il entra lui-même dans cet obscur couloir, et qu'avant lui son père, qui avoit osé y pénétrer plus avant, rencontra une porte de fer qui ne lui permit pas d'aller plus loin.

Cette porte ne m'étonne pas autant que la table, les bancs et les guérites du château de Rochefort. Elle étoit destinée à arrêter les ennemis dans le cas possible où ils viendroient à découvrir la bouche extérieure de la syringe.

4.° On ignore l'époque de la construction de cette forteresse, et on n'y remarque ni millésime ni inscription qui puisse la fixer. Mais un écusson qui subsiste sur le manteau d'une ample cheminée de la grande tour, au rez de chaussée, et qui est chargé de neuf besans, 4, 3, 2 (1), nous apprend qu'elle est postérieure au temps des croisades.

Je sais qu'avant ces expéditions, plus célèbres qu'utiles et glorieuses, les héros portoient des insignes qui servoient à les distinguer personnellement. Dans la tragédie d'Eschyle, intitulée *les sept devant Thèbes,* les sept héros assiégeants portoient, gravées sur leurs boucliers, différentes figures, les unes significatives, d'autres arbitraires. Tydée, par exemple, faisoit briller au milieu du sien une pleine lune au milieu d'un ciel persemé d'étoiles:

(1) On ne peut en connoître ni les émaux ni les métaux, parce que les hachures sont une invention moderne.

« Λαμπρὰ δε πανσέληνος ἐν μέσῳ σάκει. »

Tout le monde connoît les nombreuses figures du bouclier d'Achille ; mais plusieurs ignorent que sur celui d'Agamemnon une Gorgone lançoit des regards effroyables, et que celui d'Ulysse offroit un dauphin, sauveur de Télémaque, d'où vient que Lycophron appelle Ulysse Δελφινόσημος.

Il en étoit de même parmi les anciens Latins. Sur l'écu de Turnus étinceloit une Io d'or aux cornes élevées :

« *At levem clypeum sublatis cornibus Io*
» *Auro insignibat, jam setis obsita, jam bos.* »
(Ænéïd. lib. VII, vers. 789.)

L'hydre de Lerne, monstre à cent têtes, faisoit remarquer le bouclier d'Aventin :

« *Centum angues, cinctamque gerit serpentibus hydram.* » (Ibid. vers. 658.)

Mais il est souvent facile de reconnoître, par les pièces des armoiries, qu'elles sont postérieures au douzième siècle ; car, sans parler des pals, des fasces, des bandes, des chevrons, qui faisoient partie des barrières dont les champs clos étoient environnés et qui rappellent les tournois de cet âge ; les croix de toute espèce qui chargent les écussons modernes sont visiblement les insignes de guerriers croisés, et les besans, qui étoient une monnoie Bizantine, appartiennent aux descendans de ceux dont la valeur contribua à la prise de Constantinople en 1204.

5.° On ignore aussi le nom et la famille du haut et puissant Seigneur qui fit construire le château de Largoët ; mais puisqu'il est dans Elven et qu'il porte le nom d'Elven, pourquoi n'en ferions-nous pas honneur à un Seigneur d'Elven? En 1127 il en existoit un (*Voyez D. Morice, tome I, p. 92.*) dont le petit-fils put assister à la prise de Constantinople, et qui

pouvoit porter dans ses armes neuf besans, 4, 3, 2, que je ne trouve dans aucune autre famille Bretonne.

Je ne rechercherai pas si la seigneurie de Largoët ou d'Elven et celle de Malestroit furent unies de tout temps, comme elles l'étoient en 1451 (*Voyez Taillandier, page 41*), et si les armoiries de Largoët n'étoient pas les mêmes que celle des Sires de Malestroit. Une telle investigation demanderoit du temps sans procurer aucune utilité.

7.° On demandera peut-être à quoi pouvoient servir des tours si fortes dans un bois isolé et au milieu des landes d'Elven. C'est une question que ne feront pas ceux qui savent que nos campagnes étoient hérissées de forteresses dans les siècles de la féodalité, où les grands propriétaires, tels que les Rohan, les Rieux, les Malestroit, les Clisson, les Penthièvre, avoient souvent à se défendre contre d'autres hauts et puissants Seigneurs, contre des troupes Françoises ou Angloises et contre les Ducs de Bretagne eux-mêmes. Siècles heureux dont certains hommes rétrogrades et à idées chevaleresques parlent avec admiration, et qu'ils ne seroient pas fâchés de voir renaître pour le plus grand bien de l'humanité.

8.° Dans le quinzième siècle les tours d'Elven étoient une propriété du Maréchal de Rieux, soit par achat, soit par alliance. En 1490 la Duchesse Anne, pour le punir de sa révolte contr'elle, fit ruiner ses châteaux d'Ancenis, de Rieux, de Rochefort et d'*Elven*, et c'est depuis cette époque que ce dernier a cessé d'être entretenu, et ne se défend plus contre les assauts du temps que par la force de sa constitution. (*Desfontaines, tome II, page 250.*)

9.° En 1484, après la bataille de Teukburi, qui fut favorable à la maison d'York, le comte de Richemont, dernier rejeton de la maison de Lancastre, prit la fuite avec son oncle le comte de Pembroc,

et chercha un asile dans l'Armorique, refuge ordinaire des Anglois malheureux.

Aussitôt Edouard, que le sort des armes avoit élevé sur le trône d'Angleterre, dépêcha vers le Duc de Bretagne, François II, pour lui demander l'extradition des deux fugitifs, afin de les immoler à la tranquillité publique et encore plus à sa sureté personnelle. Le Duc, qui étoit charmé d'avoir en ces deux personnages un gage de l'amitié d'Edouard, ou du moins un puissant moyen de le retenir dans ses intérêts, lui répondit poliment qu'il ne pouvoit livrer des hommes à qui il avoit donné sa foi; mais qu'il les mettroit hors d'état de nuire et de machiner contre ses états ou contre sa personne.

En effet le Duc les fit arrêter et les constitua prisonniers, Pembroc au château de Josselin et le comte de Richemont au château d'Elven. Celui-ci recouvra enfin la liberté, repassa en Angleterre avec des vaisseaux, de l'argent et des troupes que lui fournit M.me de Beaujeu, Régente de France, défit Richard, qui avoit succédé à Edouard, et régna sous le nom de Henri VII. C'est une tradition que les deux tours d'Elven servoient jadis de prisons d'état, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. L'emprisonnement du comte de Richemont confirme cette opinion.

10.° Il seroit à désirer que le département pût faire l'acquisition de ces antiques tours, pour laisser sous les yeux de la postérité un monument qui lui donnât une idée des formes et de la solidité des forteresses du moyen âge; car si la bande noire peut y mettre la main, on peut être assuré qu'elle n'en fera pas de restes. Je fais le même vœu pour la statue antique de Quinipily; mais vœu bien inutile, car avant qu'on pense à l'accomplir, la déesse et son auge seront brisées et entreront dans la composition de quelque mur ou de la haie de quelque champ.

PLŒREN.

C'est dans cette commune qu'étoit le château du Garro, situé dans une lande et sur une hauteur qu'un marais protége de plusieurs côtés. La porte de la cour existe encore et paroît avoir été flanquée de tours. Au fond de cette cour on voit encore une haute tour carrée et sans créneaux.

A une petite distance de ce vieux manoir, et à une lieue de Vennes, se trouve la célèbre chapelle de Bethléhem, dite vulgairement, et par corruption, *de Béléan*.

On ne connoît pas l'époque de sa fondation; mais elle tient à une histoire merveilleuse qui n'est connue que par tradition et dont voici la substance.

Le seigneur du Garro, qui, selon les apparences, avoit suivi Pierre Mauclère à la croisade (1), étoit captif parmi les Sarrasins; et, comme ils étoient alors aussi inhumains qu'aujourd'hui, ils le renfermèrent à fond de cale, dans un coffre, avec son écuyer, bien résolus de les faire mourir le lendemain. Dans cette extrémité, M. du Garro fit vœu de bâtir une chapelle à l'honneur de la Ste. Vierge, si elle vouloit bien, par ses prières, le délivrer du péril éminent où il se voyoit.

Vers le matin l'écuyer dit : « Mon maître, il me » semble que j'entends chanter le coq du Garro. »

L'écuyer avoit raison, car le coffre, avec ce qu'il contenoit, et même avec quelques Sarrasins qui le gardoient, avoit été transporté non loin du Garro, au lieu où est maintenant la chapelle de Bethléhem.

Le seigneur du Garro, reconnoissant pour un si grand bienfait, procéda à la fondation d'une chapelle votive près de son manoir; mais il fut impossible de l'achever : car durant la nuit les matériaux de la ma-

(1) Des écussons et des besans tracés sur les pierres de la chapelle ne permettent pas d'en reculer l'origine au-delà des croisades.

çonnerie disparoissoient et alloient se rendre au lieu où le coffre avoit été déposé miraculeusement, de sorte qu'on fut obligé d'y construire la chapelle qui s'y voit aujourd'hui. D'autres disent que les bœufs qui charrioient les matériaux au Garro s'échappèrent spontanément et les transportèrent au lieu où est la chapelle.

A l'appui de ces faits surprenants, on cite le coffre qui a subsisté dans la chapelle jusqu'à notre temps, et qui n'a enfin disparu que sous les mains des pèlerins, curieux d'en avoir les fragments vermoulus qu'ils regardoient comme des reliques. J'ai vu moi-même une partie des ferrements de ce vieux meuble chez un fermier du Garro.

On cite encore deux tableaux, peints sur bois, qui sont dans la chapelle, au-dessus de l'autel. Dans l'un on voit un guerrier à cheval, faisant flotter un étendard rouge, au milieu duquel brille une croix blanche, ce qui désigne M. du Garro et un croisé. Dans l'autre on voit M. du Garro dans le coffre avec son écuyer et entouré des habitans du village voisin et de trois Sarrasins.

Peu de gens seront assez simples pour ajouter foi à des événements si extraordinaires, et qui n'ont pour fondement qu'une tradition non écrite et populaire. Mais on ne peut douter qu'ils n'aient une origine historique, comme presque toutes les fables; et voici à quoi on peut les réduire, en les dépouillant des circonstances incroyables dont le peuple, toujours ami du merveilleux, les a revêtus.

« *Fabula nullius veneris, sine pondere et arte*
» *Valdiùs oblectat populum.* »
(Horat. art. poet. vers. 320.)

1.° Quand Pierre Mauclère tomba, avec d'autres croisés, entre les mains des Sarrasins, ceux-ci « commencèrent par massacrer tous les malades, à

» l'exception de ceux dont ils pouvoient espérer de
» grosses rançons. » Les Barons furent rassemblés sous des tentes, et le Sultan leur envoya demander s'ils vouloient être délivrés. Pierre Mauclère répondit « que moult volontiers voudroient être délivrés des
» mains du Soudan. » Mais comme il refusa d'accepter les conditions proposées par les Sarrasins, ceux-ci dirent en se retirant « qu'il paroissoit bien qu'ils n'a-
» voient nul talent de soi délivrer, *et qu'ils alloient*
» *leur envoyer des joueurs de couteaux qui leur fe-*
» *roient comme aux autres.* »

Peu de temps après le Sultan fut assassiné. « Les
» Emirs qui l'avoient tué entrèrent aussitôt dans les
» vaisseaux des chrétiens et les firent tous enfermer
» sous le tillac. Ces malheureux prisonniers crurent
» alors qu'on les alloit tous égorger. Ils étoient cou-
» chés pêle-mêle. Pierre Mauclère avoit les pieds contre
» le visage de Joinville, et Joinville avoit les siens
» contre celui de Pierre Mauclère. Ils passèrent la
» nuit en cet état. » (*Hist. des Ducs de Bret. par Desfontaines, tome I, page 104, etc.*)

Ces prisonniers, massacrés de sang-froid, ou rassemblés sous des tentes, ou entassés pendant la nuit sous un tillac, en attendant qu'on statuât sur leur sort, rendent très-croyable ce que l'on dit du seigneur du Garro, qui fut renfermé dans un coffre, à fond de cale, pendant la nuit, pour être mis à mort le lendemain.

2.° Si on demande pourquoi la chapelle de Bethléhem porte ce nom et d'où venoit le coffre qu'on y a vu si long-temps, voici ce qu'on peut répondre en devinant : le seigneur du Garro pouvoit avoir été fait prisonnier à Bethléhem et avoir été conduit aux vaisseaux ; la nuit même où il fut renfermé dans un coffre, il put être délivré des mains des Sarrasins par quelque parti de chrétiens et par un de ces événemens

imprévus si communs dans la guerre ; en revenant en Bretagne, il aura emmené avec lui les Sarrasins qui le gardoient et qui étoient devenus ses prisonniers, et il n'aura pas oublié d'apporter avec lui son coffre, qui étoit un monument de ses dangers et d'une délivrance qu'il regardoit, à juste titre, comme un effet de la protection de Dieu.

On voit, d'après ces suppositions, pourquoi la chapelle qu'il fit bâtir porte le nom de Bethléhem, pourquoi le coffre s'y trouvoit, et pourquoi notre paladin arriva dans son manoir avec ces trois Sarrasins qui sont peints dans la chapelle et dont on montre encore l'habitation ruinée au village du Garro.

3.° Le coq du Garro est plus célèbre parmi nous que les oies du capitole ; mais ce que la tradition débite sur ce stentor des coqs suffit pour décréditer tout le merveilleux de l'histoire qui nous occupe ; car la seule inspection des lieux démontre qu'un homme renfermé dans un coffre, et placé au lieu où est la chapelle de Bethléhem, n'a pu discerner la voix *individuelle* d'un coq chantant au village du Garro.

4.° Que dire de ces pierres qui se transportoient nuitamment du Garro au lieu où est située la chapelle votive, sinon que cette merveille est un digne accessoire du voyage aérien d'un coffre et de cinq personnes sur une ligne de plus de neuf cents lieues ?

Il y a bien lieu de croire que le prodige de ces pierres volantes a été imaginé pour expliquer pourquoi la chapelle de Bethléhem est si éloignée de l'habitation du seigneur du Garro (1).

(1) J'ai déjà cité des exemples de fables inventées pour expliquer des choses dont on ne connoissoit pas les causes. En voici un nouveau.

Des hommes, qui ont plus de chaleur que de lumière, nous parlent encore d'une femme nommée Véronique qui, pendant la passion de Jesus-Christ, essuya son visage sanglant avec un mouchoir, sur lequel l'image de sa sainte face demeura empreinte.

Comment ce conte, qui est la risée des savans et qui n'a pas le moindre fondement dans l'antiquité (quoiqu'on le dise, sans jamais le

Ceux qui ont plus de piété que de lumière vont crier au scandale et regarderont ce que je viens de dire comme une conviction de mon impiété. Qu'ils se rassurent. Je ne suis pas de ces gens qui croient qu'on doit nier les faits les mieux attestés, uniquement parce qu'ils sont merveilleux. L'usage déplorable que plusieurs écrivains ont fait et font encore de ce principe, pour introduire le pyrrhonisme dans l'histoire, doit inspirer du mépris pour cette fausse et dangereuse règle de critique. Mais quand des faits merveilleux et improbables sont dénués de toute preuve, et n'ont pour soutien qu'une tradition populaire et topique ; il est bien permis, il est même raisonnable, pour n'être pas dupe, de dire comme Horace : « *Credat judæus Apella, non ego.* »

Dans la commune de Plœren, et sur le grand chemin de Vennes à Auray, se trouve le pont de Luscanen, au sujet duquel on lit dans un vieux livre le conte que voici :

Ce pont se nommoit autrefois *Læz canen*, mots Bretons dont le premier signifie *lait* et le second *chanson*. L'origine de ce nom fut que celui qui fit construire ce pont obligea les passans à fournir une mesure de lait pour péage ou, à défaut de lait, de chanter une chanson. Voilà encore une historiette qu'on a inventée pour assigner l'origine d'un nom.

---

prouver), a-t-il pu s'établir dans les esprits? En voici l'occasion. Les peintres représentoient la face du Sauveur sur un linge qu'ils faisoient tenir quelquefois par un Ange, plus souvent par une femme, qui probablement étoit la Sainte Vierge, et cette face se nommoit, dans la basse latinité, *vera iconica*, *véritable image ;* car *icona* et *iconica*, dérivés de εἰκὼν, signifient image. Eh bien ! cette femme, d'après l'iconologie populaire, est devenue une sainte, le linge qu'elle portait est devenu son mouchoir, et l'inscription *vera iconica* est devenue le nom propre de *Véronique.*

(*Voyez le dictionnaire de Trévoux, art.* Véronique.
Voyez Thiers, traité des superstitions, tome II, page 440.
Voyez Baillet, histoire des fêtes mobiles, part. I, au mardi de la Quinquagésime.)

QUESTEMBERT.

Il y a plus de quarante ans que je passai quelques semaines dans le château d'Erech, situé à une lieue du bourg de cette commune, et voici ce que ma mémoire en a retenu. On n'y voit ni tours, ni courtines, ni créneaux, ni meurtrières, ni rien qui annonce une ancienne forteresse. Ni les portes, ni les fenêtres, ni les murailles n'offrent aucune moulure, aucune ciselure, aucun rinceau du style gothique ou d'un style plus ancien. Au contraire tout y annonce un édifice qui, quoique presque en ruine, ne peut remonter au-delà du seizième siècle, et un reste de douves, qu'on voit à l'entrée de la cour, est le seul objet qui y rappelle l'antiquité.

Ce n'est pas à dire que Desfontaines (*tome I, p. 9*) et D. Morice (*page 12*) aient eu tort de dire que ce château a tiré son nom d'Erech, qui régnoit sur les Armoricains au milieu du cinquième siècle. Il a pu être construit avec les matériaux et sur les fondements d'un château d'Erech, ou d'un autre édifice qui avoit succédé dans ce lieu à un château de ce prince, ce qui suffit pour lui mériter le nom de *château d'Erech*. C'est ainsi que Rome continue de s'appeler Rome, quoiqu'elle ne renferme pas un seul édifice qui remonte au temps de Romulus. C'est ainsi que la Loire est regardée comme le même fleuve que celui dont parle César, quoique l'eau qui y coule aujourd'hui soit toute différente de celle où flottèrent les vaisseaux qu'il y fit construire. Enfin c'est ainsi que nos corps conservent toujours leur identité, bien que, par la transpiration, ils aient perdu peut-être toutes les parties qui les constituoient dans notre enfance.

SAINT-GILDAS.

Dans le sixième siècle, saint Gildas, dit le Sage ou Badonic, qui avoit choisi une solitude dans l'isle de Houat, y fut joint par des hommes pieux qui voulurent vivre sous sa discipline. Comme leur nombre s'augmentoit de jour en jour, il consentit à s'établir avec eux sur le continent. Il y fixa sa demeure dans un vieux château, situé sur la côte méridionale de la presqu'isle de Rhuis, et ce fut probablement le comte Guérech I, Seigneur du pays Breton de Vennes, qui lui donna ce fonds, dit Lobineau. (*Vie de saint Gildas, page 74.*)

Louis le Débonnaire introduisit la règle de saint Benoît dans ce monastère, qui fut ruiné par les Normands dans le dixième siècle et rebâti en 1008. Il est devenu célèbre par le séjour qu'y fit Abélard dans le douzième siècle, en qualité d'Abbé.

Comme le relâchement et même la licence y avoient pris la place de l'ancienne régularité, le nouvel Abbé, qui menoit alors une vie édifiante, fit de vains efforts pour y établir la réforme. Sa vie même fut plus d'une fois en danger, et on montre encore aujourd'hui le conduit du privé par lequel on dit qu'il se sauva pour échapper à la mort.

Sa chaire s'étoit conservée jusqu'à notre temps dans l'appartement où il faisoit ses conférences; mais pendant la révolution, des militaires cantonnés dans le couvent la brûlèrent, soit par vandalisme, soit faute de bois. C'étoit un fauteuil chargé d'ornements gothiques et dont le siége couvroit une armoire destinée sans doute à recevoir les livres usuels.

La nef de l'église abbatiale, aujourd'hui église paroissiale, est moderne; mais le chœur est antique et devoit exister au temps d'Abélard.

SARZEAU.

1.° Au milieu du treizième siècle, Jean I, dit le Roux, fit bâtir le château de Sucinio, sur le bord de la mer, à la place d'un ancien monastère qu'il fit démolir. Il le destinoit, dit-on, à la garde de ses trésors, parce que sa position lui facilitoit le moyen de les sauver par la voie de la mer si le pays venoit à être envahi par les François.

Les murs de ce fort sont très-élevés, flanqués de plusieurs tours et environnés d'un fossé. On y voit, comme dans les anciennes forteresses, des créneaux, des meurtrières, un pont-levis et les coulisses d'une herse. Sa forme est celle d'un carré long, autour duquel diverses sortes d'appartements et d'autres constructions règnent dans l'intérieur de la cour.

Aujourd'hui ce célèbre château est dans un état de ruine : une des tours s'est déjà écroulée ; de tous côtés on voit des matériaux désunis, des communications interceptées, et les degrés inférieurs des escaliers ont été brisés par des hommes cupides qui en ont vendu les pierres ; de sorte qu'il est difficile, et même périlleux, de monter jusqu'au haut des remparts. Les culées du pont-levis subsistent encore ; mais les vases qu'on a laissées s'accumuler ne permettent plus à la mer d'entrer dans les douves.

Ce fort n'est pas construit d'aussi grandes pierres que la tour d'Elven, et le belier du temps n'aura pas besoin de beaucoup de siècles pour le renverser.

2.° Des hommes encore vivants assurent, comme témoins, qu'au bord de la mer, sur un autre point de Sarzeau, il y avoit autrefois un couvent. Il y a environ dix ans que la tour (qui portoit le nom de St.-Jacques) subsistoit encore ; mais elle s'est écroulée d'elle-même, car elle n'étoit construite que de très-petites pierres, et il n'en reste plus que quelques pans

de murs. Pour ce qui est du monastère, son emplacement a été si bien envahi par la mer, qu'on n'en voit plus le moindre vestige.

3.° C'est dans la petite ville de Sarzeau que naquit le Sage, qui s'est rendu célèbre par divers ouvrages de littérature bien écrits et semés de critiques utiles des mœurs du siècle. Son Gilblas surtout renferme des peintures des hommes et des mœurs pleines de vérité, des réflexions sensées, des choses amusantes, et on le regarde comme le meilleur des romans moraux. J'en fais l'éloge avec d'autant plus de plaisir que le Sage et le P. Pezron, natif d'Hennebont, sont les seuls écrivains célèbres que le Morbihan ait produits; car quoique saint Gildas ait écrit ses ouvrages à Houat ou dans son monastère de Rhuis, nous ne pouvons le regarder comme Armoricain, puisqu'il vit le jour en Ecosse.

VENNES.

---

§. I.

Antiquités Ecclésiastiques.

Il paroît qu'avant le règne de Conan Mériadec, la Vénétie faisoit partie du diocèse de Nantes, ce qui explique pourquoi St. Clair mourut à Réguiny. Conan fit du territoire de Vennes un diocèse particulier et y établit un Evêque, sans doute par des moyens canoniques qui, comme le dit Thomassin, doivent toujours se supposer quand on n'en fait pas mention.

Le premier Evêque de Vennes fut Thadée, dont le nom est apparemment le même que celui de *tat* ou *tad*, qui en Breton signifie *père*, puisqu'en latin on le traduit par *Paternus*.

Concile de Vennes.

Entre 461 et 465 il se tint à Vennes un concile, et on y fit seize canons dont voici la substance :

1.° Les homicides et les faux témoins seront séparés de la communion ecclésiastique.

2.° Même peine contre ceux qui répudient leurs femmes pour se remarier.

3.° Même peine contre les pénitents qui retournent à leurs désordres.

4.° Même peine contre les vierges qui violent leurs vœux.

5.° Les clercs ne pourront voyager sans des lettres de recommandation de leurs Evêques.

6.° Même règlement pour les religieux.

7.° Les religieux ne pourront quitter leur communauté pour habiter des cellules solitaires, sans la permission de l'Abbé.

8.° Les Abbés ne pourront avoir plus d'un monastère.

9.° Défense aux clercs de s'adresser aux tribunaux séculiers.

10.° Défense aux Evêques de promouvoir à un ordre supérieur les clercs ordonnés par d'autres Evêques.

11.° Défense aux clercs d'assister aux festins de noces.

12.° Défense aux clercs de manger avec des Juifs (1).

13.° On recommande aux clercs la tempérance.

14.° Tout clerc demeurant dans la ville doit assister à la prière du matin.

15.° L'office divin et la psalmodie seront les mêmes dans toute la province ecclésiastique.

16.° Défense aux clercs de pratiquer la divination, en ouvrant au hasard des livres saints pour les consulter.

---

(1) La partie occidentale de la rue de Notre-Dame (aujourd'hui rue de la Préfecture) étoit anciennement fermée de deux portes, dont on voit encore des vestiges, et étoit la rue de la Juiverie. Sans doute on y renfermoit les Juifs durant la nuit, entre les deux portes, comme on le faisoit en d'autres villes.

Eglise Cathédrale de Vennes.

1.° Dans la vie de saint Patern, Baillet dit que ce premier Evêque de Vennes convertit en église cathédrale, avec la permission du Souverain, le magnifique palais qu'on avoit tout récemment bâti dans le cœur de la ville, ce qui arriva à la fin du cinquième siècle ou au commencement du sixième.

2.° Albert-le-Grand prétend que dans le neuvième siècle (l'an 865) cette basilique ainsi que la ville furent brûlées par les Normands, et que l'église fut réparée peu après. La date de cet événement paroît fausse, mais il est probable qu'il arriva quelques années après; car en 877 les Normands « passèrent dans » la Bretagne, qu'ils attaquèrent avec tant de vigueur » que tout le pays ploya sous l'effort de leurs armes, » depuis la rivière de Loire jusqu'à celle de Blavet. » Pour éviter leur fureur, les moines de Locminé et » de Rhuis se retirèrent dans le Berry avec les reli» ques de saint Patern et une partie de celles de saint » Gildas. » (*D. Morice, tome I, page 55.*)

En 919 « les Normands (repoussés de Guerrande) » trouvèrent moins de résistance dans le reste de la » Bretagne qu'ils dépeuplèrent, foulèrent aux pieds » et ruinèrent entièrement. » (*Ibid. page 58.*)

Voilà deux époques où ces barbares eurent en leur possession le territoire de Vennes. Or chacun sait que leur coutume étoit de brûler les villes et surtout les monastères et les églises dont ils se rendoient les maîtres, coutume qui n'a cessé que lorsque le Christianisme a adouci leurs mœurs.

3.° Il paroît que la cathédrale de Vennes ne fut pas reconstruite avec beaucoup de solidité; car on apprend d'un bref de Calixte III, qui se trouve en original dans les archives de cette église, qu'en 1455 elle étoit en ruine et entièrement découverte, *totaliter discooperta.*

Un autre bref de Pie II, en date de 1459, exhorte les fidèles à contribuer, par leurs offrandes, à la réparation et à l'édification de l'église et du cloître : « *Ad reparationem et ædificationem ecclesiæ et claustri.* »

Un bref de Sixte IV, en date de 1470, suppose que cette église étoit en partie tombée, et que le reste menaçoit ruine : « *Vetustate collapsa et ruinosa.* »

Un quatrième bref, qui est de Léon X, en date de 1514, nous apprend que le maître-autel et le chœur menaçoient ruine, au point que les chanoines, ne pouvant, à cause du danger, faire l'office avec tranquillité d'esprit, étoient obligés de s'en retirer : « *Majus altare et chorus.... adeò ruinam minantur, quòd... Canonici, ob periculum imminentis ruinæ,... cùm animi sui quiete, in choro et divinis... insistere non valentes, ab indè recedere cogantur.* »

Ce fut M. Validire, Evêque de Vennes, qui répara le tout; mais il est impossible de savoir quelles sont les parties qu'il fit relever et quelles sont celles qui sont plus anciennes.

Autres Edifices religieux.

1.° Saint Patern, premier Evêque de Vennes, voulant bâtir une église dans le local où est aujourd'hui celle qui porte son nom, le demanda à un homme riche qui en étoit propriétaire et qui le refusa. Après la mort du Saint, cet homme offrit spontanément et donna gratuitement ce qu'il avoit refusé d'abord, et contribua même de ses fonds à la construction de l'église projetée qui depuis devint et est encore paroissiale.

En 1721 une furieuse tempête abattit quinze pieds de la tour de ce temple, et en 1726 elle s'écroula

d'elle-même. L'année suivante on commença à rebâtir l'église qui étoit déjà ancienne.

Le premier mars 1770 on posa la première pierre de la nouvelle tour, qu'on va enfin achever.

2.° Le 31 mai, l'an 1262, Gui de Conleu, Evêque de Vennes, consacra l'église des Cordeliers, fondée par Jean I, dit le Roux, 36 ans après la mort de saint François, Patriarche des Franciscains. Cette église, située dans l'intérieur de la ville, près des douves du port, pouvoit être considérée comme le centre d'un cercle dont la circonférence étoit formée par un grand nombre d'édifices religieux qui ceignoient la ville en dehors de ses murs.

Dans l'église de ce monastère des Cordeliers, qui a été récemment démolie, on voyoit deux tombeaux de marbre sur lesquels étoient couchées deux statues de même matière. L'une étoit l'effigie d'Arthur II, Duc de Bretagne, dont les entrailles étoient dans le tombeau; la seconde représentoit, je crois, Ioland d'Anjou, femme de François I avant qu'il fût Duc, morte en 1440 au château de Plaisance, près de Vennes, et enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville.

Les marteaux du vandalisme ont tellement brisé ces deux monuments que les fragments qui en subsistent encore ne sont pas susceptibles de restauration.

3.° Dans la nouvelle place qu'on a faite à l'entrée du tribunal étoit située l'église paroissiale de Saint-Salomon, la seule du diocèse de Vennes qui fût sous l'invocation de ce Roi de la Bretagne. L'époque de sa fondation est inconnue.

4.° Le monastère et l'église des Carmélites étoient situés auprès de l'emplacement où l'on a commencé à construire une nouvelle prison. Françoise d'Amboise avoit formé le projet de faire bâtir un couvent dans ce lieu, où je crois qu'il y avoit déjà une chapelle,

nommée *Notre-Dame de Nazareth ;* mais elle ne l'exécuta point. Après sa mort les Carmélites du couvent de Scoëtz, situé près de Nantes, parmi lesquelles elle avoit terminé sa vie, n'ayant pas assez d'espace pour loger toutes les filles qui postuloient leur habit, envoyèrent une colonie à Vennes et y firent construire un monastère de leur ordre qui prit le nom de Nazareth, du lieu de son établissement, et qui fut richement doté.

5.° Le couvent des Capucins, situé à Calmont-haut, et occupé aujourd'hui par les Dames Ursulines, fut fondé en 1613 par Laurent Peschard, sieur de Lourme.

6.° En 1625 Jean Morin, seigneur de Bois-de-Tréhant, fonda le monastère des Carmes déchaussés, au couchant du port et vis-à-vis de la chapelle de Saint-Julien, qui depuis a été démolie. Aujourd'hui il sert de palais épiscopal et l'église ne sert à rien.

7.° En 1632 les Ursulines s'établirent dans le quartier du port. Leur maison est aliénée, mais leur église est encore ouverte au public.

8.° Les Dominicains occupoient une maison située dans le faubourg de Saint-Patern et qui sert aujourd'hui de caserne aux gens d'armes. Du Plessis de Rosmadec, neveu de l'Evêque du même nom et fondateur, posa la première pierre de leur église en 1634, ne prévoyant pas qu'un jour elle serait transformée en magasin.

Sous le premier pilier, du côté de l'épître, et sur la première pierre de l'édifice, on a déposé une plaque d'argent sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

DEO OPT. MAX. VIRG. CHR. M.
SANCTISSIMO VRBANO VIII. SVMMO PONTIFICE.
ILLVSTRISSIMO ET REVERENDISSIMO SEBASTIANO
DE ROSMADEC VENETENSI EPISCOPO, JVSTISSIMO ET CHRISTIANISSIMO LVDOVICO
XIII GALLIARUM REGE,

ILLVSTRISS' AC POTENTISSIMVS DOMINVS SEBASTIANVS DE ROSMADEC, DOMINVS DV PLESSIS-ROSMADEC, KERNICOLE, LE PONT, LESNEVE, L'ESPINAI, E. C.
VENETI.

In jaciendis fundamentis hujus ecclesiæ, quam Deo opt. max. et Beatissimæ Virgini Dei-paræ, sub sancti Vincentii Ferrerii, urbis Venetensis Patroni invocatione devovebat, et fratribus prædicatoribus excitabat, urbis antistite, illustrissimo illius Patruo benedicente, primum hac argentea lamina suffundavit lapidem, 28 octob. MDCXXXIV.

Je n'ai pas vu sans déplaisir la suppression des Dominicains, des Bénédictins et de quelques autres religieux; car, outre des prédicateurs solides, ils fournissoient des savans en tout genre et des théologiens attachés à nos libertés, à la saine morale et à toutes les vérités anciennes. Aujourd'hui la barrière qui contenoit les profanes nouveautés est rompue, et elles ne peuvent manquer de se répandre comme un torrent. Loisir, repos d'esprit, exemption des soins d'une famille, riches bibliothèques, doctrines traditionnelles, confrères habiles et d'une conversation instructive, voilà les précieux moyens que ces religieux avoient pour acquérir des connoissances. Ces foyers de lumière sont éteints, et le clergé moderne est trop occupé des détails du ministère pour pouvoir y suppléer et pour entretenir le feu sacré. Quel avenir pour l'église de France!

9.° Le couvent des Visitandines, qui a été transformé en caserne, fut fondé en 1635, dans la rue Saint-Yves, aujourd'hui d'Auray.

10.° Le monastère des Filles de la Charité, vulgairement nommé *Petit-Couvent*, et qui est devenu un hospice pour les malades, fut construit en 1635.

11.° Le collége de Vennes fut fondé en 1577 par René d'Aradon, Sieur dudit lieu, ce qui dispensa la jeunesse d'aller au loin se procurer de l'éducation; mais l'église de cette maison n'existoit pas encore. En 1631 la direction de cet établissement fut confiée aux Jésuites, et ils eurent bientôt la plus élégante des églises de la ville. Elle fut commencée en 1662 et achevée par les largesses de M.elle de Francheville et par celles du public, ou, comme on le disoit, *par la Providence*, ce qui donna lieu de graver sur le frontispice l'inscription « *FUNDAVIT EAM ALTISSIMUS* » qu'on y lit encore.

12.° Un grand édifice, contigu au collége, servoit avant la révolution de maison de retraite pour les hommes. Il fut bâti par les soins de M. de Kerlivio, vicaire général de Vennes, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. C'est la première maison de retraite qu'on ait vue en France.

13.° C'est au zèle du même M. de Kerlivio et à la libéralité de M.elle de Francheville qu'on doit la construction du séminaire, ce qui arriva en 1674. Mais l'église qui y est annexée fut édifiée entre 1720 et 1742, à la place d'une église paroissiale plus ancienne.

14.° La maison de retraite pour les femmes, où le tribunal tient aujourd'hui ses séances, a encore eu pour fondatrice M.elle de Francheville, dont l'activité pour le bien est au-dessus de tout éloge, comme ses largesses étoient intarissables. La première retraite s'y fit en 1679.

15.° J'ignore l'année précise de la construction de l'hôpital des incurables, situé sur la garenne; mais on dit qu'il fut bâti vers 1700, ainsi que l'hôpital général ou des enfans trouvés.

16.° Dans le dix-huitième siècle on fonda la maison dite du *Père-Eternel* pour des femmes qui voudroient se retirer du monde et vivre dans la retraite

sans prendre aucun engagement. Cet état de liberté dura peu, et elles se lièrent par les vœux ordinaires de l'état religieux. Aujourd'hui cette maison est consacrée à un établissement de religion et d'utilité publique.

Sébastien de Rosmadec fut nommé Evêque de Vennes en 1624, mourut en 1646 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Vincent, en la cathédrale, où l'on voit encore son tombeau. Comme il avoit été Abbé de Paimpont, il aimoit les établissements religieux. Aussi ce fut sous son pontificat que les Capucins et les Cordeliers furent reçus à Auray, les Carmes à Sainte-Anne, les Récollets et les Ursulines à Pontivy (ou plutôt, selon l'ancienne et bonne orthographe, à Pont-divi).

Ce fut aussi de son temps que sept des maisons religieuses dont j'ai parlé plus haut furent établies dans la ville de Vennes, à savoir, celles des Carmes déchaussés, des Ursulines, des Jésuites, des Dominicains, des Visitandines, des Filles de Ste.-Marie ou de la Charité, et des Hospitalières qui avoient leur église et qui desservoient un hôpital dans la rue de Saint-Nicolas. Il espéroit sans doute qu'elles subsisteroient long-temps; mais quand on considère la mobilité des opinions humaines, l'activité des passions, les guerres ruineuses et les révolutions qui de loin en loin bouleversent l'état de la société, quelle stabilité peut-on attendre, sur quoi peut-on compter?

17.° Quand St. Vincent Ferrier arriva à Vennes, le Duc Jean V se retira dans le château de l'Hermine pour lui céder celui de la Motte; mais l'humble religieux refusa cet honneur et prit son logement chez un particulier, nommé Robin le Scarb, qui demeuroit rue des Orfévres. La chambrette où il y mourut existe encore et est devenue une espèce de chapelle. On y voit un autel et une lampe de paille tressée

qu'on regarde comme son ouvrage, mais sans preuve et sans probabilité ; car il étoit trop occupé et trop grave pour consumer son temps en ouvrages inutiles. On y montre aussi une tête de mort, dont on dit qu'il se servoit pour se rappeler sa dernière heure, et une pierre qui lui servoit de chevet. On lit en effet dans sa vie que « il mestoit dessous sa teste une » grosse pierre qui luy servoit d'oreiller. »

18.° Avant la révolution, et même au commencement du dix-neuvième siècle, il existoit une ancienne et très-petite chapelle, nommée *du Féti*, dans une espèce de place qui est en face de la grande tour voisine de la porte de St.-Vincent. Le peuple croit que ce Saint, monté sur son âne, sortit de Vennes pendant la nuit pour retourner en Espagne, et que le lendemain au point du jour, quand il se croyoit bien loin de la ville, il se trouva à l'endroit où la chapelle *du Féti* fut bâtie depuis en mémoire de cet événement. Quoique ce fait se lise dans une ancienne vie latine de St. Vincent, et quoiqu'il ait été répété par D. Morice (*tome I, page 469*) ; il vaut mieux s'en tenir aux autres relations, selon lesquelles le Saint s'embarqua pour retourner en son pays et fut forcé, par les progrès de sa maladie, de revenir à Vennes où il mourut.

Procession du 6 septembre.

Les fidèles de Vennes et des campagnes voisines assistent, avec plaisir et en grand nombre, à la procession qu'on fait tous les ans, le 6 septembre, autour de la ville avec la châsse qui contient les ossements de saint Vincent Ferrier. Mais la plupart d'entr'eux ignorent le fait qui a été l'origine de cette solemnité.

On lit dans les archives de la cathédrale que Philippe II, Roi d'Espagne, qui, comme on sait, étoit

plus attaché aux reliques qu'aux préceptes de l'évangile, désira de se procurer celles de saint Vincent Ferrier ; qu'il en fit la demande au chapitre, et que celui-ci, peu disposé à s'en dessaisir, fit une réponse évasive dont Sa fière Majesté fut obligée de se contenter.

Plusieurs années après, et au temps de la ligue, des troupes Espagnoles, auxiliaires du duc de Mercœur, qui étoient en garnison à Vennes (1), et parmi lesquelles se trouvoient des hommes du même pays et de la même ville que saint Vincent, résolurent d'enlever ses restes, d'accord avec Philippe II, qui n'avoit pas renoncé à son ancien projet. Un Vennetois, nommé Bourgerol, qui demeuroit à Valence, découvrit le complot qu'on machinoit en Espagne et en avertit ceux de Vennes. Au jour fixé pour l'exécution, les dévots ravisseurs donnèrent sur la place des Lices une comédie, dans le goût de leur pays, pour y attirer la multitude et pour faire leur coup sans être découverts. Heureusement ils avoient été déjoués, et le plus ancien chanoine avoit transporté chez lui le saint dépôt et l'avoit bien caché. Avant de mourir il le fit reporter dans la sacristie ; mais comme la guerre civile occupoit alors tous les esprits, il y fut tellement oublié qu'on le croyoit perdu. Cependant M. de Rosmadec le fit chercher en 1637, et on trouva ces vénérables restes dans un coffre fermé de trois serrures. Après un examen juridique et très-sévère, fait en présence des médecins, des chirurgiens et des notables de la ville, on reconnut que ces restes étoient ceux de saint Vincent (2) : on les porta processionnellement autour de la ville le 6 septembre, et, depuis ce temps, la même solemnité se renouvelle tous les ans au même jour ; mais elle se fait maintenant le dimanche le plus proche du six.

(1) Cette ville étoit dans le parti des ligueurs.

(2) Le procès-verbal de cet examen se conserve en original parmi les archives de la cathédrale et se lit avec plaisir.

§. 2.

Antiquités non Ecclésiastiques.

CHATEAUX.

Château de la Motte.

Le château de la Motte, dont il est souvent fait mention dans l'histoire de Bretagne, étoit situé dans le lieu qu'occupe aujourd'hui le palais de la préfecture, qui, avant la révolution, étoit le palais épiscopal. Ce château étoit très-ancien et, si on en croit la légende, il existoit déjà au temps de St. Gildas, qui vivoit dans le sixième siècle; et ce fut là qu'on transporta le corps de Trifine, qui fut massacrée auprès du Bondon, comme on le verra ci-après.

Ce vieux manoir fut rebâti dans le treizième siècle, et, entre 1720 et 1742, il fut mis par M. Fagon, Evêque de Vennes, en l'état où nous le voyons.

Château de l'Hermine.

Ce château, bâti dans le quatorzième siècle, par Jean IV, Duc de Bretagne, est plus célèbre qu'il n'étoit considérable. Tâchons d'en donner une idée, d'après d'Argentré, qui pouvoit l'avoir vu. « Le Duc, » dit cet historien, faisoit lors bastir le chasteau de » l'Hermine, qui est situé en un costé de la ville de » Vennes, regardant sur un bras de mer qui donne » aux murailles de la ville. C'est un petit bastiment » pour un prince, qui consiste d'un seul corps de » logis, et force petites tours issantes les unes et » autres sur la douve, grande partie portée en mu- » raille et demy tour : et y a outre deux grosses tours « par le dehors. » (*Liv. IX, ch. 3.*)

On voit que du côté de l'orient le château s'étendoit jusqu'au mur de la ville qui regarde le ruisseau de la garenne et la douve. Des deux grosses tours qui étoient extérieures au château, l'une existe encore et l'autre, que j'ai vue en mon enfance, étoit située au lieu qu'occupe aujourd'hui la maison dite de la Gorce.

Du côté occidental le château prenoit vue sur la place des Lices (1), qui avoit peut-être plus de largeur qu'aujourd'hui. « Le quatrième dimanche de » carême, dit Albert-le-Grand, il (St. Vincent Fer- » rier) chanta la Messe et prêcha, non pas en la » grande église, parce qu'elle ne pouvoit pas com- » prendre la multitude du peuple qui l'étoit venu » ouïr, mais sur un échafaud dressé en la place des » Lices, *devant le château de l'Hermine*, duquel » les fenêtres, créneaux, tours et guérites étoient » remplis de peuple. » (*Vie de St. Vincent.*)

En rapprochant le passage d'Argentré de celui de le Grand, on voit que le château de l'Hermine étoit situé entre la porte *Poterne* et la tour qui est au nord de cette porte, et le nom de Basse-cour, que porte encore le chemin contigu à cette tour, vient de ce qu'il étoit la basse-cour du château.

Cé manoir fut démoli en 1614.

Tour du Connétable.

1.° Cette tour est devenue célèbre par un événement que je raconterai brièvement, sachant qu'il est assez généralement connu. « *Omnibus et lippis no-* » *tum et tonsoribus esse.* » (Hor. lib. I, sat. 7.)

Jean IV, dit le Conquérant, étoit irrité contre Clisson, Seigneur Breton et Connétable de France.

(1) Cette place (ainsi qu'une autre de même nom qui est à Rennes) servoit sans doute, dans les temps chevaleresques, aux joutes et tournois, où les braves combattoient soit à outrance, soit par galanterie, et de là est venu le nom de *Lices* qu'elle conserve encore.

Pour avoir occasion de le saisir, « il fist, dit d'Ar-
» gentré, une convocation d'estats en la ville de
» Vennes, où il se tenoit, où furent semonds tous
» Prélats, Barons, Seigneurs, mesme en escrivit le
» Duc au Connestable lettres, comme il est accous-
» tumé, et plus spécialement qu'à autres, le priant
» affectueusement de s'y trouver.... Il vint comme
» plusieurs autres.... Un matin.... le vingt-sixième
» de juin 1387, le dîner fut prest, on se meit à
» table (1). Le Duc ne vint pas, mais manda son
» excuse sur son rheume; mais dist qu'il iroit voir
» la compagnie sur la dragée et confitures, ce qu'il
» fist. Comme il sçeut qu'on avoit servi le dessert,
» voi le-cy venir... Le Duc faisoit lors bastir le chas-
» teau de l'Hermine... (Il) pria le sieur de Clisson
» de vouloir veoir ce bastiment qui étoit desia fort
» avancé.... Venant au pied d'une grosse tour qui
» y est, avec ledict sieur de Clisson, le Duc s'arrêta
» tout court, comme s'il eût été las de tant aller et
» venir, et dist : Monsieur de Clisson, je suis pres-
» que en grande haleine; je vous prie de monter à
» mont cette montée et veoir ce qui est fait.... et
» me dire si vous le trouvez bon ainsi : car selon
» que vous me direz, je le feray rechanger et mieux
» faire. De Clisson y entra franchement et sans soup-
» çon... Comme (il) fut passé le premier estage de
» cette tour, les soldats qui estoient ordonnez et re-
» tenus enclos en ce premier estage, l'avoient vu passer
» et monter plus haut, sortirent et descendirent, partie
» en bas pour fermer la première porte : autres le
» suivirent et... se saisirent de sa personne, le ra-
» menèrent au premier estage et de près luy mirent
» les fers aux pieds....

» Sur le soir du jour, le Duc envoya quérir messire
» Iean de Baualan, capitaine du chasteau..., et luy

(1) Au château de la Motte.

» dit : Baualan, vous savez que i'ai cest après midy
» faict prendre Clisson.... Je suis résolu qu'il en
» mourra, et pour ce je vous ordonne que ceste nuit
» sur la my-nuict... vous ne faillez... de le faire lier
» pieds et mains, le clore en un sac et le jeter en
» l'eau (1)... N'y faites pas faute, c'est sur votre vie.

Baualan (ou Bazvalen), qui étoit un homme sage et d'honneur, tâcha d'apaiser le Duc, l'exhorta à différer sa vengeance et à garder quelques formes de justice; car il connoissoit ses emportements et prévoyoit bien qu'il ne tarderoit pas à se repentir d'avoir commandé le meurtre d'un Connétable de France.

» A ce le Duc tout transporté luy trancha la pa-
» role, et luy dist : Baualan, ne m'en parle plus,
» et le faicts court... Baualan lui dist qu'il le feroit...
» Le Duc se mist au lict, iurant qu'il n'y avoit homme
» en terre qui le peust empescher de faire mourir ce
» méchant garnement de Clisson, puis il se mist au
» repos.

» Cependant c'estoit à Baualan à penser à ce qu'il
» avoit à faire, et en estoit en très-grande peine...
» Toutes choses révolues, il aima mieux subir la
» fortune...., attendre encore un peu et tenir les
» choses en estat jusques à estre la chaleur passée,
» s'il le devoit faire ou non.

Le Duc passa la nuit dans une grande agitation, poussant même des soupirs et des sanglots que ses valets de chambre entendoient, parce que ses réflexions lui découvroient toute l'étendue des conséquences qu'auroit infailliblement le meurtre d'un Connétable de France.

» Le jour venu il sçeut que Baualan estoit au bas;

(1) Alors la mer venoit baigner les deux grosses tours du château de l'Hermine et alloit même plus loin; car le jardin qui court aujourd'hui le long des remparts, en face de la garenne, n'existoit pas encoro, et il se forma des terres qu'on tira de cette montagne lorsqu'on la tailla en terrasses.

» il commanda qu'on le fist monter... Le Duc le faict
» approcher de son lict et luy demanda s'il avoit faict
» ce qu'il avoit commandé.... Ce gentilhomme luy
» respondit : Monseigneur, vous me le commandâtes
» en telle instance que ie n'eusse osé y faillir : c'est
» faict. A ceste parole le Duc se mist à souspirer et
» dire : Hé Dieu ! que m'est-il advenu ; que feray-
» ie ?... Puis se tourna à cest homme et luy de-
» manda de rechef : est-il vrai ? Clisson est-il mort ?
» Il respondit, ouy, Monseigneur : soudain que i'ay
» ouy la my-nuict, ie l'ay faict mettre au sac, et
» l'ayant tenu en l'eau et noyé, ie l'ay faict lever...
» et l'ay faict enterrer. Le Duc respondit : ha, mon
» Créateur, voicy un piteux réveil matin ! Ha mau-
» dite colère ! où m'as-tu amené ?... Baualan se re-
» tirant laissa le Duc commençant ses plaintes, pleurs,
» sanglots et ne pouvant demeurer en vne place....
» (Il) le laissa toute ceste iournée sur ce costé tirer
» sa pénitence,... pour luy faire trouver meilleur ce
» qu'il en avoit faict.

» Sur le soir il retourna au chasteau et demanda
» à parler au Duc et luy dist :... Monseigneur, con-
» fortez-vous, car les choses sont en entier et n'y
» ai rien gasté. Cest homme (Clisson) est encores où
» vous le commandâtes estre mis dedans le chasteau,
» beuvant et mangeant, et voudroit bien estre ailleurs.
» Quand le Duc ouyt ceste parole, il se lève sur
» pied, comme retourné de mort à vie, et embrasse
» cest homme et luy dist : dis-tu vrai, Baualan ?
» Ouy, Monseigneur ; je vous en réponds sur ma
» vie. Baualan, mon ami, répondit le Duc, tu es
» un bon serviteur... Ie te donne dix mille florins
» que ie te feray compter de mon épargne. »

Cet événement, qui, outre la certitude historique, renferme tout l'intérêt d'un roman, ne dépareroit pas les pages de Tite-Live. Par malheur l'histoire de

Bretagne n'en offre pas beaucoup de ce genre, et, dans l'état où elle est demeurée jusqu'à ce jour, elle n'est, sauf quelques faits, qu'une masse froide, pesante, insipide, où l'on ne trouve guères que des personnages qui, sans rien faire de grand, passent rapidement sous les yeux, comme les figures d'une lanterne magique; une suite interminable de guerres sans résultat; des détails stratégiques dont tout lecteur se hâte de décharger sa mémoire; des généalogies ennuyeuses et des traités qui ne sont pas moins arides. Ces faits, peu attachants par eux-mêmes, ont besoin d'un écrivain de goût qui y répande de la chaleur, de l'intérêt et cet esprit philosophique qui est le sel de l'histoire et qui sait la rendre utile.

La tour qui fut témoin du désespoir de Clisson, et qui pensa l'être de sa mort; la tour qui, pour cette raison, reçut et conserve le nom de *Tour du Connétable*, existe encore. C'est celle qui est en face de la garenne et qui continue d'être une prison.

2.° C'étoit sur les remparts contigus à la tour du Connétable qu'on s'exerçoit jadis à tirer de l'arquebuse sur le Papegai ou Papegaud. On plaçoit sur un pivot un oiseau de bois, qui étoit censé un Papegai, c'est-à-dire, comme l'on croit, un perroquet (1), et il étoit le point de mire des tireurs. L'un lui emportoit une aile, l'autre une cuisse ou la tête; mais c'étoient là des coups perdus, et il falloit abattre tout

(1) Je doute que *papegai* signifie *perroquet*, comme on le croit communément; car un poëte du temps où le mot de papegai étoit très-usité représente l'oiseau qui portoit ce nom comme un volatille, chantant dans nos campagnes au retour du printemps, ce qui ne convient nullement au perroquet, oiseau criard et non indigène.

« Quand floris la violette,
» La rose et la flor de glai (l'iris),
» Que chante li papegai,
» Lors mi poignent amorettes,
» Qui me tiennent gai. »

le perroquet pour remporter le prix, de sorte que l'exercice duroit quelquefois trois semaines. Le vainqueur n'obtenoit pas, comme aux jeux Olympiques, une couronne de laurier; on n'abattoit pas un pan de muraille pour le recevoir dans la ville de sa résidence en triomphe sur un charriot. Sa récompense (j'ai honte de le dire) étoit la somme de dix-huit cents francs et le droit de vendre du vin pendant une année sans payer patente; mais il n'en étoit ni moins content ni moins fier qu'un Olympionique.

Cet usage, né de la nécessité d'exercer les citoyens au maniement des armes et de les rendre capables de s'en servir avec avantage dans les combats sérieux où ils pourroient se trouver, avoit été favorisé par les Ducs de Bretagne, et étoit, quant au fond, bien plus ancien qu'eux. Mais il y a environ un demi-siècle qu'il est tombé en désuétude dans la ville de Vennes. Cependant l'exercice du tir n'est pas encore aboli dans les campagnes, et on s'y livre avec plaisir sans Papegai. Le génie des villageois est ami des anciennes coutumes, et ils sont toujours les derniers à y renoncer. Aussi ce fut parmi eux que le Christianisme trouva le plus long-temps de la résistance, de sorte que le nom de *paganus*, qui proprement signifie *villageois*, est devenu synonyme de *païen*.

Halle.

A juger de la halle de Vennes, par l'état où elle étoit avant les changements qu'on y a faits récemment, il étoit aisé de voir que cet édifice lourd, obscur et écrasé, remonte à une époque reculée et qui n'étoit pas celle du goût et de la belle architecture. La salle supérieure de cette masse servoit aux audiences du Présidial, et a été illustrée par deux événements qui méritent d'être rapportés.

1.° En 1455, le Duc Pierre II fit convoquer les Etats du duché pour l'exécution du testament du feu Duc François I. « L'ouverture des Etats se fit dans » la grande salle des halles de Vennes. Le Duc, » vêtu d'une robe de drap d'or, y entra, accompagné » du comte d'Estampe... Il demanda si de tout temps » les femmes avoient été exclues (de la succession au » duché), tant qu'il y avoit eu des mâles issus de » mâles. Les Etats répondirent par acclamation... que » tel avoit toujours été l'usage observé en Bretagne. » (*Taillandier, pages 54, 55.*)

Ce fait est démenti par l'histoire. Mais les droits de Jean IV et de ses descendans au duché de Bretagne étoient fondés sur cette fausse supposition, et la vérité fut sacrifiée à l'intérêt public et à la crainte du retour des discordes civiles. Il auroit été plus moral et plus philosophique d'avouer qu'anciennement les femmes avoient succédé au duché dans le cas proposé, et de décréter qu'à l'avenir il n'en seroit pas de même.

La salle où se passa cet événement, et qui a été si long-temps le sanctuaire de la justice, est consacrée aujourd'hui à des divertissements dont la frivolité est le moindre défaut.

2.° En 1532, François I, Roi de France, voulant réunir à perpétuité la Bretagne à sa couronne, convoqua à Vennes les Etats du duché pour obtenir leur consentement à l'union projetée. Ceux qui n'étoient pas gagnés par la cour s'y opposèrent fortement et représentèrent que ce projet tendoit à la ruine du pays, dont les privilèges seroient bientôt méprisés et les peuples vexés, prédiction qui s'exécuta en effet, malgré les réclamations itératives, mais tardives, des Etats. Ceux que la cour avoit corrompus observèrent que le Roi n'étoit pas d'humeur à reculer, que les Ducs avoient été toujours en guerre contre la France,

et qu'il ne falloit jamais espérer de paix tandis que la Bretagne auroit des Souverains particuliers. Ces observations étoient solides ; mais il auroit fallu ajouter que, quand les Bretons auroient cessé d'avoir les armes à la main contre la France, ils seroient obligés de prendre part à toutes ses guerres, en lui fournissant des secours d'hommes et d'argent. Néanmoins les Etats mollirent et consentirent, quoiqu'à contre-cœur, à aller eux-mêmes au-devant du joug, en demandant l'union que le Roi désiroit.

Quand on considère que de toutes les salles de Vennes, celle de la halle étoit la plus spacieuse, et que, dans le siècle précédent, Pierre II y avoit tenu les Etats, on croit sans peine que les Etats de 1532 s'y réunirent aussi. C'est donc en cette salle, encore existante, que fut sacrifiée l'indépendance d'un illustre duché qui avoit long-temps porté le titre de royaume, et qui étoit plus ancien que la monarchie Françoise dont il devenoit une province.

PROMENADES PUBLIQUES.

Garenne.

1.° La garenne étoit autrefois une montagne brute et escarpée. Vers 1750, dans un temps de disette, où il falloit fournir aux pauvres du travail et du pain, on la fit tailler en étages, et on la planta régulièrement, ce qui la changea en une promenade fort agréable. Les terres qui en furent tirées servirent à former le jardin qui court le long des murs de la ville, et qui n'étoit avant cette époque qu'un marais inondé par l'eau du ruisseau et par celles de la mer.

Cours du port.

2.° Lorsque le sieur de Clisson vint à Vennes,

pour se réconcilier avec Jean IV, vers la fin du quatorzième siècle, il semble qu'il y avoit déjà une promenade sur le port de cette ville ; car voici ce qu'en dit d'Argentré (*Livre IX, page 538*) : « Après » avoir le seigneur Duc embrassé le sieur de Clisson » et faict quelque tour par un jardin, ils s'allèrent » pourmener sur *le quai du courant de la mer* qui » entre en la ville de Vennes. »

Mais cette ancienne promenade n'avoit pas la longueur qu'elle a aujourd'hui. Vers l'an 1760, la mer arrivoit encore presqu'à l'église des Carmes, et le terrain, qui de ce point s'étend jusqu'à la Santière, étoit inondé à chaque marée. Tous ces fonds vaseux furent alors exhaussés et consolidés par les matériaux qui provenoient de la butte de Kerino qu'on essayoit de couper (sur un point peu convenable), et ils furent plantés pour le prolongement de l'ancienne promenade.

Ces faits sont aujourd'hui presque généralement ignorés, et je ne les connoîtrois pas si quelques anciens, qui en ont été témoins, ne me les avoient appris.

Il seroit à désirer que dans la mairie de chaque ville on établît un registre historique, pour conserver la mémoire des événements remarquables qui arrivent dans la commune.

Depuis quelque temps on a encore prolongé le cours du port, on a changé en promenade la grande place de Vennes, ainsi que trois autres places plus petites; on a bâti une poissonnerie, on a ouvert le canal de Kerino, on a vu la tour de la cathédrale renversée par la foudre (1), on a commencé des travaux pour la relever, comme aussi pour la construction d'une nouvelle prison, depuis long-temps réclamée par l'humanité. Eh bien! que cinquante ans s'écoulent et l'époque de tous ces travaux sera ignorée de presque

(1) En 1824, le 18 février, vers huit heures du matin.

tous les habitans de la ville, si elle n'est pas consignée dans des registres qui en conservent le souvenir.

Pour ne rien dire de plusieurs autres anciens peuples, les Romains avoient deux sortes de registres historiques. L'un se nommoit annales et l'autre *diurna acta*. « Les Romains, dit Tacite, ont cru qu'il étoit » de leur dignité de consigner dans les annales le » récit des événements mémorables, et de n'inscrire » dans le registre de ce qui arrive chaque jour que » les faits de cette espèce. » (Tels que la construction d'un amphithéâtre dont il a fait mention plus haut.) « *Cum ex dignitate populi Romani repertum sit,* » *res illustres annalibus, talia diurnis actis man-* » *dare.* » (Annal. lib. XIII. 31.)

Environs de Vennes.

I. Non loin de la ville et de la rivière il est un lieu nommé l'Hermitage, où l'on voit une ancienne chapelle flanquée d'une maisonnette et entourée d'un jardin. « St. Patern, dit Baillet, bâtit un monastère » près de la ville, et il le remplit de serviteurs de » Dieu, parmi lesquels il se retiroit de temps en » temps pour se recueillir. » La tradition porte que la chapelle de l'Hermitage a pris la place de ce monastère.

II. Sur la route d'Auray, et assez près de Vennes, il existe une autre chapelle nommée la Magdeleine et accompagnée aussi d'une chambrette et de son jardinet. C'étoit un autre hermitage. Un Juif, devenu chrétien, y a terminé sa vie, et le dernier hermite qu'on y ait vu avoit quitté l'état militaire pour s'y retirer et mourut peu de temps avant la révolution.

La distance qui sépare ce lieu de la ville et la corderie qui y est établie indiquent que c'étoit jadis la demeure de cette classe d'hommes qu'on nommoit en Bretagne *Cacous*, et ailleurs *Cagous*, *Caqueux*;

Cahets, *Capots* ou *Cagots*. Ils étoient cordiers ou tonneliers, et passoient pour lépreux et pour être descendus des Juifs, ou des Goths, ou des Sarrasins, ou des Albigeois. Le menu peuple étoit si prévenu contr'eux, qu'ils ont eu besoin d'un arrêt du Parlement de Bretagne, porté à la sollicitation de Hévin, pour obtenir la sépulture ecclésiastique et pour être reçus à remplir les devoirs du Christianisme avec les autres. Les Evêques, soit par prévention, soit par déférence pour le préjugé vulgaire et pour prévenir le soulèvement du peuple, statuèrent que ces *Parias* se tiendroient au bas des églises et qu'ils baiseroient l'instrument de la paix après tous les autres, comme s'ils avoient été impurs et contagieux. Dans les registres de la chancellerie de Bretagne, de 1475, il y a un mandement par lequel il étoit défendu aux caqueux de voyager dans le duché sans avoir une pièce de drap rouge sur leur robe, pour prévenir le danger qu'auroient couru ceux qui auroient communiqué avec eux sans les connoître ; et c'est aussi pour cette raison qu'on les obligeoit d'habiter des lieux séparés des villes. « Les Bretons, dit le Pelletier (*art.* » *Clanvoûr*), ont eu autrefois des loges sur les grands » chemins pour les lépreux, et l'on en voit encore » des vestiges en Bas-Léon, qui ont conservé parmi » le peuple le nom de *Ti-an-clanvoûr*, maison du » lépreux. » Près d'Auray, près du Mans et ailleurs, on voit encore des lieux de ce genre qui sont habités par des cordiers, comme la Magdeleine de Vennes.

III. Sur le chemin de Vennes au Bondon, une croix, qui jadis étoit élevée sur un rocher, et dont une partie a échappé aux nouveaux Iconoclastes, a été placée sur une haie voisine. Elle passe pour un ancien monument.

On dit que Guérech, Comte de Vennes dans le sixième siècle, donna, par le conseil de St. Gildas,

sa fille Trifine en mariage à Comorre, fameux par ses crimes, et qui avoit coutume de tuer ses femmes quand il les voyoit enceintes. Cette Princesse voyant donc que ce monstre en vouloit à sa vie, s'enfuit secrètement, avec quelques serviteurs qu'il lui avoit donnés, pour se mettre en sureté auprès de son père.

Comorre, s'étant aperçu de sa fuite, la suivit à pointe d'étrier et l'atteignit à l'entrée des rabines d'un manoir hors des faubourgs de Vennes (1), où il la trouva cachée parmi des halliers, en un petit bocage, près du chemin. Ce fut là que ce tigre lui coupa la tête et abandonna son corps qui fut porté au château de la Motte.

Il n'y a pas encore long-temps que le jour de la fête de saint Gildas, on chantoit à Auray ces paroles, relatives à l'histoire tragique que je viens de rapporter : « Saint Gildas, qui avez ressuscité Trifine, tuée par » un tyran dans les herbages d'un bois, etc.

» *Sancte Gildasi,*
» *Qui Trifinam suscitasti,*
» *Quam tyrannus occiderat*
» *Inter sylvarum pascua, etc.* »

L'histoire n'en dit pas plus ; mais la tradition nous apprend que le lieu où arriva cette scène sanglante est celui où se trouve la croix qu'on rencontre sur le chemin du Bondon.

IV. Un peu plus loin étoit situé le couvent des Carmes. Jean V, Duc de Bretagne, leur donna un jour une maison de plaisance qu'il avoit en ce lieu, et le soir, étant rentré dans son château de l'Hermine, il fit connoître à la Duchesse son épouse le don qu'il venoit de faire ; à quoi elle répondit : « Monseigneur, » c'est un BON DON. » On en prit occasion de don-

(1) C'étoit sans doute le château Ducal, à la place duquel le couvent des Carmes du Bondon fut élevé depuis.

ner à ce couvent le nom de *Bondon*, qu'il a toujours porté et que le village voisin porte encore.

Ce fut dans l'église de ce monastère que Françoise d'Amboise, qui avoit été Duchesse de Bretagne, fit publiquement ses vœux de religion. Elle fit bâtir, pour elle et pour ses compagnes, un couvent nommé des Trois-Maries, dont une partie, ainsi que le jardin, existe encore, et qui n'est séparé de l'enclos des Carmes que par la largeur du chemin.

Elle fit aussi creuser un souterrain par lequel elle se rendoit dans leur église, avec ses religieuses, pour y assister à la Messe et pour y chanter l'office divin. Cette voie souterraine existe encore, quoique l'entrée en soit bouchée.

V. Non loin du Bondon existe un ancien moulin qui a tiré le nom de moulin de Rohan de l'illustre famille à laquelle il appartenoit anciennement, comme on le voit par la pièce suivante : « Et avec ce avoit » ledict Vicomte un estang et moulin nommé les » moulin et estang de Rohan, au joignant des fau- » bourgs de la ville de Vennes, près le Bondon, » quelz il donna, et que ce soit par un des pré- » décesseurs dudict Vicomte fut donné aux Seigneurs » du chapitre de Vennes, et sont encores aujour- » d'huy lesdicts estang et moulin appellez vulgaire- » ment l'estang de Rohan, dont ledict chapitre jouit. » (*Taillandier, supplément aux preuves, page clxiij, n.° XVIII.*)

Il y a 346 ans qu'un vicomte de Rohan parloit ainsi du moulin de ce nom. Avant cette époque un de ses ancêtres l'avoit donné au chapitre de Vennes, et avant cette donation la famille de Rohan l'avoit possédé peut-être pendant plusieurs siècles. Voyez quelle est l'antiquité de cette petite usine.

Vers 1787, quand on construisoit le moulin à vent de Rohan, on fit sauter quelques rochers par la mine,

dans une carrière voisine, et en dessous on trouva un dépôt de coquilles d'huîtres et de moules, ce qui causa beaucoup de surprise à ceux qui en furent témoins.

Ceux qui ont une légère connoissance de l'histoire naturelle savent que ces sortes de dépouilles marines se trouvent dans les quatre parties du monde, dans la terre, à de grandes profondeurs, sur des points élevés des montagnes et à de grandes distances de toutes les mers, comme Ovide le fait dire à Pythagore :

« *Et procul à pelago conchæ jacuere marinæ.* »

Mais ces faits, pour être communs, n'en ont pas moins embarrassé les géologues, et pour les expliquer ils ont fabriqué vingt systèmes qui, presque tous, exigent une prodigieuse quantité de siècles pour la formation des couches de nos continents et des différents dépôts qu'ils recèlent. Aujourd'hui on voit que ces savantes théories sont de brillantes chimères, des romans de la nature et de pures rêveries. Elles se détruisent les unes les autres, ou elles sont convaincues de fausseté par des observations nouvelles, et les plus habiles géologues conviennent de la nouveauté de nos continents et laissent subsister la chronologie de Moyse. Ceux qui sont curieux d'en voir les preuves peuvent lire les lettres sur la terre et sur l'homme, par M. de Luc.

VI. Le lieu nommé *les Grandes-murailles* a tiré son nom d'un aquéduc assez élevé, dont quelques arcades subsistoient encore en partie vers 1772, et on en voit encore les décombres. L'eau y arrivoit de Meucon, par Saint-Guen, où il y avoit un château-d'eau pyramidal, et de là se rendoit à la place du Grand-marché (ou de Louis XVIII), au port, à la place des Lices, à la place Menlièvre, et dans ces quatre points elle jaillissoit de plusieurs tuyaux pour la commodité publique.

Quatre autres tuyaux vomissoient l'eau de la même source au lieu où est maintenant le perron de l'église de Saint-Patern. Faut-il que dans un siècle où les esprits sont tournés vers les entreprises d'utilité publique, nous soyons réduits à envier un bel établissement à des siècles que nous regardons comme barbares et dont nous avons coutume de ne parler qu'avec mépris ?

VII. Plaisance est un village situé près du chemin de Rennes, à un petit quart de lieue de Vennes. On y voyoit, avant la révolution, le manoir Ducal où mourut Ioland d'Anjou, comtesse de Montfort, épouse de Jean le Conquérant, avant qu'il fût Duc, et où François I, Duc de Bretagne, termina aussi sa vie, peu de temps après avoir fait injustement mourir le malheureux Gilles son frère.

Ce manoir étoit voisin d'un lieu qui depuis longtemps est marécageux et malsain, mais qui autrefois étoit couvert d'un bel étang.

On a creusé, à une époque inconnue, un canal pour conduire une partie des eaux de cet étang dans celui du Duc, et voici comment le peuple raconte l'histoire de cette entreprise.

Une Princesse, à qui l'étang du Duc appartenoit, étoit recherchée en mariage par un grand Seigneur, propriétaire de Plaisance ; mais elle refusoit constamment de lui donner sa main. Pour se débarrasser de ses instances, elle lui dit un jour qu'elle deviendroit son épouse quand il auroit fait couler l'étang de Plaisance dans celui du Duc. Le galant la prit au mot ; et, après avoir exécuté ce qu'elle avoit demandé, il l'invita à une partie de plaisir qu'il devoit donner à Plaisance ; et l'ayant menée en bateau par le nouveau canal jusqu'à l'étang du Duc, il lui rappela sa promesse et en exigea l'exécution. La pauvre Princesse demeura sans réponse ; mais par désespoir elle se précipita dans l'eau et se tira d'embarras.

Pour embellir l'histoire on auroit dû ajouter qu'elle fut changée en Limnade, car on dit qu'il y en a une dans l'étang du Duc. Cette Nymphe, que le peuple appelle Sirène (1), en sort quelquefois pour s'asseoir au soleil sur un rocher voisin de l'hôpital général; on l'y a vue peigner sa chevelure, et même un jour, surprise par quelqu'un, elle se sauva précipitamment et oublia son peigne; mais elle se vengea peu après de celui qui s'en étoit emparé, en l'entraînant au fond de l'eau.

La croyance aux génies aquatiques étoit commune parmi les anciens Celtes, puisque Procope dit des Thulites qu' « ils adoroient des génies aériens, terrestres, » marins et d'autres moins grands, qui faisoient leur » séjour dans les fontaines et dans les fleuves. *Quæ* » *in aquis fontium et fluminum versari dicuntur.* » (Goth. lib. II.)

On parle souvent dans nos campagnes de ces espèces de Nymphes qui habitent au fond des eaux, et je me souviens que dans mon enfance, pour m'empêcher d'approcher d'un puits où j'aurois pu tomber, on me disoit qu'une Groach y habitoit et qu'elle me submergeroit.

Les hommes simples de l'Allemagne disent encore qu'il y a dans chaque fontaine un génie, nommé *Nix*, qui attire à lui les hommes par les pieds pour les étouffer dans l'eau.

Il y a plaisir à voir la ressemblance de ces traditions Celtiques avec les fables des Grecs et des Romains.

1.° Sénèque dit que les Naïades attiroient souvent les gens dans les fontaines.

» . . . . *Naïades improbæ*
» *Formosos solitæ claudere fontibus.* » (Hip. v. 778.)

---

(1) Les Sirènes n'habitoient pas les eaux, et si on ne veut pas prêter ses idées à l'antiquité, on doit se les représenter comme femmes par le buste, ou au moins par la tête, et comme oiseaux par le reste du corps.

2.° Tout le monde sait que cet accident arriva au jeune Hylas.

« Elle (une Naïade) lui passa le bras gauche au » cou, dit Appolonius de Rhodes, et de la main » droite le saisissant par le coude, elle l'entraîna au » fond de l'eau.

» . . . . δεξιτερῇ δε
» Ἀγκῶν ἔσπασε χειρὶ, μέσῃ δ'ενικάββαλε δίνῃ. » (Argon. lib. I. v. 1238.)

Théocrite rapporte aussi cette aventure qui figure très-agréablement parmi les tableaux champêtres d'une idylle. « Incliné vers la source, dit-il, le jeune Hylas » y plongeoit son urne au large ventre et vouloit la » remplir, quand les trois Nymphes, toutes au même » instant, le saisirent par la main, car l'amour avoit » blessé leurs cœurs.

» Quand elle l'eut saisi des deux mains, dit Va- » lerius Flaccus, il appela du secours et fit souvent » entendre le nom de son ami (Hercule); mais, hélas! » c'étoit trop tard, et elle l'attira au fond du fleuve.

» *Illa avidas injecta manus, heu sera cientem*
» *Auxilia, et magni referentem nomen amici*
» *Detrahit.* » (Argon. lib. III, v. 562.)

» Ἦτοι ὁ κοῦρος ἐπεῖχε ποτῷ πολυχανδέα κρωσσὸν,
» Βάψαι ἐπειγόμενος. ταὶ δ'εν χερὶ πᾶσαι ἔφυσαν.
» Πασᾶων γὰρ ἔρως ἁπαλὰς φρένας ἀμφεκάλυψεν. »
(Idyl. 13. v. 46.)

Ceux qui savent que, comme les Allemands et comme les Gaulois, les Grecs et les Romains avoient une origine Celtique, ou qu'au moins ils étoient mêlés avec les Celtes, ne seront pas surpris des nombreux rapports qu'on remarque entre les mythologies de ces quatre peuples.

VIII. Saint-Laurent est un village situé à un gros quart de lieue de Vennes, et qui a tiré son nom d'une chapelle consacrée à Dieu sous l'invocation du martyr de ce nom.

1.° Quand saint Vincent Ferrier vint de Nantes à Vennes, le Duc, la Duchesse, les Princes, les Seigneurs qui étoient à la cour, ainsi qu'Amauri de la Motte, Evêque de Vennes, les Chanoines et le clergé allèrent au-devant de lui jusqu'à la chapelle de ce village. Le Saint y arriva sur un méchant âne et fut conduit à la ville au milieu d'une multitude innombrable de peuple. Assurément le philosophe du savoir le plus éminent et le plus reconnu n'auroit pas reçu des honneurs si francs, si spontanés, si unanimes. Les talents de l'esprit ne produisent qu'une froide admiration; mais une piété sincère, éclatante et soutenue inspire des sentiments bien plus vifs : elle étonne, elle frappe, elle subjugue et commande, comme irrésistiblement, l'amour et la vénération, même aux hommes vicieux, même aux peuples barbares et, le dirai-je, même aux philosophes, quoique leur fierté les empêche d'en faire l'aveu.

2.° Il existe dans nos campagnes une coutume singulière, mais ancienne, qui est d'offrir à St. Laurent, au lieu de pièces de monnoie, des clous, de vrais clous, qu'on vend ensuite au profit de la chapelle. La raison de cet usage est qu'on invoque St. Laurent pour obtenir d'être délivré des furoncles inflammatoires qu'on appelle clous, et qui ont quelque rapport avec le supplice du feu, auquel ce Saint fut condamné par un prince intolérant et barbare. Cet usage populaire manque de gravité et prête à la raillerie; mais ceux qui en feroient tomber le ridicule sur la religion seroient bien peu équitables. C'est le peuple qui l'a imaginé, c'est le peuple qui le perpétue, et il ne seroit pas aussi facile qu'on s'imagine de l'y faire renoncer. On est même obligé de tolérer les pratiques qui ne sont que bizarres pour combattre avec plus de hardiesse et de succès celles qui sont criminelles.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL.

AUGAN.

Il y a quelques années qu'en creusant la terre à Bois-du-loup, on y trouva un dépôt de plus de deux cents instruments dont on a peine à concevoir l'usage. J'en possède un dont voici la description : il est blanchâtre, ce qui annonce un mélange de cuivre et d'étain, et il a été visiblement coulé dans un moule. Il n'a que deux pouces de longueur, mais la cassure de ses bords annonce qu'il a dû être un peu plus prolongé. D'un côté il se termine en coin et de l'autre il offre une cavité qui s'étend presque jusqu'au tranchant du coin. A un de ses flancs est adhérent un petit anneau. (*Voyez planche III, fig. 9.*)

En 1707 on découvrit dans la Normandie, aussi en ouvrant la terre, une si grande quantité d'instruments semblables, qu'ils auroient pu faire la charge d'un cheval. Les plus grands n'avoient que cinq pouces de longueur.

En 1814 on trouva dans la terre, en Anjou, 28 instruments qui paroissent de la même nature que les précédents, quoiqu'ils en diffèrent en quelque chose. Au lieu de douilles ou cavités, destinées à recevoir des manches, ils ont une queue plate, faite pour être assujettie dans le bois d'un manche, et il n'y en a que trois qui portent des anneaux ou boucles latérales.

On ne sait pourquoi on a pris la précaution de cacher soigneusement dans la terre des objets de si peu de valeur, comme on y enfouit des trésors, et les antiquaires se sont épuisés en conjectures pour en découvrir l'usage.

Les uns croient que ce sont des armes offensives dont les vieux Gaulois se servoient; mais, outre qu'aucun ancien auteur ne leur donne cette singulière sorte d'armes, la partie de ces instruments qui se termine en coin est et a toujours dû être trop obtuse pour pouvoir trancher, et même si on vouloit l'affiler, on arriveroit à la douille, et on sépareroit bien vîte les deux lames qui forment le tranchant du coin par leur réunion.

D'autres assurent que ce sont des antiquités Romaines, et on ne sait pourquoi; car la spatule de métal qui se trouvoit parmi les instruments de cette forme découverts dans l'Anjou, en est une foible preuve, puisque les Gaulois pouvoient aussi avoir des spatules.

M. Héarne les regarde comme des ciseaux dont les soldats Romains se servoient pour polir les pierres dont ils entouroient leurs camps. Par malheur ces outils sont très-peu aptes à entamer des matières dures, et des boucles ne servent de rien en des ciseaux, outre que très-probablement les Romains ne se donnoient pas la peine inutile de polir les pierres de leurs campements, si quelquefois ils y employoient des pierres.

Si on en croit M. de la Roque, ces petits ouvrages sont des coins que les soldats Romains tenoient suspendus par leurs anneaux à leurs ceintures, et qu'ils enfonçoient entre les jointures des pierres d'un mur lorsqu'ils vouloient le gravir. Au premier coup d'œil ce système paroît bien imaginé; cependant si on réfléchit sur la fragilité de ces coins, sur les difficultés et sur les dangers d'un tel genre d'escalade, on sera peu tenté de se rendre à l'opinion de cet auteur.

M. Mongez croit que les soldats Romains portoient un certain nombre de ces instruments suspendus à leurs ceintures par les anneaux dont ils sont presque tous garnis, et qu'ils s'en servoient comme de coins pour affermir les piquets de leurs tentes, et que le métal

étoit ajouté aux coins de bois pour faciliter leur entrée dans les terrains durs et pierreux.

Cette opinion a au moins de la vraisemblance. Mais celui qui l'a trouvée auroit dû nous dire pourquoi on ne trouve ces coins qu'en Angleterre et dans les provinces de la France voisines de l'Angleterre. Est-ce qu'il n'y avoit pas de soldats Romains ailleurs ?

(*Voyez* 1.° *les Mémoires pour l'hist. des sciences et des beaux-arts, an. 1713, février et septembre.*

2.° *Le chef-d'œuvre d'un inconnu, t. II. Lettre de M. de la Roque.*

3.° *Rech. hist. sur les antiquités de l'Anjou, par Bodin, tome I, page 11.*

4.° *Le dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* coin.)

CONCORET.

Les habitans de cette commune portent depuis plusieurs siècles un sobriquet singulier qui prit naissance, au milieu du douzième siècle, en des événements curieux que je vais rapporter, partie d'après l'histoire, partie d'après les traditions topiques. Cette dernière partie se distinguera de l'autre par des caractères italiques.

Eudon naquit d'une famille noble dans les environs de la forêt de Loudéac, ou plus précisément *dans la paroisse de Concoret*, où une rue porte encore son nom; car alors la forêt de Loudéac s'étendoit plus qu'aujourd'hui et faisoit partie de la forêt de Brécilien dont l'étendue n'étoit pas petite. Il fut hermite dans la forêt de Brécilien, et aussi *cénobite dans un couvent dont on voit encore les ruines à Concoret. Il s'y plaisoit beaucoup, et parce que son supérieur le transféra, contre son gré, dans celui de Paimpont, il en conçut du dépit, renonça à sa profession et se mit à dogmatiser.* Le nom d'Eudon se prononçoit alors comme Eon, et le mot

latin *eum* se prononçoit de la même manière. Eudon, qui étoit fort ignorant, comme tous les gentilshommes de ce temps-là, entendant chanter, dans la conclusion de certaines oraisons, *per* EUM *qui venturus est judicare vivos et mortuos*, crut, ou feignit de croire, que c'étoit lui qui devoit juger les vivans et les morts.

Il s'étoit adonné à la recherche des secrets de la magie, et des écrivains de son siècle prétendent qu'il y étoit fort habile. Il se transportoit soudainement d'un lieu en un autre; il apparoissoit à ceux qui le venoient voir entouré d'une clarté extraordinaire; il leur montroit plus de trésors que deux Rois n'en auroient pu fournir, et leur permettoit d'en prendre ce qu'ils vouloient. Un jour un gentilhomme, voyant un épervier entre les mains d'un de ses partisans, le lui demanda et l'obtint; mais cet oiseau, qui apparemment étoit un démon, lui serra bien fort le poing et l'emporta dans les airs, sans que ce malheureux reparût depuis. Eon et ses sectateurs vivoient dans la forêt de Brécilien, toujours dans la joie et dans les banquets, car il avoit le pouvoir de faire venir à volonté sur les tables les mets les plus exquis.

Tels sont les faits rapportés par Guillaume de Neuberg et par Othon de Frissingue. Il est permis d'en douter, non que la magie soit une chimère, comme tant de gens l'avancent avec plus de légèreté que d'érudition, mais parce que ceux qui racontent ces prodiges ne les virent jamais, et qu'ils ne citent aucun homme grave qui en eût été témoin.

Quoi qu'il en soit, Eon parcourut plusieurs provinces et fit de nombreux partisans, non-seulement dans la Bretagne, mais jusque dans la Gascogne. Il les qualifioit d'Anges et d'Apôtres et leur donnoit des noms magnifiques : il appeloit l'un *Sagesse*, l'autre *Science*, un troisième *Jugement*, imitant, peut-être sans le savoir, l'hérésiarque Valentin qui nommoit ses

adeptes νόον, δύναμιν, φρόνησιν. Ils étoient si opiniâtres, soit par une disposition naturelle, soit qu'Eon leur eût renversé l'esprit par ses enchantements, comme Simon fit jadis aux Samaritains (1), que rien, pas même la crainte de la mort, ne pouvoit les ramener au sens commun. L'un d'eux, nommé *Jugement,* sans en avoir beaucoup, fut pris et condamné au feu. En marchant au supplice il menaçoit ceux qui le tenoient de la colère de Dieu, et il disoit : « terre, ouvre-toi pour » engloutir mes ennemis, comme Datan et Abiron. » Mais la terre ne s'ouvrit point, et le malheureux fut brûlé.

Quand on lit dans l'histoire les jugements sévères portés contre des hérétiques, on n'est pas toujours fondé à crier à la cruauté, à l'intolérance ; car parmi eux il y en a eu plusieurs qui semoient dans le peuple des principes d'immoralité et de sédition, ou qui étoient coupables de vols, d'incendie, d'assassinats. Tels étoient les Manichéens, les Albigeois, et tels étoient aussi les Eonistes.

Leur chef sortoit de temps en temps de la forêt de Brécilien, à la tête de ses anges, de ses saints apôtres, pour piller les villages, les maisons nobles, les églises, les monastères, parce que ces expéditions lui fournissoient les ornements ecclésiastiques dont il aimoit à se parer pour se rendre plus respectable, et les trésors dont il avoit besoin pour couvrir les dépenses de ses festins journaliers.

Il fallut enfin mettre un terme aux pilleries de cet homme, ainsi qu'à ses déclamations scandaleuses contre les Prêtres, contre les Evêques et les autres Prélats. Il fut donc pris par les ordres du Duc, l'an 1148, et mené à Reims où le Pape Eugène avoit convoqué un concile. Le Président de l'assemblée lui demanda

---

(1) « *Attendebant eum* (*Simonem*) *propter quod multo tempore* » *magiis suis dementasset eos.* » (Art. cap. 8. v. 11.)

qui il étoit. Eon lui répondit gravement : Je suis celui qui doit juger les vivans et les morts. Le Président lui voyant en main un bâton fourchu, voulut en connoître la signification. Eon répondit : « C'est ici » un grand mystère. Quand les pointes de ce bâton » sont tournées vers le ciel, Dieu est en possession » des deux tiers du monde et me laisse maître de » l'autre tiers ; mais si je tourne ces fourchons vers la » terre, j'entre en possession des deux tiers du monde, » et je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. » Cette réponse fut suivie d'un rire universel ; mais Dieu sait si le coupable ne se couvroit pas des livrées de la folie pour y trouver une excuse à ses crimes et un moyen d'impunité. Finalement ce maître de l'univers fut renfermé dans une étroite prison où il mourut peu de tems après.

Tandis que cet homme extraordinaire étoit cantonné dans la forêt de Brécilien, il conduisoit nuitamment les sectateurs qu'il avoit à Concoret près de la Fontaine de Baranton pour y célébrer avec eux ses orgies, et comme il passoit pour magicien, et que d'ailleurs ces assemblées nocturnes ressembloient au sabat, les habitans de Concoret reçurent le nom de sorciers, qu'ils ont porté jusqu'à ce jour et qu'ils porteront encore long-temps.

La forêt de Brécilien, qu'Eon avoit choisie pour sa demeure, se nommoit aussi forêt de Brocéliande, forêt des aventures, et celle de Paimpont, dont une partie est dans le Morbihan, n'en faisoit qu'une petite portion. Les romans de chevalerie l'avoient rendue célèbre, et il n'étoit bruit, en Bretagne et ailleurs, que des prodiges dont elle étoit le théâtre.

C'est là que couloit la célèbre fontaine de Baranton dont les eaux, répandues sur le perron de l'enchanteur Merlin, excitoient des tempêtes.

C'est là qu'étoit le *val périlleux*, autrement dit le *val sans retour* ou le *val des faux amans*, ainsi

nommé parce que tout amant volage qui s'y engageoit étoit dans l'impossibilité d'en sortir. Comment l'auroit-il fait, puisqu'une barrière impénétrable et mobile se présentoit toujours devant lui et lui fermoit toute issue, par le pouvoir et la malice de la magicienne Morgane ? (1)

J'ai parlé à l'article de Pluméliau des autres prodiges de cette mystérieuse forêt, prodiges qui ont beaucoup de conformité avec ceux de la forêt enchantée du poëme de la Jérusalem délivrée. Tantôt les arbres, tout en feu au milieu de la nuit, paroissoient former un vaste incendie, et à cet éclat fantastique succédoit une obscurité profonde qui faisoit frissonner. Des fantômes gémissants y laissoient paroître leurs formes lugubres parmi des dragons volants et d'autres animaux hideux, et le silence de la nuit n'étoit interrompu que par des cris tumultueux et par des hurlements qui mettoient le comble à l'horreur.

« *Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes*
» *Ingens, et simulacra modis pallentia miris*
» *Visa sub obscurum noctis.* »
(Virg. Georg. lib. I, vers. 476.) (2)

(1) Les romanciers François, supposant d'après ceux d'Outremer que le grand Arthus étoit en même temps Roi d'Angleterre et Suzerain de la petite Bretagne, et qu'il faisoit de fréquents voyages en cette dernière partie de ses états pour tenir cour pléuière à Nantes au milieu de ses braves, firent de l'Armorique le théâtre de la plupart des exploits des chevaliers de la table ronde, tels que Lancelot (qui figure dans le jeu des cartes), Tristan, Méliadus, tous trois Bretons, et ils la remplirent des enchantements de Merlin, ami intime d'Arthus, et de ceux de Morgane, sœur d'Arthus, que Merlin avoit initiée dans les mystères de la magie.

(2) Lucain décrit avec les mêmes couleurs la forêt druidique des environs de Marseille; il parle de noires fontaines, du mouvement spontané des ifs, des tremblements du sol, des mugissements des cavernes, des arbres qui sembloient en feu sans se consumer, et de dragons qui embrassoient les chênes de leurs replis sinueux :

« . . . . *Plurima nigris*
» *Fontibus unda cadit.* . . . .
» . . . . *Jam fama ferebat*
» *Sæpè cavas, motu terræ mugire cavernas,*
» *Et procumbentes iterum consurgere taxos,*

L'enchanteur Merlin, qui jadis avoit résidé dans ce bois sacré, y faisoit encore sa demeure à l'ombre d'une aubépine, non dans un tombeau, car il étoit encore vivant, mais dans un état de sommeil d'enchantement indestructible où l'avoit réduit sa mie Viviane, ce qui n'empêchoit pas que quelquefois on n'entendît encore sa voix. Bien plus cette forêt privilégiée étoit le séjour ordinaire des fées Bretonnes qui y opéroient toutes sortes de merveilles.

Ces fables, restes de la mythologie Celtique, ont eu cours pendant plusieurs siècles, et au temps d'Eon de l'étoile elles régnoient encore et même long-temps après lui; de sorte qu'il ne pouvoit choisir un théâtre plus convenable pour ses enchantements, réels ou prétendus, qui se trouvoient en harmonie avec les féeries et avec la diabolique célébrité du local.

Quelqu'un a même avancé que ce brouillon vouloit renouveler la religion des Druides, en preuve de quoi on pourroit citer son application à la magie, son séjour dans une forêt, ses assemblées nocturnes et son affection pour la fontaine de Baranton (1). Mais cette opinion ne trouve dans ces faits qu'un bien foible appui; aucun témoignage historique ne la confirme,

» *Et non ardentis fulgere incendia sylvæ*,
» *Roboraque amplexos circumfluxisse dracones.* » (Lib. 3. v. 411.)

Après cette description relisez, dans l'article de Plumélian (*p.* 232), une peinture pareille que j'ai tirée de Sénèque, et vous aurez une idée de l'opinion que les Celtes avoient de leurs forêts sacrées.

Nos vieux romanciers prirent-ils leurs couleurs dans Virgile, dans Lucain et dans Sénèque, ou bien ces poëtes et nos écrivains puisèrent-ils leurs effroyables fictions dans une source commune, je veux dire en des livres aujourd'hui perdus, et en des traditions qui subsistoient encore de leur temps? Je l'ignore et je laisse aux autres ce problème à résoudre.

(1) Pendant long-temps les habitans de Concoret eurent le même goût que le bizarre Eon, et au lieu de s'adresser à Dieu ou à ses Saints dans leurs maladies, ils en cherchèrent le remède dans la fontaine de Baranton, soit en la priant, à la mode des Gaulois, soit en buvant de ses eaux, ce qui donna naissance à ce dicton, *les Saints de Concoret ne datent de rien*, dicton qui subsiste encore, aussi-bien que la curieuse fontaine.

et un homme qui se faisoit passer pour le fils de Dieu, pour le juge des vivans et des morts, ne ressemble guères à un partisan du druidisme.

GUILLAC.

Vers la fin du dernier siècle je vis sur la lande de Mi-voie, entre Ploërmel et Josselin, un petit monceau de pierres surmonté d'un reste de croix et une inscription qui m'annonça que j'étois dans un lieu célèbre, et que ces pierres désunies étoient les débris d'un monument respectable. Quoique le fait dont il rappeloit le souvenir soit fort connu, je le remettrai sous les yeux du lecteur; car c'est une de ces histoires qu'on relit avec plaisir, surtout dans le style de d'Argentré.

Pendant la guerre de la succession entre Jean de Montfort et Charles de Blois, de Beaumanoir commandoit à Josselin pour Charles, et Bembro à Ploërmel pour Jean de Montfort. Bembro, Anglois, par une violation manifeste de la trève, exerçoit toutes sortes de vexations et de cruautés sur les gens de campagne, quoiqu'ils ne portassent pas les armes. Beaumanoir, indigné de ces procédés, alla le trouver à Ploërmel, avec un sauf-conduit, et lui reprocha ses excès.

« Sy a dit à Bembro par moult très grant fiertè :
» Chevaliers d'Angleterre, vous faites grand pèchiè,
» De travailler les povres, ceux qui sèment le blè » (1).

Bembro se mit en colère, et on finit par convenir que trente hommes choisis de chaque parti mesureroient leurs armes sur la lande de Mi-voie.

On s'y rendit au jour marqué. Les deux commandans haranguèrent leurs troupes, selon la coutume ancienne, et Bembro ajouta qu'une prophétie de Merlin promettoit ce jour-là une victoire aux Anglois.

(1) Poëme manuscrit sur la bataille des Trente, trouvé depuis peu dans la bibliothèque du Roi.

« . . . . C'est fine vérité.
» J'ai fait lire mes livres (1); Merlin a destiné
» Que nous aurons victoire sur Bretons aujourdhé. »

Cependant il paroît que cette prophétie, semblable à celle de Nostradamus, lui inspiroit peu de confiance; car il proposa à de Beaumanoir de rompre la partie, disant qu'ils s'y étoient engagés l'un et l'autre sans le consentement de leurs Souverains respectifs, et que le combat qui se préparoit feroit périr beaucoup de braves sans aucune utilité.

« De Beaumanoir respondit que c'estoit trop tard » pensé, et que puisqu'il avoit pris la peine de venir » là, il ne s'en retourneroit point sans mener les mains, » et sçavoir qui avoit plus belle amie. » (*d'Argentré.*)

« Ces paroles dictes, ils vinrent aux mains et se » joignirent si rudement que le feu sortoit de leurs » armes, non sans admiration d'une infinité de no- » blesse venue là exprès, soubs sauf-conduit, pour » voir ce combat. » Comme chacun avoit eu la liberté de choisir les armes qui lui convenoient le mieux, elles étoient inégales. Les uns avoient des lances, d'autres des épées ou des haches. Du côté des Anglois Hucheton portoit un fauchard tranchant des deux côtés et recourbé en forme de faucille, sans doute pour accrocher et renverser les ennemis de dessus leurs chevaux, et aussi pour couper, comme le couteau courbe des jardiniers. Billefort frappoit d'un maillet pesant vingt-cinq livres, et qui pouvoit valoir la massue d'Hercule. A la bataille d'Auray Duguesclin en portoit un pareil, et avant lui saint Louis s'en étoit servi dans les combats.

L'avantage fut d'abord pour les Anglois. Trois Bretons furent faits prisonniers, deux furent tués et deux autres blessés.

(1) Les gentilshommes ne savoient pas lire. Duguesclin lui-même ne le savoit pas.

Cependant le combat continuoit avec tant de fureur que les deux partis, épuisés de fatigues, se retirèrent de concert pour prendre haleine et pour se rafraîchir. « Etant rafraîchis ils revinrent au choc de » plus belle. Bembro se lança devers de Beaumanoir » pour le charger et sommer de se rendre;... Mais » de Kaërenrays lui donnant un coup de lance dans » le visage, le rua par terre, et... du Bois lui ayant » donné de l'épée au travers du corps, luy coupa » la tête.

» Quand les Anglois virent leur chef par terre, » ils commencèrent à s'épouvanter, et ce dit Croquart » (*que d'Argentré appelle un vaillant voleur*) : escoutez, compaignons, ne vous attendez pas aux » prophéties de Merlin, car à grande peine le peut-on » croire pour cette fois. Le remède est de se serrer, » tenir ferme et bien combattre.

» Beaumanoir, qui estoit blessé, ayant extrême » soif, demanda à boire. Mais Geoffroy du Bois luy » respondit : Beaumanoir, boy de ton sang, ta soif » se passera. A ces mots il rentra au combat. » L'histoire Romaine n'offre rien de plus héroïque que la réponse de du Bois et la valeur de Beaumanoir retournant au combat malgré son épuisement.

Guillaume de Montauban tenta une manœuvre qui lui réussit. Il monta à cheval, et s'éloignant pour revenir avec plus d'impétuosité, il donna au travers des Anglois « et les rompit en en ruant sept par terre. Lors » entrèrent les Bretons dedans eux et les deffirent. »

Telle fut la bataille des Trente, qui se donna en 1351 : exploit brillant dont la renommée remplit bientôt l'Europe, dont le grandiose rappelle les combats de l'Iliade, et dont les couleurs poétiques frappent toutes les imaginations.

On a essayé d'en ternir l'éclat par des critiques de divers genres; mais il est facile d'en faire sentir la futilité.

Les plus hardis ont voulu inspirer des doutes sur la vérité du fait, se fondant sur ce qu'aucun historien Anglois n'en a fait mention. Mais qu'importe le silence de ces écrivains intéressés à laisser tomber dans l'oubli un fait peu honorable pour leur nation, et qui même ont pu l'omettre, parce qu'ils l'ont regardé comme une querelle particulière et comme un incident qui n'influa point sur le dénouement des affaires générales? Le silence n'est qu'un argument négatif qui devient nul quand on peut y opposer des preuves positives, et heureusement nous en avons plusieurs, telles que la tradition constante de la Bretagne et de la France, le témoignage des historiens Bretons, des Français et même des Flamands; deux poëmes anciens, dont la barbarie annonce qu'ils sont du siècle de l'événement, et un monument matériel élevé sur le lieu même du combat, monument qui a été exposé à tous les yeux jusqu'à 1819.

La seconde critique est dirigée contre la moralité du fait, qu'on voudroit faire passer pour criminel. Mais si on le regarde comme illégitime, il faudra étendre la même censure sur une infinité de combats semblables que présente l'histoire; et pour avoir le triste plaisir de flétrir la gloire des héros de Mi-voie, on déshonorera David vainqueur de Goliath, les trois Horaces, si vantés des Romains; Manlius Torquatus, non moins honoré; Duguesclin, à qui sa victoire sur Blanc-bourg mérita les acclamations de la ville de Rennes; Jarnac, à qui Henri II dit en l'embrassant: *vous avez combattu en César*.

Venons au fond. Lorsque la guerre est déclarée entre deux Souverains, les deux armées ennemies peuvent en venir aux mains, et personne n'y trouve à redire. Or si deux grands corps peuvent se choquer en masse, pourquoi quelques particuliers, choisis dans l'un et l'autre, ne pourroient-ils pas mesurer

leurs armes quand ils sont autorisés par leurs commandans respectifs ?

On auroit tort de tirer de ce principe des inductions favorables aux anciens duels judiciaires ou aux duels exécrables qui se pratiquent encore de nos jours. Les premiers étoient, à la vérité, autorisés par des princes sans lumière ; mais ils étoient superstitieux et aucun motif raisonnable ne les justifioit. Les seconds sont encore plus criminels, parce qu'ils sont entrepris sans cause légitime et sans utilité par des furieux qui, dans leurs propres causes, s'établissent témoins, juges et bourreaux ; et parce que, loin d'être autorisés, ces duels sont une contravention manifeste aux lois positives comme à la loi naturelle.

Au moins, disent les critiques, le combat si renommé des Trente étoit inutile, et Bembro avoit raison d'en faire l'observation.

Je ne conviens pas de cette inutilité. Beaumanoir vouloit mettre fin aux inhumanités que le vindicatif Bembro exerçoit sur le pauvre peuple, et le moyen qu'il y employa étoit approprié à son louable dessein. Il savoit que dans la guerre de petites causes produisent souvent de grands effets, et qu'un brillant avantage, remporté dans un combat particulier, peut exalter le courage et relever les espérances du parti victorieux, comme il peut porter le découragement parmi les vaincus. Aussi, après la victoire de David sur Goliath, vit-on les Philistins se déconcerter et s'enfuir. « *Vi-» dentes Philistiim quòd mortuus esset fortissimus » eorum, fugerunt.* » (I. Reg. cap. XVII. v. 51.) Aussi quand les Gaulois eurent l'humiliation de voir leur gigantesque champion tomber sous les coups de Manlius Torquatus, ils furent effrayés de cet événement et abandonnèrent leur camp pour reprendre le chemin de leur province. Aussi la victoire des Bretons à Mi-voie adoucit la férocité des Anglois et,

par la mort de Bembro, délivra les campagnes d'un tyran qui en étoit le fléau. Est-ce là un combat de pure ostentation, un massacre sans but, une victoire sans utilité et sans résultat ?

Mais le fait où les pointilleurs croient triompher est celui de Guillaume de Montauban, qui seul se servit d'un cheval, et cela, dit-on, contre les lois des combats singuliers, où devoit régner une parfaite égalité de moyens dans les combattans.

Voilà un reproche spécieux ; voyons s'il est solide. Si Guillaume de Montauban avoit forfait à l'honneur en combattant à cheval, la loyauté de Beaumanoir et de sa noble troupe étoit telle qu'ils auroient été les premiers à condamner sa perfidie ; et, d'autre part, les Anglois auroient jeté feu et flamme et crié bien fort à la trahison. Puis donc que rien de pareil n'arriva, nous sommes en droit de conclure que, comme il fut permis à chaque combattant de choisir ses armes, il étoit aussi permis à chacun de se battre à pied ou à cheval.

Cette réponse devroit suffire, quand bien même on ne pourroit pas en trouver d'autre ; mais la découverte récente du poëme dont j'ai déjà parlé tranche la difficulté bien plus nettement, en nous apprenant que les soixante braves devoient tous être montés.

« Ainsi fut la bataille jurée par tel point,
» Que sans harast, ny fraude loyaumont le feront,
» Et d'un côté et d'autre *TOUS A CHEVAL* seront. »

Il est certain, d'après ce dernier vers, qu'ils arrivèrent tous à cheval au champ de bataille, et s'ils mirent pied à terre pour combattre, ce fut par un choix volontaire; de sorte que chacun pouvoit remonter sur son palefroi s'il le jugeoit à propos. Puis donc que Guillaume de Montauban ne fit qu'user d'un droit commun à tous, où est la perfidie, où est la déloyauté qu'on lui reproche ?

L'ancien monument de Mi-voie n'étoit qu'une croix accompagnée d'une inscription. En 1819 nos administrateurs, jaloux de conserver l'honneur Breton, ont remplacé ce mémorial, trop exigu pour représenter un combat de géants, et qui n'étoit plus qu'un monceau de ruines, par une pyramide d'une hauteur plus imposante et d'une construction capable de braver un plus grand nombre de siècles.

JOSSELIN.

En 1167 Henri II, Roi d'Angleterre, assiégea le château de Josselin et le renversa de fond en comble. Ce fort existoit donc avant le milieu du douzième siècle ; mais l'histoire ne nous fait pas connoître l'époque de sa fondation.

Dans le quatorzième siècle, Olivier de Clisson le fit rebâtir et mettre dans l'état où il est encore (1). Par malheur on néglige de l'entretenir, et le temps l'a déjà entamé, comme celui de Sucinio. Ainsi bientôt l'histoire seule attestera qu'il a existé, et on se demandera à Josselin en quel lieu il étoit situé, de même que nous cherchons à Vennes l'emplacement du château de l'Hermine.

Cette forteresse a été, comme toutes les autres, plusieurs fois assiégée, prise et reprise. Mais je me garderai bien d'entrer dans le détail de ces opérations militaires dont l'histoire est surchargée et dont l'uniformité endort les lecteurs philosophes qui aiment mieux la peinture des mœurs du temps que les coups d'épées ou de beliers.

On voit encore à Josselin la statue en marbre qui étoit couchée sur le tombeau de Clisson ; mais elle porte les stygmates que lui ont imprimés les fureurs révolutionnaires.

---

(1) D'Argentré, liv. IX, page 528.

PLOERMEL.

1.° Cette ville a tiré son nom de *Plo* (peuple) et de *Armel*. « La ville de Plo-Armel, dit Lobineau, » nommée dans les titres de Redon, de plus de 800 » ans, *Plebs Armeli*, le reconnoît et l'honore comme » son patron spécial, et sa principale église lui est » dédiée. » (*Vie de saint Armel.*)

2.° Autour de la porte septentrionale de cette église on remarque, parmi plusieurs autres figures grotesques, un pourceau qui joue de la cornemuse. Comment les artistes du moyen âge pouvoient-ils ne pas sentir l'inconvenance de ces bizarres bas-reliefs qui n'ont aucun rapport à un temple, et qui par leur trivialité contrastent avec la noblesse et la gravité des idées que réveille le lieu saint? Un architecte qui se permettroit aujourd'hui de tels écarts seroit généralement blâmé, comme un mauvais plaisant, et sifflé comme un homme sans goût.

3.° Les Carmes ont occupé jusqu'à la révolution un couvent à Ploërmel. Voici ce qu'en dit D. Morice (*tome I, page 197*) : « Alain Bonchard prétend que » le comte de Richemont (1) engagea deux Carmes » de Syrie à le suivre en Bretagne, et qu'il leur fit » bâtir à Ploërmel la première maison qu'ils aient eue » en France. On ne sait pas précisément en quelle » année fut fait cet établissement. Ce qu'il y a de » certain, c'est qu'on voit à la porte de l'église des » Carmes de Ploërmel une ancienne figure du Prophète Elie, revêtue d'une robe barrée de blanc et » de brun, qui est l'habit que les premiers Carmes de » France ont porté et qui les fit appeler les Pères-» barrés. »

4.° On voyoit dans cette église les tombeaux en

(1) Duc de Bretagne, sous le nom de Jean II, dans le 15.e siècle.

marbre de deux Ducs de Bretagne. Le plus ancien étoit celui de Jean II, qui fut écrasé à Lyon sous les ruines d'un mur. L'autre tombeau étoit celui de Jean III, surnommé le Bon, à cause de ses excellentes qualités, et qui mourut en 1341. Ces monuments existent encore.

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY.

BIEUZY.

1.° Sur la butte de Castenec, où étoit jadis la Vénus de Quinipily, il existe des ruines que les uns regardent comme les décombres d'un château de Marguerite de Rohan, et d'autres comme les restes d'un camp Romain. Ceux-ci se fondent sur une pierre qu'on a trouvée dans ce lieu et qui porte le nom d'un lieutenant de César, ainsi que sur plusieurs pointes de lances Romaines, en bronze, qu'on y a aussi découvertes.

Comme je n'ai jamais porté mes pas jusqu'à la butte de Castenec, je ne puis prendre parti dans ce différent. J'observerai seulement que si ces antiquités se composent de pierres, couvertes de terre, elles sont plutôt un Témène, ou les débris d'un château, que les restes d'un camp de César ; car les Romains ne fortifioient pas leurs camps par des ouvrages en maçonnerie. « Les Romains, dit M. de Latour-d'Auvergne, » qui mérite d'être écouté et comme archéologue et » comme militaire, retranchoient leurs camps avec des » épaulements en terre, des palissades, des chausse-» trapes, des puits en avant de leurs lignes, des » abattis d'arbres, etc. Telles furent les règles de cas-» tramétation constamment observées par les anciens. » (*Orig. Gaul. page 23.*)

Cependant il est possible que ce qui paroît un camp soit un Témène, et que néanmoins cette position ait été occupée par les Romains.

2.° Outre ces ruines, on trouve encore dans Bieuzy celles d'un autre château, où l'on est surpris de voir des caryatides et des trophées travaillés avec le plus grand soin.

3.° Le peuple fait peu d'attention à ces antiquités, et il s'occupe aussi peu de César que de Marguerite de Rohan; mais il parle avec plaisir de l'*hermitage de la Roche*, situé près du Blavet et qui jadis servoit de logement à deux bons solitaires dont il raconte des choses merveilleuses. Saint Gildas et saint Bieuzy, son disciple, y demeurèrent d'abord ensemble et y menoient une vie angélique. Un jour que Gildas, pressé par la soif, alloit se désaltérer à une source voisine, il fut arrêté par le peuple qui vouloit l'entendre parler de Dieu. Le Saint se rendit à leurs instances, et sans avoir étanché sa soif, quoique la fontaine ne fût qu'à dix ou douze pas, il fit une instruction si longue et si fatigante qu'il fut saisi de la fièvre. Il se retira donc dans sa cellule où l'on ne pouvoit entrer que par la fenêtre de sa chapelle. Mais comme on lui dit que la foule du peuple se grossissoit de plus en plus et le demandoit, il pria Dieu de lui donner un peu de repos. Sa prière fut exaucée à l'instant, et dans le rocher qui le couvroit il se fit une fente que l'on voit encore; de sorte qu'il trouva un passage pour arriver, sans être vu, au haut de la montagne et loin du tumulte.

Cependant Gildas se sépara de Bieuzy, et celui-ci, à la sollicitation des fidèles, devint Recteur de la paroisse. Un jour un Seigneur voisin lui envoya un de ses serviteurs pour le faire venir promptement à son château. Le commissionnaire trouva Bieuzy célé-

brant la Messe paroissiale, et il lui dit : « mon maître » vous ordonne de venir sur-le-champ guérir ses » chiens qui sont atteints de la rage. » Bieuzy répondit qu'il ne pouvoit pas interrompre l'office, mais qu'a la fin de la Messe il ne manqueroit pas de se rendre au château. Le commissionnaire fit au Seigneur un rapport peu fidèle et lui fit entendre que Bieuzy avoit méprisé ses ordres. Le gentilhomme, fier et vindicatif, entra en colère, et prenant avec lui des hommes armés, il se transporta à l'église où il trouva Bieuzy encore à l'autel. Il fondit comme un furieux sur le Saint, et d'un coup de coutelas il lui fendit la tête et laissa l'instrument meurtrier dans la plaie. Le tyran n'attendit pas long-temps sa récompense, car en rentrant chez lui il trouva que tous ses chevaux et ses autres bestiaux étoient enragés, comme ses chiens, et il en fut déchiré misérablement.

Quant à notre Saint, il acheva la Messe, fit un discours de piété et partit pour se rendre à l'abbaye de St. Gildas, afin de recevoir la bénédiction de son bon maître avant de mourir. Ses paroissiens ne tardèrent pas à le suivre, et ils le trouvèrent arrêté dans la paroisse de Pluvigner, près du bois de Lanvaux, où il y a aujourd'hui une chapelle. Quoiqu'il portât toujours le coutelas dans la tête, il passa la nuit avec eux, priant et les exhortant. Le matin ils se mirent en chemin, et parvenus au bord de la mer, en la paroisse de Baden, ils y trouvèrent un grand nombre de bateliers et des bateaux où ils s'embarquèrent. Une tempête rendoit le Morbihan furieux; mais ils arrivèrent sans accident sur la côte de Saint-Gildas où les bateaux et les bateliers disparurent aussitôt. Bieuzy demanda au bon Gildas sa bénédiction, et après l'avoir reçue il rendit son ame à Dieu.

Je ne doute pas que cette narration ne soit fondée sur des faits réels; mais la vérité y est étouffée sous

les fables, et Lobineau s'est bien gardé de l'introduire dans ses vies des Saints de Bretagne (1).

Des mécréans hargneux tirent parti de ces fables populaires pour établir leur système d'incrédulité. Le monde, disent-ils, est inondé de prétendus miracles : on en trouve parmi les anciens et parmi les modernes; on en trouve dans les livres et dans les traditions, et cela chez presque toutes les nations. Comment veut-on que nous discernions le vrai du faux dans une telle confusion ? La vie entière de l'homme ne suffiroit pas pour un tel travail.

Voilà ce qu'on dit, mais avec une exagération palpable ; car ce discernement, qu'on représente comme impossible, est en effet très-facile et même à la portée du peuple, comme quelques observations vont le faire sentir. Plusieurs écrivains, contemporains et même témoins oculaires, ont fait la relation des miracles de Jesus-Christ et ont scellé leur témoignage de leur sang, et il faut ou se jeter dans le pyrrhonisme historique, ou se rendre à des témoins qui se sont fait égorger pour se faire croire. Ils ne sont pas morts, comme quelques fanatiques qu'on peut citer, victimes de leur attachement à des opinions abstraites, par lesquelles ils auroient pu être éblouis et induits en erreur ; ils ont sacrifié leur vie pour attester des faits qu'ils avoient vus de leurs yeux, non une fois, mais habituellement, pendant plusieurs années et sur lesquels par conséquent ils n'avoient pu prendre le change.

(1) Cette superbe histoire est consignée dans un cantique Breton rimé; car dans la langue des Celtes on rime aussi, et même ce sont eux qui ont appris aux François à rimer. « Si l'on considère, dit Pelloutier, » que les plus anciens poëmes des François, des Germains, des peuples » du nord, et même ceux des Persans (*peuple Celte*), sont tous écrits » en rimes, on ne doutera pas que cet usage, qui distingue notre poésie » de celles des Grecs et des Latins, ne vienne originairement des Celtes. » (*Histoire des Celtes, tome II, page 216.*)

On voit que je ne suis pas le seul qui cherche l'origine de quelques-unes de nos coutumes dans celles de cette antique nation.

D'autre part, ces mêmes faits ont été crus avec une pleine conviction par des millions de contemporains qui avoient toutes sortes de moyens de les vérifier et le plus pressant intérêt de s'en assurer, puisqu'en embrassant le Christianisme ils s'obligeoient à abjurer des opinions qu'ils avoient sucées avec le lait, à rejeter avec horreur une religion riante, commode et sensuelle, pour en pratiquer une qui ne compose avec aucun des penchans vicieux de la nature; puisqu'enfin ils étoient assurés d'encourir la haine des intolérans et s'exposoient à perdre non-seulement leurs biens et leur liberté, mais la vie même au milieu des tourmens.

Quand les incrédules nous auront fait voir que les prétendus prodiges de la vie de saint Bieuzy, et mille autres du même genre, réunissent les brillants caractères de certitude qui relèvent si avantageusement l'histoire de l'évangile; nous avouerons qu'il est impossible de discerner les miracles divins de ceux qui sont l'œuvre de l'imposture; que le seul parti raisonnable est de laisser les uns et les autres pour ce qu'ils sont, et de se reposer dans le sommeil du pyrrhonisme et dans l'atonie de l'indifférence.

Mais tandis qu'ils ne nous opposeront que des miracles qu'aucun témoin n'a confirmés par le sacrifice de sa vie, des miracles dont il leur est même impossible de citer un seul témoin oculaire, des miracles qui n'ont jamais été écrits, ou qui ne l'ont été qu'après un laps de plusieurs siècles, quand il n'étoit pas possible de les vérifier; des miracles qui ont dû être reçus légèrement et sans examen, parce qu'on n'avoit rien à souffrir, rien à perdre, rien à risquer en les croyant; des miracles sans nécessité, sans utilité, sans but, sans gravité; des miracles souvent puérils et ridicules, et par cela même indignes de Dieu; loin d'en être ébranlés, nous sentirons encore plus vivement la certitude des faits évangéliques; nous dirons haute-

ment « *le doigt de Dieu est là* », et nous déplorerons ou le peu de discernement des incrédules, ou l'insouciante légèreté avec laquelle ils raisonnent dans la matière du monde la plus importante.

LOCMINÉ.

1.° On trouve dans les vieux livres que le vrai nom de cette commune est *Loc-Menekh* ou *Loc-Menech*. Ce nom, qui signifie *lieu des moines*, devoit son origine à un ancien couvent dont Albert-le-Grand parle en ces termes : « Louis le Débonnaire » s'en vint à Vennes, y convoqua les Etats, l'an 819, » fit une chevauchée par la Bretagne et introduisit la » règle de saint Benoît ès monastères de St. Guédas » de Rhuis et de *Loc-Menekh*. » (*Cat. des Evêq. de Vennes, n.° 37.*)

Ce monastère fut ruiné par les Normands vers 919, rétabli un siècle après et détruit une seconde fois à une époque qui m'est inconnue.

2.° On a transporté de Quinipily à Locminé deux statues de pierre, hautes de plus de six pieds, posées sur la même plinthe et parfaitement semblables l'une à l'autre, de sorte qu'il suffira d'en décrire une. Elle représente un homme à longue barbe et à longue chevelure, coiffé d'un bonnet qui a la forme d'une pyramide carrée, tronquée et renversée; il est entouré d'une ceinture de feuillage et d'ailleurs sans vêtement. De la main droite il soutient sur sa poitrine une tablette chargée d'une inscription latine, et de la gauche il tient le bout d'une massue qui se cache derrière ses jambes.

L'inscription ne fournit aucune lumière pour l'explication de cette effigie, car chacun la lit comme il veut et l'interprète de même. La statue d'ailleurs n'offre aucun attribut caractéristique qui puisse les faire reconnoître avec certitude, et de là la diversité des opinions.

Les uns y voient l'Hercule Gaulois (1), et ce fut aussi ma première pensée ; mais je n'y trouve pas cette réunion d'attributs que Lucain donne à ce dieu de nos ancêtres. Celui-ci étoit représenté comme un vieillard ridé et décrépit, ayant le derrière de la tête chauve et très-peu de cheveux sur le devant. Il portoit une peau de lion, une massue dans la main droite, un arc bandé dans la gauche et un carquois sur ses épaules. Or de tous ces attributs le personnage de Locminé n'a que la massue, encore la tient-il de la main gauche. D'ailleurs puisque l'Hercule Gaulois étoit unique, pourquoi l'auroit-on représenté par deux statues réunies et semblables ?

Un Morbihannois, qui est probablement seul de son opinion, les regarde comme deux prêtres Egyptiens, en preuve de quoi il réunit quelques menues raisons, qui toutes ensemble n'en valent pas une médiocre, ou qui sont manifestement fausses, comme on le peut voir par cet échantillon. « Quant à la barbe » et aux cheveux (de ces statues), dit-il, ce sont » pour moi autant d'*indices* qu'il s'agit de prêtres » du culte du soleil (ou de Serapis). »

Je pourrois d'abord demander au partisan de cette opinion si, parmi les nombreuses figures que nous présentent les hiéroglyphes et les autres monuments de l'Egypte, il en a jamais vu une seule qui n'eût pour tout vêtement qu'une ceinture de feuillage ; je pourrois encore observer, d'après Diodore de Sicile (*Liv. III*), que les prêtres Egyptiens portoient une tunique et un manteau de lin ou de coton blanc, loin d'être presque nus. Mais, pour ne parler que de la barbe et des cheveux, ce sont *pour moi des indices* certains que les statues de Locminé ne repré-

(1) Non des Gaulois anciens, mais des Gaulois postérieurs à la conquête des Romains et dont la religion s'altéra par l'introduction des dieux étrangers.

sentent pas des Egyptiens. Hérodote, après avoir observé que les crânes des Persans, trouvés du côté de Péluse sur un ancien champ de bataille, étoient mous et que ceux des Egyptiens étoient durs, donne pour raison de cette dureté que les Egyptiens se rasoient la tête et ne portoient aucune coiffure. Diodore de Sicile, après avoir dit qu'Osiris avoit fait serment de ne point raser sa tête qu'il ne fût revenu dans sa patrie, ajoute : « C'est là l'origine observée constam-» ment, jusqu'à ces derniers temps, par les Egyp-» tiens, de ne point couper ses cheveux et sa barbe » depuis le jour où l'on sort de son pays jusqu'au » jour où l'on y rentre. » (*Liv. I.*)

On peut conclure de ce passage que les Egyptiens se rasoient habituellement toute la tête quand ils étoient dans leur patrie. Hérodote l'assure, notamment des prêtres de cette nation. « Ils se rasent, dit-il, » toute la tête... de crainte de profaner le culte des » dieux par quelque souillure secrète ou par la pré-» sence de quelqu'insecte caché » (Euterpe). Aussi, dit Caylus, « sur les monuments ils ont *tous* la tête rase » et couverte d'une simple calotte. » (*Rec. II, p. 28.*)

Que faut-il donc penser des deux statues de Locminé ? Je l'ignore ; et faute d'attributs caractéristiques, elles me paroissent inexplicables. Ce sont peut-être des atlantes, ou caryatides, tirés de quelque vieux château ; ce sont peut-être les tenans de quelque grand écusson, car on voit quelquefois les armoiries accompagnées de deux Sirènes, ou de deux Maures, ou de deux sauvages presque nus et portant des massues. Enfin elles sont tout ce qu'on voudra ; mais ce ne sont ni des Hercules Goulois ni des prêtres Egyptiens.

MELRAND.

La Sare, en tombant dans le Blavet, forme un bec dont le terrain a de l'élévation. Sur l'un des flancs de cette pointe, et dans un rocher, on voit une grotte d'environ dix pieds de profondeur. Le peuple croit qu'un Saint, auquel il donne le nom de Rivalin, y faisoit sa demeure, vivant dans un tel détachement de toutes choses, qu'il ne vit jamais un autre Saint qui vivoit sur l'autre flanc de la hauteur et à vingt pas de lui.

Un jour saint Rivalin demanda du feu à un Seigneur du voisinage, qui étoit païen. Celui-ci consentit à lui en donner, à condition qu'il le porteroit dans son sein et sur sa chair. Le Saint ne s'y refusa pas, et il se retira portant le feu sans en ressentir aucune douleur. Le Seigneur, piqué du fait, courut après l'hermite pour le maltraiter. Le bon Saint ne crut pas devoir se laisser prendre; et, arrivant sur les bords de la Sare, il appuya une main sur un rocher qui est au milieu de la rivière et s'élança sur l'autre rive. Si vous en doutez, vous pourrez voir encore sur ce rocher la forme d'une main.

Ces sortes d'empréintes reviennent souvent dans les histoires populaires. Je parlerai ailleurs de la glissade de saint Cado. Sur un rocher de la côte de Saint-Gildas on voit une cavité formée par le pied de St. Gildas, lorsque de ce point il s'élança dans l'isle de Houat (1); à Ménéac on respecte trois pareils vestiges que les pieds de la Ste. Vierge ont imprimés sur une roche, et quand les petits enfans tardent trop à marcher, on leur met les pieds dans ces creux avec une confiance qui seroit louable si elle étoit plus éclairée.

---

(1) Un conte pareil avoit cours parmi les anciens. Ils disoient qu'Hercule avoit laissé sur un rocher l'empreinte de son pied et qu'elle avoit deux coudées de long. (*Hérodote*, *IV*. 82.)

Bien des lecteurs se contenteront de lever les épaules au récit de ces frivoles traditions ; mais les philosophes ne dédaignent pas de s'en occuper, sachant que les fables d'un peuple ajoutent plus d'un trait caractéristique à sa physionomie, ce qui fait dire à Pline : « *Sit apud te honor antiquitati et fabulis quoque.* » (Plin. epist.)

Un homme judicieux, qui ne connoîtroit les Grecs que par leur mythologie, pourroit en conclure, avec assurance, qu'ils étoient un peuple spirituel, doué d'une imagination féconde et riante ; mais corrompu et libertin, quoique religieux, et n'ayant de la Divinité que des idées grossières et rampantes.

Les Morbihannois et les autres Armoricains se sont aussi peints eux-mêmes dans leurs fables. Elles roulent presque toutes sur les actions des Saints : jamais on n'y prête à la Divinité des actions inconvenantes ; elles respectent la morale et respirent la piété ; mais elles manquent de grâces et sont déparées par un mélange de merveilleux outré, de trivialité et de circonstances grotesques.

N'en prenons pas occasion de mépriser le bon peuple Armoricain. Un homme sage préfère des idées justes de Dieu à des bluettes d'esprit, la saine morale à de belles imaginations, et les contes pieux de le Grand aux aventures scandaleuses de Jupiter et compagnie.



ARRONDISSEMENT DE LORIENT.

BELLE-ISLE.

Cette isle, la plus grande des isles Vénétiques, a porté successivement divers noms. Les Grecs l'appeloient καλονῆσος, c'est-à-dire *Belle isle*, ce qui ruine l'opinion d'un de nos compatriotes, lequel voulant transformer la religion des anciens Armoriçains en religion Phénicienne, comme il identifie le Breton avec le Phénicien, prétend que Belle-isle signifie l'isle de *Bel* ou *Baal*, dieu de la Phénicie. L'itinéraire maritime la désigne sous le nom de *Vendilis*, et dans l'acte de la donation que Geoffroy I, Duc de Bretagne, en fit à l'abbaye de Redon, elle est nommée *Guédel*. On l'appeloit aussi *Guézel*, mot Breton qui signifie *abandonné* (1), peut-être parce qu'elle avoit été ravagée par les Normands et que ses habitans avoient été obligés de l'abandonner pour échapper à leur fureur. « *Quàm olim Normannorum rabies » devastaverat, et ejus colonos indè exulaverat.* » (Charte de l'abbaye de Kemperlé). De Guézel ou Gwezell fut probablement formé le nom de Guédel. Aujourd'hui cette isle se nomme en Breton *Enez er guœr veur, Isle de la grande ville* (2), je ne sais pourquoi.

Belle-isle, qui avoit été donnée d'abord à l'abbaye de Redon, devint, dans le onzième siècle, la propriété d'Alain Cagnard qui la donna à l'abbaye de Kemperlé.

(1) Voyez *Gwezell* dans le Pelletier.
(2) Voyez, dans le dict. de G. de Rostrenen, les articles *Bellisle* et *grand*.

A cette époque elle étoit encore inculte et presque déserte. Les moines de Redon en avoient défriché quelques portions. Ceux de Kemperlé continuèrent ce travail, firent bâtir des églises et augmentèrent la population. Mais comme cette isle leur étoit presque inutile et qu'elle étoit ravagée, en temps de paix, par les pirates et, en temps de guerre, par les ennemis, ils la vendirent au maréchal de Retz, ce monstrueux scélérat, qui depuis fut convaincu d'avoir fait mourir plus de cent enfans à Nantes, à Vennes et ailleurs, pour des opérations magiques, et qui fut brûlé au Bouffai, comme il le méritoit bien. Finalement elle fut acquise par Louis XV en 1718.

Tandis que Belle-isle fut au pouvoir des abbés de Kemperlé, ils y exercèrent une juridiction quasi épiscopale, par concession des Evêques de Kemper ou de Vennes; car on ne sait pas de quel diocèse étoit cette isle quand elle leur fut donnée. Ils y avoient un Official et un Promoteur qui gouvernoient le clergé. Quand le maréchal de Retz en devint propriétaire, le clergé de cette isle s'adressa au Pape, qui lui donna un Official, ce qui dura jusqu'au dix-septième siècle, époque où M. de Rosmadec, Evêque de Vennes, y établit son autorité. De là vient le nom d'*Official* qu'on donne encore quelquefois au Recteur de Palais.

BELZ.

Dans la mer qui baigne les côtes de cette commune il existe une petite isle nommée Caduod, parce qu'elle fut habitée dans le sixième siècle par saint Caduod ou Cado. Outre un petit monastère et une chapelle qu'il y bâtit, il jeta un pont sur le détroit qui la sépare du continent, près de l'embouchure de la rivière d'Estell.

Voici un conte qu'on débite au sujet de ce pont.

A la sollicitation de saint Cado, le diable consentit à le lui construire, à condition qu'il auroit le droit d'emporter le premier qui y passeroit. Quand le pont fut construit (et il le fut dans une nuit, de très-grosses pierres qu'une force diabolique seule paroît capable d'avoir transportées *), saint Cado y fit passer un chat, et le diable, qui s'attendoit à mieux, fut obligé de se contenter de cette chétive proie.

Dans le premier mouvement de son dépit le malin s'avança pour renverser son propre ouvrage; mais le Saint fit un mouvement pour aller l'affermir. Le pied glissa au bon Saint et laissa sur la pierre une empreinte qu'on voit encore et qu'on appelle *la glissade de saint Cado*.

Les campagnards racontent bien des historiettes dont ils sont les premiers à rire; mais il paroît qu'ils croient tout de bon au moins le fonds de celle-ci, car ils ont placé sur *la glissade* une grille de fer pour la défendre, et ils y ont élevé une croix. Les antiquités qui tiennent à la religion intéressent plus le peuple et sont plus soigneusement conservées que les monuments profanes.

BRECH.

Tout le monde sait que la Bretagne n'est pas peuplée en proportion de son étendue; mais, outre la sécheresse de ses landes, dont plusieurs sont susceptibles de culture, on peut en assigner une cause morale qui est que, depuis le règne de Conan Mériadec, le premier de ses Rois, jusqu'à la réunion de ce pays à la France, c'est-à-dire pendant plus de mille ans, il n'a joui que de quatre-vingt-neuf années de paix, selon le calcul que quelqu'un a eu la patience de faire.

* La femme de satan porta les matériaux dans son tablier, et on voit encore près de ce lieu une aggrégation de pierres qui n'ont pas été mises en œuvre. Voilà encore de lourdes masses portées dans un tablier.

La principale source du mal étoit dans le détestable système de la féodalité : tantôt les Souverains Bretons entreprenoient sur les droits incommodes et humiliants de leur suzerain ; tantôt celui-ci prétendoit à tort qu'on les avoit blessés, et de là naissoient coup sur coup des divisions qui ne se terminoient que par les armes.

Mais de toutes les guerres allumées dans l'Armorique, la plus longue, la plus acharnée et la plus sanglante, fut celle de la succession qui mit aux mains Charles de Blois et Jean de Montfort ; guerre dans laquelle les Rois de France prirent parti, ainsi que les Rois d'Angleterre, et qui fit périr deux cent mille hommes.

1.° Après la bataille d'Auray, qui mit fin à cette lutte ruineuse, Jean IV fonda, en 1382, la chapelle de St.-Michel au lieu même où il avoit remporté la victoire. (*D'Argentré, liv. V.*) Il y plaça des chanoines, chargés de prier Dieu pour ceux qui avoient été tués dans le combat, et les dota de 600 livres de rente, à prendre sur les châtellenies de Lanvaux, d'Auray et de Vennes.

2.° Non loin de cette chapelle, qui depuis fut donnée aux Chartreux, il y a un champ où furent inhumés les Anglois qui avoient perdu la vie dans le combat, et qu'on appelle encore le cimetière des Anglois.

3.° Plus loin on voit la fontaine auprès de laquelle on dit qu'arriva l'aventure du lévrier, que d'Argentré raconte ainsi : « Il se dict une chose difficile à croire, » escrite toutes fois, qu'il y eut un lévrier mignon » qui suyvoit ledict de Blois partout, et le retenoit » à sa chambre : lequel au mesme temps que les ar- » mées estoient prestes à joindre, abandonnant son » maistre, s'en vint en l'armée du Comte, et comme » s'il l'eût congneu, le vint caresser entre tous les » autres, *armé qu'il estoit comme son maistre*,

» et luy mit les deux pieds de devant sur l'arçon,
» dont plusieurs prirent présage de la fortune très-
» passante de l'un à l'autre. » (*Liv. V, ch. 45.*)

Sans voir un présage dans cette aventure, on peut croire que, dans l'agitation qui régnoit au camp, le lévrier mignon s'écarta, et que, rencontrant le comte de Montfort, il alla le caresser, croyant avoir retrouvé son maître, *auquel il ressembloit par son armure.* On croit que Jean IV, en établissant l'ordre de l'Hermine, faisoit allusion au lévrier blanc de Charles de Blois, qui vint le trouver avant la bataille du Champ. Aussi les chevaliers de l'Hermine tenoient leurs assemblées dans la chapelle de Saint-Michel du Champ, et leurs colliers y étoient envoyés, après leur mort, pour être employés en ornements d'eglise et en vases sacrés.

CRACH.

Dans cette commune, au bord de la rivière d'Auray, subsistent les restes d'une forteresse qu'on appelle *le fort Espagnol.* Ce nom donne de l'embarras aux curieux qui ne peuvent comprendre comment on a pu laisser des étrangers bâtir un fort au milieu de nous. Cependant il est très-probable qu'il est l'ouvrage de ceux dont il porte le nom.

Pendant la ligue le duc de Mercœur fit venir, comme on sait, des troupes Espagnoles en Bretagne. Elles s'établirent d'abord et bâtirent ensuite des fortifications à *Blavet* ou *Locrenan* (aujourd'hui *Port-Louis*). Non contentes de ce poste, qui est le meilleur de la côte méridionale, elles « jetèrent (en 1594)
» les fondements d'un fort sur une langue de terre
» qui se trouve sur la rive méridionale du goulet de
» Brest, qu'on appelle encore aujourd'hui *la pointe*
» *des Espagnols.* Ils donnèrent à ce fort le nom
» de *Crauzon*, parce qu'il se trouvoit dans le voi-

» sinage d'une paroisse... qu'on appelle de ce nom.
» Rien n'étoit mieux imaginé pour l'exécution des
» desseins que se proposoit l'Espagnol, que la cons-
» truction de ce fort. (*Histoire de Bretagne, par Taillandier, page 431.*)

Le dessein de Philippe II étoit de s'établir dans la Bretagne, pour s'en emparer au profit de Claire-Eugénie sa fille, à laquelle il supposoit des droits sur ce duché. Il est donc très-vraisemblable que dom Jean d'Aquila, qui commandoit les troupes Espagnoles répandues parmi nous, ne se contenta pas des forts de *Crauzon* et de *Blavet*, et qu'il fit aussi bâtir à Crach celui qui conserve le nom de sa nation.

Il est vrai que l'histoire ne fait pas honneur aux Espagnols de la construction de cette forteresse; mais comme elle n'en rapporte l'origine à personne, il est permis de croire que le général de Philippe II en fut le fondateur.

Ce qui étonne, c'est que dom Jean d'Aquila ait élevé ce fort sur un point où il paroît peu utile, au lieu de le placer à Loc-Maria-Ker, d'où il auroit commandé l'entrée de tout le Morbihan. Mais si ces fortifications sont l'ouvrage de quelque Duc de Bretagne ou de quelque Roi de France, on demandera aussi pourquoi ce Duc ou ce Roi ne les a pas construites à l'entrée du Morbihan. Ainsi, sans chercher à deviner pourquoi elles sont situées à Crach plutôt qu'ailleurs, et si ce n'est pas parce que, antérieurement à leur construction, il existoit déjà un autre fort à Loc-Maria-Ker, je persiste à les attribuer au peuple dont elles portent le nom.

CAMORS.

A l'entrée de la forêt de Camors, et près du moulin de la Motte, on trouve, sur une pointe de terre

formée par le confluent de deux ruisseaux, les restes d'un vieux manoir qu'on regarde comme l'habitation (1) de Comorre, Prince Breton d'odieuse mémoire. On y invoque sainte Trifine, son épouse, qu'il tua pendant sa grossesse, et la tradition populaire porte que saint Gildas, revenant des bords du Blavet, et indigné du crime qui venoit de se commettre, se plaça sur une lande qui dominoit le château, et que jetant une poignée de poussière en l'air, il fit crouler l'édifice sur le tyran et l'écrasa sous les débris.

Ces traditions fabuleuses, qui sont très-anciennes et très-répandues, ont quelque fondement historique et donnent lieu de croire que la commune de *Camors* a tiré son nom du fameux *Comorre.*

HENNEBONT.

On prétend que le nom de cette ville est composé des deux mots Bretons *hent* (chemin) et *pont* (pont), parce que la ville est sur le chemin du pont. Le Pelletier croit qu'il est formé de *hen* (vieux) et de *pont* (pont). « *Hen bont*, pour *Hen pont*, dit-il, a ce » nom de toute antiquité, lequel signifie vieux pont. » (Article *pont.*)

Cependant si on considère que Froissart écrit *Hanibon*, au lieu de *Hen bont*, on doutera un peu de l'antiquité de ce dernier nom et de la solidité des deux étymologies précédentes; car la vieille orthographe des noms propres est préférable à la nouvelle, qui est suspecte d'avoir éprouvé des altérations, parce que la lime douce de l'euphonie use peu à peu la rudesse et les aspérités des mots.

« L'an 1379, dit Albert-le-Grand (*catal. des Evê-* » *ques de Vennes, art. LXXII*), la mer eut flux

(1) Ce ne peut être qu'une de ses habitations; car on voit ailleurs les ruines d'un ancien château qu'on nomme *Comorre ar milliguet*, c'est-à-dire *Comorre le maudit.*

» et reflux trente-trois fois au port de Hennbont,
» chose extraordinaire et contre le cours ordinaire de
» ceste mer. » Cet auteur manquoit, à la vérité, de critique; mais il avoit de la bonne foi, et comme il avoit compulsé toutes les archives de la Bretagne, je ne doute pas qu'il n'y eût trouvé la relation de ce phénomène. Aussi d'Argentré raconte le même fait. (*Liv. I, ch. 18.*)

Ceux qui ont l'habitude de nier crûment et fièrement tous les faits extraordinaires, uniquement parce qu'ils sont tels, rejetteront avec dédain celui-ci, et même ils pourront prétexter que les marées ont une cause fixe et régulière, qui est l'attraction de la lune.

Mais il y a aussi dans la nature des causes cachées, les unes permanentes, les autres passagères, qui modifient étrangement l'action de la lune. De là proviennent tant d'irrégularités dans les mouvements de l'océan entre les deux tropiques, et même en des ports particuliers, tels que celui de Carthagène, celui de Porto-belo, etc. De là vient aussi que souvent, avant les tremblements de terre, la mer s'éloigne considérablement des côtes par une retraite subite et extraordinaire, sans que l'air soit agité du moindre vent, et se répand ensuite avec fureur sur les campagnes, où elle porte l'épouvante et la désolation.

C'est à une cause non moins mystérieuse qu'il faut attribuer les mouvements extraordinaires de tant de fleuves du nord qui, cette année, se sont portés douze ou dix-huit pieds au-dessus de leur plus grande élévation, qui ont baissé promptement au-dessous de leur niveau ordinaire, et qui le lendemain ont remonté avec tant de rapidité qu'on a craint une nouvelle inondation.

Pourquoi donc ne seroit-il pas arrivé une fois qu'une cause perturbatrice et inconnue eût affolé la mer sur un point de nos côtes, et qu'elle l'eût agitée en divers sens dans le port d'Hennebont ?

La méthode de nier cavalièrement les faits a cela de commode qu'elle débarrasse tout d'un coup des difficultés et qu'elle n'exige pas d'examen ; mais c'est celle des esprits paresseux et superficiels ou des hommes vains qui aiment à se donner des airs de savans. Au contraire ceux qui ne sont pas si tranchants et qui prennent la peine de tout examiner, pour accorder les événements insolites avec le témoignage des hommes, suivent une méthode plus difficile, mais en revanche plus sûre et plus judicieuse.

LORIENT.

Dans l'isle de Saint-Michel, non loin de Lorient, on voit un Barrow sur le sommet duquel on a bâti une chapelle en l'honneur de St. Michel, comme on a fait à Carnac sur un pareil monticule. En général les chapelles de cet Archange sont placées sur des hauteurs, témoins celle du mont Gargan, au royaume de Naples, celle du mont St.-Michel en Normandie, celles de Saint-Michel dans Guénin, à Rochefort, à Ste.-Avée, etc. L'église de la ci-devant Chartreuse, près d'Auray, forme une exception, fondée sur ce que la célèbre bataille dont on vouloit conserver le souvenir, et marquer le lieu, fut livrée le jour de la fête de saint Michel.

Il n'est pas facile d'assigner l'origine de cet usage, et je ne puis en parler que par conjecture. Les Celtes rendoient un culte superstitieux non-seulement aux pierres et aux arbres, mais encore aux vallées et aux collines. « *Arbores quasdam colunt... et COLLES* » *et VALLES.* » (Agath. lib. I.) Quand ils ne les adoroient pas, il est certain au moins qu'ils y tenoient leurs assemblées religieuses. Aussi le mont St.-Michel, en Normandie, étoit un lieu célèbre de dévotion et de pèlerinage parmi les Gaulois, et ils y avoient

établi, comme dans l'isle de Sein, un collége de neuf Dryades qui se livroient honteusement aux pèlerins, se baignoient avec eux dans la mer non loin du mont (1), et leur vendoient des flèches auxquelles on attribuoit le pouvoir de calmer les tempêtes quand elles étoient lancées dans la mer par un jeune homme de 21 ans. (*Essais sur Paris.*)

T. Live rapporte que les Celtes d'Espagne donnoient à une certaine colline, soit naturelle, soit artificielle, le nom de Teutates : « *Scipio, egressus* » *in tumulum quem Teutatem vocant, animadvertit* » *nudata esse mœnia.* » (Dec. III, lib. 6, cap. 44.)

Ce passage prouve que les Espagnols adoroient cette colline, à laquelle ils croyoient que Teutates étoit uni, ou du moins qu'ils y rendoient un culte à Teutates ; car c'étoit la coutume des Celtes de donner aux lieux de leurs assemblées religieuses les noms des dieux auxquels on y rendoit un culte.

Ce que nos ancêtres pratiquoient sur les hauts lieux naturels, ils pouvoient le faire sur les Barrows, faisant abstraction de leur qualité de tombeaux et ne les considérant que comme des hauteurs. C'est ainsi qu'ils vénéroient les Menhirs que leurs mains avoient élevés, et on voit dans les gravures des antiquités de Montfaucon un Gaulois tenant un flambeau allumé devant un Menhir, ce qui étoit, comme je l'ai prouvé ailleurs, la manière d'honorer les pierres.

---

(1) L'Armoricain qui a essayé de justifier les druides du crime d'immoler des victimes humaines, traite de *roman absurde et mensonger* tout ce que l'histoire nous apprend au sujet de ce pèlerinage. Au temps des druides, dit-il, le mont Saint-Michel étoit à deux lieues de la mer et ceint d'une épaisse forêt. « *Opacissimâ sylvâ claudebatur longè ab* » *oceano.* »

A la bonne heure ; mais au travers de ce terrain de deux lieues que les flots ont envahi, la mer ne pouvoit-elle pas pousser jusqu'au mont Saint-Michel un long bras où il étoit possible de prendre des bains ? Ne voyons-nous pas que la mer remplit tous les jours le port de Vennes, qui pourtant est à trois lieues de l'océan ? Quand on entreprend de reléguer l'histoire dans le pays des fables, il faut se présenter armé de démonstrations, car les faits sont opiniâtres et ne reculent pas devant de petites raisons.

Je pense donc, sauf meilleur avis, qu'on a élevé des chapelles sur des hauteurs naturelles et sur des Barrows pour faire tomber les superstitions que des chrétiens grossiers continuoient d'y pratiquer par habitude. Si ces chapelles sont sous l'invocation de St. Michel, plutôt que d'un autre bienheureux, c'est peut-être à cause de deux apparitions de cet Archange qu'on croyoit qui s'étoient faites, l'une sur le mont Gargan, l'autre sur le mont Tombelaine. Voilà tout ce que je puis dire sur ce sujet.

« . . . . *Si quid novisti rectiùs istis,*
» *Candidus imperti. Si non, his utere mecum.* »
(Horat. lib. I. ep. 6.)

MENDON.

On voit dans cette commune une colonne de pierre très-polie, haute de six pieds et demi, ayant la forme d'un cône tronqué, dont la base a deux pieds de diamètre et qui se termine par un hémisphère. Outre quelques moulures et quelques ornements de sculpture, elle présente du côté de l'ouest une croix de Malte et à l'est une autre croix semblable, accompagnée d'une inscription. Les caractères en sont bien marqués; mais parmi des lettres reconnoissables, il s'en trouve d'une forme singulière et que je n'ai remarquée dans aucun alphabet.

Les deux croix de Malte ne permettent pas de regarder ce cippe comme fort ancien; mais on ne peut que former des conjectures sur son origine.

Dans l'isle de Locoal, qui n'en est pas fort éloignée, on voit encore les ruines d'un couvent qui, selon la tradition du pays, étoit occupé par les Templiers. D'autre part, après la suppression de l'ordre de ces Chevaliers, leurs biens furent livrés à ceux de Malte.

Partant de ces deux faits, je conjecture que la colonne qui nous occupe fut dressée par les chevaliers de Malte quand ils devinrent propriétaires du couvent de Locoal ; car outre les deux larges croix de Malte, qui en sont une assez bonne preuve, une croix, qui n'est éloignée de la colonne que de deux pieds, s'appelle *Croëz er menah* (la croix du moine).

Mais de quel usage pouvoit être ce cippe aux chevaliers de Rhodes? Servoit-il à marquer les limites d'une possession territoriale, ou celles d'un district où ils avoient droit de lever la dîme? Je l'ignore, et heureusement il n'importe guères de le savoir.

PLŒMEUR.

Dans le cinquième siècle, et sous le règne d'Audren, Ninnocht, Princesse de la Grande-Bretagne, se retira dans notre Armorique pour y mener une vie solitaire. Erech, fils d'Audren, qui n'étoit alors que Comte de Cornouaille, la reçut avec distinction et lui céda un terrain inhabité, dans un canton voisin de l'embouchure du Blavet, et qui faisoit partie d'une possession considérable qu'on nommoit *Plœmeur*.

Elle y bâtit un monastère où elle se renferma avec plusieurs autres vierges qui l'avoient suivie dans sa retraite. C'est le plus ancien couvent de filles qu'on ait vu dans la Gaule.

Erech fit de grandes largesses à Ninnocht pour son entretien et pour celui de ses compagnes, et l'acte de cette donation est le plus ancien monument où l'Armorique soit nommée *Petite-Bretagne*. On n'a pas manqué d'en inférer que ce nom étoit nouveau, et qu'il fut donné à l'Armorique à l'occasion du grand nombre de Bretons insulaires qui s'y réfugièrent.

C'est une erreur, et l'Armorique portoit le nom de Bretagne avant l'Angleterre. Aussi Bède avoue que

les Bretons qui donnèrent leur nom à cette isle.... vinrent de l'Armorique. « *Britones, à quibus* NO-
» MEN ACCEPIT, *de tractu* ARMORICANO *ad-*
» *vecti, etc.* »

PLUNERET.

On a beaucoup parlé des ruines d'un pont qui traversoit la rivière d'Auray, au-dessous de cette ville. Voici ce qu'en dit le président de Robien dans un ouvrage sur la Bretagne, dont le manuscrit existe dans la bibliothèque publique de Rennes. « On voit
» dans la rivière d'Auray, vis-à-vis la pointe de Plessis-
» Ker, entre celle du bois de *Rosnervant* et la pointe
» de Kerispert, les restes d'un grand pont dont on
» aperçoit encore, à basse marée, quelques piles qu'on
» a eu bien de la peine à détruire pour nettoyer cette
» rivière. Ce pont, qu'on appelle sans fondement *Pont*
» *des Espagnols* (1), paroît d'une fabrique trop an-
» cienne pour n'être pas plutôt l'ouvrage des Romains.
» On n'a même aucune tradition sur sa construction
» et sur son usage. Quelques restes de bâtiments de
» briques, de pierres et de ciment très-blanc, que
» l'on voit sur la pointe de Kerispert, feroient juger
» que ce pont étoit défendu. Mais comme on ne re-
» marque point de chemin qui y aboutisse, que d'ailleurs
» la côte de Kerispert est fort escarpée, on comprend
» avec peine la destination de ce pont, à moins que
» dans l'antiquité la plus reculée ce ne fût un pas-
» sage pour aller à Dariorigum, capitale des Venètes. »
(*Loc-Maria-Ker, suivant M. de Robien.*)

Ogée parle aussi de ce pont à l'article Carnac. « En
» 1755, dit-il, on découvrit, en nettoyant le chénal
» de la rivière d'Auray, les débris d'un ancien pont.
» On trouva dans la vase un tas de grosses poutres,

(1) Peut-être à cause du fort Espagnol qui est plus bas, sur l'autre bord de la rivière.

» très-saines, très-longues et d'un bois dur comme
» le fer, si pesantes, qu'après en avoir retiré quel-
» ques-unes de l'eau, on a été obligé de laisser celles
» qui y restent. On reconnut en même temps les
» ruines des murs de la culée, maçonnés en mortier
» de ciment. »

On a dit que César, allant assiéger la ville qui existoit à Loc-Maria-Ker, fit jeter ce pont sur la rivière d'Auray pour donner passage à son armée. Mais il n'est pas probable qu'il ait fait construire un ouvrage à chaux et à sable pour un usage momentané. Dans ces occasions un pont de bois est bien suffisant et plus expéditif.

Il y a lieu de croire que ce pont étoit destiné à entretenir la communication de la ville de Loc-Maria-Ker avec celle de Vennes et avec le territoire intermédiaire, à une époque où le pont et la ville d'Auray n'existoient pas encore.

Les vestiges de la voie qui conduisoit de Loc-Maria-Ker au pont de *Kerispert* ont dû disparoître dans les parties cultivées, et la voie elle-même n'a jamais dû être bien marquée dans les parties incultes, à raison de la roche granitique qui s'y découvre à nu. Cependant, en venant de Loc-Maria-Ker à Auray par le chemin ordinaire, on remarque, dans le lieu nommé *Pont el lenn* (en François Pont de l'étang), un fragment de route pavée, ou chaussée, qui a plusieurs toises de long et environ 36 pieds de largeur.

A la gauche de la rivière d'Auray, on n'a point retrouvé jusqu'à présent de route ancienne qui pût aboutir au pont de *Kerispert*. Il falloit pourtant qu'il y en eût une (car sans chemin à quoi serviroit un pont?); et un antiquaire qui exploreroit les lieux voisins pourroit découvrir ce qui a échappé aux yeux vulgaires, ou ce qu'ils ont vu comme un objet indifférent.

ADDITIONS.

Après l'impression de cet ouvrage je me suis aperçu que j'avois omis beaucoup de choses qu'on trouvera dans ce supplément.

ANTIQUITÉS CELTIQUES EN GÉNÉRAL.

Barrows.

Pour la page 18, ligne 20. — « Dans le Pachalic » d'Alep, dit Volney, j'ai remarqué une foule de » monticules ovales et ronds, que leur terre rapportée et leur saillie brusque sur cette plaine rase » prouvent avoir été faits de main d'homme. L'on » pourra prendre une idée du travail qu'ils ont dû » coûter, par la mesure de celui de Kan-Chaikoun, » auquel j'ai trouvé sept cent vingt pas, c'est-à-dire » quatorze cents pieds de tour, sur près de cent » pieds d'élévation. Ces monticules, parsemés pres- » que de lieue en lieue, portent tous des ruines qui » furent des citadelles, et sans doute aussi des lieux » d'adoration, selon l'ancienne pratique, si connue, » d'adorer sur les hauts-lieux. » (*Voyage en Syrie, tome II, page 59.*)

Ce passage pourra faire douter que les Barrows soient des monticules tumulaires, comme je le soutiens. Mais c'est par conjecture et sans preuve que Volney transforme ces superbes combelles en lieux d'adoration ; et les citadelles dont elles portent les ruines ont pu y avoir été bâties après coup, quoique primitivement elles fussent destinées à servir de sé-

pultures, ce qui ne doit pas étonner, puisque sur le *Tumulus* de Carnac et sur celui de l'isle Saint-Michel on a construit des chapelles pour lesquelles certainement ces *Tumulus* n'ont pas été élevés.

De plus j'oppose Volney à lui-même; car ailleurs il donne les montissels pour des mausolées des siècles anciens. « Jusqu'à ce jour, dit-il, l'on ne cite dans » toute l'Amérique du nord (le Mexique excepté) ni » un édifice ni un mur en pierre taillée ou sculptée » qui atteste des arts anciens. Tout se borne à des » buttes de terre ou *Tumulus*, servant de *tombeaux* » à des guerriers... J'ai vu celui de Cincinnati.... » C'est un monceau, en pain de sucre, qui peut » avoir quarante pieds de saillie au-dessus du sol; » il est couvert d'arbres qui ont crû spontanément. » (*Eclaircis. sauv. tome VII, p. 472 et 473.*)

Si ces réponses ne suffisent pas au lecteur, voici des preuves additionnelles qui pourront le convaincre.

1.° Théocrite, racontant un de ses voyages, dit: « Nous n'avions pas fait encore la moitié du chemin, » et le tombeau de Brasilas ne montroit pas encore » sa tête. »

« Κοὔπω τὰν μεσάταν ὁδὸν ἄνυμες, οὐδὲ τὸ σᾶμα
» Ἁμῖν τὸ Βρασίλα κατεφαίνετο. » (Idyl. VII, v. 10.)

Ce tombeau placé au milieu d'une campagne et qu'on pouvoit découvrir de loin, que pouvoit-il être, sinon une combelle semblable à cette butte de Tumiac qu'on aperçoit très-bien de Vennes, quoiqu'elle en soit éloignée de deux lieues et demie? Aussi Virgile, qui, dans ses bucoliques, imite sans cesse Théocrite, comme dans l'Enéïde il imite Homère, fait-il dire aussi à un voyageur: « le tombeau (c'est-» à-dire le Barrow) de Bianor commence à décou-» vrir son sommet. »

2.° Au temps de la première croisade de St. Louis et de son séjour à Césarée, le chevalier de Coucy,

dit Joinville, lui raconta l'histoire suivante : « Au
» pays du Roi des Commains étoit mort un très-
» grand riche chrétien et prince, auquel; après sa
» mort, on fit une grande fosse et large en terre,
» et assist-on le corps en une chaire fort noblement
» parée dans ladite fosse, et avec lui on mit le
» meilleur de ses chevaliers qu'il eust, et tout vif
» homme à cheval. Icelüy chevalier, avant qu'entrer
» dans la fosse, prenoit congé du (*nouveau*) Roy...
» et alors le Roy luy bailloit une grande quantité
» d'or et d'argent... et luy faisoit promettre le Roy
» que quand il seroit en l'autre monde, qu'il luy
» rendroit son or et son argent, et ainsi le pro-
» mettoit faire le chevalier. Puis le Roy luy bailloit
» des lettres adressées à leur premier Roy. »

Voilà une inhumation solennelle et, qui plus est, voilà des obsèques toutes semblables à celles des Gaulois; de sorte que ce peuple Commain, quel qu'il fût, devoit être une branche de la nation Celtique. Voyons maintenant quelle sorte de tombeau on éleva au-dessus du sépulcre ou caveau dont on nous a parlé. « Après qu'ils eurent fait tout ce que dessus, ils
» couvrirent la fosse sur cet homme mort et sur son
» chevalier tout vif, y mirent des planches de bois
» bien chevillées, et avant que s'aller coucher, le jour
» qu'ils l'avoient ensevely, en mémoire de ceux qui
» l'avoient enterré, ils firent sur la fosse une grande
» montagne de pierres et de terre » (*toute semblable aux Barrows du Morbihan*). (Joinville, ch. LXI, édition de 1666.)

3.° A Vélu, près de Bapaume en Artois, est un montissel dans lequel on fit une tranchée à la fin du dernier siècle. A cinq pieds de profondeur on rencontra plus de cent squelettes, et, si on en croit les habitans du lieu, ce monticule doit en receler trois mille. Certainement voilà un tombeau, et même un

tombeau comparable à un cimetière; et comme on y a trouvé, outre des armes de fer vigoureusement trempées, et outre d'autres objets, une plaque de cuivre représentant un homme à cheval, dessin dont le style ressemble parfaitement au style bizarre des médailles Gauloises, j'en conclus que les Barrows sont des tombeaux Celtiques. (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art. tombeau.*)

4.° Passons en Italie, et nous trouverons une antre preuve sensible du même fait. « Non loin de Corneto, » dit Mongez, est une montagne dont le sommet est » plat et forme une étendue de trois ou quatre milles » de longueur. Il est couvert de plusieurs centaines » de petites élévations faites de main d'homme. On » en a ouvert une douzaine à différentes reprises, et » on a trouvé dans chacune des appartements sou- » terrains taillés dans le roc vif... Quant aux anti- » quités qu'on y trouve, ce sont pour la plupart des » vases.... On en a trouvé quelques-uns dans des » cercueils avec des ossements de morts. Du reste » les appartements souterrains sont plus ou moins » ornés de peintures.... à fresque. Le dessin en » général est léger, mais bien conçu.... Chez les » Romains, dans l'âge de leur gloire, les artistes » employés à ces sortes d'ouvrages funéraires, des- » tinés à rester ensevelis dans l'obscurité d'un tom- » beau, se contentoient d'exprimer fortement leur » pensée dans une ébauche légère. » (*Ibid. art.* Civita-Turchino.)

5.° Une découverte récente, faite en Angleterre, sera la conclusion de cet article. Le journal de Camarthen, du 8 mai 1825, rapporte que M. Holfort, habitant de la principauté de Galles, vient d'y faire percer un Cairn (*un Barrow*), et qu'on y a trouvé des ossements humains dans un vase de terre cuite.

Après tant de témoignages qui établissent avec

tant de clarté et d'uniformité que les *Tumulus* sont les derniers gîtes des grands personnages du vieux temps, il me semble qu'il faut renoncer à l'idée d'y voir des monts capitolins. « Les colonies Romaines et » les municipes, dit Mongez, voulurent se donner » la plus grande ressemblance possible avec Rome, » leur métropole. C'est pourquoi elles imposoient le » nom de *Capitole* à leur principal temple et à l'édi- » fice public dans lequel s'assembloient les décurions » et les autres magistrats. De là vient que l'on trouve » souvent le nom de Capitole dans les descriptions » de ces villes. Il y en avoit à Constantinople, à Car- » thage, à Capoue, à Ravenne, à Milan, à Vérone, » à Cologne, à Trèves, à Narbonne, à Autun, à » Pamiers, à Nîmes, à Besançon, à Saintes, à Cler- » mont, à Rheims, à Rodez, etc., et à Toulouse où » il subsiste encore. » (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art. Capitole.*)

Voilà à quoi se réduisoient les Capitoles imitatifs: c'étoient des temples et de grands édifices, et les *Tumulus* ne sont que des monceaux de terre; ils pouvoient être quelquefois sur des hauteurs, surtout quand on les construisoit depuis la conquête des Romains, et les *Tumulus* sont toujours des monticules; ils ne se trouvoient que dans les villes capitales, et nos Barrows sont disséminés dans les campagnes et souvent en grand nombre dans un même lieu; ils étoient vastes, puisqu'ils se composoient de temples et de palais, et les sommets des plus considérables de nos combelles ont si peu de latitude, qu'ils ne pourroient servir de base à une tourelle; enfin les Capitoles imitatifs ne se voyoient que dans l'enceinte de l'empire Romain, et des *Tumulus* subsistent dans les quatre parties du monde.

Galgals.

Pour la p. 22, l. 14. — Voici un Galgal Grec et destiné, comme celui de Jacob, à conserver la mémoire d'un événement mémorable. Xénophon rapporte, dans l'histoire de la fameuse retraite des dix mille, que les soldats ayant vu le Pont-Euxin, après beaucoup de dangers et de fatigues, élevèrent un grand monceau de pierres pour marquer leur joie et pour laisser après eux des traces de leur passage.

Galgals tombeaux.

Pour la p. 23, l. 16. — Si quelquefois les Galgals des Grecs étoient infamants, ils étoient aussi quelquefois honorifiques; car Hérodote nous apprend que, par un décret des Amphictions, on érigea un amas de pierres, avec une épitaphe, en l'honneur de ceux qui avoient été tués aux Thermopyles. (*Liv. VII.*)

Pour la p. 22, l. 15, et la p. 23, l. 17. } *Galgals tombeaux et Galgals sacrés.*

« Les anciens étoient dans l'usage de faire en
» certains lieux des amas de pierres. J'en ai vu à
» Pontruel, auprès de St.-Quentin, dans la Flandre,
» en Touraine, dans beaucoup d'autres endroits. Si
» tous n'étoient pas des ouvrages religieux, c'étoient
» au moins des sépultures qui tenoient aussi à la
» religion, même chez les païens. Vincent de Beauvais
» rapporte que dans les grandes Indes, les hommes
» et les femmes alloient sans chaussures et tout nus
» ramasser des pierres, les baiser, les amonceler avec
» des hurlements affreux : le tout en l'honneur et
» pour la plus grande gloire des dieux. » (*Soirées littér. année 1799, page 138.*)

Ce passage, qui représente les Galgals les uns comme

des tombeaux, les autres comme des ouvrages religieux, confirme pleinement ce que j'ai dit des Galgals.

Victimes humaines.

Pour la p. 29, l. 14. — Les Troyens partageoient la coutume qu'avoient les autres Celtes d'honorer les funérailles par l'effusion du sang humain. Le sensible, le dévot Enée s'empara de huit jeunes gens de l'armée de Turnus pour les immoler sur le tombeau de Pallas.

« *Quatuor hic juvenes, totidem, quos educat Ufens,*
» *Viventes rapit : inferias quos immolet umbris,*
» *Captivoque rogi perfundat sanguine flammas.* »
(Æneïd. lib. X, v. 519.)

« *Vinxerat et post terga manus, quos mitteret umbris*
» *Inferias, cæso sparsuros sanguine flammas.* »
(Æneïd. lib. XI, v. 81.)

Témènes.

Pour la p. 37, l. 14. — « *Sacellum.* Petite chapelle entourée de murailles, mais sans toit. *Sacella dicuntur loca diis sacrata sine tecto.* (Festus.) » Caca, sœur de Cacus, en avoit un placé à l'entrée » de la caverne de ce voleur, dans lequel, dit Servius, *per virgines Vestæ sacrificabatur* (*in Æneïd. lib. VIII, v. 190*). » (Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art. *Sacellum.*) Virgile en parle, éclog. 3. v. 9.

Vous voyez que les Témènes étoient communs parmi les Romains ; car qu'est-ce qu'un lieu fermé de murailles et sans toit, sinon ce que j'appelle Témène ? Les enceintes sacrées de l'Italie étoient entourées de murailles de pierre, et celles du Morbihan le sont par des levées de terre ; mais cette différence est minutieuse et ne change pas la nature des monuments.

Lichavens.

Pour la p. 38, ligne 9. — Strabon raconte que, voyageant en Egypte, il voyoit son chemin couvert de temples consacrés à Mercure et composés de deux pierres brutes qui en soutenoient une troisième. Voilà, je crois, le seul passage ancien où il soit parlé des Lichavens et le seul auteur qui en ait hasardé l'explication. Strabon, en leur donnant le nom de temples, veut sans doute dire qu'ils marquoient des lieux destinés au culte de Mercure, ou d'un dieu qu'il prend pour Mercure, et cela pouvoit être vrai pour l'Egypte; mais j'ignore à quel usage les Gaulois les destinoient.

Langue Bretonne.

Pour la page 64, l. 7. — Avancer qu'autrefois la langue Bretonne étoit celle des environs de la mer Baltique, c'est, au jugement de ceux qui ont peu étudié l'histoire des Celtes, une opinion paradoxale et digne de risée. Mais, ne leur en déplaise, cette opinion n'est ni aussi hasardée ni aussi destituée de fondement qu'ils se l'imaginent. Environ un siècle avant l'ère vulgaire, les Cimbres, habitans de la Péninsule, nommée depuis le Jutland ou Danemarck, et les Teutons, également voisins de la mer Baltique, sortirent de leurs forêts avec leurs femmes et leurs enfans et vinrent fondre sur la Gaule dans le dessein de porter la guerre en Italie. Q. Cépion et M. Manlius accoururent pour arrêter ce torrent, et ils essuyèrent une honteuse défaite.

Or quel nom les écrivains Romains donnent-ils à ces hordes barbares? Ils ne les nomment ni Cimbres ni Teutons, parce que ces deux dénominations étoient particulières : ils les désignent par le nom commun de la grande nation dont ils étoient des colonies; ils

les appellent *Gaulois*. « Nos généraux Q. Cépion
» et M. Manlius, dit Salluste, furent vaincus par les
» Gaulois. *Advorsum* Gallos *ab ducibus nostris,*
» *Quinto Cepione et Marco Manlio malè pugna-*
» *tum.* » (Guerre de Jugurtha, n.° CXI, quelques
lignes avant la fin du livre.)

Bientôt le fameux Marius arriva pour laver la honte
de sa patrie, et après avoir remporté sur les barbares
une victoire complète, il voulut, pour en perpétuer
le souvenir, faire graver sur un bouclier *Marianum
scutum* Gallicum. (*Quintilian. instit. lib. VI.*)

Je n'insiste pas sur le nom de Gaulois, donné à
ces peuples septentrionaux, au point d'oser dire qu'ils
étoient des colonies sorties de la Gaule, sachant que
les anciens donnent quelquefois le nom de Gaulois
aux Celtes de tous les pays; mais au moins ce nom
de *Gaulois* nous oblige de regarder les peuplades
voisines de la Baltique comme des nations Celtiques
et parlant la langue des Celtes, c'est-à-dire le Breton.

Aussi, pendant la guerre que leur faisoit Marius,
Sertorius, encore jeune, dit Plutarque, osa pénétrer
dans le camp des Cimbres, déguisé sous le vêtement
des Celtes et enhardi par une certaine connoissance
qu'il avoit de leur langue; et, après avoir pénétré leurs
desseins et bien considéré les dispositions de leurs différents
corps, il revint en rendre compte à son général.
« *Sertorius ipse intrepidus castra hostium ingressus*
» *est,* Celticâ *veste et quâdam eorum linguæ no-*
» *titiâ ad congressus obviantium fretus. Per hunc*
» *modum consiliis, ordinibusque eorum exploratis,*
» *ad Marium rediit.* » (In Sert. vitâ.)

Pourquoi, je vous le demande, cet intrépide espion
s'affubla-t-il de la saie *Celtique,* si les Cimbres
n'étoient pas Celtes? Comment put-il s'en faire entendre
et comprendre leur langue, si ce n'étoit pas
celle des Celtes méridionaux, parmi lesquels il avoit
pu l'apprendre?

ANTIQUITÉS CELTIQUES EN PARTICULIER.

Tumulus cénotaphes.

Pour la p. 99, l. 27. — Le petit Barrow de Caden a été ouvert, et comme on n'y a rien trouvé, j'ai insinué que les anciens pouvoient faire des tombeaux vides en mémoire de ceux qui avoient fini leurs jours loin du lieu où on vouloit les honorer. Cette conjecture est pleinement confirmée par un passage de Virgile auquel je n'avois pas fait attention.

Enée ayant pris terre sur les côtes de l'Epire y trouva Andromaque qui offroit des dons funèbres à son ancien époux que Priam, comme on sait, avoit inhumé dans la Troade, après avoir retiré son corps des mains d'Achille. « Elle appeloit les mânes de son
» cher Hector, à qui, *avec du gazon*, elle avoit
» élevé un *tombeau vide* au milieu de deux autels,
» tristes objets qui faisoient couler ses larmes.
» . . . . *Manesque vocabat*
» *Hectoreum ad tumulum*, viridi quem cespite inanem,
» *Et geminas, causam lacrymis, sacraverat aras.* »
(Æneïd. lib. III, v. 303.)

Voilà un Barrow cénotaphe, tel que celui de Caden.

Pierres Celtiques à bassinets.

Pour la p. 105, l. 25. — Je suis convaincu que sur cinq cents pierres où l'on remarque des cavités et des rigoles, il s'en trouve à peine une qui ait été creusée de main d'homme. Il y en a cependant quelques-unes qui ont senti le marteau, et l'*Aggleston* me paroît être de ce nombre. « Cette pierre énorme est

» dans la presqu'isle de Purbeck, en la province de
» Dorcester en Angleterre... Sa forme est celle d'un
» cône renversé : sa circonférence est par le bas de
» soixante pieds, de quatre-vingts au milieu et de
» quatre-vingt-dix à la plate-forme supérieure.... Il
» y a trois cavités à la surface supérieure. » (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* Aggleston.)

Je n'ai pas vu ce monument; mais puisque les archéologues font mention de ses trois cavités, il faut qu'ils ne les regardent pas comme des accidens naturels.

Huîtres du Morbihan.

Pour la p. 112, l. 19. — Les Romains préférèrent d'abord les huîtres du détroit de Cumes, de Brinde, de Tarente, de Venise, des Dardanelles et surtout celles du lac Lucrin. Mais ils en vinrent à ce raffinement de gourmandise de les envoyer pêcher dans l'océan atlantique, et notamment sur les côtes de l'Armorique.

« *Sunt et Aremorici qui laudent ostrea ponti.* »
(Auson. epist. IX. v. 35.)

Or, comme les huîtres du Morbihan font partie de celles de l'Armorique, je pense qu'elles figuroient avec distinction sur la table d'Antoine et de Lucullus, sur celle du troisième Apicius, qui inventa le secret, aujourd'hui perdu, de conserver les huîtres dans toute leur fraîcheur, et sur celle de Vitellius dont un poëte moderne dit plaisamment :

« Je sais qu'il fut cruel, assassin, suborneur;
» Mais de son estomac je distingue son cœur. »

Le luxe excessif de la table des Romains étonne toujours quand on y pense, et les friands du Rocher-de-Cancale ne sont que des novices dans l'art de la gastronomie, en comparaison des gourmets de Rome.

Enceinte de Sainte-Avée.

Pour la p. 132, l. 26. — Pour achever de faire voir que cette antiquité n'est pas un camp Romain, j'observe qu'on n'y voit aucune entrée ; car les espaces qui séparent les demi-cercles ne méritent pas ce nom. Cependant les camps Romains avoient quatre portes « *Ad quatuor portas exercitum instruxit* », dit Tite-Live : la première se nommoit *Prétorienne* et étoit, dit Vegèce, tournée ou du côté de l'orient ou vers l'ennemi. La seconde, qui s'appeloit *Décumane,* étoit à l'opposite, et les deux autres, qui portoient le nom de *Principales,* étoient sur les deux flancs.

Considérez de tous vos yeux l'enceinte de Ker-Neüé, et vous n'y verrez rien qui ressemble à cette description.

Pierre solaire.

Pour la p. 144, l. 5. — Dans je ne sais quelle commune des environs de Carnac, près d'un village nommé Lan-hiaul, il existe un Menhir plus élevé que les pierres de Carnac, et je soupçonne que c'est une ancienne pierre solaire, comme le Mæn-heaul de Sarzeau ; car lan-heaul ou lan-hiaul signifie en Breton *territoire du soleil.* Mais je me défie des étymologies isolées, et j'abandonne ma conjecture au jugement du lecteur.

Vénus victorieuse.

Pour la p. 204, l. 33. — Je ne me suis pas trompé en disant que César étoit infatué de l'opinion qu'il descendoit de Vénus, et que les Venètes le prirent par son foible en érigeant, en commémoration de ses victoires, une statue à Vénus victorieuse. Dion rapporte que, dans les affaires les plus importantes, il se servoit d'un cachet où étoit gravée Vénus victorieuse (*Venus victrix*), et qu'à la bataille de Pharsale

il donna pour mot d'ordre à ses soldats *Venus victrix ;* faits qui s'accordent parfaitement avec la croyance qu'on lui attribue, ainsi qu'à sa famille, de tirer son origine de Jules, fils d'Enée, qui lui-même étoit fils de Vénus.

Mais pourquoi nous arrêter à des témoignages étrangers, quand nous pouvons entendre César lui-même exposer ses prétentions ? Dans l'oraison funèbre de Julie, il parle ainsi de sa filiation divine : « Ma » tante Julie étoit sortie du sang royal du côté ma- » ternel, et elle étoit alliée avec les dieux du côté » paternel ; car les rois Marciens descendent d'Ancus » Martius, dont ma mère portoit le nom, et les Jules, » de la race desquels est sortie notre famille, *ont* » *tiré leur origine de Vénus*. Nous avons donc dans » notre maison la majesté des Rois, qui sont les plus » puissants entre les hommes, et la vénération des » dieux, en la puissance desquels sont les Rois mêmes. » (*Suétone, vie de J. César.*)

Un Baron Allemand, faisant preuve de seize quartiers, ne parleroit pas de sa race avec plus de complaisance que le vainqueur des Venètes, et je ne m'étonne pas de les voir insinuer, parmi les éloges dont ils le comblent, qu'ils le regardent comme issu de Vénus et par conséquent de Jupiter.

Trésors dans les tombeaux.

Pour la p. 247, l. 4. — Les opinions populaires ne sont pas toujours nées de l'imagination et de l'imposture, et souvent elles ont pris leur origine en des faits réels dont le souvenir est perdu ou dont l'histoire n'offre que de foibles vestiges. C'est une croyance très-fausse que nos anciens tombeaux recèlent des trésors ; mais il est certain que plus d'une fois les anciens enterrèrent des objets précieux avec les morts,

et ce sont ces faits particuliers qui, généralisés par la convoitise, ont enraciné dans les esprits l'opinion que les Barrows et les Peulvans couvrent de grands trésors. Quand Alaric I mourut, les Goths, peuple Celte dont il étoit Roi, voulant mettre son corps à l'abri de toute insulte, détournèrent le cours du Vesanto pour y creuser sa tombe; et, *après y avoir déposé d'immenses richesses*, dit Jornandes, ils rétablirent le fleuve dans son lit.

L'armée d'Alaric, chargée des dépouilles de Rome et de ses provinces, pouvoit bien en sacrifier une partie pour honorer un homme célèbre; mais c'est un fait singulier dont on ne peut rien conclure pour les cas ordinaires.

Temple de Carnac.

Pour la p. 257, l. 3. — C'étoit la coutume des Celtes, et notamment des Gaulois, de conserver dans leurs temples non-seulement des armes et des drapeaux, mais une grande quantité d'or, d'argent et d'autres choses précieuses enlevées aux ennemis, sans parler des dons qu'y apportoient les particuliers par dévotion. « On voit quelque chose de particulier et » d'extraordinaire dans la Celtique supérieure, par » rapport aux temples et aux forêts consacrées aux » dieux. On y jette une grande quantité d'or que » l'on consacre aux dieux et qu'aucun des habitans » n'ose toucher, tant ils sont superstitieux, quoique » d'ailleurs ils aiment fort l'argent. » (*Diodore de Sicile, liv. V.*)

« Quand les Gaulois ont résolu de donner bataille, dit César, ils font vœu d'immoler à Mars (1) tout ce qu'ils prendront à la guerre. En conséquence de

(1) C'est-à-dire au dieu, quel qu'il fût, qui parmi eux présidoit à la guerre.

ce vœu, ils immolent l'élite des animaux qu'ils ont pris sur l'ennemi. A l'égard des autres choses, ils les assemblent dans un même lieu. Il y a plusieurs états où l'on voit, dans des lieux consacrés, de ces monceaux de dépouilles. Il se trouve rarement des gens qui.... osent les enlever du lieu où elles sont déposées, parce que ce sacrilége est puni d'un supplice très-cruel. » (*De bello Gallico, lib. VI. 17.*)

C'est cette coutume qui accumula dans les temples et dans le lac de Toulouse ces trésors que Cépion pilla et qu'on évalua au moins à quinze mille talents, c'est-à-dire à plus de quatre-vingt millions, par quoi on peut juger des richesses immenses que devoit recéler un sanctuaire aussi distingué que celui de Carnac.

Si vous ne devinez pas en quelles mains tombèrent tant de biens amoncelés en ce lieu depuis des siècles, sans qu'on osât en rien distraire, Suétone vous l'apprendra. « César, dit-il, fit des exactions et des » rapines, tant durant l'exercice de ses charges que » durant le commandement des armées; car quelques » auteurs disent qu'en Espagne il prit de l'argent du » Proconsul et des alliés, comme s'il eût mendié » pour payer ses dettes. Il pilla même hostilement » quelques villes des Portugais, quoiqu'ils se sou- » missent entièrement à ses volontés et qu'ils lui » ouvrissent les portes à son arrivée. »

On sent bien qu'un tel brigand ne partagea pas le respect scrupuleux que les Gaulois portoient aux trésors de leurs temples, et qu'il dut s'en emparer par droit de conquête, et c'est en effet ce qu'ajoute Suétone. « Dans la Gaule il en fit autant des tem- » ples consacrés aux dieux, qu'il dépouilla des ri- » ches présents dont ils étoient remplis. » (*Vie de J. César, n.° 51.*)

Ainsi disparurent les richesses de Carnac.

Victimes humaines.

Pour la p. 261, l. dernière. — Pour confirmer ce que j'ai dit sur la barbare coutume qu'avoient les Gaulois d'immoler des hommes à leurs sanguinaires divités, je veux citer un savant antiquaire de ces derniers temps. « Les témoignages positifs de César, de Pline,
» de Tacite et de plusieurs autres écrivains exacts,
» dit Mongez, ne permettent pas de douter que les
» Germains et les Gaulois n'aient immolé des victimes
» humaines, non-seulement dans des sacrifices pu-
» blics, mais encore dans ceux qui s'offroient pour
» la guérison des particuliers. C'est inutilement que
» nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont
» tous les monuments s'accordent à les charger. »
(*Diction. d'antiq. de l'Encycl. méth. art. victimes humaines.*)

Monuments de Houadic.

Pour la p. 278, l. 15. — J'ai parlé vaguement des antiquités de Houat et de Houadic. J'ai appris récemment que celles de Houadic consistent en deux Menhirs et deux ou trois Dolmens.

Autel ancien en plein air.

Pour la p. 302, l. dernière. — Voilà encore un de ces autels qui étoient anciennement dispersés dans les campagnes et dont Ovide fait mention. « Comme
» nous parcourions tous les pâturages, fait-il dire à
» un Thébain, et que nous passions sur le bord d'un
» lac, j'aperçus un autel antique noirci de fumée et
» environné de roseaux... Je demandai (à mon guide)
» si cet autel étoit consacré aux Nayades, aux Faunes
» ou à quelque divinité du pays. Ce n'est pas, me
» dit-il, aux dieux de ces montagnes que cet autel

» est élevé, c'est à la déesse que Junon bannit au-
» trefois de l'univers entier (à Latone).

» . . . . *Cum quo dùm pascua lustro,*
» *Ecce, lacus medio, sacrorum nigra favillâ*
» *Ara vetus stabat, tremulis circumdata cannis, etc.* »
(Metam. lib. VI, v. 324.)

En décrivant cet autel antique, cet autel placé dans un lieu marécageux et au milieu de plantes aquatiques, Ovide semble avoir voulu décrire nos sauvages Dolmens.

ANTIQUITÉS NON CELTIQUES EN GÉNÉRAL.

Culte de l'eau.

Pour la p. 324, l. 25. -- Une inscription rapportée par Gruter est ainsi conçue :

« *Fonti divino et genio numinis fontis.* »

Elle confirme que les anciens adoroient, non-seulement les génies des fontaines, mais les fontaines mêmes, auxquelles ils les croyoient unis.

Arbres à niches.

Pour la p. 335, l. 5. -- Les Gaulois n'étoient pas les seuls qui adorassent les arbres, les autres Celtes partageoient aussi cette absurde superstition.

Xerxès appendit à un arbre sacré des bijoux et des offrandes précieuses. (*Ælian. var. hist. lib. II. c. 14.*)

Tydée, père de Diomède, fit vœu d'appendre à un arbre consacré à Pallas des bandelettes de pourpre brodées de blanc.

« . . . . *Ab arbore castâ*
» *Nectent purpureas niveo discrimine vittas.* »
(Thebaïd. lib. II, v. 737.)

Les Grecs et les Romains croyoient bonnement que des Hamadryades habitoient dans les arbres, surtout dans les chênes (dont néanmoins elles se séparoient à volonté), et qu'elles périssoient avec eux. De là naissoit le culte qu'on rendoit à ces arbres, surtout quand ils étoient grands et majestueux ; et de là aussi l'opinion qui regardoit comme assuré d'un châtiment sévère tout impie qui osoit y porter la cognée avant que les ministres de la religion eussent déclaré que les Nymphes s'en étoient séparées et les avoient abandonnés, de quoi on racontoit divers exemples. Dans Appollonius de Rhodes (*liv. II, v. 477, etc.*), on peut voir celui de Parebius, et dans Ovide (*Métam. liv. VIII, vers 738, etc.*), on lit avec plaisir celui d'Erésichthon. Le poëte décrit un chêne antique, qui seul étoit une forêt, chargé de rubans, de guirlandes et de tableaux votifs que la superstition y avoit suspendus. Erésichthon, plein de mépris pour les dieux, le frappa de sa hache et, malgré le sang qui en couloit, il redoubla ses coups. La voix de l'Hamadryade, sortant du creux de l'arbre, annonça à l'impie le châtiment qui l'attendoit. Il consomma son crime et ne tarda pas à recevoir sa récompense.

« *Stabat in his ingens annoso robore quercus,*
» *Una nemus. Vittæ mediam, memoresque tabellæ*
» *Sertaque cingebant voti argumenta potentis...*
» *Non tamen idcircò ferrum Triopeïus illâ*
» *Abstinuit, etc.* »

Ces fables sont assez connues ; mais ce que peu de gens savent, c'est que les Romains pratiquoient dans les arbres sacrés des niches où sans doute ils plaçoient de petites figures d'Hamadryades. Winkelmann a publié dans ses *Monum. ant. inediti, n.° 208*, un joli paysage enlevé d'une fresque sur la voie Appienne. On voit, à la gauche du tableau et près d'une

rivière, un arbre sacré chargé de bandelettes, et on distingue un petit berceau, ou niche, placé entre les branches.

Je ne doute pas que les pasteurs chrétiens n'aient pris dans cette coutume des Romains l'idée de faire des niches et de placer des figures dévotes dans les arbres, pour détourner les simples de leur rendre un culte, selon l'usage de leurs ancêtres.

Coutume des Chasseurs.

Un chasseur, jaloux de se distinguer, ne manque pas de clouer à la principale porte de son manoir quelque dépouille des animaux sauvages qu'il a fait tomber sous ses coups, tel qu'un pied de loup, de cerf, de sanglier, ou quelque grand oiseau à ailes éployées, comme autant de preuves de son courage et de son adresse. Parmi ceux qui suivent cet usage et qui y cherchent un aliment à leur vanité, il en est plus d'un à qui on pourroit apprendre que son origine, quoiqu'ancienne, n'est pas des plus honorables.

Les Gaulois, pour qui la chasse étoit un exercice journalier, exposoient sans doute à leurs portes quelques membres des bêtes féroces qu'ils avoient percées de leurs flèches; mais ils ne se bornoient pas à une montre si vulgaire et si peu glorieuse. Quand un d'entr'eux avoit terrassé un ennemi distingué, il lui coupoit la tête, la suspendoit au col de son cheval, ou la portoit en triomphe au bout d'une pique. Après ce premier cérémonial il l'embaumoit pour la montrer à ses hôtes avec orgueil, ou il en faisoit une tasse qu'il relevoit par des ornements d'or, ou il l'attachoit à sa porte, comme un trophée de sa valeur, et alors l'entrée d'une maison Gauloise ressembloit à celle de l'antre de Cacus.

« . . . . *Recenti*

» *Cæde tepebat humus, foribusque affixa superbis*
» *Ora virûm tristi pendebant pallida tabo.* »
(Æneïd. lib. VIII, v. 195.) *Voyez Strabon, liv. 4.*

Heureusement nos veneurs modernes, ou soi-disant tels, n'affichent plus de têtes humaines à leurs portes cochères; mais il n'en est pas moins vrai que, sans le savoir, ils perpétuent une coutume barbare.

Opinion populaire sur un genre de maléfice.

Pour la p. 362, l. 25. -- Dans plusieurs communes du Morbihan on croit qu'il existe des gens qui, par le moyen de je ne sais quels charmes, qu'il faut employer les premiers jours de mai, ont le pouvoir de dépouiller les herbes d'une prairie de leur suc nourricier et de le faire passer dans une autre; de sorte que les vaches qui paissent dans le pré frappé de maléfice ne donnent ni crême ni beurre, ou n'en fournissent que très-peu, tandis que celles qui se nourrissent des herbages enrichis de ses pertes en fournissent une abondance surprenante.

Cette opinion, sauf quelques variations, est répandue en plusieurs pays et est très-ancienne. Un auteur qui vivoit au commencement du dix-septième siècle rapporte que de son temps une magicienne fut condamnée à Trèves, parce que, après avoir fiché un tuyau à robinet dans un mur, elle en faisoit sortir le lait des vaches qui ne lui appartenoient pas. Ovide prétend que, par des enchantements, on peut frapper de stérilité les champs, les chênes, les vignes et les vergers d'autrui.

« *Carmine læsa Ceres sterilem vanescit in herbam :*
» *Deficiunt læsi carmine fontis aquæ :*
» *Ilicibus glandes, cantataque vitibus uva*
» *Cecidit, et nullo poma movente fluunt.* »

Et Virgile fait dire à un certain Alphesibée qu'il a vu le berger Méris transporter des moissons d'un champ dans un autre.

« *Atque satas aliò vidi traducere messes.* »
(Eclog. VIII, vers. 99.)

Opinion populaire sur la fascination.

Pour la page 362, l. 25. — Les habitans de nos campagnes sont convaincus que certaines personnes ont le pouvoir de nuire par leur seul regard et de communiquer des maladies dangereuses ; ils craignent surtout les cacous et certains mendians mécontents de ce qu'on leur a refusé l'aumône.

Comme nos villageois donnent à cette fascination le nom de *goal avel* (mauvais vent), ils semblent la regarder comme naturelle et supposer qu'il sort des yeux de certaines personnes des miasmes ou effluves pestilentiels auxquels l'air sert de véhicule et qui portent au loin la contagion ; opinion sans doute singulière, mais au fond peu différente de celle des naturalistes qui croient que l'anguille de Surinam agit de loin sur sa proie, et de celle de ces physiciens modernes qui prétendent qu'on peut guérir les hommes de loin, en mettant en mouvement le fluide qu'ils nomment magnétique.

Quoi qu'il en soit, le monde est convaincu depuis bien des siècles qu'il y a des gens dont le regard est à craindre.

Vida, qui vivoit dans le quinzième siècle, prétend avoir vu à Viterbe un vieillard hideux et crasseux qui, par l'influence terrible de ses yeux, faisoit périr les animaux, les arbres, les moissons et les fleurs. Ses vers sont si beaux que les amateurs les liront avec plaisir.

« *Quandoquidem memini Tusci altâ in rupe Viterbi*
» *Ipse senem vidisse ferum, cui dira vigebant*
» *Ora, gravesque oculi suffecti sanguine circum,*
» *Fronsque obscœna situ, hirtique in vertice cani.*
» *Ille truci (scelus) obtutu genus omne necabat*
» *Reptantum, tenues animas parvasque volantes...*
» *Ille hortis stragem dedit, arboribusque ruinam :*
» *Spemque anni agricolæ mœsti flevere caducam.*
» *Nam quocumque aciem horribilem intendisset, ibi omnes*
» *Cernere erat subitò afflatos languescere flores.* »
(Bombyc. lib. II.)

Pline, beaucoup plus ancien que Vida, rapporte, d'après Isogone, que parmi les Triballes et les Illyriens se trouvoient des hommes qui, en arrêtant longtemps la vue sur d'autres, surtout avec colère, les faisoient misérablement mourir. « *Esse in Triballis* » *et Illyriis adjicit Isogonus, qui visu fascinent,* » *interimantque quos diutiùs intueantur, iratis præ-* » *sertìm oculis.* » (Lib. VII, cap. 2.)

Enfin Virgile, qui vivoit avant Pline, fait dire à un berger : « Je ne sais quel regard fascine mes » tendres agneaux.

» *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.* »
(Eclog. III, vers. 103.)

Fabliaux.

Pour la p. 362, après la l. 25. — Quoique les histoires ultrà-merveilleuses de la vieille légende de Bretagne, celles des revenans et des loups-garous soient le sujet ordinaire des conversations de nos villageois pendant les soirées d'hiver, ils ne laissent

pas d'y entremêler des contes joyeux, dont plusieurs offrent de l'invention unie à une piquante singularité, et qui intéresseroient l'homme de goût s'ils étoient relevés par l'agrément du style et par le charme des détails. Parmi plusieurs que je pourrois citer, je vais en rapporter un par lequel on pourra juger des autres.

Les deux Perdrix.

Un Curé avoit deux perdrix, et il recommanda à sa cuisinière de les préparer pour le dîner du dimanche. Pendant qu'il chantoit la messe de paroisse, une personne, amie de la cuisinière, vint la voir et fut alléchée par l'odeur des deux volatiles qui étoient déjà rôtis. Elle les goûta d'abord légèrement, ce qui ne fit qu'aiguiser son appétit et augmenter la tentation. Elle se hasarda à détacher une cuisse, puis une aile, et la cuisinière, qui n'étoit pas moins foible, l'imita si bien que le plat fut bientôt vide.

Cependant midi approchoit et la cuisinière, que la complaisance et la friandise avoient tenue long-temps étourdie, se trouva dans un embarras qui n'étoit pas petit. Un moine voyageur arriva heureusement et la tira de peine. Mon père, lui dit-elle, mon maître vous recevroit avec plaisir s'il étoit dans sa situation d'esprit ordinaire ; mais je vous avertis charitablement que, depuis quelque temps, il tombe en des accès de folie pendant lesquels il veut couper les oreilles de ceux qui viennent le voir. En attendant son arrivée, qui ne tardera pas, tenez-vous caché dans ce cabinet. S'il se trouve dans un de ses bons moments, vous dînerez avec lui ; mais si vous le voyez aiguiser son couteau, sauvez-vous au plus vîte.

Le Curé arriva et la madrée cuisinière le pria d'aller dans la cour aiguiser un couteau de cuisine dont, dit-elle, elle avoit besoin. Pendant ce temps elle alla

trouver le moine et lui dit : voyez-vous ce grand couteau qu'on aiguise ? Videz le plancher et ne perdez pas de temps. Le révérend ne se fit pas prier deux fois et partit comme un trait. Quelques minutes après la gouvernante dit au Curé qui aiguisoit encore : vous comptiez sur deux perdrix, et en effet elles étoient toutes prêtes et faisoient plaisir à voir ; mais un moine est venu en quête et les a emportées dans sa besace. Où est donc le voleur, dit le Curé ? Le voilà, dit-elle, qui s'encourt ; ne le voyez-vous pas ? Le Curé, tout en courroux, se mit à sa poursuite ; mais voyant qu'il ne pourroit pas l'atteindre, il lui cria : arrêtez, mon père, arrêtez ; au moins une.... au moins une. Il capituloit et demandoit au moins une de ses perdrix. Mais le moine, qui s'imaginoit qu'on vouloit une de ses oreilles, répondit : ma foi, Monsieur le Curé, vous n'aurez ni l'une ni l'autre.

On sait que dans le douzième et dans le treizième siècle les troubadours du midi de la France et les trouverres du nord parcouroient les châteaux pour amuser les gentilshommes, qui alors habitoient leurs campagnes, par des lais, par des sirventes et par des fabliaux rimés qu'ils accompagnoient du son de leurs instruments. Eh bien ! outre plusieurs autres contes qui circulent dans nos campagnes, celui que je viens de raconter est du nombre des fabliaux par lesquels les trouverres divertissoient leurs contemporains, et on le trouve dans le curieux recueil que le Grand a fait, sous le titre de *Fabliaux ou contes du douzième et du treizième siècle, etc.*, tome III, page 442. Il a donc cinq ou six cents ans d'antiquité, et qui sait s'il n'existoit pas déjà avant les trouverres qui n'auront fait que le rimer ?

ANTIQUITÉS NON CELTIQUES EN PARTICULIER.

Donjons.

Pour la p. 406, l. 19. -- Les tours, inventées d'abord pour la défense des villes, furent adoptées par les Monarques François pour celle de leurs palais et de leurs châteaux, et ils en firent même un droit royal qu'ils se réservèrent exclusivement. C'étoit dans ces tours que logeoient les officiers du Prince. Pour lui il habitoit la plus considérable, qu'on appeloit pour cette raison la grosse tour. Elle portoit ordinairement un petit édifice qu'on nommoit *donjon*. Il annonçoit la justice royale, et c'étoit là que les grands Vassaux de la couronne étoient obligés de venir rendre leurs hommages.

Peu à peu les grands Vassaux, et même les Seigneurs de moins haut parage et à moyenne justice, se mirent en possession d'avoir aussi des tours, comme on le voit par un grand nombre de vieux manoirs qui subsistent encore.

La tour du Connétable, qui étoit la grosse tour du château de l'Hermine et à laquelle d'Argentré donne ce nom, est surmontée d'un de ces donjons dont j'ai parlé. Par son élévation elle étoit une image de la haute et puissante domination des Ducs de Bretagne, et c'est probablement là que Jean IV et ses successeurs, quand ils résidoient à Vennes, se plaçoient pour recevoir les hommages que leurs vassaux leur rendoient à genoux, les mains jointes et chaperon bas.

La grosse tour d'Elven a aussi son donjon, où apparemment ceux qui possédoient quelqu'arrière-fief, relevant du Seigneur de Largoët, venoient s'humilier ou, si l'on veut, s'avilir devant lui.

AUTRES ADDITIONS.

ANTIQUITÉS CELTIQUES.

Pour la page 38. — Les Lichavens sont-ils des pierres sacrées ou plutôt des divinités Celtiques? L'histoire est muette sur cette matière et nous laisse dans une ignorance incommode. Voici néanmoins deux faits d'où l'on peut inférer, par analogie, qu'ils étoient les objets d'un culte religieux. « Deux poteaux as- » semblés d'une traverse, qui depuis s'appelèrent » Castor et Pollux, faisoient l'une de leurs divinités » (des Romains)... Le bois traversé des Romains » étoit une imitation du dieu des Sabins, formé par » une pique transversale soutenue sur deux autres » piques plantées debout en plein air. » (*Philos. ancien. et modern. de l'Encl. méth. art.* fétichisme, *page 438.*)

Ces divinités Sabines et Romaines ne diffèrent des Lichavens que par leur matière, qui étoit du bois, au lieu que les Lichavens qui subsistent encore sont de pierre.

Pour la p. 39, l. 30. — L'auteur François cité par Strutt, et qui défend de faire passer le bétail par les creux des arbres, est saint Eloi, dont voici les paroles: « Qu'on ne jette aucun charme sur les herbes, qu'on » ne fasse point passer le bétail par un creux d'arbre » ou par un trou de la terre. »

Pour la page 42. — Voici un fait qui donne lieu de croire que les *Celtæ* servoient d'instruments de sacrifices, quoiqu'ils aient pu être aussi employés à d'autres usages. « Chez les Romains, dit Mongez, les » alliances se faisoient par le ministère d'un des fé- » ciaux qui s'appeloit *Pater patratus* et qui employoit

» cette formule de prière : *Per quem populum fiet* » *quominùs dictis legibus stetur ; eum Jupiter ita* » *feriat, quemadmodùm à fecialibus porcus fe-* » *rietur*. Les contractans en effet frappoient avec une » pierre un porc ou une truie, et de là vient l'ex- » pression *ferire fœdus*, pour dire faire alliance. » (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* traité.)

Tite-Live (*liv. I.*) rapporte aussi le même usage et une formule semblable, qu'il regarde comme plus ancienne que Hostilius Tullus. Le fécial qui faisoit un traité disoit : « *Si prior defecerit publico consilio,* » *dolo malo, tu, illo die, Jupiter, populum Roma-* » *num sic ferito, ut ego hunc porcum hodiè feriam.* » Id ubi dixit, porcum silice percussit. Indè fœdus *ictum* » dici solet. » (*La Rue, sur l'Enéïd. l. 1, v. 641.*)

Si les *Celtæ* servoient à cet usage sacré, on peut les appeler instruments de sacrifices ; mais le nom de *couteaux de sacrifices* ne convient guères à des outils avec lesquels il paroît impossible d'entamer la peau d'un animal.

Pour la page 105. — « Quelques autels (*des Ro-* » *mains*), dit Mongez, sont creusés au-dessus pour » recevoir les libations et percés de côté pour les » laisser couler au pied de l'autel. » (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* libation.)

Ce fait confirme la conjecture que j'ai hasardée touchant les pierres à bassins et à rigoles. C'est ainsi que les antiquités s'expliquent les unes par les autres.

Pour la page 107, l. dernière. — J'ai appris avec plaisir que ce joli Menhir n'a pas été abattu, comme on me l'avoit dit.

Pour la page 108, l. 19. -- Sur la partie inférieure de ce Dolmen sont gravées des figures bizarres ; mais ce seroit perdre son temps que de chercher à les expliquer.

Pour la page 126, après la ligne 22.

PLŒREN.

Si vous désirez voir la plus grande enceinte antique du Morbihan, vous la trouverez à Kermurier. Elle a la forme d'un fer à cheval, dont la base est close par une ligne droite : la plus grande hauteur de son parapet est d'environ 12 pieds, et il est ceint d'une douve; sa longueur est d'environ 240 pas et sa largeur de 180 : elle n'offre aucune entrée primitive ; mais elle est coupée par des chemins modernes, et l'impitoyable culture en a conquis une partie et rasé un de ses flancs.

On vous dira que cet enclos est un camp de César; mais vous ne serez pas dupe de cette dénomination bannale, si vous observez que ses dimensions, quoique vastes, n'approchent pas de celles d'un camp Romain; qu'il n'avoit d'abord aucune entrée, et qu'il offre des formes courbes, au lieu que les camps Romains avoient quatre portes et la forme carrée.

Il paroît donc que cette antiquité est un Témène Gaulois. En effet, sans parler d'une autre enceinte circulaire et Celtique, de 50 pas de diamètre, qu'on trouve sur la même lande, on voit à 50 pas de celle de Kermurier un petit Menhir renversé et taillé au marteau, et de plus une chapelle que la piété y a élevée probablement pour abolir les infamies païennes qui se pratiquoient en ce lieu, comme le voisinage des reliques de St. Babylas fit taire jadis l'oracle de Daphné, et comme la présence de l'Arche renversa Dagon et le mit en pièces.

Pour la page 150. — L'extrémité orientale d'un des sillons du Témène de la presqu'isle de Conlo offre dans sa coupe plusieurs fragments d'ardoises toutes semblables aux nôtres. Plusieurs sont percées de trous destinés à recevoir des clous, et ce qui ne permet pas d'en douter, c'est que j'en ai apporté une où le clou est demeuré, oxydé et adhérent à la pierre. C'est une nouvelle preuve que les Gaulois savoient

tailler l'ardoise et s'en servoient pour couvrir leurs maisons. (*Voyez Isle-d'Arz, n.° 6.*)

Pour la page 151. -- A côté du monument indéfinissable qu'on voit à l'extrémité de la presqu'isle de Conlo, est une pelouse trop unie et trop bien dressée pour n'être pas l'ouvrage des hommes. En effet quand on se place sur le sable, du côté de l'orient, et que l'on considère la coupe de cette esplanade, on voit qu'elle se compose de matériaux rapportés, dans lesquels on distingue même un fragment de brique.

Il est un fait remarquable, c'est que plusieurs landes incultes et éloignées de toute habitation offrent un grand nombre de fragments semblables. On en trouve dans un champ voisin du Cromlech dont j'ai parlé, page 92, et sur le sable qui environne la presqu'île de Conlo, où j'ai recueilli même plusieurs tessons de poterie. Ce sont apparemment les débris d'anciennes constructions Gauloises que le temps a brisées et dispersées.

Pour la p. 151, après la dernière ligne. -- Près du village dit *le Petit-Conlo,* sur une petite lande contiguë au bois de sapins qu'on y voit, est un Témène d'une forme assez compliquée et dont les parapets, formés de terre, ont très-peu de hauteur. La partie intérieure, qui paroît être le sanctuaire, est un carré long ouvert du côté du nord et dont le flanc a 20 pas. Ce carré est environné d'une enceinte presque circulaire, dont une partie a été abattue et qui n'a plus que 66 pas de tour au lieu de 90 qu'elle avoit jadis. Ce cercle imparfait n'a jamais été complet, et du côté méridional il est échancré et fermé par une ligne droite longue de 20 pas. Parallèlement à cette ligne on en voit deux autres entièrement semblables et séparées par un fossé que le temps n'a pas encore tout-à-fait comblé. Ces lignes accessoires aux Témènes ne sont

pas rares dans le Morbihan. On en voit à Groix, à Plouhinec, à Sainte-Avée. Ce monument, qui est orienté et dont l'axe est dans la direction du sud au nord, présente un aspect peu prévenant, de sorte que pour le remarquer et pour l'estimer il faut avoir le coup d'œil et le goût d'un antiquaire.

On regarde ordinairement ces sortes d'enceintes comme des ouvrages militaires. Si celle-ci est un camp, elle pouvoit contenir une armée innombrable de...... douze hommes avec leurs tentes. Notez cela.

Pour la page 158. — Les habitans de la grande et de la petite Bretagne plaçoient les ames des héros dans les palais flottants des nuages, et je l'ai prouvé par Ossian. Un passage de Lucain fait voir que cette mythologie étoit aussi répandue parmi les Romains. « Les mânes de Pompée, dit-il, ne restèrent pas » ensevelis dans la poussière de l'Egypte; ils se » détachèrent de son corps et s'élancèrent vers les » régions éthérées. C'est entre la terre et la lune » qu'habitent les mânes des demi-dieux. »

« *Quodque patet terras inter lunæque meatus,*
» *Semi-dei manes habitant.* » (Lib. IX, v. 6.)

Pour la page 168. — Autour du monument dont j'ai parlé page 168, n.° 2, règne un cercle de pierres quartzeuses. Cette circonstance, que je ne connoissois point, peut servir à l'explication de ce monument singulier. « On trouve, dit Mongez, çà et là, en » Dannemarck, en Suède, en Norwège, au milieu » d'une plaine ou de quelque colline, des autels » autour desquels sont presque toujours des pierres » à feu; car tout autre feu que celui qu'on tiroit d'un » caillou n'étoit pas assez pur (pour les sacrifices.) » (*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* Odin.)

La conformité de ces antiquités septentrionales avec le monument de la Chapelle ne me permet pas de

douter que ce ne soit un Dolmen. Tenons-nous-en à cette opinion, et laissons croire au peuple que c'est un palais des fées.

Page 210. Article à placer après la ligne 13.

GOURIN.

Vis-à-vis de la chapelle de Saint-Julien, on voit une enceinte carrée, spacieuse, close par des parapets de terre hauts d'environ dix pieds, entourée d'un fossé et placée sur une éminence où les yeux jouissent d'un spectacle magnifique.

On dit que c'est un camp, et au moins cette fois l'opinion populaire, qui voit des camps dans toutes les enceintes, n'est pas absurde, puisque les parapets de cette enceinte sont assez hauts pour couvrir des hommes, et surtout si, comme on me l'a dit, elle peut contenir une assez grande multitude d'hommes.

Cependant celui qui y verroit un vaste Témène auroit pour lui autant et même plus de probabilités; car les Témènes sont aussi ceints de murailles de terre; ils sont souvent entourés de fossés, et souvent aussi placés sur des hauteurs.

Ma conjecture peut être regardée comme une certitude si le parapet de cet enclos est continu et n'est coupé par aucune de ces vastes entrées qui sont nécessaires dans les camps.

Pour la page 220, après l'art. de Langonnet.

MALGUÉNAC.

On m'a appris récemment que la commune de Malguénac possède un *Tumulus* sur la lande de Bédic. Il est bien petit, puisqu'il n'a guères que la hauteur d'un homme; mais il est antique, et à ce titre il ne doit pas être dédaigné des amateurs.

On trouve partout des preuves que les buttes de cette espèce sont des monuments tumulaires. 1.° En voici

une tirée d'un vieux roman de chevalerie. « Les ob-
» sèques des deux Souverains se firent selon l'ancienne
» coutume du nord. Deux cercueils de granit reçu-
» rent leurs corps couverts de leurs armes ; et leurs
» sujets, accumulant des gazons et des quartiers de
» roche, élevèrent des monticules sur les deux tom-
» beaux. » (*Extrait des Rom. de cheval., par M. de Tressan, tome IV, roman de Regner Lodbrog, page 46.*)

2.° Laissons les romans et citons des faits. Dans les environs d'Upsal, et sans s'en éloigner de plus de deux lieues, Rudbeck assure avoir compté plus de douze mille de ces collines factices qu'il appelle collines sépulcrales et qui renfermoient des ossements, les uns en des urnes, les autres environnés de roches ou couverts de sable « *Majorum nostrorum colles sepul-*
» *crales in quibus ossa ipsorum, partim urnis asser-*
» *vata, partim saxis circumdata, partim arenis*
» *puris condita et superjectis molibus terrenis con-*
» *tumulata jacent.* » (Olav. Rudb. Atlant. tom. I.)

3.° Passons au nord de l'Asie. « On trouve, dit
» Stralhenberg, une grande quantité de tombeaux
» dans les déserts qui sont au midi de la Sybérie...
» Ces tombeaux, dont plusieurs sont aussi hauts qu'une
» maison, sont ou simplement de terre ou construits
» de pierres. » (C'est-à-dire, ce sont des Barrows ou des Galgals.) (*Description de l'empire Russe, t. II.*)

4.° Les voyageurs qui ont parcouru la Tartarie assurent qu'en mille endroits, et notamment dans le pays des Eluths, on rencontre un grand nombre de collines élevées par la main de l'homme, et qu'on y trouve des squelettes et des ossements humains.

5.° Ce genre de sépulture étoit usité dans la Germanie au temps de Tacite. « (Les Germains), dit-il,
» ne chargent les bûchers ni de parfums ni de vête-
» mens. Sur les tombes ils élèvent des monticules de

» gazon. *Struem rogi nec odoribus nec vestibus cu-*
» *mulant. Sepulcrum cespes erigit.* » (Germ. c. 27.)

6.° Avant d'arriver en France, passons par la Flandre. Les mémoires de l'Académie de Bruxelles (*tome IV*) font mention d'un Barrow qui fut rasé dans le Brabant en 1507. Il étoit haut de 55 pieds, et dans son centre il présenta un caveau voûté qui, outre d'autres objets, contenoit un vase où l'on trouva des cendres.

7.° En 1791 deux amateurs d'antiquités percèrent un tombeau à colline, voisin d'Abbeville, et ils y trouvèrent... quoi? quelque figure de dragon? Non; mais des urnes remplies de cendres et d'ossements brûlés, près desquels étoient des cailloux aiguisés, c'est-à-dire des *Celtæ*, preuve certaine que cette butte est un tombeau, et un tombeau de Gaulois.

8.° Bertram, voyageant dans la Floride, y remarqua plusieurs tombeaux de la même espèce. « Je trou-
» vai, dit-il, la surface de la terre inégale et parsemée
» de petites hauteurs. C'étoit un ancien lieu se sé-
» pulture contenant les tombeaux des Yamassees....
» Il y avoit près de trente monticules, assez sem-
» blables les uns aux autres, ayant environ trois à
» quatre pieds de hauteur. » (*Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, tome I.*)

9.° Des Combelles de quatre pieds d'élévation sont peu de chose, en comparaison du Barrow que les Lydiens élevèrent sur les restes mortels de leur Roi Aliattes, dont Hérodote dit (*liv. I.*) qu'il avoit plus d'un quart de lieue de circonférence; en comparaison de celui de Tityus, dont Pausanias, qui l'avoit vu, dit que les peuples, frappés de ses vastes dimensions, le regardoient comme la sépulture d'un géant (*liv. X*); en comparaison enfin de celui de Ninus, dont la hauteur étoit telle, que de loin on le prenoit pour la citadelle de Ninive. (*Diod. de Sicile, liv. II.*)

Il est temps de borner les preuves qui attestent la nature des Barrows et qui probablement ennuyent bien des lecteurs. Celles dont j'ai parsemé cet ouvrage sont si nombreuses, que tout lecteur qui n'est pas prévenu d'un système doit, à ce qu'il me semble, en être comme accablé et être convaincu que les *Tumulus* sont les tombeaux des grands personnages de siècles bien éloignés de nous.

Pour la page 226. — J'ai décrit un Témène placé sur la lande de Kervère. Ceux qui le chercheront ne le trouveront plus. Il vient d'être rasé et mis en culture ! Il est très-bon de faire des défrichements ; mais il seroit bon aussi de conserver les antiquités. Par malheur tenir ce langage aux hommes vulgaires, c'est perdre son temps et sa rhétorique.

Pour la page 240, après la ligne 4. — Près du village de Kervern (1) vous trouverez quatre Cromlechs. Trois sont disposés sur une même ligne, et ils ont chacun une entrée et une galerie qui y conduit. (*Planche I, fig. 5.*) Un seul est couvert, et depuis peu on a enlevé la couverture d'un des autres, ce qui donne lieu de croire que le troisième et le quatrième portoient aussi jadis des tables horizontales. Ce quatrième est éloigné des autres et presque détruit.

Pour la page 289. — J'ai assez souvent parlé des Poulpiquets pour que le lecteur ne soit pas mécontent d'entendre quelques-unes des histoires qui se débitent dans les soirées d'hiver, parmi les villageois, au sujet de ces petits êtres.

1.° Les habitans de Saint-Nolf empruntoient quelquefois les bœufs des Poulpiquets ; mais il falloit demander en détail tous les membres de ces animaux,

(1) Ici comme à Crach, ces pierres ont peut-être fait donner au village le nom de Ker-væn, qui signifie *village à pierres*.

de sorte que si on oublioit de faire mention des cornes et des queues, on recevoit des bœufs sans queues et sans cornes. Il paroît que les Poulpiquets sont obligeants, mais qu'ils aiment à se divertir à nos dépens.

2.° Un villageois prit un Poulpiquet pour la garde de ses bestiaux, et ce singulier pâtre s'acquittoit parfaitement de son devoir. Seulement il avoit la manie de rentrer tantôt à une heure de nuit et tantôt à une autre, ce qui déplaisoit fort à la servante dont il interrompoit le sommeil et qu'il obligeoit de se lever pour lui ouvrir la porte. Elle avoit remarqué qu'en rentrant il alloit s'asseoir sur le foyer, apparemment pour se rechauffer. Elle y cacha donc du feu sous de la cendre, et le pauvre Poulpiquet se brûla. Il quitta la maison avec colère, et ses confrères, aussi indignés que lui, déclarèrent que s'ils trouvoient la perfide servante hors de la maison avant le lever ou après le coucher du soleil, c'en étoit fait de sa vie. Il paroît que les Poulpiquets sont vindicatifs; ainsi gardons-nous de les irriter.

3.° Quelquefois ils exposent leur argent au soleil pour le sécher. Mais quiconque a le malheur d'y toucher est assuré de tomber roide mort. J'en avertis, afin que personne ne soit pris au piége. Un habitant de Monterblanc, qui rencontra leur trésor et qui ne vouloit ni mourir ni manquer l'occasion de s'enrichir, prit un chat et le jeta sur les pièces. Le malheureux animal expira sur-le-champ; mais l'argent perdit sa vertu délétère et put être emporté impunément.

4.° Une femme Poulpiquette enleva l'enfant d'un villageois de Saint-Nolf et lui substitua le sien. Ne me demandez pas pourquoi, car je l'ignore. Quelques années se passèrent, et le villageois étoit très-surpris que son enfant n'eût pris aucun accroissement. Un jour que le marmot étoit seul à la maison, un bou-

cher demanda, à haute voix et sans entrer, si on n'avoit pas quelque bête à vendre. Le Poulpiquet, sans répondre, regarda par une fente de la fenêtre, et voyant la tête du boucher auprès de celle de son cheval, il crut voir un monstre à deux têtes, et il dit, pensant n'être pas entendu : *J'ai cent ans, et je n'ai jamais vu pareille chose.* Le boucher rapporta ces paroles au villageois qui commença à croire que le bambin n'étoit pas de la même espèce que lui. Pour s'en mieux assurer il rangea symétriquement des coques d'œufs sur le foyer et se cacha dans la chambre. Quand le Boléguéan entra (c'est le nom qu'on donne aux Poulpiquets à St.-Nolf), et qu'il vit cet étalage extraordinaire de coques d'œufs, il dit : *J'ai cent ans, et je n'ai jamais vu pareille chose.* Le manant, bien convaincu qu'il avoit un monstre chez lui, prit la résolution de le faire mourir. La mère du Boléguéan, instruite de ce projet, soit par ouï-dire, soit par la connoissance que son espèce a des choses cachées, vint réclamer son enfant et promit de rendre celui qu'elle avoit enlevé. Elle assura qu'il étoit bien portant, et même robuste, quoiqu'il n'eût mangé que des racines et du charbon. Il y a en effet du charbon dans le *Tumulus* de l'*Er-fordeu* de Saint-Nolf, qui est l'habitation des Boléguéanets de la commune. L'échange se fit et tout le monde fut content.

Ces historiettes, et cent autres pareilles, sont sans doute ridicules; mais elles font voir combien la tradition touchant l'existence des Poulpiquets est répandue et encore vivante parmi nous.

Pour la page 291. — Ce que j'ai avancé par conjecture du respect que nos ancêtres pouvoient avoir pour le nombre *trois*, est rendu probable par ces paroles de M. Mallet : « Une opinion superstitieuse » faisoit regarder chez les peuples du nord (*Celtes*

» *comme les Gaulois*) le nombre de trois comme
» sacré et particulièrement chéri des dieux. » (*Introd. à l'hist. du Dannemarck.*)

Pour la page 301. — La mer qui entre dans la rivière d'Etel, ou plutôt d'Entel, y fait une expansion, et dans cette petite Méditerranée s'avance un cap assez élevé. Sur ce promontoire on voit un sillon de terre d'environ cinq pieds de hauteur et un peu courbe ; il s'étend d'un côté du cap jusqu'à l'autre, et il est accosté d'un autre sillon qui lui est parallèle. Ce Témène a quelque conformité avec celui qui est décrit dans l'article de Groix, page 274, n.° 5, et qu'on voit dans la planche IV, fig. 6. Les formes et la position de ces monuments ne sont pas l'effet du caprice, et elles se rattachoient à des croyances et à des pratiques dont les siècles, en se projetant les uns sur les autres, ont effacé tous les vestiges. Leur position sur des hauteurs tient à une très-ancienne coutume. « *Primi homines consecrârunt jovi... eacu-*
» *mina montium.* » (Max. Tyrius, diss. 38.)

ANTIQUITÉS NON CELTIQUES.

Pour la page 340. — « Les osselets étoient des
» os tirés des pieds des animaux, os qu'on nomme
» astragales. La manière dont les anciens jouoient le
» plus communément avec ces petits os avoit beau-
» coup d'analogie avec celle que pratiquent les en-
» fans d'Allemagne, qui consiste à jeter en l'air de
» petites pierres polies et à en ramasser (*avant qu'elles*
» *tombent*) une ou plusieurs autres posées à terre,
» pour les y replacer ensuite toutes de la même ma-
» nière. C'est de cette façon que jouent avec des astra-
» gales deux jeunes filles d'un tableau d'Herculanum.»
(*Dict. d'antiq. de l'Encycl. méth. art.* Osselets.)

Je vois avec plaisir qu'un jeu si antique est très-commun dans le Morbihan et pratiqué par les filles,

comme parmi les Romains. Quand je devrois passer pour visionnaire, je dirai qu'un divertissement pratiqué par tant de peuples Celtes a une origine Celtique.

Pour la page 345, ligne 4. — Cet antique usage n'est pas encore tout-à-fait aboli parmi nous. Quand on fait quelque don aux pauvres ou aux enfans, ils commencent, avant de le recevoir, par baiser leurs mains, en signe de respect et de reconnoissance.

Pour la page 378. — Parmi les édifices ruinés qui faisoient partie du château de Largoët, dont les tours d'Elven sont un reste, on voit les murs de l'ancienne chapelle. Quand les habitans de la commune sont affligés de la fièvre, ils vont balayer l'intérieur de cette chapelle, et ils ont plus de confiance en cette pratique qu'en l'art des médecins et en la vertu du quinquina. Pourquoi, dira-t-on, les Prêtres n'abolissent-ils pas ces sortes d'abus qui déshonorent la religion? Abolir!... cela est aisé à dire. Mais qui ne sait que l'homme a un penchant inné pour la superstition et que, lorsqu'il est fortifié par un antique usage, il brave tous les efforts de la sagesse et devient presque insurmontable?

Pour la page 419, n.° 2. — J'ai observé que c'est la coutume d'offrir à St. Laurent des clous en nature, au lieu de pièces de monnoie; mais j'ignorois une circonstance essentielle de cette offrande, qui est qu'il faut acheter et donner ces clous sans les compter. *Offrir sans compter* pouvoit, dans le principe, signifier donner libéralement et sans mesquinerie; mais comme ce sens est trop subtil pour le peuple, il est bien probable qu'il prend dans un sens grossier et superstitieux l'obligation de donner sans compter. Si cette vaine observance allume la bile de quelque philosophe, je l'exhorte à en entreprendre la réforme, et il verra, par l'inutilité de son éloquence, combien les vieux abus sont difficiles à extirper.

CONCLUSION.

Quelqu'un qui entendoit parler des antiquités du Morbihan dit, avec ce ton tranchant et dédaigneux qui caractérise la suffisance brochant sur l'ignorance: « Pour moi je ne connois dans le Morbihan d'autres » antiquités que les landes. » On voit par ce qu'on a lu en cet essai combien ce discours étoit irréfléchi, et que ce détracteur de son pays appartient à la classe nombreuse de ceux qui ont des yeux et qui ne voient point.

Mais des hommes zélés demanderont peut-être pourquoi, dans un temps où les besoins sont si nombreux et si pressants, et où les ténèbres se répandent presqu'à vue d'œil sur l'église de France, jadis si brillante de savoir, on s'amuse à écrire sur des Menhirs et sur d'autres bagatelles, au lieu de traiter quelque point intéressant de la religion. L'avis est bon; mais on exhorte ceux qui le donnent si hardiment à le suivre les premiers, et s'ils réussissent à devenir prophètes dans leur pays, sans être martyrs (1), ils pourront encourager les autres à les imiter par leur exemple et par leur rare bonheur.

---

(1) M. *N...*, désolé de voir tant de vérités utiles obscurcies par l'esprit de parti, songeoit à en défendre quelques-unes contre les insultes de tant d'hommes séduits qui les attaquent avec d'autant plus d'audace qu'ils n'en connoissent ni l'importance ni les solides fondements, lorsqu'un vétéran lui tint ce langage : « Avez-vous bien réfléchi sur ce » que vous allez faire? Quand une présomptueuse ignorance a bouché » ses oreilles pour ne rien entendre, et lorsque la lumière brûle les » yeux, au lieu de les éclairer, il ne reste plus rien à faire que de » se cadenasser la bouche et d'essuyer sa plume. Songez, Monsieur, » que le pot au noir n'est pas encore épuisé, et que le faux zèle est » là tout prêt à vous en faire une copieuse aspersion pour l'amour de » Dieu. C'est un triste commerce que de donner des principes et des » raisons pour recevoir en échange des calomnies enluminées par des » extravagances, et il est dangereux d'écrire contre qui peut proscrire. » Pour moi je ne suis pas encore d'âge à sacrifier mon honneur et mon repos:

» Je n'ai que soixante ans et crains de m'exposer ;
» Que j'arrive à cent ans, et je veux tout oser. »

Ce discours est vif et caustique; mais il me semble qu'il a du bon.

En attendant, à l'exemple de St. Augustin, qui a écrit six livres *de musicâ*, de St. Isidore, qui en a composé vingt sur les origines et étymologies, et du respectable Montfaucon, qui nous a laissé de grands et nombreux volumes sur les antiquités profanes, on a cru qu'on pouvoit, sans reproche, faire connoître au public des antiquités qui honorent le Morbihan, et que, si ces objets sont frivoles, une honnête curiosité ne les dédaigne pas.

« *Frivola hæc fortassis videbuntur, sed honesta* » *curiositas ea non respuit.* » (Flav. Vopiscus in Aureliano.)

FIN.

ERRATA.

Page 5, *ligne* 29..... australes...... *lisez* : australes.

Page 12, *ligne* 29..... voisisines..... *lisez* : voisines.

Page 44, *ligne* 5..... « ils avoient une hache très-solide; *ajoutez* : comme on le voit dans l'histoire générale des voyages, par Prévost.

Page 57, *ligne* 2...... le mot Breton kern; *lisez* : le mot Breton pluriel kern.

Page 71, *ligne* 18..... Vossins....... *lisez* : Vossius.

Page 74, *ligne* 14..... Βράγχια........ *lisez* : Βράγχια.

Page 79, *ligne* 19..... Gromland..... *lisez* : Groënland.

Page 80, *l.* 4 : mais qu'il a son; *lisez* : mais qu'il a un son.

Page 106, *ligne* 25..... dispersées..... *lisez* : dispersés.

Page 109, *ligne* 10..... du prase..... *lisez* : du prasoïde (car la couleur de cette pierre est d'un verd clair. Plusieurs auteurs font *prase* et *prasoïde* du genre féminin.)

Page 129, *ligne* 32..... superstitious.. *lisez* : superstitions.

Page 170, *ligne* 15..... bissomus...... *lisez* : bissomum.

Page 187, *ligne* 34 ... Celtique...... *lisez* : Breton.

Page 197, *ligne* 22... arbre.......... *lisez* : un arbre.

Page 199, *ligne* 23..... « de trois. Comhal; *lisez* : de trois. « Comhal.

Page 324, *ligne* 23..... tuque, ô Tybri tuo.. *lisez* : tuque, ô Tybri, tuo.

Page 328, *ligne* 9...... de ce faux dieu; *lisez* : de Bacchus.

Page 343, *ligne* 34..... en lair..... *lisez* : en l'air.

Page 353, *ligne* 16..... curiosites.. *lisez* : curiosolites.

Page 361, *ligne* 8...... Forcatulus; *lisez* : Forcadel (qui est son nom français.)

Page 375, *ligne* 5...... ajoutes...... *lisez* : ajoute.

Page 402, *ligne* 18...... d'Argentré; *lisez* : de d'Argentré.

TABLE DES MATIÈRES.

A.

ABÉLARD .... *page* 388
Adoration des êtres matériels, pratiquée par les Celtes, 258, 259, 324, 476
Aguilanneuf 340
Airs populaires. *Voyez* chants.
Alignements .... 36, 91, etc., 111, 250, 299
—— Nature de ceux de Carnac .... 151, etc.
Aliments de nos villageois 349
Ames (lieu de leur dernier séjour, selon les Venètes), 135, 157, etc.
Ancou (spectre avant-coureur de la mort) 114
Animaux parlants 231
Apparitions 114, 354
Aradon 91
Arbres adorés par les Celtes 32, 33, 325, 333, 334
—— à niches 333, 476
Arzon 94
Assemblée (Carnac étoit un lieu d') 262
Augan 152, 420
Autels. *Voyez* Dolmens.

B.

Bacchus (son culte) 328
Barrows .... 18, 94, 99, 107, 112, 116, 126, 140, 143, 153, 170, 194, 196, 197, 239, 245, 247, 281, 282, 286, 292, etc., 298, etc., 460, etc.
Barrows cénotaphes 469
Bataille d'Auray 449
—— des Trente 428

Bâtons à grosses têtes (des Gaulois) .... *page* 215
Baud 201
Bavolets de nos villageoises 551
Belle-Isle 234, 446
Belz 235, 447
Bethléhem (chapelle de) 582
Bible (faits de la Bible travestis par les Grecs et par les Romains) 172
Bieuzy (commune de) 208, 439
Bieuzy (Saint) 437, 438
Bignan 153
Blancs (les Gaulois l'étoient) 214
Boire (coutume des Celtes en buvant) 235, 236
Bondon (couvent) 413
Bouédic (étymologie de ce nom) 232
Bouillie. *Voyez* aliments.
Braies larges des Gaulois 214
—— de nos villageois 350
Branderion 240
Brech 242, 448
Brécilien (forêt de) 233, 425
Bretagne (l'Armorique portoit ce nom avant l'Angleterre) 5, 457
Breton. *Voyez* langue Bretonne.
Brocéliande. *Voyez* Brécilien.
Bubry 245
Bûchers (les Celtes y jetoient ce qui avoit appartenu aux morts) 285
Buttes. *Voyez* Barrows.

C.

Cacous 411
Caden 99
Cado (Saint) 320, 448
Camors 246, 451

Camps des Venètes .... *pages* 93, 184
Capitales des Venètes 7, 312
Caqueux. *Voyez* Cacous.
Carantoër (étymologie de ce nom) 321
Carnac 248
Caro 156
Cathédrale de Vennes 392
Ceintures (les Gaulois en portoient) 214
Celtæ 41
Cercles druidiques. *Voyez* Cromlechs.
Cercles astronomiques sur une pierre 126
Chants populaires du Morbihan .... 362 jusqu'à 375
Chapelles bâties dans le voisinage des centres de superstitions, 129, 146, 169, 207, 223, 267, 276, 326
Chasseurs (leur coutume) 478
Château de Plaisance 416
——— d'Erech 387
——— de Josselin 454
——— de la Motte 401
——— de l'Hermine 401
——— de Sucinio 389
Chaudrons du diable. *Voyez* Cromlechs.
Cheveux blonds des Gaulois 214
——— longs des Gaulois 213
Christianisme (son établissement dans le Morbihan), 309
Circé (toute semblable aux prêtresses des Gaulois), 361
Gist-véans 126, 152, 171
Cléguer 264
Clous offerts à saint Laurent 419
Colonies des Venètes 3
Combat. *Voyez* bataille.
Combelles. *Voyez* Barrows.
Commerce des Venètes 1
Concile de Vennes 391

Concoret .... *page* 422
Coquilles (fossiles trouvées près du moulin de Rohan), 415
Cours de la Garenne 409
——— du port de Vennes 409
Crach 226, 450
Croix du Bondon 412
Cromlechs 35, 92, 100, 111, 134, 195, 264, 300
——— étoient des lieux de nécromancie 264

D.

Déluges (ceux d'Ogygès et de Deucalion ne sont que celui de Noé) 280
Demi-Dolmens 27, 268, 274, 287
Dolmens, 24, 108, 188, 221, 232, etc, 266, 267, 273, 284, etc., 289, 290, 291, 292, 294, 297, 298, 302, 307, 475.
Donjons 484
Druides (leur religion étoit-elle sublime ?) 192
——— revêtus de robes blanches 123
——— sacrifioient des hommes. *Voyez* victimes humaines.
Dus (spectres) 127, 189, 190

E.

Eau (son culte) .... 229, 324, etc., 476
Eglises (origine de celles du Morbihan) 353
——— de la ville de Vennes 393
Elven 100, 376
Enceintes sacrées. *Voyez* Téménes.
——— consacrées aux morts et lieux de nécromancie, 198, 199, 288, 289
——— de pierres 198, 199, 200, 305, 306
Enrouement causé par le loup 358
Eon de l'Étoile 422

Erdeven .... *page* 267
Erech (château d') 387
Estrades 196, 197, 199, 200
Etang changé en sang 531
——— du Duc 416, 417
Evêque (premier de Vennes) 390

F.

Fabliaux 481
Fascination par les regards 480
Feux de la Saint-Jean 507
Fichades. *Voyez* Menhirs.
Flux et reflux extraordinaires 452
Fontaines adorées 229, 324, 325, 476
——— à niches 323
——— (cérémonies qui s'y pratiquent) .. 328, 330, etc.
Forêts druidiques .... 232, etc, 426, etc.
Fort Espagnol 450
Fosses circulaires 134

G.

Gabino (spectre) 354
Galgals .... 21, etc., 96, 97, 98, 122, 465
Garenne de Vennes 409
Garro (Seigneur du) 382
Gâteau des Rois 139
Gaulois (les) aimoient la propreté 214
——— aimoient le vin 215
——— avoient les cheveux blonds 214
——— étoient blancs 149
——— étoient d'une haute taille 214
——— étoient gras 214
——— portoient de larges braies 213
——— portoient des bâtons à grosses têtes 215

Gaulois (les) portoient des ceintures............*page* 214
—— portoient des cheveux longs............... 213
Génies (les Celtes supposoient des génies unis à toutes les parties de la matière).......... 229, 258, 259
Gildas (saint)......................... 386, 437, 452
—— (commune de Saint-). *Voyez* Saint-Gildas.
Glyphes sur des pierres................ 126, 266, 271
Gobelin. *Voyez* Gabino.
Gourin....................................... 209
Grand-Champ.................................. 103
Grandes-Murailles près de Vennes................ 415
Gras. *Voyez* Gaulois.
Groix.. 271
Grouach. *Voyez* Nayades.
Guer... 167
Guerne....................................... 210
Guerre des Venètes contre César.................. 12
Guillac...................................... 428

H.

Haches. *Voyez* Celtæ.
Halle de Vennes.............................. 407
Hautes-bornes. *Voyez* Menhirs.
Hauts-lieux (des Juifs n'étoient pas des Barrows), 155, 460
Hennebont.................................... 452
Hermitage près de Vennes..................... 411
Hœdic (étymologie de ce nom)................. 322
—— (isle de)............................ 277, 475
Houat.. 277
Huîtres du Morbihan..................... 112, 470

I.

Ifs (arbres sépulcraux pour les Celtes)........... 211
Iluric (étymologie de ce nom).................... 322

Instruments d'un usage inconnu trouvés à Bois-du-Loup........page 420
Isle-aux-Moines........ 107
Isle-d'Arz........ 110
Isles aimées des Celtes........ 272
—— séparées du continent........ 271

J.

Jeu du jour de la Quasimodo........ 335
Jeux divers........ 337
Josselin (château de)........ 434

K.

Ker-caër (étymologie de ce nom)........ 321
Kerispert (pont de)........ 458
Kist-véans. *Voyez* Cist-véans.

L.

La Chapelle........ 168
Landévant (étymologie de ce nom)........ 321
Langue Bretonne........ 44, 317, 467
—— comparée avec le Grec........ 74
—— comparée avec le Latin........ 66
—— sa nature........ 45
—— son antiquité........ 48 jusqu'à 317
—— son étendue actuelle........ 85
—— son étendue ancienne........ 60
—— son origine........ 87
Langonnet........ 220
Languidic........ 321
Levades. *Voyez* Dolmens.
Lévrier de Charles de Blois........ 449
Lichavens........ 38, 467
Limerzel........ 116

Lits de nos villageois .... page 349
Loc, Log, Lok, (étymologie des noms de lieux qui commencent par ces mots) 321
Loc-Maria-Ker 281
Locminé 441
Lorient 286, 454
Loup-garou 359
Luttes des Armoricains 219

M.

Magdeleine (chapelle près de Vennes) 411
Mæn-saos. *Voyez* Menhirs.
Magiciennes Gauloises 137, 360
Mai (couronnes et guirlandes de ce mois) 158
Mains (coutume de les frapper en contractant) ... 348
Mariages (lieux où les filles en font la demande) .. 115
Marzan 117
Melrand 221, 444
Mendon 287, 456
Ménéac 169
Menhirs, 27, etc., 101, 119, 170, 192, 208, 209, 228, 245, 269, 270, 273, 283, etc., 299, 301, 305, etc.
Michel (saint). Pourquoi ses chapelles sont sur des hauteurs 454
Molac 118
Monteneuf 170
Monterrin 171
Montissels. *Voyez* Barrows.
Moréac 223
Musiciens (leurs préjugés) .... 366, etc., 369, etc.
Musique. *Voyez* Chants.
Mythologie (celle des Celtes ressemble en plusieurs points à celle des Grecs et des Romains) 159

N.

Nayades . . . . *page* 417
Neuillac 224
Niches. *Voyez* Arbres à niches et Fontaines à niches.
Ninocht (sainte) 457
Nivillac 119
Noms propres de lieux 320
Noyal-Pontivy 228

O.

Œufs de Pâques 347
Offrandes faites aux génies en guise de nourriture, 104
105, 217, 218, 219
Opinions populaires. — Que les animaux parlent la veille de Noël 231
—— Que nos églises ont été bâties par les Anglois, 353
—— Qu'il y a des trésors sous les monuments Celtiques 122, 133
—— sur Gabino 354
—— sur l'aboiement des chiens 211
—— sur la fascination par les yeux 480
—— sur la guérison des vaches 210
—— sur des empreintes de pieds et de mains qu'on voit sur des rochers 444, 448
—— sur l'enrouement causé par le loup 358
—— sur le loup garou 359
—— sur les Poulpiquets. *Voyez* ce mot.
—— sur un genre de maléfice jeté sur les prés, 479

P.

Pénerf (étymologie de ce nom) 322
Pénétin (étymologie de ce nom) 322
Pen-march (étymologie de ce nom) 321
Pen-menech (étymologie de ce nom) 321

Pen-vin (étymologie de ce nom)...............*page* 322
Peulvans. *Voyez* Menhirs.
Pierres (leur culte)................ 30, etc., 207, 257
——— à bassins...... 105, etc., 121, 192, 216, 296 469
——— ambulantes 229, 231
——— circulaires................................ 125
——— du pouvoir..................... 264, 265, 288
——— du serment 295, 296
——— fiches. *Voyez* Menhirs.
——— gissantes............................. 173, 268
——— levées. *Voyez* Dolmens.
——— percées................................... 39
——— qui se redressent..................... 105, 299
——— singulière (pierre)......................... 168
——— solaires.......................... 144, etc., 471
——— sous les eaux............................... 279
Plaisance (château de) 416
Plaudren 119
——— (étymologie de ce nom).................. 320
Pleucadeuc 124
——— (étymologie de ce nom).................. 320
Plescop (étymologie de ce nom) 320
Ploemel... 289
Ploemeur...................................... 290, 457
Ploeren.. 382
Ploërmel...................................... 172, 435
Plougoumelen...................................... 294
Plouharnel.. 297
Plouhinec 298
Pluherlin 172
Plumelec.. 178
Pluméliau 232
Plumergat 301
Pluneret...................................... 302, 458
Pluvigner (étymologie de ce nom) 320
Pont de César 458
Pont du diable 448
Poulpiquets, 114, 121, 127, 140, 188, etc., 268, etc., 289
Prêtresses des Celtes............... 240, 241, 360, etc.
Procession du six septembre...................... 399
Promenade du port de Vennes 409
——— de la Garenne.............................. 409
Puijolys. *Voyez* Barrows.

Q.

Quasimodo (jeu de la) .... *page* 335
Questembert 126, 387
Quiberon 303

R.

Réguiny 185
Riantec 307
Rivalin (saint) 444
Roches-aux-Fées 34, 100, 101, 125, 156, 169, 172, 187, 238, 297
——— singulière (Roche-aux-Fées) 168
Rohan (moulin de) 414
Roulers 39
Ruffiac 186

S.

Saint-Dolay 133
Sainte-Avée 130
Saint-Gildas (commune de) 134, 388
———, Abbé 388, 444
Saint-Gravé 187
Saint-Jean-Brevelay 188
Saint-Laurent (chapelle de) 418
Saint-Léry 194
Saint-Maurice 195
Saint-Nolf 139
Saint-Samson 195
Sarzeau 143, 389
Sein (isle de) 137, 360
Sènes magiciennes 137, 360
Sillons singuliers de terre 119, 134, 156
Sirènes 417
Soule 343
Spectres 114, 127, 189, 190, 354
Statue de Vénus 201
Statues de Locminé 441
Sucinio (château de) 389
Sulniac 146
Superstition de baiser la main 344
——— du gui 341

Superstition pour appauvrir les prés .... *page* 479
—— pour guérir les vaches 210
—— sur l'aboiement des chiens 211

T.

Tables des Fées. } *Voyez* Dolmens.
Tables du diable. }
Tabliers (corps pesants portés en des) 94, 123, 448
Taille haute des Gaulois 214
Tatouage 114
Témènes, 36, 100, 117, 121, 130, etc., 150, 153, 178, etc., 224, etc., 274, 276, 277, 287, 288, 466, 471
Temples Celtiques 177, 254
—— étoient découverts 254
—— étoient souvent des forêts 255
—— (celui de Carnac étoit un lieu d'assemblées politiques) 262, 276
—— renfermoient des richesses 473
—— (celui de Carnac pillé par César) 474
Theix 147
Trésors (le peuple en suppose sous les monuments Celtiques) 122, 135, 301, 472
Tombeaux. *Voyez* Barrows et Menhirs.
—— Objets trouvés dans un tombeau de l'Isle-aux-Moines 108
Tour d'Elven 376
—— du Connétable 402
Tréhoranteuc 196
Trente. *Voyez* bataille.
Trois (nombre sacré) 291
Tumulus. *Voyez* Barrows.

V.

Venètes (leur capitale) 7, 312
—— (leurs colonies) 3
—— (leur guerre contre César) 12
Vennes 148, 390
—— Origine de ce nom 149
Vénus victorieuse 202, 471
Victimes humaines, 25, 210, 260, 261, 292, 466, 475
Vin (les Gaulois l'aimoient) 215
Voies Romaines 310

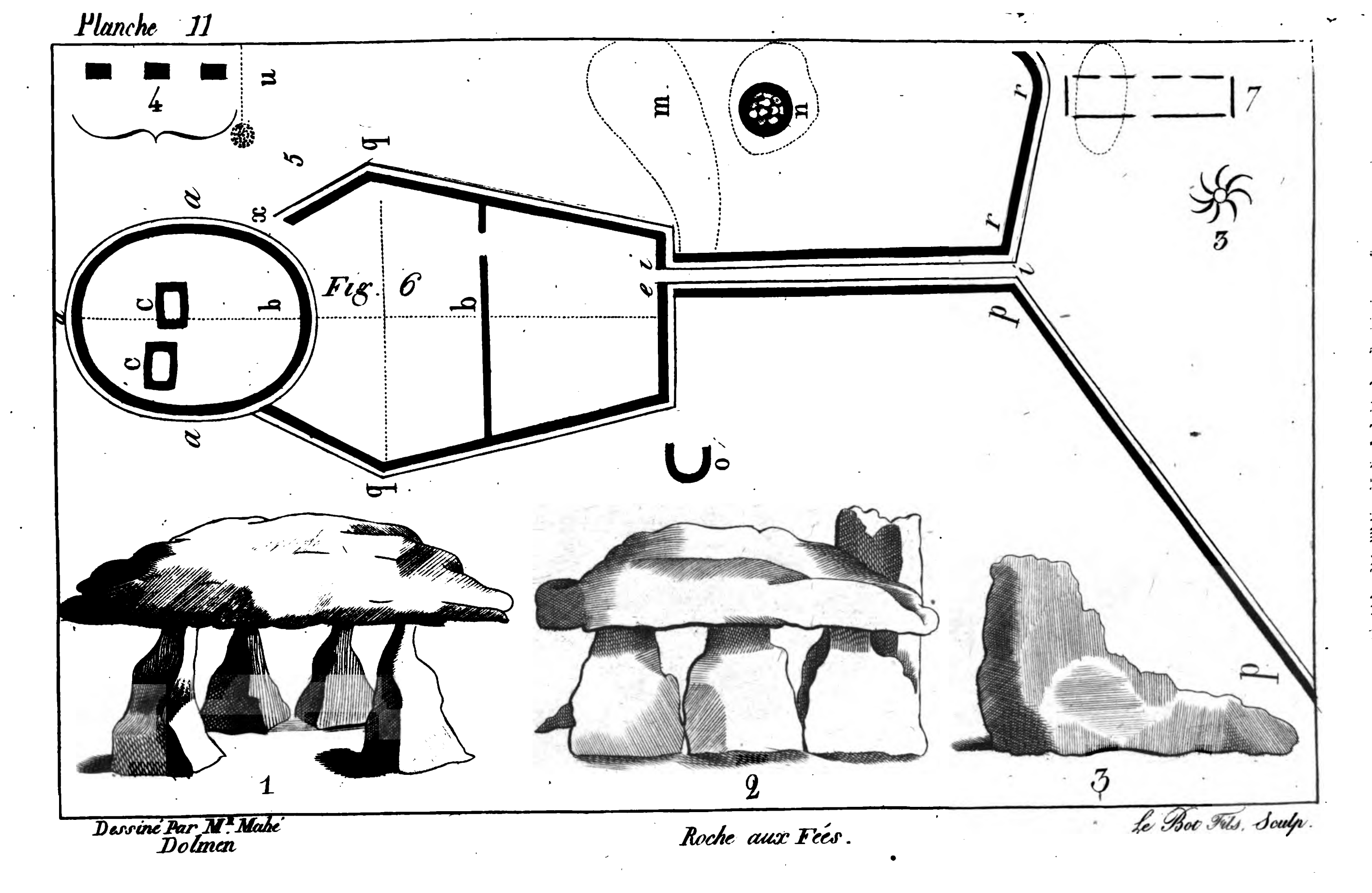
Fin de la Table.

Pl.che 1.

Dessiné par Mr. Mahé

Le Bot Fils, Sculp.

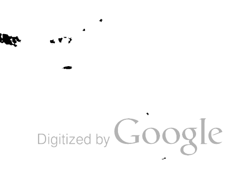
Cromlech, Fig. 1 — Lichaven, Fig. 2 — Fig. 3 — Menhir, Fig. 4.



Dessiné Par Mr. Mahé
Dolmen

Roche aux Fées.

Le Bot Fils. Sculp.



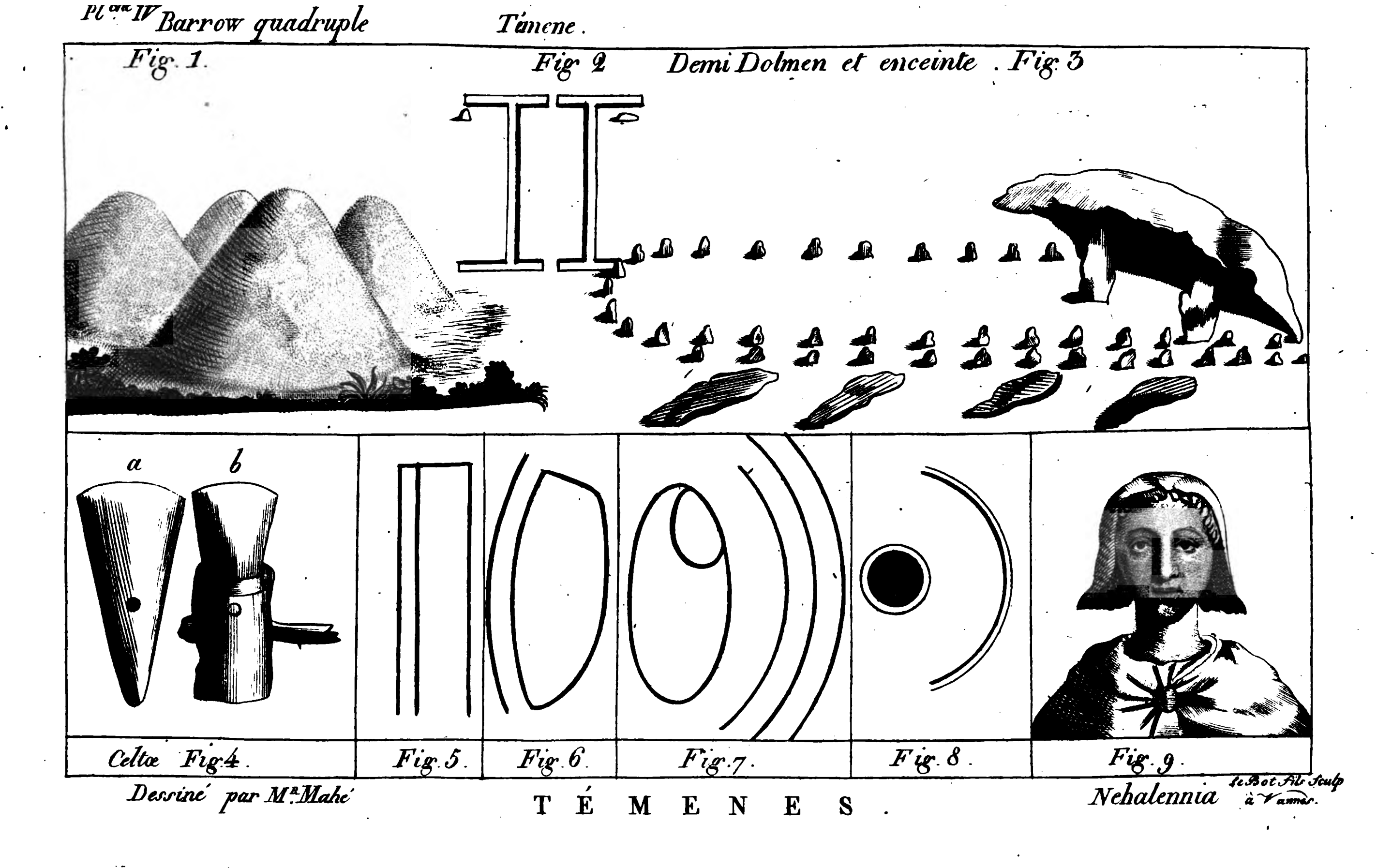
P.che III

Fig.5 Fig.6 Fig.4

Fig. 7 Fig. 8 Fig. 9

Barrow Fig.1. Galgal. Fig.2. Menhir Fig.3.

Dessiné par Mr Mahé Le Bot Fils, Sculp.


Plᶜʰᵉ IV Barrow quadruple
Tinene.
Fig. 1.
Fig 2
Demi Dolmen et enceinte . Fig 3
a
b
Celtæ Fig 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Dessiné par Mʳ. Mahé
TÉMENES.
Nehalennia
Le Bot Fils Sculp à Vannes.

K
Arz R.
Chemin
A
F
E
d
b
C
G
H
village de la Bande
I
Bois de Brambien
Bois de Cauzo
Chemin

Le Bot Fils, sculp.

Pl. de V.

Dessiné par Mr. Mahé.

LANDE DE HAUT-BRAMBIEN.

